



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



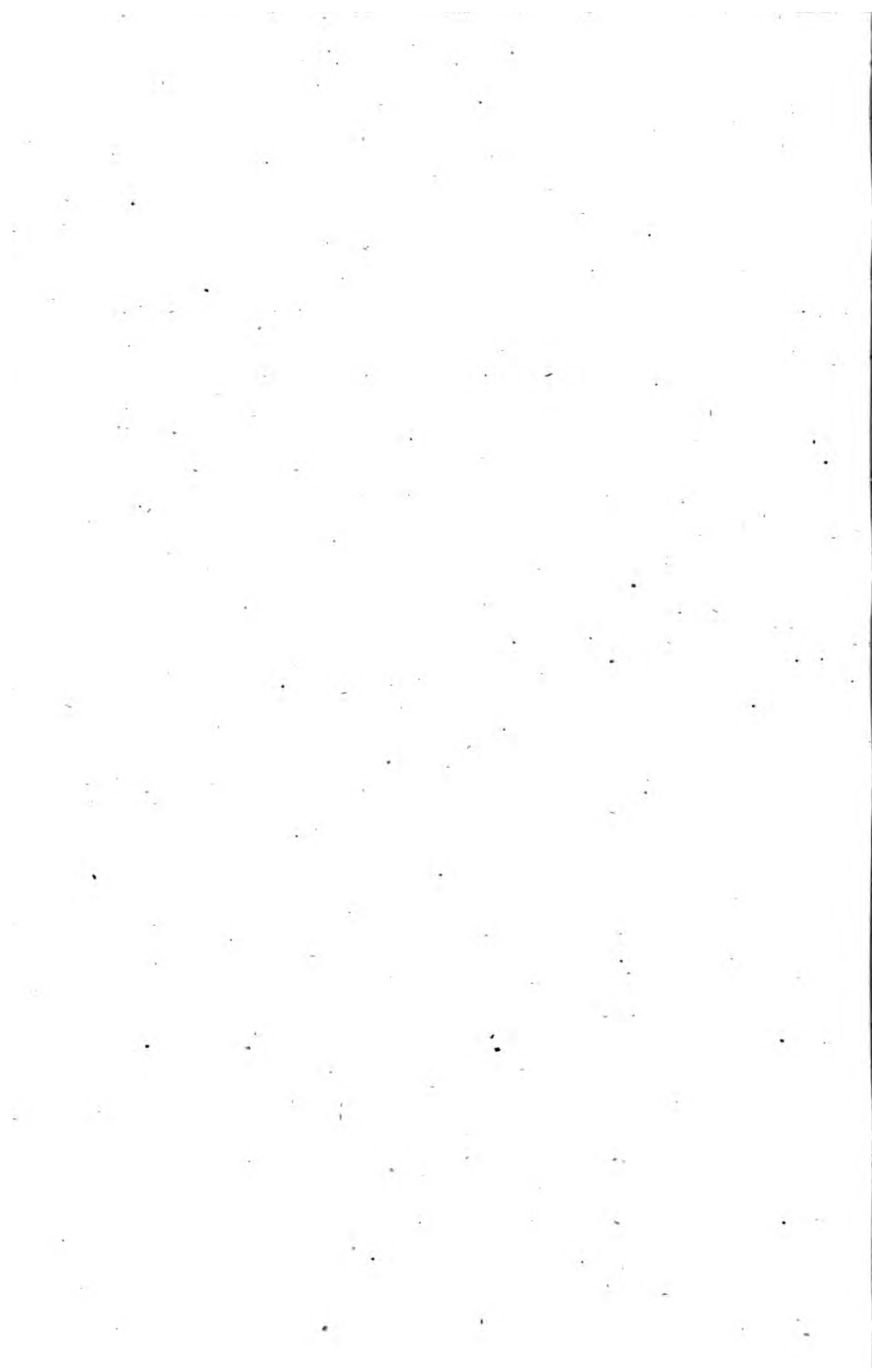




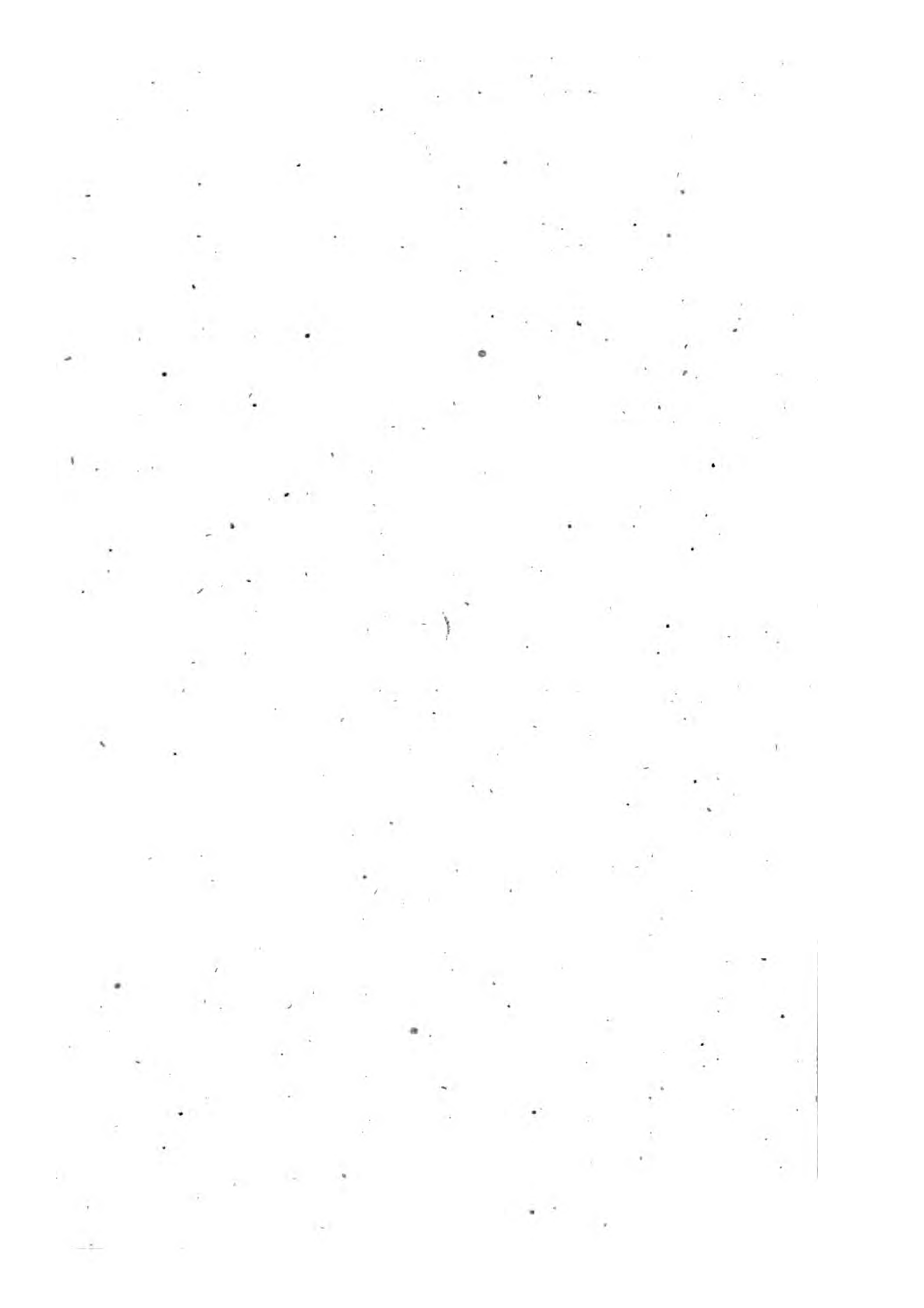
~~FF 19 (Fand)~~

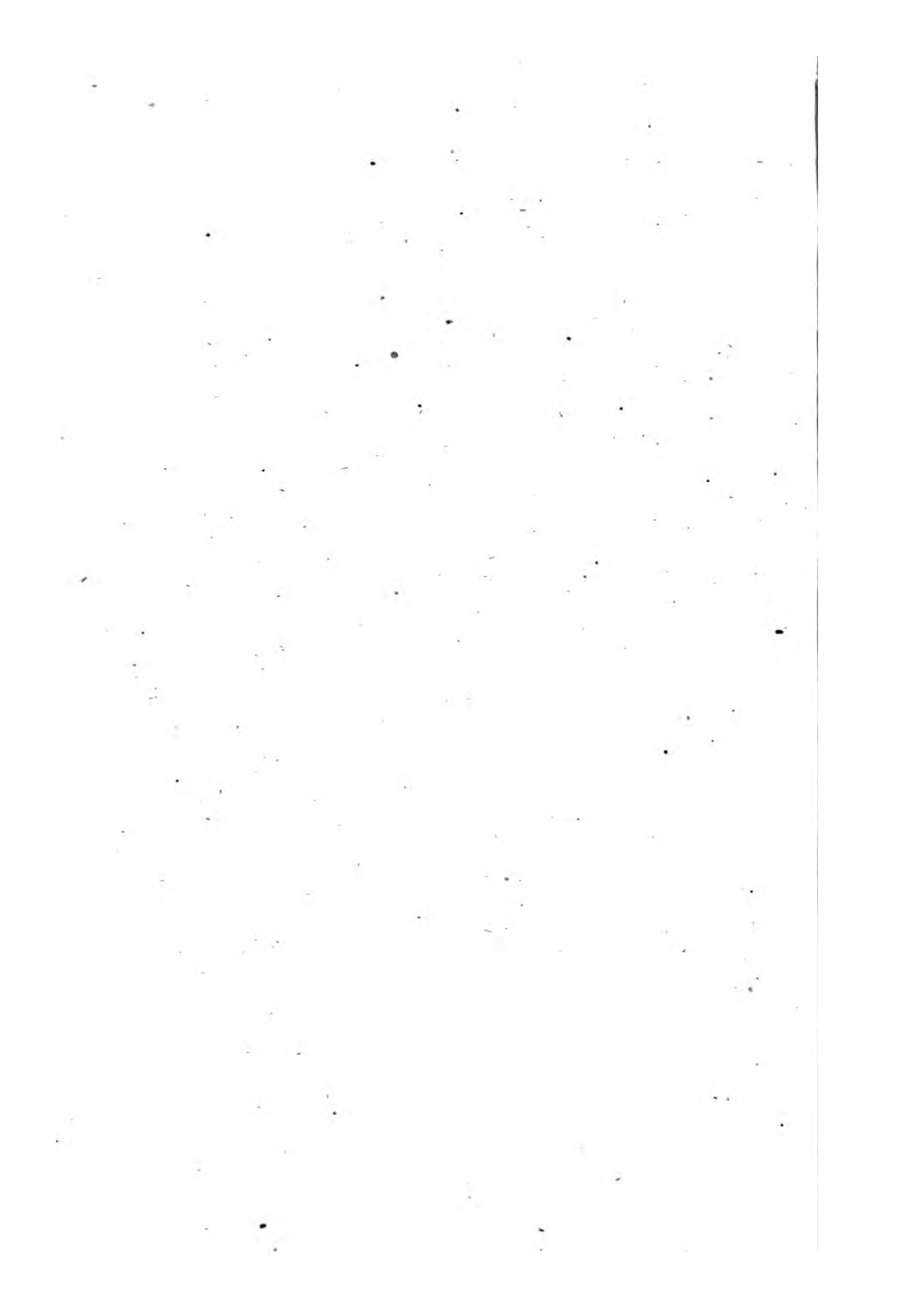


VI. 1785/2 (19)









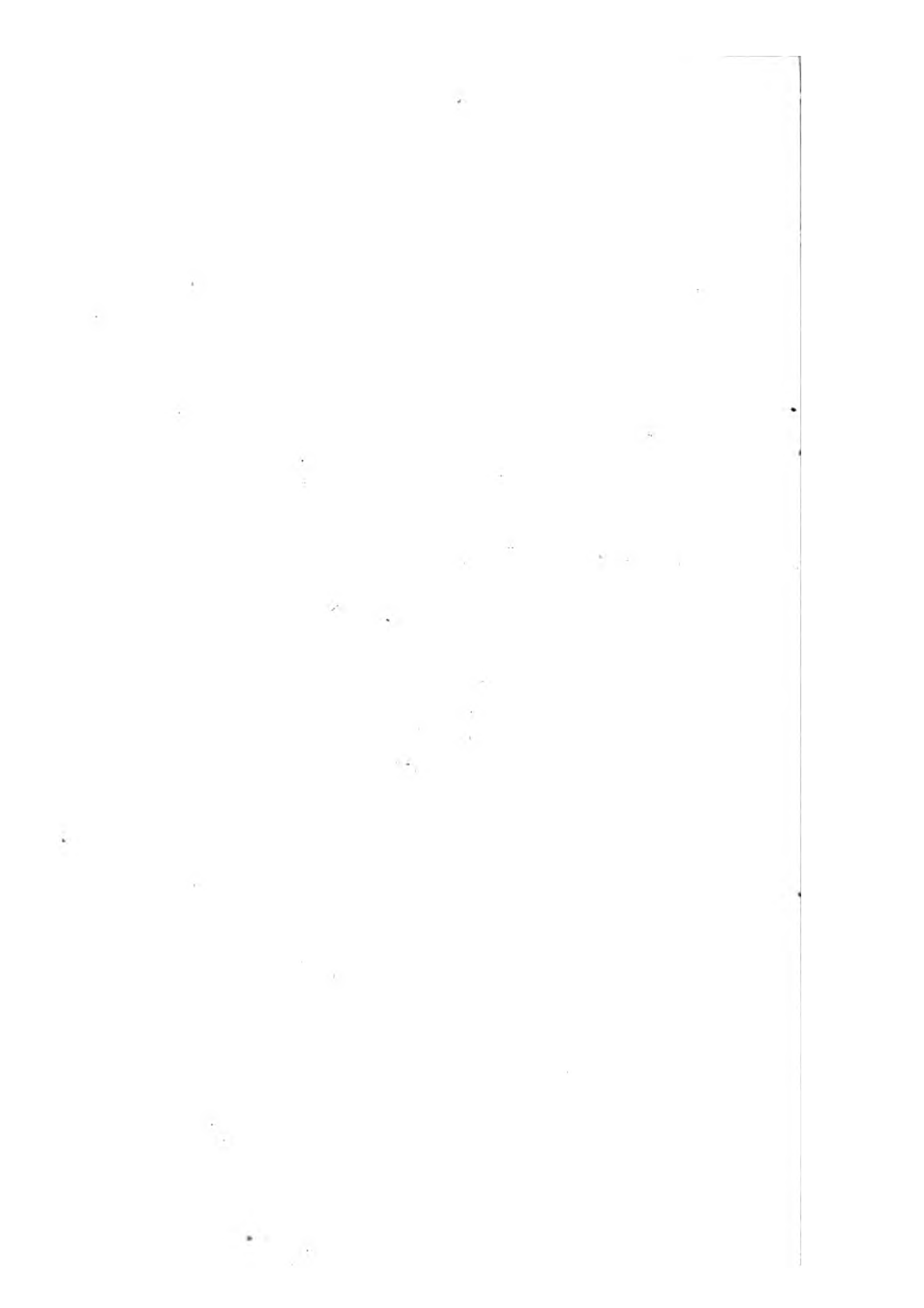
O E U V R E S

C O M P L E T E S

D E

V O L T A I R E .





O E U V R E S

C O M P L E T E S

D E

V O L T A I R E.

TOME DIX-NEUVIÈME.

---

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-  
TYPOGRAPHIQUE.

1 7 8 5.





**E S S A I**  
**S U R**  
**L E S M O E U R S**  
**E T**  
**L'ESPRIT DES NATIONS,**  
**ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS**  
**DE L'HISTOIRE,**  
**DEPUIS CHARLEMAGNE**  
**JUSQU'A LOUIS XIII.**

*Essai sur les mœurs, &c.* Tome IV.

A



E S S A I  
S U R L E S M O E U R S  
E T L'ESPRIT DES NATIONS,

ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE,  
DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LOUIS XIII.

C H A P I T R E C L X X I V .

D E H E N R I I V .

**E**N lisant l'histoire de *Henri IV*, dans *Daniel*, on est tout étonné de ne le pas trouver un grand homme. On y voit à peine son caractère ; très-peu de ces belles réponses qui sont l'image de son ame ; rien de ce discours digne de l'immortalité, qu'il tint à l'assemblée des notables de Rouen ; aucun détail de tout le bien qu'il fit à la patrie. Des manœuvres de guerre, sèchement racontées ; de longs discours au parlement, en faveur des jésuites ; & enfin la vie du père *Coton*, forment, dans *Daniel*, le règne de *Henri IV*.

Histoire de  
*Henri IV*, mal  
faite par  
*Daniel*.

*Bayle*, souvent aussi répréhensible & aussi petit quand il traite des points d'histoire & des affaires du monde, qu'il est judicieux & profond quand il manie

*Bayle* voudrait qu'on eût châté *Henri IV*.



Réflexions  
sur les eunu-  
ques.

la dialectique , commence son article de *Henri IV* par dire que *si on l'eût fait eunuque , il eût pu effacer la gloire des Alexandre & des César*. Voilà de ces choses qu'il eût dû effacer de son dictionnaire. Sa dialectique même lui manque dans cette ridicule supposition ; car *César* fut beaucoup plus débauché que *Henri IV* ne fut amoureux ; & on ne voit pas pourquoi *Henri IV* eût été plus loin qu'*Alexandre*. *Bayle* a-t-il prétendu qu'il faille être un demi-homme pour être un grand homme ? Ne savait-il pas , d'ailleurs , quelle foule de grands capitaines a mêlé l'amour aux armes ? De tous les guerriers qui se sont fait un nom , il n'y a peut-être que le seul *Charles XII* qui ait renoncé absolument aux femmes ; encore a-t-il eu plus de revers que de succès. Ce n'est pas que je veuille , dans cet ouvrage sérieux , flatter cette vaine galanterie qu'on reproche à la nation française ; je ne veux que reconnaître une très-grande vérité , c'est que la nature , qui donne tout , ôte presque toujours la force & le courage à ceux qui sont dépouillés des marques de la virilité , ou en qui ces marques sont imparfaites. Tout est physique dans toutes les espèces ; ce n'est pas le bœuf qui combat , c'est le taureau. La force de l'ame & du corps sont puisées dans cette source de la vie. Il n'y a parmi les eunuques que *Narsès* de capitaine , & qu'*Origène* & *Phocius* de savans. *Henri IV* fut souvent amoureux , & quelquefois ridiculement ; mais jamais il ne fut amolli ; la belle *Gabrielle* l'appelle dans ses lettres , *Mon soldat* : ce seul mot réfute *Bayle*. Il est à souhaiter , pour l'exemple des rois & pour la consolation des peuples , qu'on

life ailleurs , comme dans la grande hiftoire de *Mézerai*, dans *Péréfixe* , dans les mémoires de *Sulli* , ce qui concerne les temps de ce bon prince. (1)

Fefons , pour notre ufage particulier , un précis de cette vie , qui fut trop courte. Il eft , dès fon enfance , nourri dans les troubles & dans les malheurs. Il fe trouve , à quatorze ans , à la bataille de *Moncontour*. Il eft rappelé à *Paris*. Il n'époufe la fœur de *Charles IX* que pour voir fes amis affaffinés autour de lui , pour courir lui-même rifque de fa vie , & pour refter près de trois ans prifonnier d'Etat. Il ne fort de fa prifon que pour effuyer toutes les fatigues & toutes les fortunes de la guerre , manquant fouvent du néceffaire , n'ayant jamais de repos , s'expofant comme le plus hardi foldat , fefant des actions qui

Sommaire  
de la vie de  
*Henri IV.*

(1) Ce paffage du didionnaire de *Bayle* , ainfi qu'un grand nombre d'autres , ne peut être regardé que comme une plaifanterie.

Il eft certain qu'un prince qui profite de l'impunité que fon rang lui affure , pour priver un de fes fujets de fa femme , commet un acte de tyrannie : l'adultère eft un crime pour un fouverain comme pour un particulier ; mais les circonftances qui augmentent ou diminuent la gravité du crime , fans en changer la nature , rendent celui-ci bien plus grave dans un roi que dans un homme privé.

Il faut avouer encore qu'un prince dont les paffions font publiques , peut s'avilir , foit par l'influence que fa foibleffe donne à fes maîtrefles , foit par les actions indignes de lui , où l'amour peut l'entraîner , foit même par le ridicule dont peuvent le couvrir les infidélités ou l'infolence de fes maîtrefles.

Cependant , de toutes les paffions des rois l'amour eft encore la moins funefte à leurs peuples. Ce n'eft point *Marie Touchet* qui a confeillé la *Saint-Barthelemi* ; madame de *Montefpan* n'a point contribué à la révocation de l'édit de *Nantes* ; ce ne font point les maîtrefles de *Louis XV* , ou de fon premier miniftre , qui ont fait donner l'édit de 1724. Les confeffeurs des rois ont fait bien plus de mal à l'Europe que leurs maîtrefles.

Obfervons enfin que l'amour des plaifirs & la chafteté font également compatibles avec toutes les vertus & tous les vices , toutes les grandes actions & tous les crimes.

ne paraissent pas croyables , & qui ne le deviennent que parce qu'il les a répétées ; comme lorsqu'à la prise de Cahors , en 1588 , il fut sous les armes pendant cinq jours , combattant de rue en rue sans presque prendre de repos. La victoire de Coutras fut due principalement à son courage. Son humanité après la victoire devait lui gagner tous les cœurs.

Le meurtre de *Henri III* le fait roi de France : mais la religion sert de prétexte à la moitié des chefs de l'armée pour l'abandonner , & à la Ligue pour ne pas le reconnaître. Elle choisit pour roi un fantôme , un cardinal de *Bourbon-Vendôme* ; & le roi d'Espagne , *Philippe II* , maître de la Ligue par son argent , compte déjà la France pour une de ses provinces. Le duc de Savoie , gendre de *Philippe* , envahit la Provence & le Dauphiné. Le parlement de Languedoc défend , sous peine de la vie , de le reconnaître , & le déclare *incapable de posséder jamais la couronne de France , conformément à la bulle de notre saint-père le pape*. Le parlement de Rouen déclare *criminels de lèse-majesté divine & humaine* tous ses adhérens. (2)

Septembre  
1589.

*Henri IV* n'avait pour lui que la justice de sa cause , son courage & quelques amis. Jamais il ne

(2) Les apologistes des jésuites ont reproché ces arrêts aux parlemens , lorsqu'ils détruisaient les jésuites , en les accusant de ces mêmes excès. La justice oblige d'observer qu'on ne doit reprocher à un corps que les crimes qui lui ont été inspirés par l'intérêt ou par l'esprit de corps. On peut alors dire à ceux qui les composent : *Voilà ce que vos prédécesseurs ont fait , voilà ce que dans les mêmes circonstances on pourrait attendre de vous : l'esprit qui les animait n'est point éteint , votre intérêt n'a pas changé*. Mais il n'est pas plus raisonnable de reprocher à des corps séculiers les crimes du fanatisme ou de la superstition , dont leurs prédécesseurs se sont souillés , que de reprocher les excès de la Saint-Barthelemi aux descendans des *Tavares* ou des *Guises*.

fut en état de tenir long-temps une armée sur pied ; & encore quelle armée ? elle ne se monta presque jamais à douze mille hommes complets : c'était moins que les détachemens de nos jours. Ses serviteurs venaient tour-à-tour se ranger sous sa bannière, & s'en retournaient les uns après les autres, au bout de quelques mois de service. Les Suisses, qu'à peine il pouvait payer, & quelques compagnies de lances, faisaient le fonds permanent de ses forces. Il fallait courir de ville en ville combattre & négocier sans relâche. Il n'y a presque point de province en France où il n'ait fait de grands exploits, à la tête de quelques amis qui tenaient lieu d'armée.

D'abord, avec environ cinq mille combattans il bat, à la journée d'Arques, auprès de Dieppe, l'armée du duc de *Mayenne*, forte de vingt mille hommes ; c'est alors qu'il écrit cette lettre au marquis de *Crillon* : „ Pends-toi, brave *Crillon*, „ nous avons combattu à Arques, & tu n'y étais „ pas. Adieu, mon ami, je vous aime à tort & à „ travers. „ Ensuite il emporte les faubourgs de Paris, & il ne lui manque qu'assez de soldats pour prendre la ville. Il faut qu'il se retire, qu'il force jusqu'aux villages retranchés pour s'ouvrir des passages, pour communiquer avec les villes qui défendent sa cause.

Pendant qu'il est ainsi continuellement dans la fatigue & dans le danger, un cardinal *Caëtan*, légat de Rome, vient tranquillement à Paris donner des lois au nom du pape. La sorbonne ne cesse de déclarer qu'il n'est pas roi ; (& elle subsiste encore !) & la Ligue règne sous le nom de ce cardinal de

Octobre  
1589.

*Vendôme*, qu'elle appelait *Charles X*, au nom duquel on frappait la monnaie, tandis que le roi le retenait prisonnier à Tours. (3)

24 mars

1590.

Les religieux animent les peuples contre lui. Les jésuites courent de Paris à Rome & en Espagne. Le père *Matthieu*, qu'on nommait le *courrier de la Ligue*, ne cesse de procurer des bulles & des soldats. Le roi d'Espagne envoie quinze cents lances fournies, qui faisaient environ quatre mille cavaliers, & trois mille hommes de la vieille infanterie vallone, sous le comte d'*Egmont*, fils de cet *Egmont* à qui ce roi avait fait trancher la tête. Alors *Henri IV* rassemble le peu de force qu'il peut avoir, & n'est pourtant pas à la tête de dix mille combattans. Il livre cette fameuse bataille d'Ivry aux Ligueurs commandés par le duc de *Mayenne*, & aux Espagnols très-supérieurs en nombre, en artillerie, en tout ce qui peut

(3) Ce que nous avons dit dans la note précédente peut s'appliquer ici. La sorbonne agissait alors d'après les principes d'intolérance admis par tous les théologiens, d'après l'intérêt de l'autorité ecclésiastique, l'esprit général du clergé; ainsi, tant qu'elle n'enseignera pas dans ses écoles que tout acte de violence temporelle exercé contre l'hérésie ou l'impie, est contraire à la justice, & par conséquent à la loi de DIEU; tant qu'elle n'enseignera point que le clergé ne peut avoir d'autre juridiction que celle qu'il reçoit de la puissance séculière, & qui conserve le droit de l'en priver, on est en droit de croire que la sorbonne a conservé ses principes d'intolérance & de révolte.

D'ailleurs il n'est que trop public qu'elle n'a point rougi d'avancer hautement dans la *cenfure de Bélifaire*, & plus récemment dans celle de l'*histoire philosophique du commerce des deux Indes*, les principes des assassins & des bourreaux du seizième siècle.

Ainsi, autant il serait injuste de reprocher aux parlemens leurs arrêts contre *Henri IV*, autant est-il raisonnable de reprocher à la sorbonne son décret contre *Henri III*, ses décisions contre *Henri IV*, ses instructions au père *Matthieu*, &c. &c. &c.

entretenir une armée considérable. Il gagne cette bataille, comme il avait gagné celle de Coutras, en se jetant dans les rangs ennemis au milieu d'une forêt de lances. On se souviendra dans tous les siècles de ces paroles : *Si vous perdez vos enseignes, ralliez-vous à mon panache blanc ; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur & de la gloire.* Sauvez les Français, s'écria-t-il, quand les vainqueurs s'acharnaient sur les vaincus.

Ce n'est plus comme à Coutras, où à peine il était le maître. Il ne perd pas un moment pour profiter de la victoire. Son armée le suit avec algresse ; elle est même renforcée. Mais enfin il n'avait pas quinze mille hommes, & avec ce peu de troupes il assiége Paris, où il restait alors deux cents vingt mille habitans. Il est constant qu'il l'eût pris par famine, s'il n'avait pas permis lui-même, par trop de pitié, que les assiégeans nourrissent les assiégés. En vain ses généraux publiaient, sous ses ordres, des défenses, sous peine de mort, de fournir des vivres aux Parisiens ; les soldats eux-mêmes leur en vendaient. Un jour que, pour faire un exemple, on allait pendre deux payfans qui avaient amené des charrettes de pain à une poterne, *Henri* les rencontra en allant visiter ses quartiers : ils se jetèrent à ses genoux, & lui remontrèrent qu'ils n'avaient que cette manière pour gagner leur vie : *Allez en paix*, leur dit le roi, en leur donnant aussitôt l'argent qu'il avait sur lui : *Le Béarnois est pauvre*, ajouta-t-il ; *s'il avait davantage, il vous le donnerait.* Un cœur bien né ne peut lire de pareils traits sans quelques larmes d'admiration & de tendresse.



Pendant qu'il pressait Paris, les moines armés faisaient des processions, le mousquet & le crucifix à la main, & la cuirasse sur le dos. Le parlement, Juin 1590. les cours supérieures, les citoyens faisaient serment sur l'évangile, en présence du légat, & de l'ambassadeur d'Espagne, de ne le point recevoir. Mais enfin les vivres manquent, la famine fait sentir ses plus cruelles extrémités.

Le duc de Parme est envoyé par *Philippe II* au secours de Paris avec une puissante armée : *Henri IV* court lui présenter la bataille. Qui ne connaît cette lettre qu'il écrivit du champ où il croyait combattre à cette *Gabrielle d'Estrees*, rendue célèbre par lui : Octobre 1590. *Si je meurs, ma dernière pensée sera à DIEU, & l'avant-dernière à vous.* Le duc de Parme n'accepta point la bataille ; il n'était venu que pour secourir Paris, & pour rendre la Ligue plus dépendante du roi d'Espagne. Assiéger cette grande ville avec si peu de monde, devant une armée supérieure, était une chose impossible : voilà donc encore sa fortune retardée & ses victoires inutiles. Du moins il empêche le duc de Parme de faire des conquêtes, & le côtoyant jusqu'aux dernières frontières de la Picardie, il le fit rentrer en Flandre.

A peine est-il délivré de cet ennemi que le pape *Grégoire XIV*, *Sfondrat*, emploie une partie des trésors amassés par *Sixte-Quint* à envoyer des troupes à la Ligue. Le jésuite *Jouvency* avoue dans son histoire que le jésuite *Nigri*, supérieur des novices de Paris, rassembla tous les novices de cet ordre, en France, & qu'il les conduisit jusqu'à Verdun au-devant de l'armée du pape ; qu'il les enrégimenta, & qu'il les

Novices jésuites enrôlés contre *Henri IV*.

incorpora à cette armée, laquelle ne laissa en France que les traces des plus horribles dissolutions : ce trait peint l'esprit du temps.

C'était bien alors que les moines pouvaient écrire que l'évêque de Rome avait le droit de déposer les rois : ce droit était près d'être constaté à main armée.

*Henri IV* avait toujours à combattre l'Espagne, Rome & la France ; car le duc de Parme, en se retirant, avait laissé huit mille soldats au duc de *Mayenne*. Un neveu du pape entra en France avec des troupes italiennes & des monitoires ; il se joint au duc de Savoie dans le Dauphiné. *Lesdiguières*, celui qui fut depuis le dernier connétable de France, & le dernier seigneur puissant, battit les troupes savoisiennes & celles du pape. Il se fit la guerre, comme *Henri IV*, avec des capitaines qui ne servaient qu'un temps : cependant il défit ces armées réglées. Tout était alors soldat en France, paysan, artisan, bourgeois ; c'est ce qui la dévasta, mais c'est ce qui l'empêcha enfin d'être la proie de ses voisins. Les soldats du pape se dissipèrent, après n'avoir donné que des exemples d'une débauche inconnue au-delà de leurs Alpes. Les habitans des campagnes brûlaient les chèvres qui suivaient leurs régimens.

*Philippe II*, du fond de son palais, continuait à entretenir & ménager cet incendie, toujours donnant au duc de *Mayenne* de petits secours, afin qu'il ne fût ni trop faible ni trop puissant, & prodiguant l'or dans Paris, pour y faire reconnaître sa fille, *Claire-Eugénie*, reine de France, avec le prince qu'il lui donnera pour époux. C'est dans ces vues qu'il envoie encore le duc de Parme en France, lorsque



*Henri IV* assiége Rouen , comme il l'avait envoyé pendant le siège de Paris. Il promettait à la Ligue qu'il ferait marcher une armée de cinquante mille hommes, dès que sa fille ferait reine. *Henri*, après avoir levé le siège de Rouen , fait encore sortir de France le duc de Parme.

Etats généraux prétendus.

Novembre  
1591.

Cependant il s'en fallut peu que la faction des Seize , pensionnaire de *Philippe II*, ne remplît enfin les projets de ce monarque , & n'achevât la ruine entière du royaume. Ils avaient fait pendre le premier président du parlement de Paris , & deux magistrats qui s'opposaient à leurs complots. Le duc de *Mayenne*, près d'être accablé lui-même par cette faction, avait fait pendre quatre de ces séditieux à son tour. C'était au milieu de ces divisions & de ces horreurs , après la mort du prétendu *Charles X*, que se tenaient à Paris les états-généraux, sous la direction d'un légat du pape & d'un ambassadeur d'Espagne : le légat même y présida , & s'assit dans le fauteuil qu'on avait laissé vide , & qui marquait la place du roi qu'on devait élire. L'ambassadeur d'Espagne y eut séance : il y harangua contre la loi *salique*, & proposa l'infante pour reine. Le parlement fit des remontrances au duc de *Mayenne*, en faveur de la loi *salique*; mais ces remontrances n'étaient-elles pas visiblement concertées avec ce chef de parti? la nomination de l'infante ne lui ôtait-elle pas sa place? le mariage de cette princesse , projeté avec le duc de *Guise*, son neveu , ne le rendait-il pas sujet de celui dont il voulait demeurer le maître?

1593.

Vous remarquerez qu'à ces états le parlement voulut avoir séance par députés , & ne put l'obtenir.

Vous remarquerez encore que ce même parlement venait de faire brûler , par son bourreau , un arrêt du parlement du roi séant à Châlons , donné contre le légat & contre son prétendu pouvoir de présider à l'élection d'un roi de France.

Le parlement n'affiste point aux états.

A peu-près dans le même temps , plusieurs citoyens ayant présenté requête à la ville & au parlement pour demander qu'on présât au moins le roi de se faire catholique , avant de procéder à une élection , la forbonne déclara cette requête *inepte , séditieuse , impie , inutile , attendu qu'on connaît l'obstination de Henri le relaps*. Elle excommunie les auteurs de la requête , & conclut à les chasser de la ville. Ce décret , rendu en aussi mauvais latin que conçu par un esprit de démeuce , est du premier novembre 1592 : il a été révoqué depuis , lorsqu'il importait fort peu qu'il le fût. Si *Henri IV* n'eût pas régné , le décret eût subsisté , & on eût continué de prodiguer à *Philippe II* le titre de protecteur de la France & de l'Eglise.

Décret de la forbonne contre *Henri IV*.

Des prêtres de la Ligue étaient persuadés & persuadaient aux peuples que *Henri IV* n'avait nul droit au trône ; que la loi salique , respectée depuis si long-temps , n'est qu'une chimère ; que c'est à l'Eglise seule à donner les couronnes.

On a conservé les écrits d'un nommé d'*Orléans* , avocat au parlement de Paris , & député aux états de la Ligue. Cet avocat développe tout ce système dans un gros livre intitulé , *Réponse des vrais catholiques*.

C'est une chose digne d'attention que la fourberie & le fanatisme avec lesquels tous les auteurs de ce temps-là cherchent à soutenir leurs sentimens par les

livres juifs , comme si les ufages d'un petit peuple , confiné dans les roches de la Paleftine , devaient être , au bout de trois mille ans , la règle du royaume de France. Qui croirait que , pour exclure *Henri IV* de fon héritage , on citait l'exemple d'un roitelet juif nommé *Ozias* , que les prêtres avaient chaffé de fon palais parce qu'il avait la lèpre , & qui n'avait la lèpre que pour avoir voulu offrir de l'encens au Seigneur ?

Page 230. *L'hérésie , dit l'avocat d'Orléans , est la lèpre de l'ame ; par conféquent Henri IV est un lépreux qui ne doit pas régner. C'est ainfi que raisonne tout le parti de la Ligue ; mais il faut transcrire les propres paroles de l'avocat , au fujet de la loi falique.*

Page 224. *Le devoir d'un roi de France est d'être chrétien auffi-bien que mâle. Qui ne tient la foi catholique , apostolique & romaine n'est point chrétien , & ne croit point en DIEU , & ne peut être justement roi de France , non plus que le plus grand faquin du monde.*

Voici un morceau encore plus étrange.

Page 272. *Pour être roi de France , il est plus nécessaire d'être catholique que d'être homme : qui dispute cela mérite qu'un bourreau lui réponde plutôt qu'un philosophe.*

Rien ne sert plus à faire connaître l'esprit du temps. Ces maximes étaient en vigueur dans Rome depuis huit cents ans ; & elles n'étaient en horreur dans la moitié de l'Europe que depuis un siècle. Les Espagnols , avec de l'argent & des prêtres , faisaient valoir ces opinions en France ; & *Philippe II* eût foutenu les sentimens contraires , s'il y avait eu le moindre intérêt.

Pendant qu'on employait contre *Henri* les armes , la plume , la politique & la superstition ; pendant

que ces états, aussi tumultueux, aussi divisés qu'irréguliers, se tenaient dans Paris, *Henri* était aux portes, & menaçait la ville. Il y avait quelques partisans. Beaucoup de vrais citoyens, lassés de leurs malheurs & du joug d'une puissance étrangère, soupiraient après la paix; mais le peuple était retenu par la religion. La plus vile populace fait en ce point la loi aux grands & aux sages; elle compose le plus grand nombre, elle est conduite aveuglément, elle est fanatique; & *Henri IV* n'était pas en état d'imiter *Henri VIII* & la reine *Elisabeth*. Il fallut changer de religion; il en coûte toujours à un brave homme. Les lois de l'honneur, qui ne changent jamais chez les peuples policés, tandis que tout le reste change, attachent quelque honte à ces changemens, quand l'intérêt les dicte. Mais cet intérêt était si grand, si général, si lié au bien du royaume, que les meilleurs serviteurs qu'il eût parmi les calvinistes lui conseillèrent d'embrasser la religion même qu'ils haïssaient. *Il est nécessaire*, lui disait *Rofni*, *que vous soyez papiste, & que je demeure réformé*. C'était tout ce que craignaient les factions de la Ligue & de l'Espagne. Les noms d'*hérétique* & de *relaps* étaient leurs principales armes que sa conversion rendait impuissantes. Il fallut qu'il se fit instruire, mais pour la forme; car il était plus instruit en effet que les évêques avec lesquels il conféra. Nourri par sa mère dans la lecture de l'ancien & du nouveau testament, il les possédait tous deux. La controverse était, dans son parti, le sujet de toutes les conversations, aussi bien que la guerre & l'amour. Les citations de l'Écriture, les allusions à ces livres, entraient dans ce

*Henri IV*  
obligé de  
changer de  
religion.

qu'on appelait le *bel esprit* en ces temps-là ; & la bible était si familière à *Henri IV*, qu'à la bataille de Coutras, il avait dit , en faisant prisonnier , de sa main , un officier , nommé *Chateaurenard* : *Rends-toi, Philistin.*

On voit assez ce qu'il pensait de sa conversion ,  
 24 juillet par sa lettre à *Gabrielle d'Estrées* : *C'est demain que je*  
 1593. *fais le saut périlleux. Je crois que ces gens-ci me feront*  
*haïr S<sup>t</sup> Denis autant que vous haïssiez Monceaux....* C'est  
 immoler la vérité à de très-fausses bienfaisances , de  
 prétendre , comme le jésuite *Daniel* , que quand  
*Henri IV* se convertit, il était dès long-temps catho-  
 lique dans le cœur. Sa conversion assurait sans doute  
 son salut , je le veux croire ; mais il paraît bien que  
 l'amant de *Gabrielle* ne se convertit que pour régner ;  
 & il est encore plus évident que ce changement n'aug-  
 mentait en rien son droit à la couronne.

Il avait alors auprès de lui un envoyé secret de  
 la reine *Elisabeth* , nommé *Thomas Vilqués* , qui écrivit  
 ces propres mots , quelque temps après , à la reine  
 sa maîtresse.

Preuves des  
 raisons de ce  
 changement.

„ Voici comme ce prince s'excuse sur son chan-  
 „ gement de religion , & les paroles qu'il m'a  
 „ dites. (a) „ Quand je fus appelé à la couronne ,  
 „ huit cents gentilshommes & neuf régimens se  
 „ retirèrent de mon service , sous prétexte que  
 „ j'étais hérétique. Les Ligueurs se sont hâtés d'élire  
 „ un roi ; les plus notables se sont offerts au duc  
 „ de *Guise* , c'est pourquoi je me suis résolu , après  
 „ mûre délibération , d'embrasser la religion romaine :

(a) Tiré du troisième tome des manuscrits de *Bèze* , n<sup>o</sup> VIII.

„ par

» par ce moyen , je me suis entièrement adjoint le  
 » tiers parti ; j'ai anticipé l'élection du duc de *Guise* ;  
 » je me suis acquis la bonne volonté du peuple fran-  
 » çais ; j'ai eu parole du duc de Florence en choses  
 » importantes : j'ai finalement empêché que la reli-  
 » gion réformée n'ait été flétrie. »

(b) *Henri* envoya le sieur *Morland* à la reine d'Angleterre , pour certifier les mêmes choses , & faire comme il pourrait ses excuses. *Morland* dit qu'*Elisabeth* lui répondit : *Se peut-il faire qu'une chose mondaine lui ait fait mettre bas la crainte de DIEU ?* Quand la meurtrière de *Marie Stuart* parlait de la crainte de DIEU , il est très-vraisemblable que cette reine faisait la comédienne , comme on le lui a tant reproché ; mais , quand le brave & généreux *Henri IV* avouait qu'il n'avait changé de religion que par l'intérêt de l'Etat , qui est la souveraine raison des rois , on ne peut douter qu'il ne parlât de bonne foi. Comment donc le jésuite *Daniel* peut-il insulter à la vérité & à ses lecteurs , au point d'affurer , contre tant de vraisemblance , contre tant de preuves , & contre la connaissance du cœur humain , que *Henri IV* était depuis long - temps catholique dans le cœur ? Encore une fois , le comte de *Boulinvilliers* a bien raison d'affurer qu'un jésuite ne peut écrire fidèlement l'histoire.

Menfonge  
 absurde de  
*Daniel*.

Les conférences qu'on eut avec lui rendirent sa personne chère à tous ceux qui sortirent de Paris pour le voir. Un des députés , étonné de la familiarité avec laquelle ses officiers se pressaient autour

(b) Tiré du troisième tome des manuscrits de Bèze , N°. VIII.



de lui, & fe faient à peine place : *Vous ne voyez rien*, dit-il, *ils me preffent bien autrement dans les batailles.* Enfin, ayant repris d'affaut la ville de Dreux, avant d'apprendre fon nouveau catéchifme, ayant enfuite fait fon abjuration dans Saint-Denis, s'étant fait facrer à Chartres, & ayant furtout ménagé des intelligences dans Paris, qui avait une garnifon de trois mille efpagnols, avec des napolitains & des lanfquenets, il y entre en fouverain, n'ayant pas plus de foldats autour de fa perfonne qu'il n'y avait d'étrangers dans les murs.

Il entre  
enfin dans  
Paris.

1594, mardi  
12 mars.

Paris n'avait vu ni reconnu de roi depuis quinze ans. Deux hommes ménagèrent feuls cette révolution ; le maréchal de *Briffac*, & un brave citoyen dont le nom était moins illuftre, & dont l'ame n'était pas moins noble ; c'était un échevin de Paris, nommé *Langlois*. Ces deux reftaurateurs de la tranquillité publique s'affocièrent bientôt les magiftrats & les principaux bourgeois. Les mefures furent fi bien prises, le légat, le cardinal de *Pellevé*, les commandans efpagnols, les Seize, fi artificieufement trompés, & enfuite fi bien contenus, que *Henri IV* fit fon entrée dans fa capitale, fans qu'il y eût prefque du fang répandu. Il renvoya tous les étrangers qu'il pouvait retenir prifonniers ; il pardonna à tous les Ligueurs. Les ambaffadeurs de *Philippe II* partirent le jour même fans qu'on leur fit la moindre violence, & le roi les voyant paffer d'une fenêtre, leur dit : *Meffieurs, mes complimens à votre maître ; mais n'y revenez plus.*

Plusieurs villes fuivirent l'exemple de Paris ; mais *Henri* était encore bien éloigné d'être maître du

royaume. *Philippe II* qui, dans la vue d'être toujours nécessaire à la Ligue, n'avait jamais fait de mal au roi qu'à demi, lui en fevait encore assez dans plus d'une province. Détrompé de l'espérance de régner en France sous le nom de sa fille, il ne songeait plus qu'à affaiblir pour jamais le royaume, en le démembrant ; & il était très-vraisemblable que la France ferait dans un état pire que quand les Anglais en possédaient la moitié, & quand les seigneurs particuliers tyrannisaient l'autre.

Le duc de *Mayenne* avait la Bourgogne ; le duc de *Guise*, fils du *balafre*, possédait Reims & une partie de la Champagne ; le duc de *Mercoeur* dominait dans la Bretagne, & les Espagnols y avaient Blavet, qui est aujourd'hui le Port-Louis. Les principaux capitaines même de *Henri IV* songeaient à se rendre indépendans, & les calvinistes qu'il avait quittés, se cantonnant contre les Ligueurs, se ménageaient déjà des ressources pour résister un jour à l'autorité royale.

Il fallait autant d'intrigues que de combats pour que *Henri IV* regagnât peu à peu son royaume. Tout maître de Paris qu'il était, sa puissance fut quelque temps si peu affermie que le pape *Clément VIII* lui refusait constamment l'absolution, dont il n'eût pas eu besoin dans des temps plus heureux. Aucun ordre religieux ne priait DIEU pour lui dans les cloîtres. Son nom même fut omis, dans les prières, par la plupart des curés de Paris jusqu'en 1606, & il fallut que le parlement, rentré dans le devoir, & y sefant rentrer les prêtres, ordonnât par un arrêt que tous les curés rétablissent dans leur missel la

Il faut un arrêt du parlement pour forcer les prêtres à prier DIEU pour le roi de France.

7 juin 1606.



prière pour le roi. Enfin la fureur épidémique du fanatisme possédait encore tellement la populace catholique , qu'il n'y eut presque point d'années où l'on n'attentât contre sa vie. Il les passa toutes à combattre tantôt un chef, tantôt un autre, à vaincre, à pardonner, à négocier, à payer la soumission des ennemis. Qui croirait qu'il lui en coûta trente-deux millions numéraires de son temps pour payer les prétentions de tant de seigneurs ? les mémoires du duc de *Sulli* en font foi ; & ces promesses furent fidèlement acquittées, lorsqu'enfin, étant roi absolu & paisible, il eût pu refuser de payer ce prix de la rébellion. Le duc de *Mayenne* ne fit son accommodement qu'en 1596. *Henri* se réconcilia sincèrement avec lui, & lui donna le gouvernement de l'Ile-de-France. Non-seulement il lui dit, après l'avoir lassé un jour dans une promenade, *Mon cousin, voilà le seul mal que je vous ferai de ma vie*, mais il lui tint parole, & il n'en manqua jamais à personne.

*Henri IV* devait-il rester protestant ?

Plusieurs politiques ont prétendu que quand ce prince fut maître, il devait alors imiter la reine *Elisabeth*, & séparer son royaume de la communion romaine. Ils disent que la balance penchait trop, en Europe, du côté de *Philippe II* & des catholiques ; que pour tenir l'équilibre il fallait rendre la France protestante ; que c'était l'unique moyen de la rendre peuplée, riche & puissante.

Mais *Henri IV* n'était pas dans les mêmes conjonctures qu'*Elisabeth* ; il n'avait point à ses ordres un parlement de la nation affectionné à ses intérêts ; il manquait encore d'argent ; il n'avait pas une armée assez considérable ; *Philippe II* lui faisait toujours la

guerre ; la Ligue était encore puissante & encore animée.

Il recouvra son royaume , mais pauvre , déchiré , & dans la même subversion où il avait été du temps des *Philippe de Valois* , *Jean & Charles VI*. Plusieurs grands chemins avaient disparu sous les ronces , & on se frayait des routes dans les campagnes incultes. Paris , qui contient aujourd'hui environ sept cents mille habitans , n'en avait pas cent quatre-vingts mille quand il y entra. (c) Les finances de l'Etat , dissipées sous *Henri III* , n'étaient plus alors qu'un trafic public des restes du sang du peuple , que le conseil des finances partageait avec les traitans. Triste état  
du royaume.

La reine d'Angleterre , le grand-duc de Florence , des princes d'Allemagne , les Hollandais lui avaient prêté l'argent avec lequel il s'était soutenu contre la Ligue , contre Rome & contre l'Espagne ; & pour payer ces dettes si légitimes , on abandonnait les recettes générales , les domaines , à des fermiers de ces puissances étrangères , qui géraient au cœur du royaume les revenus de l'Etat. Plus d'un chef de la Ligue , qui avait vendu à son roi la fidélité qu'il lui devait , tenait aussi des receveurs des deniers publics , & partageait cette portion de la souveraineté. Les fermiers de ces droits pillaient sur le peuple le triple , le quadruple de ces droits aliénés ; ce qui restait au roi était administré de même : & enfin , quand la déprédation générale força *Henri IV*

(c) Il y avait deux cents vingt mille âmes à Paris au temps du siège que fit *Henri IV* , en 1590. Il ne s'en trouva que cent quatre-vingts mille , en 1593.

à donner l'administration entière des finances au duc de *Sulli*, ce ministre, aussi éclairé qu'intègre, trouva qu'en 1596 on levait cent cinquante millions sur le peuple pour en faire entrer environ trente dans le trésor royal.

Il surmonte  
toutes les dif-  
ficultés.

Si *Henri IV* n'avait été que le plus brave prince de son temps, le plus clément, le plus droit, le plus honnête homme, son royaume était ruiné : il fallait un prince qui sût faire la guerre & la paix, connaître toutes les blessures de son Etat, & y apporter les remèdes ; veiller sur les grandes & les petites choses, tout réformer & tout faire : c'est ce qu'on trouva dans *Henri*. Il joignit l'administration de *Charles le Sage* à la valeur & à la franchise de *François I*, & à la bonté de *Louis XII*.

Discours  
digne de lui.

Pour subvenir à tant de besoins, pour faire à la fois tant de traités & tant de guerres, *Henri* convoqua, dans Rouen, une assemblée des *notables* du royaume ; c'était une espèce d'états-généraux ; les paroles qu'il y prononça sont encore dans la mémoire des bons citoyens qui savent l'histoire de leur pays : *Déjà par la faveur du ciel, par les conseils de mes bons serviteurs, & par l'épée de ma brave noblesse, dont je ne distingue point mes princes, la qualité de gentilhomme étant notre plus beau titre, j'ai tiré cet Etat de la servitude & de la ruine. Je veux lui rendre sa force & sa splendeur ; participez à cette seconde gloire, comme vous avez eu part à la première. Je ne vous ai point appelés, comme se faisaient mes prédécesseurs, pour vous obliger d'approuver aveuglément mes volontés, mais pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre, pour me mettre en tutelle entre vos mains. C'est une envie qui ne prend guère aux rois, aux victorieux & aux*

*barbes grises ; mais l'amour que je porte à mes sujets me rend tout possible & tout honorable.* Cette éloquence du cœur, dans un héros, est bien au-dessus de toutes les harangues de l'antiquité.

Au milieu de ces travaux & de ces dangers 1597.  
 continuels, les Espagnols surprennent Amiens, Mars.  
 dont les bourgeois avaient voulu se garder eux-  
 mêmes. Ce funeste privilège qu'ils avaient, & dont Amiens sur-  
 ils se prévalurent si mal, ne servit qu'à faire piller pris.  
 leur ville, à exposer la Picardie entière, & à ranimer encore les efforts de ceux qui voulaient démembrer la France. *Henri*, dans ce nouveau malheur, manquait d'argent & était malade. Cependant il assemble quelques troupes, il marche sur la frontière de la Picardie, il revole à Paris, écrit de sa main aux parlemens, aux communautés, *pour obtenir de quoi nourrir ceux qui défendaient l'Etat* : ce sont ses propres paroles. Il vâ lui-même au parlement de Paris : *Si on me donne une armée*, dit-il, *je donnerai gaiement ma vie pour vous sauver, & pour relever la patrie.* Il proposait des créations de nouveaux offices, pour avoir les prompts ressources qui étaient nécessaires ; mais le parlement, ne voyant dans ces ressources mêmes qu'un nouveau malheur, refusait de vérifier les édits, & le roi eut besoin d'employer plusieurs jussions pour avoir de quoi aller prodiguer son sang à la tête de sa noblesse. Sa maîtresse, *Gabrielle d'Estrees*, lui prêta de l'argent pour hafarder ce sang, & son parlement lui en refusa.

Enfin, par des emprunts, par les soins infatigables, & par l'économie de ce *Rosni*, duc de *Sulli*, si digne de le servir, il vient à bout d'assembler une

florissante armée. Ce fut la seule, depuis trente ans, qui fût pourvue du nécessaire, & la première qui eût un hôpital réglé, dans lequel les blessés & les malades eurent le secours qu'on ne connaissait point encore. Chaque troupe auparavant avait soin de ses blessés comme elle pouvait, & le manque de soins avait fait périr autant de monde que les armes.

1597. Il reprend Amiens, à la vue de l'archiduc *Albert*,  
Septembre. & le contraint de se retirer. De là il court pacifier  
Amiens re- le reste du royaume : enfin toute la France est à  
pris. lui. Le pape, qui lui avait refusé une absolution  
aussi inutile que ridicule, quand il n'était pas  
affermi, la lui avait donnée quand il fut victorieux.  
Il ne restait qu'à faire la paix avec l'Espagne ; elle  
fut conclue à Vervins, & ce fut le premier traité  
Paix de Ver- avantageux que la France eût fait avec ses ennemis  
vins, 2 mai depuis *Philippe-Auguste*.  
1598.

Royaume  
rétabli.

Alors il met tous ses soins à policer, à faire fleurir ce royaume qu'il avait conquis : les troupes inutiles sont licenciées ; l'ordre dans les finances succède au plus odieux brigandage ; il paye peu à peu toutes les dettes de la couronne, sans fouler les peuples. Les payfans répètent encore aujourd'hui qu'il voulait *qu'ils eussent une poule au pot tous les dimanches* ; expression triviale, mais sentiment paternel. Ce fut une chose bien admirable que, malgré l'épuisement & le brigandage, il eût, en moins de quinze ans, diminué le fardeau des tailles de quatre millions de son temps, qui en feraient environ dix du nôtre ; que tous les autres droits fussent réduits à la moitié ; qu'il eût payé cent millions de dettes, qui aujourd'hui feraient environ deux cents

cinquante millions. Il racheta pour plus de cent cinquante millions de domaines , aujourd'hui aliénés : toutes les places furent réparées , les magasins , les arsenaux remplis , les grands chemins entretenus ; c'est la gloire éternelle du duc de *Sulli* & celle du roi , qui osa choisir un homme de guerre pour rétablir les finances de l'Etat , & qui travailla avec son ministre.

La justice est réformée , & ce qui était beaucoup plus difficile , les deux religions vivent en paix , au moins en apparence. Le commerce , les arts sont en honneur. Les étoffes d'argent & d'or , prosrites d'abord par un édit somptuaire , dans le commencement d'un règne difficile & dans la pauvreté , reparaissent avec plus d'éclat , & enrichissent Lyon & la France. Il établit des manufactures de tapisseries de haute-lice , en laine & en soie rehaussée d'or. On commence à faire de petites glaces dans le goût de Venise. C'est à lui seul qu'on doit les vers à soie , les plantations de mûriers , malgré les oppositions de *Sulli* , plus estimable dans sa fidélité & dans l'art de gouverner & de conserver les finances , que capable de discerner les nouveautés utiles.

*Henri* fait creuser le canal de Briare , par lequel on a joint la Seine & la Loire. Paris est agrandi & embelli : il forme la place royale : il restaure tous les ponts. Le faubourg Saint-Germain ne tenait point à la ville ; il n'était point pavé : le roi se charge de tout. Il fait construire ce beau pont , où les peuples regardent aujourd'hui sa statue avec tendresse. Saint-Germain , Monceaux , Fontainebleau , & surtout le Louvre , sont augmentés , & presqu'entièrement



bâtis. Il donne des logemens dans le Louvre, sous cette longue galerie qui est son ouvrage, à des artistes en tout genre, qu'il encourageait souvent de ses regards comme par des récompenses. Il est enfin le vrai fondateur de la bibliothèque royale.

Ordre,  
abondance,  
magnificence

Quand *Dom Pèdre de Tolède* fut envoyé par *Philippe III*, en ambassade, auprès de *Henri*, il ne reconnut plus cette ville, qu'il avait vue autrefois si malheureuse & si languissante : *C'est qu'alors le père de la famille n'y était pas*, lui dit *Henri*, & aujourd'hui qu'il a soin de ses enfans, ils prospèrent. Les jeux, les fêtes, les bals, les ballets introduits à la cour par *Catherine de Médicis*, dans les temps même de troubles, ornèrent, sous *Henri IV*, les temps de la paix & de la félicité.

*Henri* arbitre  
de l'Europe.

En faisant ainsi fleurir son Etat, il était l'arbitre des autres. Les papes n'auraient pas imaginé, du temps de la Ligue, que le *Béarnais* ferait le pacificateur de l'Italie, & le médiateur entre eux & Venise. Cependant, *Paul V* fut trop heureux d'avoir recours à lui, pour le tirer du mauvais pas où il s'était engagé en excommuniant le doge & le sénat, & en jetant ce qu'on appelle un interdit sur tout l'Etat vénitien, au sujet des droits incontestables que ce sénat maintenait avec sa vigueur accoutumée. Le roi fut l'arbitre du différent : celui que les papes avaient excommunié fit lever (d) l'excommunication de Venise.

(d) *Daniel* raconte une particularité qui paraît bien extraordinaire, & il est le seul qui la raconte. Il prétend que *Henri IV*, après avoir réconcilié le pape avec la république de Venise, gâta lui-même cet accommodement, en communiquant au nonce, à Paris, une lettre interceptée d'un prédicant de Genève, dans laquelle ce prêtre se vantait que le doge de Venise &

Il protégea la république naissante de la Hollande, l'aida de son épargne, & ne contribua pas peu à la faire reconnaître libre & indépendante par l'Espagne.

Sa gloire était donc affermie au dedans & au dehors de son royaume : il passait pour le plus grand homme de son temps. L'empereur *Rodolphe* n'eut de réputation que chez les physiciens & les chimistes. *Philippe II* n'avait jamais combattu ; il n'était après

Il est le plus grand homme de son temps.

plusieurs sénateurs étaient protestans dans le cœur, qu'ils n'attendaient que l'occasion favorable de se déclarer, que le père *Fulgentio*, de l'ordre des servites, le compagnon & l'ami du célèbre *Sarpi*, si connu sous le nom de *fra-Paolo*, travaillait efficacement dans cette vigne. Il ajoute que *Henri IV* fit montrer cette lettre au sénat par son ambassadeur, & qu'on en retrancha seulement le nom du doge accusé. Mais après que *Daniel* a rapporté la substance de cette lettre, dans laquelle le nom de *fra-Paolo* ne se trouve pas, il dit cependant que ce même *fra-Paolo* fut cité & accusé dans la copie de la lettre montrée au sénat. Il ne nomme point le pasteur calviniste qui avait écrit cette prétendue lettre interceptée. Il faut remarquer encore que dans cette lettre il était question des jésuites, lesquels étaient bannis de la république de Venise. Enfin *Daniel* emploie cette manœuvre, qu'il impute à *Henri IV*, comme une preuve du zèle de ce prince pour la religion catholique. C'eût été un zèle bien étrange dans *Henri IV*, de mettre ainsi le trouble dans le sénat de Venise, le meilleur de ses alliés, & de mêler le rôle méprisable d'un brouillon & d'un délateur au personnage glorieux de pacificateur. Il se peut faire qu'il y ait eu une lettre vraie ou supposée d'un ministre de Genève, que cette lettre même ait produit quelques petites intrigues fort indifférentes aux grands objets de l'histoire ; mais il n'est point du tout vraisemblable que *Henri IV* soit descendu à la bassesse dont *Daniel* lui fait honneur : il ajoute que *quiconque a des liaisons avec les hérétiques est de leur religion, ou n'en a point du tout*. Cette réflexion odieuse est même contre *Henri IV*, qui, de tous les hommes de son temps, avait le plus de liaisons avec les réformés. Il eût été à désirer que le P. *Daniel* fût entré plutôt dans les détails de l'administration de *Henri IV* & du duc de *Sulli* que dans ces petites choses qui montrent plus de partialité que d'équité, & qui décèlent malheureusement un auteur plus jésuite que citoyen. Le comte de *Boulainvilliers* a bien raison de dire qu'il est presque impossible qu'un jésuite écrive bien l'histoire de France.



tout qu'un tyran laborieux , sombre & diffimulé ; & sa prudence ne pouvait entrer en comparaison avec la valeur & la franchise de *Henri IV*, qui , avec ses vivacités , était encore aussi politique que lui. *Elisabeth* acquit une grande réputation ; mais n'ayant pas eu à surmonter les mêmes obstacles , elle ne pouvait avoir la même gloire. Celle qu'elle mérite fut obscurcie par les artifices de comédienne qu'on lui reprochait , & souillée par le sang de *Marie Stuart* , dont rien ne la peut laver. *Sixte-Quint* se fit un nom par les obélisques qu'il releva , & par les monumens dont il embellit Rome ; mais sans ce mérite , qui est bien loin d'être le premier , on ne l'aurait connu que pour avoir obtenu la papauté par quinze ans de fausseté , & pour avoir été sévère jusqu'à la cruauté.

Ses amours. Ceux qui reprochent encore à *Henri IV* ses amours si amèrement , ne font pas réflexion que toutes ses faiblesses furent celles du meilleur des hommes , & qu'aucune ne l'empêcha de bien gouverner. Il y parut assez , lorsqu'il se préparait à être l'arbitre de l'Europe , à l'occasion de la succession de Juliers. C'est une calomnie absurde de *le Vassor* & de quelques autres compilateurs , que *Henri* voulut entreprendre cette guerre pour la jeune princesse de *Condé*. Il faut en croire le duc de *Sulli* , qui avoue la faiblesse de ce monarque , & qui en même temps prouve que les grands desseins du roi n'avaient rien de commun avec la passion de l'amour. Ce n'était pas certainement pour la princesse de *Condé* que *Henri* avait fait le traité de *Querasque* , qu'il s'était assuré de tous les potentats d'Italie , de tous les

princes protestans d'Allemagne, & qu'il allait mettre le comble à sa gloire en tenant la balance de l'Europe entière.

Il était prêt à marcher en Allemagne, à la tête de quarante-fix mille hommes. Quarante millions en réserve, des préparatifs immenses, des alliances sûres, d'habiles généraux formés sous lui, les princes protestans d'Allemagne, la nouvelle république des Pays-Bas, prêts à le seconder, tout l'assurait d'un succès solide. La prétendue division de l'Europe, en quinze dominations, est reconnue pour une chimère qui n'entra point dans sa tête. S'il y avait jamais eu de négociation entamée sur un dessein si extraordinaire, on en aurait trouvé quelque trace en Angleterre, à Venise, en Hollande, avec lesquelles on suppose que *Henri* avait préparé cette révolution; il n'y en a pas le moindre vestige; le projet n'est ni vrai ni vraisemblable: mais par ses alliances, par ses armes, par son économie, il allait changer le système de l'Europe, & s'en rendre l'arbitre.

Chimère  
des partages  
de l'Europe.

Si on faisait ce portrait fidèle de *Henri IV* à un étranger de bon sens, qui n'eût jamais entendu parler de lui auparavant, & qu'on finît par lui dire: C'est-là ce même homme qui a été assassiné au milieu de son peuple, & qui l'a été plusieurs fois, & par des hommes auxquels il n'avait pas fait le moindre mal; il ne le pourrait croire.

C'est une chose bien déplorable, que la même religion qui ordonne, aussi-bien que tant d'autres, le pardon des injures, ait fait commettre depuis long-temps tant de meurtres, & cela en vertu de

cette feule maxime , que quiconque ne penfe pas comme nous eft réprouvé , & qu'il faut avoir les réprouvés en horreur.

Plusieurs  
attentats  
contre fa vie.

Ce qui eft encore plus étrange , c'eft que des catholiques conspirèrent contre les jours de ce bon roi depuis qu'il fut catholique. Le premier qui voulut attenter à fa vie , dans le temps même qu'il fe fait fon abjuration dans Saint-Denis , fut un malheureux de la lie du peuple , nommé *Pierre Barrière*. Il eut quelque fcrupule quand le roi eut abjuré ; mais il fut confirmé dans fon deffein par le plus furieux des Ligueurs , *Aubri* , curé de Saint-André-des-Arcs , par un capucin , par un prêtre habitué , & par *Varade* , recteur du collège des jéfuites. Le célèbre *Etienne Pâquier* , avocat-général de la chambre des comptes , protefte qu'il a fu de la bouche même de ce *Barrière* , que *Varade* l'avait encouragé à ce crime. Cette accusation reçoit un nouveau degré de probabilité par la fuite de *Varade* & du curé *Aubri* , qui fe réfugièrent chez le cardinal légat , & l'accompagnèrent dans fon retour à Rome , quand *Henri IV* entra dans Paris. Et enfin ce qui rend la probabilité encore plus forte , c'eft que *Varade* & *Aubri* furent depuis écartelés en effigie , par un arrêt du parlement de Paris , comme il eft rapporté dans le journal de *Henri IV*. *Daniel* fait des efforts pardonnables pour difculper le jéfuite *Varade* : les curés n'en font aucun pour justifier les fureurs des curés de ce temps-là ; la forbonne avoue les décrets puniffables qu'elle donna ; les dominicains conviennent aujourd'hui que leur confrère *Clément* affaffina *Henri III* , & qu'il fut exhorté à ce parricide par le prieur *Bourgoin*.

La vérité l'emporte sur tous les égards ; & cette même vérité prononce qu'aucun des ecclésiastiques d'aujourd'hui ne doit ni répondre ni rougir des maximes sanguinaires & de la superstition barbare de ses prédécesseurs , puisqu'il n'en est aucun qui ne les abhorre ; elle conserve seulement les monumens de ces crimes , afin qu'ils ne soient jamais imités. (4)

L'esprit de fanatisme était si généralement répandu qu'on séduisit un chartreux imbécille , nommé *Ouin* , & qu'on lui mit en tête d'aller plus vite au ciel en tuant *Henri IV*. Le malheureux fut enfermé comme un fou par ses supérieurs. Au commencement de 1599 , deux jacobins de Flandre , l'un nommé *Arger* , l'autre *Ridicovi* , originaire d'Italie , résolurent de renouveler l'action de *Jacques Clément* , leur

(4) M. de *Voltaire* connaissait mieux que personne la liaison étroite & nécessaire qui existe entre ces maximes séditieuses & celles de l'intolérance religieuse ; mais il fait ici au clergé de France , à la Sorbonne , aux jacobins , l'honneur de croire qu'ils les ont également abjurées.

Il n'est peut-être pas inutile d'observer que , dans les ouvrages où les curés de Paris reprochèrent aux jésuites la doctrine de l'homicide , ils avancèrent que l'assassinat n'est permis que dans le cas d'une révélation particulière , & que le droit de vie & de mort est le plus illustre avantage des souverains ; le génie de *Pascal* s'abaissait à mettre en bon français ces maximes non moins infensées qu'abominables.

Observons encore qu'avant les troubles religieux du seizième siècle , les papes & le clergé exhortaient les princes à employer les supplices contre les novateurs , sous prétexte que de l'indépendance religieuse on voudrait passer à l'indépendance politique. Quelques années après ils enseignèrent aux sujets à se révolter contre les princes hérétiques ou excommuniés. Maintenant ils sont revenus à la première maxime qu'ils cherchent à faire valoir contre les libres penseurs ; nous laissons aux princes à tirer la conséquence , & à juger quelle confiance ils doivent avoir à une société d'hommes qui prêche tour-à-tour le pour & le contre , & n'a été constante que dans les principes qui font un devoir de conscience d'employer la guerre ou les supplices pour maintenir son autorité.

confrère : le complot fut découvert ; ils expièrent à la potence le crime qu'ils n'avaient pu exécuter. Leur supplice n'effraya pas un frère capucin de Milan , qui vint à Paris dans le même dessein , & qui fut  
 1595. pendu comme eux. Un vicaire de Saint-Nicolas-des-  
 1596. champs , un tapissier , méditèrent le même crime , & périrent du même supplice.

L'assassinat commis par *Jean Châtel* est celui de  
 1594. tous qui démontre le plus quel esprit de vertige  
 27 décembre régnait alors. Né d'une honnête famille , de parens riches , bien élevé par eux , jeune , sans expérience ,  
*Jean Châtel.* n'ayant pas encore dix-neuf ans , il n'était pas possible qu'il eût formé de lui-même cette résolution désespérée. On fait que , dans le louvre même , il donna un coup de couteau au roi , & qu'il ne le frappa qu'à la bouche , parce que ce bon prince , qui embrassait tous ses serviteurs lorsqu'ils venaient lui faire leur cour après quelque absence , se baissait alors pour embrasser *Montigni*.

Il soutint , à son premier interrogatoire , qu'il avait fait une bonne action , & que le roi n'étant pas encore absous par le pape , il pouvait le tuer en conscience : par cela seul la séduction était prouvée.

Il avait étudié long-temps au collège des jésuites. Parmi les superstitions dangereuses de ces temps , il y en avait une capable d'égarer les esprits ; c'était une *chambre de méditations* dans laquelle on enfermait un jeune homme : les murs étaient peints de représentations de démons , de tourmens & de flammes , éclairés d'une lueur sombre : une imagination sensible & faible en était souvent frappée jusqu'à la démence. Cette démence fut au point dans la tête

de

de ce malheureux , qu'il crut qu'il se rachèterait de l'enfer en assassinant son souverain. Tant la fureur religieuse troublait encore les têtes ; tant le fanatisme inspirait une férocité absurde !

Il est indubitable que les juges auraient manqué à leur devoir , s'ils n'avaient pas fait examiner les papiers des jésuites , surtout après que *Jean Châtel* eut avoué qu'il avait souvent entendu dire , chez quelques-uns de ces religieux , qu'il était permis de tuer le roi.

On trouva dans les écrits du professeur *Guignard* Jean Châtel & le jésuite Guignard. ces propres paroles , de sa main : que *ni Henri III* , *ni Henri IV* , *ni la reine Elisabeth* , *ni le roi de Suède* , *ni l'électeur de Saxe* , n'étaient point de véritables rois ; que *Henri III* était un *Sardanapale* , le *Béarnais* un *renard* , *Elisabeth* une *louve* , le *roi de Suède* un *griffon* , & l'*électeur de Saxe* un *porc* : cela s'appelait de l'éloquence. *Jacques Clément* , disait-il , a fait un acte héroïque , inspiré par le *S<sup>t</sup> Esprit* : si on peut guerroyer le *Béarnais* , qu'on le guerroye ; si on ne peut le guerroyer , qu'on l'assassine.

*Guignard* était bien imprudent de n'avoir pas brûlé cet écrit dans le moment qu'il apprit l'attentat de *Châtel*. On se fait de sa personne & de celle de *Guéret* , professeur d'une science absurde qu'on nommait *philosophie* , & dont *Châtel* avait été long-temps l'écolier. *Guignard* fut pendu & brûlé ; & *Guéret* , n'ayant rien avoué à la question , fut seulement condamné à être banni du royaume avec tous les frères nommés *jésuites*.

Il faut que le préjugé mette sur les yeux un bandeau bien épais , puisque le jésuite *Fouveney* , dans *Essai sur les mœurs* , &c. Tome IV. C



Le jésuite  
Jouveny juf-  
tifie le jésuite  
Guignard.

fon histoire de la compagnie de JESUS , compare *Guignard & Guéret aux premiers chrétiens persécutés par Néron*. Il loue surtout *Guignard* de n'avoir jamais voulu demander pardon au roi & à la justice , lorsqu'il fit amende honorable , la torche au poing , ayant au dos ses écrits. Il fait envisager *Guignard* comme un martyr qui demande pardon à DIEU , parce qu'après tout il pouvait être pécheur ; mais qui ne peut , malgré sa conscience , avouer qu'il a offensé le roi. Comment aurait-il donc pu l'offenser davantage , qu'en écrivant qu'il fallait le tuer , à moins qu'il ne l'eût tué lui-même ? *Jouveny* regarde l'arrêt du parlement comme un jugement très-inique : *Meminimus* , dit-il , & *ignoscimus* ; nous nous en souvenons , & nous le pardonnons. Il est vrai que l'arrêt était sévère , mais assurément il ne peut paraître injuste , si on considère les écrits du jésuite *Guignard* , les emportemens du nommé *Hay* , autre jésuite , la confession de *Jean Châtel* , les écrits de *Tollet* , de *Bellarmin* , de *Mariana* , d'*Emmanuel Sa* , de *Suarès* , de *Salmeron* , de *Molina* ; les lettres des jésuites de Naples , & tant d'autres écrits dans lesquels on trouve cette doctrine du régicide. Il est très-vrai qu'aucun jésuite n'avait conseillé *Châtel* ; mais aussi il est très-vrai que , tandis qu'il étudiait chez eux , il avait entendu cette doctrine qui alors était trop commune. Il est encore très-vrai que les jésuites se souvenaient que le jésuite *Guignard* avait été pendu & brûlé ; mais il est très-faux qu'ils le pardonnassent.

Jésuites  
chassés.

Comment peut-on trouver trop injuste , dans de pareils temps , le bannissement des jésuites , quand on ne se plaint pas de celui du père & de la mère

de *Jean Châtel*, qui n'avaient d'autre crime que d'avoir mis au monde un malheureux dont on aliéna l'esprit ? Ces parens infortunés furent condamnés au bannissement & à une amende ; on démolit leur maison , & on éleva à la place une pyramide , où l'on grava le crime & l'arrêt ; il y était dit : *La cour a banni en outre cette société d'un genre nouveau & d'une superstition diabolique , qui a porté Jean Châtel à cet horrible parricide.* Ce qui est encore bien digne de remarque , c'est que l'arrêt du parlement fut mis à l'*Index* de Rome. Tout cela démontre que ces temps étaient ceux du fanatisme ; que si les jésuites avaient , comme les autres , enseigné des maximes affreuses , ils paraissaient plus dangereux que les autres , parce qu'ils élevaient la jeunesse ; qu'ils furent punis pour des fautes passées , qui , trois ans auparavant , n'étaient pas regardées dans Paris comme des fautes , & qu'enfin le malheur des temps rendit cet arrêt du parlement nécessaire.

Il l'était tellement , qu'on vit paraître alors une apologie pour *Jean Châtel*, dans laquelle il est dit que *son parricide est un acte vertueux , généreux , héroïque , comparable aux plus grands de l'histoire sacrée & profane , & qu'il faut être athée pour en douter.* Il n'y a , dit cette apologie , qu'un point à redire , c'est que *Châtel n'a pas mis à chef son entreprise , pour envoyer le méchant en son lieu , comme Judas.*

Apologie de  
*Châtel.*

Cette apologie fait voir clairement que si *Guignard* ne voulut jamais demander pardon au roi , c'est qu'il ne le reconnaissait pas pour roi. *La constance de ce saint homme.*, dit l'auteur , *ne voulut jamais reconnaître celui que l'Eglise ne reconnaissait pas ; & , quoique les*



*juges aient brûlé son corps & jeté ses cendres au vent , son sang ne laissera de bouillonner contre ces meurtriers devant le Dieu Sabaoth , qui saura le leur rendre.*

Tel était l'esprit de la Ligue , tel l'esprit monacal , tel l'abus exécration de la religion si mal entendue , & tel a subsisté cet abus jusqu'à ces derniers temps.

Livre du  
jésuite *la*  
*Croix.*

On a vu encore de nos jours un jésuite , nommé *la Croix* , théologien de Cologne , réimprimer & commenter je ne fais quel ouvrage d'un ancien jésuite nommé *Bussembaum* ; ouvrage qui eût été aussi ignoré que son auteur & son commentateur , si on n'y avait pas déterré par hasard la doctrine la plus monstrueuse de l'homicide & du régicide.

Il est dit dans ce livre qu'un homme proscrit par un prince ne peut être assassiné légitimement que dans le territoire du prince , mais qu'un souverain proscrit par le pape doit être assassiné partout , parce que le pape est souverain de l'univers , & qu'un homme chargé de tuer un excommunié , quel qu'il soit , peut donner cette commission à un autre , & que c'est un acte de charité d'accepter cette commission.

Il est vrai que les parlemens ont condamné ce livre abominable ; il est vrai que les jésuites de France ont détesté publiquement ces propositions : mais enfin ce livre , nouvellement réimprimé avec des additions , prouve assez que ces maximes infernales ont été longtemps gravées dans plus d'une tête , que ces maximes mêmes ont été regardées comme sacrées , comme des points de religion ; & que par conséquent les lois ne pouvaient s'élever avec trop de rigueur contre les docteurs du régicide.

*Henri IV* fut enfin la victime de cette étrange <sup>Ravaillac tue</sup> théologie chrétienne. *Ravaillac* avait été quelque <sup>Henri IV, 14</sup> temps feuillant, & son esprit était encore échauffé <sup>mai 1610,</sup> de tout ce qu'il avait entendu dans sa jeunesse. <sup>à 4 heures</sup> Jamais, dans aucun siècle, la superstition n'a produit <sup>du soir</sup> de pareils effets. Ce malheureux crut précisément, comme *Jean Châtel*, qu'il apaiserait la justice divine en tuant *Henri IV*. Le peuple disait que ce roi allait faire la guerre au pape, parce qu'il allait secourir les protestans d'Allemagne. L'Allemagne était divisée par deux Liges, dont l'une était l'évangélique, composée de presque tous les princes protestans; l'autre était la catholique, à la tête de laquelle on avait mis le nom du pape. *Henri IV* protégeait la Lige protestante: voilà l'unique cause de l'assassinat. Il faut en croire les dépositions constantes de *Ravaillac*. Il assura, sans jamais varier, qu'il n'avait aucun complice, qu'il avait été poussé à ce régicide par un instinct dont il ne put être le maître. Il signa son interrogatoire, dont quelques feuilles furent retrouvées, en 1720, par un greffier du parlement; je les ai vues: cet abominable nom est peint parfaitement, & il y a au-dessous de la même main: *Que toujours dans mon cœur JESUS soit le vainqueur*; nouvelle preuve que ce monstre n'était qu'un furieux imbécille.

On fait qu'il avait été feuillant, dans un temps où ces moines étaient encore des Ligueurs fanatiques. C'était un homme perdu de crimes & de superstitions. Le conseiller *Matthieu*, historiographe de France, qui lui parla long-temps, au petit hôtel de Retz, près du Louvre, dit dans sa relation que ce misérable avait

été tenté depuis trois ans de tuer *Henri IV*. Lorsqu'un conseiller du parlement lui demanda, dans cet hôtel de Retz, en présence de *Matthieu*, comment il avait pu mettre la main sur le roi très-chrétien : *C'est à savoir*, dit-il, *s'il est très-chrétien*.

La fatalité de la destinée se fait sentir ici plus qu'en aucun autre événement. C'est un maître d'école d'Angoulême, qui, sans conspiration, sans complice, sans intérêt, tue *Henri IV*, au milieu de son peuple, & change la face de l'Europe.

Procès de  
Ravaillac.

On voit par les actes de son procès, imprimés en 1611, que cet homme n'avait en effet d'autres complices que les sermons des prédicateurs, & les discours des moines. Il était très-dévoit, se faisait l'oraison mentale & jaculatoire ; il avait même des visions célestes. Il avoue qu'après être sorti des feuilans il avait eu souvent l'envie de se faire jésuite. Son aveu porte que son premier dessein était d'engager le roi à proscrire la religion réformée, & que même, pendant les fêtes de Noël, voyant passer le roi, en carrosse, dans la même rue où il l'affassina depuis, il s'écria : *Sire, au nom de notre Seigneur JESUS-CHRIST, & de la sacrée Vierge Marie, que je parle à vous !* qu'il fut repoussé par les gardes ; qu'alors il retourna dans Angoulême, sa patrie, où il avait quatre-vingts écoliers ; qu'il s'y confessa & communia souvent. Il est prouvé que son crime ne fut conçu dans son esprit qu'au milieu des actes réitérés d'une dévotion sincère. Sa réponse, dans son second interrogatoire, porte ces propres mots : *Personne quelconque ne l'a conduit à ce faire que le commun bruit des soldats qui disaient que si le roi voulait faire la guerre contre le saint-père, ils l'y*

*assisteraient & mourraient pour cela; à laquelle raison s'est laissé aller à la tentation qui l'a porté de tuer le roi, parce que faisant la guerre contre le pape, c'est la faire contre DIEU, d'autant que le pape est DIEU, & DIEU est le pape. Ainsi tout concourt à faire voir que Henri IV n'a été en effet assassiné que par les préjugés qui depuis si long-temps ont aveuglé les hommes & défolé la terre. On osa imputer ce crime à la maison d'Autriche, à Marie de Médicis, épouse du roi, à Balzac d'Entragues, sa maîtresse, au duc d'Epéron; conjectures odieuses, que Mézerai & d'autres ont recueillies sans examen, qui se détruisent l'une par l'autre, & qui ne servent qu'à faire voir combien la malignité humaine est crédule.*

Il est très-avéré qu'on parlait de sa mort prochaine, dans les Pays-Bas, avant le coup de l'assassin. Il n'est pas étonnant que les partisans de la Ligue catholique, en voyant l'armée formidable qu'il allait commander, eussent dit qu'il n'y avait que la mort de *Henri* qui pût les sauver. Eux & les restes de la Ligue souhaitaient quelque *Clément*, quelque *Gerard*, quelque *Châtel*. On passa aisément du désir à l'espérance; ces bruits se répandirent, ils allèrent aux oreilles de *Ravaillac* & le déterminèrent.

Il est encore certain qu'on avait prédit à *Henri* qu'il mourrait en carrosse. Cette idée venait de ce que ce prince, si intrépide ailleurs, était toujours inquiet de la crainte de verser, quand il était en voiture. Cette faiblesse fut regardée par les astrologues comme un pressentiment; & l'aventure la moins vraisemblable justifia ce qu'ils avaient dit au hasard.

*Ravaillac* ne fut que l'instrument aveugle de l'esprit du temps, qui n'était pas moins aveugle. Ce *Barrière*, ce *Châtel*, ce chartreux nommé *Ouin*, ce vicaire de Saint-Nicolas-des-Champs, pendu en 1595; enfin, jusqu'à un malheureux qui était ou qui contrefaisait l'insensé, d'autres, dont le nom m'échappe, méditèrent le même assassinat; presque tous jeunes & tous de la lie du peuple: tant la religion devient fureur dans la populace & dans la jeunesse! De tous les assassins de cette espèce que ce siècle affreux produisit, il n'y eut que *Poltrou de Méré* qui fût gentilhomme. J'en excepte ceux qui avaient tué le duc de *Guise*, par ordre de *Henri III*: ceux-là n'étaient pas fanatiques; ils n'étaient que de lâches mercenaires.

Le tombeau  
de *Henri IV*  
embrassé &  
arrosé de lar-  
mes, au servi-  
ce de la reine  
de France, en  
1768.

Il n'est que trop vrai que *Henri IV* ne fut ni connu ni aimé pendant sa vie. Le même esprit qui prépara tant d'assassinats souleva toujours contre lui la faction catholique; & son changement nécessaire de religion lui aliéna les réformés. Sa femme, qui ne l'aimait pas, l'accabla de chagrins domestiques. Sa maîtresse même, la marquise de *Verneuil*, conspira contre lui: la plus cruelle satire qui attaqua ses mœurs & sa probité fut l'ouvrage d'une princesse de *Conti*, sa proche parente. Enfin, il ne commença à devenir cher à la nation que quand il eut été assassiné. La régence inconsidérée, tumultueuse & infortunée de sa veuve augmenta les regrets de la perte de son mari. Les mémoires du duc de *Sully* développèrent toutes ses vertus & firent pardonner ses faiblesses. Plus l'histoire fut approfondie, plus il fut aimé. Le siècle de *Louis XIV* a été beaucoup plus grand sans doute que le sien;

mais *Henri IV* est jugé beaucoup plus grand que *Louis XIV*. Enfin, chaque jour ajoutant à sa gloire, l'amour des Français pour lui est devenu une passion. On en a vu depuis peu un témoignage singulier à Saint-Denis. Un évêque du Puy en Velay prononçait l'oraison funèbre de la reine, épouse de *Louis XV*. L'orateur n'attachant pas assez les esprits, quoiqu'il fit l'éloge d'une reine chérie, une cinquantaine d'auditeurs se détacha de l'assemblée pour aller voir le tombeau de *Henri IV*. Ils se mirent à genoux autour du cercueil, ils répandirent des larmes, on entendit des exclamations : jamais il n'y eut de plus véritable apothéose.

## A D D I T I O N

au chapitre CLXXIV de HENRI IV.

VOICI plusieurs lettres écrites de la main de *Henri IV* à *Corisande d'Andouin*, veuve de *Philibert*, comte de Grammont. Elles sont toutes sans date ; mais on verra aisément, par les notes, dans quel temps elles furent écrites. Il y en a de très-intéressantes, & le nom de *Henri IV* les rend précieuses.

## P R E M I E R E L E T T R E.

IL ne se fauve point de laquais, ou pour le moins fort peu, qui ne soient dévalisés, ou les lettres ouvertes. Il est arrivé sept ou huit gentilshommes de ceux qui étaient à l'armée étrangère, qui assurent, comme est vrai,



( car l'un est M. de *Monlouet*, frère de *Rambouillet*, qui était un des députés pour traiter ) qu'il n'y a pas dix gentilshommes qui aient promis de ne porter les armes. M. de *Bouillon* n'a point promis : bref, il ne s'est rien perdu qui ne se découvre pour de l'argent. M. de *Mayenne* a fait un acte de quoi il ne fera guère loué ; il a tué *Sacremore* ( lui demandant récompense de ses services ) à coups de poignard : l'on me mande que ne le voulant contenter, il craignit qu'étant mal content, il ne découvrit ses secrets, qu'il savait tout, même l'entreprise contre la personne du roi, de quoi il était chef de l'exécution. (a) DIEU les veut vaincre par eux-mêmes, car c'était le plus utile serviteur qu'ils eussent : il fut enterré qu'il n'était pas encore mort. Sur ce mot vient d'arriver *Morlas*, & un laquais de mon cousin qui ont été dévalisés des lettres & des habillemens. M. de *Turenne* fera ici demain : il a pris autour de *Fizac* dix-huit forts, en trois jours ; je ferai peut-être quelque chose de meilleur bientôt, s'il plaît à DIEU. Le bruit de ma mort allant à *Hay*, à *Maux*, a couru à *Paris*, & quelques *prêcheurs en leurs sermons la mettaient pour un des bonheurs que DIEU leur avait envoyé. Adieu, mon ame, je vous baise un million de fois les mains. Ce 14 janvier.*

### DEUXIEME LETTRE. (b)

POUR achever de me peindre, il m'est arrivé un des plus extrêmes malheurs que je pouvais craindre, qui est la mort subite de M. le Prince ; je le plains comme ce qu'il me devait être, non comme ce qu'il m'était : je

(a) Rien n'est si curieux que cette anecdote. Ce *Sacremore* était *Birague* de son nom. Cette aventure prouve que le duc de *Mayenne* était bien plus méchant & plus cruel que tous les historiens ne le dépeignent ; ce qui n'est pas extraordinaire dans un chef de parti. La lettre est de 1587.

(b) Mars 1588.



fuis à cette heure la seule butte où visent tous les perfides de la messe. Ils l'ont empoisonné, les traîtres ; si est-ce que DIEU demeurera le maître, & moi par sa grace l'exécuteur ? Ce pauvre prince, non de cœur, jeudi ayant couru la bague, soupa se portant bien ; à minuit lui prit un vomissement qui lui dura jusqu'au matin ; tout le vendredi il demeura au lit, le soir il soupa, & ayant bien dormi, il se leva le samedi matin, dina debout, & puis joua aux échecs ; il se leva de sa chaise, se mit à se promener par sa chambre, devisant avec l'un & l'autre : tout d'un coup il dit, baillez-moi ma chaise, je sens une grande faiblesse ; il ne fut pas assis qu'il perdit la parole, & soudain après il rendit l'ame assis. Les marques du poison sortirent soudain ; il n'est pas croyable l'étonnement que cela a porté en ce pays-là. Je pars dès l'aube du jour pour y aller pourvoir en diligence. Je me vois bien en chemin d'avoir bien de la peine ; priez DIEU hardiment pour moi ; si j'en échappe, il faudra bien que ce soit lui qui me gardait, dont je suis peut être plus près que je ne pense ; je vous demeurerai fidèle esclave. Bon soir, mon ame, je vous baise un million de fois les mains.

Voyez la  
lettre sui-  
vante.

## T R O I S I E M E L E T T R E. (c)

IL m'arriva hier, l'un à midi, l'autre à soir, deux courriers de Saint-Jean ; le premier nous dit, comme *Belcastel*, page de madame la princesse, & son valet de chambre, s'en étaient fuis soudain, après avoir cru mort leur maître, avaient trouvé deux chevaux valant deux cents écus, à une hôtellerie du faubourg, que l'on y tenait, il y avait quinze jours ; & avaient chacun une malette pleine d'argent : enquis l'hôte, dit que c'était un nommé

(c) Celle-ci est du mois de mars 1588.

*Brillant* (d) qui lui avait baillé les chevaux , & lui allait dire tous les jours qu'ils fussent bien traités , que s'il baille aux autres chevaux quatre mesures d'avoine , qu'il leur en baille huit , qu'il payerait aussi le double. Ce *Brillant* (e) est un homme que madame la princesse a mis dans la maison , & lui faisait tout gouverner. Il fut soudain pris , confesse avoir baillé mille écus au page , & lui avoir acheter ses chevaux par le commandement de sa maîtresse pour aller en Italie. Le second confirme , & dit de plus , qu'on avait fait écrire par ce *Brillant* au valet de chambre , qu'on savait être à Poitiers , par où il lui mandait être à deux cents pas de la porte , qu'il voulait parler à lui. L'autre fortit soudain , l'embuscade qui était là le prit , & fut mené à Saint-Jean. Il n'avait été encore ouï , mais , disait-il à ceux qui le menaient , ah ! que Madame est méchante ! que l'on prenne son tailleur , je dirai tout , sans gêner , ce qui fut fait.

Voilà ce qu'on a fait jusqu'à cette heure ; je ne me trompe guère en mes jugemens ; c'est une dangereuse bête qu'une mauvaise femme. *Tous ces empoisonneurs sont tous papistes* ; voilà les instructions de la dame. J'ai découvert un tueur pour moi , (f) DIEU m'en gardera , & je vous en manderai bientôt davantage. Les gouverneurs & les capitaines de Taillebourg ont envoyé deux soldats , & écrit qu'ils n'ouvriraient leur place qu'à moi , de quoi

(d) *Brillant* , contrôleur de la maison du prince de Condé , est mal-à-propos nommé *Brillaud* par les historiens.

(e) Il fut écartelé à Saint-Jean d'Angeli , sans appel , par sentence du prévôt , & par cette même sentence la princesse de Condé fut condamnée à garder la prison jusqu'après son accouchement. Elle accoucha au mois d'août de *Henri de Condé* , premier prince du sang. Elle appela à la cour des pairs ; mais elle resta prisonnière , sous la garde de *Sainte-Même* , dans Angeli , jusqu'en l'année 1596. *Henri IV* fit supprimer alors les procédures.

(f) C'est à Nérac qu'on découvrit un assassin , lorrain de nation , envoyé par les prêtres de la Ligue. On attenta plus de cinquante fois sur la vie de ce grand & bon prince : *Tantum religio potuit suadere malorum !*

je suis fort aise. Les ennemis les pressent , & ils sont si pressés à la vérification de ce fait , qu'ils ne leur donnent nul empêchement ; ils ne laissent sortir aucun homme vivant de Saint-Jean que ceux qu'ils m'envoient. M. de *la Trimouille* y est, lui vingtième seulement. L'on m'écrira que si je tardais beaucoup il y pourrait avoir beaucoup de mal , & grand ; cela me fait hâter , de façon que je prendrai vingt maîtres & moi , & irai jour & nuit pour être de retour à Sainte-Foi , à l'assemblée. Mon ame , je me porte assez bien de corps , mais fort affligé de l'esprit ; aimez-moi , & me le faites paraître , ce me sera une grande consolation ; pour moi je ne manquerai point à la fidélité que je vous ai vouée : sur cette vérité , je vous baise un million de fois les mains.

*Daymet , ce 13 mars.*

#### QUATRIEME LETTRE.

J'ARRIVAI hier au soir au lieu de Pons , où il m'arriva des nouvelles de Saint-Jean par où les soupçons croissent du côté que les avis peu juger. Je verrai tout demain ; j'apprends fort la vue des fidèles serviteurs de la maison , car c'est à la vérité le plus extrême deuil qui se soit jamais vu. Les prédicateurs romains prêchent tout haut dans les villes d'ici à l'entour qu'il n'y en a plus qu'une à voir , canonisent ce bel acte & celui qui l'a fait , admonestent tout bon catholique de prendre exemple à une si chrétienne entreprise , & vous êtes de cette religion ! Certes , mon cœur , c'est un beau sujet , & notre misère pour faire paraître votre piété & votre vertu ; n'attendez pas à une autre fois à jeter ce froc aux orties ; mais je vous dis vrai. Les querelles de M. d'*Epernon* avec le maréchal d'*Aumont* & *Crillon* troublent fort la cour , d'où je saurai tous les jours des nouvelles , & vous les manderai. L'homme de qui vous a parlé *Briquesière* m'a fait

de méchans tours que j'ai fu & avéré depuis deux jours. Je finis là , allant monter à cheval ; je te baïse , ma chère maitresse , un million de fois les mains. *Ce 17 mars.*

### CINQUIEME LETTRE.

**D**I E U fait quel regret ce m'est de partir d'ici sans vous aller baïser les mains ; certes , mon cœur , j'en suis au grabat. Vous trouverez étrange ( & direz que je me suis point trompé ) ce que *Liceran* vous dira. Le diable est déchainé , je suis à plaindre , & est merveille si je ne suc-combe sous le faix. Si je n'étais huguenot , je me ferais turc. Ah ! les violentes épreuves par où l'on fonde ma cervelle ! je ne puis faillir d'être bientôt fol ou habile homme ; cette année fera ma pierre de touche ; c'est un mal bien douloureux que le domestique. Toutes les gehennes que peuvent recevoir un esprit sont sans cesse exercées sur le mien , je dis toutes ensemble. Plaignez-moi , mon ame , & ne portez point votre espèce de tourmens ; c'est celui que j'apprehende le plus. Je pars vendredi , & vais à Clérac : je retiendrai votre précepte de me taire. Croyez que rien qu'un manquement d'amitié ne me peut faire changer de résolution que j'ai d'être éternellement à vous , non toujours esclave , mais bien forçaire. Mon tout , aimez-moi ; votre bonne grace est l'appui de mon esprit au choc de mon affliction ; ne me refusez ce soutien. Bon soir , mon ame , je te baïse les pieds un million de fois.

*De Nérac , ce 8 mars , à minuit.*

## S I X I E M E L E T T R E.

**N**E vous manderé jamais que prises de villes & forts ? En huit jours se sont rendus à moi Saint-Mexant & Maillefaye, & espérez devant la fin de ce mois que vous oyerez parler de moi. (g) Le roi triomphe, il a fait garoter en prison le cardinal de *Guise*, puis montre sur la place vingt-quatre heures le président de *Neuilly*, & le prévôt des marchands pendu, & le secrétaire de M. de *Guise* & trois autres. La reine sa mère lui dit, mon fils, octroyez-moi une requête que je vous veux faire ; selon ce que fera, Madame ; c'est que me donniez M. de *Nemours* & le prince de *Guise* ; ils sont jeunes, ils vous feront un jour service. Je le veux bien, dit-il, Madame, je vous donne les corps & en retiendrai les lettres. Il a envoyé à Lyon pour attraper le duc de *Mayenne*, l'on ne fait ce qu'il en est réuffi ; l'on se bat à Orléans, & encore plus près d'ici à Poitiers, d'où je ne ferai demain qu'à sept lieues. Si le roi le voulait, je les mettrais d'accord. Je vous plains, s'il fait tel temps où vous êtes qu'ici, car il y a dix jours qu'il ne dégèle point. Je n'attends que l'heure d'ouïr dire que l'on aura envoyé étrangler la roine de *Navarre* : (h) cela avec la

(g) Cette lettre doit être écrite trois ou quatre jours après l'assassinat du duc de *Guise* ; mais on le trompa sur l'exécution prétendue du président *Neuilli* & de *la Chapelle-Marteau*. *Henri III* les tint en prison ; ils méritaient d'être pendus, mais ils ne le furent pas. Il ne faut pas toujours croire ce que les rois écrivent ; ils ont souvent de mauvaises nouvelles. Cette erreur fut probablement corrigée dans les lettres qui suivirent, & que nous n'avons point. Ce *Neuilli* & ce *Marteau* étaient des Ligueurs outrés, qui avaient massacré beaucoup de réformés & de catholiques attachés au roi, dans la journée de la Saint-Barthelemi. *Rose*, évêque de Senlis, ce ligueur furieux, séduisit la fille du président *Neuilli*, & lui fit un enfant. Jamais on ne vit plus de cruautés & de debauches.

(h) C'est de sa femme dont il parle ; elle était liée avec les *Guises*, & la reine *Catherine*, sa mère, était alors malade à la mort.

mort de sa mère me ferait bien chanter les cantiques de *Siméon*. C'est une lettre trop longue pour homme de guerre. Bon soir, mon ame, je te baise un million de fois; aimez-moi comme vous en avez fujet: c'est le premier de l'an. Le pauvre *Caramburu* est borgne, & *Fleurimont* s'en va mourir.

### S E P T I E M E L E T T R E .

**M**ON ame, je vous écris de Blois, (i) où il y a cinq mois que l'on me condamnait hérétique, & indigne de succéder à la couronne, & j'en suis à cette heure le principal pilier. Voyez les œuvres de DIEU envers ceux qui se font fiés en lui, car il y avait rien qui eût tant d'apparence de force qu'un arrêt des Etats; cependant j'en appelais devant celui qui peut tout; (ainsi font bien d'autres:) qui a revu le procès, & cassé les arrêts des hommes, m'a remis en mon droit, & crois que ce fera aux dépens de mes ennemis; tant mieux pour vous; ceux qui se fient en DIEU il les conserve & ne sont jamais confus; voilà à quoi vous devriez songer. Je me porte très-bien, DIEU merci, vous jurant avec vérité que je n'aime, ni honore rien au monde comme vous; il n'y a rien qui n'y paraisse, & vous garderai fidélité jusqu'au tombeau. Je m'en vais à Boisjeancy, où je crois que vous oyerez bientôt parler de moi, je n'en doute point: d'une autre façon, je fais état de faire venir ma sœur bientôt, résolvez-vous de venir avec elle. Le roi m'a parlé de la dame d'Auvergne; je crois que je lui ferai faire un mauvais faut. Bon jour, mon cœur; je te baise un million de fois, ce 18 mai, celui qui est lié avec vous d'un lien indissoluble.

(i) C'est furement sur la fin d'avril 1589. Il était alors à Blois avec *Henri III*.

### HUITIEME



## HUITIEME LETTRE.

**V**OUS entendrez de ce porteur l'heureux succès que DIEU nous a donné au plus furieux combat (*k*) qui se soit donné de cette guerre : il vous dira aussi comme MM. de *Longueville*, de *la Noue* & autres ont triomphé près de Paris. Si le roi use de diligence, comme j'espère, nous verrons bientôt le clocher de Notre - Dame de Paris. Je vous écris il n'y a que deux jours par *Petit-Jean*. DIEU veuille que cette semaine nous fassions encore quelque chose d'also signalé que l'autre. Mon cœur, aimez-moi toujours comme vôtre, car je vous aime comme mienne : sur cette vérité je vous baise les mains. Adieu, mon ame.

*C'est le 20 mai, de Boisjeancy.*

## NEUVIEME LETTRE.

**R**ENVOYEZ-MOI *Briquefière*, & il s'en retournera avec tout ce qu'il vous faut, hormis moi. Je suis très-fâché, affligé de la perte de mon petit, qui mourut hier ; à votre avis ce que serait d'un légitime ! (*l*) Il commençait à parler. Je ne fais si c'est par acquit que vous m'avez écrit par *Doifil*, c'est pourquoi je fais la réponse que vous verrez sur votre lettre, par celui que je désire qu'il vienne, mandez-m'en votre volonté. Les ennemis sont devant *Montégu*, où ils seront bien mouillés ; car il n'y a couvert à demi-lieue autour. L'assemblée sera achevée dans douze jours. Il m'arriva hier force nouvelles de *Blois* ; je vous envoie un extrait des plus véritables : tout à cette heure me vient d'arriver un homme de

(*k*) Ce combat est celui du 18 mai 1589, où le comte de *Châtillon* défit les ligueurs dans une mêlée très-acharnée.

(*l*) C'était un fils qu'il avait de *Corisande*.



## 48 LETTRES DE HENRI IV.

Montégu ; ils ont fait une très-belle sortie , & tué force ennemis ; je mande toutes mes troupes , & espère , si ladite place peut tenir quinze jours , y faire quelques bons coups. Ce que je vous ai mandé ne vouloir mal à personne est requis pour votre contentement & le mien ; je parle à cette heure à vous-même étant mienne. Mon ame , j'ai un ennui étrange de vous voir. Il y a ici un homme qui porte des lettres à ma sœur du roi d'Ecosse ; il presse plus que jamais du mariage ; il s'offre à me venir servir avec six mille hommes à ses dépens , ( *m* ) & venir lui-même offrir son service ; il s'en va infailliblement roi d'Angleterre ; préparez ma sœur à lui vouloir du bien , lui remontrant l'état auquel nous sommes , la grandeur de ce prince avec sa vertu ; je ne lui en écris point , ne lui en parlez que comme discourant , qu'il est temps de la marier , & qu'il n'y a parti que celui-là , car de nos parens c'est pitié. Adieu , mon cœur , je te baise cent millions de fois. *Ce dernier décembre.*

( *m* ) Voilà une anecdote bien singulière , & que tous les historiens ont ignorée : cela veut dire qu'il serait un jour roi d'Angleterre , parce que la reine *Elisabeth* n'avait point d'enfans. C'était ce même roi que *Henri IV* appela toujours depuis *maître Jacques*. Cette lettre doit être de 1588.

## C H A P I T R E C L X X V .

*De la France, sous Louis XIII, jusqu'au ministère du cardinal de Richelieu. Etats-généraux tenus en France. Administration malheureuse. Le maréchal d'Ancre assassiné; sa femme condamnée à être brûlée. Ministère du duc de Luines. Guerres civiles. Comment le cardinal de Richelieu entra au conseil.*

ON vit après la mort de *Henri IV* combien la puissance, la considération, les mœurs, l'esprit d'une nation, dépendent souvent d'un seul homme. Il tenait, par une administration douce & forte, tous les ordres de l'Etat réunis, toutes les factions assoupies, les deux religions dans la paix, les peuples dans l'abondance. La balance de l'Europe était dans sa main, par ses alliances, par ses trésors & par ses armes. Tous ces avantages sont perdus dès la première année de la régence de sa veuve, *Marie de Médicis*. Le duc d'*Epernon*, cet orgueilleux mignon de *Henri III*, ennemi secret de *Henri IV*, déclaré ouvertement contre ses ministres, va au parlement, le jour même que *Henri* est assassiné. D'*Epernon* était colonel général de l'infanterie; le régiment des gardes était à ses ordres: il entre, en mettant la main sur la garde de son épée, & force le parlement à se donner le droit de disposer de la régence, droit qui jusqu'alors n'avait appartenu qu'aux états-généraux.

Le parlement de Paris forcé par le duc d'*Epernon* de donner la régence à *Marie de Médicis*.

14 mai  
1610.

Les lois de toutes les nations ont toujours voulu que ceux qui nomment au trône quand il est vacant , nomment à la régence. Faire un roi est le premier des droits ; faire un régent est le second , & suppose le premier. Le parlement de Paris jugea la cause du trône , & décida du pouvoir suprême pour avoir été menacé par le duc d'*Epernon* , & parce qu'on n'avait pas eu le temps d'assembler les trois ordres de l'Etat.

Il déclara , par un arrêt , *Marie de Médicis* seule régente. La reine vint le lendemain faire confirmer cet arrêt en présence de son fils ; & le chancelier de *Sillery* , dans cette cérémonie qu'on appelle *lit de justice* , prit l'avis des présidens avant de prendre celui des pairs & même des princes du sang , qui prétendaient partager la régence.

Vous voyez par-là , & vous avez souvent remarqué comment les droits & les usages s'établissent , & comment ce qui a été fait une fois solennellement contre les règles anciennes devient une règle pour l'avenir , jusqu'à ce qu'une nouvelle occasion l'abolisse.

Nouvelles  
mesures.

*Marie de Médicis* , régente & non maîtresse du royaume , dépense en profusions , pour s'acquérir des créatures , tout ce que *Henri le grand* avait amassé pour rendre sa nation puissante. Les troupes à la tête desquelles il allait combattre sont pour la plupart licenciées ; les princes dont il était l'appui sont abandonnés. Le duc de Savoie , *Charles-Emmanuel* , nouvel allié de *Henri IV* , est obligé de demander pardon à *Philippe III* , roi d'Espagne , d'avoir fait un traité avec le roi de France ; il envoie son fils à

1610.

Madrid implorer la clémence de la cour espagnole, & s'humilier comme un sujet, au nom de son père. Les princes d'Allemagne, que *Henri* avait protégés avec une armée de quarante mille hommes, ne font que faiblement secourus. L'Etat perd toute sa considération au dehors; il est troublé au dedans. Les princes du sang & les grands seigneurs remplissent la France de factions, ainsi que du temps de *François II*, de *Charles IX*, de *Henri III*, & depuis dans la minorité de *Louis XIV*.

On assemble enfin dans Paris les derniers états-généraux qu'on ait tenus en France. Le parlement de Paris ne put y avoir séance. Ses députés avaient assisté à la grande assemblée des notables, tenue à Rouen, en 1594 : mais ce n'était point-là une convocation d'états-généraux; les intendants des finances, les trésoriers y avaient pris séance, comme les magistrats.

L'université de Paris somma juridiquement la chambre du clergé de la recevoir comme membre des états; c'était, disait-elle, son ancien privilège; mais l'université avait perdu ses privilèges avec sa considération, à mesure que les esprits étaient devenus plus déliés, sans être plus éclairés. Ces états, assemblés à la hâte, n'avaient point de dépôts des lois & des usages, comme le parlement d'Angleterre, & comme les diètes de l'Empire: ils ne faisaient point partie de la législation suprême; cependant ils auraient voulu être législateurs; c'est à quoi aspire nécessairement un corps qui représente une nation: il se forme de l'ambition secrète de chaque particulier une ambition générale.

Etats-généraux.  
1614.

L'université veut y assister.

Ce qu'il y eut de plus remarquable dans ces états, c'est que le clergé demanda inutilement que le concile de Trente fût reçu en France, & que le tiers-état demanda, non moins vainement, la publication de la loi, *qu'aucune puissance ni temporelle ni spirituelle n'a droit de disposer du royaume, & de dispenser les sujets de leur serment de fidélité; & que l'opinion, qu'il soit loisible de tuer les rois, est impie & détestable.*

Singulière  
dispute.

C'était surtout ce même tiers-état de Paris qui demandait cette loi, après avoir voulu déposer *Henri III*, & après avoir souffert les extrémités de la famine, plutôt que de reconnaître *Henri IV*. Mais les factions de la Ligue étant éteintes, le tiers-état, qui compose le fonds de la nation & qui ne peut avoir d'intérêt particulier, aimait le trône & détestait les prétentions de la cour de Rome. Le cardinal *Duperron* oublia dans cette occasion ce qu'il devait au sang de *Henri IV*, & ne se souvint que de l'Eglise. Il s'opposa fortement à la loi proposée, & s'emporta jusqu'à dire *qu'il serait obligé d'excommunier ceux qui s'obstineraient à soutenir que l'Eglise n'a pas le pouvoir de déposséder les rois*: il ajouta que la puissance du pape était *pleine, plénissime, directe au spirituel, & indirecte au temporel*. La chambre du clergé, gouvernée par le cardinal *Duperron*, persuada la chambre de la noblesse de s'unir avec elle. Le corps de la noblesse avait toujours été jaloux du clergé; mais il affectait de ne pas penser comme le tiers-état. Il s'agissait de savoir si les puissances *spirituelles & temporelles* pouvaient disposer du trône. Le corps des nobles assemblé se regardait au fond, & sans se le dire, comme une puissance temporelle. Le

cardinal leur difait : *Si un roi voulait forcer fes fujets à fe faire ariens ou mahométans , il faudrait le dépofer.* Un tel difcours était bien déraifonnable ; car il y a eu une foule d'empereurs & de rois ariens , & on n'en a déposé aucun pour cette raifon. Cette fupposition , toute chimérique qu'elle était , perfuadait les députés de la noblèffe qu'il y avait des cas où les premiers de la nation pouvaient détrôner leur fouverain ; & ce droit , quoiqu'éloigné , était fi flatteur pour l'amour propre , que la noblèffe voulait le partager avec le clergé. La chambre eccléfiastique signifia à celle du tiers-état , qu'à la vérité il n'était jamais permis de tuer fon roi , mais elle tint ferme fur le refte.

Au milieu de cette étrange difpute , le parlement rendit un arrêt qui déclarait *l'indépendance abfolue du trône loi fondamentale du royaume.*

C'était , fans doute , l'intérêt de la cour de foutenir la demande du tiers-état & l'arrêt du parlement , après tant de troubles qui avaient mis le trône en danger , fous les règnes précédens. La cour cependant céda au cardinal *Duperron* , au clergé , & furtout à Rome qu'on ménageait : elle étouffa elle-même une opinion fur laquelle fa fureté était établie ; c'est qu'au fond , elle pensait alors que cette vérité ne ferait jamais réellement combattue par les événemens , & qu'elle voulait finir des difputes trop délicates & trop odieufes ; elle fupprima même l'arrêt du parlement , fous prétexte qu'il n'avait aucun droit de rien statuer fur les délibérations des Etats , qu'il leur manquait de refpect , & que ce n'était pas à lui à faire des lois fondamentales ; ainfi elle rejeta les armes de ceux qui



combattaient pour elle , comptant n'en avoir pas besoin : enfin , tout le résultat de cette assemblée fut de parler de tous les abus du royaume , & de n'en pouvoir réformer un seul.

*Concini.* La France resta dans la confusion , gouvernée par le florentin *Concini* , favori de la reine , devenu maréchal de France sans jamais avoir tiré l'épée , & premier ministre sans connaître les lois du royaume. C'était assez qu'il fût étranger pour que les princes du sang eussent sujet de se plaindre.

*Henri, prince de Condé.* *Marie de Médicis* était bien malheureuse ; car elle ne pouvait partager son autorité avec le prince de *Condé* , chef des mécontents , sans la perdre ; ni la confier à *Concini* , sans indisposer tout le royaume. Le prince de *Condé-Henri* , père du grand *Condé* , & fils de celui qui avait gagné la bataille de *Coutras* avec *Henri IV* , se met à la tête d'un parti & prend les armes. La cour conclut avec lui une paix simulée , & le fait mettre à la bastille.

*Troubles civils.* Ce fut le sort de son père , de son grand-père & de son fils. Sa prison augmenta le nombre des mécontents. Les *Guises* , autrefois ennemis si implacables des *Condés* , se joignent à présent avec eux. Le duc de *Vendôme* , fils de *Henri IV* , le duc de *Nevers* , de la maison de *Gonzague* , le maréchal de *Bouillon* , tous les seigneurs mécontents , se cantonnent dans les provinces ; ils protestent qu'ils servent leur roi , & qu'ils ne font la guerre qu'au premier ministre.

*Concini* , qu'on appelait le maréchal d'*Ancre* , assuré de la faveur de la reine , les bravait tous. Il leva sept mille hommes à ses dépens , pour maintenir l'autorité royale , ou plutôt la sienne , & ce fut ce qui le perdit.



Il est vrai qu'il levait ces troupes avec une commission du roi ; mais c'était un des grands malheurs de l'Etat, qu'un étranger, qui était venu en France sans aucun bien, eût de quoi assembler une armée aussi forte que celles avec lesquelles *Henri IV* avait reconquis son royaume. Presque toute la France soulevée contre lui ne put le faire tomber ; & un jeune homme dont il ne se défiait pas, & qui était étranger comme lui, causa sa ruine, & tous les malheurs de *Marie de Médicis*.

*Charles-Albert de Luines* ; né dans le comtat d'Avignon, admis avec ses deux frères parmi les gentilshommes ordinaires du roi attachés à son éducation, s'était introduit dans la familiarité du jeune monarque, en dressant des pie-grièches à prendre des moineaux. On ne s'attendait pas que ces amusemens d'enfance dussent finir par une révolution sanglante. Le maréchal d'*Ancre* lui avait fait donner le gouvernement d'Amboise, & croyait l'avoir mis dans sa dépendance : ce jeune homme conçut le dessein de faire tuer son bienfaiteur, d'exiler la reine, & de gouverner ; & il en vint à bout sans aucun obstacle. Il persuade bientôt au roi qu'il est capable de régner par lui-même, quoiqu'il n'ait que seize ans & demi : il lui dit que la reine sa mère & *Concini* le tiennent en tutelle. Le jeune roi, à qui on avait donné dans son enfance le surnom de *juste*, consent à l'assassinat de son premier ministre. Le marquis de *Vitri*, capitaine des gardes, du *Hallier*, son frère, *Perfan* & d'autres, l'assassinent à coups de pistolet dans la cour même du Louvre. On crie *vive le roi*, comme si on avait gagné une bataille. *Louis XIII* se met à la fenêtre,

*Concini*, maréchal d'*Ancre*, assassiné au Louvre.

1617.

& dit : *Je suis maintenant roi*. On ôte à la reine mère ses gardes ; on les défarme : on la tient en prison dans son appartement ; elle est enfin exilée à Blois. La place de maréchal de France qu'avait *Concini* est donnée à *Vitri* qui l'avait tué. La reine avait récompensé du même honneur *Thémines* , pour avoir arrêté le prince de *Condé* : aussi le maréchal duc de *Bouillon* disait qu'il rougissait d'être maréchal, depuis que cette dignité était la récompense du métier de sergent & de celui d'affassin.

Le cœur de  
*Concini* grillé  
& mangé.

La populace, toujours extrême, toujours barbare quand on lui lâche la bride, va déterrer le corps de *Concini*, inhumé à Saint-Germain-l'Auxerrois, le traîne dans les rues, lui arrache le cœur ; & il se trouva des hommes assez brutaux pour le griller publiquement sur des charbons, & pour le manger. Son corps fut enfin pendu par le peuple à une potence. Il y avait dans la nation un esprit de férocité que les belles années de *Henri IV* & le goût des arts apporté par *Marie de Médicis* avaient adouci quelque temps, mais qui à la moindre occasion reparait dans toute sa force. Le peuple ne traitait ainsi les restes sanglans du maréchal d'*Ancre* que parce qu'il était étranger, & qu'il avait été puissant.

L'histoire du célèbre *Nani*, les mémoires du maréchal d'*Etrées*, du comte de *Brienne*, rendent justice au mérite de *Concini*, & à son innocence ; témoignages qui servent au moins à éclairer les vivans, s'ils ne peuvent rien pour ceux qui sont morts injustement d'une manière si cruelle.

Cet emportement de haine n'était pas seulement dans le peuple ; une commission est envoyée au

parlement pour condamner le maréchal après sa mort , pour juger sa femme *Eléonor Galigai* , & pour couvrir , par une cruauté juridique , l'opprobre de l'affassinat. Cinq conseillers du parlement refusèrent d'affister à ce jugement ; mais il n'y eut que cinq hommes sages & justes.

Sa femme  
condamnée :  
cinq conseil-  
lers refusent  
d'affister au  
jugement.

Jamais procédure ne fut plus éloignée de l'équité , ni plus déshonorante pour la raison. Il n'y avait rien à reprocher à la maréchale ; elle avait été favorite de la reine , c'était-là tout son crime : on l'accusa d'être forcère ; on prit des *Agnus Dei* qu'elle portait pour des talismans. Le conseiller *Courtin* lui demanda de quel charme elle s'était servie pour enforceler la reine : *Galigai* indignée contre le conseiller , & un peu mécontente de *Marie de Médicis* , répondit : *Mon sortilège a été le pouvoir que les ames fortes doivent avoir sur les esprits faibles.* Cette réponse ne la sauva pas ; quelques juges eurent assez de lumière & d'équité pour ne pas opiner à la mort ; mais le reste , entraîné par le préjugé public , par l'ignorance , & plus encore par ceux qui voulaient recueillir les dépouilles de ces infortunés , condamnèrent à la fois le mari déjà mort & la femme , comme convaincus de sortilège , de judaïsme & de malversations. La maréchale fut exécutée , & son corps brûlé ; le favori *Luines* eut la confiscation.

Brûlée com-  
me forcère.

1617.

C'est cette infortunée *Galigai* qui avait été le premier mobile de la fortune du cardinal de *Richelieu* , lorsqu'il était jeune encore , & qu'il s'appelait l'abbé de *Chillon* ; elle lui avait procuré l'évêché de *Luçon* , & l'avait enfin fait secrétaire d'Etat , en 1616. Il fut enveloppé dans la disgrâce de ses protecteurs ; & celui

qui depuis en exila tant d'autres du haut du trône où il s'affit près de son maître , fut alors exilé dans un petit prieuré , au fond de l'Anjou.

*Concini* , sans être guerrier , avait été maréchal de France ; *Luines* fut , quatre ans après , connétable , étant à peine officier. Une telle administration inspira peu de respect ; il n'y eut plus que des factions dans les grands & dans le peuple , & on osa tout entreprendre.

La reine-  
mère tirée de  
prison par le  
duc d'Éper-  
non.

Le duc d'*Epernon* , qui avait fait donner la régence à la reine , alla la tirer du château de Blois où elle était reléguée , & la mena dans ses terres , à Angoulême , comme un souverain qui secourait son alliée.

1619.

C'était-là manifestement un crime de lèse-majesté , mais un crime approuvé de tout le royaume , & qui ne donnait au duc d'*Epernon* que de la gloire. On avait haï *Marie de Médicis* toute-puissante , on l'aimait malheureuse. Personne n'avait murmuré dans le royaume , quand *Louis XIII* avait emprisonné sa mère au Louvre , quand il l'avait reléguée sans aucune raison ; & alors on regardait comme un attentat l'effort qu'il voulait faire pour ôter sa mère à un rebelle. On craignait tellement la violence des conseils de *Luines* , & les cruautés de la faiblesse du roi , que son propre confesseur , le jésuite *Arnoux* , en prêchant devant lui , avant l'accommodement ,

Sermon re-  
marquable.

prononça ces paroles remarquables : *On ne doit pas croire qu'un prince religieux tire l'épée pour verser le sang dont il est formé : vous ne permettrez pas , Sire , que j'aie avancé un mensonge dans la chaire de vérité. Je vous conjure , par les entrailles de JESUS-CHRIST , de ne point écouter les conseils violens , & de ne pas donner ce scandale à toute la chrétienté.*

CONNÉTABLE DE LUINES. 59

C'était une nouvelle preuve de la faiblesse du gouvernement, qu'on osât parler ainsi en chaire. Le père *Arnoux* ne se serait pas exprimé autrement, si le roi avait condamné sa mère à la mort. A peine *Louis XIII* avait-il alors une armée contre le duc d'*Epernon*. C'était prêcher publiquement contre le secret de l'Etat, c'était parler de la part de DIEU contre le duc de *Luines*. Ou ce confesseur avait une liberté héroïque & indiscrete, ou il était gagné par *Marie de Médicis*. Quel que fût son motif, ce discours public montre qu'il y avait alors de la hardiesse, même dans les esprits qui ne semblent faits que pour la souplesse. Le connétable fit, quelques années après, renvoyer le confesseur.

Cependant le roi, loin de s'emporter aux violences qu'on semblait craindre, rechercha sa mère, & traita avec le duc d'*Epernon* de couronne à couronne. Il n'osa pas même, dans sa déclaration, dire que d'*Epernon* l'avait offensé. Intrigues. 1619.

A peine le traité de réconciliation fut-il signé, qu'il fut rompu; c'était-là l'esprit du temps. De nouveaux partisans de *Marie* armèrent, & c'était toujours contre le duc de *Luines*; comme auparavant contre le maréchal d'*Ancre*, & jamais contre le roi. Tout favori traînait alors après lui la guerre civile. *Louis XIII* & sa mère se firent en effet la guerre. *Marie de Médicis* était en Anjou, à la tête d'une petite armée contre son fils; on se battit au pont de Cé, & l'Etat était au point de sa ruine. Guerre civile

Cette confusion fit la fortune du célèbre *Richelieu*. Il était surintendant de la maison de la reine-mère, 1620.

& avait supplanté tous les confidens de cette princesse, comme il l'emporta depuis sur tous les ministres du roi. La souplesse & la hardiesse de son génie devaient par-tout lui donner la première place ou le perdre. Il ménagea l'accommodement de la mère & du fils. La nomination au cardinalat que la reine demanda pour lui, & qu'elle obtint difficilement, fut la récompense de ce service. Le duc d'*Epernon* fut le premier à poser les armes, & ne demanda rien : tous les autres se faisaient payer par le roi, pour lui avoir fait la guerre.

La reine & le roi son fils se virent à Brissac, & s'embrassèrent en versant des larmes, pour se brouiller ensuite plus que jamais. Tant de faiblesse, tant d'intrigues & de divisions à la cour portaient l'anarchie dans le royaume. Tous les vices intérieurs de l'Etat, qui l'attaquaient depuis long-temps, augmentèrent, & tous ceux que *Henri IV* avait extirpés renaquirent.

Eglise.

L'Eglise souffrait beaucoup, & était encore plus dérégulée.

L'intérêt de *Henri IV* n'avait pas été de la réformer ; la piété de *Louis XIII*, peu éclairée, laissa subsister le désordre ; la règle & la décence n'ont été introduites que par *Louis XIV*. Presque tous les bénéfices étaient possédés par des laïques, qui les faisaient desservir par de pauvres prêtres à qui on donnait des gages. Tous les princes du sang possédaient les riches abbayes. Plus d'un bien de l'Eglise était regardé comme un bien de famille. On stipulait une abbaye pour la dot d'une fille ; & un colonel remontait son régiment avec le revenu d'un



prieuré. (5) Les ecclésiastiques de cour portaient souvent l'épée ; & , parmi les duels & les combats particuliers qui désolaient la France , on en comptait beaucoup où des gens d'église avaient eu part , depuis le cardinal de *Guise* , qui tira l'épée contre le duc de *Nevers-Gonzague* , en 1617 , jusqu'à l'abbé , depuis cardinal de *Retz* , qui se battait souvent en sollicitant l'archevêché de Paris.

(5) Cet usage était moins un abus que le faible correctif d'un abus très-important. Le prince devrait , sans doute , réunir à son domaine , & employer au service public les biens possédés par le clergé , en payant aux seuls ecclésiastiques utiles , même suivant les principes de la religion , c'est-à-dire , aux évêques & aux curés , des appointemens réglés par l'Etat , comme ceux de toutes les autres fonctions publiques , ou bien en laissant à la piété des fidèles le soin de pourvoir à leurs besoins , comme dans les premiers siècles de l'Eglise : mais tant que ce nouvel ordre ne sera point établi , n'est-il pas évident qu'il est plus raisonnable d'employer une abbaye à doter une fille ou à lever un régiment , qu'à enrichir un prêtre , un moine ou une religieuse ?

N'est-il pas étrange que la construction des églises & des presbytères , l'entretien des moines mendiants , les appointemens des aumôniers des troupes ou des vaisseaux soient à la charge des peuples ; qu'un clergé d'une richesse immense ait recours , pour bâtir des églises , à la ressource honteuse des loteries ; qu'il se fasse payer de toutes les fonctions qu'il exerce , qu'il vende pour douze ou quinze sous , à qui veut les acheter , les mérites infinis du corps & du sang de JESUS-CHRIST ?

Une partie des biens de l'Eglise a été destinée , par les donateurs , au soulagement des pauvres ; y aurait-il une meilleure manière de les soulager que de vendre ces biens pour payer les dettes de l'Etat , & pouvoir abolir des impôts onéreux ?

Une autre partie a été donnée dans des vues d'instruction publique ; pourquoi donc ne doterait-on pas avec des abbayes des établissemens nécessaires pour l'éducation ? pourquoi n'en donnerait-on pas aux académies , aux collèges de droit ou de médecine ? pourquoi ne récompenserait-on pas avec une abbaye l'auteur d'un livre utile , d'une découverte importante , sans l'affujettir à la ridicule obligation de porter l'habit d'un état dont il ne fait aucune fonction , ou de se faire sous-diacre dans l'espérance d'avoir part aux grâces ecclésiastiques , ce qui est une véritable simonie ?



**Mœurs.** Les esprits demeuraient en général grossiers & sans culture. Les génies des *Malherbe* & des *Racan* n'étaient qu'une lumière naissante qui ne se répandait pas dans la nation. Une pédanterie sauvage, compagne de cette ignorance qui passait pour science, aigrissait les mœurs de tous les corps destinés à enseigner la jeunesse, & même de la magistrature. On a de la peine à croire que le parlement de Paris, en 1621, défendit, sous peine de mort, de rien enseigner de contraire à *Aristote* & aux anciens auteurs, & qu'on bannit de Paris un nommé de *Clave* & ses associés, pour avoir voulu soutenir des thèses contre les principes d'*Aristote*, sur le nombre des élémens, & sur la matière & la forme.

Malgré ces mœurs sévères & malgré ces rigueurs, la justice était vénale dans presque tous les tribunaux des provinces. *Henri IV* l'avait avoué au parlement de Paris, qui se distingua toujours autant par une probité incorruptible que par un esprit de résistance aux volontés des ministres & aux édits pécuniaires. *Je fais*, leur disait-il, *que vous ne vendez point la justice ; mais dans d'autres parlemens il faut souvent soutenir son droit par beaucoup d'argent : je m'en souviens, & j'ai bourfillé moi-même.*

**Défordre de l'Etat.**

La noblesse cantonnée dans ses châteaux, ou montant à cheval pour aller servir un gouverneur de province, ou se rangeant auprès des princes qui troublaient l'Etat, opprimait les cultivateurs. Les villes étaient sans police, les chemins impraticables & infestés de brigands. Les registres du parlement font foi que le guet qui veille à la sûreté de Paris consistait alors en quarante-cinq hommes, qui ne  
fesaient

fesaient aucun service. Ces dérèglemens, que *Henri IV* ne put réformer, n'étaient pas de ces maladies du corps politique qui peuvent le détruire : les maladies véritablement dangereuses étaient le dérangement des finances, la dissipation des trésors amassés par *Henri IV*, la nécessité de mettre pendant la paix des impôts que *Henri* avait épargnés à son peuple, lorsqu'il se préparait à la guerre la plus importante ; les levées tyranniques de ces impôts, qui n'enrichifiaient que des traitans ; les fortunes odieuses de ces traitans, que le duc de *Sulli* avait éloignés, & qui, sous les ministères suivans, s'engraissèrent du sang du peuple.

A ces vices, qui fesaient languir le corps politique, se joignaient ceux qui lui donnaient souvent de violentes secousses. Les gouverneurs des provinces, qui n'étaient que les lieutenans de *Henri IV*, voulaient être indépendans de *Louis XIII*. Leurs droits ou leurs usurpations étaient immenses : ils donnaient toutes les places ; les gentilshommes pauvres s'attachaient à eux, très-peu au roi, & encore moins à l'Etat. Chaque gouverneur de province tirait de son gouvernement de quoi pouvoir entretenir des troupes, au lieu de la garde que *Henri IV* leur avait ôtée. La Guienne valait au duc d'*Epernon* un million de livres, qui répondent à près de deux millions d'aujourd'hui, & même à près de quatre, si on considère l'encherissement de toutes les denrées.

Beaucoup  
de seigneurs  
devenus puissans & dangereux.

Nous venons de voir ce sujet protéger la reine-mère, faire la guerre au roi, en recevoir la paix avec hauteur. Le maréchal de *Lesdiguières* avait, trois ans

auparavant , en 1616 , signalé sa grandeur & la faiblesse du trône d'une manière glorieuse. On l'avait vu lever une véritable armée à ses dépens , ou plutôt à ceux du Dauphiné , province dont il n'était pas même gouverneur , mais simplement lieutenant - général ; mener cette armée dans les Alpes , malgré les défenses positives & réitérées de la cour ; secourir contre les Espagnols le duc de Savoie que cette cour abandonnait , & revenir triomphant. La France alors était remplie de seigneurs puissans , comme du temps de *Henri III* , & n'en était que plus faible.

Il n'est pas étonnant que la France manquât alors la plus heureuse occasion qui se fût présentée depuis le temps de *Charles-Quint* , de mettre des bornes à la puissance de la maison d'Autriche ; en secourant l'électeur palatin élu roi de Bohême ; en tenant la balance de l'Allemagne , suivant le plan de *Henri IV* , auquel se conformèrent depuis les cardinaux de *Richelieu* & *Mazarin*. La cour avait conçu trop d'ombrage des réformés de France , pour protéger les protestans d'Allemagne. Elle craignait que les huguenots ne fissent en France ce que les protestans faisaient dans l'Empire. Mais , si le gouvernement avait été ferme & puissant comme sous *Henri IV* , dans les dernières années de *Richelieu* , & sous *Louis XIV* , il eût aidé les protestans d'Allemagne & contenu ceux de France. Le ministère de *Luines* n'avait pas ces grandes vues ; & , quand même il eût pu les concevoir , il n'aurait pu les remplir ; il eût fallu une autorité respectée , des finances en bon ordre , de grandes armées , & tout cela manquait.

Les divisions de la cour sous un roi qui voulait être maître, & qui se donnait toujours un maître, répandaient l'esprit de fédition dans toutes les villes. Il était impossible que ce feu ne se communiquât pas tôt ou tard aux réformés de France. C'était ce que la cour craignait; & sa faiblesse avait produit cette crainte: elle sentait qu'on défobéirait quand elle commanderait, & cependant elle voulut commander.

*Louis XIII* réunissait alors le Béarn à la couronne, par un édit solennel; cet édit restituait aux catholiques les églises dont les réformés s'étaient emparés avant le règne de *Henri IV*, & que ce monarque leur avait conservées. Le parti s'assemble à la Rochelle, au mépris de la défense du roi. L'amour de la liberté, si naturel aux hommes, flattait alors les réformés d'idées républicaines; ils avaient devant les yeux l'exemple des protestans d'Allemagne qui les échauffait. Les provinces où ils étaient répandus en France étaient divisées par eux en huit cercles: chaque cercle avait un général, comme en Allemagne, & ces généraux étaient, un maréchal de *Bouillon*, un duc de *Soubise*, un duc de *la Trimouille*, un *Châtillon*, petit-fils de l'amiral *Coligni*, enfin le maréchal de *Lefdiguères*. Le commandant général qu'ils devaient choisir, en cas de guerre, devait avoir un sceau où étaient gravés ces mots: *Pour CHRIST & pour le roi*, c'est-à-dire, contre le roi. La Rochelle était regardée comme la capitale de cette république qui pouvait former un Etat dans l'Etat.

1620.

Calvinistes  
en France,  
forment des  
cercles com-  
me dans  
l'Empire.

Les réformés dès-lors se préparèrent à la guerre. On voit qu'ils étaient assez puissans, puisqu'ils offrirent la place de généralissime au maréchal de *Lefdiguères*,

Le roi leur  
fait la guerre.

avec cent mille écus par mois. *Lefdiguères*, qui voulait être connétable de France, aima mieux les combattre que les commander, & quitta même, bientôt après, leur religion ; mais il fut trompé d'abord dans ses espérances à la cour. Le duc de *Luines*, qui ne s'était jamais servi d'aucune épée, prit pour lui celle de connétable ; & *Lefdiguères*, trop engagé, fut obligé de fervir, sous *Luines*, contre les réformés dont il avait été l'appui jusq' alors.

Il fallut que la cour négociât avec tous les chefs du parti pour les contenir, & avec tous les gouverneurs de province pour fournir des troupes. *Louis XIII* marche vers la Loire, en Poitou, en Béarn, dans les provinces méridionales ; le prince de *Condé* est à la tête d'un corps de troupes ; le connétable de *Luines* commande l'armée royale.

Ancienne  
formalité des  
hérauts d'ar-  
mes.

On renouvela une ancienne formalité, aujourd'hui entièrement abolie. Lorsqu'on avançait vers une ville où commandait un homme suspect, un héraut d'armes se présentait aux portes ; le commandant l'écoutait, chapeau bas, & le héraut criait : *A toi, Isaac ou Jacob tel ; le roi, ton souverain seigneur & le mien, te commande de lui ouvrir, & de le recevoir comme tu le dois, lui & son armée ; à faute de quoi, je te déclare criminel de lèse-majesté, au premier chef, & roturier, toi & ta postérité ; tes biens seront confisqués, tes maisons rasées, & celle de tes assistans.*

Presque toutes les villes ouvrirent leurs portes au roi, excepté Saint-Jean d'Angeli dont il démolit les remparts, & la petite ville de Clérac qui se rendit à discrétion. La cour, enflée de ce succès, fit pendre le consul de Clérac & quatre pasteurs.

Cette exécution irrita les protestans, au lieu de les intimider. Pressés de tous côtés, abandonnés par le maréchal de *Lesdiguières* & par le maréchal de *Bouillon*, ils élurent pour leur général le célèbre duc *Benjamin de Rohan* qu'on regardait comme un des plus grands capitaines de son siècle, comparable aux princes d'*Orange*, capable comme eux de fonder une république, plus zélé qu'eux encore pour sa religion, ou du moins paraissant l'être; homme vigilant, infatigable, ne se permettant aucun des plaisirs qui détournent des affaires, & fait pour être chef de parti, poste toujours glissant, où l'on a également à craindre ses ennemis & ses amis. Ce titre, ce rang, ces qualités de chef de parti étaient depuis long-temps, dans presque toute l'Europe, l'objet & l'étude des ambitieux. Les *Guelfes* & les *Gibelins* avaient commencé en Italie; les *Guises* & les *Coligni* établirent depuis, en France, une espèce d'école de cette politique, qui se perpétua jusqu'à la majorité de *Louis XIV.*

1621.

*Benjamin de Rohan*, grand homme.

*Louis XIII* était réduit à assiéger ses propres villes. On crut réussir devant Montauban comme devant Clérac; mais le connétable de *Luines* y perdit presque toute l'armée du roi, sous les yeux de son maître.

Montauban était une de ces villes qui ne soutiendraient pas aujourd'hui un siège de quatre jours; elle fut si mal investie que le duc de *Rohan* jeta deux fois du secours dans la place à travers les lignes des assiégeans. Le marquis de *la Force*, qui commandait dans la place, se défendit mieux qu'il ne fut attaqué. C'était ce même *Jacques Nompar de la Force*, si singulièrement fuyé de la mort, dans son enfance, aux massacres de la

Siège de Montauban.



Saint-Barthelemi, & que *Louis XIII* fit depuis maréchal de France. Les citoyens de Montauban, à qui l'exemple de Clérac inspirait un courage défespéré, voulaient s'enfvelir sous les ruines de la ville plutôt que de se rendre.

Carme qui prophétise.

Le connétable, ne pouvant réussir par les armes temporelles, employa les spirituelles. Il fit venir un carme espagnol, qui avait, dit-on, aidé par ses miracles l'armée catholique des Impériaux à gagner la bataille de Prague contre les protestans. Le carme, nommé *Dominique*, vint au camp; il bénit l'armée, distribua des *Agnus*, & dit au roi: *Vous ferez tirer quatre cents coups de canon, & au quatre centième Montauban capitulera.* Il pouvait se faire que quatre cents coups de canon bien dirigés produisissent cet effet: *Louis* les fit tirer; Montauban ne capitula point, & il fut obligé de lever le siège.

Décembre  
1621.

Cet affront rendit le roi moins respectable aux catholiques, & moins terrible aux huguenots. Le connétable fut odieux à tout le monde. Il mena le roi se venger de la disgrâce de Montauban sur une petite ville de Guienne, nommée Monheur; une fièvre y termina sa vie. Toute espèce de brigandage était alors si ordinaire, qu'il vit, en mourant, piller tous ses meubles, son équipage, son argent, par ses domestiques & par ses soldats, & qu'il resta à peine un drap pour enfvelir l'homme le plus puissant du royaume, qui d'une main avait tenu l'épée de connétable, & de l'autre les sceaux de France: il mourut haï du peuple & de son maître.

Mort du  
connétable  
de Luines.

*Louis XIII* était malheureusement engagé dans la guerre contre une partie de ses sujets. Le duc de

*Luines* avait voulu cette guerre pour tenir son maître dans quelque embarras , & pour être connétable. *Louis XIII* s'était accoutumé à croire cette guerre indispensable. On doit transmettre à la postérité les remontrances que *Dupleffis - Mornai* lui fit à l'âge de près de quatre-vingts ans. Il lui écrivait ainsi , après avoir épuisé les raisons les plus spécieuses : *Faire la guerre à ses sujets , c'est témoigner de la faiblesse. L'autorité consiste dans l'obéissance paisible du peuple ; elle s'établit par la prudence & par la justice de celui qui gouverne. La force des armes ne se doit employer que contre un ennemi étranger. Le feu roi aurait bien renvoyé à l'école des premiers élémens de la politique ces nouveaux ministres d'Etat qui , semblables aux chirurgiens ignorans , n'auraient point eu d'autres remèdes à proposer que le fer & le feu , & qui seraient venus lui conseiller de se couper un bras malade , avec celui qui est en bon état.*

Ces raisons ne persuadèrent point la cour. Le bras malade donnait trop de convulsions au corps ; & *Louis XIII* , n'ayant pas cette force d'esprit de son père , qui retenait les protestans dans le devoir , crut pouvoir ne les réduire que par la force des armes. Il marcha donc encore contre eux dans les provinces au-delà de la Loire , à la tête d'une petite armée d'environ treize à quatorze mille hommes. Quelques autres corps de troupes étaient répandus dans ces provinces. Le dérangement des finances ne permettait pas des armées plus considérables , & les huguenots ne pouvaient en opposer de plus fortes.

*Soubise* , frère du duc de *Rohan* , se retranche avec huit mille hommes dans l'île de *Riès* , séparée du bas *Poitou* par un petit bras de mer. Le roi y passe

Suite de la guerre contre les calvinistes.

1622.

à la tête de son armée, à la faveur du reflux, défait entièrement les ennemis, & force *Soubise* à se retirer en Angleterre. On ne pouvait montrer plus d'intrépidité, ni remporter une victoire plus complète. Ce prince n'avait guère d'autre faiblesse que celle d'être gouverné dans sa maison, dans son état, dans ses affaires, dans ses moindres occupations : cette faiblesse le rendit malheureux toute sa vie. A l'égard de sa victoire, elle ne servit qu'à faire trouver aux chefs calvinistes de nouvelles ressources.

Rebelles  
récompensés  
par le roi.

On négociait encore plus qu'on ne se battait, ainsi que du temps de la Ligue & dans toutes les guerres civiles. Plus d'un seigneur rebelle, condamné par un parlement au dernier supplice, obtenait des récompenses & des honneurs, tandis qu'on l'exécutait en effigie. C'est ce qui arriva au marquis de *la Force*, qui avait chassé l'armée royale devant Montauban, & qui tenait encore la campagne contre le roi ; il eut deux cents mille écus & le bâton de maréchal de France. Les plus grands services n'eussent pas été mieux payés que sa soumission fut achetée. *Châtillon*, ce petit-fils de l'amiral *Coligni*, vendit au roi la ville d'Aigues-mortes, & fut aussi maréchal. Plusieurs firent acheter ainsi leur obéissance : le seul *Lefdigières* vendit sa religion. Fortifié alors dans le Dauphiné, & y faisant encore profession du calvinisme, il se laissait ouvertement solliciter par les huguenots de revenir à leur parti, & laissait craindre au roi qu'il ne rentrât dans la faction.

1622. On proposa dans le conseil de le tuer ou de le faire connétable : le roi prit ce dernier parti, & alors *Lefdigières* devint en un instant catholique ; il fallait

l'être pour être connétable , & non pas pour être maréchal de France : tel était l'usage. L'épée de connétable aurait pu être dans les mains d'un huguenot , comme la surintendance des finances y avait été si long - temps ; mais il ne fallait pas que le chef des armées & des conseils professât la religion des calvinistes en les combattant. Ce changement de religion dans *Lefdiguères* aurait déshonoré tout particulier qui n'eût eu qu'un petit intérêt ; mais les grands objets de l'ambition ne connaissent point la honte.

*Louis XIII* était donc obligé d'acheter sans cesse des serviteurs , & de négocier avec des rebelles. Il met le siège devant Montpellier ; & , craignant la même disgrâce que devant Montauban , il consent à n'être reçu dans la ville qu'à condition qu'il confirmera l'édit de Nantes & tous les privilèges. Il semble qu'en laissant d'abord aux autres villes calvinistes leurs privilèges , & en suivant les conseils de *Dupleffis-Mornai* , il se ferait épargné la guerre ; & on voit que malgré sa victoire de Riès , il gagnait peu de chose à la continuer.

Intrigues ;  
paix avec les  
huguenots.

Le duc de *Rohan* , voyant que tout le monde négociait , traita aussi. Ce fut lui-même qui obtint des habitans de Montpellier qu'ils recevraient le roi dans leur ville. Il entama & il conclut , à Privas , la paix générale avec le connétable de *Lefdiguères*. Le roi le paya comme les autres , & lui donna le duché de Valois en engagement.

1622.

Tout resta dans les mêmes termes où l'on était avant la prise d'armes : ainsi il en coûta beaucoup

au roi & au royaume pour ne rien gagner. Il y eut, dans le cours de la guerre, quelques malheureux citoyens de pendus, & les chefs rebelles eurent des récompenses.

Le prince  
de Condé à  
Rome.

Le conseil de *Louis XIII*, pendant cette guerre civile, avait été aussi agité que la France. Le prince de *Condé* accompagnait le roi, & voulait conduire l'armée & l'Etat. Les ministres étaient partagés; ils n'avaient pressé le roi de donner l'épée de connétable à *Lesdiguières* que pour diminuer l'autorité du prince de *Condé*. Ce prince, lassé de combattre dans le cabinet, alla à Rome dès que la paix fut faite, pour obtenir que les bénéfices qu'il possédait fussent héréditaires dans sa maison. Il pouvait les faire passer à ses enfans, sans le bref qu'il demanda & qu'il n'eut point. A peine put-il obtenir qu'on lui donnât à Rome le titre d'*altesse*; & tous les cardinaux prêtres prirent sans difficulté la main sur lui. Ce fut-là tout le fruit de son voyage à Rome.

La cour, délivrée du fardeau d'une guerre civile, ruineuse & infructueuse, fut en proie à de nouvelles intrigues. Les ministres étaient tous ennemis déclarés les uns des autres, & le roi se défiait d'eux tous.

Le cardinal  
de Richelieu  
au conseil.

Il parut bien, après la mort du connétable de *Luines*, que c'était lui plutôt que le roi qui avait persécuté la reine-mère. Elle fut à la tête du conseil dès que le favori eut expiré. Cette princesse, pour mieux affermir son autorité renaissante, voulait faire entrer dans le conseil le cardinal de *Richelieu*, son favori, son surintendant, & qui lui devait la pourpre. Elle comptait gouverner par lui, & ne cessait de presser

le roi de l'admettre dans le ministère. Presque tous les mémoires de ce temps-là font connaître la répugnance du roi. Il traitait de fourbe celui en qui il mit depuis toute sa confiance : il lui reprochait jusqu'à ses mœurs.

Ce prince, dévot, scrupuleux & soupçonneux, avait plus que de l'aversion pour les galanteries du cardinal ; elles étaient éclatantes , & même accompagnées de ridicule. Il s'habillait en cavalier ; & , après avoir écrit sur la théologie , il faisait l'amour en plumet. Les mémoires de *Retz* confirment qu'il mêlait encore de la pédanterie à ce ridicule. Vous n'avez pas besoin de ce témoignage du cardinal de *Retz* , puisque vous avez les thèses d'amour que *Richelieu* fit soutenir , chez sa nièce , dans la forme des thèses de théologie qu'on soutient sur les bancs de forbonne. Les mémoires du temps disent encore qu'il porta l'audace de ses desirs , ou vrais ou affectés , jusqu'à la reine régnante , *Anne d'Autriche* , & qu'il en essuya des railleries qu'il ne pardonna jamais. Je vous remets sous les yeux ces anecdotes qui ont influé sur les grands événemens. Premièrement , elles font voir que dans ce cardinal si célèbre , le ridicule de l'homme galant n'ôta rien à la grandeur de l'homme d'Etat , & que les petiteffes de la vie privée peuvent s'allier avec l'héroïsme de la vie publique. En second lieu , elles font une espèce de démonstration , parmi bien d'autres , que le testament politique qu'on a publié sous son nom ne peut avoir été fabriqué par lui. Il n'était pas possible que le cardinal de *Richelieu* , trop connu de *Louis XIII* par ses intrigues galantes , & que l'amant public de *Marion Delorme* eût eu le front de recommander la

Introduit  
par la reine-  
mère.



chasteté au chaste *Louis XIII*, âgé de quarante ans , & accablé de maladies.

La répugnance du roi était si forte , qu'il fallut encore que la reine gagnât le surintendant *la Vieuville* , qui était alors le ministre le plus accrédité , & à qui ce nouveau compétiteur donnait plus d'ombrage encore qu'il n'inspirait d'aversion à *Louis XIII*.

29 avril  
1624.

L'archevêque de Toulouse, *Montchal*, rapporte que le cardinal jura sur l'hostie une amitié & une fidélité inviolable au surintendant *la Vieuville*. Il eut donc enfin part au ministère, malgré le roi & malgré les ministres ; mais il n'eut ni la première place que le cardinal de *la Rochefoucauld* occupait, ni le premier crédit que *la Vieuville* conserva quelque temps encore ; point de département , point de supériorité sur les autres : *Il se bornait*, dit la reine *Marie de Médicis*, dans une lettre au roi son fils , à *entrer quelquefois au conseil*. C'est ainsi que se passèrent les premiers mois de son introduction dans le ministère.

Je fais , encore une fois , combien toutes ces petites particularités sont indignes par elles-mêmes d'arrêter vos regards ; elles doivent être anéanties sous les grands événemens : mais ici elles sont nécessaires pour détruire ce préjugé qui a subsisté si long-temps dans le public , que le cardinal de *Richelieu* fut premier ministre & maître absolu dès qu'il fut dans le conseil. C'est ce préjugé qui fait dire à

Le cardinal de *Richelieu* n'est & ne peut être l'auteur du testament politique.

l'imposteur auteur du testament politique : *Lorsque votre majesté résolut de me donner en même temps l'entrée de ses conseils , & grande part dans sa confiance , je lui promis d'employer mes soins pour rabaisser l'orgueil des*

*grands, ruiner les huguenots & relever son nom dans les nations étrangères.*

Il est manifeste que le cardinal de *Richelieu* n'a pu parler ainsi, puisqu'il n'eut point d'abord la confiance du roi. Je n'insiste pas sur l'imprudencce d'un ministre qui aurait débuté par dire à son maître : *Je relèverai votre nom*, & par lui faire sentir que ce nom était avili. Je n'entre point ici dans la multitude des raisons invincibles qui prouvent que le *Testament politique*, attribué au cardinal de *Richelieu*, n'est & ne peut être de lui ; & je reviens à son ministère.

Ce qu'on a dit depuis à l'occasion de son mausolée élevé dans la forbonne, *magnum disputandi argumentum*, est le vrai caractère de son génie & de ses actions. Il est très-difficile de connaître un homme dont ses flatteurs ont dit tant de bien & ses ennemis tant de mal. Il eut à combattre la maison d'Autriche, les calvinistes, les grands du royaume, la reine-mère sa bienfaitrice, le frère du roi, la reine régnante dont il osa être l'amant, enfin le roi lui-même, auquel il fut toujours nécessaire & souvent odieux. Il était impossible qu'on ne cherchât pas à le décrier par des libelles ; il y faisait répondre par des panégyriques. Il ne faut croire ni les uns ni les autres, mais se représenter les faits.

Pour être sûr des faits, autant qu'on le peut, on doit discerner les livres. Que penser, par exemple, de l'écrivain de la vie du père *Joseph*, qui rapporte une lettre du cardinal à ce fameux capucin, écrite, dit-il, immédiatement après son entrée dans le conseil ? » Comme vous êtes le principal agent dont » DIEU s'est servi pour me conduire dans tous les » honneurs où je me vois élevé, je me sens obligé

„ de vous apprendre qu'il a plu au roi de me donner  
 „ la charge de son premier ministre , à la prière de  
 „ la reine. „

Le cardinal n'eut les patentes de premier ministre qu'en 1629. Cette place ne s'appelle point une charge, & le capucin *Joseph* ne l'avait conduit ni aux honneurs ni dans les honneurs.

Les livres ne sont que trop pleins de suppositions pareilles ; & ce n'est pas un petit travail de démêler le vrai d'avec le faux. Faisons-nous ici un précis du ministère orageux du cardinal de *Richelieu*, ou plutôt de son règne.

## C H A P I T R E C L X X V I .

### *Du ministère du cardinal de Richelieu.*

*La Viewille*  
 en prison.

**L**E surintendant *la Viewille*, qui avait prêté la main au cardinal de *Richelieu* pour monter au ministère, en fut écrasé le premier, au bout de six mois, & le ferment sur l'hostie ne le sauva pas. On l'accusa secrètement des malversations dont on peut toujours charger un surintendant.

*La Viewille* devait sa grandeur au chancelier de *Silléri*, & l'avait fait disgracier. Il est ruiné à son tour par *Richelieu* qui lui devait sa place. Ces vicissitudes, si communes dans toutes les cours, l'étaient encore plus dans celle de *Louis XIII* que dans aucune autre. Ce ministre est mis en prison au château d'Amboise. Il avait commencé la négociation du mariage entre

la sœur de *Louis XIII*, *Henriette*, & *Charles*, prince de Galles, qui fut bientôt après roi de la Grande-Bretagne : le cardinal finit le traité malgré les cours de Rome & de Madrid.

Il favorise sous main les protestans d'Allemagne ; & il n'en est pas moins dans le dessein d'accabler ceux de France.

Avant son ministère, on négociait vainement avec LaValteline. tous les princes d'Italie, pour empêcher la maison d'Autriche, si puissante alors, de demeurer maîtresse de la Valteline.

Cette petite province, alors catholique, appartenait aux ligues grises qui sont réformées. Les Espagnols voulaient joindre ces vallées au Milanais. Le duc de Savoie & Venise, de concert avec la France, s'opposaient à tout agrandissement de la maison d'Autriche en Italie. Le pape *Urbain VIII* avait enfin obtenu qu'on fêquestrât cette province entre ses mains, & ne défèpèrait pas de la garder.

*Marquemont*, ambassadeur de France à Rome, écrit à *Richelieu* une longue dépêche dans laquelle il étale toutes les difficultés de cette affaire. Celui-ci répond par cette fameuse lettre : *Le roi a changé de conseil*, Belle & courte lettre du cardinal de Richelieu. & le ministère de maxime : on enverra une armée dans la *Valteline*, qui rendra le pape moins incertain & les Espagnols plus traitables. Aussitôt le marquis de *Cœuvres* entre dans la Valteline avec une armée. On ne respecte point les drapeaux du pape, & on affranchit ce pays de l'invasion autrichienne. C'est-là le premier événement qui rend à la France sa considération chez les étrangers.

1625. L'argent manquait sous les précédens ministères, & l'on en trouve assez pour prêter aux Hollandais trois millions deux cents mille livres, afin qu'ils soient en état de soutenir la guerre contre la branche d'Autriche-Espagnole, leur ancienne souveraine. On fournit de l'argent à ce fameux chef *Mansfeld*, qui soutenait presque seul alors la cause de la maison palatine, & des protestans contre la maison impériale.

Les huguenots français animés par les espagnols, comme les protestans allemands l'ont été par la France.

Il fallait bien s'attendre, en armant ainsi les protestans étrangers, que le ministère espagnol exciterait ceux de France, & qu'il leur rendrait (comme disait *Mirabel*, ambassadeur d'Espagne,) l'argent donné aux Hollandais. Les huguenots en effet, animés & payés par l'Espagne, recommencent la guerre civile en France. C'est depuis *Charles-Quint* & *François I* que dure cette politique entre les princes catholiques, d'armer les protestans chez autrui, & de les poursuivre chez soi. Cette conduite prouve assez manifestement que le zèle de la religion n'a jamais été dans les cours que le masque de la religion & de la perfidie.

Pendant cette nouvelle guerre contre le duc de *Rohan* & son parti, le cardinal négocie encore avec les puissances qu'il a outragées; & ni l'empereur *Ferdinand II*, ni *Philippe IV*, roi d'Espagne, n'attaquent la France.

La Rochelle capitale du calvinisme.

La Rochelle commençait à devenir une puissance; elle avait alors presque autant de vaisseaux que le roi. Elle voulait imiter la Hollande, & aurait pu y parvenir, si elle avait trouvé parmi les peuples de sa religion des alliés qui la secourussent. Mais le cardinal de *Richelieu* fut d'abord armer contre elle ces mêmes

mêmes Hollandais qui , par les intérêts de leur secte , devaient prendre parti pour elle , & jusqu'aux Anglais qui , par l'intérêt d'Etat , semblaient encore plus la devoir défendre. Ce qu'on avait donné d'argent aux Provinces - Unies , & ce qu'on devait leur donner encore , les engagea à fournir une flotte contre ceux qu'elles appelaient leurs frères ; de sorte que le roi catholique secourait les calvinistes de son argent , & les Hollandais calvinistes combattaient pour la religion catholique , tandis que le cardinal de *Richelieu* chassait les troupes du pape de la Valteline , en faveur des Grifons huguenots. 1625.

C'est un sujet de surprise que *Soubise* , à la tête de la flotte rochellose , osât attaquer la flotte hollandaise auprès de l'île de Ré , & qu'il remportât l'avantage sur ceux qui passaient alors pour les meilleurs marins du monde. Ce succès , en d'autres temps , aurait fait de la Rochelle une république affermie & puissante. 1625.

*Louis XIII* alors avait un amiral & point de flotte. Le cardinal , en commençant son ministère , avait trouvé dans le royaume tout à réparer ou à faire ; & il n'avait pu , dans l'espace d'une année , établir une marine. A peine dix ou douze petits vaisseaux de guerre pouvaient être armés. Le duc de *Montmorenci* , alors amiral , celui-là même qui finit depuis sa vie si tragiquement , fut obligé de monter sur le vaisseau amiral des Provinces-Unies ; & ce ne fut qu'avec des vaisseaux hollandais & anglais qu'il battit la flotte de la Rochelle.

Cette victoire même montrait qu'il fallait se rendre puissant sur mer & sur terre , quand on avait le parti



1626. calviniste à soumettre en France, & la puissance autrichienne à miner dans l'Europe. Le ministre accorda donc la paix aux huguenots, pour avoir le temps de s'affermir.

Le cardinal de Richelieu brave tous les grands & en fait enfermer plusieurs.

Le cardinal de *Richelieu* avait dans la cour de plus grands ennemis à combattre. Aucun prince du sang ne l'aimait ; *Gaston*, frère de *Louis XIII*, le détestait ; *Marie de Médicis* commençait à voir son ouvrage d'un œil jaloux : presque tous les grands cabalaient.

1626. Il ôte la place d'amiral au duc de *Montmorenci*, pour se la donner bientôt à lui-même sous un autre nom, & par-là il se fait un ennemi irréconciliable. Deux fils de *Henri IV*, *César de Vendôme* & le grand-prieur, veulent se soutenir contre lui, & il les fait enfermer à Vincennes. Le maréchal *Ornano*, & *Tallerand-Chalais* animent contre lui *Gaston*. Il les fait accuser de vouloir attenter contre le roi même. Il enveloppe dans l'accusation le comte de *Soissons*, prince du sang, *Gaston*, frère du roi, & jusqu'à la reine régnante, dont il avait osé être amoureux, & dont il avait été rebuté avec mépris. On voit par-là combien il savait soumettre l'insolence de ses passions passagères à l'intérêt permanent de sa politique.

1626. On dépose, tantôt que le dessein des conjurés a été de tuer le roi, tantôt qu'on a formé le dessein de le déclarer impuissant, de l'enfermer dans un cloître, & de donner sa femme à *Gaston*, son frère. Ces deux accusations se contredisaient, & ni l'une ni l'autre n'étaient vraisemblables. Le véritable crime était de s'être uni contre le ministre, & d'avoir parlé même d'attenter à sa vie. Des commissaires jugent

*Chalais* à mort ; il est exécuté à Nantes. Le maréchal *Ornano* meurt à Vincennes ; le comte de *Soissons* fuit en Italie ; la duchesse de *Chevreuse*, courtisée auparavant par le cardinal, & maintenant accusée d'avoir cabalé contre lui, près d'être arrêtée, poursuivie par ses gardes, échappe à peine, & passe en Angleterre. (a) Le frère du roi est maltraité & observé.

*Anne d'Autriche* est mandée au conseil ; on lui défend de parler à aucun homme chez elle qu'en présence du roi son mari ; & on la force de signer qu'elle est coupable. La reine, femme du roi, persécutée.

Les soupçons, la crainte, la désolation, étaient dans la famille royale & dans toute la cour. *Louis XIII* n'était pas l'homme de son royaume le moins malheureux ; réduit à craindre sa femme & son frère, embarrassé devant sa mère qu'il avait autrefois si maltraitée, & qui en laissait toujours échapper quelque souvenir ; plus embarrassé encore devant le cardinal, dont il commençait à sentir le joug ; la crise des affaires étrangères était encore pour lui un nouveau sujet de peine ; le cardinal de *Richelieu* le liait à lui par la crainte & par les intrigues domestiques, par la nécessité de réprimer les complots de la cour, & de ne pas perdre son crédit chez les nations.

Trois ministres également puissans faisaient alors presque tout le destin de l'Europe ; *Olivarès* en Espagne, *Buckingham* en Angleterre, *Richelieu* en France. Tous trois se haïssaient réciproquement, Richelieu, Buckingham, Olivarès.

(a) Elle traversa la rivière de Somme à la nage pour aller gagner Calais.

& tous trois négociaient toujours à la fois les uns contre les autres. Le cardinal de *Richelieu* se brouillait avec le duc de *Buckingham*, dans le temps même que l'Angleterre lui fournissait des vaisseaux contre la Rochelle, & il se liguait avec le comte-duc *Olivarès*, lorsqu'il venait d'enlever la Valteline au roi d'Espagne.

Caractère de  
*Buckingham*.

De ces trois ministres, le duc de *Buckingham* passait pour être le moins ministre; il brillait comme un favori & un grand seigneur, libre, franc, audacieux, non comme un homme d'Etat; ne gouvernant pas le roi *Charles I* par l'intrigue, mais par l'ascendant qu'il avait eu sur le père, & qu'il avait conservé sur le fils. C'était l'homme le plus beau de son temps, le plus fier & le plus généreux. Il pensait que ni les femmes ne devaient résister aux charmes de sa figure, ni les hommes à la supériorité de son caractère. Enivré de ce double amour propre, il avait conduit le roi *Charles*, encore prince de Galles, en Espagne, pour lui faire épouser une infante, & pour briller dans cette cour. C'est là que, joignant la galanterie espagnole à l'audace de ses entreprises, il attaqua la femme du premier ministre *Olivarès*, & fit manquer, par cette indiscretion, le mariage du prince. Etant depuis venu en France, en 1625, pour conduire la princesse *Henriette* qu'il avait obtenue pour *Charles I*, il fut encore sur le point de faire échouer l'affaire par une indiscretion plus hardie. Cet anglais fit à la reine *Anne d'Autriche* une déclaration, & ne se cacha pas de l'aimer, ne pouvant espérer dans cette aventure que le vain honneur d'avoir osé s'expliquer. La reine, élevée dans les idées d'une galanterie permise alors

Il ose se déclarer amoureux de la reine.

en Espagne , ne regarda les témérités du duc de *Buchingham* que comme un hommage à sa beauté , qui ne pouvait offenser sa vertu.

L'éclat du duc de *Buckingham* déplut à la cour de France , sans lui donner de ridicule , parce que l'audace & la grandeur n'en font pas susceptibles. Il mena *Henriette* à Londres , & y rapporta dans son cœur sa passion pour la reine , augmentée par la vanité de l'avoir déclarée. Cette même vanité le porta à tenter un second voyage à la cour de France : le prétexte était de faire un traité contre le duc *Olivarès* , comme le cardinal en avait fait un avec *Olivarès* contre lui. La véritable raison qu'il laissait assez voir était de se rapprocher de la reine : non-seulement on lui en refusa la permission , mais le roi chassa d'auprès de sa femme plusieurs domestiques accusés d'avoir favorisé la témérité du duc de *Buckingham*. Cet anglais fit déclarer la guerre à la France , uniquement parce qu'on lui refusa la permission d'y venir parler de son amour. Une telle aventure semblait être du temps des *Amadis*. Les affaires du monde sont tellement mêlées , sont tellement enchaînées , que les amours romanesques du duc de *Buckingham* produisirent une guerre de religion & la prise de la Rochelle. 1627.

Un chef de parti profite de toutes les circonstances. Le duc de *Rohan* , aussi profond dans ses desseins que *Buckingham* était vain dans les siens , obtient du dépit de l'anglais l'armement d'une flotte de cent vaisseaux de transport. La Rochelle & tout le parti étaient tranquilles ; il les anime , & engage les Rochellois à recevoir la flotte anglaise , non pas dans la ville même , mais dans l'île de Ré. Le duc de *Buckingham* descend

Nouvelle  
guerre civile  
des hugue-  
nots contre  
la cour.

84 MINISTÈRE DE RICHELIEU.

dans l'île avec environ sept mille hommes. Il n'y avait qu'un petit fort à prendre pour se rendre maître de l'île , & pour séparer à jamais la Rochelle de la France. Le parti calviniste devenait alors indomptable. Le royaume était divisé, & tous les projets du cardinal de *Richelieu* auraient été évanouis , si le duc de *Buckingham* avait été aussi grand homme de guerre, ou du moins aussi heureux qu'il était audacieux.

Juillet 1627. Le marquis , depuis maréchal de *Thoiras* , sauva la gloire de la France, en conservant l'île de Ré avec peu de troupes , contre les Anglais très-supérieurs. *Louis XIII* a le temps d'envoyer une armée devant la Rochelle. Son frère *Gaston* la commande d'abord. Le roi y vient bientôt avec le cardinal. *Buckingham* est forcé de ramener en Angleterre ses troupes diminuées de moitié , sans même avoir jeté du secours dans la Rochelle , & n'ayant paru que pour en hâter la ruine. Le duc de *Rohan* était absent de cette ville, qu'il avait armée & exposée. Il soutenait la guerre dans le Languedoc contre le prince de *Condé* & le duc de *Montmorenci*.

Tous trois combattaient pour eux-mêmes : le duc de *Rohan* , pour être toujours chef de parti ; le prince de *Condé* , à la tête des troupes royales , pour regagner à la cour son crédit perdu ; le duc de *Montmorenci* , à la tête des troupes levées par lui-même & de sa seule autorité , pour devenir le maître dans le Languedoc dont il était gouverneur , & pour rendre sa fortune indépendante , à l'exemple de *Lesdiguières*. La Rochelle n'a donc qu'elle seule pour se soutenir. Les citoyens , animés par la religion & par la liberté , ces deux puissans motifs des peuples , élurent un

maire nommé *Guilon*, encore plus déterminé qu'eux. Celui-ci, avant d'accepter une place qui lui donnait la magistrature & le commandement des armes, prend un poignard, & le tenant à la main : *Je n'accepte, dit-il, l'emploi de votre maire qu'à condition d'enfoncer ce poignard dans le cœur du premier qui parlera de se rendre ; & qu'on s'en serve contre moi si jamais je songe à capituler.*

Pendant que la Rochelle se prépare ainsi à une résistance invincible, le cardinal de *Richelieu* emploie toutes les ressources pour la soumettre ; vaisseaux bâtis à la hâte, troupes de renfort, artillerie, enfin jusqu'au secours de l'Espagne ; & profitant avec célérité de la haine du duc *Olivarès* contre le duc de *Buckingham*, faisant valoir les intérêts de la religion, promettant tout, & obtenant des vaisseaux du roi d'Espagne, alors l'ennemi naturel de la France, pour ôter aux Rochellois l'espérance d'un nouveau secours d'Angleterre. Le comte-duc envoie *Frédéric de Tolède* avec quarante vaisseaux devant le port de la Rochelle.

Siège de la  
Rochelle.

L'amiral espagnol arrive. Croirait-on que le cérémonial rendit ce secours inutile, & que *Louis XIII*, pour n'avoir pas voulu accorder à l'amiral de se couvrir en sa présence, vit la flotte espagnole retourner dans ses ports ? Soit que cette petiteffle décidât d'une affaire si importante, comme il n'arrive que trop souvent, soit qu'alors de nouveaux différens au sujet de la succession de Mantoue aigrissent la cour espagnole, sa flotte parut & s'en retourna ; & peut-être le ministre espagnol ne l'avait

1628.

1629.



envoyée que pour montrer ses forces au ministre de France.

Le duc de *Buckingham* prépare un nouvel armement pour sauver la ville. Il pouvait en très-peu de temps rendre tous les efforts du roi de France inutiles. La cour a toujours été persuadée que le cardinal de *Richelieu*, pour parer ce coup, se servit de l'amour même de *Buckingham* pour *Anne d'Autriche*, & qu'on exigea de la reine qu'elle écrivît au duc. Elle le pria, dit-on, de différer au moins l'embarquement, & on assure que la faiblesse de *Buckingham* l'emporta sur son honneur & sur sa gloire.

Cette anecdote singulière a acquis tant de crédit, qu'on ne peut s'empêcher de la rapporter : elle ne dément ni le caractère de *Buckingham*, ni l'esprit de la cour ; & en effet on ne peut comprendre comment le duc de *Buckingham* se borne à faire partir seulement quelques vaisseaux, qui se montrent inutilement, & qui reviennent dans les ports d'Angleterre. Les intérêts publics sont si souvent sacrifiés à des intrigues secrètes, qu'on ne doit point du tout s'étonner que le faible *Charles I*, en feignant alors de protéger la Rochelle, la trahît pour complaire à la passion romanesque & passagère de son favori. Le général *Ludlow*, qui examina les papiers du roi, lorsque le parlement s'en fut rendu maître, assure qu'il a vu la lettre signée *Charles rex*, par laquelle ce monarque ordonnait au chevalier *Pennington*, commandant de l'escadre, de suivre en tout les ordres du roi de France, quand il ferait devant la Rochelle, & de couler à fond les vaisseaux anglais, dont les capitaines ne voudraient pas obéir. Si quelque chose

pouvait justifier la cruauté avec laquelle les Anglais traitèrent depuis leur roi, ce serait une telle lettre.

Il n'est pas moins singulier que le cardinal ait Le cardinal de Richelieu général d'armée. feul commandé au siège, tandis que le roi était retourné à Paris. Il avait des patentés de général.

Ce fut son coup d'essai. Il montra que la résolution & le génie suppléent à tout; aussi exact à mettre la discipline dans les troupes qu'appliqué dans Paris à établir l'ordre, & l'un & l'autre étant également difficile. On ne pouvait réduire la Rochelle tant que son port serait ouvert aux flottes anglaises; il fallait le fermer & dompter la mer. *Pompe Targon*, ingénieur italien, avait, dans la précédente guerre civile, imaginé de construire une estacade, dans le temps que *Louis XIII* voulait assiéger cette ville & que la paix fut conclue. Le cardinal de *Richelieu* suit cette vue: la mer renverse l'ouvrage: il n'en est pas moins ferme à le faire recommencer. Il commanda une digue, dans la mer, d'environ quatre mille sept cents pieds de long; les vents la détruisent. Il ne se rebuta pas, & ayant à la main son *Quintecurce* & la description de la digue d'*Alexandre*, devant *Tyr*, il recommence encore la digue. Deux français, *Métézeau* & *Teriot* mettent la digue en état de résister aux vents & aux vagues.

*Louis XIII* vient au siège, & y reste depuis le mois Mars 1628. de mars 1628 jusqu'à sa reddition. Souvent présent aux attaques, & donnant l'exemple aux officiers, il presse le grand ouvrage de la digue; mais il est toujours à craindre que bientôt une nouvelle flotte anglaise ne vienne la renverser. La fortune seconde en tout cette entreprise. Le duc de *Buckingham*, s'étant

## 88 MINISTÈRE DE RICHELIEU.

encore brouillé avec *Richelieu*, était prêt enfin à partir & à conduire une flotte redoutable devant la Rochelle, lorsqu'un anglais fanatique, nommé *Felton*, l'assassina d'un coup de couteau, sans que jamais on ait pu découvrir ses instigateurs.

Septembre  
1628.

Cependant la Rochelle, sans secours, sans vivres, tenait par son seul courage. La mère & la sœur du duc de *Rohan*, souffrant comme les autres la plus dure disette, encourageaient les citoyens. Des malheureux prêts à expirer de faim déploraient leur état devant le maire *Guiron*, qui répondait : *Quand il ne restera plus qu'un seul homme, il faudra qu'il ferme les portes.*

L'espérance renaît dans la ville, à la vue de la flotte préparée par *Buckingham*, qui paraît enfin sous le commandement de l'amiral *Lindsey*. Elle ne peut percer la digue. Quarante pièces de canon, établies sur un fort de bois, dans la mer, écartaient les vaisseaux. *Louis* se montrait sur ce fort exposé à toute l'artillerie de la flotte ennemie, dont tous les efforts furent inutiles.

La Rochelle prise. 28 octobre 1628. La famine vainquit enfin le courage des Rochellois, & , après une année entière d'un siège où ils se soutinrent par eux-mêmes, ils furent obligés de se rendre, malgré le poignard du maire, qui restait toujours sur la table de l'hôtel-de-ville, pour percer quiconque parlerait de capituler. On peut remarquer que ni *Louis XIII* comme roi, ni le cardinal de *Richelieu* comme ministre, ni les maréchaux de France en qualité d'officiers de la couronne, ne signèrent la capitulation. Deux maréchaux de camp

fignèrent. La Rochelle ne perdit que ses privilèges ; il n'en coûta la vie à personne. La religion catholique fut rétablie dans la ville & dans le pays , & on laissa aux habitans leur calvinisme , la seule chose qui leur resta.

Le cardinal de *Richelieu* ne voulait pas laisser son ouvrage imparfait. On marchait vers les autres provinces où les réformés avaient tant de places de sûreté , & où leur nombre les rendait encore puissans. Il fallait abattre & défarmer tout le parti , avant de pouvoir déployer en sûreté toutes ses forces contre la maison d'Autriche , en Allemagne , en Italie , en Flandre & vers l'Espagne. Il importait que l'Etat fût uni & tranquille , pour troubler & diviser les autres Etats.

Déjà l'intérêt de donner à Mantoue un duc dépendant de la France & non de l'Espagne , après la mort du dernier souverain , appelait les armes de la France en Italie. *Gustave-Adolphe* voulait descendre déjà en Allemagne , & il fallait l'appuyer.

Dans ces circonstances épineuses , le duc de *Rohan*, ferme sur les ruines de son parti , traite avec le roi d'Espagne , qui lui promet des secours , après en avoir donné contre lui , un an auparavant. *Philippe IV*, roi catholique, ayant consulté son conseil de conscience, promet trois cents mille ducats par an au chef des calvinistes de France ; mais cet argent vient à peine. Les troupes du roi désolent le Languedoc. Privas est abandonnée au pillage , & tout y est tué. Le duc de *Rohan* , ne pouvant soutenir la guerre , trouve encore le secret de faire une paix générale pour

Les calvinistes traitent avec les Espagnols si catholiques.

1628. tout le parti, aussi bonne qu'on le pouvait. Le même homme qui venait de traiter avec le roi d'Espagne, en qualité de chef de parti, traite de même avec le roi de France son maître, dans le temps qu'il est condamné par le parlement comme rebelle; &, après avoir reçu de l'argent de l'Espagne pour entretenir ses troupes, il exige & reçoit cent mille écus de *Louis XIII*, pour achever de les payer & pour les congédier.

Les villes calvinistes sont traitées comme la Rochelle; on leur ôte leurs fortifications & tous les droits qui pouvaient être dangereux; on leur laisse la liberté de conscience, leurs temples, leurs lois municipales, les chambres de l'édit qui ne pouvaient pas nuire. Tout est apaisé. Le grand parti calviniste, au lieu d'établir une domination, est défarmé & abattu sans ressource. La Suisse, la Hollande, n'étaient pas si puissantes que ce parti, quand elles s'érigèrent en souverainetés indépendantes. Genève, qui était peu de chose, se donna la liberté & la conserva. Les calvinistes de France succombèrent : la raison en est que leur parti même était dispersé dans leurs provinces, que la moitié des peuples & les parlemens étaient catholiques, que la puissance royale tombait sur leurs pays tout ouverts, qu'on les attaquait avec des troupes supérieures & disciplinées, & qu'ils eurent à faire au cardinal de *Richelieu*.

Jamais *Louis XIII*, qu'on ne connaît point assez, ne mérita tant de gloire par lui-même; car, tandis qu'après la prise de la Rochelle, les armées forçaient les huguenots à l'obéissance, il soutenait ses alliés

en Italie ; il marchait au secours du duc de Mantoue, au travers des Alpes, au milieu d'un hiver rigoureux, Mars 1629. forçait trois barricades, au pas de Suze, s'emparait de Suze, obligeait le duc de Savoie à s'unir à lui, & chassait les Espagnols de Casal. Ce roi avait de la bravoure, mais n'avait nul courage d'esprit.

Cependant le cardinal de *Richelieu* négociait avec tous les souverains, & contre la plus grande partie des souverains. Il envoyait un capucin à la diète de Ratisbonne pour tromper les Allemands, & pour lier les mains à l'empereur dans les affaires d'Italie. En même temps *Charnacé* était chargé d'encourager le roi de Suède, *Gustave-Adolphe*, à descendre en Allemagne : entreprise à laquelle *Gustave* était déjà très-disposé. *Richelieu* songeait à ébranler l'Europe, tandis que la cabale de *Gaston* & des deux reines tentait en vain de le perdre à la cour. Sa faveur causait encore plus de trouble dans le cabinet que ses intrigues n'en excitaient dans les autres États. Il ne faut pas croire que ces troubles de la cour fussent le fruit d'une profonde politique & de desseins bien concertés, qui unissent contre lui un parti habilement formé pour le faire tomber, & pour lui donner un successeur capable de le remplacer. L'humeur, qui domine souvent les hommes, même dans les plus grandes affaires, produisit en grande partie ces divisions si funestes. La reine-mère, quoiqu'elle eût toujours sa place au conseil, quoiqu'elle eût été régente des provinces en-deçà de la Loire, pendant l'expédition de son fils à la Rochelle, était toujours aigrie contre le cardinal de *Richelieu*, qui affectait de ne plus dépendre d'elle. Les mémoires composés

Grands desseins du cardinal de Richelieu.

Il brave la reine-mère sa bienfaitrice.



pour la défense de cette princesse rapportent que le cardinal étant venu la voir, & sa majesté lui demandant des nouvelles de sa fanté, il lui répondit, **1629.** enflammé de colère & les lèvres tremblantes : *Je me porte mieux que ceux qui sont ici ne voudraient.* La reine fut indignée ; le cardinal s'emporta : il demanda pardon ; la reine s'adoucit ; & deux jours après ils s'aigriront encore : la politique, qui surmonte les passions dans le cabinet, n'en étant pas toujours maîtresse dans la conversation.

**21 novembre** *Marie de Médicis* ôte alors au cardinal la place de  
**1629.** surintendant de sa maison. Le premier fruit de cette  
 Le cardinal querelle fut la patente de premier ministre que le  
 premier mi-roi écrivit de sa main en faveur du cardinal, lui  
 nistre. adressant la parole, exaltant sa valeur & sa magnanimité, & laissant en blanc les appointemens de la place pour les faire remplir par le cardinal même. Il était déjà grand-amiral de France, sous le nom de surintendant de la navigation ; & ayant ôté aux calvinistes leurs places de sûreté, il s'assurait pour lui-même de Saumur, d'Angers, de Honfleur, du Havre-de-Grace, d'Oleron, de l'île de Ré, qui devenaient ses places de sûreté contre ses ennemis : il avait des gardes ; son faste effaçait la dignité du trône : tout l'extérieur royal l'accompagnait, & toute l'autorité résidait en lui.

Le cardinal Les affaires de l'Europe le rendaient plus que  
 généra- jamais nécessaire à son maître & à l'Etat. L'empereur  
 lissime. *Ferdinand II*, depuis la bataille de Prague, s'était rendu despotique en Allemagne, & devenait alors puissant en Italie. Ses troupes assiégeaient Mantoue. La Savoie hésitait entre la France & la maison

d'Autriche. Le marquis de *Spinola* occupait le Montferrat avec une armée espagnole. Le cardinal veut lui-même combattre *Spinola* ; il se fait nommer généralissime de l'armée qui marche en Italie , & le roi ordonne , dans ses provisions , qu'on lui obéisse comme à sa *propre personne*. Ce premier ministre faisant les fonctions de connétable , ayant sous lui deux maréchaux de France , marche en Savoie. Il négocie dans la route , mais en roi , & veut que le duc de Savoie vienne le trouver à Lyon ; il ne peut l'obtenir. L'armée française s'empare de Pignerol & de Chambéri en deux jours. Le roi prend enfin lui-même le chemin de la Savoie ; il amène avec lui les deux reines , son frère & toute une cour ennemie du cardinal , mais qui n'est que témoin de ses triomphes. Le cardinal revient trouver le roi à Grenoble ; ils marchent ensemble en Savoie. Une maladie contagieuse attaqua dans ce temps *Louis XIII* , & l'obligea de retourner à Lyon. C'est pendant ce temps-là que le duc de *Montmorenci* remporte , avec peu de troupes, une victoire signalée ; au combat de Végliane , sur les Impériaux , les Espagnols & les Savoisiens : il blesse & prend lui-même le général *Doria*. Cette action le combla de gloire. Le roi lui écrivit : *Je me sens obligé envers vous autant qu'un roi le puisse être*. Cette obligation n'empêcha pas que *Montmorenci* ne mourût , deux ans après , sur un échafaud.

1630.

Combat de Végliane.

Juillet 1630.

Il ne fallait pas moins qu'une telle victoire pour soutenir la gloire & les intérêts de la France , tandis que les Impériaux prenaient & saccoageaient Mantoue , poursuivaient le duc protégé par *Louis XIII* , & battaient les Vénitiens ses alliés. Le cardinal , dont les

Intrigues  
de cour.

plus grands ennemis étaient à la cour, laissait le duc de *Montmorenci* combattre les ennemis de la France, & observait les siens auprès du roi. Ce monarque était alors mourant à Lyon. Les confidens de la reine régnante, trop empressés, proposaient déjà à *Gaston* d'épouser la femme de son frère, qui devait être bientôt veuve. Le cardinal se préparait à se retirer dans Avignon. Le roi guérit ; & tous ceux qui avaient fondé des espérances sur sa mort furent confondus. Le cardinal le suivit à Paris ; il y trouva beaucoup plus d'intrigues qu'il n'y en avait en Italie entre l'Empire, l'Espagne, Venise, la Savoie, Rome & la France.

*Mirabel*, l'ambassadeur espagnol, était ligué contre lui avec les deux reines. Les deux frères *Marillac*, l'un maréchal de France, l'autre garde des sceaux, qui lui devaient leur fortune, se flattaient de le perdre & de succéder à son crédit. Le maréchal de *Bassompierre*, sans prétendre à rien, était dans leur confiance ; le premier valet de chambre, *Beringhen*, instruisait la cabale de ce qui se passait chez le roi. La reine-mère ôte une seconde fois au cardinal la charge de surintendant de sa maison, qu'elle avait été forcée de lui rendre ; emploi qui, dans l'esprit du cardinal, était au-dessous de sa fortune & de sa fierté, mais que par une autre fierté il ne voulait pas perdre. Sa nièce, depuis duchesse d'*Aiguillon*, est renvoyée ; & *Marie de Médicis*, à force de plaintes & de prières redoublées, obtient de son fils qu'il dépouillera le cardinal du ministère.

Il n'y a dans ces intrigues que ce qu'on voit tous les jours dans les maisons des particuliers qui  
ont

ont un grand nombre de domestiques ; ce sont des petites communes ; mais ici elles entraînaient le destin de la France & de l'Europe. Les négociations avec les princes d'Italie , avec le roi de Suède , *Gustave - Adolphe* , avec les Provinces - Unies & les princes d'Orange , contre l'empereur & l'Espagne , étaient dans les mains de *Richelieu* , & n'en pouvaient guère sortir sans danger pour l'Etat. Cependant la faiblesse du roi , appuyée en secret dans son cœur par ce dépit que lui inspirait la supériorité du cardinal , abandonne ce ministre nécessaire ; il promet sa disgrâce aux empressements opiniâtres & aux larmes de sa mère. Le cardinal entra par une fausse porte dans la chambre où l'on concluait sa ruine. Le roi sort sans lui parler ; il se croit perdu , & prépare sa retraite au Havre-de-Grace , comme il l'avait déjà préparée pour Avignon , quelques mois auparavant. Sa ruine paraissait d'autant plus sûre , que le roi , le jour même , donne pouvoir au maréchal de *Marillac* , ennemi déclaré du cardinal , de faire la guerre & la paix dans le Piémont. Alors le cardinal presse son départ , ses mulets avaient déjà porté ses trésors à trente-cinq lieues , sans passer par aucune ville ; précaution prise contre la haine publique. Ses amis lui conseillent de tenter enfin auprès du roi un nouvel effort.

Le cardinal va trouver le roi à Versailles , alors petite maison de chasse , achetée par *Louis XIII* vingt mille écus , devenue depuis , sous *Louis XIV* , un des plus grands palais de l'Europe & un abyme de dépenses. Le roi , qui avait sacrifié son ministre par faiblesse , se remet par faiblesse entre ses mains ,

Le cardinal  
disgracié.

10 novembre  
1630.

Journée  
des dupes.  
11 novembre  
1630.

& il lui abandonne ceux qui l'avaient perdu. Ce jour, qui est encore à présent appelé *la journée des dupes*, fut celui du pouvoir absolu du cardinal. Dès le lendemain le garde des sceaux est arrêté, & conduit prisonnier à Châteaudun, où il mourut de douleur. Le jour même, le cardinal dépêche un huissier du cabinet, de la part du roi, aux maréchaux de *la Force & Schomberg*, pour faire arrêter le maréchal de *Marillac* au milieu de l'armée qu'il allait commander seul. L'huissier arrive une heure après que ce maréchal de *Marillac* avait reçu la nouvelle de la disgrâce de *Richelieu*. Le maréchal est prisonnier, dans le temps qu'il se croyait maître de l'Etat avec son frère. *Richelieu* résolut de faire mourir ce général ignominieusement par la main du bourreau ; & ne pouvant l'accuser de trahison, il s'avisa de lui imputer d'être concussionnaire. Le procès dura près de deux années : il faut en rapporter ici les suites, pour ne point rompre le fil de cette affaire, & pour faire voir ce que peut la vengeance armée du pouvoir suprême, & colorée des apparences de la justice.

Le maréchal de *Marillac* jugé à mort dans la maison de campagne du cardinal.

Le cardinal ne se contenta pas de priver le maréchal du droit d'être jugé par les deux chambres du parlement assemblé, droit qu'on avait déjà violé tant de fois : ce ne fut pas assez de lui donner dans Verdun des commissaires dont il espérait de la sévérité. Ces premiers juges ayant, malgré les promesses & les menaces, conclu que l'accusé serait reçu à se justifier, le ministre fit casser l'arrêt : il lui donna d'autres juges, parmi lesquels on comptait les plus violens ennemis de *Marillac*, & surtout ce

*Paul Hay du Chastelet*, connu par une satire atroce contre les deux frères. Jamais on n'avait méprisé davantage les formes de la justice & les bienfaisances. Le cardinal leur influta au point de transférer l'accusé, & de continuer le procès à Ruel, dans sa propre maison de campagne.

Il est expressément défendu par les lois du royaume de détenir un prisonnier dans une maison particulière; mais il n'y avait point de lois pour la vengeance & pour l'autorité. Celles de l'Eglise ne furent pas moins violées dans ce procès que celles de l'Etat & celles de la bienfaisance. Le nouveau garde des sceaux, *Châteauneuf*, qui venait de succéder au frère de l'accusé, présida au tribunal, où la décence devait l'empêcher de paraître; &, quoiqu'il fût sous-diacre & revêtu de bénéfices, il instruisit un procès criminel: le cardinal lui fit venir une dispense de Rome, qui lui permettait de juger à mort. Ainsi, un prêtre verse le sang avec le glaive de la justice, & il tient ce glaive en France de la main d'un autre prêtre qui demeure au fond de l'Italie.

Ce procès fait bien voir que la vie des infortunés dépend du désir de plaire aux hommes puissans. Il <sup>Marillac</sup> <sup>exécuté en</sup> <sup>1632.</sup> fallut rechercher toutes les actions du maréchal. On déterra quelques abus dans l'exercice de son commandement, quelques anciens profits illicites & ordinaires, faits autrefois par lui ou par ses domestiques, dans la construction de la citadelle de Verdun: *Chose étrange*, disait-il à ses juges, *qu'un homme de mon rang soit persécuté avec tant de rigueur & d'injustice; il ne s'agit dans tout mon procès que de foin, de paille, de pierre & de chaux.*



Pendant ce général , chargé de blessures & de quarante années de services , fut condamné à la mort, sous le même roi qui avait donné des récompenses à trente fujets rebelles.

Pendant les premières instructions de ce procès étrange , le cardinal fait donner ordre à *Beringhen* de fortir du royaume. Il met en prison tous ceux qui ont voulu lui nuire ou qu'il soupçonne. Toutes ces cruautés , & en même temps toutes ces petiteffes de la vengeance ne semblaient pas faites pour une grande ame occupée de la destinée de l'Europe.

Traité avec  
*Gustave Adol-*  
*phe* : léger  
subside.

Il concluait alors avec *Gustave-Adolphe* le traité qui devait ébranler le trône de l'empereur *Ferdinand II*. Il n'en coûtait à la France que trois cents mille livres de ce temps-là une fois payées , & neuf cents mille par an pour diviser l'Allemagne, & pour accabler deux empereurs de fuite , jusqu'à la paix de *Vestphalie* ; & déjà *Gustave-Adolphe* commençait le cours de ses victoires , qui donnaient à la France tout le temps d'établir en liberté sa propre grandeur. La cour de France devait être alors paisible par les embarras des autres nations. Mais le ministre , en manquant de modération , excita la haine publique , & rendit ses ennemis implacables. Le duc d'Orléans , *Gaston* , frère du roi , fuit de la cour , se retire dans son apanage d'Orléans , & de là en Lorraine ; & proteste qu'il ne rentrera point dans le royaume tant que le cardinal , son persécuteur & celui de sa mère , y régnera. *Richelieu* fait déclarer , par un arrêt du conseil , tous les amis de *Gaston* criminels de lèse-majesté. Cet arrêt est envoyé au parlement : les voix y furent partagées. Le roi , indigné de ce partage , manda au

Troubles à  
la cour.

1632.

ouvre le parlement , qui vint à pied & qui parla à genoux : sa procédure fut déchirée en sa présence , & trois principaux membres de ce corps furent exilés.

Le cardinal de *Richelieu* ne se bornait pas à soutenir ainsi son autorité liée désormais à celle du roi ; ayant forcé l'héritier présomptif de la couronne à sortir de la cour , il ne balançait plus à faire arrêter la reine , *Marie de Médicis*. C'était une entreprise délicate , depuis que le roi se repentait d'avoir attenté sur sa mère , & de l'avoir sacrifiée à un favori. Le cardinal fit valoir l'intérêt de l'Etat pour étouffer la voix du sang , & fit jouer les ressorts de la religion pour calmer les scrupules. C'est dans cette occasion surtout qu'il employa le capucin *Joseph du Tremblai* , homme , en son genre , aussi singulier que *Richelieu* même , enthousiaste & artificieux , tantôt fanatique , tantôt fourbe , voulant à la fois établir une croisade contre le Turc , fonder les religieuses du Calvaire , faire des vers , négocier dans toutes les cours , & s'élever à la pourpre & au ministère. Cet homme admis dans un de ces conseils secrets de conscience , inventés pour faire le mal en conscience , remontra au roi qu'il pouvait & qu'il devait sans scrupule mettre sa mère hors d'état de s'opposer à son ministre. La cour était alors à Compiègne. Le roi en part , & y laisse sa mère entourée de gardes qui la retiennent. Ses amis , ses créatures , ses domestiques , son médecin même , sont conduits à la bastille & dans d'autres prisons. La bastille fut toujours remplie sous ce ministère. Le maréchal de *Bassompierre* , soupçonné seulement de n'être pas dans les intérêts du

Capucin  
*Joseph.*

La reine-  
mère arrêtée.  
Févr. 1631.

cardinal, y fut renfermé pendant le reste de la vie du ministre.

Juillet 1631. Depuis ce moment, *Marie* ne revit plus ni son fils ni Paris qu'elle avait embelli. Cette ville lui devait le palais du Luxembourg, ces aqueducs dignes de Rome, & la promenade publique qui porte encore le nom de la *Reine*. Toujours immolée à des favoris, elle passa le reste de ses jours dans un exil volontaire, mais douloureux. La veuve de *Henri le grand*, la mère d'un roi de France, la belle-mère de trois souverains, manqua quelquefois du nécessaire. Le fond de toutes ces querelles était qu'il fallait que *Louis XIII* fût gouverné, & qu'il aimait mieux l'être par son ministre que par sa mère.

La reine-  
mère fugitive  
pour le reste  
de sa vie.

Cette reine, qui avait si long-temps dominé en France, alla d'abord à Bruxelles, & de cet asile elle cria à son fils; elle demande justice aux tribunaux du royaume contre son ennemi. Elle est suppliante auprès du parlement de Paris, dont elle avait tant de fois rejeté les remontrances, & qu'elle avait renvoyé au soin de juger des procès tandis qu'elle fut régente; tant la manière de penser change avec la fortune. On voit encore aujourd'hui sa requête: *Supplie Marie, reine de France & de Navarre, disant que depuis le 23 février elle aurait été arrêtée prisonnière au château de Compiègne, sans être ni accusée ni soupçonnée, &c.* Toutes ses plaintes réitérées contre le cardinal furent affaiblies, par cela même qu'elles étaient trop fortes, & que ceux qui les dictaient, mêlant leurs ressentimens à sa douleur, joignaient trop d'accusations fausses aux véritables; enfin, en déplorant ses malheurs, elle ne fit que les augmenter.

Pour réponse aux requêtes de la reine , envoyées 1631.  
 contre le ministre , il se fait créer duc & pair , & Succès du  
 nommer gouverneur de Bretagne. Tout lui réussissait cardinal.  
 dans le royaume , en Italie , en Allemagne , dans les  
 Pays-Bas. *Jules Mazarin*, ministre du pape dans l'affaire  
 de Mantoue , était devenu le ministre de la France ,  
 par la dextérité heureuse de ses négociations ; & , en  
 servant le cardinal de *Richelieu* , il jetait , sans le pré-  
 voir , les fondemens de la fortune qui le destinait à  
 devenir le successeur de ce ministre. Un traité avan-  
 tageux venait d'être conclu avec la Savoie ; elle cédait  
 pour jamais Pignerol à la France.

Vers les Pays-Bas , le prince d'Orange , secouru  
 de l'argent de la France , faisait des conquêtes sur les  
 Espagnols , & le cardinal avait des intelligences jusque  
 dans Bruxelles.

En Allemagne , le bonheur extraordinaire des Proscrip-  
 armes de *Gustave-Adolphe* rehaussait encore les services tions.  
 du cardinal en France. Enfin toutes les prospérités  
 de son ministère tenaient tous ses ennemis dans  
 l'impuissance de lui nuire , & laissaient un libre cours  
 à ses vengeances que le bien de l'Etat semblait  
 autoriser. Il établit une chambre de justice , où tous  
 les partisans de la mère & du frère du roi sont con-  
 damnés. La liste des proscrits est prodigieuse : on  
 voit chaque jour des poteaux chargés de l'effigie des  
 hommes ou des femmes qui avaient ou suivi ou  
 conseillé *Gaston* & la reine ; on rechercha jusqu'à des  
 médecins & des tireurs d'horoscopes , qui avaient dit  
 que le roi n'avait pas long-temps à vivre ; & deux  
 furent envoyés aux galères. Enfin , les biens , le  
 douaire de la reine-mère , furent confisqués. *Je ne*

1631. *veux point vous attribuer*, écrivit-elle à son fils, *la saisie de mon bien, ni l'inventaire qui en a été fait, comme si j'étais morte; il n'est pas croyable que vous ôtiez les alimens à celle qui vous a donné la vie.*

Tout le royaume murmurait, mais presque personne n'osait élever la voix. La crainte retenait ceux qui pouvaient prendre le parti de la reine-mère & du duc d'Orléans. Il n'y eut guère alors que le maréchal duc de *Montmorenci*, gouverneur du Languedoc, qui crut pouvoir braver la fortune du cardinal; il se flatta d'être chef de parti. Mais son grand courage ne suffisait pas pour ce dangereux rôle: il n'était point maître de sa province, comme *Lesdiguières* avait su l'être du Dauphiné: ses profusions l'avaient mis hors d'état d'acheter un assez grand nombre de serviteurs; son goût pour les plaisirs ne pouvait le laisser tout entier aux affaires: enfin, pour être chef d'un parti il fallait un parti, & il n'en avait pas.

*Gaston* le flattait du titre de vengeur de la famille royale. On comptait sur un secours considérable du duc de Lorraine, *Charles IV*, dont *Gaston* avait épousé la sœur; mais ce duc ne pouvait se défendre lui-même contre *Louis XIII*, qui s'emparait alors d'une partie de ses Etats. La cour d'Espagne faisait espérer à *Gaston*, dans les Pays-Bas & vers Trèves, une armée qu'il conduirait en France; & il put à peine rassembler deux ou trois mille cavaliers allemands, qu'il ne put payer, & qui ne vécurent que de rapines. Dès qu'il paraîtrait en France avec ce secours, tous les peuples devaient se joindre à lui, & il n'y eut pas une ville qui remuât en sa faveur dans

toute sa route , des frontières de la Franche-Comté aux provinces de la Loire & jusqu'en Languedoc. Il espérait que le duc d'*Epernon* , qui avait autrefois traversé tout le royaume pour délivrer la reine sa mère , & qui avait soutenu la guerre & fait la paix en sa faveur , se déclarerait aujourd'hui pour la même reine , & pour un de ses fils , héritier présomptif du royaume , contre un ministre dont l'orgueil avait souvent mortifié l'orgueil du duc d'*Epernon*. Cette ressource , qui était grande , manqua encore. Le duc d'*Epernon* s'était presque ruiné pour secourir la reine-mère , & se plaignait d'avoir été négligé par elle après l'avoir si bien servi. Il haïssait le cardinal plus que personne , mais il commençait à le craindre.

Le prince de *Condé* , qui avait fait la guerre au maréchal d'*Ancre* , était bien loin de se déclarer contre *Richelieu* ; il cédait au génie de ce ministre ; & uniquement occupé du soin de sa fortune , il brigait le commandement des troupes au-delà de la Loire , contre *Montmorenci* , son beau-frère. Le comte de *Soissons* n'avait encore qu'une haine impuissante contre le cardinal , & n'osait éclater.

*Gaston* abandonné , parce qu'il n'était pas assez fort , traversa le royaume , plutôt comme un fugitif suivi de bandits étrangers que comme un prince qui venait combattre un roi. Il arrive enfin dans le Languedoc. Le duc de *Montmorenci* y a rassemblé , à ses dépens & à force de promesses , six à sept mille hommes que l'on compte pour une armée. La division , qui se met toujours dans les partis , affaiblit les forces de *Gaston* , dès qu'elles purent agir. Le duc



d'*Elbeuf*, favori de *Monfieur*, voulait partager le commandement avec le duc de *Montmorenci*, qui avait tout fait, & qui se trouvait dans son gouvernement.

Castelnaudari, 1 septembre 1632.

La journée de Castelnaudari commença par des reproches entre *Gaston* & *Montmorenci*. Cette journée fut à peine un combat ; ce fut une rencontre, une escarmouche, où le duc se porta, avec quelques seigneurs du parti, contre un petit détachement de l'armée royale, commandée par le maréchal de *Schomberg* : soit impétuosité naturelle, soit dépit & désespoir, soit encore débauche de vin, qui n'était alors que trop commune, il franchit un large fossé suivi seulement de cinq ou six personnes : c'était la manière de combattre de l'ancienne chevalerie, & non pas celle d'un général. Ayant pénétré dans les rangs ennemis, il y tomba percé de coups, & fut pris à la vue de *Gaston* & de sa petite armée qui ne fit aucun mouvement pour le secourir.

*Gaston* n'était pas le seul fils de *Henri IV* présent à cette journée ; le comte de *Moret*, bâtard de ce monarque & de mademoiselle de *Beuil*, se hasarda plus que le fils légitime ; il ne voulut point abandonner le duc de *Montmorenci*, & fut tué à ses côtés. C'est ce même comte de *Moret* qu'on a fait revivre depuis, & qu'on a prétendu avoir été long-temps ermite ; vaine fable mêlée à ces tristes événemens.

Le moment de la prise de *Montmorenci* fut celui du découragement de *Gaston*, & de la dispersion d'une armée que *Montmorenci* seul lui avait donnée.

Le duc de Montmorenci pris & exécuté.

Alors ce prince ne put que se soumettre. La cour lui envoie le conseiller d'Etat, *Bullion*, contrôleur général des finances, qui lui promet la grace du

duc de *Montmorenci*. Cependant le roi ne stipula point cette grace dans le traité qu'il fit avec son frère, ou plutôt dans l'amnistie qu'on lui accorda; ce n'est pas agir avec grandeur que de tromper les malheureux & les faibles; mais le cardinal voulait, par tous les moyens, l'avilissement de *Monfieur*, & la mort de *Montmorenci*. *Gaston* même promit par un article du traité d'aimer le cardinal de *Richelieu*.

On n'ignore point la triste fin du maréchal duc de *Montmorenci*. Son supplice fut juste, si celui de *Marillac* ne l'avait pas été: mais la mort d'un homme de si grande espérance, qui avait gagné des batailles, & que son extrême valeur, sa générosité, ses graces avaient rendu cher à toute la France, rendit le cardinal plus odieux que n'avait fait la mort de *Marillac*. On a écrit que, lorsqu'il fut conduit en prison, on lui trouva un bracelet au bras, avec le portrait de la reine *Anne d'Autriche*: cette particularité a toujours passé pour constante, à la cour; elle est conforme à l'esprit du temps. Madame de *Motteville*, confidente de cette reine, avoue dans ses mémoires que le duc de *Montmorenci* avait, comme *Buckingham*, fait vanité d'être touché de ses charmes; c'était le galanteur des Espagnols, quelque chose d'approchant des *Sigisbès* d'Italie, un reste de chevalerie, mais qui ne devait pas adoucir la sévérité de *Louis XIII*. *Montmorenci*, avant d'aller à la mort, légua un fameux tableau du *Carache* au cardinal. Ce n'était pas-là l'esprit du temps, mais un sentiment étranger, inspiré aux approches de la mort, regardé par les uns comme un christianisme héroïque, & par les autres comme une faiblesse.

30 octobre  
1632.

15 novembre  
1632.

*Monsieur*, n'étant revenu en France que pour faire périr sur l'échafaud son ami & son défenseur, réduit à n'être qu'exilé de la cour par grace, & craignant pour sa liberté, sort encore du royaume, & va chez les Espagnols, rejoindre sa mère à Bruxelles.

16 novembre  
1632.

Sous un autre ministère, une reine, un héritier présomptif de la France, retirés chez les ennemis de l'Etat, tous les ordres du royaume mécontents, cent familles qui avaient du sang à venger, eussent pu déchirer le royaume dans les nouvelles circonstances où se trouvait l'Europe. *Gustave-Adolphe*, le fléau de la maison d'Autriche, fut tué alors, au milieu de sa victoire de Lutzen, auprès de Leipzick; & l'empereur, délivré de cet ennemi, pouvait avec l'Espagne accabler la France. Mais, ce qui n'était presque jamais arrivé, les Suédois se foutirent dans un pays étranger après la mort de leur chef. L'Allemagne fut aussi troublée, aussi sanglante qu'auparavant, & l'Espagne devint tous les jours plus faible. Toute cabale devait donc être écrasée sous le pouvoir du cardinal. Cependant il n'y eut pas un jour sans intrigues & sans factions. Lui-même y donnait lieu par des faiblesses secrètes qui se mêlent toujours sourdement aux grandes affaires, & qui, malgré tous les déguisemens qui les cachent, décèlent les petiteesses de la grandeur.

Intrigues  
ridicules.

On prétend que la duchesse de *Chevreuse*, toujours intrigante & belle encore, engageait le cardinal ministre, par ses artifices, dans la passion qu'elle voulait lui inspirer, & qu'elle le sacrifiait au garde des sceaux, *Châteaneuf*. Le commandeur de *Jars* & d'autres entraient dans la confidence. La reine *Anne*, femme de *Louis XIII*, n'avait d'autre consolation, dans la

perte de son crédit, que d'aider la duchesse de *Chevreuse* à rabaisser par le ridicule celui qu'elle ne pouvait perdre. La duchesse feignait du goût pour le cardinal, & formait des intrigues, dans l'attente de sa mort que de fréquentes maladies faisaient voir aussi prochaine qu'on la souhaitait. Un terme injurieux, dont on se servait dans cette cabale pour désigner le cardinal, fut ce qui l'offensa davantage. (b)

Le garde des sceaux fut mis en prison sans forme de procès, parce qu'il n'y avait point de procès à lui faire. Le commandeur de *Jars* & d'autres, qu'on accusa de conserver quelques intelligences avec le frère & la mère du roi, furent condamnés par des commissaires à perdre la tête. Le commandeur eut sa grâce sur l'échafaud, mais les autres furent exécutés.

On ne poursuivait pas seulement les sujets qu'on pouvait accuser d'être dans les intérêts de *Gaston*; le duc de Lorraine, *Charles IV*, en fut la victime. *Louis XIII* s'empara de Nanci, & promit de lui rendre sa capitale, quand ce prince lui mettrait entre les mains sa sœur *Marguerite de Lorraine*, qui avait secrètement épousé *Monsieur*. Ce mariage était une nouvelle source de disputes & de querelles dans l'Etat & dans l'Eglise. Ces disputes mêmes pouvaient un jour entraîner une grande révolution. Il s'agissait de la succession à la couronne; & depuis la question de la loi salique, on n'en avait point débattu de plus importante.

Le roi voulait que le mariage de son frère avec *Marguerite de Lorraine* fût déclaré nul. *Gaston* n'avait qu'une fille de son premier mariage avec l'héritière

Le frère de  
*Louis XIII*,  
marié sans le  
consentement  
de son frère,  
était-il bien  
marié ?

1633.

(b) La reine *Anne* & la duchesse l'appelaient *cul pourri*.

de *Montpensier*. Si l'héritier présumptif du royaume persistait dans son nouveau mariage, s'il en naissait un prince, le roi prétendait que ce prince fût déclaré bâtard & incapable d'hériter.

C'était évidemment insulter les usages de la religion; mais la religion n'ayant pu être instituée que pour le bien des Etats, il est certain que quand ces usages sont nuisibles ou dangereux, il faut les abolir.

Le mariage de *Monsieur* avait été célébré en présence de témoins, autorisé par le père & par toute la famille de son épouse, consommé, reconnu juridiquement par les parties, confirmé solennellement par l'archevêque de Malines. Toute la cour de Rome, toutes les universités étrangères regardaient ce mariage comme valide & indissoluble; la faculté même de Louvain déclara depuis qu'il n'était pas au pouvoir du pape de le casser, & que c'était un sacrement ineffaçable.

Le bien de l'Etat exigeait qu'il ne fût point permis aux princes du sang de disposer d'eux sans la volonté du roi; ce même bien de l'Etat pouvait, dans la suite, exiger qu'on reconnût pour roi légitime de France le fruit de ce mariage déclaré illégitime; mais ce danger était éloigné, l'intérêt présent parlait; & il importait qu'il fût décidé, malgré l'Eglise, qu'un sacrement tel que le mariage doit être annullé, quand il n'a pas été précédé de l'aveu de celui qui tient lieu du père de famille.

Le mariage  
cassé.  
Septembre  
1634.

Un édit du conseil fit ce que Rome & les conciles n'eussent pas fait, & le roi vint avec le cardinal faire vérifier cet édit au parlement de Paris. Le cardinal parla dans ce lit de justice en qualité de premier

ministre & de pair de France. Vous saurez quelle était l'éloquence de ces temps-là , par deux ou trois traits de la harangue du cardinal ; il dit : que *convertir une ame c'était plus que créer le monde* ; que *le roi n'osait toucher à la reine sa mère , non plus qu'à l'arche* ; & qu'il *n'arrive jamais plus de deux ou trois rechutes aux grandes maladies si les parties nobles ne sont gâtées* : presque toute la harangue est dans ce style , & encore était-elle une des moins mauvaises qu'on prononçât alors. Ce faux goût qui régna si long-temps n'ôtait rien au génie du ministre , & l'esprit du gouvernement a toujours été compatible avec la fausse éloquence & le faux bel esprit. Le mariage de *Monsieur* fut solennellement cassé ; & même l'assemblée générale du clergé , en 1635 , se conformant à l'édit , déclara nuls les mariages des princes du sang , contractés sans la volonté du roi. Rome ne vérifia pas cette loi de l'Etat & de l'Eglise de France.

Harangue  
ridicule.

L'état de la maison royale devenait problématique en Europe. Si l'héritier présomptif du royaume persistait dans un mariage réprouvé en France , les enfans nés de ce mariage étaient bâtards en France , & auraient besoin d'une guerre civile pour hériter : s'il prenait une autre femme , les enfans nés de ce nouveau mariage étaient bâtards à Rome , & ils faisaient une guerre civile contre les enfans du premier lit. Ces extrémités furent prévenues par la fermeté de *Monsieur* ; il n'en eut qu'en cette occasion ; & le roi consentit enfin , au bout de quelques années , à reconnaître la femme de son frère ; mais l'édit qui casse tous les mariages des princes du sang , contractés sans l'aveu du roi , est demeuré dans toute sa force.



Complot  
contre la vie  
du cardinal.

Cette opiniâtreté du cardinal à poursuivre le frère du roi jusque dans l'intérieur de sa maison, à lui ôter sa femme, à dépouiller le duc de *Lorraine*, son beau-frère, à tenir la reine-mère dans l'exil & dans l'indigence, soulève enfin les partisans de ces princes, & il y eut un complot de l'assassiner; on accusa juridiquement le père *Chanteloube* de l'oratoire, aumônier de *Marie de Médicis*, d'avoir suborné des meurtriers, dont l'un fut roué à Metz. Ces attentats furent très-rare : on avait conspiré bien plus souvent contre la vie de *Henri-IV*; mais les plus grandes inimitiés produisent moins de crimes que le fanatisme.

Le cardinal, mieux gardé que *Henri IV*, n'avait rien à craindre; il triomphait de tous ses ennemis. La cour de la reine *Marie* & de *Monfieur*, errante & désolée, était encore plongée dans les dissentions qui suivent la faction & le malheur.

Il déclare la  
guerre à toute  
la maison  
d'Autriche.

Le cardinal de *Richelieu* avait de plus puissans ennemis à combattre. Il résolut, malgré tous les troubles secrets qui agitaient l'intérieur du royaume, d'établir la force & la gloire de la France au dehors, & de remplir le grand projet de *Henri IV*, en faisant une guerre ouverte à toute la maison d'Autriche, en Allemagne, en Italie, en Espagne. Cette guerre le rendait nécessaire à un maître qui ne l'aimait pas, & auprès duquel on était souvent près de le perdre. Sa gloire était intéressée dans cette entreprise; le temps paraissait venu d'accabler la puissance d'Autriche dans son déclin. La Picardie & la Champagne étaient les bornes de la France: on pouvait les reculer, tandis que les Suédois étaient encore dans l'Empire. Les Provinces-Unies étaient prêtes d'attaquer le roi d'Espagne dans

la Flandre , pour peu que la France les fecondât. Ce font-là les feuls motifs de la guerre contre l'empereur, qui ne finit que par les traités de Vestphalie ; & de celle contre le roi d'Espagne , qui dura long-temps après , jufqu'au traité des Pyrénées. Toutes les autres raifons ne furent que des prétextes.

La cour de France jufqu'alors , fous le nom d'alliée des Suédois & de médiatrice dans l'Empire , avait cherché à profiter des troubles de l'Allemagne. Les Suédois avaient perdu une grande bataille à Nortlingue ; leur défaite même fervit à la France , car elle les mit dans fa dépendance. Le chancelier *Oxenstiern* vint rendre hommage, dans Compiègne, à la fortune du cardinal qui dès-lors fut le maître des affaires en Allemagne , au lieu qu'*Oxenstiern* l'était auparavant. Il fait en même temps un traité avec les Etats généraux , pour partager d'avance avec eux les Pays-Bas efpagnols , qu'il comptait subjuguier aifément.

*Louis XIII* envoya déclarer la guerre à Bruxelles par un héraut d'armes. Ce héraut devait présenter un cartel au cardinal infant, fils de *Philippe III*, gouverneur des Pays-Bas. On peut observer que ce prince cardinal, fuyant l'usage du temps, commandait des armées. Il avait été l'un des chefs qui gagnèrent la bataille de Nortlingue contre les Suédois. On vit dans ce fiècle les cardinaux de *Richelieu*, de *la Valette* & de *Sourdis*, endoffir la cuiraffe, & marcher à la tête des troupes : tous ces ufages ont changé. La déclaration de guerre par un héraut d'armes ne fe renouvela plus depuis ce temps-là : on fe contenta de publier la guerre chez foi , fans l'aller fignifier à fes ennemis.

6 décembre  
1634.

Héraut d'ar-  
mes envoyé  
à Bruxelles.

Prêtres gé-  
néraux d'ar-  
mée.

Guerre d'a-  
bord très-  
malheureuse.

Le cardinal de *Richelieu* attira encore le duc de *Savoie* & le duc de *Parme* dans cette ligue : il s'assura surtout du duc *Bernard de Veimar*, en lui donnant quatre millions de livres par an, & lui promettant le landgraviat d'Alsace. Aucun des événemens ne répondit aux arrangemens qu'avait pris la politique. Cette Alsace, que *Veimar* devait posséder, tomba longtemps après dans les mains de la France ; & *Louis XIII*, qui devait partager en une campagne les Pays-Bas espagnols avec les Hollandais, perdit son armée, & fut près de voir toute la Picardie en proie aux Espagnols. Ils avaient pris Corbie. Le comte de *Galas*, général de l'empereur, & le duc de Lorraine, étaient déjà auprès de Dijon. Les armes de la France furent d'abord malheureuses de tous les côtés. Il fallut faire de grands efforts pour résister à ceux qu'on croyait si facilement abattre.

1636.

Danger du  
cardinal.

Enfin, le cardinal fut en peu de temps sur le point d'être perdu, par cette guerre même qu'il avait suscitée pour sa grandeur & pour celle de la France. Le mauvais succès des affaires publiques diminua quelque temps sa puissance à la cour. *Gaslon*, dont la vie était un reflux perpétuel de querelles & de raccommodemens avec le roi, son frère, était revenu en France ; & le cardinal fut obligé de laisser à ce prince & au comte de *Soissons* le commandement de l'armée qui reprit Corbie. Il se vit alors exposé au ressentiment des deux princes. C'était, comme on l'a déjà dit, le temps des conspirations ainsi que des duels. Les mêmes personnes, qui depuis excitèrent avec le cardinal de *Retz* les premiers troubles de la Fronde, & qui firent les barricades, embrassaient dès-lors

On veut  
l'affaiblir.

toutes les occasions d'exercer cet esprit de faction qui les dévorait. *Gaston* & le comte de *Soissons* consentirent à tout ce que ces conspirateurs pourraient attenter contre le cardinal. Il fut résolu de l'assassiner chez le roi même ; mais le duc d'*Orléans*, qui ne fe fait jamais rien qu'à demi, effrayé de l'attentat, ne donna point le signal dont les conjurés étaient convenus. Ce grand crime ne fut qu'un projet inutile.

Les Impériaux furent chassés de la Bourgogne, les Espagnols de la Picardie : le duc de *Veimar* réussit en Alsace, & s'empara de presque tout ce landgraviat que la France lui avait garanti. Enfin, après plus d'avantages que de malheurs, la fortune, qui sauva la vie du cardinal de tant de conspirations, sauva aussi sa gloire qui dépendait des succès.

Cet amour de la gloire lui fe fait rechercher l'em-  
 Académie.  
 1637.  
 pire des lettres & du bel esprit jusque dans la crise des affaires publiques & des fiennes, & parmi les attentats contre sa personne. Il érigeait dans ce temps-là même l'académie française, & donnait dans son palais des pièces de théâtre auxquelles il travaillait quelquefois. Il reprenait sa hauteur & sa fierté sévère dès que le péril était passé. Car ce fut encore dans ce temps qu'il fomenta les premiers troubles d'Angleterre, & qu'il écrivit au comte d'*Estrades* ce billet, avant-coureur des malheurs de *Charles I*: *Le roi d'Angleterre, avant qu'il soit un an, verra qu'il ne faut pas me mépriser.*

Lorsque le siège de Fontarabie fut levé par le prince  
 1638.  
 de *Condé*, son armée battue, & le duc de *la Valette* accusé de n'avoir pas secouru le prince de *Condé*, il fit condamner *la Valette* fugitif par des commissaires

auxquels le roi préfida lui-même. C'était l'ancien usage du gouvernement de la pairie, quand les rois n'étaient encore regardés que comme les chefs des pairs ; mais sous un gouvernement purement monarchique, la présence, la voix du souverain dirigeait trop l'opinion des juges.

1638. Cette guerre, excitée par le cardinal, ne réussit que quand le duc de *Veimar* eut enfin gagné une bataille complète, dans laquelle il fit quatre généraux de l'empereur prisonniers, qu'il s'établit dans Fribourg & dans Brisac, & qu'enfin la branche d'Autriche-espagnole eut perdu le Portugal par la seule conspiration heureuse de ces temps-là, & qu'elle perdit encore la Catalogne par une révolte ouverte, sur la fin de 1640. Mais avant que la fortune eût disposé de tous ces événements extraordinaires en faveur de la France, le pays était exposé à la ruine ; les troupes commençaient à être mal payées. *Grotius*, ambassadeur de Suède à Paris, dit que les finances étaient mal administrées. Il avait bien raison, car le cardinal fut obligé, quelque temps après la perte de Corbie, de créer vingt-quatre nouveaux conseillers du parlement & un président. Certainement on n'avait pas besoin de nouveaux juges, & il était honteux de n'en faire que pour tirer quelque argent de la vente des charges. Le parlement se plaignit. Le cardinal, pour toute réponse, fit mettre en prison cinq magistrats qui s'étaient plaints en hommes libres. Tout ce qui lui résistait dans la cour, dans le parlement, dans les armées, était disgracié, exilé ou emprisonné.

Remarquez  
cela. C'est une chose peu digne d'attention, qu'il ne se trouva que vingt personnes qui achetassent ces

places de juges : mais ce qui fait connaître l'esprit des hommes , & surtout des Français , c'est que ces nouveaux membres furent long-temps l'objet de l'averfion & du mépris de tout le corps ; c'est que , dans la guerre de la Fronde , ils furent obligés de payer chacun quinze mille livres , pour obtenir les bonnes grâces de leurs confrères , par cette contribution à la guerre contre le gouvernement ; c'est , comme vous le verrez , qu'ils en eurent le sobriquet de *Quinze-vingts* ; c'est qu'enfin , de nos jours , quand on a voulu supprimer des conseillers inutiles , le parlement , qui avait éclaté contre l'introduction des membres furnuméraires , a éclaté contre la suppression. C'est ainsi que les mêmes choses sont bien ou mal reçues , selon les temps , & qu'on se plaint souvent autant de la guérison que de la blessure.

*Louis XIII* avait toujours besoin d'un confident , qu'on appelle un *favori* , qui pût amuser son humeur triste , & recevoir les confidences de ses amertumes. Le duc de *Saint-Simon* occupait ce poste ; mais n'ayant pas assez ménagé le cardinal , il fut éloigné de la cour & relégué à Blayes.

Favori ,  
maîtresse &  
confesseur.  
Lisez & pro-  
fitez.

Le roi s'attachait quelquefois à des femmes : il aimait mademoiselle de *la Fayette* , fille d'honneur de la reine régnante , comme un homme faible , scrupuleux & peu voluptueux peut aimer. Le jésuite *Caussin* , confesseur du roi , favorisait cette liaison , qui pouvait servir à faire rappeler la reine-mère. Mademoiselle de *la Fayette* , en se laissant aimer du roi , était dans les intérêts des deux reines , contre le cardinal : mais le ministre l'emporta sur la maîtresse & sur le confesseur , comme il l'avait emporté sur les



1637. deux reines. Mademoiselle de *la Fayette*, intimidée, fut obligée de se jeter dans un couvent, & bientôt après le confesseur *Caussin* fut arrêté & relégué en Basse-Bretagne.

Ce même jésuite *Caussin* avait conseillé à *Louis XIII* de mettre le royaume sous la protection de la Vierge, pour sanctifier l'amour du roi & de mademoiselle de *la Fayette*, qui n'était regardé que comme une liaison du cœur, à laquelle les sens avaient très-peu de part. Le conseil fut suivi, & le cardinal de *Richelieu* remplit cette idée, l'année suivante, tandis que *Caussin* célébrait en mauvais vers, à Quimperco-rentin, l'attachement particulier de la Vierge pour le royaume de France. Il est vrai que la maison d'*Autriche* avait aussi *Marie* pour protectrice, de sorte que, sans les armes des Suédois & du duc de *Veimar*, protestans, la sainte Vierge eût été apparemment fort indécise.

La duchesse de Savoie, *Christine*, fille de *Henri IV*, veuve de *Louis-Amédée*, & régente de la Savoie, avait aussi un confesseur jésuite qui cabalait dans cette cour, & qui irritait sa pénitente contre le cardinal de *Richelieu*. Le ministre préféra la vengeance & l'intérêt de l'Etat au droit des gens; il ne balança pas à faire saisir ce jésuite dans les Etats de la duchesse.

Remarquez ici que vous ne verrez jamais dans l'histoire aucun trouble, aucune intrigue de cour, dans lesquels les confesseurs des rois ne soient entrés; & que souvent ils ont été disgraciés. Un prince est assez faible pour consulter son confesseur sur les affaires d'Etat, (& c'est-là le plus grand inconvénient

de la confession auriculaire.) Le confesseur, qui est presque toujours d'une faction, tâche de faire regarder à son pénitent cette faction comme la volonté de DIEU. Le ministre en est bientôt instruit; le confesseur est puni, & on en prend un autre qui emploie le même artifice.

Les intrigues de cour, les cabales continuent toujours. La reine *Anne d'Espagne*, que nous nommons *Anne d'Autriche*, pour avoir écrit à la duchesse de *Chevreuse*, ennemie du cardinal & fugitive, est traitée comme une fujette criminelle. Ses papiers sont saisis, & elle subit un interrogatoire devant le chancelier *Séguier*. Il n'y avait point d'exemple en France d'un pareil procès criminel.

La reine  
prête inter-  
rogatoire.  
1637.

Tous ces traits rapprochés forment le tableau qui peint ce ministère. Le même homme semblait destiné à dominer sur toute la famille de *Henri IV*, à persécuter sa veuve dans les pays étrangers; à maltraiter *Gaston*, son fils; à soulever des partis contre la reine d'Angleterre, sa fille; à se rendre maître de la duchesse de Savoie, son autre fille; enfin, à humilier *Louis XIII* en le rendant puissant, & à faire trembler son épouse.

Tout le temps de son ministère se passa ainsi à exciter la haine & à se venger; & l'on vit presque chaque année des rebellions & des châtimens. La révolte du comte de *Soissons* fut la plus dangereuse; elle était appuyée par le duc de *Bouillon*, fils du maréchal, qui le reçut dans Sedan; par le duc de *Guise*, petit-fils du *balafre* qui, avec le courage de ses ancêtres, voulait en faire revivre la fortune; enfin, par l'argent du roi d'Espagne, & par ses troupes des

Pays-Bas. Ce n'était pas une tentative hasardée comme celles de *Gaston*.

Guerre civile.

1631.

Le comte de *Soissons* & le duc de *Bouillon* avaient une bonne armée ; ils savaient la conduire ; & , pour plus grande sûreté , tandis que cette armée devait s'avancer , on devait assassiner le cardinal , & faire soulever Paris. Le cardinal de *Retz* , encore très-jeune , faisait dans ce complot son apprentissage de conspirations. La bataille de la Marfée , que le comte de *Soissons* gagna , près de Sedan , contre les troupes du roi , devait encourager les conjurés : mais la mort de ce prince , tué dans la bataille , tira encore le cardinal de ce nouveau danger. Il fut , cette fois seule , dans l'impuissance de punir. Il ne savait pas la conspiration contre sa vie , & l'armée révoltée était victorieuse. Il fallut négocier avec le duc de *Bouillon* , possesseur de Sedan. Le seul duc de *Guise* , le même qui depuis se rendit maître de Naples , fut condamné par contumace au parlement de Paris.

Conspiration

Le duc de *Bouillon* , reçu en grâce à la cour , & raccommo- dé en apparence avec le cardinal , jura d'être fidelle , & dans le même temps il tramait une nouvelle conspiration. Comme tout ce qui appro- chait du roi haïssait le ministre , & qu'il fallait tou- jours au roi un favori , *Richelieu* lui avait donné lui-même le jeune d'*Estat Cinq-Mars* , afin d'avoir sa propre créature auprès du monarque. Ce jeune homme , devenu bientôt grand-écuyer , prétendit entrer dans le conseil ; & le cardinal , qui ne le voulut pas souffrir , eut aussitôt en lui un ennemi irréconci- liable. Ce qui enhardit le plus *Cinq-Mars* à conspirer , ce fut le roi lui-même. Souvent mécontent de son

ministre , offensé de son faste , de sa hauteur , de son mérite même , il confiait ses chagrins à son favori , qu'il appelait *cher ami* , & parlait de *Richelieu* avec tant d'aigreur , qu'il enhardit *Cinq-Mars* à lui proposer plus d'une fois de l'assassiner ; & c'est ce qui est prouvé par une lettre de *Louis XIII* lui-même au chancelier *Séguier*. Mais ce même roi fut ensuite si mécontent de son favori , qu'il le bannit souvent de sa présence ; de sorte que bientôt *Cinq-Mars* haït également *Louis XIII* & *Richelieu*. Il avait eu déjà des intelligences avec le comte de *Soissons* : il les continuait avec le duc de *Bouillon* ; & enfin *Monsieur* , qui , après ses entreprises malheureuses , se tenait tranquille dans son apanage de Blois , ennuyé de cette oisiveté , & pressé par ses confidens , entra dans le complot. Il ne s'en faisait point qui n'eût pour base la mort du cardinal ; & ce projet , tant de fois tenté , ne fut exécuté jamais.

*Louis XIII* & *Richelieu* , tous deux attaqués déjà 1642.  
d'une maladie plus dangereuse que les conspirations , & qui les conduisit bientôt au tombeau , marchaient en Rouffillon , pour achever d'ôter cette province à la maison d'*Autriche*. Le duc de *Bouillon* , à qui l'on n'aurait pas dû donner une armée à commander , lorsqu'il portait d'une bataille contre les troupes du roi , en commandait pourtant une en Piémont , contre les Espagnols ; & c'est dans ce temps-là même qu'il conspirait avec *Monsieur* & avec *Cinq-Mars*. Les conjurés faisaient un traité avec le comte-duc *Olivarès* , pour introduire une armée espagnole en France , & pour y mettre tout en confusion , dans une régence qu'on croyait prochaine , & dont chacun espérait

profiter. *Cinq-Mars* alors, ayant suivi le roi à Narbonne, était mieux que jamais dans ses bonnes grâces ; & *Richelieu*, malade à Tarascon, avait perdu toute sa faveur, & ne conservait que l'avantage d'être nécessaire.

Conspira-  
tion décou-  
verte.

1642.

Duc de  
*Bouillon*.

Le bonheur du cardinal voulut encore que le complot fût découvert, & qu'une copie du traité lui tombât entre les mains. Il en coûta la vie à *Cinq-Mars*. C'était une anecdote transmise par les courtisans de ce temps-là, que le roi, qui avait si souvent appelé le grand-écuyer *cher ami*, tira sa montre de sa poche à l'heure destinée pour l'exécution, & dit : *Je crois que cher ami fait à présent une vilaine mine*. Le duc de *Bouillon* fut arrêté au milieu de son armée, à Casal. Il sauva sa vie, parce qu'on avait plus besoin de sa principauté de Sedan que de son sang. Celui qui avait deux fois trahi l'État conserva sa dignité de prince, & eut en échange de Sedan des terres d'un plus grand revenu. *De Thou*, à qui on ne reprochait que d'avoir su la conspiration, & qui l'avait désapprouvée, fut condamné à mort pour ne l'avoir pas révélée. En vain il représenta qu'il n'aurait pu prouver sa déposition, & que s'il avait accusé le frère du roi d'un crime d'État dont il n'avait point de preuves, il aurait bien plus mérité la mort. Une justification si évidente ne fut point reçue du cardinal, son ennemi personnel. Les juges le condamnèrent suivant une loi de *Louis XI*, dont le seul nom suffit pour faire voir que la loi était cruelle. (7)

*De Thou* tué  
juridique-  
ment.

(7) Le fils de *Barneveldt* fut condamné, en Hollande, sur une semblable accusation ; le florentin *Nera* l'avait été de même à Florence, en 1497 : cependant le jurisconsulte milanais, *Gigas*, s'était élevé contre cette excessive sévérité, qui *tales condemnant*, dit-il, *non sunt iudices, sed carnifices*. *Huyghens*

La reine elle-même était dans le secret de la conspiration ; mais, n'étant point accusée, elle échappa aux mortifications qu'elle aurait essuyées. Pour *Gaston*, duc d'Orléans, il accusa ses complices, à son ordinaire, s'humilia, consentit à rester à Blois, sans gardes, sans honneurs ; & sa destinée fut toujours de traîner ses amis à la prison ou à l'échafaud.

Le cardinal déploya dans sa vengeance, autorisée de la justice, toute sa rigueur hautaine. On le vit traîner le grand-écuyer à sa fuite, de Tarascon à Lyon, sur le Rhône, dans un bateau attaché au sien, frappé lui-même à mort, & triomphant de celui qui allait mourir par le dernier supplice. De-là le cardinal se fit porter à Paris, sur les épaules de ses gardes, dans une chambre ornée, où il pouvait tenir deux hommes à côté de son lit : ses gardes se relayaient ; on abattait des pans de muraille pour le faire entrer plus commodément dans les villes ; c'est ainsi qu'il alla mourir à Paris, à cinquante-huit ans, & qu'il laissa le roi satisfait de l'avoir perdu & embarrassé d'être le maître.

4 décembre  
1642.

On dit que ce ministre régna encore après sa mort, parce qu'on remplit quelques places vacantes de ceux qu'il avait nommés ; mais les brevets étaient expédiés avant sa mort ; & ce qui prouve sans réplique qu'il avait trop régné, & qu'il ne régnait

de *Zuylichem*, père du célèbre *Huyghens*, fit, sur la mort de *M. de Thou*, ce distique latin :

*O legum subtile nefas ; quibus inter amicos  
Nolle fidem frustra prodere, proditio est.*

Le duc de *Bouillon* était neveu du Stathouder, allié de la France, & qui de plus avait servi le cardinal auprès de *Louis XIII.*



plus, c'est que tous ceux qu'il avait fait enfermer à la Bastille en sortirent, comme des victimes déliées

qu'il ne fallut plus immoler à sa vengeance. Il légua au roi trois millions de notre monnaie d'aujourd'hui, à cinquante livres le marc, somme qu'il tenait toujours en réserve. La dépense de sa maison, depuis qu'il était premier ministre, montait à mille écus par jour. Tout chez lui était splendeur & faste, tandis que chez le roi tout était simplicité & négligence; ses gardes entraient jusqu'à la porte de la chambre, quand il allait chez son maître; il précédait partout les princes du sang. Il ne lui manquait que la couronne; & même, lorsqu'il était mourant, & qu'il se flattait encore de survivre au roi, il prenait des mesures pour être régent du royaume. La veuve de *Henri IV* l'avait précédé de cinq mois, & *Louis XIII* le suivit cinq mois après.

3 juillet  
1642.

mai 1643. Il était difficile de dire lequel des trois fut le plus malheureux. La reine-mère, long-temps errante, mourut à Cologne, dans la pauvreté. Le fils, maître d'un beau royaume, ne goûta jamais ni les plaisirs de la grandeur, s'il en est, ni ceux de l'humanité; toujours sous le joug, & toujours voulant le secouer; malade, triste, sombre, insupportable à lui-même; n'ayant pas un serviteur dont il fût aimé; se défiant de sa femme; haï de son frère; quitté par ses maîtresses, sans avoir connu l'amour; trahi par ses favoris; abandonné sur le trône; presque seul au milieu d'une cour qui n'attendait que sa mort, qui la prédisait sans cesse, qui le regardait comme incapable d'avoir des enfans: le sort du moindre citoyen paisible dans sa famille était bien préférable au sien.

Qui était le plus malheureux, du roi, de la reine, ou du cardinal?

Le cardinal de *Richelieu* fut peut-être le plus malheureux des trois , parce qu'il était le plus haï , & qu'avec une mauvaise fanté, il avait à soutenir, de ses mains teintes de sang, un fardeau immense dont il fut souvent près d'être écrasé.

Dans ce temps de conspirations & de supplices, le royaume fleurit pourtant ; & , malgré tant d'afflictions, le siècle de la politesse & des arts s'annonçait.

*Louis XIII* n'y contribua en rien ; mais le cardinal de *Richelieu* servit beaucoup à ce changement. La philosophie ne put, il est vrai, effacer la rouille scolastique ; mais *Corneille* commença, en 1636, par la tragédie du *Cid*, le siècle qu'on appelle celui de *Louis XIV*. Le *Poussin* égala *Raphaël* d'Urbin dans quelques parties de la peinture. La sculpture fut bientôt perfectionnée par *Girardon*, & le mausolée même du cardinal de *Richelieu* en est une preuve. Les Français commencèrent à se rendre recommandables, surtout par les graces & les politesses de l'esprit : c'était l'aurore du bon goût.

Arts, mœurs  
& usages.

La nation n'était pas encore ce qu'elle devint depuis ; ni le commerce n'était bien cultivé, ni la police générale établie. L'intérieur du royaume était encore à régler ; nulle belle ville, excepté Paris qui manquait encore de bien des choses nécessaires, comme on peut le voir ci-après, dans le siècle de *Louis XIV*. Tout était aussi différent, dans la manière de vivre que dans les habillemens, de tout ce qu'on voit aujourd'hui. Si les hommes de nos jours voyaient les hommes de ce temps-là, ils ne croiraient pas voir leurs pères. Les petites bottines, le pourpoint, le manteau, le grand collet de point, les mouftaches

& une petite barbe en pointe , les rendraient aussi méconnaissables pour nous , que leurs passions pour les complots , leur fureur des duels , leurs festins au cabaret , leur ignorance générale , malgré leur esprit naturel.

La nation n'était pas aussi riche qu'elle l'est devenue en espèces monnayées , & en argent travaillé : aussi le ministère , qui tirait ce qu'il pouvait du peuple , n'avait guère par année que la moitié du revenu de *Louis XIV.* On était encore moins riche en industrie. Les manufactures grossières de draps de Rouen & d'Elbeuf étaient les plus belles qu'on connût en France : point de tapisseries , point de cristaux , point de glaces. L'art de l'horlogerie était faible , & consistait à mettre une corde à la fusée d'une montre ; on n'avait point encore appliqué le pendule aux horloges : le commerce maritime dans les Echelles du Levant était dix fois moins considérable qu'aujourd'hui ; celui de l'Amérique se bornait à quelques pelleteries du Canada : nul vaisseau n'allait aux Indes orientales , tandis que la Hollande y avait des royaumes , & l'Angleterre de grands établissemens.

Preuves que le testament politique n'est point du cardinal. Ainsi la France possédait bien moins d'argent que sous *Louis XIV.* ; le gouvernement empruntait à un plus haut prix ; les moindres intérêts qu'il donnait pour la constitution des rentes , étaient de sept & demi pour cent , à la mort du cardinal de *Richelieu.* On peut tirer de-là une preuve invincible , parmi tant d'autres , que le testament qu'on lui attribue ne peut être de lui. Le faussaire ignorant & absurde , qui a pris son nom , dit , au chap. I de la seconde partie , que la jouissance fait le remboursement entier de ces

rentes en sept années & demie : il a pris le denier sept & demi , pour la septième & demi-partie de cent ; & il n'a pas vu que le remboursement d'un capital supposé fans intérêt , en sept années & demie , ne donne pas sept & demi par année , mais près de quatorze. Tout ce qu'il dit dans ce chapitre est d'un homme qui n'entend pas mieux les premiers élémens de l'arithmétique que ceux des affaires. J'entre ici dans ce petit détail , seulement pour faire voir combien les noms en imposent aux hommes : tant que cette œuvre de ténèbres a passé pour être du cardinal de *Richelieu* , on l'a loué comme un chef-d'œuvre ; mais quand on a reconnu la foule des anachronismes , des erreurs sur les pays voisins , des fausses évaluations , & l'ignorance absurde avec laquelle il est dit que la France avait plus de ports sur la Méditerranée que la monarchie espagnole ; quand on a vu , enfin , que dans un prétendu testament politique du cardinal de *Richelieu* , il n'était pas dit un seul mot de la manière dont il fallait se conduire dans la guerre qu'on avait à soutenir ; alors on a méprisé ce chef-d'œuvre qu'on avait admiré sans examen.

## CHAPITRE CLXXVII.

*Du gouvernement & des mœurs de l'Espagne , depuis Philippe II jusqu'à Charles II.*

ON voit depuis la mort de *Philippe II* les monarques espagnols affermir leur pouvoir absolu dans leurs Etats , & perdre insensiblement leur crédit dans l'Europe. Le commencement de la décadence se fit

sentir dès les premières années du règne de *Philippe III* : la faiblesse de son caractère se répandit sur toutes les parties de son gouvernement. Il était difficile d'étendre toujours des soins vigilans sur l'Amérique, sur les vastes possessions en Asie, sur celles d'Afrique, sur l'Italie & les Pays-Bas ; mais son père avait vaincu ces difficultés, & les trésors du Mexique, du Pérou, du Brésil, des Indes orientales, devaient surmonter tous les obstacles. La négligence fut si grande, l'administration des deniers publics si infidèle, que dans la guerre qui continuait toujours contre les Provinces-Unies, on n'eut pas de quoi payer les troupes espagnoles ; elles se mutinèrent, elles passèrent, au nombre de trois mille hommes, sous les drapeaux du prince *Maurice*. Un simple stathouder, avec un esprit d'ordre, payait mieux ses troupes que le souverain de tant de royaumes. *Philippe III* aurait pu couvrir les mers de vaisseaux, & les petites provinces de Hollande & de Zélande en avaient plus que lui : leur flotte lui enlevait les principales îles moluques, & surtout Amboine, qui produit les plus précieuses épiceries, dont les Hollandais sont restés en possession. Enfin ces sept petites provinces rendaient sur terre les forces de cette vaste monarchie inutiles, & sur mer elles étaient plus puissantes.

*Philippe III* conclut une trêve de 12 ans avec la Hollande.

*Philippe III*, en paix avec la France, avec l'Angleterre, n'ayant la guerre qu'avec cette république naissante, est obligé de conclure avec elle une trêve de douze années, de lui laisser tout ce qui était en sa possession, de lui assurer la liberté du commerce dans les grandes Indes, & de rendre enfin à la

maison

maison de *Nassau* ses biens situés dans les terres de la monarchie. *Henri IV* eut la gloire de conclure cette trêve par ses ambassadeurs. C'est d'ordinaire le parti le plus faible qui désire une trêve, & cependant le prince *Maurice* ne la voulait pas. Il fut plus difficile de l'y faire consentir que d'y résoudre le roi d'Espagne.

L'expulsion des Maures fit bien plus de tort à la monarchie. *Philippe III* ne pouvait venir à bout d'un petit nombre de hollandais, & il put malheureusement chasser six à sept cents mille maures de ses Etats. Ces restes des anciens vainqueurs de l'Espagne étaient la plupart défarmés, occupés du commerce & de la culture des terres, bien moins formidables en Espagne que les protestans ne l'étaient en France, & beaucoup plus utiles, parce qu'ils étaient laborieux dans le pays de la paresse. On les forçait à paraître chrétiens; l'inquisition les poursuivait sans relâche. Cette persécution produisit quelques révoltes, mais faibles & bientôt apaisées. *Henri IV* voulut prendre ces peuples sous sa protection; mais ses intelligences avec eux furent découvertes par la trahison d'un commis du bureau des affaires étrangères; cet incident hâta leur dispersion. On avait déjà pris la résolution de les chasser: ils proposèrent en vain d'acheter de deux millions de ducats d'or, la permission de respirer l'air de l'Espagne; le conseil fut inflexible: vingt mille de ces proscrits se réfugièrent dans des montagnes; mais n'ayant pour armes que des frondes & des pierres, ils y furent bientôt forcés. On fut occupé, deux années entières, à transporter des citoyens hors du royaume, & à dépeupler l'Etat,

Expulsion  
des Maures.  
1609.

1609.



*Philippe* se priva ainsi des plus laborieux de ses sujets, au lieu d'imiter les Turcs, qui savent contenir les Grecs, & qui sont bien éloignés de les forcer à s'établir ailleurs.

La plus grande partie des maures espagnols se réfugièrent en Afrique leur ancienne patrie; quelques-uns passèrent en France, sous la régence de *Marie de Médicis*; ceux qui ne voulurent pas renoncer à leur religion s'embarquèrent en France pour Tunis; quelques familles, qui firent profession du christianisme, s'établirent en Provence, en Languedoc; il en vint à Paris même, & leur race n'y a pas été inconnue. Mais enfin ces fugitifs se sont incorporés à la nation, qui a profité de la faute de l'Espagne, & qui ensuite l'a imitée dans l'émigration des réformés. C'est ainsi que tous les peuples se mêlent, & que toutes les nations sont absorbées les unes dans les autres, tantôt par les persécutions, tantôt par les conquêtes.

Elle affaiblit  
la monar-  
chie.

Cette grande émigration, jointe à celle qui arriva sous *Isabelle* & aux colonies que l'avarice transplantait dans le nouveau monde, épuisait insensiblement l'Espagne d'habitans, & bientôt la monarchie ne fut plus qu'un vaste corps sans substance. La superstition, ce vice des âmes faibles, avilit encore le règne de *Philippe III*; sa cour ne fut qu'un chaos d'intrigues, comme celle de *Louis XIII*. Ces deux rois ne pouvaient vivre sans favoris, ni régner sans premiers ministres. Le duc de *Lerme*, depuis cardinal, gouverna long-temps le roi & le royaume: la confusion où tout était le chassa de sa place. Son fils lui succéda, & l'Espagne ne s'en trouva pas mieux.

Le désordre augmenta sous *Philippe IV*, fils de *Philippe III*. Son favori, le comte-duc *Olivarès*, lui fit prendre le nom de *grand* à son avènement : s'il l'avait été, il n'eût point eu de premier ministre. L'Europe & ses sujets lui refusèrent ce titre ; & quand il eut perdu depuis le Roussillon par la faiblesse de ses armes, le Portugal par sa négligence, la Catalogne par l'abus de son pouvoir, la voix publique lui donna pour devise un fossé, avec ces mots : *Plus on lui ôte, plus il est grand.*

Ce beau royaume était alors peu puissant au dehors, & misérable au dedans. On n'y connaissait nulle police. Le commerce intérieur était ruiné par les droits qu'on continuait de lever d'une province à une autre. Chacune de ces provinces ayant été autrefois un petit royaume, les anciennes douanes subsistaient : ce qui avait été autrefois une loi regardée comme nécessaire devenait un abus onéreux. On ne fut point faire de toutes ces parties du royaume un tout régulier. Le même abus a été introduit en France ; mais il était porté en Espagne à un tel excès qu'il n'était pas permis de transporter de l'argent de province à province. Nulle industrie ne se condait, dans ces climats heureux, les présens de la nature : ni les foies de Valence, ni les belles laines de l'Andalousie & de la Castille, n'étaient préparées par les mains espagnoles : les toiles fines étaient un luxe très-peu connu : les manufactures flamandes, reste des monumens de la maison de Bourgogne, fournissaient à Madrid ce que l'on connaissait alors de magnificence. Les étoffes d'or & d'argent étaient défendues dans cette monarchie, comme elles le

L'Espagne  
pauvre mal-  
gré tout l'or  
du nouveau  
monde.

feraient dans une république indigente qui craindrait de s'appauvrir. En effet, malgré les mines du nouveau monde, l'Espagne était si pauvre que le ministère de *Philippe IV* se trouva réduit à la nécessité de la monnaie de cuivre, à laquelle on donna un prix presque aussi fort qu'à l'argent; il fallut que le maître du Mexique & du Pérou fit de la fausse monnaie pour payer les charges de l'Etat. On n'osait, si on en croit le sage *Gourville*, imposer des taxes personnelles, parce que ni les bourgeois ni les gens de la campagne, n'ayant presque point de meubles, n'auraient jamais pu être contraints à payer. Jamais ce que dit *Charles-Quint* ne se trouva si vrai : *En France tout abonde, tout manque en Espagne.*

Le règne de *Philippe IV* ne fut qu'un enchaînement de pertes & de disgrâces; & le comte-duc *Olivarès* fut aussi malheureux dans son administration que le cardinal de *Richelieu* fut heureux dans la sienne.

1625.  
Les Hollan-  
dais enlèvent  
le Brésil à  
l'Espagne.

Les Hollandais, qui commencèrent la guerre à l'expiration de la trêve de douze années, enlèvent le Brésil à l'Espagne: il leur en est resté Surinam: Ils prennent *Mastricht*, qui leur est enfin demeuré. Les armées de *Philippe* sont chassées de la *Valtelline* & du *Piémont* par les Français, sans déclaration de guerre; & enfin, lorsque la guerre est déclarée en 1635, *Philippe IV* est malheureux de tous côtés:

1639.  
1640.  
1641.

l'Artois est envahi; la Catalogne entière, jalouse de ses privilèges auxquels il attentait, se révolte & se donne à la France; le Portugal secoue le joug; une conspiration, aussi-bien exécutée que bien conduite, mit sur le trône la maison de *Bragance*. Le premier

ministre, *Olivarès*, eut la confusion d'avoir contribué lui-même à cette grande révolution, en envoyant de l'argent au duc de *Bragance*, pour ne point laisser de prétexte au refus de ce prince de venir à Madrid. Cet argent même servit à payer les conjurés.

La révolution n'était pas difficile. *Olivarès* avait eu l'imprudence de retirer une garnison espagnole de la forteresse de Lisbonne. Peu de troupes gardaient le royaume. Les peuples étaient irrités d'un nouvel impôt ; & enfin, le premier ministre, qui 11 décembre 1640. croyait tromper le duc de *Bragance*, lui avait donné le commandement des armes. La duchesse de Mantoue Le Portugal seconne le joug de l'Espagne. vice-reine, fut chassée, sans que personne prît sa défense. Un secrétaire d'Etat espagnol, & un de ses commis furent les seules victimes immolées à la vengeance publique. Toutes les villes du Portugal imitèrent l'exemple de Lisbonne presque dans le même jour. *Jean de Bragance* fut par-tout proclamé roi sans le moindre tumulte : un fils ne succède pas plus paisiblement à son père. Des vaisseaux partirent de Lisbonne pour toutes les villes de l'Asie & de l'Afrique, pour toutes les îles qui appartenaient à la couronne de Portugal : il n'y en a aucune qui hésitât à chasser les gouvernemens espagnols. Tout ce qui restait du Brésil, ce qui n'avait point été pris par les Hollandais sur les Espagnols, retourna aux Portugais ; & enfin les Hollandais, unis avec le nouveau roi, dom *Jean de Bragance*, lui rendirent ce qu'ils avaient pris à l'Espagne dans le Brésil.

Les îles Açores, Mozambique, Goa, Macao, furent animées du même esprit que Lisbonne. Il semblait que la conspiration eût été tramée dans

toutes ces villes. On vit par-tout combien une domination étrangère est odieuse , & en même temps combien peu le ministère espagnol avait pris de mesures pour conserver tant d'Etats.

On vit aussi comme on flatte les rois dans leurs malheurs , comme on leur déguise des vérités tristes. La manière dont *Olivarès* annonça à *Philippe IV* la perte du Portugal est célèbre. *Je viens vous annoncer* , dit-il , *une heureuse nouvelle : votre majesté a gagné tous les biens du duc de Bragance ; il s'est avisé de se faire proclamer roi , & la confiscation de ses terres vous est acquise par son crime.* La confiscation n'eut pas lieu. Le Portugal devint un royaume considérable , surtout lorsque les richesses du Brésil commencèrent à lui procurer un commerce qui eût été très-avantageux , si l'amour du travail avait pu animer l'industrie de la nation portugaise.

Parallèle  
d'*Olivarès* &  
de *Richelieu*.

Le comte-duc *Olivarès* , long-temps le maître de la monarchie espagnole , & l'émule du cardinal de *Richelieu* , fut enfin disgracié pour avoir été malheureux. Ces deux ministres avaient été long-temps également rois , l'un en France , l'autre en Espagne , tous deux ayant pour ennemis la maison royale , les grands & le peuple ; tous deux très-différens dans leurs caractères , dans leurs vertus & dans leurs vices ; le comte-duc aussi réservé , aussi tranquille & aussi doux que le cardinal était vif , hautain & sanguinaire. Ce qui conserva *Richelieu* dans le ministère , & ce qui lui donna presque toujours l'ascendant sur *Olivarès* , ce fut son activité. Le ministre espagnol perdit tout par sa négligence ; il mourut de la mort des ministres déplacés ; on dit que le

chagrin les tue ; ce n'est pas seulement le chagrin de la solitude après le tumulte , mais celui de sentir qu'ils font haïs & qu'ils ne peuvent se venger. Le cardinal de *Richelieu* avait abrégé ses jours d'une autre manière, par les inquiétudes qui le dévorèrent dans la plénitude de sa puissance.

Avec toutes les pertes que fit la branche d'Autriche-espagnole , il lui resta encore plus d'Etats que le royaume d'Espagne n'en possède aujourd'hui. Le Milanais, la Flandre, la Franche-Comté, le Roussillon, Naples & Sicile appartenaient à cette monarchie ; & quelque mauvais que fût son gouvernement , elle fit encore beaucoup de peine à la France, jusqu'à la paix des Pyrénées.

Le dépeuplement de l'Espagne a été si grande que le célèbre *Ustaris*, homme d'Etat, qui écrivait en 1723 pour le bien de son pays, n'y compte qu'environ sept millions d'habitans, un peu moins des deux cinquièmes de ceux de la France ; & en se plaignant de la diminution des citoyens, il se plaint aussi que le nombre des moines soit toujours resté le même. Il avoue que les revenus du maître des mines d'or & d'argent ne se montaient pas à quatre-vingt millions de nos livres d'aujourd'hui.

Les Espagnols , depuis le temps de *Philippe II* Sciences , jusqu'à *Philippe IV*, se signalèrent dans les arts de mœurs, arts. génie. Leur théâtre, tout imparfait qu'il était, l'emportait sur celui des autres nations ; il servit de modèle à celui d'Angleterre ; & lorsqu'en suite la tragédie commença à paraître en France avec quelque éclat , elle emprunta beaucoup de la scène



espagnole. L'histoire, les romans agréables, les fictions ingénieuses, la morale, furent traités en Espagne avec un succès qui passa beaucoup celui du théâtre; mais la saine philosophie y fut toujours ignorée. L'inquisition & la superstition y perpétuèrent les erreurs scolastiques : les mathématiques furent peu cultivées, & les Espagnols, dans leurs guerres, employèrent presque toujours des ingénieurs italiens. Ils eurent quelques peintres du second rang, & jamais d'école de peinture. L'architecture n'y fit point de grands progrès. L'Escorial fut bâti sur les dessins d'un français. Les arts mécaniques y étaient tous très-grossiers. La magnificence des grands seigneurs consistait dans de grands amas de vaisselle d'argent, & dans un nombreux domestique. Il régnait chez les grands une générosité d'ostentation qui en imposait aux étrangers, & qui n'était en usage que dans l'Espagne; c'était de partager l'argent qu'on gagnait au jeu avec tous les assistans, de quelque condition qu'ils fussent. *Montrésor* rapporte que quand le duc de *Lerme* reçut *Gaston*, frère de *Louis XIII*, & sa suite dans les Pays-Bas, il étala une magnificence bien plus singulière. Ce premier ministre, chez qui *Gaston* resta plusieurs jours, faisait mettre après chaque repas deux mille louis d'or sur une grande table de jeu. Les suivans de *Monsieur*, & ce prince lui-même jouaient avec cet argent.

Les fêtes des combats des taureaux étaient très-fréquentes, comme elles le sont encore aujourd'hui; & c'était le spectacle le plus magnifique & le plus galant, comme le plus dangereux. Cependant, rien de ce qui rend la vie commode n'était connu. Cette

difette de l'utile & de l'agréable augmenta depuis l'expulfion des Maures. De-là vient qu'on voyage en Espagne comme dans les déferts de l'Arabie, & que dans les villes on trouve peu de reffource. La fociété ne fut pas plus perfectionnée que les arts de la main. Les femmes, prefque auffi renfermées qu'en Afrique, comparant cet esclavage avec la liberté de la France, en étaient plus malheureufes. Cette contrainte avait perfectionné un art ignoré parmi nous, celui de parler avec les doigts : un amant ne s'expliquait pas autrement fous les fenêtres de fa maîtrefse, qui ouvrait en ce moment-là ces petites grilles de bois nommées jaloufies, tenant lieu de vitres, pour lui répondre dans la même langue. Tout le monde jouait de la guitare, & la triftesse n'en était pas moins répandue fur la face de l'Espagne. Les pratiques de dévotion tenaient lieu d'occupation à des citoyens défœuvrés.

On difait alors que la fierté, la dévotion, l'amour & l'oifiveté compofaient le caractère de la nation; mais auffi il n'y eut aucune de ces révolutions fanglantes, de ces confpirations, de ces châtimens cruels, qu'on voyait dans les autres cours de l'Europe. Ni le duc de *Lerme*, ni le comte *Olivarés* ne répandirent le fang de leurs ennemis fur les échafauds : les rois n'y furent point affaffinés, comme en France; & ne périrent point par la main du bourreau, comme en Angleterre. Enfin, fans les horreurs de l'inquifition, on n'aurait eu alors rien à reprocher à l'Espagne.

Après la mort de *Philippe IV*, arrivée en 1666, l'Espagne fut très-malheureufe. *Marie d'Autriche*, fa veuve, fœur de l'empereur *Léopold*, fut régente dans

la minorité de dom *Carlos*, ou *Charles II* du nom, son fils. Sa régence ne fut pas si orageuse que celle d'*Anne d'Autriche*, en France ; mais elles eurent ces tristes conformités, que la reine d'Espagne s'attira la haine des Espagnols, pour avoir donné le ministère à un prêtre étranger, comme la reine de France révolta l'esprit des Français, pour les avoir mis sous le joug d'un cardinal italien ; les grands de l'Etat s'élevèrent dans l'une & dans l'autre monarchie contre ces deux ministres, & l'intérieur des deux royaumes fut également mal administré.

Le jésuite  
*Nitard*, pre-  
mier minist-  
re.

Le premier ministre, qui gouverna quelque temps l'Espagne, dans la minorité de dom *Carlos*, ou *Charles II*, était le jésuite *Evrard Nitard*, allemand, confesseur de la reine, & grand inquisiteur. L'incompatibilité que la religion semble avoir mise entre les vœux monastiques & les intrigues du ministère excita d'abord les murmures contre le jésuite.

Son caractère augmenta l'indignation publique. *Nitard*, capable de dominer sur sa pénitente, ne l'était pas de gouverner un Etat, n'ayant rien d'un ministre & d'un prêtre que la hauteur & l'ambition, & pas même la dissimulation : il avait osé dire un jour au duc de *Lerme*, même avant de gouverner : *C'est vous qui me devez du respect ; j'ai tous les jours votre Dieu dans mes mains, & votre reine à mes pieds.* Avec cette fierté si contraire à la vraie grandeur, il laissait le trésor sans argent, les places de toute la monarchie en ruine, les ports sans vaisseaux, les armées sans discipline, destituées de chefs qui fussent commander : c'est-là surtout ce qui contribua aux premiers succès de *Louis XIV*, quand il attaqua son beau-frère & sa

belle-mère, en 1667, & qu'il leur ravit la moitié de la Flandre & toute la Franche-Comté.

On se souleva contre le jésuite, comme en France on s'était soulevé contre *Mazarin*. *Nitard* trouva surtout dans dom *Juan d'Autriche*, bâtard de *Philippe IV*, un ennemi aussi implacable que le grand *Condé* le fut du cardinal. Si *Condé* fut mis en prison, dom *Juan* fut exilé. Ces troubles produisirent deux factions qui partagèrent l'Espagne; cependant il n'y eut point de guerre civile. Elle était sur le point d'éclater, lorsque la reine la prévint, en chassant, malgré elle, le père *Nitard*, ainsi que la reine *Anne d'Autriche* fut obligée de renvoyer *Mazarin*, son ministre; mais *Mazarin* revint plus puissant que jamais. Le père *Nitard*, renvoyé en 1669, ne put revenir en Espagne: la raison en est que la régente d'Espagne eut un autre confesseur qui s'opposait au retour du premier, & la régente de France n'eut point de ministre qui lui tint lieu de *Mazarin*.

Le jésuite  
*Nitard* bou-  
leverse tout.

*Nitard* alla à Rome, où il sollicita le chapeau de cardinal, qu'on ne donne point à des ministres déplacés. Il y vécut peu accueilli de ses confrères, qui marquent toujours quelque ressentiment à quiconque s'est élevé au-dessus d'eux. Mais enfin il obtint par ses intrigues, & par la faveur de la reine d'Espagne, cette dignité de cardinal que tous les ecclésiastiques ambitionnent; alors ses confrères les jésuites devinrent ses courtisans.

On le chasse:  
il est fait car-  
dinal.

Le règne de dom *Carlos*, *Charles II*, fut aussi faible que celui de *Philippe III* & de *Philippe IV*, comme vous le verrez dans le *Siècle de Louis XIV*.

## CHAPITRE CLXXVIII.

*Des Allemands sous Rodolphe II, Mathias & Ferdinand II. Des malheurs de Frédéric, électeur palatin. Des conquêtes de Gustave-Adolphe. Paix de Vestphalie, &c.*

PENDANT que la France reprenait une nouvelle vie sous *Henri IV*, que l'Angleterre florissait sous *Elisabeth*, & que l'Espagne était la puissance prépondérante de l'Europe sous *Philippe II*, l'Allemagne & le Nord ne jouaient pas un si grand rôle.

Plus de couronnement des empereurs à Rome.

Si on regarde l'Allemagne comme le siège de l'Empire, cet Empire n'était qu'un vain nom, & on peut observer que, depuis l'abdication de *Charles-Quint* jusqu'au règne de *Léopold*, elle n'a eu aucun crédit en Italie. Les couronnemens à Rome & à Milan furent supprimés comme des cérémonies inutiles; on les regardait auparavant comme essentielles: mais depuis que *Ferdinand I*, frère & successeur de l'empereur *Charles-Quint*, négligea le voyage de Rome, on s'accoutuma à s'en passer. Les prétentions des empereurs sur Rome, celles des papes de donner l'Empire, tombèrent insensiblement dans l'oubli: tout s'est réduit à une lettre de félicitation que le souverain pontife écrit à l'empereur élu. L'Allemagne resta avec le titre d'empire, mais faible, parce qu'elle fut toujours divisée. Ce fut une république de princes, à laquelle présidait l'empereur: & ces princes, ayant tous des prétentions les uns contre les autres,

entretinrent presque toujours une guerre civile , tantôt sourde , tantôt éclatante , nourrie par leurs intérêts opposés , & par les trois religions de l'Allemagne , plus opposées encore que les intérêts des princes. Il était impossible que ce vaste Etat , partagé en tant de principautés défunies , sans commerce alors & sans richesses , influât beaucoup sur le système de l'Europe. Il n'était point fort au dehors , mais il l'était au dedans , parce que la nation fut toujours laborieuse & belliqueuse. Si la constitution germanique avait succombé , si les Turcs avaient envahi une partie de l'Allemagne , & que l'autre eût appelé des maîtres étrangers , les politiques n'auraient pas manqué de prouver que l'Allemagne , déjà déchirée par elle-même , ne pouvait subsister : ils auraient démontré que la forme singulière de son gouvernement , la multitude de ses princes , la pluralité des religions ne pouvaient que préparer une ruine & un esclavage inévitable. Les causes de la décadence de l'ancien empire romain n'étaient pas , à beaucoup près , si palpables ; cependant le corps de l'Allemagne est resté inébranlable , en portant dans son sein tout ce qui semblait devoir le détruire ; il est difficile d'attribuer cette permanence d'une constitution si compliquée à une autre cause qu'au génie de la nation.

L'Allemagne avait perdu Metz , Toul & Verdun , en 1552 , sous l'empereur *Charles-Quint* ; mais ce territoire , qui était l'ancienne France , pouvait être regardé plutôt comme une excroissance du corps germanique , que comme une partie naturelle de cet Etat. *Ferdinand I* ni ses successeurs ne firent aucune

L'Allema-  
gne subsiste ;  
l'Empire ,  
non.



tentative pour recouvrer ces villes. Les empereurs de la maison d'Autriche, devenus rois de Hongrie, eurent toujours les Turcs à craindre, & ne furent pas en état d'inquiéter la France, quelque faible qu'elle fût depuis *François II* jusqu'à *Henri IV*. Des princes d'Allemagne purent venir la piller, & le corps de l'Allemagne ne put se réunir pour l'accabler.

Etat de l'Al-  
lemagne.

*Ferdinand I* voulut en vain réunir les trois religions qui partageaient l'Empire, & les princes qui se faisaient quelquefois la guerre. L'ancienne maxime, *Diviser pour régner*, ne lui convenait pas. Il fallait que l'Allemagne fût réunie pour qu'il fût puissant : mais loin d'être unie, elle fut démembrée. Ce fut précisément de son temps que les chevaliers teutoniques donnèrent aux Polonais la Livonie, réputée province impériale, dont les Russes sont à présent en possession. Les évêchés de la Saxe & du Brandebourg, tous sécularisés, ne furent pas un démembrement de l'Etat, mais un grand changement qui rendit ces princes plus puissans, & l'empereur plus faible.

*Maximilien II* fut encore moins souverain que *Ferdinand I*. Si l'Empire avait conservé quelque vigueur, il aurait maintenu ses droits sur les Pays-Bas, qui étaient réellement une province impériale. L'empereur & la diète étaient les juges naturels. Ces peuples, qu'on appela rebelles si long-temps, devaient être mis par les lois au ban de l'Empire : cependant *Maximilien II* laissa le prince d'Orange, *Guillaume le taciturne*, faire la guerre dans les Pays-Bas, à la tête des troupes allemandes, sans se mêler de la querelle. En vain cet empereur se fit élire roi de Pologne, en 1575, après le départ du roi de France, *Henri III*,

départ regardé comme une abdication , *Battori* , vaivode de Transilvanie , vassal de l'empereur , l'emporta sur son souverain ; & la protection de la porte-ottomane , sous laquelle était ce *Battori* , fut plus puissante que la cour de Vienne.

*Rodolphe II* , successeur de son père *Maximilien II* , tint les rênes de l'Empire d'une main encore plus faible. Il était à la fois empereur , roi de Bohême & de Hongrie ; & il n'influa en rien ni sur la Bohême , ni sur la Hongrie , ni sur l'Allemagne , & encore moins sur l'Italie. Les temps de *Rodolphe* semblent prouver qu'il n'est point de règle générale en politique.

*Rodolphe* , empereur très-médiocre ; bon chimiste.

Ce prince passait pour être beaucoup plus incapable de gouverner que le roi de France , *Henri III*. La conduite du roi de France lui coûta la vie , & perdit presque le royaume ; la conduite de *Rodolphe* , beaucoup plus faible , ne causa aucun trouble en Allemagne. La raison en est qu'en France tous les seigneurs voulurent s'établir sur les ruines du trône , & que les seigneurs allemands étaient déjà tout établis.

Il y a des temps où il faut qu'un prince soit guerrier. *Rodolphe* , qui ne le fut pas , vit toute la Hongrie envahie par les Turcs. L'Allemagne était alors si mal administrée qu'on fut obligé de faire une quête publique pour avoir de quoi s'opposer aux conquérans ottomans. Des troncs furent établis aux portes de toutes les églises : c'est la première guerre qu'on ait faite avec des aumônes ; elle fut regardée comme sainte , & n'en fut pas plus heureuse : sans les troubles du sérail , il est vraisemblable

Guerre faite par aumônes.

que la Hongrie restait pour jamais sous le pouvoir de Constantinople.

Ligue catholique & protestante en Allemagne cause la mort du roi *Henri IV.*

On vit précisément en Allemagne sous cet empereur, ce qu'on venait de voir en France sous *Henri III*, une ligue catholique contre une ligue protestante, sans que le souverain pût arrêter les efforts ni de l'une ni de l'autre. La religion, qui avait été si longtemps la cause de tant de troubles dans l'Empire, n'en était plus que le prétexte. Il s'agissait de la succession aux duchés de Clèves & de Juliers. C'était encore une suite du gouvernement féodal ; on ne pouvait guère décider que par les armes à qui ces fiefs appartenaient. Les maisons de Saxe, de Brandebourg, de Neubourg, les disputaient. L'archiduc *Léopold*, cousin de l'empereur, s'était mis en possession de Clèves, en attendant que l'affaire fût jugée. Cette querelle fut, comme nous l'avons vu, l'unique cause de la mort de *Henri IV*. Il allait marcher au secours de la ligue protestante. Ce prince victorieux, suivi de troupes aguerries, des plus grands généraux & des meilleurs ministres de l'Europe, était près de profiter de la faiblesse de *Rodolphe* & de *Philippe III*.

La mort de *Henri IV*, qui fit avorter cette grande entreprise, ne rendit pas *Rodolphe* plus heureux. Il avait cédé la Hongrie, l'Autriche, la Moravie, à son frère *Mathias*, lorsque le roi de France se préparait à marcher contre lui ; & lorsqu'il fut délivré d'un ennemi si redoutable, il fut encore obligé de céder la Bohême à ce même *Mathias* ; & en conservant le titre d'empereur, il vécut en homme privé.

Tout se fit sans lui sous son empire : il ne s'était pas même mêlé de la singulière affaire de *Gerhard de Truchsès*,

*Truchsès*, électeur de Cologne, qui voulut garder son archevêché & sa femme, & qui fut chassé de son électorat par les armes de ses chanoines & de son compétiteur. Cette inaction singulière venait d'un principe plus singulier encore dans un empereur. La philosophie qu'il cultivait lui avait appris tout ce qu'on pouvait favoir alors, excepté à remplir ses devoirs de souverain. Il aimait beaucoup mieux s'instruire avec le fameux *Ticho-Brahé* que tenir les Etats de Hongrie & de Bohème.

Les fameuses tables astronomiques de *Ticho-Brahé* & de *Kepler* portent le nom de cet empereur; elles font connues sous le nom de *Tables Rodolphines*, comme celles qui furent composées, au douzième siècle, en Espagne par deux arabes, portèrent le nom du roi *Alfonse*. Les Allemands se distinguaient principalement dans ce siècle par les commencemens de la véritable physique. Ils ne réussirent jamais dans les arts de goût, comme les Italiens; à peine même s'y adonnèrent-ils. Ce n'est jamais qu'aux esprits patients & laborieux qu'appartient le don de l'invention dans les sciences naturelles. Ce génie se remarquait depuis long-temps en Allemagne, & s'étendait à leurs voisins du Nord. *Ticho-Brahé* était danois. Ce fut une chose bien extraordinaire, surtout dans ce temps-là, de voir un gentilhomme danois dépenser cent mille écus de son bien à bâtir, avec le secours de *Frédéric II*, roi de Danemarck, non-seulement un observatoire, mais une petite ville habitée par plusieurs savans : elle fut nommée *Uranibourg*, la ville du ciel. *Ticho-Brahé* avait, à la vérité, la faiblesse commune d'être persuadé de l'astrologie judiciaire; mais il

L'empereur  
Rodolphe  
astronome.

*Ticho-Brahé.*

n'en était ni moins bon astronome , ni moins habile mécanicien. Sa destinée fut celle des grands hommes; il fut persécuté dans sa patrie après la mort du roi son protecteur; mais il en trouva un autre dans l'empereur *Rodolphe* , qui le dédommagea de toutes ses pertes & de toutes les injustices des cours.

*Copernic.* *Copernic* avait trouvé le vrai système du monde, avant que *Ticho-Brahé* inventât le sien, qui n'est qu'ingénieux. Le trait de lumière qui éclaire aujourd'hui le monde partit de la petite ville de Thorn, dans la Prusse polonoise, dès le milieu du seizième siècle.

*Kepler.* *Kepler*, né dans le duché de Wirtemberg, devina, au commencement du dix-septième siècle, les lois mathématiques du cours des astres, & fut regardé comme un législateur en astronomie. Le chancelier *Bacon* proposait alors de nouvelles sciences; mais *Copernic* & *Kepler* en inventaient. L'antiquité n'avait point fait de plus grands efforts, & la Grèce n'avait pas été illustrée par de plus belles découvertes; mais les autres arts fleurirent à la fois en Grèce, au lieu qu'en Allemagne la physique seule fut cultivée par un petit nombre de sages inconnus à la multitude: cette multitude était grossière; il y avait de vastes provinces où les hommes pensaient à peine, & on ne savait que se haïr pour la religion.

Causes de la  
guerre de  
trente ans.

Enfin la ligue catholique & la protestante plongèrent l'Allemagne dans une guerre civile de trente années, qui la réduisit dans un état plus déplorable que n'avait été celui de la France, avant le règne paisible & heureux de *Henri IV.*

En l'an 1619, époque de la mort de l'empereur *Mathias*, successeur de *Rodolphe*, l'Empire allait échapper à la maison d'Autriche ; mais *Ferdinand*, archiduc de Gratz, réunit enfin les suffrages en sa faveur. *Maximilien de Bavière*, qui lui disputait l'Empire, le lui céda : il fit plus, il soutint le trône impérial aux dépens de son sang & de ses trésors, & affermit la grandeur d'une maison qui depuis écrasa la sienne. Deux branches de la maison de Bavière réunies auraient pu changer le sort de l'Allemagne ; ces deux branches sont celles des électeurs palatins & des ducs de Bavière. Deux grands obstacles s'opposaient à leur intelligence, la rivalité & la différence des religions. L'électeur palatin, *Frédéric*, était réformé ; le duc de Bavière catholique. Cet électeur palatin fut un des plus malheureux princes de son temps, & la cause des longs malheurs de l'Allemagne.

Jamais les idées de liberté n'avaient prévalu dans l'Europe que dans ces temps-là. La Hongrie, la Bohême & l'Autriche même étaient aussi jalouses que les Anglais de leurs privilèges. Cet esprit dominait en Allemagne depuis les derniers temps de *Charles-Quint*. L'exemple des sept Provinces-Unies était sans cesse présent à des peuples qui prétendaient avoir les mêmes droits, & qui croyaient avoir plus de force que la Hollande. Liberté germanique.

Quand l'empereur *Mathias* fit élire, en 1618, son cousin, *Ferdinand de Gratz*, roi désigné de Hongrie & de Bohême ; quand il lui fit céder l'Autriche par les autres archiducs, la Hongrie, la Bohême, l'Autriche se plaignirent également qu'on n'eût pas assez d'égard au droit des états. La religion entra dans les



griefs des Bohémiens, & alors la fureur fut extrême. Les protestans voulurent rétablir des temples que les catholiques avaient fait abattre. Le conseil d'Etat de *Mathias* & de *Ferdinand* se déclara contre les protestans ; ceux-ci entrèrent dans la chambre du conseil, & précipitèrent de la salle dans la rue trois principaux magistrats. Cet emportement ne caractérise que la violence du peuple, violence toujours plus grande que les tyrannies dont il se plaint ; mais ce qu'il y eut de plus étrange, c'est que les révoltés prétendirent par un manifeste qu'ils n'avaient fait que suivre les lois, & qu'ils avaient le droit de jeter par les fenêtres des conseillers qui les opprimaient. L'Autriche prit le parti de la Bohême, & ce fut parmi ces troubles que *Ferdinand de Gratz* fut élu empereur.

Guerre de  
trente ans.

19 novembre  
1620.

Sa nouvelle dignité n'en imposa point aux protestans de Bohême, qui étaient alors très-redoutables : ils se crurent en droit de destituer le roi qu'ils avaient élu, & ils offrirent leur couronne à l'électeur palatin, gendre du roi d'Angleterre, *Jacques I.* Il accepta ce trône, sans avoir assez de force pour s'y maintenir. Son parent, *Maximilien de Bavière*, avec les troupes impériales & les siennes, lui fit perdre à la bataille de Prague & sa couronne & son palatinat.

Cette journée fut le commencement d'un carnage de trente années. La victoire de Prague décida pour quelque temps l'ancienne querelle des princes de l'Empire & de l'empereur : elle rendit *Ferdinand II* despotique. Il mit l'électeur palatin au ban de l'Empire, par un simple arrêt de son conseil aulique, & proscrivit tous les princes & tous les seigneurs de

son parti, au mépris des capitulations impériales, qui ne pouvaient être un frein que pour les faibles.

L'électeur palatin fuyait en Silésie, en Danemarck, en Hollande, en Angleterre, en France; il fut au nombre des princes malheureux à qui la fortune manqua toujours, privé de toutes les ressources sur lesquelles il devait compter. Il ne fut point secouru par son beau-père, le roi d'Angleterre, qui se refusa aux cris de sa nation, aux sollicitations de son gendre & aux intérêts du parti protestant, dont il pouvait être le chef; il ne fut point aidé par *Louis XIII*, malgré l'intérêt visible qu'avait ce prince à empêcher les princes d'Allemagne d'être opprimés. *Louis XIII* n'était point alors gouverné par le cardinal de *Richelieu*. Il ne resta bientôt à la maison palatine; & à l'union protestante d'Allemagne, d'autres secours que deux guerriers qui avaient chacun une petite armée vagabonde, comme les *Condottieri* d'Italie: l'un était un prince de Brunsvick, qui n'avait pour tout Etat que l'administration ou l'usurpation de l'évêché d'Halberstad; il s'intitulait *ami de DIEU*, & *ennemi des prêtres*, & méritait ce dernier titre; puisqu'il ne subsistait que du pillage des églises: l'autre, soutien de ce parti alors ruiné, était un aventurier, bâtard de la maison de Mansfeld, aussi digne du titre d'*ennemi des prêtres* que le prince de Brunsvick. Ces deux secours pouvaient bien servir à désoler une partie de l'Allemagne, mais non pas à rétablir le palatin & l'équilibre des princes.

L'empereur, affermi alors en Allemagne, assemble une diète à Ratisbonne, dans laquelle il déclare que l'électeur palatin s'étant rendu criminel de lèse-majesté,

Malheurs  
de l'électeur  
palatin.

Deux prin-  
ces déclarent  
la guerre à  
tous les prêtres.

1623.  
Empereur  
absolu.

*ses Etats, ses biens, ses dignités sont dévolus au domaine impérial; mais que ne voulant pas diminuer le nombre des électeurs, il veut, commande & ordonne que Maximilien de Bavière soit investi de l'électorat palatin.* Il donna en effet cette investiture du haut du trône, & son vice-chancelier prononça que l'empereur conférerait cette dignité de *sa pleine puissance*.

Dévaſtion  
de l'Allema-  
gue.

La ligue protestante, près d'être écrasée, fit de nouveaux efforts pour prévenir sa ruine entière. Elle mit à sa tête le roi de Danemarck, *Christiern IV.* L'Angleterre fournit quelque argent; mais ni l'argent des Anglais, ni les troupes de Danemarck, ni *Brunsvick*, ni *Mansfeld*, ne prévalurent contre l'empereur, & ne servirent qu'à dévaster l'Allemagne. *Ferdinand II* triomphait de tout par les mains de ses deux généraux, le duc de *Valstein* & le comte *Tilly*. Le roi de Danemarck était toujours battu à la tête de ses armées, & *Ferdinand*, sans sortir de sa maison, était victorieux & tout-puissant.

L'Italie ef-  
clave.

Il mettait au ban de l'Empire le duc de *Meckelbourg*, l'un des chefs de l'union protestante, & donnait ce duché à *Valstein* son général. Il proscrivait de même le duc *Charles de Mantoue*, pour s'être mis en possession, sans ses ordres, de son pays qui lui appartenait par les droits du sang. Les troupes impériales surprirent & saccagèrent Mantoue; elles répandirent la terreur en Italie. Il commençait à resserrer cette ancienne chaîne qui avait lié l'Italie à l'Empire, & qui était relâchée depuis si long-temps. Cent cinquante mille soldats, qui vivaient à discrétion dans l'Allemagne, rendaient sa puissance absolue. Cette puissance s'exerçait alors sur un peuple bien

malheureux; on en peut juger par la monnaie, dont la valeur numéraire était alors quatre fois au-dessus de la valeur ancienne, & qui était encore altérée. Le duc de *Valstein* disait publiquement que le temps était venu de réduire les électeurs à la condition des ducs & pairs de France, & les évêques à la qualité de chapelains de l'empereur. C'est ce même *Valstein* qui voulut depuis se rendre indépendant, & qui ne voulait asservir ses supérieurs que pour s'élever sur eux.

L'usage que *Ferdinand II* se fait de son bonheur & de sa puissance, fut ce qui détruisit l'un & l'autre. Il voulut se mêler en maître des affaires de la Suède & de la Pologne, & prendre parti contre le jeune *Gustave-Adolphe*, qui soutenait alors ses prétentions contre le roi de Pologne, *Sigismond*, son parent. Ainsi ce fut lui-même qui, en forçant ce prince à venir en Allemagne, prépara sa propre ruine. Il hâta encore son malheur, en réduisant les princes protestans au désespoir.

*Ferdinand II*  
se croit arbi-  
tre de l'Eu-  
rope.

*Ferdinand II* se crut avec raison assez puissant pour casser la paix de Passau, faite par *Charles-Quint*, pour ordonner de sa seule autorité à tous les princes, à tous les seigneurs, de rendre les évêchés & les bénéfices dont ils s'étaient emparés. Cet édit est encore plus fort que celui de la révocation de l'édit de Nantes, qui a fait tant de bruit sous *Louis-XIV*. Ces deux entreprises semblables ont eu des succès bien différens. *Gustave-Adolphe*, appelé alors par les princes protestans que le roi de Danemarck n'osait plus secourir, vint les venger en se vengeant lui-même.

1629.

L'empereur voulait rétablir l'Eglise pour en être

Tout s'unit  
contre *Ferdi-*  
*nand II.* le maître ; & le cardinal de *Richelieu* se déclara contre lui. Rome même le traversa. La crainte de sa puissance était plus forte que l'intérêt de la religion. Il n'était pas plus extraordinaire que le ministre du roi très-chrétien , & la cour de Rome même soutinrent le parti protestant contre un empereur redoutable , qu'il ne l'avait été de voir *François I* & *Henri II* ligués avec les Turcs contre *Charles-Quint*. C'est la plus forte démonstration que la religion se tait quand l'intérêt parle.

Le grand  
*Gustave* en  
Allemagne. On aime à attribuer toutes les grandes choses à un seul homme , quand il en a fait quelques-unes. C'est un préjugé fort commun en France , que le cardinal de *Richelieu* attira les armes de *Gustave-Adolphe* en Allemagne , & prépara seul cette révolution ; mais il est évident qu'il ne fit autre chose que profiter des conjectures. *Ferdinand II* avait en effet déclaré la guerre à *Gustave* ; il voulait lui enlever la Livonie , dont ce jeune conquérant s'était emparé ; il soutenait contre lui *Sigismond* , son compétiteur au royaume de Suède ; il lui refusait le titre de roi. L'intérêt , la vengeance & la fierté appelaient *Gustave* en Allemagne ; & quand même , lorsqu'il fut en Poméranie , le ministère de France ne l'eût pas assisté de quelque argent , il n'en aurait pas moins tenté la fortune des armes dans une guerre déjà commencée.

1631. Il était vainqueur en Poméranie , quand la France fit son traité avec lui. Trois cents mille francs une fois payés , & neuf cents mille par an qu'on lui donna , n'étaient ni un objet important , ni un grand effort de politique , ni un secours suffisant. *Gustave-Adolphe* fit tout par lui-même. Arrivé en Allemagne

Succès de  
*Gustave.*

avec moins de quinze mille hommes, il en eut bientôt près de quarante mille, en recrutant dans le pays qui les nourrissait, en faisant servir l'Allemagne même à ses conquêtes en Allemagne. Il force l'électeur de Brandebourg à lui assurer la forteresse de Spandau & tous les passages; il force l'électeur de Saxe à lui donner ses propres troupes à commander.

L'armée impériale commandée par *Tilly* est entièrement défaite aux portes de Leipfick. Tout se soumet à lui des bords de l'Elbe à ceux du Rhin. Il rétablit tout d'un coup le duc de Meckelbourg dans ses Etats, à un bout de l'Allemagne; & il est déjà à l'autre bout, dans le Palatinat, après avoir pris Maïence.

Bataille de  
Leipfick, 17  
septembre  
1631.

L'empereur immobile dans Vienne, tombé, en moins d'une campagne, de ce haut degré de grandeur qui avait paru si redoutable, est réduit à demander au pape *Urbain VIII* de l'argent & des troupes: on lui refusa l'un & l'autre. Il veut engager la cour de Rome à publier une croisade contre *Gustave*. Le saint-père promet un jubilé au lieu de croisade. *Gustave* traverse en victorieux toute l'Allemagne; il amène dans Munich l'électeur palatin, qui eut du moins la consolation d'entrer dans le palais de celui qui l'avait dépossédé. Cet électeur allait être rétabli dans son palatinat, & même dans le royaume de Bohême, par les mains du conquérant, lorsqu'à la seconde bataille auprès de Leipfick, dans les plaines de Lutzen, *Gustave* fut tué au milieu de sa victoire. Cette mort fut fatale au palatin, qui étant alors malade, & croyant être sans ressource, termina sa malheureuse vie.

Le pape bien  
aîsé.

*Gustave* tué,  
6 novembre  
1631.



Si l'on demande comment autrefois des effaims venus du Nord conquièrent l'empire romain, qu'on voie ce que *Gustave* a fait, en deux ans, contre des peuples plus belliqueux que n'était alors cet empire, & l'on ne fera point étonné.

Suédois toujours vainqueurs.

C'est un événement bien digne d'attention, que ni la mort de *Gustave*, ni la minorité de sa fille *Christine*, reine de Suède, ni la sanglante défaite des Suédois à Nortlingue, ne nuit point à la conquête. Ce fut alors que le ministère de France joua en effet le rôle principal : il fit la loi aux Suédois, & aux princes protestans d'Allemagne, en les soutenant ; & ce fut ce qui valut depuis l'Alsace au roi de France, aux dépens de la maison d'Autriche.

*Gustave-Adolphe* avait laissé après lui de très-grands généraux qu'il avait formés : c'est ce qui est arrivé à presque tous les conquérans. Ils furent secondés par un héros de la maison de Saxe, *Bernard de Veimar*, descendant de l'ancienne branche électoral dépossédée par *Charles-Quint*, & respirant encore la haine contre la maison d'Autriche. Ce prince n'avait pour tout bien qu'une petite armée qu'il avait levée dans ces temps de trouble, formée & aguerrie par lui, & dont la solde était au bout de leurs épées. La France payait cette armée, & payait alors les Suédois. L'empereur, qui ne sortait point de son cabinet, n'avait plus de grand général à leur opposer. Il s'était défait lui-même du seul homme qui pouvait rétablir ses armes & son trône ; il craignit que ce fameux duc de *Valstein*, auquel il avait donné un pouvoir sans bornes sur ses armées, ne se servît

*Valstein* assassiné, le 3 février 1634.

contre lui de ce pouvoir dangereux. Il fit assassiner ce général qui voulait être indépendant.

C'est ainsi que *Ferdinand I* s'était défait par un assassinat du cardinal *Martinusius*, trop puissant en Hongrie, & que *Henri III* avait fait périr le cardinal & le duc de *Guise*.

Si *Ferdinand II* avait commandé lui-même ses armées, comme il le devait dans ces conjonctures critiques, il n'eût point eu besoin de recourir à cette vengeance des faibles, qu'il crut nécessaire, & qui ne le rendit pas plus heureux.

Jamais l'Allemagne ne fut plus humiliée que dans ce temps : un chancelier suédois y dominait & y tenait sous sa main tous les princes protestans. Ce chancelier *Oxenstiern*, animé d'abord de l'esprit de *Gustave-Adolphe*, son maître, ne voulait point que les Français partageassent le fruit des conquêtes de *Gustave*; mais, après la bataille de Nortlingue, il fut obligé de prier le ministre français de daigner s'emparer de l'Alsace, sous le titre de protecteur. Le cardinal de *Richelieu* promit l'Alsace à *Bernard de Veimar*, & fit ce qu'il put pour l'assurer à la France. Jusque-là ce ministre avait temporisé & agi sous main; mais alors il éclata. Il déclara la guerre aux deux branches de la maison d'Autriche, affaiblies toutes les deux en Espagne & dans l'Empire. C'est-là le fort de cette guerre de trente années. La France, la Suède, la Hollande, la Savoie attaquaient à la fois la maison d'Autriche, & le vrai système de *Henri IV* était suivi.

*Ferdinand II* mourut dans ces tristes circonstances, à l'âge de cinquante-neuf ans, après dix-huit ans d'un règne toujours troublé par des guerres intestines

*Oxenstiern.*

*Veimar.*

Mort de *Ferdinand II.* 15 février 1637.

& étrangères, n'ayant jamais combattu que de son cabinet. Il fut très-malheureux, puisque dans ses succès il se crut obligé d'être sanguinaire, & qu'il fallut soutenir ensuite de grands revers. L'Allemagne était plus malheureuse que lui; ravagée tour à tour par elle-même, par les Suédois & les Français, éprouvant la famine, la disette, & plongée dans la barbarie, suite inévitable d'une guerre si longue & si malheureuse.

*Ferdinand II* a été loué comme un grand empereur, & l'Allemagne ne fut jamais plus à plaindre que sous son gouvernement; elle avait été heureuse sous ce *Rodolphe II* qu'on méprise.

*Ferdinand III.* *Ferdinand II* laissa l'Empire à son fils, *Ferdinand III*, déjà élu roi des Romains; mais il ne lui laissa qu'un empire déchiré, dont la France & la Suède partagèrent les dépouilles.

Sous le règne de *Ferdinand III* la puissance autrichienne déclina toujours. Les Suédois établis dans l'Allemagne n'en fortirent plus; la France, jointe à eux, soutenait toujours le parti protestant de son argent & de ses armes; & quoiqu'elle fût elle-même embarrassée dans une guerre d'abord malheureuse contre l'Espagne, quoique le ministère eût souvent des conspirations ou des guerres civiles à étouffer, cependant elle triompha de l'Empire, comme un homme blessé terrasse avec du secours un ennemi plus blessé que lui.

*Veimar.* Le duc *Bernard de Veimar*, descendant de l'infortuné duc de Saxe dépossédé par *Charles-Quint*, vengea sur l'Autriche les malheurs de sa race. Il avait été l'un des généraux de *Gustave*, & il n'y eut pas un seul de ces généraux qui depuis sa mort ne soutint la gloire

de la Suède. Le duc de *Veimar* fut le plus fatal de tous à l'empereur. Il avait commencé, à la vérité, par perdre la grande bataille de Nortlingue; mais ayant depuis rassemblé avec l'argent de la France une armée qui ne reconnaissait que lui, il gagna quatre batailles, en moins de quatre mois, contre les Impériaux. Il comptait se faire une souveraineté le long du Rhin. La France même lui garantissait par son traité la possession de l'Alsace.

Ce nouveau conquérant mourut à trente-cinq ans, & légua son armée à ses frères, comme on légua son patrimoine; mais la France, qui avait plus d'argent que les frères du duc de *Veimar*, acheta l'armée, & continua les conquêtes pour elle. Le maréchal de *Guébriant*, le vicomte de *Turenne*, & le duc d'*Enghien*, depuis le grand *Condé*, achevèrent ce que le duc de *Veimar* avait commencé. Les généraux suédois, *Bannier* & *Torstenfon*, pressaient l'Autriche d'un côté, tandis que *Turenne* & *Condé* l'attaquaient de l'autre. 1639.

*Ferdinand III*, fatigué de tant de secouffes, fut obligé de conclure enfin la paix de Westphalie. Les Suédois & les Français furent par ce fameux traité les législateurs de l'Allemagne dans la politique & dans la religion. La querelle des empereurs & des princes de l'Empire, qui durait depuis sept cents ans, fut enfin terminée. L'Allemagne fut une grande aristocratie composée d'un roi, des électeurs, des princes & des villes impériales. Il fallut que l'Allemagne épuisée payât encore cinq millions de rixdalers aux Suédois, qui l'avaient dévastée & pacifiée. Les rois de Suède devinrent princes de l'Empire, en se

se faisant céder la plus belle partie de la Poméranie , Stetin , Vifmar , Rugen , Verden , Brème & des territoires considérables. Le roi de France devint landgrave d'Alsace , sans être prince de l'Empire.

La maison palatine fut enfin rétablie dans ses droits , excepté dans le haut Palatinat , qui demeura à la branche de Bavière. Les prétentions des moindres gentilshommes furent discutées devant les plénipotentiaires , comme dans une cour suprême de justice. Il y eut cent quarante restitutions d'ordonnées , & qui furent faites. Les trois religions , la romaine , la luthérienne & la calviniste , furent également autorisées. La chambre impériale fut composée de vingt-quatre membres protestans , & de vingt-six catholiques , & l'empereur fut obligé de recevoir six protestans jusque dans son conseil aulique à Vienne.

Etat de l'Allemagne.

L'Allemagne sans cette paix serait devenue ce qu'elle était sous les descendans de *Charlemagne* , un pays presque sauvage. Les villes étaient ruinées de la Silésie jusqu'au Rhin , les campagnes en friche , les villages déserts : la ville de Magdebourg , réduite en cendres par le général impérial *Tilly* , n'était point rebâtie : le commerce d'Augsbourg & de Nuremberg avait péri. Il ne restait guère de manufactures que celles de fer & d'acier : l'argent était d'une rareté extrême ; toutes les commodités de la vie ignorées ; les mœurs se ressentaient de la dureté que trente ans de guerre avaient mise dans tous les esprits. Il a fallu un siècle entier pour donner à l'Allemagne tout ce qui lui manquait. Les réfugiés de France ont commencé à y porter cette réforme , & c'est de tous les pays celui qui a retiré le plus d'avantage

de la révocation de l'édit de Nantes. Tout le reste s'est fait de soi-même & avec le temps. Les arts se communiquent toujours de proche en proche ; & enfin l'Allemagne est devenue aussi florissante que l'était l'Italie au seizième siècle, lorsque tant de princes entretenaient à l'envi dans leurs cours la magnificence & la politesse.

CHAPITRE CLXXIX.

*De l'Angleterre jusqu'à l'année 1641.*

SI l'Espagne s'affaiblit par *Philippe II*, si la France tomba dans la décadence & dans le trouble après *Henri IV*, jusqu'aux grands succès du cardinal de *Richelieu*, l'Angleterre déchet long-temps depuis le règne d'*Elisabeth*. Son successeur, *Jacques I*, devait avoir plus d'influence qu'elle dans l'Europe, puisqu'il joignait à la couronne d'Angleterre celle d'Ecosse ; & cependant son règne fut bien moins glorieux.

Décadence  
passagère de  
l'Angleterre.

Il est à remarquer que les lois de la succession au trône n'avaient pas, en Angleterre, cette sanction & cette force incontestable qu'elles ont en France & en Espagne. On compte pour un des droits de *Jacques* le testament d'*Elisabeth*, qui l'appelait à la couronne ; & *Jacques* avait craint de n'être pas nommé dans le testament d'une reine respectée, dont les dernières volontés auraient pu diriger la nation.

1603.

Malgré ce qu'il devait au testament d'*Elisabeth*, il ne porta point le deuil de la meurtrière de sa mère.



Dès qu'il fut reconnu roi, il crut l'être de droit divin; il se fesoit traiter, par cette raison, de *sacrée majesté*. Ce fût-là le premier fondement du mécontentement de la nation, & des malheurs inouis de son fils & de sa postérité.

Conspiration  
des poudres.

Dans le temps paisible des premières années de son règne, il se forma la plus horrible conspiration qui soit jamais entrée dans l'esprit humain : tous les autres complots qu'ont produits la vengeance, la politique, la barbarie des guerres civiles, le fanatisme même, n'approchent pas de l'atrocité de la conjuration des poudres. Les catholiques romains d'Angleterre s'étoient attendus à des condescendances que le roi n'eut point pour eux; quelques-uns, possédés plus que les autres de cette fureur de parti, & de cette mélancolie sombre qui détermine aux grands crimes, résolurent de faire régner leur religion en Angleterre, en exterminant d'un seul coup le roi, la famille royale & tous les pairs du royaume. Un *Perci*, de la maison de Northumberland, un *Catesbi*, & plusieurs autres, conçurent l'idée de mettre trente-six tonneaux de poudre sous la chambre où le roi devoit haranguer son parlement. Jamais crime ne fut d'une exécution plus facile, & jamais succès ne parut plus assuré. Personne ne pouvoit soupçonner une entreprise si inouïe; aucun empêchement n'y pouvoit mettre obstacle. Les trente-six barils de poudre, achetés en Hollande, en divers temps, étoient déjà placés sous les solives de la chambre, dans une cave de charbon louée depuis plusieurs mois par *Perci*. On n'attendoit que le jour de l'assemblée;

Février 1605.

il

il n'y aurait eu à craindre que le remords de quelque conjuré ; mais les jésuites *Garnet & Oldecorne*, auxquels ils s'étaient confessés , avaient écarté les remords. *Perci* , qui allait sans pitié faire périr la noblesse & le roi , eut pitié d'un de ses amis , nommé *Monteagle* , pair du royaume ; & ce seul mouvement d'humanité fit avorter l'entreprise. Il écrivit par une main étrangère à ce pair : *Si vous aimez votre vie , n'assistez point à l'ouverture du parlement ; DIEU & les hommes concourent à punir la perversité du temps : le danger sera passé en aussi peu de temps que vous en mettrez à brûler cette lettre.*

*Perci* , dans sa sécurité , ne croyait pas possible qu'on devinât que le parlement entier devait périr par un amas de poudre : cependant , la lettre ayant été lue dans le conseil du roi , & personne n'ayant pu conjecturer la nature du complot , dont il n'y avait pas le moindre indice , le roi , réfléchissant sur le peu de temps que le danger devait durer , imagina précisément quel était le dessein des conjurés. On va par son ordre , la nuit même qui précédait le jour de l'assemblée , visiter les caves sous la salle : on trouve un homme à la porte , avec une mèche , & un cheval qui l'attendait : on trouve les trente-six tonneaux.

*Perci* & les chefs , au premier avis de la découverte , Jésuites exé-  
cutes. eurent encore le temps de rassembler cent cavaliers catholiques , & vendirent chèrement leurs vies. Huit conjurés seulement furent pris & exécutés. Les deux jésuites périrent du même supplice. Le roi soutint publiquement qu'ils avaient été légitimement condamnés : leur ordre les soutint innocens , & en fit

des martyrs. Tel était l'esprit du temps dans tous les pays où les querelles de la religion aveuglaient & pervertissaient les hommes.

Cependant la conspiration des poudres fut le seul grand exemple d'atrocité que les Anglais donnèrent au monde, sous le règne de *Jacques I.* Loin d'être persécuteur, il embrassait ouvertement le tolérantisme ; il censura vivement les presbytériens, qui enseignaient alors que l'enfer est nécessairement le partage de tout catholique romain.

Son règne fut une paix de vingt-deux années : le commerce florissait ; la nation vivait dans l'abondance. Ce règne fut pourtant méprisé au dehors & au dedans ; il le fut au dehors, parce qu'étant à la tête du parti protestant en Europe, il ne le soutint pas contre le parti catholique dans la grande crise de la guerre de Bohême, & que *Jacques* abandonna son gendre l'électeur palatin ; négociant quand il fallait combattre ; trompé à la fois par la cour de Vienne & par celle de Madrid ; envoyant toujours de célèbres ambassades, & n'ayant jamais d'alliés.

*Jacques sans  
crédit.*

Son peu de crédit chez les nations étrangères contribua beaucoup à le priver de celui qu'il devait avoir chez lui. Son autorité en Angleterre éprouva un grand déchet par le creuset où il la mit lui-même, en voulant lui donner trop de poids & trop d'éclat, ne cessant de dire à son parlement que DIEU l'avait fait maître absolu, que tous leurs privilèges n'étaient que des concessions de la bonté des rois. Par-là il excita les parlemens à examiner les bornes de l'autorité royale & l'étendue des droits de la

ration. On chercha dès-lors à poser des limites qu'on ne connaissait pas bien encore.

L'éloquence du roi ne servit qu'à lui attirer des critiques sévères : on ne rendit pas à son érudition toute la justice qu'il croyait mériter. *Henri IV* ne l'appelait jamais que *Maitre Jacques*, & ses sujets ne lui donnaient pas des titres plus flatteurs : aussi il disait à son parlement : *Je vous ai joué de la flûte, & vous n'avez point dansé ; je vous ai chanté des lamentations, & vous n'avez point été attendris.* Mettant ainsi ses droits en compromis par de vains discours mal reçus, il n'obtint presque jamais l'argent qu'il demandait. Ses libéralités & son indigence l'obligèrent, comme plusieurs autres princes, de vendre des dignités & des titres que la vanité paie toujours chèrement. Il créa deux cents chevaliers baronnets héréditaires ; ce faible honneur fut payé deux mille livres sterling par chacun d'eux. Toute la prérogative de ces baronnets consistait à passer devant les chevaliers : ni les uns ni les autres n'entraient dans la chambre des pairs ; & le reste de la nation fit peu de cas de cette distinction nouvelle.

Ce qui aliéna surtout les Anglais de lui, ce fut son abandonnement à ses favoris. *Louis XIII*, *Philippe III* & *Jacques* avaient en même temps le même faible ; & , tandis que *Louis XIII* était absolument gouverné par *Cadenet*, créé duc de *Luines*, *Philippe III* par *Sandoval*, fait duc de *Lerme*, *Jacques* l'était par un écossais, nommé *Carr*, qu'il fit comte de *Sommerset* ; & depuis il quitta ce favori pour *George Villiers*, comme une femme abandonne un amant pour un autre.

Ce *George Villiers* est ce même *Buckingham*, fameux alors dans l'Europe par les agrémens de sa figure,

par ses galanteries & par ses prétentions. Il fut le premier gentilhomme qui fut duc en Angleterre, sans être parent ou allié des rois. C'était un de ces caprices de l'esprit humain, qu'un roi théologien, écrivant sur la controverse, se livrât sans réserve à un héros de roman. *Buckingham* mit dans la tête du prince de Galles, qui fut depuis l'infortuné *Charles I*, d'aller déguisé & sans aucune suite faire l'amour, dans Madrid, à l'infante d'Espagne dont on ménageait alors le mariage avec ce jeune prince; s'offrant à lui servir d'écuyer dans ce voyage de chevalerie errante. *Jacques*, que l'on appelait le *Salomon d'Angleterre*, donna les mains à cette bizarre aventure, dans laquelle il hasardait la sûreté de son fils. Plus il fut obligé de ménager alors la branche d'Autriche, moins il put servir la cause protestante, & celle du palatin, son gendre.

Pour rendre l'aventure complète, le duc de *Buckingham*, amoureux de la duchesse d'*Olivarès*, outragea de paroles le duc, son mari, premier ministre, rompit le mariage avec l'infante & ramena le prince de Galles en Angleterre aussi précipitamment qu'il en était parti. Il négocia aussitôt le mariage de *Charles* avec *Henriette* fille de *Henri IV* & sœur de *Louis XIII*; & quoiqu'il se laissât emporter en France à de plus grandes témérités qu'en Espagne, il réussit: mais *Jacques* ne regagna jamais dans sa nation le crédit qu'il avait perdu. Ces prérogatives de la majesté royale, qu'il mêlait dans tous ses discours, & qu'il ne foutint point par ses actions, firent naître une faction qui renversa le trône, & en disposa plus d'une fois après l'avoir

fouillé de sang. Cette faction fut celle des puritains , qui a subsisté long-temps sous le nom de *Wighs* ; & le parti opposé , qui fut celui de l'Eglise anglicane & de l'autorité royale , a pris le nom de *Toris*. Ces animosités inspirèrent dès-lors à la nation un esprit de dureté , de violence & de tristesse , qui étouffa le germe des sciences & des arts à peine développé.

Quelques génies , du temps d'*Elisabeth* , avaient défriché le champ de la littérature , toujours inculte jusqu'alors en Angleterre. *Shakespeare* , & après lui *Ben-Johnson* paraissaient dégrossir le théâtre barbare de la nation. *Spenser* avait ressuscité la poésie épique. *François Bacon* , plus estimable dans ses travaux littéraires que dans sa place de chancelier , ouvrait une carrière toute nouvelle à la philosophie. Les esprits se polifiaient , s'éclairaient. Les disputes du clergé & les animosités entre le parti royal & le parlement ramenèrent la barbarie.

Les limites du pouvoir royal , des privilèges parlementaires , & des libertés de la nation , étaient difficiles à discerner , tant en Angleterre qu'en Ecosse. Celles des droits de l'épiscopat anglican & écossois ne l'étaient pas moins. *Henri VIII* avait renversé toutes les barrières ; *Elisabeth* en trouva quelques-unes nouvellement posées , qu'elle abassa & qu'elle releva avec dextérité. *Jacques I* disputa ; il ne les abattit point , mais il prétendit qu'il fallait les abattre toutes ; & la nation , avertie par lui , se préparait à les défendre. *Charles I* , bientôt après son avènement , 1625 & suiv. voulut faire ce que son père avait trop proposé & qu'il n'avait point fait.



Argent ,  
autre querel-  
le plus forte.

L'Angleterre était en possession, comme l'Allemagne, la Pologne, la Suède, le Danemarck, d'accorder à ses souverains les subsides. comme un don libre & volontaire. *Charles I* voulut secourir l'électeur palatin son beau-frère, & les protestans contre l'empereur. *Jacques*, son père, avait enfin eutamé ce dessein, la dernière année de sa vie, lorsqu'il n'en était plus temps. Il fallait de l'argent pour envoyer des troupes dans le bas Palatinat; il en fallait pour les autres dépenses: ce n'est qu'avec ce métal qu'on est puissant, depuis qu'il est devenu le signe représentatif de toutes choses. Le roi en demandait comme une dette; le parlement n'en voulait accorder que comme un don gratuit; & avant de l'accorder, il voulait que le roi réformât des abus. Si l'on attendait dans chaque royaume que tous les abus fussent réformés pour avoir de quoi lever des troupes, on ne ferait jamais la guerre. *Charles I* était déterminé par sa sœur, la princesse palatine, à cet armement; c'était elle qui avait forcé le prince, son mari, à recevoir la couronne de Bohême, qui ensuite avait, pendant cinq ans entiers, sollicité le roi son père à la secourir, & qui enfin obtenait, par les inspirations du duc de *Buckingham*, un secours si long-temps différé. Le parlement ne donna qu'un très-léger subside. Il y avait quelques exemples en Angleterre de rois qui, ne voulant point assembler de parlement, & ayant besoin d'argent, en avaient extorqué des particuliers par voie d'emprunt. Le prêt était forcé: celui qui prêtait perdait d'ordinaire son argent, & celui qui ne prêtait pas était mis en prison. Ces moyens tyranniques avaient été mis en usage dans des occasions

où un roi affermi & armé pouvait exercer impunément quelques vexations. *Charles I* se servit de cette voie qu'il adoucit ; il emprunta quelques deniers , avec lesquels il eut une flotte & des soldats qui revinrent fans avoir rien fait.

Il fallut assembler un parlement nouveau. La 1626. chambre des communes, au lieu de secourir le roi , Parlement, poursuivit son favori, le duc de *Buckingham*, dont la <sup>autre que-</sup> puissance & la fierté révoltaient la nation. *Charles*, <sup>relle.</sup> loin de souffrir l'outrage qu'on lui feisait dans la personne de son ministre, fit mettre en prison deux membres de la chambre, des plus ardens à l'accuser. Cet acte de despotisme, qui violait les lois, ne fut pas soutenu ; & la faiblesse avec laquelle il relâcha les deux prisonniers enhardit contre lui les esprits, que la détention de ces deux membres avait irrités. Il mit en prison pour le même sujet un pair du royaume, & le relâcha de même. Ce n'était pas le moyen d'obtenir des subsides : aussi n'en eut-il point. Les emprunts forcés continuèrent. On logea des gens de guerre chez les bourgeois qui ne voulurent pas prêter, & cette conduite acheva d'aliéner tous les cœurs. Le duc de *Buckingham* augmenta le mécontentement général par son expédition infructueuse à la Rochelle. Un nouveau parlement fut convoqué ; 1627. mais c'était assembler des citoyens irrités : ils ne songeaient qu'à rétablir les droits de la nation & du parlement ; ils votèrent que la fameuse loi *Habeas corpus*, la gardienne de la liberté, ne devait jamais recevoir d'atteinte ; qu'aucune levée de deniers ne devait être faite que par acte du parlement, & que c'était violer la liberté & la propriété, de loger

les gens de guerre chez les bourgeois. Le roi s'opiniâtrant toujours à soutenir son autorité, & à demander de l'argent, affaiblissait l'une & n'obtenait point l'autre. On voulait toujours faire le procès

1628. au duc de *Buckingham*. Un fanatique, nommé *Felton*,  
 Affassinat. comme on l'a déjà dit, rendu furieux par cette animosité générale, assassina le premier ministre dans sa propre maison & au milieu de ses courtisans : ce coup fit voir quelle fureur commençait dès-lors à saisir la nation.

Impôts ,  
 autre que-  
 relle.

Il y avait un petit droit sur l'importation & l'exportation des marchandises, qu'on nommait *droit de tonnage & de pontage*. Le feu roi en avait toujours joui par acte du parlement, & *Charles* croyait n'avoir pas besoin d'un second acte. Trois marchands de Londres ayant refusé de payer cette petite taxe, les officiers de la douane saisirent leurs marchandises. Un de ces trois marchands était membre de la chambre basse. Cette chambre, ayant à soutenir à la fois ses libertés & celles du peuple, poursuivit les commis du roi. Le roi irrité cassa le parlement, & fit emprisonner quatre membres de la chambre. Ce font-là les faibles & premiers principes qui bouleversèrent tout l'État, & qui ensanglantèrent le trône.

Eglise d'E-  
 cosse, autre  
 querelle.

A ces sources du malheur public se joignit le torrent des dissensions ecclésiastiques en Ecosse. *Charles* voulut remplir les projets de son père dans la religion comme dans l'État. L'épiscopat n'avait point été aboli en Ecosse au temps de la réformation, avant *Marie Stuart* ; mais ces évêques protestans étaient subjugués par les presbytériens. Une république

de prêtres égaux entre eux gouvernait le peuple écossais. C'était le seul pays de la terre où les honneurs & les richesses ne rendaient pas les évêques puissans. La séance au parlement, les droits honorifiques, les revenus de leur siège leur étaient conservés; mais ils étaient pasteurs sans troupeau, & pairs sans crédit. Le parlement écossais, tout presbytérien, ne laissait subsister les évêques que pour les avilir. Les anciennes abbayes étaient entre les mains des séculiers, qui entraient au parlement en vertu de ce titre d'abbé. Peu à peu le nombre de ces abbés titulaires diminua. *Jacques I* rétablit l'épiscopat dans tous ses droits. Le roi d'Angleterre n'était pas reconnu chef de l'Eglise en Ecosse; mais étant né dans le pays, & prodiguant l'argent anglais, les pensions & les charges à plusieurs membres, il était plus maître à Edimbourg qu'à Londres. Le rétablissement de l'épiscopat n'empêcha pas l'assemblée presbytérienne de subsister. Ces deux corps se choquèrent toujours, & la république synodale l'emporta toujours sur la monarchie épiscopale. *Jacques*, qui regardait les évêques comme attachés au trône, & les calvinistes presbytériens comme ennemis du trône, crut qu'il réunirait le peuple écossais aux évêques en faisant recevoir une liturgie nouvelle, qui était précisément la liturgie anglicane. Il mourut avant d'accomplir ce dessein que *Charles* son fils voulut exécuter.

La liturgie consistait dans quelques formules de prières, dans quelques cérémonies, dans un surplis que les célébrans devaient porter à l'église. A peine l'évêque d'Edimbourg eut fait lecture dans l'église

Liturgie,  
autre que-  
relle.

des canons qui établissaient ces usages indifférens, que le peuple s'éleva contre lui en fureur, & lui jeta des pierres. La sédition passa de ville en ville. Les presbytériens firent une ligue, comme s'il s'était agi du renversement de toutes les lois divines & humaines. D'un côté, cette passion si naturelle aux grands de soutenir leurs entreprises, & de l'autre, la fureur populaire, excitèrent une guerre civile en Ecoffe.

Le cardinal  
de Richelieu  
fomente toutes les querelles.

On ne fut pas alors ce qui la fomentait, & ce qui prépara la fin tragique de *Charles*; c'était le cardinal de *Richelieu*. Ce ministre-roi, voulant empêcher *Marie de Médicis* de trouver un asile en Angleterre chez sa fille, & engager *Charles* dans les intérêts de la France, essaya du monarque anglais, plus fier que politique, des refus qui l'aigrirent. On lit dans une lettre du cardinal au comte d'*Estrades*, alors envoyé en Angleterre, ces propres mots bien remarquables, que nous avons déjà rapportés : *Le roi & la reine d'Angleterre se repentiront, avant qu'il soit un an, d'avoir négligé mes offres; on connaîtra bientôt qu'on ne doit pas me mépriser.*

Il envoie un prêtre pour faire révolter l'Ecoffe.

Il avait parmi ses secrétaires un prêtre irlandais, qu'il envoya à Londres & à Edimbourg semer la discorde avec de l'argent parmi les puritains; & la lettre au comte d'*Estrades* est encore un monument de cette manœuvre. Si l'on ouvrait toutes les archives, on y verrait toujours la religion immolée à l'intérêt & à la vengeance.

Les Ecoffais armèrent. *Charles* eut recours au clergé anglican, & même aux catholiques d'Angleterre, qui tous haïssaient également les puritains. Ils ne

lui fournirent de l'argent que parce que c'était une guerre de religion ; & il eut même jusqu'à vingt mille hommes pour quelques mois. Ces vingt mille hommes ne lui servirent guère qu'à négocier ; & quand la plus grande partie de cette armée fut dissipée , faute de paye , les négociations devinrent plus difficiles. Il fallut donc se résoudre encore à la guerre. 1638 & suiv. On trouve peu d'exemples dans l'histoire d'une grandeur d'ame pareille à celle des seigneurs qui composaient le conseil secret du roi : ils lui sacrifièrent tous une grande partie de leurs biens. Le célèbre *Laud*, archevêque de Cantorbéri, le marquis *Hamilton*, surtout , se signalèrent dans cette générosité ; & le fameux comte de *Straffort* donna seul vingt mille livres sterling ; mais ces libéralités n'étant pas à beaucoup près suffisantes , le roi fut encore obligé de convoquer un parlement.

La chambre des communes ne regardait pas les Ecoffais comme des ennemis, mais comme des frères Nouveaux troubles. qui lui enseignaient à défendre ses privilèges. Le roi ne recueillit d'elle que des plaintes amères contre tous les moyens dont il se servait pour avoir des secours qu'elle lui refusait. Tous les droits que le roi s'était arrogés furent déclarés abusifs : impôt de tonnage & pontage , impôt de marine , vente de privilèges exclusifs à des marchands , logement de soldats par billets chez les bourgeois , enfin tout ce qui gênait la liberté publique. On se plaignit surtout d'une cour de justice nommée la *Chambre étoilée* , dont les arrêts avaient condamné trop sévèrement plusieurs citoyens. *Charles* cassa ce nouveau parlement , & aggrava ainsi les griefs de la nation.



Roi opiniâtre; heureux, il eût été appelé ferme.

Il sembla que *Charles* prît à tâche de révolter tous les esprits; car, au lieu de ménager la ville de Londres dans des circonstances si délicates, il lui fit intenter un procès devant la *Chambre étoilée*, pour quelques terres en Irlande, & la fit condamner à une amende considérable. Il continua à exiger toutes les taxes contre lesquelles le parlement s'était récrié. Un roi despotique, qui en aurait usé ainsi, aurait révolté ses sujets; à plus forte raison, un roi d'une monarchie limitée. Mal secouru par les Anglais, secrètement inquiété par les intrigues du cardinal de *Richelieu*, il ne put empêcher l'armée des puritains écossais de pénétrer jusqu'à Newcastle. Ayant ainsi préparé ses malheurs, il convoqua enfin le parlement qui acheva sa ruine.

1640.  
Requêtes pour faire la guerre civile.

Cette assemblée commença, comme toutes les autres, par lui demander la réparation des griefs, abolition de la *Chambre étoilée*, suppression des impôts arbitraires, & particulièrement de celui de la marine; enfin elle voulut que le parlement fût convoqué tous les trois ans. *Charles* ne pouvant plus résister accorda tout. Il crut regagner son autorité en pliant, & il se trompa. Il comptait que son parlement l'aiderait à se venger des Ecossais qui avaient fait une irruption en Angleterre; & ce même parlement leur fit présent de trois cents mille livres sterling, pour les récompenser de la guerre civile. Il se flattait d'abaisser en Angleterre le parti des puritains, & presque toute la chambre des communes était puritaine. Il aimait tendrement le comte de *Strafford*, dévoué si généreusement à son service; & la chambre des communes, pour ce dévouement même, accusa

*Strafford* de haute trahison. On lui imputa quelques malversations inévitables dans ces temps de troubles , mais commises toutes pour le service du roi , & surtout effacées par la grandeur d'ame avec laquelle il l'avait secouru. Les pairs le condamnèrent ; il fallait le consentement du roi pour l'exécution. Le peuple féroce demandait ce sang à grands cris. *Strafford* poussa la vertu jusqu'à supplier lui-même le roi de consentir à sa mort ; & le roi poussa la faiblesse jusqu'à signer cet acte fatal , qui apprit aux Anglais à répandre un sang plus précieux. On ne voit point dans les grands hommes de *Plutarque* une telle magnanimité dans un citoyen , ni une telle faiblesse dans un monarque. 1641.

## C H A P I T R E C L X X X.

*Des malheurs & de la mort de Charles I.*

L'ANGLETERRE, l'Ecosse & l'Irlande étaient alors partagées en factions violentes , ainsi que l'était la France ; mais celles de la France n'étaient que des cabales de princes & de seigneurs contre un premier ministre qui les écrasait ; & les partis qui divisaient le royaume de *Charles I* étaient des convulsions générales dans tous les esprits , une ardeur violente & réfléchie de changer la constitution de l'Etat , un dessein mal conçu chez les royalistes d'établir le pouvoir despotique , la fureur de la liberté dans la nation , la foie de l'autorité dans la chambre des communes , le désir vague dans les évêques

Caractère  
des troubles  
d'Angle-  
terre.

d'écraser le parti calviniste-puritain, le projet formé chez les puritains d'humilier les évêques, & enfin le plan suivi & caché de ceux qu'on appelait *indépendans*, qui consistait à se servir des fautes de tous les autres pour devenir leurs maîtres.

Octob. 1641.  
Massacres  
catholiques  
en Irlande.

Au milieu de tous ces troubles, les catholiques d'Irlande crurent avoir trouvé enfin le temps de secouer le joug de l'Angleterre. La religion & la liberté, ces deux sources des plus grandes actions, les précipitèrent dans une entreprise horrible, dont il n'y a d'exemple que dans la Saint-Barthelemi. Il complotèrent d'assaffiner tous les protestans de leur île, & en effet ils en égorgèrent plus de quarante mille. Ce massacre n'a pas dans l'histoire des crimes la même célébrité que la Saint-Barthelemi; il fut pourtant aussi général & aussi distingué par toutes les horreurs qui peuvent signaler un tel fanatisme. Mais cette dernière conspiration de la moitié d'un peuple contre l'autre, pour cause de religion, se faisait dans une île alors peu connue des autres nations; elle ne fut point autorisée par des personnages aussi considérables qu'une *Catherine de Médicis*, un roi de France, un duc de *Guise*: les victimes immolées n'étaient pas aussi illustres, quoiqu'elles fussent nombreuses. La scène ne fut pas moins souillée de sang; mais le théâtre n'attirait pas les yeux de l'Europe. Tout retentit encore des fureurs de la Saint-Barthelemi, & les massacres d'Irlande sont presque oubliés.

Massacres-  
religieux, source  
de depopulation.

Si on comptait les meurtres que le fanatisme a commis depuis les querelles d'*Athanase* & d'*Arius* jusqu'à nos jours, on verrait que ces querelles ont plus servi que les combats à dépeupler la terre:

car dans les batailles on ne détruit que l'espèce mâle, toujours plus nombreuse que la femelle ; mais dans les massacres faits pour la religion , les femmes sont immolées comme les hommes.

Pendant qu'une partie du peuple irlandais égorgeait l'autre , le roi *Charles I* était en Ecoffe , à peine pacifiée , & la chambre des communes gouvernait l'Angleterre. Ces catholiques irlandais , pour se justifier de ce massacre , prétendirent avoir reçu une commission du roi même pour prendre les armes ; & *Charles* , qui demandait du secours contre eux à l'Ecoffe & à l'Angleterre , se vit accusé du crime même qu'il voulait punir. Le parlement d'Ecoffe le renvoie avec raison au parlement de Londres , parce que l'Irlande appartient en effet à l'Angleterre , & non pas à l'Ecoffe. Il retourne donc à Londres. La chambre basse croyant , ou feignant de croire qu'il a part en effet à la rébellion des Irlandais , n'envoie que peu d'argent & peu de troupes dans cette île , pour ne pas dégarnir le royaume , & fait au roi la remontrance la plus terrible.

Elle lui signifie „ qu'il faut désormais qu'il n'ait „ pour conseil que ceux que le parlement lui nom- „ mera ; & , en cas de refus , elle le menace de „ prendre des mesures. „ Trois membres de la chambre allèrent lui présenter à genoux cette requête qui lui déclarait la guerre. *Olivier Cromwell* était déjà dans ce temps-là admis dans la chambre basse ; & il dit que , si ce projet de remontrance ne passait pas dans la chambre , il vendrait le peu qu'il avait de bien , & se retirerait de l'Angleterre.

Chambre  
basse, puis-  
sante.

Ce discours prouve qu'il était alors fanatique de la liberté que son ambition développée foula depuis aux pieds.

1641. *Charles* n'osait pas alors dissoudre le parlement : on ne lui eût pas obéi. Il avait pour lui plusieurs officiers de l'armée assemblée auparavant contre l'Ecosse, affidus auprès de sa personne. Il était soutenu par les évêques & les seigneurs catholiques épars dans Londres ; eux qui avaient voulu, dans la conspiration des poudres, exterminer la famille royale, se livraient alors à ses intérêts ; tout le reste était contre le roi. Déjà le peuple de Londres, excité par les puritains de la chambre basse, remplissait la ville de séditions : il criait à la porte de la chambre des pairs : *Point d'évêques, point d'évêques*. Douze prélats intimidés résolurent de s'absenter, & protestèrent contre tout ce qui se ferait pendant leur absence. La chambre des pairs les envoya à la Tour ; &, bientôt après, les autres évêques se retirèrent du parlement.

Conduitedu  
roi, mau-  
vaïse.

Dans ce déclin de la puissance du roi, un de ses favoris, le lord *Digby*, lui donna le fatal conseil de la soutenir par un coup d'autorité. Le roi oublia que c'était précisément le temps où il ne fallait pas la compromettre. Il alla lui-même dans la chambre des communes, pour y faire arrêter cinq sénateurs les plus opposés à ses intérêts, & qu'il accusait de haute trahison. Ces cinq membres s'étaient évadés ; toute la chambre se récria sur la violation de ses privilèges. Le roi, comme un homme égaré qui ne fait plus à quoi se prendre, va de la chambre des communes à l'hôtel-de-ville, lui demander du

secours.

secours. Le conseil de la ville ne lui répond que par des plaintes contre lui-même. Il se retire à Vindfor ; & là , ne pouvant plus soutenir la démarche qu'on lui avait conseillée , il écrit à la chambre basse qu'il se désiste de ses procédures contre ses membres , & qu'il prendra autant de soin des privilèges du parlement que de sa propre vie. Sa violence l'avait rendu odieux , & le pardon qu'il en demandait le rendait méprisable.

La chambre basse commençait alors à gouverner l'Etat. Les pairs font en parlement *pour eux-mêmes* ; c'est l'ancien droit des barons & des seigneurs de fiefs ; les communes font en parlement pour les villes & les bourgs dont elles font députées. Le peuple avait bien plus de confiance dans ses députés , qui le représentent , que dans les pairs. Ceux-ci , pour regagner le crédit qu'ils perdaient insensiblement , entraient dans les sentimens de la nation , & soutenaient l'autorité d'un parlement dont ils étaient originairement la partie principale.

Pendant cette anarchie , les rebelles d'Irlande triomphent , & teints du sang de leurs compatriotes , ils s'autorisent encore du nom du roi , & surtout de celui de la reine sa femme , parce qu'elle était catholique. Les deux chambres du parlement proposent d'armer les milices du royaume ; bien entendu qu'elles ne mettront à leur tête que des officiers <sup>Guerre civile.</sup> dépendans du parlement. On ne pouvait rien faire , selon la loi au sujet des milices , sans le consentement du roi. Le parlement s'attendait bien qu'il ne souscrirait pas à un établissement fait contre lui-même. Ce prince se retire , ou plutôt fuit vers le nord



d'Angleterre. Sa femme, *Henriette de France*, fille de *Henri IV*, qui avait presque toutes les qualités du roi son père, l'activité & l'intrépidité, l'insinuation & même la galanterie, secourut en héroïne un époux à qui d'ailleurs elle était infidelle. Elle vend ses meubles & ses pierreries, emprunte de l'argent en Angleterre, en Hollande, donne tout à son mari, passe en Hollande elle-même pour solliciter des secours par le moyen de la princesse *Marie*, sa fille, femme du prince d'Orange. Elle négocie dans les cours du Nord, elle cherche par-tout de l'appui, excepté dans sa patrie, où le cardinal de *Richelieu*, son ennemi, & le roi, son frère, étaient mourans.

La guerre civile n'était point encore déclarée. Le parlement avait de son autorité mis un gouverneur, nommé le chevalier *Hotham*, dans Hull, petite ville maritime de la province d'Yorck. Il y avait depuis long-temps des magasins d'armes & de munitions.

*Hotham* à genoux chasse son roi.

Le roi s'y transporte, & veut y entrer. *Hotham* fait fermer les portes, & conservant encore du respect pour la personne du roi, il se met à genoux sur les remparts, en lui demandant pardon de lui défobéir. On lui résista depuis moins respectueusement. Les manifestes du roi & du parlement inondent l'Angleterre. Les seigneurs attachés au roi se rendent auprès de lui. Il fait venir de Londres le grand sceau du royaume, sans lequel on avait cru qu'il n'y a point de loi; mais les lois que le parlement se fait contre lui n'en étaient pas moins promulguées. Il arbora son étendard royal à Nottingham; mais cet étendard ne fut d'abord entouré que de quelques milices sans armes. Enfin, avec les secours

que lui fournit la reine sa femme , avec les présens de l'université d'Oxford qui lui donna toute son argenterie , & avec tout ce que ses amis lui fournirent , il eut une armée d'environ quatorze mille hommes.

Le parlement , qui disposait de l'argent de la nation , en avait une plus considérable. *Charles* protesta d'abord , en présence de la sienne , qu'il *maintiendrait les lois du royaume , & les privilèges mêmes du parlement armé contre lui ; & qu'il vivrait & mourrait dans la véritable religion protestante*. C'est ainsi que les princes , en fait de religion , obéissent plus aux peuples que les peuples ne leur obéissent. Quand une fois ce qu'on appelle *le dogme* est enraciné dans une nation , il faut que le souverain dise qu'il mourra pour ce dogme. Il est plus aisé de tenir ce discours que d'éclairer le peuple. ( 8 )

Les armées du roi furent presque toujours commandées par le prince *Robert* , frère de l'infortuné

( 8 ) Le dernier parti ferait le plus noble & le plus sûr. Les princes ont cru faire un grand trait de politique , en se parant d'un zèle religieux ; & ils n'ont fait par-là que se mettre dans la dépendance des fanatiques de leur secte , & assurer aux partis politiques , soulevés contre eux , l'appui du fanatisme de toutes les autres ; or cet appui seul a pu donner à ces partis la force de résister à l'autorité royale ou de la détruire.

Il n'est pas même nécessaire , pour la sûreté & l'indépendance d'un prince , qu'il s'occupe directement du soin d'éclairer ses sujets ; il suffit qu'il cesse de protéger , & surtout de payer ceux dont le métier est de les tromper.

Dans l'état actuel de l'Europe , toute révolution prompte est impossible , à moins que le fanatisme religieux n'en soit un des mobiles. Ainsi tous les soins que prend un prince pour protéger la religion , & empêcher le peuple de secouer le joug des prêtres , n'ont d'autre effet que de conserver aux factieux de ses Etats le seul moyen de renverser son trône qu'ils puissent employer avec succès.

*Frédéric*, électeur palatin, prince d'un grand courage, renommé d'ailleurs pour ses connaissances dans la physique, dans laquelle il fit des découvertes.

1642. Les combats de Worcester & d'Edgehill furent d'abord favorables à la cause du roi. Il s'avança jusqu'àuprès de Londres. La reine sa femme lui amena de Hollande des soldats, de l'artillerie, des armes, des munitions. Elle repartit sur le champ pour aller chercher de nouveaux secours, qu'elle amena quelques mois après. On reconnaissait, dans cette activité courageuse, la fille de *Henri IV*. Les parlementaires ne furent point découragés; ils sentaient leurs ressources: tout vaincus qu'ils étaient, ils agissaient comme des maîtres contre lesquels le roi était révolté.

Le roi quel-  
que temps  
vainqueur,  
mais inuti-  
lement.

Ils condamnaient à la mort, pour crime de haute trahison, les sujets qui voulaient rendre au roi des villes; & le roi ne voulut point alors user de représailles contre ses prisonniers. Cela seul peut justifier, aux yeux de la postérité, celui qui fut si criminel aux yeux de son peuple. Les politiques le justifient moins d'avoir trop négocié, tandis qu'il devait, selon eux, profiter d'un premier succès, & n'employer que ce courage actif & intrépide qui seul peut finir de pareils débats.

1643. *Charles* & le prince *Robert*, quoique battus à Newbury, eurent pourtant l'avantage de la campagne. Le parlement n'en fut que plus opiniâtre. On voyait, ce qui est très-rare, une compagnie plus ferme & plus inébranlable dans ses vues qu'un roi à la tête de son armée.

Parlement  
plus ferme  
que le roi.

Les puritains, qui dominaient dans les deux chambres, levèrent enfin le masque: ils s'unirent

solennellement avec l'Ecosse, & signèrent le fameux **1648.**  
*Convenant*, par lequel ils s'engagèrent à détruire  
 l'épiscopat. Il était visible, par ce convenant, que  
 l'Ecosse & l'Angleterre puritaines voulaient s'ériger  
 en république. C'était l'esprit du calvinisme : il tenta  
 long-temps en France cette grande entreprise ; il  
 l'exécuta en Hollande ; mais en France & en Angleterre  
 on ne pouvait arriver à ce but si cher aux peuples  
 qu'à travers des flots de sang.

Tandis que le presbytérianisme armait ainsi l'An-  
 gleterre & l'Ecosse, le catholicisme servait encore  
 de prétexte aux rebelles d'Irlande qui, teints du  
 sang de quarante mille compatriotes, continuaient  
 à se défendre contre les troupes envoyées par le  
 parlement de Londres. Les guerres de religion, sous  
*Louis XIII*, étaient toutes récentes, & l'invasion des  
 Suédois en Allemagne, sous prétexte de religion,  
 durait encore dans toute sa force. C'était une chose  
 bien déplorable que les chrétiens eussent cherché,  
 durant tant de siècles, dans le dogme, dans le culte,  
 dans la discipline, dans la hiérarchie, de quoi enfan-  
 glanter presque sans relâche la partie de l'Europe où  
 ils font établis.

La fureur de la guerre civile était nourrie par  
 cette austérité sombre & atroce que les puritains  
 affectaient. Le parlement prit ce temps pour faire  
 brûler par le bourreau un petit livre du roi *Jacques I*, Excès de  
ridicule.  
 dans lequel ce monarque savant soutenait qu'il était  
 permis de se divertir le dimanche, après le service  
 divin. On croyait par-là servir la religion & outrager  
 le roi régnant. Quelque temps après, ce même

parlement s'avisa d'indiquer un jour de jeûne par semaine, & d'ordonner qu'on payât la valeur du repas qu'on se retranchait, pour subvenir à la guerre civile. L'empereur *Rodolphe* avait cru se foutenir contre les Turcs par des aumônes : le parti parlementaire essaya dans Londres de vaincre par des jeûnes.

De tant de troubles qui ont si souvent bouleversé l'Angleterre avant qu'elle ait pris la forme stable & heureuse qu'elle a de nos jours ; les troubles de ces années, jusqu'à la mort du roi, furent les seuls où l'excès du ridicule se mêla aux excès de la fureur. Ce ridicule, que les réformateurs avaient tant reproché à la communion romaine, devint le partage des presbytériens. Les évêques se conduisirent en lâches ; ils devaient mourir pour défendre une cause qu'ils croyaient juste : mais les presbytériens se conduisirent en insensés ; leurs habillemens, leurs discours, leurs basses allusions aux passages de l'évangile, leurs contorsions, leurs sermons, leurs prédications, tout en eux aurait mérité, dans des temps plus tranquilles, d'être joué à la foire de Londres, si cette farce n'avait pas été trop dégoûtante. Mais malheureusement l'absurdité de ces fanatiques se joignait à la fureur ; les mêmes hommes, dont les enfans se feraient moqués, imprimaient la terreur en se baignant dans le sang ; & ils étaient à la fois les plus fous de tous les hommes, & les plus redoutables.

Esprit des  
sectes.

Il ne faut pas croire que dans aucune des factions, ni en Angleterre, ni en Irlande, ni en Ecosse, ni auprès du roi, ni parmi ses ennemis, il y eut beaucoup de ces esprits déliés qui, dégagés des préjugés de leur parti, se servent des erreurs & du fanatisme des

autres pour les gouverner ; ce n'était pas-là le génie de ces nations. Presque tout le monde était de bonne foi dans le parti qu'il avait embrassé. Ceux qui en changeaient, pour des mécontentemens particuliers, changeaient presque tous avec hauteur. Les indépendans étaient les seuls qui cachassent leurs desseins ; premièrement, parce qu'étant à peine comptés pour chrétiens, ils auraient trop révolté les autres sectes ; en second lieu, parce qu'ils avaient des idées fanatiques de l'égalité primitive des hommes, & que ce système d'égalité choquait trop l'ambition des autres.

Une des grandes preuves de cette atrocité inflexible, répandue alors dans les esprits, c'est le supplice de l'archevêque de Cantorbéri, *Guillaume Laud*, qui, après avoir été quatre ans en prison, fut enfin condamné par le parlement. Le seul crime bien constaté qu'on lui reprocha, était de s'être servi de quelques cérémonies de l'Eglise romaine en consacrant une église de Londres. La sentence porta qu'il serait pendu, & qu'on lui arracherait le cœur pour lui en battre les joues ; supplice ordinaire des traîtres : on lui fit grace en lui coupant la tête.

Archevêque  
à l'échafaud.

*Charles*, voyant les parlemens d'Angleterre & d'Ecosse réunis contre lui, pressé entre les armées de ces deux royaumes, crut devoir faire au moins une trêve avec les catholiques rebelles d'Irlande, afin d'engager à sa cause une partie des troupes anglaises qui servaient dans cette île. Cette politique lui réussit. Il eut à son service, non-seulement beaucoup d'anglais de l'armée d'Irlande, mais encore un grand nombre d'irlandais qui vinrent grossir son



armée. Alors le parlement l'accusa hautement d'avoir été l'auteur de la rebellion d'Irlande & du massacre. Malheureusement ces troupes nouvelles, sur lesquelles il devait tant compter, furent entièrement  
 1644. défaites par le lord *Fairfax*, l'un des généraux parlementaires; & il ne resta au roi que la douleur d'avoir donné à ses ennemis le prétexte de l'accuser d'être complice des Irlandais.

Il marchait d'infortune en infortune. Le prince *Robert*, ayant soutenu long-temps l'honneur des armes royales, est battu auprès d'Yorck, & son armée est  
 1644. dissipée par *Manchester* & *Fairfax*. *Charles* se retire dans Oxford, où il est bientôt assiégé. La reine fuit en France. Le danger du roi excite, à la vérité, ses amis à faire de nouveaux efforts. Le siège d'Oxford fut levé. Il rassembla des troupes; il eut quelques succès. Cette apparence de fortune ne dura pas. Le parlement était toujours en état de lui opposer une armée plus forte que la sienne. Les généraux *Effex*; *Manchester* & *Waller*, attaquèrent *Charles* à Newbury, sur le chemin d'Oxford. *Cromwell* était colonel dans leur armée; il s'était déjà fait connaître par des actions d'une valeur extraordinaire. On a écrit qu'à  
 Cromwell cette bataille de Newbury, le corps que *Manchester* commandait ayant plié, & *Manchester* lui-même étant entraîné dans la fuite, *Cromwell* courut à lui, tout  
 gagne une bataille. 27 octobre 1644. blessé, & lui dit : *Vous vous trompez, milord, ce n'est pas de ce côté que sont les ennemis*; qu'il le ramena au combat, & qu'enfin on ne dut qu'à *Cromwell* le succès de cette journée. Ce qui est certain, c'est que *Cromwell*, qui commençait à avoir autant de crédit dans la chambre des communes, qu'il avait de réputation

dans l'armée , accusa son général de n'avoir pas fait son devoir.

Le penchant des Anglais pour des choses inouïes fit éclater alors une étrange nouveauté , qui développa le caractère de *Cromwell* , & qui fut à la fois l'origine de sa grandeur , de la chute du parlement & de l'épiscopat , du meurtre du roi & de la destruction de la monarchie. La secte des *indépendans* commençait à faire quelque bruit. Les presbytériens les plus emportés s'étaient jetés dans ce parti : ils ressembaient aux quakers , en ce qu'ils ne voulaient d'autres prêtres qu'eux-mêmes , ni d'autre explication de l'Évangile que celle de leurs propres lumières : ils différaient d'eux en ce qu'ils étaient aussi turbulens que les quakers étaient pacifiques. Leur projet chimérique était l'égalité entre tous les hommes ; mais ils allaient à cette égalité par la violence. *Olivier Cromwell* les regarda comme des instrumens propres à favoriser ses desseins.

La ville de Londres , partagée entre plusieurs factions , se plaignait alors du fardeau de la guerre civile que le parlement appesantissait sur elle. *Cromwell* fit proposer à la chambre des communes , par quelques indépendans , de réformer l'armée , & de s'engager eux & les pairs à renoncer à tous les emplois civils & militaires. Tous ces emplois étaient entre les mains des membres des deux chambres. Trois pairs étaient généraux des armées parlementaires. La plupart des colonels & des majors , des trésoriers , des munitionnaires , des commissaires de toute espèce , étaient de la chambre des communes. Pouvait-on se flatter d'engager , par la force de la parole , tant d'hommes

Defintéref-  
fement du  
parlement ;  
chofe unique.

puiffans à facrifier leurs dignités & leurs revenus ? C'est pourtant ce qui arriva dans une feule féance. La chambre des communes furtout fut éblouie de l'idée de régner fur les efprits du peuple par un défintéreffeement fans exemple. On appela cet acte *l'acte du renoncement à foi-même*. Les pairs héfitèrent ; mais la chambre des communes les entraîna. Les  
 1645. lords *Effex, Damby, Fairfax, Manchester*, fe déposèrent eux-mêmes du généralat ; & le chevalier *Fairfax*, fils du général , n'étant point de la chambre des communes , fut nommé feul commandant de l'armée.

C'était ce que voulait *Cromwell* : il avait un empire abfolu fur le chevalier *Fairfax* : il en avait un fi grand dans la chambre , qu'on lui conferva un régiment , quoiqu'il fût membre du parlement ; & même il fut ordonné au général de lui confier le commandement de la cavalerie qu'on envoyait alors à Oxford. Le même homme , qui avait eu l'adrefle d'ôter à tous les fénateurs tous les emplois militaires , eut celle de faire conferver dans leurs postes les officiers du parti des indépendans ; & dès-lors on s'aperçut bien que l'armée devait gouverner le parlement. Le nouveau général *Fairfax*, aidé de *Cromwell*, réforma toute l'armée , incorpora des régimens dans d'autres , changea tous les corps , établit une difcipline nouvelle : ce qui , dans tout autre temps , eût excité une révolte , fe fit alors fans réfiftance.

Cette armée , animée d'un nouvel efprit , marcha droit au roi , près d'Oxford ; & alors fe donna la bataille décisive de Nazeby , non loin d'Oxford.  
 Victoire décisive de Cromwell.  
 14 juin 1645.  
*Cromwell*, général de la cavalerie , après avoir mis en déroute celle du roi , revint défaire fon infanterie ,

& eut presque seul l'honneur de cette célèbre journée. L'armée royale, après un grand carnage, fut ou prisonnière, ou dispersée. Toutes les villes se rendirent à *Fairfax* & à *Cromwell*. Le jeune prince de Galles, qui fut depuis *Charles II*, partageant de bonne heure les infortunes de son père, fut obligé de s'enfuir dans la petite île de Scilley. Le roi se retira enfin dans Oxford avec les débris de son armée, & demanda au parlement la paix, qu'on était bien loin de lui accorder. La chambre des communes insultait à sa disgrâce. Le général avait envoyé à cette chambre la cassette du roi, trouvée sur le champ de bataille, remplie de lettres de la reine sa femme. Quelques-unes de ces lettres n'étaient que des expressions de tendresse & de douleur. La chambre les lut avec ces railleries amères qui font le partage de la férocité.

Le roi était dans Oxford, ville presque sans fortifications, entre l'armée victorieuse des Anglais, & celle des Ecoffais, payée par les Anglais. Il crut trouver sa sûreté dans l'armée écoffaise moins acharnée contre lui. Il se livra entre ses mains; mais la chambre des communes ayant donné à l'armée écoffaise deux cents mille livres sterling d'arrérages, & lui en devant encore autant, le roi cessa dès-lors d'être libre.

Le roi livré  
par les Ecoffais.

Les Ecoffais le livrèrent au commissaire du parlement anglais, qui d'abord ne fut comment il devait traiter son roi prisonnier. La guerre paraissait finie; l'armée d'Ecosse payée retournait en son pays; le parlement n'avait plus à craindre que sa propre armée qui l'avait rendu victorieux. *Cromwell* & ses

16 février  
1654.

*Cromwell*  
commence à  
tyranniser.

indépendans y étaient les maîtres. Ce parlement, ou plutôt la chambre des communes, toute-puissante encore à Londres, & sentant que l'armée allait l'être, voulut se débarrasser de cette armée devenue si dangereuse à ses maîtres : elle vota d'en faire marcher une partie en Irlande, & de licencier l'autre. On peut bien croire que *Cromwell* ne le souffrit pas. C'était-là le moment de la crise ; il forma un conseil d'officiers, & un autre de simples soldats nommés *agitateurs*, qui d'abord firent des remontrances, & qui bientôt donnèrent des lois. Le roi était entre les mains de quelques commissaires du parlement, dans un château nommé Holmby. Des soldats du conseil des *agitateurs* allèrent l'enlever au parlement dans ce château, & le conduisirent à Newmarket.

Après ce coup d'autorité, l'armée marcha vers Londres. *Cromwell*, voulant mettre dans ses violences des formes usitées, fit accuser, par l'armée, onze membres du parlement, ennemis ouverts du parti indépendant. Ces membres n'osèrent plus, dès ce moment, rentrer dans la chambre. La ville de Londres ouvrit enfin les yeux, mais trop tard & trop inutilement, sur tant de malheurs : elle voyait un parlement oppresseur opprimé par l'armée, son roi captif entre les mains des soldats, ses citoyens exposés. Le conseil de ville assemble ses milices ; on entoure à la hâte Londres de retranchemens ; mais l'armée étant arrivée  
1647. aux portes, Londres les ouvrit, & se tut. Le parlement remit la tour au général *Fairfax*, remercia l'armée d'avoir défobéi, & lui donna de l'argent.

Il restait toujours à favoir ce qu'on ferait du roi prisonnier, que les indépendans avaient transféré

à la maison royale de Hamptoncourt. *Cromwell* Le roi prisonnier. d'un côté, les presbytériens de l'autre, traitaient secrètement avec lui. Les Ecoffais lui proposaient de l'enlever. *Charles*, craignant également tous les partis, trouva le moyen de s'enfuir de Hamptoncourt & de passer dans l'île de Vight, où il crut trouver un asile, & où il ne trouva qu'une nouvelle prison.

Dans cette anarchie d'un parlement factieux & Aplanisseurs. méprisé, d'une ville divisée, d'une armée audacieuse, d'un roi fugitif & prisonnier; le même esprit qui animait depuis long-temps les indépendans faisoit tout-à-coup plusieurs soldats de l'armée; ils se nommèrent les *aplanisseurs*, nom qui signifioit qu'ils voulaient tout mettre au niveau, & ne reconnaître aucun maître au-dessus d'eux, ni dans l'armée; ni dans l'Etat, ni dans l'Eglise. Ils ne faisoient que ce qu'avait fait la chambre des communes: ils imitaient leurs officiers; & leur droit paroissait aussi bon que celui des autres; leur nombre étoit considérable. *Cromwell* voyant qu'ils étoient d'autant plus dangereux, qu'ils se servoient de ses principes, & qu'ils alloient lui ravir le fruit de tant de politique & de tant de travaux, prit tout d'un coup le parti de les exterminer au péril de sa vie. Un jour qu'ils s'assembloient, il marche à eux, à la tête de son régiment Audace de Cromwell. des *Frères rouges*, avec lesquels il avoit toujours été victorieux; leur demande *au nom de DIEU* ce qu'ils veulent, & les charge avec tant d'impétuosité, qu'ils résistèrent à peine. Il en fit pendre plusieurs, & dissipa ainsi une faction dont le crime étoit de l'avoir imité.



Cette action augmenta encore son pouvoir dans l'armée, dans le parlement & dans Londres. Le chevalier *Fairfax* était toujours général, mais avec bien moins de crédit que lui. Le roi, prisonnier dans l'île de Vight, ne cessait de faire des propositions de paix, comme s'il eût fait encore la guerre, & comme si on eût voulu l'écouter. Le duc d'Yorck, un de ses fils, qui fut depuis *Jacques II*, âgé alors de quinze ans, prisonnier au palais de Saint-James, se sauva plus heureusement de sa prison que son père ne s'était sauvé de Hamptoncourt: il se retira en Hollande; & quelques partisans du roi ayant dans ce temps-là même gagné une partie de la flotte anglaise, cette flotte fit voile au port de la Brille où ce jeune prince était retiré. Le prince de Galles, son frère, & lui montèrent sur cette flotte pour aller au secours de leur père, & ce secours hâta sa perte.

1648. Les Ecoffais, honteux de passer dans l'Europe pour avoir vendu leur maître, assemblaient de loin quelques troupes en sa faveur. Plusieurs jeunes seigneurs les secondaient en Angleterre. *Cromwell* marche à eux à grandes journées, avec une partie de l'armée. Il les défait entièrement à Preston, & prend prisonnier le duc *Hamilton*, général des Ecoffais. La ville de Colchester, dans le comté d'Essex, ayant pris le parti du roi, se rendit à discrétion au général *Fairfax*; & ce général fit exécuter à ses yeux, comme des traîtres, plusieurs seigneurs qui avaient soulevé la ville en faveur de leur prince.

L'armée de-  
mande qu'on  
fasse justice  
du roi.

Pendant que *Fairfax* & *Cromwell* achevaient ainsi de tout soumettre, le parlement qui craignait encore plus *Cromwell* & les indépendans qu'il n'avait craint

le roi , commençait à traiter avec lui , & cherchait tous les moyens possibles de se délivrer d'une armée dont il dépendait plus que jamais. Cette armée qui revenait triomphante demande enfin qu'on mette le roi en justice , comme la cause de tous les maux , que ses principaux partisans soient punis , qu'on ordonne à ses enfans de se soumettre , sous peine d'être déclarés traîtres. Le parlement ne répond rien. *Cromwell* se fait présenter des requêtes par tous les régimens de son armée , pour qu'on fasse le procès au roi. Le général *Fairfax* , assez aveuglé pour ne pas voir qu'il agissait pour *Cromwell* , fait transférer le monarque prisonnier , de l'île de *Vight* au château de *Hulst* , & de-là à *Vindfor* , sans daigner seulement en rendre compte au parlement. Il mène l'armée à Londres , fait tous les postes , oblige la ville de payer quarante mille livres sterling.

Le lendemain la chambre des communes veut s'assembler ; elle trouve des soldats à la porte , qui chassent la plupart de ces membres presbytériens , les anciens auteurs de tous les troubles dont ils étaient alors les victimes ; on ne laisse entrer que les indépendans & les presbytériens rigides , ennemis toujours implacables de la royauté. Les membres exclus protestent ; on déclare leur protestation séditieuse. Ce qui restait de la chambre des communes n'était plus qu'une troupe de bourgeois esclaves de l'armée ; les officiers , membres de cette chambre , y dominaient ; la ville était asservie à l'armée ; & ce même conseil de ville , qui naguère avait pris le parti du roi , dirigé alors par les vainqueurs , demanda par une requête qu'on lui fît son procès.

Parlement  
méprisé &  
forcé.

Juges du roi. La chambre des communes établit un comité de trente-huit personnes, pour dresser contre le roi des accusations juridiques : on érige une cour de justice nouvelle, composée de *Fairfax*, de *Cromwell*, d'*Ireton*, gendre de *Cromwell*, de *Waller*, & de cent quarante-sept autres juges. Quelques pairs qui s'assembloient encore dans la chambre-haute, seulement pour la forme, tous les autres s'étant retirés, furent sommés de joindre leur assistance juridique à cette chambre illégale ; aucun d'eux n'y voulut consentir. Leur refus n'empêcha point la nouvelle cour de justice de continuer ses procédures.

Puissance reconnue originaires dans le peuple. Alors la chambre basse déclara enfin que le pouvoir souverain réside originairement dans le peuple, & que les représentans du peuple avaient l'autorité légitime : c'était une question que l'armée jugeait par l'organe de quelques citoyens ; c'était renverser toute la constitution de l'Angleterre. La nation est, à la vérité, représentée légalement par la chambre des communes ; mais elle l'est aussi par un roi & par les pairs. On s'est toujours plaint dans les autres États, quand on a vu des particuliers jugés par des commissaires ; & c'étaient ici des commissaires nommés par la moindre partie du parlement, qui jugeaient leur souverain. Il n'est pas douteux que la chambre des communes ne crût en avoir le droit ; elle était composée d'indépendans, qui pensoient tous que la nature n'avait mis aucune différence entre le roi & eux, & que la seule qui subsistait était celle de la victoire. Les mémoires de *Ludlow*, colonel alors dans l'armée, & l'un des juges, font voir combien leur fierté était flattée en secret de condamner en  
maîtres

## MORT DE CHARLES I. 191

maîtres celui qui avait été le leur. Ce même *Ludlow*, presbytérien rigide, ne laisse pas douter que le fanatisme n'eût part à cette catastrophe. Il développe tout l'esprit du temps, en citant ce passage de l'ancien testament : *Le pays ne peut être purifié de sang que par le sang de celui qui l'a répandu.*

Enfin *Fairfax*, *Cromwell*, les indépendans, les presbytériens croyaient la mort du roi nécessaire à leur dessein d'établir une république. *Cromwell* ne se flattait certainement pas alors de succéder au roi ; il n'était que lieutenant-général dans une armée pleine de factions. Il espérait, avec grande raison, dans cette armée & dans la république, le crédit attaché à ses grandes actions militaires & à son ascendant sur les esprits ; mais s'il avait formé dès-lors le dessein de se faire reconnaître pour le souverain de trois royaumes, il n'aurait pas mérité de l'être. L'esprit humain dans tous les genres ne marche que par degrés, & ces degrés amenèrent nécessairement l'élévation de *Cromwell*, qui ne la dut qu'à sa valeur & à la fortune.

Procès criminel du roi, janv. 1648.

*Charles I*, roi d'Ecosse, d'Angleterre & d'Irlande, fut exécuté par la main du bourreau, dans la place de Vittehall ; son corps fut transporté à la chapelle de Vindfor, mais on n'a jamais pu le retrouver. Plus d'un roi d'Angleterre avait été déposé anciennement par des arrêts du parlement ; des femmes de rois avaient péri par le dernier supplice ; des commissaires anglais avaient jugé à mort la reine d'Ecosse, *Marie Stuart*, sur laquelle ils n'avaient d'autre droit que celui des brigands sur ceux qui tombent entre leurs mains ; mais on n'avait vu encore aucun peuple

On lui tranche la tête. 10 fevrier 1649.

faire périr son propre roi sur un échafaud , avec l'appareil de la justice. Il faut remonter jusqu'à trois cents ans avant notre ère pour trouver dans la personne d'*Agis* , roi de Lacédémone , l'exemple d'une pareille catastrophe. (9)

## CHAPITRE CLXXXI.

### *De Cromwell.*

République. **A**P R È S le meurtre de *Charles I* , la chambre des communes défendit, sous peine de mort, de reconnaître pour roi ni son fils ni aucun autre. Elle abolit la chambre-haute où il ne siégeait plus que seize pairs du royaume , & resta ainsi souveraine en apparence de l'Angleterre & de l'Irlande.

Cette chambre , qui devait être composée de cinq cents treize membres , ne l'était alors que d'environ

(9) On a conservé les actes de cette procédure. Un tribunal légitime qui condamnerait un garnement à un mois de bicêtre , sur une pareille instruction , commettrait un acte de tyrannie : & si on ajoute que ni suivant le droit particulier d'Angleterre , ni ( en supposant alors les Anglais absolument libres ) suivant aucun principe de droit public qu'un homme de bon sens puisse admettre , ce tribunal ne pouvait être regardé comme légitime , on aura une idée juste de ce jugement extraordinaire.

*Charles* répondit avec une modération & une fermeté qui honorent sa mémoire , & qui contrastent avec la dureté & la mauvaise foi de ses juges.

On prétend que des voleurs de grand chemin se font avisés quelquefois de condamner en cérémonie , avant de les assassiner , des juges qui étaient tombés entre leurs mains. Rien ne ressemble mieux à la conduite de *Cromwell* & de ses amis. Il a fallu toute l'atrocité du fanatisme pour que cette sentence ne soulevât point tous les partis , & que l'indignation générale n'en rendit pas l'exécution impossible ; & le fanatisme seul en a pu faire l'apologie.

quatre-vingts. Elle fit un nouveau grand sceau , sur lequel étaient gravés ces mots : *Le parlement de la république d'Angleterre*. On avait déjà abattu la statue du roi , élevée dans la bourse de Londres , & on avait mis en sa place cette inscription : *Charles le dernier roi , & le premier tyran*.

Cette même chambre condamna à mort plusieurs seigneurs qui avaient été faits prisonniers en combattant pour le roi. Il n'était pas étonnant qu'on violât les lois de la guerre , après avoir violé celles des nations ; & pour les enfreindre plus pleinement encore , le duc *Hamilton* , écossais , fut du nombre des condamnés. Cette nouvelle barbarie servit beaucoup à déterminer les Ecossais à reconnaître pour leur roi *Charles II* ; mais en même temps , l'amour de la liberté était si profondément gravé dans tous les cœurs qu'ils bornèrent le pouvoir royal autant que le parlement d'Angleterre l'avait limité dans les premiers troubles. L'Irlande reconnaissait le nouveau roi sans conditions. *Cromwell* alors se fit nommer gouverneur d'Irlande : il partit avec l'élite de son armée , & fut suivi de sa fortune ordinaire. 1649.

Cependant *Charles II* était rappelé en Ecoffe par le parlement , mais aux mêmes conditions que ce parlement écossais avait faites au roi son père. On voulait qu'il fût presbytérien , comme les Parisiens avaient voulu que *Henri IV* , son grand-père , fût catholique. On restreignait en tout l'autorité royale ; *Charles* la voulait pleine & entière. L'exemple de son père n'affaiblissait point en lui des idées qui semblent nées dans le cœur des monarques. Le premier fruit de sa nomination au trône d'Ecoffe était déjà une



guerre civile. Le marquis de *Montrofs*, homme célèbre dans ces temps-là par son attachement à la famille royale, & par sa valeur, avait amené d'Allemagne & du Danemarck quelques foldats dans le nord d'Ecoffe; & fuivi des montagnards, il prétendait joindre aux droits du roi celui de conquête: il fut défait, pris & condamné par le parlement d'Ecoffe à être pendu à une potence haute de trente pieds, à être ensuite écartelé, & ses membres à être attachés aux portes des quatre principales villes, pour avoir contrevenu à ce qu'on appelait la *loi nouvelle*, ou *convenant presbytérien*. Ce brave homme dit à ses juges qu'il n'était fâché que de n'avoir pas assez de membres pour être attachés à toutes les portes des villes de l'Europe, comme des monumens de sa fidélité pour son roi. Il mit même cette pensée en assez beaux vers, en allant au supplice. C'était un des plus agréables esprits qui cultivassent alors les lettres, & l'ame la plus héroïque qui fût dans les trois royaumes. Le clergé presbytérien le conduisit à la mort, en l'insultant & en prononçant sa damnation.

1650. *Charles II*, n'ayant pas d'autre ressource, vint de Hollande se remettre à la discrétion de ceux qui venaient de faire pendre son général & son appui; & entra dans Edimbourg par la porte où les membres de *Montrofs* étaient exposés.

La nouvelle république d'Angleterre se prépara dès ce moment à faire la guerre à l'Ecoffe, ne voulant pas que dans la moitié de l'île il y eût un roi qui prétendît l'être de l'autre. Cette nouvelle république soutenait la révolution avec autant de conduite

qu'elle l'avait faite avec fureur. C'était une chose inouïe de voir un petit nombre de citoyens obscurs , fans aucun chef à leur tête , tenir tous les pairs du royaume dans l'éloignement & dans le silence , dépouiller tous les évêques , contenir les peuples , entretenir en Irlande environ seize mille combattans & autant en Angleterre , maintenir une grande flotte bien pourvue , & payer exactement toutes les dépenses , fans qu'aucun des membres de la chambre s'enrichît aux dépens de la nation. Pour subvenir à tant de frais , on employait avec une économie fêvère les revenus autrefois attachés à la couronne , & les terres des évêques & des chapitres qu'on vendit pour dix années. Enfin la nation payait une taxe de cent vingt mille livres sterling par mois , taxe dix fois plus forte que cet impôt de la marine que *Charles I* s'était arrogé , & qui avait été la première cause de tant de défâtres.

Ce parlement d'Angleterre n'était pas gouverné par *Cromwell* , qui alors était en Irlande avec son gendre *Ireton* ; mais il était dirigé par la faction des indépendans , dans laquelle il conservait toujours un grand crédit. La chambre résolut de faire marcher une armée contre l'Ecosse , & d'y faire servir *Cromwell* sous le général *Fairfax*. *Cromwell* reçut ordre de quitter l'Irlande qu'il avait presque soumise. Le général *Fairfax* ne voulut point marcher contre l'Ecosse : il n'était point indépendant , mais presbytérien. Il prétendait qu'il ne lui était pas permis d'aller attaquer ses frères qui n'attaquaient point l'Angleterre. Quelques représentations qu'on lui fit , il demeura inflexible , & se démit du généralat pour

passer le reste de ses jours en paix. Cette résolution n'était point extraordinaire dans un temps & dans un pays où chacun se conduisait suivant ses principes.

Juin 1650. C'est-là l'époque de la grande fortune de *Cromwell*. Il est nommé général à la place de *Fairfax*. Il se rend en Ecosse avec une armée accoutumée à vaincre depuis près de dix ans. D'abord il bat les Ecoffais à Dombar, & se rend maître de la ville d'Edimbourg. De-là il suit *Charles II*, qui s'était avancé jusqu'à Worcester, en Angleterre, dans l'espérance que les Anglais de son parti viendraient l'y joindre; mais ce prince n'avait avec lui que de nouvelles troupes sans discipline. *Cromwell* l'attaqua sur les bords de la Saverne, & remporta presque sans résistance la victoire la plus complète qui eût jamais signalé sa fortune. Environ sept mille prisonniers furent menés à Londres, & vendus pour aller travailler aux plantations anglaises en Amérique. C'est, je crois, la première fois qu'on a vendu des hommes comme des esclaves chez les chrétiens, depuis l'abolition de la servitude. L'armée victorieuse se rend maîtresse de l'Ecosse entière. *Cromwell* poursuit le roi par-tout.

13 septembre  
1650.

L'imagination, qui a produit tant de romans, n'a guère inventé d'aventures plus singulières, ni des dangers plus pressans, ni des extrémités plus cruelles que tout ce que *Charles II* essuya en fuyant la poursuite du meurtrier de son père. Il fallut qu'il marchât presque seul par les routes les moins fréquentées, exténué de fatigue & de faim, jusque dans le comté de Strafford. Là, au milieu d'un bois, poursuivi par les soldats de *Cromwell*, il se cacha dans le creux

d'un chêne, où il fut obligé de passer un jour & une nuit. Ce chêne se voyait encore au commencement de ce siècle. Les astronomes l'ont placé dans les constellations du pôle austral, & ont ainsi éternisé la mémoire de tant de malheurs. Ce prince errant de village en village, déguisé, tantôt en postillon, tantôt en bûcheron, se sauva enfin dans une petite barque, & arriva en Normandie, après six semaines d'aventures incroyables. Remarquons ici que son petit neveu, *Charles Edouard*, a éprouvé de nos jours des aventures pareilles, & encore plus inouïes. On ne peut trop remettre ces terribles exemples devant les yeux des hommes vulgaires qui voudraient intéresser le monde entier à leurs malheurs, quand ils ont été traversés dans leurs petites prétentions, ou dans leurs vains plaisirs.

Novembre  
1650.

*Cromwell* cependant revint à Londres en triomphe. La plupart des députés du parlement, leur orateur à la tête, le conseil de ville, précédé du maire, allèrent au-devant de lui à quelques milles de Londres. Son premier soin, dès qu'il fut dans la ville, fut de porter le parlement à un abus de la victoire dont les Anglais devaient être flattés. La chambre réunit l'Ecosse à l'Angleterre comme un pays de conquête, & abolit la royauté chez les vaincus, comme elle l'avait exterminée chez les vainqueurs.

Jamais l'Angleterre n'avait été plus puissante que depuis qu'elle était république. Ce parlement tout républicain forma le projet singulier de joindre les sept Provinces-Unies à l'Angleterre, comme il venait d'y joindre l'Ecosse. Le stathouder, *Guillaume II*, gendre de *Charles I*, venait de mourir, après avoir

1651.

voulu se rendre souverain en Hollande , comme *Charles* en Angleterre , & n'ayant pas mieux réuffi que lui. Il laiffait un fils au berceau ; & le parlement efpérait que les Hollandais fe passeraient de stathouder , comme l'Angleterre se passait de monarque , & que la nouvelle république de l'Angleterre , de l'Ecoffe & de la Hollande pourrait tenir la balance de l'Europe ; mais les partifans de la maison d'Orange s'étant opposés à ce projet , qui tenait beaucoup de l'enthoufiasme de ces temps-là , ce même enthoufiasme porta le parlement anglais à déclarer la guerre à la Hollande. On se battit fur mer avec des succès balancés. Les plus sages du parlement , redoutant le grand crédit de *Cromwell* , ne continuaient cette guerre que pour avoir un prétexte d'augmenter la flotte aux dépens de l'armée , & de détruire ainfi peu à peu la puissance dangereufe du général.

*Cromwell* les pénétra comme ils l'avaient pénétré : ce fut alors qu'il développa tout fon caractère : *Je fuis*, dit-il au major-général , *Vernon* , *pouffé à un dénouement qui me fait dresser les cheveux à la tête*. Il fe rendit au parlement , fuivi d'officiers & de foldats choifis qui s'emparèrent de la porte. Dès qu'il eut pris fa place : *Je crois*, dit-il , *que ce parlement est assez mûr pour être diffous*. Quelques membres lui ayant reproché fon ingratitude , il fe met au milieu de la chambre : *Le Seigneur* , dit-il , *n'a plus besoin de vous ; il a choifî d'autres instrumens pour accomplir fon ouvrage*. Après ce discours fanatique , il les charge d'injures , dit à l'un qu'il est un ivrogne , à l'autre qu'il mène une vie fcandaleufe , que l'évangile les condamne , & qu'ils

30 avril  
1653.

aient à se dissoudre sur le champ. Ses officiers & ses soldats entrent dans la chambre : *Qu'on emporte la masse du parlement*, dit-il ; *qu'on nous défasse de cette marotte*. Son major-général, *Harrisson*, va droit à l'orateur, & le fait descendre de la chaire avec violence. *Vous m'avez forcé*, s'écria *Cromwell*, *à en user ainsi ; car j'ai prié le Seigneur, toute la nuit, qu'il me fit plutôt mourir que de commettre une telle action*. Ayant dit ces paroles, il fit sortir tous les membres du parlement l'un après l'autre, ferma la porte lui-même, & emporta la clef dans sa poche.

Ce qui est bien plus étrange, c'est que le parlement étant détruit avec cette violence, & nulle autorité législative n'étant reconnue, il n'y eut point de confusion. *Cromwell* assembla le conseil des officiers. Ce furent eux qui changèrent véritablement la constitution de l'Etat ; & il n'arrivait en Angleterre que ce qu'on a vu dans tous les pays de la terre, où le fort a donné la loi au faible. *Cromwell* fit nommer, par ce conseil, cent quarante-quatre députés du peuple, qu'on prit pour la plupart dans les boutiques & dans les ateliers des artisans. Le plus accrédité de ce nouveau parlement d'Angleterre, était un marchand de cuir, nommé *Barebone* ; c'est ce qui fit qu'on appela cette assemblée le *parlement des Barebones*. (a) *Cromwell*, en qualité de général, écrivit une lettre circulaire à tous ces députés, & les somma de venir gouverner l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande. Au bout de cinq mois ce prétendu parlement, aussi méprisé qu'incapable, fut obligé de se casser lui-même, &

(a) Cela signifie *os décharné*.



de remettre à son tour le pouvoir souverain au conseil de guerre. Les officiers seuls déclarèrent alors  
 22 décembre 1653. *Cromwell* protecteur des trois royaumes. On envoya chercher le maire de Londres & les aldermans. *Cromwell* fut installé à Vittehall, dans le palais des rois, où il prit dès-lors son logement. On lui donna le titre d'*Altesse*, & la ville de Londres l'invita à un festin, avec les mêmes honneurs qu'on rendait aux monarques. C'est ainsi qu'un citoyen obscur du pays de Galles parvint à se faire roi, sous un autre nom, par sa valeur secondée de son hypocrisie.

Il était âgé alors de près de cinquante ans, & en avait passé quarante sans aucun emploi, ni civil ni militaire. A peine était-il connu en 1642, lorsque la chambre des communes, dont il était membre, lui donna une commission de major de cavalerie. C'est de là qu'il parvint à gouverner la chambre & l'armée, & que, vainqueur de *Charles I* & de *Charles II*, il monta en effet sur leur trône, & régna sans être roi, avec plus de pouvoir & plus de bonheur qu'aucun roi. Il choisit d'abord, parmi les seuls officiers compagnons de ses victoires, quatorze conseillers, à chacun desquels il assigna mille livres sterling de pension. Les troupes étaient toujours payées un mois d'avance, les magasins fournis de tout; le trésor public, dont il disposait, était rempli de trois cents mille livres sterling: il en avait cent cinquante mille en Irlande. Les Hollandais lui demandèrent la paix, & il en dicta les conditions, qui furent, qu'on lui payerait trois cents mille livres sterling, que les vaisseaux des Provinces-Unies baifferaient pavillon devant les vaisseaux anglais, & que le jeune

prince d'Orange ne ferait jamais rétabli dans les charges de ses ancêtres. C'est ce même prince qui détrôna depuis *Jacques II*, dont *Cromwell* avait détrôné le père.

Toutes les nations courtisèrent à l'envi le protecteur. La France rechercha son alliance contre l'Espagne, & lui livra la ville de Dunkerque. (b) Ses flottes prirent sur les Espagnols la Jamaïque, qui est restée à l'Angleterre. L'Irlande fut entièrement soumise, & traitée comme un pays de conquête. On donna aux vainqueurs les terres des vaincus, & ceux qui étaient le plus attachés à leur patrie périrent par la main des bourreaux.

*Cromwell*, gouvernant en roi, assemblait des parlemens ; mais il s'en rendait le maître, & les cassait à sa volonté. Il découvrit toutes les conspirations contre lui, & prévint tous les soulèvemens. Il n'y eut aucun pair du royaume dans ces parlemens qu'il convoquait : tous vivaient obscurément dans leurs terres. Il eut l'adresse d'engager un de ces parlemens à lui offrir le titre de roi, afin de le refuser & de mieux conserver la puissance réelle. Il menait dans le palais des rois une vie sombre & retirée, sans aucun faste, sans aucun excès. Le général *Ludlow*, son lieutenant en Irlande, rapporte que, quand le protecteur y envoya son fils, *Henri Cromwell*, il l'envoya avec un seul domestique. Ses mœurs furent toujours austères ; il était sobre, tempérant, économe sans être avide du bien d'autrui, laborieux & exact dans toutes les affaires. Sa dextérité ménageait

(b) Voyez le *Siccle de Louis XIV.*

toutes les sectes , ne persécutant ni les catholiques ni les anglicans , qui alors à peine osaient paraître ; il avait des chapelains de tous les partis ; enthousiaste avec les fanatiques , maintenant les presbytériens qu'il avait trompés & accablés , & qu'il ne craignait plus ; ne donnant sa confiance qu'aux indépendans qui ne pouvaient subsister que par lui , & se moquant d'eux quelquefois avec les *théistes*. Ce n'est pas qu'il vît de bon œil la religion du théisme , qui , étant sans fanatisme , ne peut guère servir qu'à des philosophes , & jamais à des conquérans.

Il y avait peu de ces philosophes , & il se délassait quelquefois avec eux aux dépens des insensés qui lui avaient frayé le chemin du trône , l'évangile à la main. C'est par cette conduite qu'il conserva jusqu'à sa mort son autorité cimentée de sang , & maintenue par la force & par l'artifice.

13 septembre  
1658.

La nature , malgré sa sobriété , avait fixé la fin de sa vie à cinquante-cinq ans. Il mourut d'une fièvre ordinaire , causée probablement par l'inquiétude attachée à la tyrannie ; car dans les derniers temps il craignait toujours d'être assassiné ; il ne couchait jamais deux nuits de suite dans la même chambre. Il mourut après avoir nommé *Richard Cromwell* son successeur. A peine eut-il expiré qu'un de ses chapelains , presbytérien , nommé *Herry* , dit aux assistans : *Ne vous alarmez pas ; s'il a protégé le peuple de DIEU tant qu'il a été parmi nous , il le protégera bien davantage à présent qu'il est monté au ciel , où il sera assis à la droite de JESUS-CHRIST*. Le fanatisme était si puissant , & *Cromwell* si respecté , que personne ne rit d'un pareil discours.

Quelques intérêts divers qui partageassent tous les esprits , *Richard Cromwell* fut proclamé paisiblement protecteur dans Londres. Le conseil ordonna des funérailles plus magnifiques que pour aucun roi d'Angleterre. On choisit pour modèle les solennités pratiquées à la mort du roi d'Espagne , *Philippe II*. Il est à remarquer qu'on avait représenté *Philippe II* en purgatoire pendant deux mois , dans un appartement tendu de noir , éclairé de peu de flambeaux , & qu'ensuite on l'avait représenté dans le ciel , le corps sur un lit brillant d'or , dans une salle tendue de même , éclairée de cinq cents flambeaux , dont la lumière , renvoyée par des plaques d'argent , égalait l'éclat du soleil. Tout cela fut pratiqué pour *Olivier Cromwell* : on le vit sur son lit de parade , la couronne en tête & un sceptre d'or à la main. Le peuple ne fit nulle attention ni à cette imitation d'une pompe catholique , ni à la profusion. Le cadavre embaumé , que *Charles II* fit exhumer depuis & porter au gibet , fut enterré dans le tombeau des rois.

## C H A P I T R E C L X X X I I .

### *De l'Angleterre sous Charles II.*

**L**E second protecteur , *Richard Cromwell* , n'ayant pas les qualités du premier , ne pouvait en avoir la fortune. Son sceptre n'était point soutenu par l'épée ; & n'ayant ni l'intrépidité ni l'hypocrisie d'*Olivier* , il ne fut ni se faire craindre de l'armée ni en imposer aux partis & aux sectes qui divisaient

l'Angleterre. Le conseil guerrier d'*Olivier Cromwell* brava d'abord *Richard*. Ce nouveau protecteur prétendit s'affermir en convoquant un parlement, dont une chambre, composée d'officiers, représentait les pairs d'Angleterre, & dont l'autre, formée de députés anglais, écoffais & irlandais, représentait les trois royaumes; mais les chefs de l'armée le forcèrent de dissoudre ce parlement. Ils rétablirent eux-mêmes l'ancien parlement qui avait fait couper la tête à *Charles I*, & qu'ensuite *Olivier Cromwell* avait dissous avec tant de hauteur. Ce parlement était tout républicain, aussi-bien que l'armée. On ne voulait point de roi, mais on ne voulait pas non plus de protecteur. Ce parlement, qu'on appela le *croupion*, semblait idolâtre de la liberté; & malgré son enthousiasme fanatique, il se flattait de gouverner, haïssant également les noms de roi, de protecteurs, d'évêques & de pairs, ne parlant jamais qu'au nom du peuple.

12 mai  
1659. Les officiers demandèrent à la fois au parlement établi par eux, que tous les partisans de la maison royale fussent à jamais privés de leurs emplois, & que *Richard Cromwell* fût privé du protectorat. Ils le traitaient honorablement, demandant pour lui vingt mille livres sterling de rente, & huit mille pour sa mère; mais le parlement ne donna à *Richard Cromwell* que deux mille livres une fois payées, & lui ordonna de fortir dans six jours de la maison des rois; il obéit sans murmure, & vécut en particulier paisible.

On n'entendait point alors parler des pairs ni des évêques. *Charles II* paraissait abandonné de tout le monde, aussi bien que *Richard Cromwell*; & on croyait, dans toutes les cours de l'Europe, que la

république anglaise subsisterait. Le célèbre *Monck*, officier général sous *Cromwell*, fut celui qui rétablit le trône : il commandait en Écosse l'armée qui avait subjugué le pays. Le parlement de Londres ayant voulu casser quelques officiers de cette armée, ce général se résolut à marcher en Angleterre pour tenter la fortune. Les trois royaumes alors n'étaient qu'une anarchie. Une partie de l'armée de *Monck*, restée en Écosse, ne pouvait la tenir dans la sujétion. L'autre partie, qui suivait *Monck* en Angleterre, avait en tête celle de la république. Le parlement redoutait ces deux armées, & voulait en être le maître. Il y avait là de quoi renouveler toutes les horreurs des guerres civiles.

*Monck* ne se sentant pas assez puissant pour succéder aux deux protecteurs, forma le dessein de rétablir la famille royale ; & au lieu de répandre du sang, il embrouilla tellement les affaires par ses négociations, qu'il augmenta l'anarchie, & mit la nation au point de désirer un roi. A peine y eut-il du sang répandu. *Lambert*, un des généraux de *Cromwell*, & des plus ardens républicains, voulut en vain renouveler la guerre ; il fut prévenu avant qu'il eût rassemblé un assez grand nombre des anciennes troupes de *Cromwell*, & fut battu & pris par celles de *Monck*. On assembla un nouveau parlement. Les pairs, si long-temps oisifs & oubliés, revinrent enfin dans la chambre-haute. Les deux chambres reconnurent *Charles II* pour roi, & il fut proclamé dans Londres.

*Charles II*, rappelé ainsi en Angleterre, sans y avoir 8 mai 1660. contribué que de son consentement, & sans qu'on lui eût fait aucune condition, partit de Bréda où



il était retiré. Il fut reçu aux acclamations de toute l'Angleterre : il ne paraissait pas qu'il y eût eu de guerre civile. Le parlement exhuma le corps d'*Olivier Cromwell*, d'*Ireton*, son gendre, d'un nommé *Bradshaw*, président de la chambre qui avait jugé *Charles I*. On les traîna au gibet sur la claie. De tous les juges de *Charles I*, qui vivaient encore, il n'y en eut que dix qu'on exécuta ; aucun d'eux ne témoigna le moindre repentir, aucun ne reconnut le roi régnant : tous remercièrent DIEU de mourir martyr pour la plus juste & la plus noble des causes. Non-seulement ils étaient de la faction intraitable des indépendans, mais de la secte des anabaptistes qui attendaient fermement le second avènement de JESUS-CHRIST, & la cinquième monarchie. (10)

Il n'y avait plus que neuf évêques en Angleterre ; le roi en compléta bientôt le nombre. L'ordre ancien fut rétabli ; on vit les plaisirs & la magnificence d'une cour succéder à la triste férocité qui avait régné si long-temps. *Charles II* introduisit la galanterie & ses fêtes dans le palais de Vittehall, fouillé du sang de son père. Les indépendans ne parurent plus ; les puritains furent contenus. L'esprit de la nation parut d'abord si changé, que la guerre civile précédente fut tournée en ridicule. Ces sectes sombres & sévères,

(10) *Charles II* eût montré une meilleure politique en ne permettant aucune recherche contre ces misérables, & en ne leur laissant pas l'honneur de mourir avec un courage qui diminuait l'horreur de leur crime. Il eût été plus noble de vaincre *Cromwell*, que de faire traîner son cadavre sur la claie. On a prétendu que *Charles II* avait même payé des assassins pour faire périr quelques-uns des meurtriers qui s'étaient retirés dans les pays étrangers. Cette conduite augmenta la haine du parti qui avait détrôné son père, parti dont les restes troublèrent son règne, & contribuèrent à l'expulsion de sa famille.

qui

qui avaient mis tant d'enthousiasme dans les esprits , furent l'objet de la raillerie des courtisans & de toute la jeunesse.

Le théisme , dont le roi fefait une profession assez ouverte , fut la religion dominante au milieu de tant de religions. Ce théisme a fait depuis des progrès prodigieux dans le reste du monde. Le comte de *Shaftesburi* , le petit-fils du ministre , l'un des plus grands soutiens de cette religion , dit formellement dans ses *caractéristiques* qu'on ne saurait trop respecter ce grand nom de *théiste*. Une foule d'illustres écrivains en ont fait profession ouverte. La plupart des sociniens se sont enfin rangés à ce parti. On reproche à cette secte si étendue de n'écouter que la raison , & d'avoir secoué le joug de la foi : il n'est pas possible à un chrétien d'excuser leur indocilité : mais la fidélité de ce grand tableau que nous traçons de la vie humaine ne permet pas qu'en condamnant leur erreur , on ne rende justice à leur conduite. Il faut avouer que de toutes les sectes c'est la seule qui n'ait point troublé la société par des disputes , la seule qui , en se trompant , ait toujours été sans fanatisme ; il est impossible même qu'elle ne soit pas paisible. Ceux qui la professent sont unis avec tous les hommes , dans le principe commun à tous les siècles & à tous les pays , dans l'adoration d'un seul DIEU ; ils diffèrent des autres hommes , en ce qu'ils n'ont ni dogmes ni temples , ne croyant qu'un DIEU juste , tolérant tout le reste , & découvrant rarement leur sentiment. Ils disent que cette religion pure est aussi ancienne que le monde , qu'elle était celle du peuple hébreu , avant que *Moïse* lui donnât un culte

Théisme.

particulier. Ils se fondent sur ce que les lettrés de la Chine l'ont toujours professée ; mais ces lettrés de la Chine ont un culte public, & les théistes d'Europe n'ont qu'un culte secret, chacun adorant DIEU en particulier, & ne faisant aucun scrupule d'assister aux cérémonies publiques ; du moins, il n'y a eu jusqu'ici qu'un très-petit nombre de ceux qu'on nomme *unitaires* qui se soient assemblés ; mais ceux-là se disent chrétiens primitifs plutôt que théistes.

Société  
royale rend  
service à l'es-  
prit humain.

La société royale de Londres déjà formée, mais qui ne s'établit par des lettres-patentes qu'en 1660, commença à adoucir les mœurs en éclairant les esprits. Les belles-lettres renaquirent & se perfectionnèrent de jour en jour. On n'avait guère connu, du temps de *Cromwell*, d'autre science & d'autre littérature que celle d'appliquer des passages de l'ancien & du nouveau testament aux dissensions publiques, & aux révolutions les plus atroces. On s'appliqua alors à connaître la nature, & à suivre la route que le chancelier *Bacon* avait montrée. La science des mathématiques fut portée bientôt à un point que les *Archimède* n'auraient pu même deviner. Un grand homme a connu enfin les lois primitives, jusqu'alors cachées, de la constitution générale de l'univers ; &, tandis que toutes les autres nations se repaissaient de fables, les Anglais trouvèrent les plus sublimes vérités. Tout ce que les recherches de plusieurs siècles avaient appris en physique n'approchait pas de la seule découverte de la nature de la lumière. Les progrès furent rapides & immenses en vingt ans : c'est-là un mérite, une gloire qui ne

passeront jamais. Le fruit du génie & de l'étude reste; & les effets de l'ambition, du fanatisme & des passions s'anéantissent avec les temps qui les ont produits. L'esprit de la nation acquit sous le règne de *Charles II*, une réputation immortelle, quoique le gouvernement n'en eût point.

L'esprit français qui régnait à la cour la rendit aimable & brillante; mais en l'assujettissant à des mœurs nouvelles, elle l'affervit aux intérêts de *Louis XIV*; & le gouvernement anglais, vendu longtemps à celui de France, fit quelquefois regretter le temps où l'usurpateur *Cromwell* rendait sa nation respectable.

Le parlement d'Angleterre & celui d'Ecosse rétablis s'empresèrent d'accorder au roi, dans chacun de ces deux royaumes, tout ce qu'ils pouvaient lui donner, comme une espèce de réparation du meurtre de son père. Le parlement d'Angleterre surtout, qui seul pouvait le rendre puissant, lui assigna un revenu de douze cents mille livres sterling, pour lui & pour toutes les parties de l'administration, indépendamment des fonds destinés pour la flotte; jamais *Elisabeth* n'en avait eu tant. Cependant *Charles II*, prodigue, fut toujours indigent. La nation ne lui pardonna pas de vendre pour moins de deux cents quarante mille livres sterling Dunkerque, acquise par les négociations & les armes de *Cromwell*.

La guerre qu'il eut d'abord contre les Hollandais fut très-onéreuse, puisqu'elle coûta sept millions & demi de livres sterling au peuple; & elle fut honteuse, puisque l'amiral *Ruyter* entra jusque dans le port de Chatam, & y brûla les vaisseaux anglais.

Accidens. Des accidens funestes se mêlèrent à ces désastres.  
 1660. Une peste ravagea Londres, au commencement de ce règne, & la ville presque entière fut détruite par un incendie. Ce malheur, arrivé après la contagion, & au fort d'une guerre malheureuse contre la Hollande, paraissait irréparable; cependant, à l'étonnement de l'Europe, Londres fut rebâtie en trois années beaucoup plus belle, plus régulière, plus commode qu'elle n'était auparavant. Un seul impôt sur le charbon, & l'ardeur des citoyens, suffirent à ce travail immense. Ce fut un grand exemple de ce que peuvent les hommes, & qui rend croyable ce qu'on rapporte des anciennes villes de l'Asie & de l'Égypte, construites avec tant de célérité.

Ni ces accidens, ni ces travaux, ni la guerre de 1672 contre la Hollande, ni les cabales dont la cour & le parlement furent remplis, ne déroberent rien aux plaisirs & à la gaieté que *Charles II* avait amenés en Angleterre, comme des productions du climat de la France où il avait demeuré plusieurs années. Une maîtresse française, l'esprit français, & surtout l'argent de la France, dominaient à la cour.

Troubles ;  
 conjuration  
 nommée *papistre*.  
 Malgré tant de changemens dans les esprits, ni l'amour de la liberté & de la faction ne changea dans le peuple, ni la passion du pouvoir absolu dans le roi & dans le duc d'*York*, son frère. On vit enfin au milieu des plaisirs la confusion, la division, la haine des partis & des sectes, désoler encore les trois royaumes. Il n'y eut plus, à la vérité, de grandes guerres civiles comme du temps de *Cromwell*; mais une suite de complots, de conspirations, de meurtres juridiques ordonnés en

vertu des lois interprétées par la haine, & enfin plusieurs assassinats auxquels la nation n'était point encore accoutumée, *funestèrent* (\*) quelque temps le règne de *Charles II*. Il semblait, par son caractère doux & aimable, formé pour rendre sa nation heureuse, comme il faisait les délices de ceux qui l'approchaient. Cependant le sang coulait sur les échafauds sous ce bon prince, comme sous les autres. La religion seule fut la cause de tant de désastres, quoique *Charles* fût très-philosophe.

Il n'avait point d'enfant; & son frère, héritier présomptif de la couronne, avait embrassé ce qu'on appelle en Angleterre la *secte papiste*, objet de l'exécration de presque tout le parlement & de la nation. Dès qu'on fut cette défection, la crainte d'avoir un jour un papiste pour roi aliéna presque tous les esprits. Quelques malheureux de la lie du peuple, apostés par la faction opposée à la cour, dénoncèrent une conspiration bien plus étrange encore que celle des poudres. Ils affirmèrent par serment que les papistes devaient tuer le roi, & donner la couronne à son frère; que le pape *Clément X*, dans une congrégation qu'on appelle de la *propagande*, avait déclaré, en 1675, que le royaume d'Angleterre appartenait aux papes par un droit imprescriptible; qu'il en donnait la lieutenance au jésuite *Oliva*, général de l'ordre; que ce jésuite remettait son autorité au duc d'*York*, vassal du pape; qu'on devait lever une armée en Angleterre pour détrôner *Charles II*; que le jésuite *la Chaise*, confesseur de

Horreurs  
ridicules.

(\*) Ce terme italien exprime mieux que tout autre ce qu'il veut dire.



*Louis XIV*, avait envoyé dix mille louis d'or à Londres pour commencer les opérations ; que le jésuite *Comiers* avait acheté un poignard une livre sterling, pour assassiner le roi, & qu'on en avait offert dix mille à un médecin pour l'empoisonner. Ils produisaient les noms & les commissions de tous les officiers que le général des jésuites avait nommés pour commander l'armée papiste.

Jamais accusation ne fut plus absurde. Le fameux irlandais qui voyait à cinquante pieds sous terre, la femme qui accoucha tous les huit jours d'un lapin dans Londres, celui qui promit à la ville assemblée d'entrer dans une bouteille de deux pintes ; & , parmi nous, l'affaire de notre bulle *Unigenitus*, nos convulsions & nos accusations contre les philosophes, n'ont pas été plus ridicules. Mais quand les esprits sont échauffés, plus une opinion est impertinente, plus elle a de crédit.

Toute la nation fut alarmée. La cour ne put empêcher le parlement de procéder avec la sévérité la plus prompte. Il se mêla une vérité à tous ces menfonges incroyables, & dès-lors tous ces menfonges parurent vrais. Les délateurs prétendaient que le général des jésuites avait nommé pour son secrétaire d'Etat, en Angleterre, un nommé *Coleman*, attaché au duc d'*Yorck* ; on saisit les papiers de ce *Coleman*, on trouva des lettres de lui au père *la Chaise*, conçues en ces termes :

*Nous poursuivons une grande entreprise, il s'agit de convertir trois royaumes, & peut-être de détruire à jamais l'hérésie ; nous avons un prince zélé, &c.... Il faut envoyer*

*beaucoup d'argent au roi : l'argent est la logique qui persuade tout à notre cour.*

Il est évident par ces lettres que le parti catholique voulait avoir le dessus ; qu'il attendait beaucoup du duc d'York ; que le roi lui-même favoriserait les catholiques , pourvu qu'on lui donnât de l'argent ; qu'enfin les jésuites faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour servir le pape en Angleterre. Tout le reste était manifestement faux ; les contradictions des délateurs étaient si grossières , qu'en tout autre temps on n'aurait pu s'empêcher d'en rire.

Mais les lettres de *Coleman* , & l'assassinat d'un de ses juges firent tout croire des papistes. Plusieurs accusés périrent sur l'échafaud ; cinq jésuites furent <sup>Supplices.</sup> pendus & écartelés. Si on s'était contenté de les juger comme perturbateurs du repos public , entretenant des correspondances illicites , & voulant abolir la religion établie par la loi , leur condamnation eût été dans toutes les règles ; mais il ne fallait pas les pendre en qualité de capitaines & d'aumôniers de l'armée papale qui devait subjuguier trois royaumes. Le zèle contre le papisme fut porté si loin que la chambre des communes vota presque unanimement l'exclusion du duc d'York , & le déclara incapable <sup>Duc d'York exclu du trône.</sup> d'être jamais roi d'Angleterre. Ce prince ne confirma que trop , quelques années après , la sentence de la chambre des communes.

L'Angleterre , ainsi que tout le Nord , la moitié de l'Allemagne , les sept Provinces-Unies , & les trois quarts de la Suisse s'étaient contentés jusques-là de regarder la religion catholique romaine comme une idolâtrie ; mais cette flétrissure n'avait encore passé <sup>Le catholicisme déclaré idolâtrie.</sup>

nulle part en loi de l'Etat. Le parlement d'Angleterre ajouta à l'ancien serment du test l'obligation d'abhorrer le papisme comme une idolâtrie.

Quelles révolutions dans l'esprit humain ! Les premiers chrétiens accusèrent le sénat de Rome d'adorer des statues qu'il n'adorait certainement pas. Le christianisme subsista trois cents ans sans images ; douze empereurs chrétiens traitèrent d'idolâtres ceux qui priaient devant des figures de saints. Ce culte fut reçu ensuite dans l'Occident & dans l'Orient, abhorré après dans la moitié de l'Europe. Enfin Rome chrétienne, qui fonde sa gloire sur la destruction de l'idolâtrie, est mise au rang des païens par les lois d'une nation puissante, respectée aujourd'hui dans l'Europe.

L'enthousiasme de la nation ne se borna pas à des démonstrations de haine & d'horreur contre le papisme ; les accusations, les supplices continuèrent.

Ce qu'il y eut de plus déplorable, ce fut la mort du lord *Stafford*, vieillard zélé pour l'Etat, attaché au roi, mais retiré des affaires, & achevant sa carrière honorable dans l'exercice paisible de toutes les vertus. Il passait pour papiste, & ne l'était pas. Les délateurs l'accusèrent d'avoir voulu engager l'un d'eux à tuer le roi. L'accusateur ne lui avait jamais parlé, & cependant il fut tué ; l'innocence du lord *Stafford* parut en vain dans tout son jour ; il fut condamné, & le roi n'osa lui donner sa grâce : faiblesse infame, dont son père avait été coupable & qui perdit son père. Cet exemple prouve que la tyrannie d'un corps est toujours plus impitoyable

que celle d'un roi : il y a mille moyens d'apaiser un prince ; il n'y en a point d'adoucir la férocité d'un corps entraîné par les préjugés. Chaque membre, enivré de cette fureur commune , la reçoit & la redouble dans les autres membres , & se porte à l'inhumanité sans crainte , parce que personne ne répond pour le corps entier.

Pendant que les papistes & les anglicans donnaient à Londres cette sanglante scène , les presbytériens d'Ecosse en donnaient une non moins absurde, & plus abominable. Ils assassinèrent l'archevêque de Saint-André , primat d'Ecosse ; car il y avait encore des évêques dans ce pays , & l'archevêque de Saint-André avait conservé ses prérogatives. Les presbytériens assemblèrent le peuple après cette belle action , & la comparèrent hautement dans leurs sermons à celle de *Jahel* , d'*Aod* & de *Judith* , auxquelles elle ressemblait en effet. Ils menèrent leurs auditeurs , au sortir du sermon , tambour battant , à Glasgow dont ils s'emparèrent. Ils jurèrent de ne plus obéir au roi comme chef suprême de l'Eglise gallicane ; de ne reconnaître jamais son frère pour roi ; de n'obéir qu'au Seigneur , & d'immoler au Seigneur tous les prélats qui s'opposeraient aux saints.

Le roi fut obligé d'envoyer contre les saints le duc de *Montmouth* , son fils naturel , avec une petite armée. Les presbytériens marchèrent contre lui au nombre de huit mille hommes , commandés par des ministres du saint Evangile. Cette armée s'appelait *l'armée du Seigneur*. Il y avait un vieux ministre qui monta sur un petit tertre , & qui se fit soutenir les mains comme *Moïse* , pour obtenir une victoire sûre. 1679.

L'armée du Seigneur fut mise en déroute dès les premiers coups de canon. On fit douze cents prisonniers. Le duc de *Montmouth* les traita avec humanité; il ne fit pendre que deux prêtres, & donna la liberté à tous les prisonniers qui voulurent jurer de ne plus troubler la patrie au nom de DIEU; neuf cents firent le ferment, trois cents jurèrent qu'il valait mieux obéir à DIEU qu'aux hommes, & qu'ils aimaient mieux mourir que de ne pas tuer les anglicans & les papistes. On les transporta en Amérique, & leur vaisseau ayant fait naufrage, ils reçurent au fond de la mer la couronne du martyr.

Cet esprit de vertige dura encore quelque temps en Angleterre, en Ecosse, en Irlande: mais enfin, le roi apaisa tout, moins par sa prudence, peut-être, que par son caractère aimable dont la douceur & les graces prévalurent, & changèrent insensiblement la férocité atrabilaire de tant de factieux en des mœurs plus sociables.

*Charles II* paraît être le premier roi d'Angleterre qui ait acheté par des pensions secrètes les suffrages des membres du parlement; du moins dans un pays où il n'y a presque rien de secret cette méthode n'avait jamais été publique; on n'avait point de preuve que les rois ses prédécesseurs eussent pris ce parti, qui abrège les difficultés, & qui prévient les contradictions.

Le second parlement, convoqué en 1679, procéda contre dix-huit membres des communes du parlement précédent, qui avaient duré dix-huit années. On leur reprocha d'avoir reçu des pensions; mais comme il n'y avait point de loi qui défendit de recevoir

des gratifications de son souverain, on ne put les poursuivre.

Cependant *Charles II*, voyant que la chambre des communes, qui avait détrôné & fait mourir son père, voulait déshériter son frère de son vivant, & craignant pour lui-même les fuites d'une telle entreprise, cassa le parlement, & régna sans en assembler désormais. Plus de parlement.

Tout fut tranquille dès le moment que l'autorité royale & parlementaire ne se choquèrent plus. Le roi fut réduit enfin à vivre avec économie de son revenu, & d'une pension de cent mille livres sterling, que lui faisait *Louis XIV*. Il entretenait seulement quatre mille hommes de troupes, & on lui reprochait cette garde comme s'il eût eu sur pied une puissante armée. Les rois n'avaient communément, avant lui, que cent hommes pour leur garde ordinaire. 1681.

On ne connut alors en Angleterre que deux partis politiques, celui des *Torys* qui embrassaient une soumission entière aux rois, & celui des *Wighs* qui soutenaient les droits des peuples, & qui limitaient ceux du pouvoir souverain. Ce dernier parti l'a presque toujours emporté sur l'autre.

Mais ce qui a fait la puissance de l'Angleterre, c'est que tous les partis ont également concouru, depuis le temps d'*Elisabeth*, à favoriser le commerce. Etat florissant de l'Angleterre. Le même parlement qui fit couper la tête à son roi fut occupé d'établissmens maritimes, comme si on eût été dans les temps les plus paisibles. Le sang de *Charles I* était encore fumant, quand ce parlement, quoique presque tout composé de fanatiques, fit, en 1650, le fameux acte de la navigation, qu'on



attribue au seul *Cromwell*, & auquel il n'eut d'autre part que celle d'en être fâché, parce que cet acte, très-préjudiciable aux Hollandais, fut une des causes de la guerre entre l'Angleterre & les sept provinces, & que cette guerre, en portant toutes les grandes dépenses du côté de la marine, tendait à diminuer l'armée de terre dont *Cromwell* était général. Cet acte de la navigation a toujours subsisté dans toute sa force. L'avantage de cet acte consiste à ne permettre qu'aucun vaisseau étranger puisse apporter en Angleterre des marchandises qui ne sont pas du pays auquel appartient le vaisseau. (11)

(11) On voulut par cet acte punir les Hollandais des gains qu'ils faisaient en fournissant à l'Angleterre les marchandises étrangères. L'économie qu'ils savaient mettre dans les frais de transport leur permettait de les donner à un prix plus bas que les négocians nationaux ou les commerçans du pays même dont les denrées étaient tirées : ainsi cet acte n'eut d'autre effet que de faire payer aux Anglais les marchandises étrangères un peu plus cher, & d'augmenter le prix des transports par mer. La jalousie des marchands anglais fit porter cette loi, que l'on a regardée depuis comme le fruit d'une profonde politique. M. de *Voltaire*, qui n'avait point fait son étude principale des principes du commerce, se conforme ici à l'opinion commune ; mais en partageant cette opinion, il n'en assigne pas moins, dans l'article suivant, les véritables causes de la richesse de l'Angleterre.

Quant à la prime proposée pour encourager l'exportation des grains, elle a deux inconvéniens ; l'un d'être un impôt levé sur la nation, l'autre d'élever un peu le prix moyen du blé pour l'Angleterre, comparée aux autres nations : mais ces deux inconvéniens sont peu sensibles. Cette loi n'a d'ailleurs aucun avantage, qu'une liberté absolue n'eût procuré plus sûrement & plus complètement encore. Il est possible cependant que la faiblesse du gouvernement anglais, contre toute insurrection populaire, rende les emmagasinemens peu sûrs. Alors la loi pourrait être un véritable encouragement pour la culture ; mais elle ne serait alors qu'un remède qu'on oppose à un vice regardé comme incurable ; & quelque bon que puisse être ce remède, il vaudrait mieux n'en avoir pas besoin.

Il y eut dès le temps de la reine *Elisabeth* une Commerce. compagnie des Indes, antérieure même à celle de Hollande, & on en forma même encore une nouvelle du temps du roi *Guillaume*. Depuis 1597 jusqu'en 1612, les Anglais furent seuls en possession de la pêche de la baleine; mais leurs plus grandes richesses vinrent toujours de leurs troupeaux. D'abord ils ne furent que vendre les laines; mais depuis *Elisabeth* ils manufacturèrent les plus beaux draps de l'Europe. L'agriculture, long-temps négligée, leur Agriculture. a tenu lieu enfin des mines du Potose. La culture des terres a été surtout encouragée, lorsqu'on a commencé, en 1689, à donner des récompenses à l'exportation des grains. Le gouvernement a toujours accordé depuis ce temps-là cinq schellings pour chaque mesure de froment portée à l'étranger, lorsque cette mesure, qui contient vingt-quatre boisseaux de Paris, ne vaut à Londres que deux livres huit sous sterling. La vente de tous les autres grains a été encouragée à proportion; & dans les derniers temps il a été prouvé dans le parlement que l'exportation des grains avait valu en quatre années cent soixante-dix millions trois cents trente mille livres de France.

L'Angleterre n'avait pas encore toutes ces grandes ressources du temps de *Charles II*: elle était encore tributaire de l'industrie de la France qui tirait d'elle plus de huit millions chaque année par la balance du commerce. Les manufactures de toiles, de glaces, de cuivre, d'airain, d'acier, de papier, de chapeaux même, manquaient aux Anglais C'est la révocation

de l'édit de Nantes qui leur a donné presque toute cette nouvelle industrie.

On peut juger par ce seul trait si les flatteurs de *Louis XIV* ont eu raison de le louer d'avoir privé la France de citoyens utiles. Aussi, en 1687, la nation anglaise, sentant de quel avantage lui seraient les ouvriers français réfugiés chez elle, leur a donné quinze cents mille francs d'aumônes, & a nourri treize mille de ces nouveaux citoyens dans la ville de Londres, aux dépens du public, pendant une année entière.

Cette application au commerce, dans une nation guerrière, l'a mise enfin en état de soudoyer une partie de l'Europe contre la France. Elle a de nos jours multiplié son crédit, sans augmenter ses fonds, au point que les dettes de l'Etat aux particuliers ont monté à cent de nos millions de rente. C'est précisément la situation où s'est trouvé le royaume de France, dans lequel l'Etat, sous le nom du roi, doit à peu-près la même somme par année aux rentiers & à ceux qui ont acheté des charges. Cette manœuvre, inconnue à tant d'autres nations, & surtout à celles de l'Asie, a été le triste fruit de nos guerres, & le dernier effort de l'industrie politique; industrie non moins dangereuse que la guerre même. Ces dettes de la France & de l'Angleterre font depuis augmentées prodigieusement.

## CHAPITRE CLXXXIII.

*De l'Italie, & principalement de Rome, à la fin du seizième siècle. Du concile de Trente. De la réforme du calendrier, &c.*

AUTANT la France & l'Allemagne furent bouleversées à la fin du seizième & au commencement du dix-septième siècle, languissantes, sans commerce, privées des arts & de toute police, abandonnées à l'anarchie; autant les peuples d'Italie commencèrent en général à jouir du repos, & cultivèrent à l'envi les arts de goût, qui ailleurs étaient ignorés, ou grossièrement exercés. Naples & Sicile furent sans révolutions; on n'y eut même aucune inquiétude. Quand le pape *Paul IV*, poussé par ses neveux, voulut ôter ces deux royaumes à *Philippe II* par les armes de *Henri II*, roi de France, il prétendait les transférer au duc d'Anjou, qui fut depuis *Henri III*, moyennant vingt mille ducats de tribut annuel au lieu de six mille, & surtout à condition que ses neveux y auraient des principautés considérables & indépendantes.

Ce royaume était alors le seul au monde qui fût tributaire. On prétendait que la cour de Rome voulait qu'il cessât de l'être, & qu'il fût enfin réuni au saint-siège; ce qui aurait pu rendre les papes assez puissans pour tenir en maîtres la balance de l'Italie. Mais il était impossible que ni *Paul IV*, ni toute l'Italie ensemble ôtassent Naples à *Philippe II*, pour

Papes veulent avoir Naples.

l'ôter ensuite au roi de France , & dépouiller les deux plus puissans monarques de la chrétienté. L'entreprise de *Paul IV* ne fut qu'une témérité malheureuse. Le fameux duc d'*Albe* , alors vice-roi de Naples , insulta aux démarches de ce pontife , en faisant fondre les cloches & tout le bronze de Bénévent qui appartenait au saint-siège , pour en faire des canons. Cette guerre fut presque aussitôt finie que commencée. Le duc d'*Albe* se flattait de prendre Rome , comme elle avait été prise sous *Charles-Quint* , & du temps des *Othon* & d'*Arnoud* , & de tant d'autres ; mais il alla , au bout de quelques mois , baiser les pieds du pontife ; on rendit les cloches à Bénévent , & tout fut fini.

Cardinaux  
pendus, mars  
1560.

Ce fut un spectacle affreux , après la mort de *Paul IV* , que la condamnation de ses deux neveux . le prince de *Palliana* , & le cardinal *Caraffa* : le sacré collège vit avec horreur ce cardinal , condamné par les ordres de *Pie IV* , mourir par la corde , comme était mort le cardinal *Poli* , sous *Léon X* ; mais une action de cruauté ne fit pas un règne cruel , & la nation romaine ne fut pas tyrannisée : elle se plaignit seulement que le pape vendît les charges du palais , abus qui augmenta dans la suite.

Concile de  
Trente.  
1563.

Le concile de Trente fut terminé sous *Pie IV* d'une manière paisible (a) ; il ne produisit aucun effet nouveau ni parmi les catholiques qui croyaient tous les articles de foi enseignés par ce concile , ni parmi les protestans qui ne les croyaient pas : il ne changea rien aux usages des nations catholiques ,

(a) La rédaction des disputes & des actes de ce concile se trouve au chapitre CLXXII.

qui

qui adoptaient quelques règles de discipline différentes de celles du concile.

La France surtout conserva ce qu'on appelle les <sup>Libertés gal-</sup>libertés de son Eglise, qui sont en effet les <sup>licanes.</sup>libertés de la nation. Vingt-quatre articles, qui choquent les droits de la juridiction civile, ne furent jamais adoptés en France : les principaux de ces articles donnaient aux seuls évêques l'administration de tous les hôpitaux, attribuaient au seul pape le jugement des causes criminelles de tous les évêques, soumettaient les laïques en plusieurs cas à la juridiction épiscopale. Voilà pourquoi la France rejeta toujours le concile dans la discipline qu'il établit. Les rois d'Espagne le reçurent dans tous leurs Etats avec le plus grand respect & les plus grandes modifications, mais secrètes & sans éclat. Venise imita l'Espagne. Les catholiques d'Allemagne demandèrent encore l'usage de la coupe & le mariage des prêtres. *Pie IV* accorda la communion sous les deux espèces, par des brefs, à l'empereur *Maximilien II* & à l'archevêque de Maïence ; mais il fut inflexible sur le célibat des prêtres. L'histoire des papes en donne pour raison que *Pie IV*, étant délivré du concile, n'en avait plus rien à craindre : *de-là vient*, ajoute l'auteur, *que ce pape, qui violait les lois divines & humaines, se fait le scrupuleux sur le célibat.* Il est très-faux que *Pie IV* violât les lois divines & humaines ; & il est très-évident qu'en conservant l'ancienne discipline du célibat sacerdotal depuis si long-temps établie dans l'Occident, il se conformait à une opinion devenue une loi de l'Eglise.

Tous les autres usages de la discipline ecclésiastique

*Essai sur les mœurs, &c.* Tome IV. P



particulière à l'Allemagne subsistèrent. Les questions préjudiciables à la puissance séculière ne réveillèrent plus ces guerres qu'elles avaient autrefois fait naître. Il y eut toujours des difficultés, des épines entre la cour de Rome & les cours catholiques; mais le sang ne coula point pour ces petits démêlés. L'interdit de Venise sous *Paul V* a été depuis la seule querelle éclatante. Les guerres de religion en Allemagne & en France occupaient alors assez; & la cour de Rome ménageait d'ordinaire les souverains catholiques, de peur qu'ils ne devinssent protestans. Malheur seulement aux princes faibles, quand ils avaient en tête un prince puissant comme *Philippe*, qui était le maître au conclave!

Italie sans  
police.

Il manqua à l'Italie la police générale: ce fut-là son véritable fléau: elle fut infestée long-temps de brigands au milieu des arts & dans le sein de la paix, comme la Grèce l'avait été dans les temps sauvages. Des frontières du Milanais au fond du royaume de Naples, des troupes de bandits courans sans cesse d'une province à une autre, achetaient la protection des petits princes, ou les forçaient à les tolérer. On ne put les exterminer dans l'Etat du saint-siège, jusqu'au règne de *Sixte-Quint*; & après lui ils reparurent quelquefois. Ce fatal exemple encourageait les particuliers à l'affassinat: l'usage du filet n'était que trop commun dans les villes, tandis que les bandits couraient les campagnes; les écoliers de Padoue s'étaient accoutumés à assommer les passans sous les arcades qui bordent les rues.

Malgré ces défordres trop communs, l'Italie était le pays le plus florissant de l'Europe, s'il n'était pas

le plus puissant. On n'entendait plus parler de ces guerres étrangères qui l'avaient défolée depuis le règne du roi de France, *Charles VIII*, ni de ces guerres intestines de principauté contre principauté, & de ville contre ville : on ne voyait plus de ces conspirations autrefois si fréquentes. Naples, Venise, Rome, Florence attiraient les étrangers par leur magnificence & par la culture de tous les arts. Les plaisirs de l'esprit n'étaient encore bien connus que dans ce climat. La religion s'y montrait aux peuples sous un appareil imposant, nécessaire aux imaginations sensibles. Ce n'était qu'en Italie qu'on avait élevé des temples dignes de l'antiquité; & Saint-Pierre de Rome les surpassait tous. Si les pratiques superstitieuses de fausses traditions, des miracles supposés subsistaient encore, les sages les méprisaient, & savaient que les abus ont été de tous les temps l'amusement de la populace.

Arts cultivés.

Peut-être les écrivains ultramontains, qui ont tant déclamé contre ces usages, n'ont pas assez distingué entre le peuple & ceux qui le conduisent. Il n'aurait pas fallu mépriser le sénat de Rome, parce que les malades, guéris par la nature, tapissaient de leurs offrandes les temples d'*Esculape*, parce que mille tableaux votifs de voyageurs échappés aux naufrages, ornaient ou défiguraient les autels de *Neptune*, & que dans Egnatia l'encens brûlait & fumait de lui-même sur une pierre sacrée. Plus d'un protestant, après avoir goûté les délices du séjour de Naples, s'est répandu en invectives contre les trois miracles qui sont à jour nommé dans cette ville, quand le sang de *S<sup>t</sup> Janvier*, de *S<sup>t</sup> Jean-Baptiste* & de *S<sup>t</sup> Etienne*,

Superstitions.

conservé dans des bouteilles , se liquéfie étant approché de leurs têtes. Ils accusent ceux qui président à ces églises d'imputer à la Divinité des prodiges inutiles. Le savant & sage *Addisson* dit qu'il n'a jamais vu *a more blouding trik* , un tour plus grossier. Tous ces auteurs pouvaient observer que ces institutions ne nuisent point aux mœurs , qui doivent être le principal objet de la police civile & ecclésiastique ; que probablement les imaginations ardentes des climats chauds ont besoin de signes visibles qui les mettent continuellement sous la main de la Divinité ; & qu'enfin ces signes ne pouvaient être abolis que quand ils seraient méprisés du même peuple qui les révère. (12)

(12) Ces superstitions ne nous paraissent pas aussi indifférentes qu'à M. de *Voltaire*. Comme le miracle réussit ou manque au gré du charlatan qui est chargé de le faire , & que le peuple entre en fureur lorsqu'il ne réussit pas ; le clergé de Naples a le pouvoir d'exciter à son gré des séditions parmi une populace nombreuse , dénuée de toute morale , que le sang n'effraie pas , & qui n'a rien à perdre. En sorte que la cérémonie de la liquéfaction met absolument le gouvernement de Naples dans la dépendance des prêtres. Toute réforme , toute loi qui déplaît aux prêtres devient impossible à établir. Il faudrait éclairer le peuple ; mais si un ministre était soupçonné d'en avoir l'idée , le miracle manquerait , & il se verrait exposé à toute la fureur du peuple.

Un seigneur napolitain avait imaginé de faire le miracle chez lui , ce moyen était un des plus sûrs pour le faire tomber ; mais le gouvernement eut peur des prêtres , & on lui défendit de continuer. Son secret se trouve décrit dans les mémoires de l'académie des sciences de Paris , 1757 ; mais il n'est pas sûr que ce soit exactement le même que celui des prêtres.

Espérons qu'un archevêque de Naples aura quelque jour assez de véritable piété & de courage pour avouer que ses prédécesseurs & son clergé ont abusé de la crédulité du peuple , pour révéler toute la fraude , & en exposer le secret au grand jour.

Il est bon de savoir que , si le miracle est retardé , il arrive souvent que le peuple s'en prend aux étrangers qui se trouvent dans l'église , &

A *Pie IV* succéda ce dominicain *Ghisleri*, *Pie V*, *Pie V.*  
 fi haï dans Rome même, pour y avoir fait exercer  
 avec trop de cruauté le ministère de l'inquisition,  
 publiquement combattu ailleurs par les tribunaux  
 séculiers. La fameuse bulle, *In cœnâ Domini*, émanée  
 sous *Paul III*, & publiée par *Pie V*, dans laquelle on  
 brave tous les droits des souverains, révolta plusieurs  
 cours, & fit élever contre elle les voix de plusieurs  
 universités.

L'extinction de l'ordre des *humiliés* fut un des prin- *St Charles*  
*Borromée.*  
 cipaux événemens de son pontificat. Les religieux  
 de cet ordre, établis principalement au Milanais,  
 vivaient dans le scandale; *St Charles Borromée*,  
 archevêque de Milan, voulut les réformer; quatre  
 d'entre eux conspirèrent contre sa vie; l'un des quatre  
 lui tira un coup d'arquebuse dans son palais, pendant  
 qu'il faisait sa prière. Ce saint homme, qui ne fut que 1571.  
 légèrement blessé, demanda au pape la grace des  
 coupables: mais le pape punit leur attentat par le  
 dernier supplice, & abolit l'ordre entier. Ce pontife  
 envoya quelques troupes en France au secours du  
 roi *Charles IX*, contre les huguenots de son royaume.  
 Elles se trouvèrent à la bataille de Moncontour.  
 Le gouvernement de France était alors parvenu à  
 cet excès de subvertissement, que deux mille soldats  
 du pape étaient un secours utile.

Mais ce qui consacra la mémoire de *Pie V*, ce fut  
 son empressement à défendre la chrétienté contre

qu'il soupçonne d'être des hérétiques. Alors ils sont obligés de se retirer,  
 & quelquefois le peuple les poursuit à coups de pierres. Il n'y a pas quinze  
 ans que M. le prince de S. & M. le comte de C. essayèrent ce traitement,  
 sans se l'être attiré par aucune indifférence.

les Turcs , & l'ardeur dont il pressa l'armement de la flotte qui gagna la bataille de Lépante. Son plus bel éloge vint de Constantinople même , où l'on fit des réjouissances publiques de sa mort.

Réforme du  
calendrier.

*Grégoire XIII, Buoncompagno*, successeur de *Pie V*, rendit son nom immortel par la réforme du calendrier qui porte son nom ; & en cela il imita *Jules César*. Ce besoin où les nations furent toujours de réformer l'année montre bien la lenteur des arts les plus nécessaires. Les hommes avaient su ravager le monde d'un bout à l'autre , avant d'avoir su connaître les temps & régler leurs jours. Les anciens Romains n'avaient d'abord connu que dix mois lunaires & une année de trois cents quatre jours ; ensuite leur année fut de trois cents cinquante-cinq. Tous les remèdes à cette fausse computation furent autant d'erreurs. Les pontifes, depuis *Numa Pompilius*, furent les astronomes de la nation , ainsi qu'ils l'avaient été chez les Babyloniens , chez les Egyptiens , chez les Perses , chez presque tous les peuples de l'Asie. La science des temps les rendait plus vénérables au peuple ; rien ne conciliant plus l'autorité que la connaissance des choses utiles inconnues au vulgaire.

Histoire du  
calendrier.

Comme chez les Romains le suprême pontificat était toujours entre les mains d'un sénateur , *Jules César* , en qualité de pontife , réforma le calendrier autant qu'il le put ; il se servit de *Sofigènes* , mathématicien , grec d'Alexandrie. *Alexandre* avait transporté dans cette ville les sciences & le commerce ; c'était la plus célèbre école de mathématiques & c'était là que les Egyptiens , & même les Hébreux

avaient enfin puisé quelques connaissances réelles. Les Egyptiens avaient su auparavant élever des masses énormes de pierre ; mais les Grecs leur enseignèrent tous les beaux arts , ou plutôt les exercèrent chez eux sans pouvoir former d'élèves égyptiens. En effet , on ne compte chez ce peuple d'esclaves efféminés aucun homme distingué dans les arts de la Grèce.

Les pontifes chrétiens réglèrent l'année , ainsi que les pontifes de l'ancienne Rome , parce que c'était à eux d'indiquer les célébrations des fêtes. Le premier concile de Nicée , en 325 , voyant le dérangement que le temps apportait au calendrier de *César* , consulta comme lui les Grecs d'Alexandrie ; ces Grecs répondirent que l'équinoxe du printemps arrivait alors le 21 mars ; & les pères réglèrent le temps de la fête de Pâques suivant ce principe.

Deux légers mécomptes dans le calcul de *Jules César* , & dans celui des astronomes consultés par le concile augmentèrent dans la suite des siècles. Le premier de ces mécomptes vient du fameux nombre d'or de l'athénien *Méton* ; il donne dix-neuf années à la révolution par laquelle la lune revient au même point du ciel : il ne s'en manque qu'une heure & demie ; méprise insensible dans un siècle , & considérable après plusieurs siècles. Il en était de même de la révolution apparente du soleil , & des points qui fixent les équinoxes & les solstices. L'équinoxe du printemps au siècle du concile de Nicée arrivait le 21 mars ; mais au temps du concile de Trente , l'équinoxe avait avancé de dix jours , & tombait à l'onze de ce mois. La cause de cette précession



des équinoxes , inconnue à toute l'antiquité , n'a été découverte que de nos jours : cette cause est un mouvement particulier à l'axe de la terre , mouvement dont la période s'achève en vingt-cinq mille neuf cents années , & qui fait passer successivement les équinoxes & les solstices par tous les points du zodiaque. Ce mouvement est l'effet de la gravitation , dont le seul *Newton* a connu & calculé les phénomènes qui semblaient hors de la portée de l'esprit humain.

Il ne s'agissait pas du temps de *Grégoire XIII* de songer à deviner la cause de cette précession des équinoxes , mais de mettre ordre à la confusion qui commençait à troubler sensiblement l'année civile. *Grégoire* fit consulter tous les célèbres astronomes de l'Europe. Un médecin , nommé *Lilio* , né à Rome , eut l'honneur de fournir la manière la plus simple & la plus facile de rétablir l'ordre de l'année , telle qu'on la voit dans le nouveau calendrier ; il ne fallait que retrancher dix jours à l'année 1582 , où l'on était pour lors , & prévenir le dérangement dans les siècles à venir par une précaution aisée. Ce *Lilio* a été depuis ignoré ; & le calendrier porte le nom du pape *Grégoire* , ainsi que le nom de *Sofigènes* fut couvert par celui de *César*. Il n'en était pas ainsi chez les anciens Grecs , la gloire de l'invention demeurait aux artistes.

Résistance au  
calendrier.

*Grégoire XIII* eut celle de presser la conclusion de cette réforme nécessaire ; il eut plus de peine à la faire recevoir par les nations qu'à la faire rédiger par les mathématiciens. La France résista quelques mois ; & enfin , sur un édit de *Henri III* , enregistré le 3 novembre 1582. au parlement de Paris , on s'accoutuma à compter

comme il le fallait ; mais l'empereur *Maximilien II* ne put persuader à la diète d'Augsbourg que l'équinoxe était avancé de dix jours. On craignait que la cour de Rome, en instruisant les hommes, ne prît le droit de les maîtriser. Ainsi l'ancien calendrier subsista encore quelque temps chez les catholiques même de l'Allemagne. Les protestans de toutes les communions s'obstinèrent à ne pas recevoir des mains du pape une vérité qu'il aurait fallu recevoir des Turcs, s'ils l'avaient proposée.

Les derniers jours du pontificat de *Grégoire XIII* furent célèbres par cette ambassade d'obédience qu'il reçut du Japon. Rome faisait des conquêtes spirituelles à l'extrémité de la terre, tandis qu'elle faisait tant de pertes en Europe. Trois rois ou princes du Japon, alors divisé en plusieurs souverainetés, envoyèrent chacun un de leurs plus proches parens saluer le roi d'Espagne, *Philippe II*, comme le plus puissant de tous les rois chrétiens, & le pape, comme père de tous les rois. Les lettres de ces trois princes au pape commençaient toutes par un acte d'adoration envers lui. La première, du roi de Bungo, était écrite, *A l'adorable qui tient sur terre la place du roi du ciel ; elle finit par ces mots : Je m'adresse avec crainte & respect à votre sainteté, que j'adore & dont je baise les pieds très-saints.* Les deux autres dirent à peu-près la même chose. L'Espagne se flattait alors que le Japon deviendrait une de ses provinces, & le saint-siège voyait déjà le tiers de cet empire soumis à sa juridiction ecclésiastique.

Ambassade  
du Japon au  
pape. 1575.

Le peuple romain eût été très-heureux sous le gouvernement de *Grégoire XIII*, si la tranquillité

publique de ses Etats n'avait pas été quelquefois troublée par les bandits. Il abolit quelques impôts onéreux, & ne démembra point l'Etat en faveur de son bâtard, comme avaient fait quelques-uns de ses prédécesseurs. (13)

## CHAPITRE CLXXXIV.

### *De Sixte-Quint.*

**L**E règne de *Sixte-Quint* a plus de célébrité que celui de *Grégoire XIII* & de *Pie V*, quoique ces deux pontifes aient fait de grandes choses; l'un s'étant signalé par la bataille de Lépante, dont il fut le premier mobile, & l'autre par la réforme des temps. Il arrive quelquefois que le caractère d'un homme, & la singularité de son élévation arrêtent sur lui les yeux de la postérité plus que les actions mémorables des autres. La disproportion qu'on croit voir entre la naissance de *Sixte-Quint*, fils d'un pauvre vigneron, & l'élévation à la dignité suprême, augmente sa réputation; cependant nous avons vu que jamais une naissance obscure & basse ne fut regardée comme un obstacle au pontificat, dans une religion & dans une cour où toutes les places sont réputées le prix du mérite, quoiqu'elles soient aussi celui de

Papes nés  
dans l'obscu-  
rité.

(13) *Grégoire XIII* approuva le massacre de la Saint-Barthelemi; l'annonça dans un consistoire comme un événement consolant pour la religion, & voulut en consacrer & en éterniser le souvenir par un tableau qu'il fit placer dans son palais. Cette seule action suffit pour rendre sa mémoire à jamais exécration.

la brigade. *Pie V* n'était guère d'une famille plus relevée ; *Adrien VI* fut le fils d'un artisan ; *Nicolas V* était né dans l'obscurité ; le père du fameux *Jean XXII* qui ajouta un troisième cercle à la tiare , & qui porta trois couronnes , sans posséder aucune terre , raccommodait des fouliers à Cahors ; c'était le métier du père d'*Urbain IV*. *Adrien IV* , l'un des plus grands papes , fils d'un mendiant , avait été mendiant lui-même. L'histoire de l'Eglise est pleine de ces exemples , qui encouragent la simple vertu , & qui confondent la vanité humaine. Ceux qui ont voulu relever la naissance de *Sixte-Quint* n'ont pas songé qu'en cela ils rabaisaient sa personne ; ils lui ôtaient le mérite d'avoir vaincu les premières difficultés. Il y a plus loin d'un gardeur de porcs , tel qu'il le fut dans son enfance , aux simples places qu'il eut dans son ordre , que de ces places au trône de l'Eglise. On a composé sa vie à Rome sur des journaux qui n'apprennent que des dates , & sur des panégyriques qui n'apprennent rien : le cordelier , qui a écrit la vie de *Sixte-Quint* commence par dire qu'il a l'honneur de parler du plus haut , du meilleur , du plus grand des pontifes , des princes & des sages , du glorieux & de l'immortel *Sixte*. Il s'ôte lui-même tout crédit par ce début.

*Tempesti*,  
cordelier a  
écrit en cor-  
delier.

L'esprit de *Sixte-Quint* & de son règne est la partie essentielle de son histoire ; ce qui le distingue des autres papes , c'est qu'il ne fit rien comme les autres. Agir toujours avec hauteur , & même avec violence , quand il est un simple moine ; dompter tout d'un coup la fougue de son caractère , dès qu'il est cardinal ; se donner quinze ans pour incapable d'affaires , & surtout de régner , afin de déterminer un jour

en sa faveur les suffrages de tous ceux qui compteraient régner sous son nom ; reprendre toute sa hauteur au moment même qu'il est sur le trône ; mettre dans son pontificat une sévérité inouïe , & de la grandeur dans toutes ses entreprises ; embellir Rome , & laisser le trésor pontifical très-riche ; licencier d'abord les soldats , les gardes même de ses prédécesseurs , & dissiper les bandits par la seule force des lois , sans avoir de troupes ; se faire craindre de tout le monde par sa place & par son caractère ; c'est-là ce qui mit son nom parmi les noms illustres , du vivant même de *Henri* & d'*Elisabeth*. Les autres souverains risquaient alors leur trône , quand ils tentaient quelque entreprise sans le secours de ces nombreuses armées qu'ils ont entretenues depuis : il n'en était pas ainsi des souverains de Rome qui , réunissant le sacerdoce & l'Empire , n'avaient pas même besoin d'une garde.

Police de Rome. *Sixte-Quint* se fit une grande réputation en embellissant & en polissant Rome , comme *Henri IV* embellissait & polissait Paris : mais ce fut-là le moindre mérite de *Henri* , & c'était le premier de *Sixte*. Aussi ce pape fit , en ce genre , de bien plus grandes choses que le roi de France : il commandait à un peuple bien plus paisible , & alors infiniment plus industrieux ; & il avait dans les ruines & dans les exemples de l'ancienne Rome , & encore dans les travaux de ses prédécesseurs , tout l'encouragement à ses grands desseins.

Ouvrages des Romains. Du temps des *Césars* romains , quatorze aqueducs immenses , soutenus sur des arcades , voituraient des fleuves entiers à Rome , l'espace de plusieurs milles ,

& y entretenaient continuellement cent cinquante fontaines jaillissantes, & cent dix-huit grands bains publics, outre l'eau nécessaire à ces mers artificielles, sur lesquelles on représentait des batailles navales. Cent mille statues ornaient les places publiques, les carrefours, les temples, les maisons. On voyait quatre-vingt-dix colosses élevés sur des portiques : quarante-huit obélisques de marbre de granit, taillés dans la haute Egypte, étonnaient l'imagination, qui concevait à peine comment on avait pu transporter, du tropique aux bords du Tibre, ces masses prodigieuses. Il restait aux papes de restaurer quelques aqueducs, de relever quelques obélisques ensevelis sous des décombres, de déterrer quelques statues.

*Sixte-Quint* rétablit la fontaine *Mazia*, dont la source est à vingt milles de Rome, auprès de l'ancienne Préneſte, & il la fit conduire par un aqueduc de treize mille pas : il fallut élever des arcades dans un chemin de sept milles de longueur ; un tel ouvrage, qui eût été peu de chose pour l'Empire romain, était beaucoup pour Rome, pauvre & resserrée.

Cinq obélisques furent relevés par ses soins. Le nom de l'architecte *Fontana* qui les rétablit, est encore célèbre à Rome ; celui des artistes qui les taillèrent, qui les transportèrent de si loin, n'est pas connu. On lit dans quelques voyageurs, & dans cent auteurs qui les ont copiés, que quand il fallut élever sur son piédestal l'obélisque du vatican, les cordes employées à cet usage se trouvèrent trop longues, & que malgré la défense sous peine de mort de parler pendant cette opération, un homme du peuple s'écria,



*Mouillez les cordes.* Ces contes , qui rendent l'histoire ridicule , font le fruit de l'ignorance ; les cabestans , dont on se servait , ne pouvaient avoir besoin de ce ridicule secours.

Coupoles de  
Saint-Pierre.

L'ouvrage qui donna quelque supériorité à Rome moderne sur l'ancienne , fut la coupole de Saint-Pierre de Rome. Il ne restait dans le monde que trois monumens antiques de ce genre , une partie du dôme du temple de Minerve dans Athènes , celui du Panthéon à Rome , & celui de la grande mosquée de Constantinople , autrefois Sainte-Sophie , ouvrage de *Justinien*. Mais ces coupoles , assez élevées dans l'intérieur , étaient trop écrasées au dehors. Le *Bruneleschi* , qui rétablit l'architecture en Italie , au quatorzième siècle , remédia à ce défaut par un coup de l'art , en établissant deux coupoles l'une sur l'autre , dans la cathédrale de Florence ; mais ces coupoles tenaient encore un peu du gothique , & n'étaient pas dans les nobles proportions. *Michel-Ange Buonaroti* , peintre , sculpteur , & architecte , également célèbre dans ces trois genres , donna , dès le temps de *Jules II* , le dessein des deux dômes de Saint-Pierre ; & *Sixte-Quint* fit construire , en vingt-deux mois , cet ouvrage dont rien n'approche.

Bibliothèque  
du vatican.

La bibliothèque , commencée par *Nicolas V* , fut tellement augmentée alors , que *Sixte-Quint* peut passer pour en être le vrai fondateur. Le vaisseau qui la contient est encore un beau monument. Il n'y avait point alors dans l'Europe de bibliothèque ni si ample , ni si curieuse : mais la ville de Paris l'a emporté depuis sur Rome en ce point ; & si l'architecture de la bibliothèque royale de Paris n'est pas comparable à celle du vatican , les livres y sont

en beaucoup plus grand nombre , bien mieux arrangés , & prêtés aux particuliers avec une toute autre facilité.

Le malheur de *Sixte-Quint* , & de ses Etats , fut que toutes ses grandes fondations appauvrirent son peuple , au lieu que *Henri IV* soulagea le sien. L'un & l'autre , à leur mort , laissèrent à peu-près la même somme en argent comptant ; car quoiqu'*Henri IV* eût quarante millions en réserve dont il pouvait disposer , il n'y en avait qu'environ vingt dans les caves de la bastille ; & les cinq millions d'écus d'or que *Sixte* mit dans le château Saint-Ange , revenaient à peu-près à vingt millions de nos livres d'alors. Cet argent ne pouvait être ravi à la circulation , dans un Etat presque sans commerce & sans manufactures , tel que celui de Rome , sans appauvrir les habitans. *Sixte* , pour amasser ce trésor , & pour subvenir à ces dépenses , fut obligé de donner encore plus d'étendue à la vénalité des emplois que n'avaient fait ses prédécesseurs. *Sixte IV* , *Jules II* , *Léon X* avaient commencé ; *Sixte* aggrava beaucoup ce fardeau : il créa des rentes à huit , à neuf , à dix pour cent , pour le paiement desquelles les impôts furent augmentés. Le peuple oublia qu'il embellissait Rome ; il sentit seulement qu'il l'appauvriissait , & ce pontife fut plus haï qu'admiré.

Il faut toujours regarder les papes sous deux aspects ; comme souverains d'un Etat , & comme chefs de l'Eglise. *Sixte-Quint* , en qualité de premier pontife , voulut renouveler les temps de *Grégoire VII*. Il déclara *Henri IV* , alors roi de Navarre , incapable de succéder à la couronne de France. Il priva la reine

Peuple pauvre.

Témérités de *Sixte-Quint*.

*Elisabeth* de ses royaumes par une bulle; & si la flotte invincible de *Philippe II* eût abordé en Angleterre, la bulle eût pu être mise à exécution. La manière dont il se conduisit avec *Henri III*, après l'assassinat du duc de *Guise*, & du cardinal son frère ne fut pas si emportée. Il se contenta de le déclarer excommunié, s'il ne faisait pénitence de ces deux meurtres. C'était imiter *S<sup>t</sup> Ambroise*; c'était agir comme *Alexandre III*, qui exigea une pénitence publique du meurtre de *Becquet*, canonisé sous le nom de *Thomas de Cantorbéry*. Il était avéré que le roi de France, *Henri III*, venait d'assassiner, dans sa propre maison, deux princes dangereux, à la vérité, mais auxquels on n'avait point fait le procès, & qu'il eût été très-difficile de convaincre de crime en justice réglée. Ils étaient les chefs d'une ligue funeste, mais que le roi lui-même avait signée. Toutes les circonstances de ce double assassinat étaient horribles; & sans entrer ici dans les justifications prises de la politique & du malheur des temps, la fureté du genre humain semblait demander un frein à de pareilles violences. *Sixte-Quint* perdit le fruit de sa démarche austère & inflexible, en ne soutenant que les droits de la tiare & du sacré collége, & non ceux de l'humanité, en ne blâmant pas le meurtre du duc de *Guise* autant que celui du cardinal; en n'insistant que sur la prétendue immunité de l'Eglise, sur le droit que les papes réclamaient de juger les cardinaux; en commandant au roi de France de relâcher le cardinal de *Bourbon* & l'archevêque de Lyon, qu'il retenait en prison par les raisons d'Etat les plus fortes; enfin en lui ordonnant de venir dans l'espace de soixante

jours

jours expier son crime dans Rome. Il est très-vrai que *Sixte-Quint*, chef des chrétiens, pouvait dire à un prince chrétien : *Purgez-vous devant DIEU d'un double homicide* : mais il ne pouvait pas lui dire : *C'est à moi seul de juger vos sujets ecclésiastiques ; c'est à moi de vous juger dans ma cour.*

Ce pape parut encore moins conserver la grandeur & l'impartialité de son ministère, quand, après le parricide du moine *Jacques Clément*, il prononça devant les cardinaux ces propres paroles, fidèlement rapportées par le secrétaire du consistoire : *Cette mort, dit-il, qui donne tant d'étonnement & d'admiration sera crue à peine de la postérité. Un très-puissant roi, entouré d'une forte armée qui a réduit Paris à lui demander miséricorde, est tué d'un seul coup de couteau par un pauvre religieux. Certes ce grand exemple a été donné, afin que chacun connaisse la force des jugemens de DIEU.* Ce discours du pape parut horrible, en ce qu'il semblait regarder le crime d'un scélérat insensé comme une inspiration de la providence.

Abus du pontificat.

*Sixte* était en droit de refuser les vains honneurs d'un service funèbre à *Henri III*, qu'il regardait comme exclus de la participation aux prières. Aussi, dit-il dans le même consistoire : *Je les dois au roi de France, mais je ne les dois pas à Henri de Valois impénitent.*

Tout cède à l'intérêt : ce même pape qui avait privé si fièrement *Elisabeth* & le roi de Navarre de leurs royaumes, qui avait signifié au roi *Henri III* qu'il fallait venir répondre à Rome dans soixante jours, ou être excommunié, refusa pourtant à la fin de prendre le parti de la ligue & de l'Espagne contre *Henri IV*, alors hérétique. Il sentait que si

*Sixte-Quint* refuse de servir l'Espagne & la ligue contre *Henri IV*.

*Philippe II* réussissait, ce prince, maître à la fois de la France, du Milanais & de Naples, le serait bientôt du saint-siège & de toute l'Italie. *Sixte-Quint* fit donc ce que tout homme sage eût fait à sa place; il aima mieux s'exposer à tous les ressentimens de *Philippe II* que de se ruiner lui-même en prêtant la main à la ruine de *Henri IV*. Il mourut dans ces inquiétudes, n'osant secourir *Henri IV*, & craignant *Philippe II*. Le peuple romain, qui gémissait sous le fardeau des taxes, & qui haïssait un gouvernement triste & dur, éclata à la mort de *Sixte*; on eut beaucoup de peine à l'empêcher de troubler la pompe funèbre, de déchirer en pièces celui qu'il avait adoré à genoux. Presque tous ses trésors furent dissipés un an après sa mort, ainsi que ceux de *Henri IV*. Destinée ordinaire qui fait voir assez la vanité des desseins des hommes.

26 août  
1590.

## CHAPITRE CLXXXV.

### *Des successeurs de Sixte-Quint.*

*Grégoire XIV.* ON voit combien l'éducation, la patrie, tous les préjugés, gouvernent les hommes. *Grégoire XIV*, né milanais & sujet du roi d'Espagne, fut gouverné par la faction espagnole, à laquelle *Sixte*, né sujet de Rome, avait résisté. Il immola tout à *Philippe II*. Une armée d'Italiens fut levée pour aller ravager la France aux dépens de ce même trésor que *Sixte-Quint* avait amassé pour défendre l'Italie; & cette armée ayant été battue & dissipée, il ne resta à *Grégoire XIV* que

la honte de s'être appauvri pour *Philippe II*, & d'être dominé par lui.

*Clément VIII*, *Aldobrandin*, fils d'un banquier florentin, se conduisit avec plus d'esprit & d'adresse : il connut très-bien que l'intérêt du saint-siège était de tenir, autant qu'il pouvait, la balance entre la France & la maison d'Autriche. Ce pape accrut le domaine ecclésiastique du duché de Ferrare. C'était encore un effet de ces lois féodales si épineuses & si contestées, & c'était une fuite évidente de la faiblesse de l'Empire. La comtesse *Mathilde*, dont nous avons tant parlé, avait donné aux papes Ferrare, Modène & Reggio, avec bien d'autres terres. Les empereurs réclamèrent toujours contre la donation de ces domaines, qui étaient des fiefs de la couronne de Lombardie. Ils devinrent, malgré l'Empire, fiefs du saint-siège, comme Naples qui relevait du pape après avoir relevé des empereurs. Ce n'est que de nos jours que Modène & Reggio ont été enfin solennellement déclarés fiefs impériaux. Mais depuis *Grégoire VII* ils étaient, ainsi que Ferrare, dépendans de Rome; & la maison de *Modène*, autrefois propriétaire de ces terres, ne les possédait plus qu'à titre de vicaire du saint-siège. En vain la cour de Vienne, & les diètes impériales prétendaient toujours la suzeraineté. *Clément VIII* enleva Ferrare à la maison d'Est, & ce qui pouvait produire une guerre violente ne produisit que des protestations. Depuis ce temps Ferrare fut presque déserte. (a) 1597.

Ce pape fit la cérémonie de donner l'absolution & la discipline à *Henri IV*, en la personne des cardinaux

(a) Voyez l'article FERRARE, dans le *Dictionnaire philosophique*.



*Clément* du *Perron* & d'*Offat* ; mais on voit combien la cour de Rome craignoit toujours *Philippe II*, par les menagemens & les artifices dont usa *Clément VIII*, pour parvenir à réconcilier *Henri IV* avec l'Eglise. Ce prince avoit abjuré solennellement la religion réformée ; & cependant les deux tiers des cardinaux persistèrent dans un consistoire à lui refuser l'absolution. Les ambassadeurs du roi eurent beaucoup de peine à empêcher que le pape se servît de cette formule : *Nous réhabilitons Henri dans sa royauté*. Le ministère de Rome vouloit bien reconnaître *Henri* pour roi de France, & opposer ce prince à la maison d'Autriche ; mais en même temps Rome soutenait, autant qu'elle pouvoit, son ancienne prétention de disposer des royaumes.

1595.

*Paul V.* Sous *Borghèse*, *Paul V*, renaquit l'ancienne querelle de la juridiction séculière & de l'ecclésiastique, qui avoit fait verser autrefois tant de sang. Le sénat de Venise avoit défendu les nouvelles donations faites aux églises sans son concours, & surtout l'aliénation des biens-fonds en faveur des moines. Il se crut aussi en droit de faire arrêter & de juger un chanoine de Vicence, & un abbé de Nervèse, convaincus de rapines & de meurtres.

Querelle de  
*Paul V* avec  
Venise.

Le pape écrivit à la république que les décrets & l'emprisonnement des deux ecclésiastiques blessaient l'honneur de DIEU ; il exigea que les ordonnances du sénat fussent remises à son nonce, & qu'on lui rendît aussi les deux coupables, qui ne devoient être justiciables que de la cour romaine.

*Paul V*, qui, peu de temps auparavant, avoit fait plier la république de Gènes dans une occasion

pareille, crut que Venise aurait la même condescendance. Le sénat envoya un ambassadeur extraordinaire pour soutenir ses droits. *Paul* répondit à l'ambassadeur que ni les droits, ni les raisons de Venise ne valaient rien, & qu'il fallait obéir. Le sénat n'obéit point. Le doge & les sénateurs furent excommuniés, & tout l'État de Venise mis en interdit, c'est-à-dire, qu'il fut défendu au clergé, sous peine de damnation éternelle, de dire la messe, de faire le service, d'administrer aucun sacrement, & de prêter son ministère à la sépulture des morts. C'était ainsi que *Grégoire VII* & ses successeurs en avaient usé envers plusieurs empereurs, bien sûrs alors que les peuples aimeraient mieux abandonner leurs empereurs que leurs églises, & comptant toujours sur des princes prêts à envahir les domaines des excommuniés. Mais les temps étaient changés : *Paul V*, par cette violence, hasardait qu'on lui défobéît, que Venise fit fermer toutes les églises, & renoncât à la religion catholique : elle pouvait aisément embrasser la grecque, ou la luthérienne, ou la calviniste, & parlait en effet alors de se séparer de la communion du pape. Le changement ne se fût pas fait sans troubles ; le roi d'Espagne aurait pu en profiter. Le sénat se contenta de défendre la publication du monitoire dans toute l'étendue de ses terres. Le grand-vicaire de l'évêque de Padoue, à qui cette défense fut signifiée, répondit au podestat qu'il ferait ce que DIEU lui inspirerait ; mais le podestat ayant répliqué que DIEU avait inspiré au conseil des dix de faire pendre quiconque défobéirait, l'interdit ne fut publié nulle part ; & la

17 avril  
1606.

cour de Rome fut assez heureuse pour que tous les Vénitiens continuaissent à vivre en catholiques malgré elle.

Moines  
chassés de  
Venise.

Il n'y eut que quelques ordres religieux qui obéirent. Les jésuites ne voulurent pas donner l'exemple les premiers. Leurs députés se rendirent à l'assemblée générale des capucins ; ils leur dirent que dans cette grande affaire l'univers avait les yeux sur les capucins, & qu'on attendait leur démarche pour savoir quel parti on devait prendre. Les capucins, qui se crurent en spectacle à l'univers, ne balancèrent pas à fermer leurs églises. Les jésuites & les théatins fermèrent alors les leurs. Le sénat les fit tous embarquer pour Rome, & les jésuites furent bannis à perpétuité.

Parmi tant de moines qui, depuis leur fondation, avaient trahi leur patrie pour les intérêts des papes, il s'en trouva un à Venise qui fut citoyen, & qui acquit une gloire durable en défendant ses souverains contre les prétentions romaines ; ce fut le célèbre *Sarpi*, si connu sous le nom de *Fra-Paolo*. Il était théologien de la république ; ce titre de théologien ne l'empêcha pas d'être un excellent jurisconsulte. Il soutint la cause de Venise avec toute la force de la raison, & avec une modération & une finesse qui rendaient cette raison victorieuse. Deux sujets du pape & un prêtre de Venise subornèrent deux affassins pour tuer *Fra-Paolo*. Ils le percèrent de trois coups de filet, & s'enfuirent dans une barque à dix rames, qui leur était préparée. Un affassinat si bien concerté, la fuite des meurtriers assurée avec tant de précautions & de frais, marquaient évidemment qu'ils

avaient obéi aux ordres de quelques hommes puissans ; on accusa les jésuites , on soupçonna le pape : le crime fut défavoué par la cour romaine & par les jésuites. *Fra-Paolo*, qui réchappa des ses blessures, garda long-temps un des filets dont il avait été frappé, & mit au-dessous cette inscription : *Stilo della chiesa romana.*

Le roi d'Espagne excitait le pape contre les Vénitiens, & le roi *Henri IV* se déclarait pour eux. Les Vénitiens armèrent à Vérone, à Padoue, à Bergame, à Brescia ; ils levèrent quatre mille soldats en France. Le pape, de son côté, ordonna la levée de quatre mille corfes, & de quelques suisses catholiques. Le cardinal *Borghèse* devait commander cette petite armée. Les Turcs remercièrent DIEU solennellement de la discorde qui divisait le pape & Venise. Le roi *Henri IV* eut la gloire, comme je l'ai déjà dit, d'être l'arbitre du différent, & d'exclure *Philippe III* de la médiation. *Paul V* essaya la mortification de ne pouvoir même obtenir que l'accommodement se fît à Rome. Le cardinal de *Joyeuse*, envoyé par le roi de France à Venise, révoqua, au nom du pape, l'excommunication & l'interdit. Le pape, abandonné par l'Espagne, ne montra plus que de la modération, & les jésuites restèrent bannis de la république pendant plus de cinquante ans : ils n'y ont été rappelés qu'en 1657, à la prière du pape *Alexandre VII*, mais ils n'ont jamais pu y rétablir leur crédit.

*Henri IV*  
 médiateur  
 entre Venise  
 & Rome.

1609.

*Paul V*, depuis ce temps, ne voulut pas faire aucune décision qui pût compromettre son autorité ; on le pressa en vain de faire un article de foi de

l'immaculée conception de la *sainte Vierge* : il se contenta de défendre d'enseigner le contraire en public, pour ne pas choquer les dominicains, qui prétendent qu'elle a été conçue comme les autres dans le péché originel. Les dominicains étaient alors très-puissans en Espagne & en Italie.

*Paul V* embellit Rome.

Il s'appliqua à embellir Rome, à rassembler les plus beaux ouvrages de sculpture & de peinture. Rome lui doit ses plus belles fontaines, surtout celle qui fait jaillir l'eau d'un vase antique tiré des thermes de *Vespasien*, & celle qu'on appelle l'*Acqua Paola*, ancien ouvrage d'*Auguste*, que *Paul V* rétablit; il y fit conduire l'eau par un aqueduc de trente-cinq mille pas, à l'exemple de *Sixte-Quint*. C'était à qui laisserait dans Rome les plus nobles monumens. Il acheva le palais de Monte-Cavallo. Le palais Borghèse est un des plus considérables. Rome embellie sous chaque pape devenait la plus belle ville du monde. *Urbain VIII* construisit ce grand autel de Saint-Pierre, dont les colonnes & les ornemens paraîtraient par-tout ailleurs des ouvrages immenses, & qui n'ont là qu'une juste proportion : c'est le chef-d'œuvre du florentin *Bernini*, digne de mêler ses ouvrages avec ceux de son compatriote *Michel-Ange*.

*Urbain* aussi.

Cet *Urbain VIII*, dont le nom était *Barberini*, aimait tous les arts : il réussissait dans la poésie latine, Les Romains, dans une profonde paix, jouissaient de toutes les douceurs que les talens répandent dans la société, & de la gloire qui leur est attachée. *Urbain* réunit à l'État ecclésiastique le duché d'Urbino, Pesaro, Sinigaglia, après l'extinction de la maison

1644.

de la *Rovère*, qui tenait ces principautés en fief du saint-siège. La domination des pontifes romains devint donc toujours plus puissante depuis *Alexandre VI*. Rien ne troubla plus la tranquillité publique ; à peine s'aperçut-on de la petite guerre qu'*Urbain VIII*, <sup>Petite guerre.</sup> ou plutôt ses deux neveux, firent à *Edouard*, duc de Parme, pour l'argent que ce duc devait à la chambre apostolique sur son duché de Castro. Ce fut une guerre peu sanglante & passagère, telle qu'on la devait attendre de ces nouveaux Romains, dont les mœurs doivent être nécessairement conformes à l'esprit de leur gouvernement. Le cardinal *Barberin*, auteur de ces troubles, marchait à la tête de sa petite armée avec des indulgences. La plus forte bataille qui se donna fut entre quatre ou cinq cents hommes de chaque parti. La forteresse de Piégaia se rendit à discrétion, dès qu'elle vit approcher l'artillerie ; cette artillerie consistait en deux coulevrines. Cependant il fallut pour étouffer ces troubles, qui ne méritent point de place dans l'histoire, plus de négociations que s'il s'était agi de l'ancienne Rome & de Carthage. On ne rapporte cet événement que pour faire connaître le génie de Rome moderne, qui finit tout par la négociation, comme l'ancienne Rome finissait tout par des victoires.

Les cérémonies de la religion, celles des pré-<sup>Petites occupations.</sup> féances, les arts, les antiquités, les édifices, les jardins, la musique, les assemblées, occupèrent le loisir des Romains, tandis que la guerre de trente ans ruina l'Allemagne, que le sang des peuples & du roi coulait en Angleterre ; & que, bientôt après, la guerre civile de la fronde désola la France.



Misère des  
peuples.

Mais si Rome était heureuse par sa tranquillité, & illustre par ses monumens, le peuple était dans la misère. L'argent qui servit à élever tant de chefs-d'œuvre d'architecture, retournait aux autres nations par le désavantage du commerce.

Les papes étaient obligés d'acheter, des étrangers, le blé dont manquent les Romains, & qu'on revendait en détail dans la ville. Cette coutume dure encore aujourd'hui : il y a des Etats que le luxe enrichit, il y en a d'autres qu'il appauvrit. La splendeur de quelques cardinaux, & des parens des papes, servait à faire mieux remarquer l'indigence des autres citoyens, qui pourtant, à la vue de tant de beaux édifices, semblaient s'énorgueillir, dans leur pauvreté, d'être habitans de Rome.

Les voyageurs, qui allaient admirer cette ville, étaient étonnés de ne voir, d'Orviette à Terracine, dans l'espace de plus de cent milles, qu'un terrain dépeuplé d'hommes & de bestiaux. La campagne de Rome, il est vrai, est un pays inhabitable, infecté par des marais croupissans, que les anciens Romains avaient desséchés. Rome, d'ailleurs, est dans un terrain ingrat, sur le bord d'un fleuve qui à peine est navigable. Sa situation entre sept montagnes était plutôt celle d'un repaire que d'une ville. Ses premières guerres furent les pillages d'un peuple qui ne pouvait guère vivre que de rapines; & lorsque le dictateur *Camille* eut pris Veies, à quelques lieues de Rome dans l'Ombrie, tout le peuple romain voulut quitter son territoire stérile & ses sept montagnes, pour se transplanter au pays de Veies. On ne rendit depuis les environs de Rome fertiles qu'avec l'argent

des nations vaincues , & par le travail d'une foule d'esclaves : mais ce terrain fut plus couvert de palais que de moissons. Il a repris enfin son premier état de campagne déserte.

Le saint-siège possédait ailleurs de riches contrées , comme celle de Bologne. L'évêque de Salisbury , *Burnet* , attribue la misère du peuple , dans les meilleurs cantons de ce pays , aux taxes & à la forme du gouvernement. Il a prétendu , avec presque tous les écrivains , qu'un prince électif , qui règne peu d'années , n'a ni le pouvoir ni la volonté de faire de ces établissemens utiles qui ne peuvent devenir avantageux qu'avec le temps. Il a été plus aisé de relever les obélisques , & de construire des palais & des temples , que de rendre la nation commerçante & opulente. Quoique Rome fût la capitale des peuples catholiques , elle était cependant moins peuplée que Venise & Naples , & fort au-dessous de Paris & de Londres ; elle n'approchait pas d'Amsterdam pour l'opulence , & pour les arts nécessaires qui la produisent. On ne comptait , à la fin du dix-septième siècle , qu'environ cent vingt mille habitans dans Rome par le dénombrement imprimé des familles , & ce calcul se trouvait encore vérifié par les registres des naissances. Il naissait , année commune , trois mille six cents enfans : ce nombre des naissances , multiplié par trente-quatre , donne toujours à peu-près la somme des habitans , & cette somme est ici de cent vingt-deux mille quatre cents. *Paul Jove* , dans son histoire de *Léon X* , rapporte que , du temps de *Clément VII* , Rome ne possédait que trente-deux mille habitans. Quelle différence de ces temps avec ceux des *Trajan* & des

Dépopulation de Rome.

*Antonin!* Environ huit mille juifs, établis à Rome, n'étaient pas compris dans ce dénombrement : ces juifs ont toujours vécu paisiblement à Rome, ainsi qu'à Livourne. On n'a jamais exercé contre eux en Italie les cruautés qu'ils ont souffertes en Espagne & en Portugal. L'Italie était le pays de l'Europe où la religion inspirait alors le plus de douceur.

Rome fut le seul centre des arts & de la politesse jusqu'au siècle de *Louis XIV*, & c'est ce qui déterminait la reine *Christine* à y fixer son séjour : mais bientôt l'Italie fut égalée dans plus d'un genre par la France, & surpassée de beaucoup dans quelques-uns. Les Anglais eurent sur elle autant de supériorité par les sciences que par le commerce. Rome conserva la gloire de ses antiquités & des travaux qui la distinguèrent depuis *Jules II*.

## C H A P I T R E C L X X X V I.

*Suite de l'Italie, au dix-septième siècle.*

De la Tos-  
cane. **L**A Toscane était, comme l'Etat du pape, depuis le seizième siècle, un pays tranquille & heureux. Florence, rivale de Rome, attirait chez elle la même foule d'étrangers qui venaient admirer les chefs-d'œuvre antiques & modernes dont elle était remplie. On y voyait cent soixante statues publiques. Les deux seules qui décoraient Paris, celle de *Henri IV* & le cheval qui porte la statue de *Louis XIII*, avaient été fondues à Florence, & c'étaient des présents des grands-ducs.

Le commerce avait rendu la Toscane si florissante & ses souverains si riches, que le grand-duc, *Cosme II*, fut en état d'envoyer vingt mille hommes au secours du duc de Mantoue, contre le duc de Savoie, en 1613, sans mettre aucun impôt sur ses sujets : exemple rare chez les nations plus puissantes.

La ville de Venise jouissait d'un avantage plus singulier ; c'est que depuis le treizième siècle sa tranquillité intérieure ne fut pas altérée un seul moment ; nul trouble, nulle sédition, nul danger dans la ville. Si on allait à Rome & à Florence pour y voir les grands monumens des beaux arts, les étrangers s'empresaient d'aller goûter, dans Venise, la liberté & les plaisirs ; & on y admirait encore, ainsi qu'à Rome, d'excellens morceaux de peinture. Les arts de l'esprit y étaient cultivés ; les spectacles y attiraient les étrangers. Rome était la ville des cérémonies, & Venise la ville des divertissemens : elle avait fait la paix avec les Turcs après la bataille de Lépante, & son commerce, quoique déchu, était encore considérable dans le Levant : elle possédait Candie, & plusieurs îles, l'Istrie, la Dalmatie, une partie de l'Albanie, & tout ce qu'elle conserve de nos jours en Italie.

Au milieu de ses prospérités elle fut sur le point d'être détruite par une conspiration qui n'avait point d'exemple depuis la fondation de la république. L'abbé de *Saint-Réal*, qui a écrit cet événement célèbre avec le style de *Salluste*, y a mêlé quelques embellissemens de roman ; mais le fond en est très-vrai. Venise avait eu une petite guerre avec la maison d'Autriche sur les côtes de l'Istrie. Le roi d'Espagne

Venise florissante.

Conjuration de Bedmar.

1618.

## 252 CONJURATION DE VENISE.

*Philippe III*, possesseur du Milanais, était toujours l'ennemi secret des Vénitiens. Le duc d'*Offone*, viceroy de Naples, dom *Pèdre de Tolède*, gouverneur de Milan, & le marquis de *Bedmar*, ambassadeur d'Espagne à Venise, depuis cardinal de *la Cueva*, s'unirent tous trois pour anéantir la république; les mesures étaient si extraordinaires, & le projet si hors de vraisemblance que le sénat, tout vigilant & tout éclairé qu'il était, ne pouvait en concevoir de soupçon. Venise était gardée par sa situation, & par les lagunes qui l'environnent. La fange de ces lagunes, que les eaux portent tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, ne laisse jamais le même chemin ouvert aux vaisseaux; il faut chaque jour indiquer une route nouvelle. Venise avait une flotte formidable sur les côtes de l'Istrie, où elle faisait la guerre à l'archiduc d'Autriche, *Ferdinand*, qui fut depuis l'empereur *Ferdinand II*. Il paraissait impossible d'entrer dans Venise: cependant le marquis de *Bedmar* rassemble des étrangers dans la ville, attirés les uns par les autres jusqu'au nombre de cinq cents. Les principaux conjurés les engagent sous différens prétextes, & s'assurent de leur service avec l'argent que l'ambassadeur fournit. On doit mettre le feu à la ville en plusieurs endroits à la fois; des troupes du Milanais doivent arriver par la terre ferme; des matelots gagnés doivent montrer le chemin à des barques chargées de soldats que le duc d'*Offone* a envoyées à quelques lieues de Venise; le capitaine *Jacques Pierre*, un des conjurés, officier de marine, au service de la république, & qui commandait douze vaisseaux pour elle, se charge de faire brûler ces vaisseaux, &

## CONJURATION DE VENISE. 253

d'empêcher, par ce coup extraordinaire, le reste de la flotte de venir à temps au secours de la ville. Tous les conjurés étant des étrangers de nations différentes, il n'est pas surprenant que le complot ait été découvert. Le procureur *Nani*, historien célèbre de la république, dit que le sénat fut instruit de tout par plusieurs personnes : il ne parle point de ce prétendu remords que sentit un des conjurés, nommé *Jaffier*, quand *Renaud*, leur chef, les harangua pour la dernière fois, & qu'il leur fit, dit-on, une peinture si vive des horreurs de leur entreprise que ce *Jaffier*, au lieu d'être encouragé, se livra au repentir. Toutes ces harangues sont de l'imagination des écrivains : on doit s'en défier en lisant l'histoire : il n'est ni dans la nature des choses, ni dans aucune vraisemblance, qu'un chef de conjurés leur fasse une description pathétique des horreurs qu'ils vont commettre, & qu'il effraie les imaginations qu'il doit enhardir. Tout ce que le sénat put trouver de conjurés fut noyé incontinent dans les canaux de Venise. On respecta dans *Bedmar* le caractère d'ambassadeur, qu'on pouvait ne pas ménager ; & le sénat le fit sortir secrètement de la ville, pour le dérober à la fureur du peuple.

Venise, échappée à ce danger, fut dans un état florissant jusqu'à la prise de Candie. Cette république soutint seule la guerre contre l'Empire turc pendant près de trente ans, depuis 1641 jusqu'à 1669. Le siège de Candie, le plus long & le plus mémorable dont l'histoire fasse mention, dura près de vingt ans ; tantôt tourné en blocus, tantôt ralenti & abandonné, puis recommencé à plusieurs reprises, fait



enfin dans les formes, deux ans & demi fans relâche, jufqu'à ce que ce monceau de cendres fut rendu aux Turcs avec l'île prefque toute entière, en 1669.

Avec quelle lenteur, avec quelle difficulté le genre humain fe civilife, & la fociété fe perfectionne ! On voyait auprès de Venife, aux portes de cette Italie, où tous les arts étaient en honneur, des peuples auffi peu policés que l'étaient alors ceux du Nord. L'Iftrie, la Croatie, la Dalmatie étaient prefque barbares : c'était pourtant cette même Dalmatie fi fertile & fi agréable fous l'Empire romain ; c'était cette terre délicieufe que *Dioclétien* avait choifie pour fa retraite, dans un temps où, ni la ville de Venife, ni ce nom n'exiftaient pas encore. Voilà quelle eft la viciffitude des chofes humaines. Les Morlaques furtout paffaient pour les peuples les plus farouches de la terre. C'eft ainfi que la Sardaigne, la Corfe ne fe reffentaient ni des mœurs, ni de la culture de l'efprit, qui fe faient la gloire des autres Italiens. Il en était comme de l'ancienne Grèce, qui voyait auprès de fes limites des nations encore fauvages.

Malthe.

Les chevaliers de Malthe fe foutenaient dans cette île que *Charles-Quint* leur donna après que *Soliman* les eut chaffés de Rhodes, en 1523. Le grand-maître *Villiers l'Isle-Adam*, fes chevaliers & les rhodiens attachés à eux, furent d'abord errans de ville en ville, à Meffine, à Gallipoli, à Rome, à Viterbe. *L'Isle Adam* alla jufqu'à Madrid implorer *Charles-Quint* ; il paffa en France, en Angleterre, tâchant de relever par-tout les débris de fon ordre qu'on croyait entièrement ruiné. *Charles-Quint* fit préfent de Malthe aux chevaliers, en 1525, auffi-bien que de  
Tripoli ;

Tripoli; mais Tripoli leur fut bientôt enlevé par les amiraux de *Soliman*. Malthe n'était qu'un rocher presque stérile : le travail y avait forcé autrefois la terre à être féconde , quand ce pays était possédé par les Carthaginois ; car les nouveaux possesseurs y trouvèrent des débris de colonnes , de grands édifices de marbre , avec des inscriptions en langue punique. Ces restes de grandeur étaient des témoignages que le pays avait été florissant. Les Romains ne dédaignèrent pas de le prendre sur les Carthaginois ; les Arabes s'en emparèrent au neuvième siècle ; & le normand *Roger* , comte de Sicile , l'annexa à la Sicile , vers la fin du douzième siècle. Quand *Villiers l'Isle-Adam* eut transporté le siège de son ordre dans cette île , le même *Soliman* , indigné de voir tous les jours ses vaisseaux exposés aux courfes des ennemis qu'il avait cru détruire , voulut prendre Malthe comme il avait pris Rhodes. Il envoya trente mille soldats devant cette petite place , qui n'était défendue que par sept cents chevaliers. Le grand-maître , *Jean de la Valette* , âgé de soixante & onze ans , soutint 1565. quatre mois le siège.

Les Turcs montèrent à l'affaut en plusieurs endroits différens : on les repoussait avec une machine d'une nouvelle invention ; c'étaient de grands cercles de bois , couverts de laine enduite d'eau-de-vie , d'huile , de salpêtre & de poudre à canon , & on jetait ces cercles enflammés sur les assaillans. Enfin , environ six mille hommes de secours étant arrivés de Sicile , les Turcs levèrent le siège. Le principal bourg de Malthe , qui avait soutenu le plus d'affauts , fut nommé

Siège de  
Malthe.

*la cité victorieuse*, nom qu'il conserve encore aujourd'hui. Le grand-maître de *la Valette* fit bâtir une cité nouvelle, qui porte le nom de *la Valette*, & qui rendit Malthe imprenable. Cette petite île a toujours, depuis ce temps, bravé toute la puissance ottomane; mais l'ordre n'a jamais été assez riche pour tenter de grandes conquêtes, ni pour équiper des flottes nombreuses. Ce monastère de guerriers ne subsiste guère que des bénéfices qu'il possède dans les Etats catholiques, & il a fait bien moins de mal aux Turcs que les corsaires algériens n'en ont fait aux chrétiens.

## CHAPITRE CLXXXVII.

*De la Hollande, au dix-septième siècle.*

**L**A Hollande mérite d'autant plus d'attention que c'est un état d'une espèce toute nouvelle, devenu puissant sans posséder presque de terrain, riche en n'ayant pas de son fonds de quoi nourrir la vingtième partie de ses habitans, & considérable en Europe par ses travaux au bout de l'Asie. Vous voyez cette république reconnue libre & souveraine par le roi d'Espagne, son ancien maître, après avoir acheté sa liberté par quarante ans de guerre. Le travail & la sobriété furent les premiers gardiens de cette liberté. On raconte que le marquis de *Spinola* & le président *Richardot*, allant à la Haie, en 1608, pour négocier chez les Hollandais mêmes cette première trêve, ils virent sur leur chemin fortir d'un

Frugalité,  
simplicité &  
grandeur.

1609.

petit bateau huit ou dix personnes qui s'affirent sur l'herbe , & firent un repas de pain , de fromage & de bière , chacun portant soi-même ce qui lui était nécessaire. Les ambassadeurs espagnols demandèrent à un payfan , qui étaient ces voyageurs ? Le payfan répondit : *Ce sont les députés des Etats , nos souverains seigneurs & maîtres.* Les ambassadeurs espagnols s'écrièrent : *Voilà des gens qu'on ne pourra jamais vaincre , & avec lesquels il faut faire la paix.* C'est à peu-près ce qui était arrivé autrefois à des ambassadeurs de Lacédémone , & à ceux du roi de Perse. Les mêmes mœurs peuvent avoir ramené la même aventure. En général les particuliers de ces provinces étaient pauvres alors , & l'Etat riche ; au lieu que depuis les citoyens sont devenus riches , & l'Etat pauvre. C'est qu'alors les premiers fruits du commerce avaient été consacrés à la défense publique.

Ce peuple ne possédait encore ni le cap de Bonne-Espérance , dont il ne s'empara qu'en 1653 sur les Portugais , ni Cochin & ses dépendances , ni Malaca. Il ne trafiquait point encore directement à la Chine. Le commerce du Japon , dont ils sont aujourd'hui les maîtres , leur fut interdit jusqu'en 1609 par les Portugais , ou plutôt par l'Espagne , maîtresse encore du Portugal. Mais il avait déjà conquis les Moluques : ils commençaient à s'établir à Java ; & la compagnie des Indes , depuis 1602 jusqu'en 1609 , avait déjà gagné plus de deux fois son capital. Des ambassadeurs de Siam avaient déjà fait à ce peuple de commerçans , en 1608 , le même honneur qu'ils firent depuis à *Louis XIV.* Des ambassadeurs du Japon vinrent , en 1609 , conclure un traité à la Haie , sans

que les Etats célébraffent cette ambaffade par des médailles. L'empereur de Maroc & de Fez leur envoya demander un fecours d'hommes & de vaiffeaux. Ils augmentaient, depuis quarante ans, leur fortune & leur gloire, par le commerce & par la guerre.

La douceur de ce gouvernement, & la tolérance de toutes les manières d'adorer DIEU, dangereufe peut-être ailleurs, mais là néceffaire, peuplèrent la Hollande d'une foule d'étrangers, & furtout de Vallons que l'inquifition perfecutait dans leur patrie, & qui d'efclaves devinrent citoyens.

La religion réformée, dominante dans la Hollande, fervit encore à fa puiffance. Ce pays, alors fi pauvre, n'aurait pu ni fuffire à la magnificence des prélats, ni nourrir des ordres religieux; & cette terre où il fallait des hommes, ne pouvait admettre ceux qui s'engagent par ferment à laiffer périr, autant qu'il eft en eux, l'efpèce humaine. On avait l'exemple de l'Angleterre, qui était d'un tiers plus peuplée, depuis que les miniftres des autels jouiffaient de la douceur du mariage, & que les efperances des familles n'étaient point enfevelies dans le célibat du cloître.

Amfterdam, malgré les incommodités de fon port, devint le magazin du monde. Toute la Hollande s'enrichit & s'embellit par des travaux immenfes. Les eaux de la mer furent contenues par de doubles digues. Des canaux creufés dans toutes les villes furent revêtus de pierres; les rues devinrent de larges quais ornés de grands arbres. Les barques chargées de marchandifes abordèrent aux portes des particuliers, & les étrangers ne fe laffent point d'admirer

ce mélange fingulier , formé par les faîtes des maisons , les cimes des arbres , & les banderoles des vaisseaux , qui donnent à la fois , dans un même lieu , le spectacle de la mer , de la ville & de la campagne.

Mais le mal est tellement mêlé avec le bien , les hommes s'éloignent si souvent de leurs principes , que cette république fut près de détruire elle-même la liberté pour laquelle elle avait combattu , & que l'intolérance fit couler le sang chez un peuple dont le bonheur & les lois étaient fondés sur la tolérance. Deux docteurs calvinistes firent ce que tant de docteurs avaient fait ailleurs. *Gomar* & *Armin* disputèrent dans Leyde , avec fureur , sur ce qu'ils n'entendaient pas ; & ils divisèrent les Provinces-Unies. La querelle fut semblable , en plusieurs points , à celle des thomistes & des scotistes , des jansénistes & des molinistes , sur la prédestination , sur la grace , sur la liberté , sur des questions obscures & frivoles , dans lesquelles on ne fait pas même définir les choses dont on dispute. Le loisir dont on jouit pendant la trêve , donna la malheureuse facilité à un peuple ignorant de s'entêter de ces querelles ; & enfin , d'une controverse scolastique , il se forma deux partis dans l'Etat. Le prince d'Orange , *Maurice* , était à la tête des gomaristes ; le pensionnaire *Barneveldt* favorisait les arminiens. Du *Maurier* dit avoir appris de l'ambassadeur , son père , que *Maurice* ayant fait proposer au pensionnaire *Barneveldt* de concourir à donner au prince un pouvoir souverain , ce zélé républicain n'en fit voir aux Etats que le danger & l'injustice , & que dès-lors la ruine de *Barneveldt* fut résolue. Ce qui est avéré , c'est que le stathouder prétendait accroître son autorité

Querelles  
théologiques  
impertinen-  
tes & affreu-  
ses.

1609 & suiv.



par les gomaristes , & *Barneveldt* la restreindre par les arminiens : c'est que plusieurs villes levèrent des soldats qu'on appelait *Attendans* , parce qu'ils attendaient les ordres du magistrat , & qu'ils ne prenaient point l'ordre du stathouder ; c'est qu'il y eut des séditions sanglantes dans quelques villes , & que le prince *Maurice* poursuivit sans relâche le parti contraire à sa puissance. Il fit enfin assembler un concile calviniste à Dordrecht , composé de toutes les Eglises réformées de l'Europe , excepté de celle de France , qui n'avait pas la permission de son roi d'y envoyer des députés. Les pères de ce synode , qui avaient tant crié contre la dureté des pères de plusieurs conciles , & contre leur autorité , condamnèrent les arminiens , comme ils avaient été eux-mêmes condamnés par le concile de Trente. Plus de cent ministres arminiens furent bannis des sept provinces. Le prince *Maurice* tira , du corps de la noblesse & des magistrats , vingt-six commissaires pour juger le grand pensionnaire *Barneveldt* , le célèbre *Grotius* & quelques autres du parti. On les avait retenus six mois en prison avant de leur faire leur procès.

Meurtre du  
vieillard  
*Barneveldt*.

L'un des grands motifs de la révolte des sept provinces & des princes d'Orange , contre l'Espagne , fut d'abord que le duc d'*Albe* se faisait languir long-temps des prisonniers sans les juger , & qu'enfin il les faisait condamner par des commissaires. Les mêmes griefs dont on s'était plaint sous la monarchie espagnole , renaquirent dans le sein de la liberté. *Barneveldt* eut la tête tranchée dans la Haie , plus injustement encore que les comtes d'*Egmont* & de *Horn* à Bruxelles. C'était un vieillard de soixante & douze ans , qui

avait servi quarante ans la république dans toutes les affaires politiques, avec autant de succès que *Maurice* & ses frères en avaient eu par les armes. La sentence portait qu'il avait contristé au possible l'Eglise de DIEU. *Grotius*, depuis ambassadeur de Suède en France, & plus illustre par ses ouvrages que par son ambassade, fut condamné à une prison perpétuelle, dont sa femme eut la hardiesse & le bonheur de le tirer. Cette violence fit naître des conspirations qui attirèrent de nouveaux supplices. Un fils de *Barneveldt* résolut de venger le sang de son père sur celui de *Maurice*. Le complot fut découvert. Ses complices, à la tête desquels était un ministre arminien, périrent tous par la main du bourreau. Ce fils de *Barneveldt* eut le bonheur d'échapper tandis qu'on faifissait les conjurés : mais son jeune frère eut la tête tranchée, uniquement pour avoir su la conspiration. *De Thou* mourut en France précisément pour la même cause. La condamnation du jeune hollandais était bien plus cruelle ; c'était le comble de l'injustice de le faire mourir parce qu'il n'avait pas été le délateur de son frère. Si ces temps d'atrocité eussent continué, les Hollandais libres eussent été plus malheureux que leurs ancêtres esclaves du duc d'*Albe*. Ces persécutions gomariennes ressembloient à ces premières persécutions que les protestans avaient si souvent reprochées aux catholiques, & que toutes les sectes avaient exercées les unes envers les autres.

Amsterdam, quoique rempli de gomaristes, favorisa toujours les arminiens, & embrassa le parti de la tolérance. L'ambition & la cruauté du prince *Maurice* laissèrent une profonde plaie dans le cœur des

Hollandais ; & le souvenir de la mort de *Barneveldt* ne contribua pas peu dans la suite à faire exclure du stathouderat le jeune prince d'Orange, *Guillaume III*, qui fut depuis roi d'Angleterre. Il était encore au berceau , lorsque le pensionnaire de *Witt* stipula , dans le traité de paix des Etats-généraux avec *Cromwell* , en 1653 , qu'il n'y aurait plus de stathouder en Hollande. *Cromwell* poursuivait encore , dans cet enfant , le roi *Charles I* , son grand-père , & le pensionnaire de *Witt* vengeait le sang d'un pensionnaire. Cette manœuvre de *Witt* fut enfin la cause funeste de sa mort & de celle de son frère : mais voilà à peu-près toutes les catastrophes sanglantes , causées en Hollande par le combat de la liberté & de l'ambition.

Grands établissemens des Hollandais.

La compagnie des Indes , indépendante de ces factions , n'en bâtit pas moins Batavia , dès l'année 1618 , malgré les rois du pays , & malgré les Anglais qui vinrent attaquer ce nouvel établissement. La Hollande , marécageuse & stérile en plus d'un canton , se fait , sous le cinquième degré de latitude septentrionale , un royaume dans la contrée la plus fertile de la terre , où les campagnes sont couvertes de riz , de poivre , de canelle , & où la vigne porte deux fois l'année. Elle s'empara depuis de Bantam dans la même île , & en chassa les Anglais. Cette seule compagnie eut huit grands gouvernemens dans les Indes , en y comptant le cap de Bonne-Espérance , quoiqu'à la pointe de l'Afrique , poste important qu'elle enleva aux Portugais , en 1653.

Dans le même temps que les Hollandais s'établissaient ainsi aux extrémités de l'Orient , ils commencèrent à étendre leurs conquêtes du côté de l'Occident

en Amérique , après l'expiration de la trêve de douze années avec l'Espagne. La compagnie d'Occident se rendit maîtresse de presque tout le Brésil , depuis 1623 jusqu'en 1636. On vit , avec étonnement , par les registres de cette compagnie , qu'elle avait , dans ce court espace de temps , équipé huit cents vaisseaux , tant pour la guerre que pour le commerce , & qu'elle en avait enlevé cinq cents quarante-cinq aux Espagnols. Cette compagnie l'emportait alors sur celle des Indes orientales ; mais enfin lorsque le Portugal eut secoué le joug des rois d'Espagne , il défendit mieux qu'eux ses possessions , & regagna le Brésil , où il a trouvé des trésors nouveaux.

La plus fructueuse des expéditions hollandaises fut celle de l'amiral *Pierre Hein* , qui enleva tous les galions d'Espagne , revenans de la Havane , & rapporta , dans ce seul voyage , vingt millions de nos livres à sa patrie. Les trésors du nouveau monde conquis par les Espagnols servaient à fortifier contre eux leurs anciens sujets , devenus leurs ennemis redoutables. La république , pendant quatre-vingts ans , si vous en exceptez une trêve de douze années , soutint cette guerre dans les Pays-Bas , dans les grandes Indes & dans le nouveau monde ; & elle fut assez puissante pour conclure une paix avantageuse à Munster , en 1647 , indépendamment de la France son alliée , & long-temps sa protectrice , sans laquelle elle avait promis de ne pas traiter.

Bientôt après , en 1652 , & dans les années suivantes , elle ne craint point de rompre avec son alliée , l'Angleterre ; elle a autant de vaisseaux qu'elle ; son amiral *Tromp* ne cède au fameux amiral *Black* qu'en

mourant dans une bataille. Elle secourt ensuite le roi de Danemarck, assiégé dans Copenhague par le roi de Suède, *Charles X*. Sa flotte, commandée par l'amiral *Oldam*, bat la flotte suédoise, & délivre Copenhague. Toujours rivale du commerce des Anglais, elle leur fait la guerre sous *Charles II* comme sous *Cromwell*, & avec de bien plus grands succès. Elle devient l'arbitre des couronnes, en 1668. *Louis XIV* est obligé par elle de faire la paix avec l'Espagne. Cette même république, auparavant si attachée à la France, est depuis ce temps-là, jusqu'à la fin du dix-septième siècle, l'appui de l'Espagne contre la France même. Elle est long-temps une des parties principales dans les affaires de l'Europe. Elle se relève de ses chutes; & enfin, quoiqu'affaiblie, elle subsiste par le seul commerce, qui a servi à sa fondation, sans avoir fait en Europe aucune conquête que celle de *Mastricht* & d'un très-petit & mauvais pays, qui ne sert qu'à défendre ses frontières; on ne l'a point vue s'agrandir depuis la paix de *Munster*; en cela plus semblable à l'ancienne république de *Tyr*, puissante par le seul commerce, qu'à celle de *Carthage* qui eut tant de possessions en Afrique, & à celle de *Venise* qui s'était trop étendue dans la terre ferme.

## CHAPITRE CLXXXVIII.

*Du Danemarck , de la Suède & de la Pologne , au dix-septième siècle.*

VOUS ne voyez point le Danemarck entrer dans le système de l'Europe au seizième siècle. Il n'y a rien de mémorable qui attire les yeux des autres nations, depuis la déposition solennelle du tyran *Christiern II.* Ce royaume , composé du Danemarck & de la Norvège , fut long-temps gouverné à peu-près comme la Pologne. Ce fut une aristocratie à laquelle présidait un roi électif. C'est l'ancien gouvernement de presque toute l'Europe. Mais , dans l'année 1660 , les États assemblés déferent au roi, *Frédéric III,* le droit héréditaire & la souveraineté absolue. Le Danemarck devient le seul royaume de la terre où les peuples aient établi le pouvoir arbitraire , par un acte solennel. La Norvège , qui a six cents lieues de long , ne rendait pas cet Etat puissant : un terrain de rochers stériles ne peut être beaucoup peuplé. Les îles qui composent le Danemarck sont plus fertiles ; mais on n'en avait pas encore tiré les mêmes avantages qu'aujourd'hui. On ne s'attendait pas encore que les Danois auraient un jour une compagnie des Indes , & un établissement à Tranquebar , que le roi pourrait entretenir aisément trente vaisseaux de guerre , & une armée de vingt-cinq mille hommes. Les gouvernemens sont comme les hommes : ils se forment tard. L'esprit de commerce , d'industrie , d'économie s'est

Le roi de Danemarck despotique par contrat.



communiqué de proche en proche. Je ne parlerai point ici des guerres que le Danemarck a si souvent soutenues contre la Suède ; elles n'ont presque point laissé de grandes traces ; & vous aimez mieux considérer les mœurs & la forme des gouvernemens , que d'entrer dans le détail des meurtres qui n'ont point produit d'événemens dignes de la postérité.

Suède, tout  
au contraire.

Les rois , en Suède , n'étaient pas plus despotiques qu'en Danemarck , aux seizième & dix-septième siècles. Les quatre états , composés de mille gentilshommes , de cent ecclésiastiques , de cent cinquante bourgeois , & d'environ deux cents cinquante payfans , faisaient les lois du royaume. On n'y connaissait , non plus qu'en Danemarck & dans le Nord , aucun de ces titres de comte , de marquis , de baron , si fréquens dans le reste de l'Europe. Ce fut le roi *Eric* , fils de *Gustave Vasa* , qui les introduisit , vers l'an 1561. Cet *Eric* cependant était bien loin de régner avec un pouvoir absolu , & il laissa au monde un nouvel exemple des malheurs qui peuvent suivre le désir d'être despotique , & l'incapacité de l'être. Le fils du restaurateur de la Suède fut accusé de plusieurs crimes pardevant les états assemblés , & déposé par une sentence unanime , comme le roi *Christiern II* l'avait été en Danemarck : on le condamna à une prison perpétuelle , & on donna la couronne à *Jean* , son frère.

Crime  
atroce.

Comme votre principal dessein , dans cette foule d'événemens , est de porter la vue sur ceux qui tiennent aux mœurs & à l'esprit du temps , il faut savoir que ce roi *Jean* , qui était catholique , craignant que les partisans de son frère ne le tirassent de sa prison ,

& ne le remissent sur le trône, lui envoya publiquement du poison, comme le sultan envoie un cordeau, & le fit enterrer avec solennité, le visage découvert, afin que personne ne doutât de sa mort, & qu'on ne pût se servir de son nom, pour troubler le nouveau règne.

Le jésuite *Possevin*, que le pape *Grégoire XIII* envoya dans la Suède & dans tout le Nord, en qualité de nonce, imposa au roi *Jean*, pour pénitence de cet empoisonnement, de ne faire qu'un repas tous les mercredis; pénitence ridicule, mais qui montre, au moins, que le crime doit être expié. Ceux du roi *Eric* avaient été punis plus rigoureusement.

Pénitence  
ridicule.  
1580.

Ni le roi *Jean*, ni le nonce *Possevin* ne purent réussir à faire dominer la religion catholique. Le roi *Jean*, qui ne s'accommodait pas de la luthérienne, tenta de faire recevoir la grecque; mais il n'y réussit pas davantage. Ce roi avait quelque teinture des lettres, & il était presque le seul, dans son royaume, qui se mêlât de controverse. Il y avait une université à Upsal, mais elle était réduite à deux ou trois professeurs sans étudiants. La nation ne connaissait que les armes, sans avoir pourtant fait encore de progrès dans l'art militaire. On n'avait commencé à se servir d'artillerie que du temps de *Gustave Vasa*; les autres arts étaient si inconnus que, quand ce roi *Jean* tomba malade, en 1592, il mourut sans qu'on pût lui trouver un médecin; tout au contraire des autres rois, qui quelquefois en sont trop environnés. Il n'y avait encore ni médecin ni chirurgien en Suède. Quelques épiciers vendaient seulement des drogues médicinales qu'on prenait au hasard. On en usait ainsi dans

Usages de la  
Suède.

presque tout le Nord. Les hommes , bien loin d'y être exposés à l'abus des arts , n'avaient pas eu encore le procurer les arts nécessaires.

1600. Cependant la Suède pouvait alors devenir très-puissante. *Sigismond* , fils du roi *Jean* , avait été élu roi de Pologne , huit ans avant la mort de son père. La Suède s'empara alors de la Finlande & de l'Estonie. *Sigismond* , roi de Suède & de Pologne , pouvait conquérir toute la Moscovie , qui n'était alors ni bien gouvernée ni bien armée ; mais *Sigismond* étant catholique , & la Suède luthérienne , il ne conquiert rien , & perdit la couronne de Suède. Les mêmes états qui avaient déposé son oncle *Eric* , le déposèrent aussi , & déclarèrent roi un autre de ses oncles , qui fut *Charles IX* , père du grand *Gustave-Adolphe*. Tout cela ne se passa pas sans les troubles , les guerres & les conspirations qui accompagnent de tels changemens. *Charles IX* n'était regardé que comme un usurpateur par les princes alliés de *Sigismond* ; mais en Suède il était roi légitime.

1611. *Gustave-Adolphe* , son fils , lui succéda sans aucun obstacle , n'ayant pas encore dix-huit ans accomplis , qui est l'âge de la majorité des rois de Suède & de Danemarck , ainsi que des princes de l'Empire. Les Suédois ne possédaient point alors la Scanie , la plus belle de leurs provinces ; elle avait été cédée au Danemarck dès le quatorzième siècle , de sorte que le territoire de Suède était presque toujours le théâtre de toutes les guerres entre les Suédois & les Danois. La première chose que fit *Gustave-Adolphe* , ce fut d'entrer dans cette province de Scanie ; mais il ne put jamais la reprendre. Ses premières guerres furent

infructueuses : il fut obligé de faire la paix avec le Danemarck. Il avait tant de penchant pour la guerre, qu'il alla attaquer les Moscovites au-delà de la Nerva, dès qu'il fut délivré des Danois. Ensuite il se jeta sur la Livonie, qui appartenait alors aux Polonais ; & attaquant par-tout *Sigismond*, son cousin, il pénétra jusqu'en Lithuanie. L'empereur *Ferdinand II* était allié de *Sigismond*, & craignait *Gustave-Adolphe*. Il envoya quelques troupes contre lui. On peut juger de-là que le ministère de France n'eut pas grande peine à faire venir *Gustave* en Allemagne. Il fit avec *Sigismond* & la Pologne, une trêve pendant laquelle il garda ses conquêtes. Vous savez comme il ébranla le trône de *Ferdinand II*, & comme il mourut à la fleur de son âge, au milieu de ses victoires.

*Christine*, sa fille, non moins célèbre que lui, ayant régné aussi glorieusement que son père avait combattu, & ayant présidé aux traités de Westphalie qui pacifièrent l'Allemagne, étonna l'Europe par l'abdication de sa couronne, à l'âge de vingt-sept ans. *Puffendorf* dit qu'elle fut obligée de se démettre : mais en même temps il avoue que, lorsque cette reine communiqua pour la première fois sa résolution au sénat, en 1651, des sénateurs en larmes la conjurèrent de ne pas abandonner le royaume ; qu'elle n'en fut pas moins ferme dans le mépris de son trône, & qu'enfin, ayant assemblé les états, elle quitta la Suède, malgré les prières de tous ses sujets. Elle n'avait jamais paru incapable de porter le poids de la couronne, mais elle aimait les beaux arts. Si elle avait été reine en Italie, où elle se retira, elle n'eût point abdiqué. C'est le plus grand exemple de la

1613.

1632.

*Christine.*

21 mai 1654.

supériorité réelle des arts , de la politesse & de la société perfectionnée , sur la grandeur qui n'est que grandeur.

*Charles X* , son cousin , duc de Deux-Ponts , fut choisi par les états pour son successeur. Ce prince ne connaissait que la guerre. Il marche en Pologne , & la conquiert avec la même rapidité que nous avons vu *Charles XII* , son petit-fils , la subjuguée , & il la perdit de même. Les Danois , alors défenseurs de la Pologne , parce qu'ils étaient toujours ennemis de  
1658. la Suède , tombèrent sur elle : mais *Charles X* , quoique chassé de la Pologne , marcha sur la mer glacée , d'île en île , jusqu'à Copenhague. Cet événement prodigieux fit enfin conclure une paix qui rendit à la Suède la Scanie , perdue depuis trois siècles.

Gouvernement de la Suède bien changé.

Son fils , *Charles XI* , fut le premier roi absolu , & son petit-fils , *Charles XII* , fut le dernier. Je n'observerai ici qu'une seule chose , qui montre combien l'esprit du gouvernement a changé dans le Nord , & combien il a fallu de temps pour le changer. Ce n'est qu'après la mort de *Charles XII* que la Suède , toujours guerrière , s'est enfin tournée à l'agriculture & au commerce , autant qu'un terrain ingrat & la médiocrité de ses richesses peuvent le permettre. Les Suédois ont eu enfin une compagnie des Indes , & leur fer , dont ils ne se servaient autrefois que pour combattre , a été porté avec avantage sur leurs vaisseaux , du port de Gottenbourg aux provinces méridionales du Mogol & de la Chine.

Voici une nouvelle vicissitude , & un nouveau contraste dans le Nord. Cette Suède , despotiquement gouvernée , est devenue de nos jours le royaume de

la

la terre le plus libre , & celui où les rois sont les plus dépendans. Le Danemarck, au contraire, où le roi n'était qu'un doge, où la noblesse était souveraine, & le peuple esclave, devint dès l'an 1661, un royaume entièrement monarchique. Le clergé & les bourgeois aimèrent mieux un souverain absolu que cent nobles qui voulaient commander; ils forcèrent ces nobles à être sujets comme eux, & à déférer au roi, *Frédéric III*, une autorité sans bornes. Ce monarque fut le seul dans l'univers, qui par un consentement formel de tous les ordres de l'État fut reconnu pour souverain absolu des hommes & des lois, *pouvant les faire, les abroger, & les négliger à sa volonté*. On lui donna juridiquement ces armes terribles contre lesquelles il n'y a point de bouclier. Ses successeurs en ont rarement abusé. Ils ont senti que leur grandeur consistait à rendre heureux leurs peuples. La Suède & le Danemarck sont parvenus à cultiver le commerce par des routes diamétralement opposées, la Suède en se rendant libre, & le Danemarck en cessant de l'être. (\*)

CHAPITRE CLXXXIX.

*De la Pologne, au dix-septième siècle, & des jociniens ou unitaires.*

LA Pologne était le seul pays qui, joignant le nom de république à celui de monarchie, se donnât toujours un roi étranger, comme les Vénitiens<sup>te.</sup> choisissent un général de terre. C'est encore le seul royaume qui n'ait point eu l'esprit de conquête,

Pologne sage, non conquérante.

(\*) Ce chapitre a été écrit avant la révolution de 1772.



occupé seulement de défendre ses frontières contre les Turcs & contre les Moscovites.

Les factions catholique & protestante, qui avaient troublé tant d'Etats, pénétrèrent enfin chez cette nation. Les protestans furent assez considérables pour se faire accorder la liberté de conscience, en 1587, & leur parti était déjà si fort que le nonce du pape, *Annibal de Capoue*, n'employa qu'eux pour tâcher de donner la couronne à l'archiduc *Maximilien*, frère de l'empereur *Rodolphe II*. En effet les protestans polonais élurent ce prince autrichien, tandis que la faction opposée choisissait le suédois *Sigismond*, petit-fils de *Gustave Vasa*, dont nous avons parlé. *Sigismond* devait être roi de Suède, si les droits du sang avaient été consultés : mais vous avez vu que les états de la Suède disposaient du trône. Il était si loin de régner en Suède, que *Gustave-Adolphe*, son cousin, fut sur le point de le détrôner en Pologne, & ne renonça à cette entreprise que pour aller tenter de détrôner l'empereur.

Suédois plus  
dangereux à  
la Pologne  
que les  
Turcs.

C'est une chose étonnante que les Suédois aient souvent parcouru la Pologne en vainqueurs, & que les Turcs, bien plus puissans, n'aient jamais pénétré beaucoup au-delà de ses frontières. Le sultan *Osman* attaqua les Polonais avec deux cents mille hommes, au temps de *Sigismond*, du côté de la Moldavie : les Cosaques, seuls peuples alors attachés à la république & sous sa protection, rendirent par une résistance opiniâtre l'irruption des Turcs inutile. Que peut-on conclure du mauvais succès d'un tel armement, sinon que les capitaines d'*Osman* ne savaient pas faire la guerre ?

*Sigismond* mourut la même année que *Gustave-Adolphe*. Son fils *Ladislas*, qui lui succéda, vit commencer la fatale défection de ces Cosaques qui, Cosaques. ayant été long-temps le rempart de la république, se sont enfin donnés aux Russes & aux Turcs. Ces peuples, qu'il faut distinguer des Cosaques du Tanais, habitent les deux rives du Boristhène : leur vie est entièrement semblable à celle des anciens Scythes & des Tartares des bords du Pont-Euxin. Au nord & à l'orient de l'Europe, toute cette partie du monde était encore agreste : c'est l'image de ces prétendus siècles héroïques où les hommes ; se bornant au nécessaire, pillaient ce nécessaire chez leurs voisins. Les seigneurs polonais des palatinats qui touchent à l'Ukraine, voulurent traiter quelques cosaques comme leurs vassaux, c'est-à-dire, comme des serfs. Toute la nation, qui n'avait de bien que sa liberté, se souleva unanimement, & désola long-temps les terres de la Pologne. Ces Cosaques étaient de la religion grecque, & ce fut encore une raison de plus pour les rendre irréconciliables avec les Polonais. Les uns se donnèrent aux Russes, les autres aux Turcs, toujours à condition de vivre dans leur libre anarchie. Ils ont conservé le peu qu'ils ont de la religion des Grecs, & ils ont enfin perdu presque entièrement leur liberté sous l'empire de la Russie qui, après avoir été policée de nos jours, a voulu les policer aussi.

Le roi *Ladislas* mourut sans laisser d'enfans de sa femme, *Marie-Louise de Gonzague*, la même qui avait aimé le grand écuyer *Cinq-Mars*. *Ladislas* avait deux frères, tous deux dans les ordres, l'un jésuite &

Jésuite devenu roi.

- cardinal, nommé *Jean Casimir* ; l'autre évêque de Breslau & de Kiovie. Le cardinal & l'évêque disputèrent le trône. *Casimir* fut élu. Il renvoya son chapeau, prit la couronne de Pologne, & épousa la veuve de son frère. Mais après avoir vu, pendant vingt années, son royaume toujours troublé par des factions, dévasté tantôt par le roi de Suède, *Charles X*, tantôt par les Moscovites & par les Cosaques, il suivit l'exemple de la reine *Christine* : il abdiqua comme elle, mais avec moins de gloire, & alla mourir à Paris, abbé de Saint-Germain-des-Prés.

- La Pologne ne fut pas plus heureuse sous son successeur *Michel Coribut*. Tout ce qu'elle a perdu en divers temps composerait un royaume immense. Les Suédois lui avaient enlevé la Livonie, que les Russes possèdent encore aujourd'hui. Ces mêmes Russes, après leur avoir pris autrefois les provinces de Pleskou & de Smolenskou, s'emparèrent encore de presque toute la Kiovie & de l'Ukraine. Les Turcs prirent, sous le règne de *Michel*, la Podolie & la Volhinie. La Pologne ne put se conserver qu'en se rendant tributaire de la Porte ottomane. Le grand maréchal de la couronne, *Jean Sobieski*, lava cette honte, à la vérité, dans le sang des Turcs à la bataille de Chokzim : cette célèbre bataille délivra la Pologne du tribut, & valut à *Sobieski* la couronne ; mais apparemment cette victoire si célèbre ne fut pas aussi sanglante & aussi décisive qu'on le dit, puisque les Turcs gardèrent alors la Podolie & une partie de l'Ukraine, avec l'importante forteresse de Kaminiék qu'ils avaient prise.

*Sobieski*. Il est vrai que *Sobieski*, devenu roi, rendit depuis

fon nom immortel par la délivrance de Vienne : mais il ne put jamais reprendre Kaminiek , & les Turcs ne l'ont rendu qu'après fa mort , à la paix de Carlovitz , en 1699. La Pologne, dans toutes ces fecouffes , ne changea jamais ni de gouvernement, ni de lois , ni de mœurs ; ne devint ni plus riche ni plus pauvre ; mais fa discipline militaire ne s'étant point perfectionnée , & le czar *Pierre* ayant enfin , par le moyen des étrangers , introduit chez lui cette discipline fi avantageufe , il eft arrivé que les Ruffes , autrefois méprifés de la Pologne , l'ont forcée , en 1733 , à recevoir le roi qu'ils ont voulu lui donner , & que dix mille ruffes ont impofé des lois à la noblefle polonoife afsemblée.

L'impératrice-reine , *Marie-Thérèfe* , l'impératrice de Ruffie , *Catherine II* , & *Frédéric* , roi de Pruffe , ont impofé des lois plus dures à cette république , au moment que nous écrivons.

Quant à la religion , elle caufa peu de troubles dans cette partie du monde. Les unitaires eurent quelque temps des églifes dans la Pologne , dans la Lithuanie , au commencement du dix-feptième fiècle. Ces unitaires , qu'on appelle tantôt *sociniens* , tantôt *ariens* , prétendaient foutenir la caufe de DIEU même , en le regardant comme un être unique , incommunicable , qui n'avait un fils que par adoption. Ce n'était pas entièrement le dogme des anciens *eufébeïens*. Ils prétendaient ramener fur la terre la pureté des premiers âges du chriſtianifme , renonçant à la magiftrature & à la profeffion des armes. Des citoyens , qui fe faisaient un ſcrupule de combattre , ne femblaient pas propres pour un pays où l'on

Religion.

Sociniens.

était sans cesse en armes contre les Turcs. Cependant cette religion fut assez florissante en Pologne jusqu'à l'année 1658. On la proscrivit dans ce temps-là, parce que ces sectaires, qui avaient renoncé à la guerre, n'avaient pas renoncé à l'intrigue. Ils étaient liés avec *Ragotski*, prince de Transilvanie, alors ennemi de la république. Cependant ils sont encore en grand nombre en Pologne, quoiqu'ils y aient perdu la liberté de faire une profession ouverte de leurs sentimens.

Une des  
erreurs de  
*Maimbourg*.

Le déclamateur *Maimbourg* prétend qu'ils se réfugièrent en Hollande, où *il n'y a*, dit-il, *que la religion catholique qu'on ne tolère pas*. Le déclamateur *Maimbourg* se trompe sur cet article comme sur bien d'autres. Les catholiques sont si tolérés dans les Provinces-Unies, qu'ils y composent le tiers de la nation; & jamais les unitaires ou les sociniens n'y ont eu d'assemblée publique. Cette religion s'est étendue sourdement en Hollande, en Transilvanie, en Silésie, en Pologne, mais sur-tout en Angleterre. On peut compter, parmi les révolutions de l'esprit humain, que cette religion, qui a dominé dans l'Eglise à diverses fois pendant trois cents cinquante années depuis *Constantin*, se soit reproduite dans l'Europe depuis deux siècles, & soit répandue dans tant de provinces sans avoir aujourd'hui de temple en aucun endroit du monde. Il semble qu'on ait craint d'admettre, parmi les communions du christianisme, une secte qui avait autrefois triomphé si long-temps de toutes les autres communions.

C'est encore une contradiction de l'esprit humain. Qu'importe, en effet, que les chrétiens reconnaissent

dans JESUS-CHRIST un Dieu portion indivisible de DIEU, & pourtant séparée, ou qu'ils révèrent dans lui la première créature de DIEU! Ces deux systêmes sont également incompréhensibles : mais les lois de la morale, l'amour de DIEU & celui du prochain sont également à la portée de tout le monde, également nécessaires.

## C H A P I T R E C X C.

*De la Russie, aux seizième & dix-septième siècles.*

**N**OUS ne donnions point alors le nom de Russie à la Moscovie, & nous n'avions qu'une idée vague de ce pays; la ville de Moscou, plus connue en Europe que le reste de ce vaste Empire, lui faisait donner le nom de Moscovie. Le souverain prend le titre d'empereur de toutes les Russies, parce qu'en effet il y a plusieurs provinces de ce nom qui lui appartiennent, ou sur lesquelles il a des prétentions. (a)

La Moscovie ou Russie se gouvernait, au seizième siècle, à peu-près comme la Pologne. Les boyards, ainsi que les nobles polonais, comptaient pour toute leur richesse les habitans de leurs terres. Les cultivateurs étaient leurs esclaves. Le czar était quelquefois choisi par ces boyards; mais aussi ce czar nommait souvent son successeur; ce qui n'est jamais arrivé en Pologne. L'artillerie était très-peu en usage au seizième siècle dans toute cette partie du

(a) Voyez l'histoire de *Pierre le grand*.



monde , la discipline militaire inconnue ; chaque boyard amenait ses payfans au rendez-vous des troupes , & les armait de flèches , de sabres , de bâtons ferrés en forme de piques , & de quelques fusils. Jamais d'opérations régulières en campagne , nuls magasins , point d'hôpitaux : tout se faisait par incursion ; & quand il n'y avait plus rien à piller , le boyard , ainsi que le staroste polonais , & le mirza tartare , ramenait sa troupe.

Labourer ses champs , conduire ses troupeaux & combattre , voilà la vie des Russes jusqu'au temps de *Pierre le grand* , & c'est la vie des trois quarts des habitans de la terre.

Les Russes conquièrent aisément , au milieu du seizième siècle , les royaumes de Casan & d'Astracan sur les Tartares affaiblis , & plus mal disciplinés qu'eux encore : mais jusqu'à *Pierre le grand* , ils ne purent se soutenir contre la Suède du côté de la Finlande ; des troupes régulières devaient nécessairement l'emporter sur eux. Depuis *Jean Basilovitz* , ou *Basilides* , qui conquit Astracan & Casan , une partie de la Livonie , Pleskou , Novogorod , jusqu'au czar *Pierre* , il n'y a rien eu de considérable.

Ce *Basilides* eut une étrange ressemblance avec *Pierre I.* C'est que tous deux firent mourir leurs fils. *Jean Basilides* , soupçonnant son fils d'une conspiration pendant le siège de Pleskou , le tua d'un coup de pique ; & *Pierre* ayant fait condamner le sien à la mort , ce jeune prince ne survécut pas à sa condamnation & à sa grâce.

L'histoire ne fournit guère d'événement plus extraordinaire que celui des faux *Demetrius* , qui

agita si long-temps la Russie après la mort de *Jean* 1584.  
*Basilides*. Ce czar laissa deux fils, l'un nommé *Fédor*,  
 ou *Théodor* ; l'autre *Demetri*, ou *Demetrius*. *Fédor*  
 régna ; *Demetri* fut confiné dans un village nommé  
 Uglis avec la czarine sa mère. Jusque-là les mœurs  
 de cette cour n'avaient point encore adopté la poli-  
 tique des sultans & des anciens empereurs grecs ,  
 de sacrifier les princes du sang à la sûreté du trône.  
 Un premier ministre, nommé *Boris-Gudenou*, dont  
*Fédor* avait épousé la sœur, persuada au czar *Fédor*  
 qu'on ne pouvait bien régner qu'en imitant les  
 Turcs, & en assassinant son frère. Ce premier ministre,  
*Boris*, envoya un officier dans le village où était  
 élevé le jeune *Demetri*, avec ordre de le tuer. L'officier  
 de retour dit qu'il avait exécuté sa commission, &  
 demanda la récompense qu'on lui avait promise.  
*Boris*, pour toute récompense, fit tuer le meurtrier,  
 afin de supprimer les preuves du crime. On prétend  
 que *Boris*, quelque temps après, empoisonna le czar  
*Fédor* ; & quoiqu'il en fut soupçonné, il n'en monta  
 pas moins sur le trône.

Il parut alors dans la Lithuanie un jeune homme 1597.  
 qui prétendait être le prince *Demetri* échappé à  
 l'assassin. Plusieurs personnes, qui l'avaient vu auprès  
 de sa mère, le reconnaissaient à des marques certaines.  
 Il ressemblait parfaitement au prince ; il montrait la  
 croix d'or, enrichie de pierreries, qu'on avait attachée  
 au cou de *Demetri*, à son baptême. Un palatin de  
 Sandomir le reconnut d'abord pour le fils de *Jean*  
*Basilides*, & pour le véritable czar. Une diète de  
 Pologne examina solennellement les preuves de sa  
 naissance, & les ayant trouvées incontestables, lui

Premier De-  
 metri imposteur.

fournit une armée pour chasser l'usurpateur *Boris*, & pour reprendre la couronne de ses ancêtres.

Cependant on traitait, en Russie, *Demetri* d'imposteur, & même de magicien. Les Russes ne pouvaient croire que *Demetri*, présenté par des polonais catholiques, & ayant deux jésuites pour conseil, pût être leur véritable roi. Les boyards le regardaient tellement comme un imposteur, que le czar *Boris* étant mort, ils mirent sans difficulté sur le trône le fils de *Boris*, âgé de quinze ans.

1605. Cependant *Demetri* s'avancait en Russie avec l'armée polonoise. Ceux qui étaient mécontents du gouvernement moscovite se déclarèrent en sa faveur. Un général russe, étant en présence de l'armée de *Demetri*, s'écria : *Il est le seul légitime héritier de l'Empire*, & passa de son côté avec les troupes qu'il commandait. La révolution fut bientôt pleine & entière; *Demetri* ne fut plus un magicien. Le peuple de Moscou courut au château, & traîna en prison le fils de *Boris* & sa mère. *Demetri* fut proclamé czar sans aucune contradiction. On publia que le jeune *Boris* & sa mère s'étaient tués en prison : il est plus vraisemblable que *Demetri* les fit mourir.

La veuve de *Jean Basilides*, mère du vrai ou faux *Demetri*, était depuis long-temps reléguée dans le nord de la Russie; le nouveau czar l'envoya chercher dans une espèce de carrosse aussi magnifique qu'on en pouvait avoir alors. Il alla plusieurs milles au-devant d'elle : tous deux se reconnurent avec des transports & des larmes, en présence d'une foule innombrable; personne alors dans l'Empire ne douta  
1606. que *Demetri* ne fût le véritable empereur. Il épousa

la fille du palatin de Sandomir, son premier protecteur, & ce fut ce qui le perdit. Le peuple vit avec horreur une impératrice catholique, une cour composée d'étrangers, & sur-tout une église qu'on bâtissait pour des jésuites. *Demetri* dès-lors ne passa plus pour un russe.

Un boyard, nommé *Zuski*, se mit à la tête de plusieurs conjurés, au milieu des fêtes qu'on donnait pour le mariage du czar : il entre dans le palais le sabre dans une main, & une croix dans l'autre ; on égorge la garde polonoise. *Demetri* est chargé de chaînes. Les conjurés amènent devant lui la czarine, veuve de *Jean Basilides*, qui l'avait reconnu si solennellement pour son fils. Le clergé l'obligea de jurer sur la croix, & de déclarer enfin si *Demetri* était son fils ou non. Alors, soit que la crainte de la mort forçât cette princesse à un faux serment, & l'emportât sur la nature, soit qu'en effet elle rendît gloire à la vérité, elle déclara en pleurant que le czar n'était point son fils ; que le véritable *Demetri* avait été en effet assassiné dans son enfance, & qu'elle n'avait reconnu le nouveau czar qu'à l'exemple de tout le peuple, & pour venger le sang de son fils sur la famille des assassins. On prétendit alors que *Demetri* était un homme du peuple, nommé *Griska Utropoya*, qui avait été quelque temps moine dans un couvent de Russie. On lui avait reproché auparavant de n'être pas du rite grec, & de n'avoir rien des mœurs de son pays ; & alors on lui reprocha d'être à la fois un paysan russe & un moine grec. Quel qu'il fût, le chef des conjurés, *Zuski*, le tua de sa main, & se mit à sa place. 1606.

Ce nouveau czar, monté en un moment sur le trône, renvoya dans leur pays le peu de polonais échappés au carnage. Comme il n'avait d'autre droit au trône, ni d'autre mérite que d'avoir assassiné *Demetri*, les autres boyards, qui de ses égaux devenaient ses sujets, prétendirent bientôt que le czar assassiné n'était point un imposteur qu'il était le véritable *Demetri*, & que son meurtrier n'était pas digne de la couronne. Ce nom de *Demetri* devint cher aux Russes. Le chancelier de celui qu'on venait de tuer s'avisa de dire qu'il n'était pas mort, qu'il guérirait bientôt de ses blessures, & qu'il reparaitrait à la tête de ses fidèles sujets.

Second *Demetri* imposteur.

Ce chancelier parcourut la Moscovie, menant avec lui, dans une litière, un jeune homme auquel il donnait le nom de *Demetri*, & qu'il traitait en souverain. A ce nom seul les peuples se soulevèrent; il se donna des batailles au nom de ce *Demetri* qu'on ne voyait pas; mais le parti du chancelier ayant été battu, ce second *Demetri* disparut bientôt. Les imaginations étaient si frappées de ce nom, qu'un troisième *Demetri* se présenta en Pologne. Celui-là fut plus heureux que les autres: il fut soutenu par le roi de Pologne, *Sigismond*, & vint assiéger le tyran *Zuski* dans Moscou même. *Zuski*, enfermé dans Moscou, tenait encore en sa puissance la veuve du premier *Demetri*, & le palatin de Sandomir, père de cette veuve. Le troisième redemanda la princesse comme sa femme. *Zuski* rendit la fille & le père, espérant peut-être adoucir le roi de Pologne, ou se flattant que la palatine ne reconnaîtrait pas son mari dans un imposteur; mais cet imposteur était

Troisième *Demetri* imposteur.

victorieux. La veuve du premier *Demetri* ne manqua pas de reconnaître ce troisième pour son véritable époux ; & si le premier trouva une mère , le troisième trouva aussi aisément une épouse. Le beau-père jura que c'était-là son gendre , & les peuples ne doutèrent plus. Les boyards , partagés entre l'usurpateur *Zuski* , & l'imposteur , ne reconnurent ni l'un ni l'autre. Ils déposèrent *Zuski* , & le mirent dans un couvent. C'était encore une superstition des Russes , comme de l'ancienne Eglise grecque , qu'un prince qu'on avait fait moine ne pouvait plus régner : ce même usage s'était insensiblement établi autrefois dans l'Eglise latine. *Zuski* ne reparut plus , & *Demetri* fut assassiné dans un festin par des tartares.

Les boyards alors offrirent leur couronne au 1610. prince *Ladislas* , fils de *Sigismond* , roi de Pologne. *Ladislas* se préparait à venir la recevoir , lorsqu'il parut encore un quatrième *Demetri* pour la lui disputer. Celui-ci publia que DIEU l'avait toujours conservé , quoiqu'il eût été assassiné à Uglis par le tyran *Boris* , à Moscou par l'usurpateur *Zuski* , & ensuite par des tartares. Il trouva des partisans qui crurent ces trois miracles. La ville de Pleskou le reconnut pour czar ; il y établit sa cour quelques années , pendant que les Russes , se repentant d'avoir appelé les Polonais , les chassaient de tous côtés , & que *Sigismond* renonçait à voir son fils *Ladislas* sur le trône des czars. Au milieu de ces troubles on mit sur le trône le fils du patriarche *Fedor Romanow*. Ce patriarche était parent , par les femmes , du czar *Jean Basilides*. Son fils , *Michel Fédorovitz* , c'est-à-dire , fils de *Fedor* , fut élu à l'âge de dix-sept ans par le

Quatrième  
*Demetri* im-  
posteur.



crédit du père. Toute la Russie reconnut ce *Michel*, & la ville de Pleskou lui livra le quatrième *Demetri*, qui finit par être pendu.

Cinquième *Demetri* imposteur. Il en restait un cinquième ; c'était le fils du premier qui avait régné en effet, de celui-là même qui avait épousé la fille du palatin de Sandomir : sa mère l'enleva de Moscou, lorsqu'elle alla trouver le troisième *Demetri*, & qu'elle feignit de le reconnaître pour son véritable mari. Elle se retira ensuite chez les Cosaques avec cet enfant, qu'on regardait comme le petit-fils de *Jean Basilides*, & qui en effet pouvait bien l'être. Mais dès que *Michel Fédorovitz* fut sur le trône, il força les Cosaques à lui livrer la mère & l'enfant, & les fit noyer l'un & l'autre.

Sixième *Demetri* imposteur. On ne s'attendait pas à un sixième *Demetri*. Cependant sous l'empire de *Michel Fédorovitz* en Russie, & sous le règne de *Ladislas* en Pologne, on vit encore un nouveau prétendant de ce nom à la cour de Russie. Quelques jeunes gens, en se baignant avec un cosaque de leur âge, aperçurent sur son dos des caractères russes, imprimés avec une aiguille ; on y lisait, *Demetri, fils du czar Demetri*. Celui-ci passa pour ce même fils de la palatine de Sandomir, que le czar *Fédorovitz* avait fait noyer dans un étang glacé. DIEU avait opéré un miracle pour le sauver ; il fut traité en fils du czar à la cour de *Ladislas*, & on prétendait bien se servir de lui pour exciter de nouveaux troubles en Russie. La mort de *Ladislas*, son protecteur, lui ôta toute espérance. Il se retira en Suède, & de là dans le Holstein ; mais malheureusement pour lui, le duc de Holstein ayant envoyé en Moscovie une ambassade pour établir un commerce

de foie de Perse, & son ambassadeur n'ayant réuffi qu'à faire des dettes à Moscou, le duc de Holstein obtint quittance de la dette en livrant ce dernier *Demetri*, qui fut mis en quartiers.

Toutes ces aventures, qui tiennent du fabuleux, & qui sont pourtant très-vraies, n'arrivent point chez les peuples policés qui ont une forme de gouvernement régulière. Le czar *Alexis*, fils de *Michel Fédorovitz*, & petit-fils du patriarche *Fédor Romanow*, couronné en 1645, n'est guère connu dans l'Europe que pour avoir été le père de *Pierre le grand*. La Russie jusqu'au czar *Pierre*, resta presque inconnue aux peuples méridionaux de l'Europe, ensevelie sous un despotisme malheureux du prince sur les boyards, & des boyards sur les cultivateurs. Les abus, dont se plaignent aujourd'hui les nations policées, auraient été des lois divines pour les Russes. Il y a quelques réglemens parmi nous qui excitent les murmures des commerçans & des manufacturiers; mais dans ces pays du Nord il était très-rare d'avoir un lit: on couchait sur des planches que les moines pauvres couvraient d'un gros drap acheté aux foires éloignées, ou bien d'une peau d'animal, soit domestique, soit sauvage. Lorsque le comte de *Carlile*, ambassadeur de *Charles II* d'Angleterre à Moscou, traversa tout l'Empire russe d'Archangel en Pologne, en 1663, il trouva par-tout cet usage, & la pauvreté générale que cet usage suppose, tandis que l'or & les pierres brillantes à la cour au milieu d'une pompe grossière.

Un tartare de la Crimée, un cosaque du Tanais, réduit à la vie sauvage du citoyen russe, était bien

Mœurs de la  
Russie en ces  
temps-là.

plus heureux que ce citoyen , puisqu'il était libre d'aller où il voulait , & qu'il était défendu au russe de sortir de son pays. Vous connaissez , par l'histoire de *Charles II*, & par celle de *Pierre I* qui s'y trouve renfermée , qu'elle différence immense un demi-siècle a produite dans cet Empire. Trente siècles n'auraient pu faire ce qu'a fait *Pierre* en voyageant quelques années.

## C H A P I T R E C X C I.

*De l'Empire ottoman , au dix-septième siècle. Siège de Candie. Faux messie.*

*Amurat III.* **A**PRÈS la mort de *Selim II*, les Ottomans conser-  
 1585. vèrent leur supériorité dans l'Europe & dans l'Asie. Ils étendirent encore leurs frontières sous le règne d'*Amurat III*. Ses généraux prirent d'un côté Raab en Hongrie , & de l'autre Tibris en Perse. Les janissaires, redoutables aux ennemis , l'étaient toujours à leurs maîtres ; mais *Amurat III* leur fit voir qu'il  
 1593. était digne de leur commander. Ils vinrent un jour lui demander la tête du *testerdar* , c'est-à-dire , du grand trésorier. Ils étaient répandus en tumulte à la porte intérieure du sérail , & menaçaient le sultan même ; il leur fait ouvrir la porte , suivi de tous les officiers du sérail , il fond sur eux le sabre à la main , il en tue plusieurs ; le reste se dissipe & obéit. Cette milice si fière souffre qu'on exécute , à ses yeux , les principaux auteurs de l'émeute : mais quelle milice que des soldats que leur maître était obligé de combattre !

combattre ! On pouvait quelquefois la réprimer , mais on ne pouvait ni l'accoutumer au joug , ni la discipliner , ni l'abolir , & elle disposa souvent de l'Empire.

*Mahomet III* , fils d'*Amurat* , méritait plus qu'aucun Dix-neuf frères étranglés. fultan que ses janissaires usassent contre lui du droit qu'ils s'arrogeaient de juger leurs maîtres. Il commença son règne , à ce qu'on dit , par faire étrangler dix-neuf de ses frères , & par faire noyer douze femmes de son père , qu'on croyait enceintes. On murmura à peine ; il n'y a que les faibles de punis. Ce barbare gouverna avec splendeur. Il protégea la Transilvanie contre l'empereur *Rodolphe II* , qui abandonnait le soin de ses Etats & de l'Empire ; il dévasta la Hongrie ; il prit Agria en personne , à la vue de 1596. l'archiduc *Mathias* , & son règne affreux ne laissa pas de maintenir la grandeur ottomane.

Pendant le règne d'*Achmet I* , son fils , depuis 1603 Perfes vainqueurs des Turcs. jusqu'en 1631 , tout dégénère. *Sha-Abbas le grand* , roi de Perse , est toujours vainqueur des Turcs. Il 1603. reprend sur eux Tauris , ancien théâtre de la guerre entre les Turcs & les Perfans ; il les chasse de toutes leurs conquêtes , & par-là il délivre *Rodolphe* , *Mathias* & *Ferdinand II* d'inquiétude. Il combat pour les chrétiens sans le favoir. *Achmet* conclut , en 1615 , une paix honteuse avec l'empereur *Mathias* : il lui rend Agria , Canise , Pest , Albe-Royale conquise par ses ancêtres. Tel est le contrepois de la fortune. C'est ainsi que vous avez vu *Ussum Cassan* , *Ismaël Sophi* arrêter les progrès des Turcs contre l'Allemagne & contre Venise ; & , dans les temps antérieurs , *Tamerlan* sauver Constantinople.

Gouvernement turc, pas si despotique qu'on le croit.

Ce qui se passe après la mort d'*Achmet* nous prouve bien que le gouvernement turc n'était pas cette monarchie absolue que nos historiens nous ont représentée comme la loi du despotisme, établie sans contradiction. Ce pouvoir était entre les mains du sultan, comme un glaive à deux tranchans qui blessait son maître quand il était manié d'une main faible. L'Empire était souvent, comme le dit le comte *Marfigli*, une démocratie militaire, pire encore que le pouvoir arbitraire. L'ordre de succession n'était point établi; les janissaires & le divan ne choisirent point, pour leur empereur, le fils d'*Achmet* qui s'appelait *Osman*, mais *Mustapha*, frère d'*Achmet*. Ils se dégoûtèrent au bout de deux mois de *Mustapha*, qu'on disait incapable de régner: ils le mirent en prison, & proclamèrent le jeune *Osman*, son neveu, âgé de douze ans: ils régnerent en effet sous son nom.

*Osman* égor-  
gé.

1622.

*Mustapha*, du fond de sa prison, avait encore un parti. Sa faction persuada aux janissaires que le jeune *Osman* avait dessein de diminuer leur nombre pour affaiblir leur pouvoir. On déposa *Osman* sur ce prétexte; on l'enferma aux sept tours, & le grand visir *Daout* alla lui-même égorger son empereur. *Mustapha* fut tiré de la prison pour la seconde fois, reconnu sultan, & au bout d'un an déposé encore par les mêmes janissaires qui l'avaient deux fois élu. Jamais prince, depuis *Vitellius*, ne fut traité avec plus d'ignominie. Il fut promené dans les rues de Constantinople, monté sur un âne, exposé aux outrages de la populace, puis conduit aux sept tours, & étranglé dans sa prison.

*Amurat IV*  
couquérant.

Tout change sous *Amurat IV*, surnommé *Gasi l'intrépide*. Il se fait respecter des janissaires en les

occupant contre les Persans , en les conduisant lui-même. Il enlève Erzerom à la Perse. Dix ans après <sup>12 décembre</sup> il prend d'affaut Bagdad , cette ancienne Séleucie, <sup>1628.</sup> capitale de la Mésopotamie , que nous appelons Diarbekir , & qui est demeurée aux Turcs ainsi qu'Erzerom. Les Persans n'ont cru depuis pouvoir mettre <sup>1638.</sup> leurs frontières en sureté , qu'en dévastant trente lieues de leur propre pays par-delà Bagdad , & en faisant une solitude stérile de la plus fertile contrée de la Perse. Les autres peuples défendent leurs frontières par des citadelles ; les Persans ont défendu les leurs par des déserts.

Dans le même temps qu'il prenait Bagdad , il envoyait quarante mille hommes au secours du grand mogul, *Sha-Gean*, contre son fils *Aurengzeb*. Si ce torrent qui se débordait en Asie fût tombé sur l'Allemagne , occupée alors par les Suédois & les Français , & déchirée par elle-même , l'Allemagne était en risque de perdre la gloire de n'avoir jamais été entièrement subjuguée.

Les Turcs avouent que ce conquérant n'avait de mérite que la valeur , qu'il était cruel , & que la débauche augmentait encore sa cruauté. Un excès de vin termina ses jours & déshonora sa mémoire. <sup>1639.</sup>

*Ibrahim* , son fils , eut les mêmes vices , avec plus <sup>*Ibrahim.*</sup> de faiblesse , & nul courage. Cependant c'est sous ce règne que les Turcs conquièrent l'île de Candie , & qu'il ne leur resta plus à prendre que la capitale & quelques forteresses qui se défendirent vingt-quatre années. Cette île de Crète, si célèbre dans l'antiquité par ses lois , par ses arts , & même par ses fables ,



avait déjà été conquise par les mahométans Arabes , au commencement du neuvième siècle. Ils y avaient bâti Candie , qui depuis ce temps donna son nom à l'île entière. Les empereurs grecs les en avaient chassés au bout de quatre-vingts ans ; mais , lorsque du temps des croisades les princes latins , ligués pour secourir Constantinople , envahirent l'Empire grec au lieu de le défendre , Venise fut assez riche pour acheter l'île de Candie , & assez heureuse pour la conserver.

Le révérend  
père *Ottoman*  
jacobin , fils  
d'*Ibrahim*.

Une aventure singulière , & qui tient du roman , attira les armes ottomanes sur Candie. Six galères de Malthe s'emparèrent d'un grand vaisseau turc , & vinrent avec leur prise mouiller dans un petit port de l'île , nommée Calismène. On prétendit que le vaisseau turc portait un fils du grand seigneur. Ce qui le fit croire , c'est que le kassar-aga , chef des eunuques noirs , avec plusieurs officiers du sérail , était dans le navire , & que cet enfant était élevé par lui avec des soins & des respects. Cet eunuque ayant été tué dans le combat , les officiers assurèrent que l'enfant appartenait à *Ibrahim* , & que sa mère l'envoyait en Egypte. Il fut long-temps traité à Malthe comme fils du sultan , dans l'espérance d'une rançon proportionnée à sa naissance. Le sultan dédaigna de proposer la rançon , soit qu'il ne voulût point traiter avec les chevaliers de Malthe , soit que le prisonnier ne fût point en effet son fils. Ce prétendu prince , négligé enfin par les Maltois , se fit dominicain : on l'a connu long-temps sous le nom du *père Ottoman* ; & les dominicains se sont toujours vantés d'avoir le fils d'un sultan dans leur ordre.

La Porte ne pouvant se venger sur Malthe, qui de son rocher inaccessible brave la puissance turque ; fit tomber sa colère sur les Vénitiens ; elle leur reprochait d'avoir, malgré les traités de paix, reçu dans leur port la prise faite par les galères de Malthe. La flotte turque aborda en Candie. On prit la Canée, & en peu de temps presque toute l'île. 1645.

*Ibrahim* n'eut aucune part à cet événement. On a fait quelquefois les plus grandes choses sous les princes les plus faibles. Les janissaires furent absolument les maîtres du temps d'*Ibrahim* : s'ils firent des conquêtes, ce ne fut pas pour lui, mais pour eux & pour l'Empire. Enfin il fut déposé sur une décision du muphti, & sur un arrêt du divan. L'Empire turc fut alors une véritable démocratie ; car après avoir enfermé le sultan dans l'appartement de ses femmes, on ne proclama point d'empereur ; l'administration continua au nom du sultan qui ne régnait plus. *Ibrahim déposé.* 1648

Nos historiens prétendent qu'*Ibrahim* fut enfin étranglé par quatre muets ; dans la fausse supposition que les muets sont employés à l'exécution des ordres sanguinaires qui se donnent dans le sérail ; mais ils n'ont jamais été que sur le pied des bouffons & des nains ; on ne les emploie à rien de sérieux. Il ne faut regarder, que comme un roman, la relation de la mort de ce prince étranglé par quatre muets ; les annales turques ne disent point comment il mourut : ce fut un secret du sérail. Toutes les faussetés qu'on nous a débitées sur le gouvernement des Turcs, dont nous sommes si voisins, doivent *Mensonges historiques sur les Turcs.* 1649.

bien redoubler notre défiance sur l'histoire ancienne. Comment peut-on espérer de nous faire connaître les Scythes, les Gomérites & les Celtes, quand on nous instruit si mal de ce qui se passe autour de nous ? Tout nous confirme que nous devons nous en tenir aux événemens publics dans l'histoire des nations, & qu'on perd son temps à vouloir approfondir les détails secrets, quand ils ne nous ont pas été transmis par des témoins oculaires & accrédités.

Par une fatalité singulière, ce temps funeste à *Ibrahim* l'était à tous les rois. Le trône de l'Empire d'Allemagne était ébranlé par la fameuse guerre de trente ans. La guerre civile défolait la France, & forçait la mère de *Louis XIV* à fuir de sa capitale avec ses enfans.

L'univers  
souffre; cela  
revient sou-  
vent.

*Charles I*, à Londres, était condamné à mort par ses sujets. *Philippe IV*, roi d'Espagne, après avoir perdu presque toutes ses possessions en Asie, avait perdu encore le Portugal. Le commencement du dix-septième siècle était le temps des usurpateurs, presque d'un bout du monde à l'autre. *Cromwell* subjuguait l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande. Un rébelle, nommé *Lifching*, forçait le dernier empereur de la race chinoise à s'étrangler avec sa femme & ses enfans, & ouvrait l'Empire de la Chine aux conquérans tartares. *Aurengzeb*, dans le Mogol, se révoltait contre son père; il le fit languir en prison, & jouit paisiblement du fruit de ses crimes. Le plus grand des tyrans, *Mulei-Ismaël*, exerçait dans l'Empire de Maroc de plus horribles cruautés. Ces deux usurpateurs, *Aurengzeb* & *Mulei-Ismaël*, furent de tous les rois de la terre ceux qui vécurent le plus heureusement & le plus long-temps.

La vie de l'un & de l'autre a passé cent années. *Cromwell*, aussi méchant qu'eux, vécut moins, mais régna & mourut tranquille. Si on parcourt l'histoire du monde, on voit les faiblesses punies, mais les grands crimes heureux, & l'univers est une vaste scène de brigandage abandonnée à la fortune.

Cependant la guerre de Candie était semblable à celle de Troye. Quelquefois les Turcs menaçaient la ville, quelquefois ils étaient assiégés eux-mêmes dans la Canée, dont ils avaient fait leur place d'armes. Siège de Candie, plus long que celui de Troye: pas si fameux. Jamais les Vénitiens ne montrèrent plus de résolution & de courage; ils battirent souvent les flottes turques. Le trésor de Saint-Marc fut épuisé à lever des soldats. Les troubles du sérail, les irruptions des Turcs en Hongrie firent languir l'entreprise sur Candie quelques années, mais jamais elle ne fut interrompue. Enfin, en 1667, *Achmet Cuprogli*, ou *Kieuperli*, grand visir de *Mahomet IV*, & fils d'un grand visir, assiégea régulièrement Candie, défendue par le capitaine général, *Francesco Morosini*, & par *du Pui-Montbrun Saint-André*, officier français, à qui le sénat donna le commandement des troupes de terre.

Cette ville ne devait jamais être prise, pour peu que les princes chrétiens eussent imité *Louis XIV*, qui, en 1669, envoya six à sept mille hommes au secours de la ville, sous le commandement du duc de *Beaufort* & du duc de *Navailles*. Le port de Candie fut toujours libre; il ne fallait qu'y transporter assez de soldats pour résister aux janissaires. La république ne fut pas assez puissante pour lever des troupes suffisantes. Le duc de *Beaufort*, le même qui avait joué du temps de la fronde un personnage plus étrange

qu'illustre, alla attaquer & renverser les Turcs dans leurs tranchées, suivi de la noblesse de France : mais un magasin de poudre & de grenades ayant fauté dans ces tranchées, tout le fruit de cette action fut perdu. Les Français, croyant marcher sur un terrain miné, se retirèrent en désordre poursuivis par les Turcs, & le duc de *Beaufort* fut tué dans cette action avec beaucoup d'officiers français.

Le duc de  
*Beaufort* tué  
devant Can-  
die.

*Louis XIV*, allié de l'Empire ottoman, secourut ainsi ouvertement Venise, & ensuite l'Allemagne contre cet Empire, sans que les Turcs parussent en avoir beaucoup de ressentiment. On ne fait point pourquoi ce monarque rappela bientôt après ses troupes de Candie. Le duc de *Navailles*, qui les commandait après la mort du duc de *Beaufort*, était persuadé que la place ne pouvait plus tenir contre les Turcs. Le capitaine général, *Francesco Morosini*, qui soutint si long-temps ce fameux siège, pouvait abandonner des ruines sans capituler, & se retirer par la mer dont il fut toujours le maître : mais en capitulant il conservait encore quelques places dans l'île à la république, & la capitulation était un traité de paix. Le visir, *Achmet Cuprogli*, mettait toute sa gloire & celle de l'Empire ottoman à prendre Candie.

Ce visir & *Morosini* firent donc la paix, dont le prix fut la ville de Candie réduite en cendres, & où il ne resta qu'une vingtaine de chrétiens malades. Jamais les chrétiens ne firent avec les Turcs de capitulation plus honorable ni de mieux observée par les vainqueurs. Il fut permis à *Morosini* de faire embarquer tout le canon amené à Candie pendant la guerre. Le visir prêta des chaloupes pour conduire des citoyens

Candie prise.  
Septembre  
1669.

qui ne pouvaient trouver place sur les vaisseaux vénitiens. Il donna cinq cents sequins au bourgeois qui lui présenta les clefs, & deux cents à chacun de ceux qui l'accompagnaient. Les Turcs & les Vénitiens se visitèrent comme des peuples amis jusqu'au jour de l'embarquement.

Le vainqueur de Candie, *Cuprogli*, était un des meilleurs généraux de l'Europe, un des plus grands ministres, & en même temps juste & humain. Il acquit une gloire immortelle dans cette longue guerre, où, de l'aveu des Turcs, il périt deux cents mille de leurs soldats.

Les *Morofinis*, (car il y en avait quatre de ce nom dans la ville assiégée) les *Cornaro*, les *Giustiniani*, les *Benzoni*, le marquis de *Montbrun Saint-André*, le marquis de *Frontenac*, rendirent leurs noms célèbres dans l'Europe. Ce n'est pas sans raison qu'on a comparé cette guerre à celle de Troye. Le grand visir avait un grec auprès de lui qui mérita le surnom d'*Ulysse*; il s'appelait *Payanotos*, ou *Payanoti*. Le prince *Cantemir* prétend que ce grec déterminâ le conseil de Candie à capituler, par un stratagème digne d'*Ulysse*. Quelques vaisseaux français, chargés de provisions pour Candie, étaient en route. *Payanotos* fit arborer le pavillon français à plusieurs vaisseaux turcs qui, ayant pris le large pendant la nuit, entrèrent le jour à la rade occupée par la flotte ottomane, & furent reçus avec des cris d'allégresse. *Payanotos*, qui négocia avec le conseil de guerre de Candie, leur persuada que le roi de France abandonnait les intérêts de la république en faveur des Turcs dont il était allié; & cette feinte hâta la capitulation. Le capitaine général,

Candie prise, comme Troye, par le stratagème d'un grec.



*Morofini*, fut accusé en plein sénat d'avoir trahi Venise. Il fut défendu avec autant de véhémence qu'on en mit à l'accuser. C'est encore une ressemblance avec les anciennes républiques grecques, & surtout avec la romaine. *Morofini* se justifia depuis en faisant sur les Turcs la conquête du Péloponèse, qu'on nomme aujourd'hui Morée, conquête dont Venise a joui trop peu de temps. Ce grand homme mourut doge, & laissa après lui une réputation qui durera autant que Venise.

De *Sabatei-Sevi* qui prit la qualité de *Messie*.

Pendant la guerre de Candie il arriva chez les Turcs un événement qui fut l'objet de l'attention de l'Europe & de l'Asie. Il s'était répandu un bruit général, fondé sur la vaine curiosité, que l'année 1666 devait être l'époque d'une grande révolution sur la terre. Le nombre mystique de 666 qui se trouve dans l'Apocalypse était la source de cette opinion. Jamais l'attente de l'*Ante-Christ* ne fut si universelle. Les Juifs, de leur côté, prétendirent que leur messie devait naître cette année.

Un juif de Smyrne, nommé *Sabatei-Sevi*, homme assez vaillant, fils d'un riche courtier de la factorerie anglaise, profita de cette opinion générale & s'annonça pour le messie. Il était éloquent & d'une figure avantageuse, affectant de la modestie, recommandant la justice, parlant en oracle, disant par-tout que les temps étaient accomplis. Il voyagea d'abord en Grèce & en Italie. Il enleva une fille à Livourne & la mena à Jérusalem, où il commença à prêcher ses frères.

C'est chez les juifs une tradition constante, que leur *Shilo*, leur *Messiah*, leur vengeur & leur roi, ne doit venir qu'avec *Elie*. Ils se persuadent qu'ils ont

eu un *Elijah* qui doit reparaître au renouvellement de la terre. Cet *Elijah*, que nous nommons *Elie*, a été pris par quelques favans pour le soleil, à cause de la conformité du mot *Elios* qui signifie le soleil chez les Grecs, & parce qu'*Elie*, ayant été transporté hors de la terre dans un char de feu, attelé de quatre chevaux ailés, a beaucoup de ressemblance avec le char du soleil, & ses quatre chevaux inventés par les poètes. Mais sans nous arrêter à ces recherches, & sans examiner si les livres hébreux ont été écrits après *Alexandre*, & après que les facteurs juifs eurent appris quelque chose de la mythologie grecque dans *Alexandrie*, c'est assez de remarquer que les Juifs attendent *Elie* de temps immémorial. Aujourd'hui même encore, quand ces malheureux circoncent un enfant avec cérémonie, ils mettent dans la salle un fauteuil pour *Elie*, en cas qu'il veuille les honorer de sa présence. *Elie* doit amener le grand *Sabat*, le grand *Messie*, & la révolution universelle. Cette idée a même passé chez les chrétiens. *Elie* doit venir annoncer la fin de ce monde, & un nouvel ordre de choses. Presque tous les fanatiques attendent un *Elie*. Les prophètes des Cévènes, qui allèrent à Londres ressusciter des morts, en 1707, avaient vu *Elie*; ils lui avaient parlé; il devait se montrer au peuple. Aujourd'hui même ce ramas de convulsionnaires qui a infecté Paris pendant quelques années, annonçait *Elie* à la populace des faubourgs. Le magistrat de la police fit, en 1724, enfermer à Bicêtre deux *Elies* qui se battaient à qui serait reconnu pour le véritable. Il fallait donc absolument que *Sabatei-Sevi* fût annoncé chez ses frères

par un *Elie*, sans quoi sa mission aurait été traitée de chimérique.

Il trouva un rabbin, nommé *Nathan*, qui crut qu'il y aurait assez à gagner à jouer ce second rôle. *Sabatei* déclara aux juifs de l'Asie mineure & de Syrie que *Nathan* était *Elie*, & *Nathan* assura que *Sabatei* était le messie, le *Shilo*, l'attente du peuple saint.

Prédiction. Ils firent de grandes œuvres tous deux à Jérusalem, & y réformèrent la synagogue. *Nathan* expliquait les prophètes, & faisait voir clairement qu'au bout de l'année le sultan devait être détrôné, & que Jérusalem devait devenir la maîtresse du monde. Tous les juifs de la Syrie furent persuadés. Les synagogues retentissaient des anciennes prédictions. On se fondait sur ces paroles d'Isaïe : *Levez-vous, Jérusalem, levez-vous dans votre force & dans votre gloire; il n'y aura plus d'incirconcis ni d'impurs au milieu de vous.* Tous les rabbins avaient à la bouche ce passage : *Ils feront venir vos frères de tous les climats à la montagne sainte de Jérusalem, sur des chars, sur des litières, sur des mulets, sur des charrettes.* Enfin, cent passages, que les femmes & les enfans répétaient, nourrissaient leur espérance. Il n'y avait point de juif qui ne se préparât à loger quelqu'un des dix anciennes tribus dispersées. La persuasion fut si forte que les juifs abandonnaient par-tout leur commerce, & se tenaient prêts pour le voyage de Jérusalem.

Douze envoyés de *Sabatei*.

*Nathan* choisit à Damas douze hommes pour présider aux douze tribus. *Sabatei-Sevi* alla se montrer à ses frères de Smyrne; & *Nathan* lui écrivait : *Roi des rois, seigneur des seigneurs, quand serons-nous dignes d'être à l'ombre de votre âne? Je me prosterne pour être soulé sous*

la plante de vos pieds. *Sabatei* déposa dans Smyrne quelques docteurs de la loi qui ne le reconnaissaient pas , & en établit de plus dociles. Un de ses plus violens ennemis , nommé *Samuel Pennia* , se convertit à lui publiquement , & l'annonça comme le fils de DIEU. *Sabatei* s'étant un jour présenté devant le cadi de Smyrne avec une foule de ses suivans , tous assurèrent qu'ils voyaient une colonne de feu entre lui & le cadi. Quelques autres miracles de cette espèce mirent le sceau à la certitude de sa mission. Plusieurs juifs même s'empresaient de porter à ses pieds leur or & leurs pierreries.

Le bacha de Smyrne voulut le faire arrêter. *Sabatei* en prison. *Sabatei* partit pour Constantinople avec les plus zélés de ses disciples. Le grand visir, *Achmet Cuprogli* ; qui partait alors pour le siège de Candie , l'envoya prendre dans le vaisseau qui le portait à Constantinople , & le fit mettre en prison. Tous les juifs obtenaient aisément l'entrée de la prison pour de l'argent , comme c'est l'usage en Turquie : ils vinrent se prosterner à ses pieds & baiser ses fers. Il les prêchait , les exhortait , les bénissait & ne se plaignait jamais. Les juifs de Constantinople , persuadés que la venue d'un messie abolissait toutes les dettes , ne payaient plus leurs créanciers. Les marchands anglais de Galata s'avisèrent d'aller trouver *Sabatei* dans sa prison : ils lui dirent qu'en qualité de roi des juifs il devait ordonner à ses sujets de payer leurs dettes. *Sabatei* écrivit ces mots à ceux dont on se plaignait : *A vous qui attendez le salut d'Israël &c... satisfaites à vos dettes légitimes ; si vous le refusez , vous n'entrerez point avec nous dans notre joie & dans notre empire.*

La prison de *Sabatei* était toujours remplie d'adorateurs. Les juifs commençaient à exciter quelques tumultes dans Constantinople. Le peuple était alors très-mécontent de *Mahomet IV*. On craignait que la prédiction des juifs ne causât des troubles. Il semblait qu'un gouvernement aussi sévère que celui des Turcs dût faire mourir celui qui se disait *roi d'Israël* : cependant on se contenta de le transférer au château des Dardanelles. Les juifs alors s'écrièrent qu'il n'était pas au pouvoir des hommes de le faire mourir.

Sa réputation s'étant étendue dans tous les pays de l'Europe, il reçut aux Dardanelles les députations des juifs de Pologne, d'Allemagne, de Livourne, de Venise, d'Amsterdam : ils payaient chèrement la permission de lui baiser les pieds, & c'est probablement ce qui lui conserva la vie. Les partages de la terre sainte se faisaient tranquillement dans le château des Dardanelles. Enfin le bruit de ses miracles fut si grand que le sultan, *Mahomet*, eut la curiosité de voir cet homme, & de l'interroger lui-même. On amena le roi des juifs au ferial. Le sultan lui demanda en turc *s'il était le messie*. *Sabatei* répondit modestement *qu'il l'était* ; mais comme il s'exprimait incorrectement en turc : *Tu parles bien mal*, lui dit *Mahomet*, *pour un messie qui devrait avoir le don des langues. Fais-tu des miracles ? quelquefois*, répondit l'autre. *Hé bien*, dit le sultan, *qu'on le dépouille tout nu ; il servira de but aux flèches de mes icoglans, & s'il est invulnérable, nous le reconnaitrons pour le messie*. *Sabatei* se jeta à genoux, & avoua que c'était un miracle qui était au-dessus de ses forces. On lui proposa alors d'être empalé ou de se faire musulman, & d'aller

*Sabatei devant le sultan.*

*Ce messie se fait turc.*

publiquement à la mosquée. Il ne balança pas ; & il embrassa la religion turque dans le moment. Il prêcha alors qu'il n'avait été envoyé que pour substituer la religion turque à la juive , selon les anciennes prophéties. Cependant les juifs des pays éloignés crurent encore long-temps en lui ; & cette scène , qui ne fut point sanglante , augmenta par-tout leur confusion & leur opprobre.

Quelque temps après que les juifs eurent essuyé cette honte dans l'Empire ottoman , les chrétiens de l'Eglise latine eurent une autre mortification. Ils avaient toujours jusqu'alors conservé la garde du Saint-Sépulcre à Jérusalem , avec les secours d'argent que fournissaient plusieurs princes de leur communion , & surtout le roi d'Espagne : mais ce même *Payanotos* , qui avait conclu le traité de la reddition de Candie , obtint du grand-visir , *Achmet Cuprogli* , que l'Eglise grecque aurait désormais la garde de tous les lieux saints de Jérusalem. Les religieux du rite latin formèrent une opposition juridique. L'affaire fut plaidée d'abord devant le cadi de Jérusalem , & ensuite au grand-divan de Constantinople. On décida que l'Eglise grecque ayant compté Jérusalem dans son district avant le temps des croisades , sa prétention était juste. Cette peine que prenaient les Turcs d'examiner les droits de leurs sujets chrétiens , cette permission qu'ils leur donnaient d'exercer leur religion dans le lieu même qui en fut le berceau , est un exemple bien frappant d'un gouvernement tolérant sur la religion , quoiqu'il fût sanguinaire sur le reste. Quand les Grecs voulurent , en vertu de l'arrêt du divan , se mettre en possession , les mêmes



Latins résistèrent, & il y eut du sang répandu. Le gouvernement ne punit personne de mort : nouvelle preuve de l'humanité du visir *Achmet Cuprogli*, dont les exemples ont été rarement imités. Un de ses prédécesseurs, en 1638, avait fait étrangler *Cyrille*, fameux patriarche grec de Constantinople, sur les accusations réitérées de son Eglise. Le caractère de ceux qui gouvernent fait en tout lieu les temps de douceur ou de cruauté.

## C H A P I T R E   C X C I I .

### *Progrès des Turcs. Siège de Vienne.*

**L**E torrent de la puissance ottomane ne se répandait pas seulement en Candie & dans les îles de la république vénitienne ; il pénétrait souvent en Pologne & en Hongrie. Le même *Mahomet IV*, dont le grand-visir avait pris Candie, marcha en personne contre les Polonais, sous prétexte de protéger les Cosaques maltraités par eux. Il enleva aux Polonais l'Ukraine, la Podolie, la Volhinie, la ville de Kaminieck, & ne leur donna la paix qu'en leur imposant ce tribut annuel de vingt mille écus, dont *Jean Sobieski* les délivra bientôt.

Les Turcs avaient laissé respirer la Hongrie pendant la guerre de trente ans qui bouleversa l'Allemagne. Ils possédaient, depuis 1541, les deux bords du Danube à peu de chose près, jusqu'à Bude inclusivement. Les conquêtes d'*Amurat IV* en Perse l'avaient empêché de porter ses armes vers l'Allemagne. La

Transilvanie

Transilvanie entière appartenait à des princes que les empereurs *Ferdinand II* & *Ferdinand III* étaient obligés de ménager, & qui étaient tributaires des Turcs. Ce qui restait de la Hongrie jouissait de la liberté. Il n'en fut pas de même du temps de l'empereur *Léopold* : la haute Hongrie & la Transilvanie furent le théâtre des révolutions, des guerres, des dévastations.

De tous les peuples qui ont passé sous nos yeux dans cette histoire, il n'y en a point eu de plus malheureux que les Hongrois. Leur pays dépeuplé, partagé entre la faction catholique & la protestante, & entre plusieurs partis, fut à la fois occupé par les armées turques & allemandes. On dit que *Ragotski*, prince de la Transilvanie, fut la première cause de tous ces malheurs. Il était tributaire de la Porte; le refus de payer le tribut attira sur lui les armes ottomanes. L'empereur *Léopold* envoya contre les Turcs ce *Montecuculi*, qui depuis fut l'émule de *Turenne*. *Louis XIV* fit marcher six mille hommes au secours de l'empereur d'Allemagne, son ennemi naturel. Ils eurent part à la célèbre bataille de Saint-Gothard, où *Montecuculi* battit les Turcs. Mais, malgré cette victoire, l'Empire ottoman fit une paix avantageuse, par laquelle il garda Bude, Neuhausel même & la Transilvanie.

Malheurs des  
Hongrois.

1663.

1664.

Les Hongrois, délivrés des Turcs, voulurent alors défendre leur liberté contre *Léopold*; & cet empereur ne connut que les droits de sa couronne. De nouveaux troubles éclatèrent. Le jeune *Emerik Tekéli*, seigneur hongrois, qui avait à venger le sang de ses amis & de ses parens, répandu par la cour de Vienne,

fouleva la partie de la Hongrie qui obéissait à l'empereur *Léopold*. Il se donna à l'empereur *Mahomet IV* qui le déclara roi de la haute Hongrie. La Porte ottomane donnait alors quatre couronnes à des princes chrétiens, celles de la haute Hongrie, de la Transilvanie, de la Valachie & de la Moldavie.

*Kara Mustapha*, marche à Vienne.

Il s'en fallut peu que le sang des seigneurs hongrois du parti de *Tékéli*, répandu à Vienne par la main des bourreaux, ne coûtât Vienne & l'Autriche à *Léopold* & à sa maison. Le grand-visir, *Kara Mustapha*, successeur d'*Achmet Cuprogli*, fut chargé par *Mahomet IV* d'attaquer l'empereur d'Allemagne, sous prétexte de venger *Tékéli*. Le sultan *Mahomet* vint assembler son armée dans les plaines d'Andrinople. Jamais les Turcs n'en levèrent une plus nombreuse : elle était de plus de cent quarante mille hommes de troupes régulières ; les Tartares de Crimée étaient au nombre de trente mille ; les volontaires, ceux qui servent l'artillerie, qui ont soin des bagages & des vivres, les ouvriers en tout genre, les domestiques composaient avec l'armée environ trois cents mille hommes. Il fallut épuiser toute la Hongrie pour fournir des provisions à cette multitude. Rien ne mit obstacle à la marche de *Kara Mustapha*. Il avança sans résistance jusqu'aux portes de Vienne, & en forma aussitôt le siège.

16 juillet  
1683.

Le comte de *Staremborg*, gouverneur de la ville, avait une garnison dont le fonds était de seize mille hommes, mais qui n'en composait pas en effet plus de huit mille. On arma les bourgeois qui étaient restés dans Vienne ; on arma jusqu'à l'université. Les professeurs, les écoliers montèrent la garde, &

ils eurent un médecin pour major. La retraite de l'empereur *Léopold* augmentait encore la terreur Il avait quitté Vienne dès le septième juillet avec l'impératrice sa belle-mère, l'impératrice sa femme & toute sa famille. Vienne, mal fortifiée, ne devait pas tenir long-temps. Les annales turques prétendent que *Kara Mustapha* avait dessein de se former dans Vienne & dans la Hongrie un empire indépendant du sultan. Il s'était figuré que la résidence des empereurs d'Allemagne devait contenir des trésors immenses. En effet, de Constantinople jusqu'aux bornes de l'Asie, c'est l'usage que les souverains aient toujours un trésor qui fait leur ressource en temps de guerre. On ne connaît chez eux ni les levées extraordinaires dont les traitans avancent l'argent, ni les créations & les ventes de charges, ni les rentes foncières & viagères sur l'Etat; le fantôme du crédit public, les artifices d'une banque au nom d'un souverain sont ignorés; les potentats ne savent qu'accumuler l'or, l'argent & les pierreries; c'est ainsi qu'on en use depuis le temps de *Cyrus*. Le visir pensait qu'il en était de même chez l'empereur d'Allemagne; & dans cette idée, il ne poussa pas le siège assez vivement, de peur que la ville étant prise d'assaut, le pillage ne le privât de ses trésors imaginaires. Il ne fit jamais donner d'assaut général, quoiqu'il y eût de très-grandes brèches au corps de la place, & que la ville fût sans ressource. Cet aveuglement du grand-visir, son luxe & sa mollesse sauvèrent Vienne qui devait périr. Il laissa au roi de Pologne, *Jean Sobieski*, le temps de venir au secours; au duc de Lorraine, *Charles V*, & aux princes de

L'empereur  
*Léopold* s'en-  
fuit.

l'Empire celui d'assembler une armée. Les janissaires murmuraient ; le découragement succéda à leur indignation ; ils s'écriaient : *Venez, infidèles, la seule vue de vos chapeaux nous fera fuir.*

En effet, dès que le roi de Pologne & le duc de Lorraine descendirent de la montagne de Calemburg, les Turcs prirent la fuite, presque sans combattre. *Kara Mustapha*, qui avait compté trouver tant de trésors dans Vienne, laissa tous les siens au pouvoir de *Sobieski*, & bientôt après il fut étranglé. *Tekeli*, que ce visir avait fait roi, soupçonné bientôt après par la Porte ottomane de négocier avec l'empereur d'Allemagne, fut arrêté par le nouveau visir, & envoyé, les fers aux pieds & aux mains, à Constantinople. Les Turcs perdirent presque toute la Hongrie.

Vienne dé-  
livrée.

12 septembre  
1683.

1685.

1687.

Mahomet  
déposé.

Le règne de *Mahomet IV* ne fut plus fameux que par des disgrâces. *Morofini* prit tout le Péloponèse, qui valait mieux que Candie. Les bombes de l'armée vénitienne détruisirent, dans cette conquête, plus d'un ancien monument que les Turcs avaient épargnés, & entre autres le fameux temple d'Athènes dédié *aux Dieux inconnus*. Les janissaires, qui attribuaient tant de malheurs à l'indolence du sultan, résolurent de le déposer. Le caïmacan, gouverneur de Constantinople, *Mustapha Kuprogli*, le shérif de la mosquée de Sainte-Sophie, & le nakif, grade de l'étendard de *Mahomet*, vinrent signifier au sultan qu'il fallait quitter le trône, & que telle était la volonté de la nation. Le sultan leur parla long-temps pour se justifier. Le nakif lui repliqua qu'il était venu pour lui commander de la part du peuple d'abdiquer

l'Empire, & de le laisser à son frère *Soliman*. *Mahomet IV* répondit : *La volonté de DIEU soit faite ; puisque sa colère doit tomber sur ma tête, allez dire à mon frère que DIEU déclare sa volonté par la bouche du peuple.*

La plupart de nos historiens prétendent que *Mahomet IV* fut égorgé par les janissaires : mais les annales turques font foi qu'il vécut encore cinq ans renfermé dans le sérail. Le même *Mustapha Kuprogli*, qui avait déposé *Mahomet IV*, fut grand-visir sous *Soliman III*. Il reprit une partie de la Hongrie, & rétablit la réputation de l'Empire turc : mais depuis ce temps les limites de cet Empire ne passèrent jamais Belgrade ou Témisvar. Les sultans conservèrent Candie ; mais ils ne s'en rentrèrent dans le Péloponèse qu'en 1715. Les célèbres batailles que le prince *Eugène* a données contre les Turcs ont fait voir qu'on pouvait les vaincre, mais non pas qu'on pût faire sur eux beaucoup de conquêtes.

Ce gouvernement qu'on nous peint si despotique, si arbitraire, paraît ne l'avoir jamais été que sous *Mahomet II*, *Soliman* & *Selim II* qui firent tout plier sous leur volonté. Mais sous presque tous les autres padishas ou empereurs, & surtout dans nos derniers temps, vous retrouvez dans Constantinople le gouvernement d'Alger & de Tunis ; vous voyez, en 1703, le padisha, *Mustapha II*, juridiquement déposé par la milice & par les citoyens de Constantinople. On ne choisit point un de ses enfans pour lui succéder, mais son frère *Achmet III*. Ce même empereur *Achmet* est condamné, en 1730, par les janissaires & par le peuple, à résigner le trône à son neveu *Mahmoud*, & il obéit sans résistance, après avoir inutilement

Preuve du non-despotisme des empereurs turcs.



facrifié son grand-visir & ses principaux officiers au ressentiment de la nation. Voilà ces souverains si absolus. On s'imagine qu'un homme est par les lois le maître arbitraire d'une grande partie de la terre, parce qu'il peut faire impunément quelques crimes dans sa maison, & ordonner le meurtre de quelques esclaves; mais il ne peut persécuter sa nation, & il est plus souvent opprimé qu'oppressé.

Les mœurs des Turcs offrent un grand contraste; ils sont à la fois féroces & charitables, intéressés & ne commettant presque jamais de larcin; leur oisiveté ne les porte ni au jeu ni à l'intempérance; très-peu usent du privilège d'épouser plusieurs femmes, & de jouir de plusieurs esclaves; & il n'y a pas de grande ville en Europe où il y ait moins de femmes publiques qu'à Constantinople. Invinciblement attachés à leur religion, ils haïssent, ils méprisent les chrétiens: ils les regardent comme des idolâtres; & cependant ils les souffrent, ils les protègent dans tout leur Empire, & dans la capitale: on permet aux chrétiens de faire leurs processions dans le vaste quartier qu'ils ont à Constantinople, & on voit quatre janissaires précéder ces processions dans les rues.

Les Turcs sont fiers, & ne connaissent point la noblesse: ils sont braves, & n'ont point l'usage du duel; c'est une vertu qui leur est commune avec tous les peuples de l'Asie, & cette vertu vient de la coutume de n'être armés que quand ils vont à la guerre. C'était aussi l'usage des Grecs & des Romains; & l'usage contraire ne s'introduisit chez les chrétiens que dans les temps de barbarie & de chevalerie, où

l'on se fit un devoir & un honneur de marcher à pied avec des éperons aux talons , & de se mettre à table ou de prier DIEU avec une longue épée au côté. La noblesse chrétienne se distingua par cette coutume, bientôt suivie, comme on l'a déjà dit , par le plus vil peuple , & mise au rang de ces ridicules dont on ne s'aperçoit point , parce qu'on les voit tous les jours.

## CHAPITRE CXCI II.

*De la Perse , de ses mœurs , de sa dernière révolution  
& de Thamas Kouli-kan , ou Sha-Nadir.*

**L**A Perse était alors plus civilisée que la Turquie ; les arts y étaient plus en honneur , les mœurs plus douces , la police générale bien mieux observée. Ce n'est pas seulement un effet du climat ; les Arabes y avaient cultivé les arts cinq siècles entiers. Ce furent ces Arabes qui bâtirent Ispahan , Chiras , Casbin , Cachan & plusieurs autres grandes villes : les Turcs , au contraire , n'en ont bâti aucune , & en ont laissé plusieurs tomber en ruine. Les Tartares subjuguèrent deux fois la Perse après le règne des califes arabes , mais ils n'y abolirent point les arts ; & quand la famille des *Sophis* régna , elle y porta les mœurs douces de l'Arménie , où cette famille avait habité long-temps. Les ouvrages de la main passaient pour être mieux travaillés , plus finis en Perse qu'en Turquie. Les sciences y avaient de bien plus grands encouragemens ; point de ville dans

Perfans au-  
trefois éclai-  
rés.

laquelle il n'y eût plusieurs collèges fondés où l'on enseignait les belles-lettres. La langue persanne, plus douce & plus harmonieuse que la turque, a été féconde en poésies agréables. Les anciens Grecs, qui ont été les premiers précepteurs de l'Europe, sont encore ceux des Persans. Ainsi leur philosophie était, au seizième & au dix-septième siècles, à peu près au même état que la nôtre. Ils tenaient l'astrologie de leur propre pays, & ils s'y attachaient plus qu'aucun peuple de la terre, comme nous l'avons déjà indiqué. La coutume de marquer de blanc les jours heureux, & de noir les jours funestes, s'est conservée chez eux avec scrupule. Elle était très-familière aux Romains, qui l'avaient prise des nations asiatiques. Les payfans de nos provinces ont moins de foi aux jours propres à semer & à planter, indiqués dans leurs almanachs, que les courtisans d'Ispahan n'en avaient aux heures favorables ou dangereuses pour les affaires. Les Persans étaient, comme plusieurs de nos nations, pleins d'esprit & d'erreurs. Quelques voyageurs ont assuré que ce pays n'était pas aussi peuplé qu'il pourrait l'être. Il est très-vraisemblable que du temps des mages il était plus peuplé & plus fertile. L'agriculture était alors un point de religion : c'est de toutes les professions celle qui a le plus besoin d'une nombreuse famille, & qui, en conservant la santé & la force, met le plus aisément l'homme en état de former & d'entretenir plusieurs enfans.

Perse bien  
peuplée.

Cependant Ispahan, avant les dernières révolutions, était aussi grand & aussi peuplé que Londres. On comptait dans Tauris plus de cinq cents mille

habitans. On comparait Cachan à Lyon. Il est impossible qu'une ville soit bien peuplée si les campagnes ne le font pas, à moins que cette ville ne subsiste uniquement du commerce étranger. On n'a que des idées bien vagues sur la population de la Turquie, de la Perse & de tous les Etats de l'Asie, excepté de la Chine : mais il est indubitable que tout pays policé qui met sur pied de grandes armées, & qui a beaucoup de manufactures, possède le nombre d'hommes nécessaire.

La cour de Perse étalait plus de magnificence que la Porte ottomane. On croit lire une relation du temps de *Xerxès*, quand on voit dans nos voyageurs ces chevaux couverts de riches brocarts, leurs harnais brillans d'or & de pierreries, & ces quatre mille vases d'or dont parle *Chardin*, lesquels servaient pour la table du roi de Perse. Les choses communes, & surtout les comestibles, étaient à trois fois meilleur marché à Ispahan & à Constantinople que parmi nous. Ce bas prix est la démonstration de l'abondance, quand il n'est pas une suite de la rareté des métaux. Les voyageurs, comme *Chardin*, qui ont bien connu la Perse, ne nous disent pas au moins que toutes les terres appartiennent au roi. Ils avouent qu'il y a, comme par-tout ailleurs, des domaines royaux, des terres données au clergé, & des fonds que les particuliers possèdent de droit, lesquels leur sont transmis de père en fils.

Tout ce qu'on nous dit de la Perse nous persuade qu'il n'y avait point de pays monarchique où l'on jouît plus des droits de l'humanité. On s'y était procuré, plus qu'en aucun pays de l'Orient, des

Cour, ou  
Porte magni-  
fique.

Mœurs  
douces.

ressources contre l'ennui, qui est par-tout le poison de la vie. On se rassemblait dans des salles immenses qu'on appelait les maisons à café, où les uns prenaient de cette liqueur, qui n'est en usage parmi nous que depuis la fin du dix-septième siècle; les autres jouaient, ou lisaient, ou écoutaient des sçeurs de contes, tandis qu'à un bout de la salle un ecclésiastique prêchait pour quelque argent, & qu'à un autre bout ces espèces d'hommes, qui se sont fait un art de l'amusement des autres, déployaient tous leurs talens. Tout cela annonce un peuple sociable, & tout nous dit qu'il méritait d'être heureux. Il le fut, à ce qu'on prétend, sous le règne de *Sha-Abbas* qu'on a appelé *le grand*. Ce prétendu grand homme était très-cruel; mais il y a des exemples que des hommes féroces ont aimé l'ordre & le bien public. La cruauté ne s'exerce que sur des particuliers exposés sans cesse à la vue du tyran, & ce tyran est quelquefois par ses lois le bienfaiteur de la patrie.

*Sha-Abbas*, descendant d'*Ismaël-Sophi*, se rendit despotique en détruisant une milice telle à peu-près que celle des janissaires, & que les gardes prétoriennes. C'est ainsi que le czar *Pierre* a détruit la milice des strelits pour établir sa puissance. Nous voyons dans toute la terre les troupes divisées en plusieurs petits corps affermir le trône, & les troupes réunies en un grand corps disposer du trône & le renverser. *Sha-Abbas* transporta des peuples d'un pays dans un autre; c'est ce que les Turcs n'ont jamais fait. Ces colonies réussissent rarement. De trente mille familles chrétiennes que *Sha-Abbas* transporta de l'Arménie & de la Géorgie dans le Mezanderan,

vers la mer caspienne, il n'en est resté que quatre à cinq cents : mais il construisit des édifices publics, il rebâtit des villes, il fit d'utiles fondations ; il reprit sur les Turcs tout ce que *Soliman & Selim* avaient conquis sur la Perse : il chassa les Portugais d'Ormus ; & toutes ces grandes actions lui méritèrent le nom de *grand* : il mourut en 1629. Son fils *Sha-Sophi*, plus cruel que *Sha-Abbas*, mais moins guerrier, moins politique, abruti par la débauche, eut un règne malheureux. Le grand-mogol, *Sha-Gean*, enleva Candahar à la Perse, & le fultan *Amurat IV* prit d'affaut Bagdad, en 1638.

Depuis ce temps vous voyez la monarchie persanne décliner sensiblement, jusqu'à ce qu'enfin la mollesse de la dynastie des *Sophis* a causé sa ruine entière. Les eunuques gouvernaient le sérail & l'Empire, sous *Muzasophi*, & sous *Husseïn*, le dernier de cette race. Décadence.

C'est le comble de l'avilissement dans la nature humaine, & l'opprobre de l'Orient, de dépouiller les hommes de leur virilité : & c'est le dernier attentat du despotisme de confier le gouvernement à ces malheureux. Par-tout où leur pouvoir a été excessif, la décadence & la ruine sont arrivées. La faiblesse de *Sha-Husseïn* faisait tellement languir l'Empire, & la confusion le troublait si violemment par les factions des eunuques noirs & des eunuques blancs, que si *Myri-Veis* & ses aguans n'avaient pas détruit cette dynastie, elle l'eût été par elle-même. C'est le sort de la Perse que toutes ses dynasties commencent par la force & finissent par la faiblesse. Presque toutes ces familles ont eu le sort de *Serdan-pull*, que nous nommons *Sardanapale*.



Révolte. Ces aguans, qui ont bouleversé la Perse au commencement du siècle où nous sommes, étaient une ancienne colonie de tartares habitans les montagnes de Candahar entre l'Inde & la Perse. Presque toutes les révolutions qui ont changé le sort de ce pays-là sont arrivées par des tartares. Les Persans avaient reconquis Candahar sur le Mogol, vers l'an 1650, sous *Sha-Abbas II*, & ce fut pour leur malheur. Le ministère de *Sha-Husseïn*, petit-fils de *Sha-Abbas II*, traita mal les aguans. *Myri-Veis* qui n'était qu'un particulier, mais un particulier courageux & entreprenant, se mit à leur tête.

Guerre civile. C'est encore ici une de ces révolutions où le caractère des peuples qui la firent eut plus de part que le caractère de leurs chefs : car *Myri-Veis* ayant été assassiné & remplacé par un autre barbare, nommé *Maghmud*, son propre neveu, qui n'était âgé que de dix-huit ans, il n'y avait pas d'apparence que ce jeune homme pût faire beaucoup par lui-même, & qu'il conduisît ces troupes indisciplinées de montagnards féroces, comme nos généraux conduisent des armées réglées. Le gouvernement de *Husseïn* était méprisé, & la province de Candahar ayant commencé les troubles, les provinces du Caucase, du côté de la Géorgie, se révoltèrent aussi. Enfin *Maghmud* assiégea Ispahan, en 1722. *Sha-Husseïn* lui remit cette capitale, abdiqua le royaume à ses pieds, & le reconnut pour son maître ; trop heureux que *Maghmud* daignât épouser sa fille.

Malheurs  
horribles.

Tous les tableaux des cruautés & des malheurs des hommes, que nous examinons depuis le temps de *Charlemagne*, n'ont rien de plus horrible que les

suites de la révolution d'Ispahan. *Maghmud* crut ne pouvoir s'affermir qu'en faisant égorger les familles des principaux citoyens. La Perse entière a été trente années ce qu'avait été l'Allemagne avant la paix de Vestphalie, ce que fut la France du temps de *Charles VI*, l'Angleterre dans les guerres de la *rose rouge* & de la *rose blanche* : mais la Perse est tombée d'un état plus florissant dans un plus grand abyme de malheurs.

La religion eut encore part à ces désolations. Les aguans tenaient pour *Omar*, comme les Persans pour *Aly*; & ce *Maghmud*, chef des aguans mêlait les plus lâches superstitions aux plus détestables cruautés : La religion s'en mêle. il mourut en démence, en 1725, après avoir désolé la Perse. Un nouvel usurpateur de la nation des aguans lui succéda; il s'appelait *Afras*. La désolation de la Perse redoublait de tous côtés. Les Turcs l'inondaient du côté de la Géorgie, l'ancienne Colchide. Les Russes fondaient sur ces provinces, du nord à l'occident de la mer Caspienne, vers les portes de Delbent dans le Shirvan, qui était autrefois l'Ibérie & l'Albanie. On ne nous dit point ce que devint parmi tant de troubles le roi détrôné, *Sha-Husseïn*. Ce prince n'est connu que pour avoir servi d'époque au malheur de son pays.

Un des fils de cet empereur, nommé *Thamas*, échappé au massacre de la famille impériale, avait encore des sujets fidèles qui se rassemblèrent autour de sa personne vers Tauris. Les guerres civiles & les temps de malheur produisent toujours des hommes extraordinaires qui eussent été ignorés dans des temps paisibles. Le fils d'un berger devint le protecteur

### 316 THAMAS KOULI-KAN,

Commence-  
mens de *Shah*  
*Nadir*.

du prince *Thamas*, & le soutien du trône dont il fut ensuite l'usurpateur. Cet homme, qui s'est placé au rang des plus grands conquérans, s'appelait *Nadir*. Il gardait les moutons de son père dans les plaines du Corassan, partie de l'ancienne Hircanie & de la Bactriane. Il ne faut pas se figurer ces bergers comme les nôtres. La vie pastorale qui s'est conservée dans plus d'une contrée de l'Asie n'est pas sans opulence : les tentes de ces riches bergers valent beaucoup mieux que les maisons de nos cultivateurs. *Nadir* vendit plusieurs grands troupeaux de son père, & se mit à la tête d'une troupe de bandits, chose encore fort commune dans ces pays où les peuples ont gardé les mœurs des temps antiques. Il se donna avec sa troupe au prince *Thamas*; & à force d'ambition, de courage & d'activité, il fut à la tête d'une armée. Il se fit appeler alors *Thamas Kouli-kan*, le *kan* esclave de *Thamas*; mais l'esclave était le maître sous un prince aussi faible & aussi efféminé que son père *Husseïn*. Il reprit Ispahan & toute la Perse, poursuivit le nouveau roi *Afras* jusqu'à Candahar, le vainquit, le prit prisonnier, & lui fit couper la tête après lui avoir arraché les yeux.

1729.

*Kouli-kan* ayant ainsi rétabli le prince *Thamas* sur le trône de ses aïeux, & l'ayant mis en état d'être ingrat, voulut l'empêcher de l'être. Il l'enferma dans la capitale du Corassan, & agissant toujours au nom de ce prince prisonnier, il alla faire la guerre aux Turcs, sachant bien qu'il ne pouvait affermir sa puissance que par la même voie qu'il l'avait acquise. Il battit les Turcs à Erivan, reprit tout ce pays &

assura ses conquêtes en faisant la paix avec les Russes. Ce fut alors qu'il se fit déclarer roi de Perse, sous le nom de *Sha-Nadir*. Il n'oublia pas l'ancienne coutume de crever les yeux à ceux qui peuvent avoir droit au trône. Cette cruauté fut exercée sur son souverain *Thamas*. Les mêmes armées, qui avaient servi à défoler la Perse, servirent aussi à la rendre redoutable à ses voisins. *Kouli-kan* mit les Turcs plusieurs fois en fuite. Il fit enfin avec eux une paix honorable, par laquelle ils rendirent tout ce qu'ils avaient jamais pris aux Persans, excepté Bagdad & son territoire.

*Kouli-kan*, chargé de crimes & de gloire, alla ensuite conquérir l'Inde, comme nous le verrons au chapitre du Mogol. De retour dans sa patrie, il trouva un parti formé en faveur des princes de la maison royale qui existait encore; &, au milieu de ces nouveaux troubles, il fut assassiné par son propre neveu, ainsi que l'avait été *Myri-Veis*, le premier auteur de la révolution. La Perse alors est devenue encore le théâtre des guerres civiles. Tant de dévastations y ont détruit le commerce & les arts, en détruisant une partie du peuple; mais quand le terrain est fertile & la nation industrieuse, tout se répare à la longue.

*Sha-Nadir*  
dans l'Inde.

1739.

## C H A P I T R E C X C I V .

*Du Mogol.*

CETTE prodigieuse variété de mœurs, de coutumes, de lois, de révolutions, qui ont toutes le même principe, l'intérêt, forme le tableau de l'univers. Nous n'avons vu ni en Perse ni en Turquie de fils révolté contre son père. Vous voyez dans l'Inde les deux fils du grand-mogol *Gean-Guir* lui faire la guerre l'un après l'autre, au commencement du dix-septième siècle. L'un de ces deux princes, nommé *Sha-Gean*, s'empare de l'Empire, en 1627, après la mort de son père, *Gean-Guir*, au préjudice d'un petit-fils à qui *Gean-Guir* avait laissé le trône. L'ordre de succession n'était point dans l'Asie une loi reconnue comme dans les nations de l'Europe. Ces peuples avaient une source de malheurs de plus que nous.

Grand-mogol rarement absolu.

*Sha-Gean*, qui s'était révolté contre son père, vit aussi dans la suite ses enfans soulevés contre lui. Il est difficile de comprendre comment des souverains, qui ne pouvaient empêcher leurs propres enfans de lever contre eux des armées, étaient aussi absolus qu'on veut nous le faire croire. Il paraît que l'Inde était gouvernée à peu-près comme l'étaient les royaumes de l'Europe du temps des grands fiefs. Les gouverneurs des princes de l'Indoustan étaient les maîtres dans leurs gouvernemens, & on donnait des vices-royautés aux enfans des empereurs. C'était manifestement un sujet éternel de guerres civiles : aussi, dès que la santé de l'empereur *Sha-Gean* devint languissante,

languissante, ses quatre enfans, qui avaient chacun le commandement d'une province, armèrent pour lui succéder. Ils s'accordaient pour détrôner leur père, & se firent la guerre entre eux; c'était précisément l'aventure de *Louis le débonnaire* ou *le faible*. *Aurengzeb*, le plus scélérat des quatre frères, fut le plus heureux.

La même hypocrisie que nous avons vue dans *Cromwell* se retrouve dans ce prince indien; la même dissimulation & la même cruauté avec un cœur plus dénaturé. Il se liguait d'abord avec un de ses frères, & se rendit maître de la personne de son père, *Shah-Gean*, qu'il tint toujours en prison; ensuite il assassina ce même frère, dont il s'était servi comme d'un instrument dangereux qu'il fallait exterminer; il poursuivit ses deux autres frères, dont il triompha, & qu'il fit enfin étrangler l'un après l'autre.

*Aurengzeb* le premier des hypocrites.

Cependant le père d'*Aurengzeb* vivait encore. Son fils le retenait dans la prison la plus dure; & le nom du vieil empereur était souvent le prétexte des conspirations contre le tyran. Il envoya enfin un médecin à son père attaqué d'une indisposition légère, & le vieillard mourut. *Aurengzeb* passa dans toute l'Asie pour l'avoir empoisonné. Nul homme n'a mieux montré que le bonheur n'est pas le prix de la vertu. Cet homme, fouillé du sang de ses frères, & coupable de la mort de son père, réussit dans toutes ses entreprises: il ne mourut qu'en 1707, âgé d'environ cent trois ans. Jamais prince n'eut une carrière si longue & si fortunée. Il ajouta à l'Empire des Mogols les royaumes de Visapour & de Golconde, tout le pays de Carnate, & presque toute cette grande presqu'île:

Parricide & dévot.

1666.



que bordent les côtes de Coromandel & de Malabar. Cet homme qui eût péri par le dernier supplice , s'il eût pu être jugé par les lois ordinaires des nations , a été sans contredit le plus puissant prince de l'univers. La magnificence des rois de Perse , toute éblouissante qu'elle nous a paru , n'était que l'effort d'une cour médiocre qui étale quelque faste, en comparaison des richesses d'*Aurengzeb*.

Trésor du  
grand-mo-  
gol.

De tous temps les princes asiaticques ont accumulé des trésors ; ils ont été riches de tout ce qu'ils entassaient ; au lieu que dans l'Europe les princes sont riches de l'argent qui circule dans leurs Etats. Le trésor de *Tamerlan* subsistait encore , & tous ses successeurs l'avaient augmenté. *Aurengzeb* y ajouta des richesses étonnantes : un seul de ses trônes a été estimé par *Tavernier* cent soixante millions de son temps , qui en font plus de trois cents du nôtre. Douze colonnes d'or qui soutenaient le dais de ce trône étaient entourées de grosses perles : le dais était de perles & de diamans , surmonté d'un paon qui étalait une queue de pierreries ; tout le reste était proportionné à cette étrange magnificence. Le jour le plus solennel de l'année était celui où l'on pesait l'empereur dans des balances d'or, en présence du peuple ; & , ce jour-là , il recevait pour plus de cinquante millions de présens.

Le climat  
de l'Inde  
énervé.

Si jamais le climat a influé sur les hommes , c'est assurément dans l'Inde ; les empereurs y étalaient le même luxe , vivaient dans la même mollesse que les rois indiens dont parle *Quinte-Curce* ; & les vainqueurs tartares prirent insensiblement ces mêmes mœurs , & devinrent indiens.

Tout cet excès d'opulence & de luxe n'a servi qu'au malheur de l'Indoustan. Il est arrivé, en 1739, au petit-fils d'*Aurengzeb*, *Mahamad-Sha*, la même chose qu'à *Crésus*. On avait dit à ce roi de Lydie :  
 „ Vous avez beaucoup d'or, mais celui qui se  
 „ servira du fer mieux que vous vous enlevra tout  
 „ cet or. „

*Thamas Kouli-kan*, élevé au trône de Perse, après avoir détrôné son maître, vaincu les aguans & pris Candahar, est venu jusqu'à la capitale des Indes, sans autre raison que l'envie d'arracher au Mogol tous ces trésors que les Mogols avaient pris aux Indiens. Il n'y a guère d'exemple ni d'une plus grande armée que celle du grand-mogol *Mahamad*, levée contre *Thamas Kouli-kan*, ni d'une plus grande faiblesse. Il opposa douze cents mille hommes, dix mille pièces de canon & deux mille éléphants armés en guerre, au vainqueur de la Perse, qui n'avait pas avec lui soixante mille combattans. *Darius* n'avait pas armé tant de forces contre *Alexandre*.

On ajoute encore que cette multitude d'indiens était couverte par des retranchemens de six lieues d'étendue, du côté que *Thamas Kouli-kan* pouvait attaquer; c'était bien sentir sa faiblesse. Cette armée innombrable devait entourer les ennemis, leur couper la communication & les faire périr par la disette dans un pays qui leur était étranger. Ce fut, au contraire, la petite armée persanne qui assiégea la grande, lui coupa les vivres, & la détruisit en détail. Le grand-mogol *Mahamad* semblait n'être venu que pour étaler sa vaine grandeur, & pour la soumettre à des brigands aguerris. Il vint s'humilier devant *Thamas*

Le grand-mogol humilié devant *Sha-Nadir*.

*Kouli-kan*, qui lui parla en maître, & le traita en fujet. Le vainqueur entra dans Déli, ville qu'on nous représente plus grande & plus peuplée que Paris & Londres. Il traînait à sa suite ce riche & misérable empereur. Il l'enferma d'abord dans une tour, & se fit proclamer lui-même empereur des Indes.

Déli au pillage.

Quelques officiers mogols essayèrent de profiter d'une nuit où les Persans s'étaient livrés à la débauche, pour prendre les armes contre leurs vainqueurs. *Thamas Kouli-Kan* livra la ville au pillage; presque tout fut mis à feu & à sang. Il emporta beaucoup plus de trésors de Déli que les Espagnols n'en prirent à la conquête du Mexique. Ces richesses, amassées par un brigandage de quatre siècles, ont été apportées en Perse par un autre brigandage, & n'ont pas empêché les Persans d'être long-temps le plus malheureux peuple de la terre: elles y font dispersées ou ensevelies pendant les guerres civiles jusqu'au temps où quelque tyran les rassemblera.

Trésors immenses.

*Kouli-Kan*, en partant des Indes pour retourner en Perse, eut la vanité de laisser le nom d'empereur à ce *Mahamad-Sha* qu'il avait détrôné; mais il laissa le gouvernement à un vice-roi qui avait élevé le grand-mogol, & qui s'était rendu indépendant de lui. Il détacha trois royaumes de ce vaste Empire, Cachemire, Cabou & Multan, pour les incorporer à la Perse, & imposa à l'Indoustan un tribut de quelques millions.

Révolution.

L'Indoustan fut gouverné alors par un vice-roi, & par un conseil que *Thamas-Kouli-kan* avait établi. Le petit-fils d'*Aurengzeb* garda le titre de roi des rois,

& de souverain du monde , & ne fut plus qu'un fantôme. Tout est rentré ensuite dans l'ordre ordinaire , quand *Kouli-kan* a été assassiné en Perse , au milieu de ses triomphes : le Mogol n'a plus payé de tribut ; les provinces enlevées par le vainqueur perfan sont retournées à l'Empire.

Il ne faut pas croire que ce *Mahamad* , roi des rois , ait été despotique avant son malheur ; *Aurengzeb* l'avait été à force de soins , de victoires & de cruautés. Le despotisme est un état violent qui semble ne pouvoir durer. Il est impossible que , dans un Empire où des vice-rois foudoient des armées de vingt mille hommes , ces vice-rois obéissent long-temps & aveuglément. Les terres que l'empereur donne à ces vice-rois deviennent dès-là même indépendantes de lui. Gardons-nous donc bien de croire que dans l'Inde le fruit de tous les travaux des hommes appartienne à un seul. Plusieurs castes indiennes ont conservé leurs anciennes possessions. Les autres terres ont été données aux grands de l'Empire , aux raïs , aux nabab , aux omras. Ces terres sont cultivées , comme ailleurs , par des fermiers qui s'y enrichissent , & par des colons qui travaillent pour leurs maîtres. Le petit peuple est pauvre dans le riche pays de l'Inde , ainsi que dans presque tous les pays du monde ; mais il n'est point serf & attaché à la glèbe , ainsi qu'il l'a été dans notre Europe , & qu'il l'est encore en Pologne , en Bohême & dans plusieurs pays de l'Allemagne. Le paysan , dans toute l'Asie , peut fortir de son pays quand il en est mécontent , & en aller chercher un meilleur , s'il en trouve.

Examen du  
despotisme.

Ce qu'on peut résumer de l'Inde en général, c'est qu'elle est gouvernée comme un pays de conquête par trente tyrans, qui reconnaissent un empereur amolli comme eux dans les délices, & qui dévorent la substance du peuple. Il n'y a point là de ces grands tribunaux permanens, dépositaires des lois, qui protègent le faible contre le fort.

Peuples pauvres en pays riche.

C'est un problème qui paraît d'abord difficile à résoudre, que l'or & l'argent venus de l'Amérique en Europe aillent s'engloutir continuellement dans l'Indoustan pour n'en plus sortir, & que cependant le peuple y soit si pauvre qu'il y travaille presque pour rien : mais la raison en est que cet argent ne va pas au peuple; il va aux marchands, qui payent des droits immenses aux gouverneurs; ces gouverneurs en rendent beaucoup au grand-mogol, & enfouissent le reste. La peine des hommes est moins payée que par-tout ailleurs dans ce pays le plus riche de la terre; parce que dans tout pays le prix des journaliers ne passe guère leur subsistance & leur vêtement. L'extrême fertilité de la terre des Indes, & la chaleur du climat, font que cette subsistance & ce vêtement ne coûtent presque rien. L'ouvrier qui cherche des diamans dans les mines gagne de quoi acheter un peu de riz & une chemise de coton : par-tout la pauvreté fert à peu de frais la richesse.

Je ne répéterai point ce que j'ai dit des Indiens : leurs superstitions sont les mêmes que du temps d'*Alexandre*; les bramins y enseignent la même religion; les femmes se jettent encore dans des bûchers allumés sur le corps de leurs maris : nos voyageurs, nos négocians en ont vu plusieurs exemples. Les disciples se

font fait auffi quelquefois un point d'honneur de ne pas furvivre à leurs maîtres. *Tavernier* rapporte qu'il fut témoin dans Agramême, l'une des capitales de l'Inde, que le grand-bramin étant mort, un négociant, qui avait étudié fous lui, vint à la loge des Hollandais, arrêta fes comptes, leur dit qu'il était réfolu d'aller trouver fon maître dans l'autre monde, & fe laiffa mourir de faim, quelqu'effort qu'on fit pour lui perfuader de vivre. Mœurs.

Une chofe digne d'obfervation, c'eft que les arts ne fortent prefque jamais des familles où ils font cultivés : les filles des artisans ne prennent des maris que du métier de leurs pères ; c'eft une coutume très-ancienne en Afie, & qui avait paffé autrefois en loi dans l'Égypte.

La loi de l'Afie & de l'Afrique, qui a toujours permis la pluralité des femmes, n'eft pas une loi dont le peuple, toujours pauvre, puiffe faire ufage ; les riches ont toujours compté les femmes au nombre de leurs biens, & ils ont pris des eunuques pour les garder ; c'eft un ufage immémorial, établi dans l'Inde comme dans toute l'Afie. Lorsque les Juifs voulurent avoir un roi, il y a plus de trois mille ans, *Samuel*, leur magiftrat & leur prêtre, qui s'oppofait à l'établiffement de la royauté, remontra aux Juifs que ce roi leur impoferait des tributs pour avoir de quoi donner à fes eunuques. Il fallait que les hommes fuffent dès long-temps bien pliés à l'efclavage, pour qu'une telle coutume ne parût point extraordinaire. Polygamie  
Eunuques.

Lorsqu'on finiffait ce chapitre, une nouvelle révolution a bouleverfé l'Indouftan. Les princes tributaires, les vice-rois ont tous fecoué le joug. Les peuples de Boulever-  
fement.



l'intérieur ont détrôné le souverain. L'Inde est devenue, comme la Perse, le théâtre des guerres civiles. Ces désastres font voir que le gouvernement était très-mauvais, & en même temps, que ce prétendu despotisme n'existait pas. L'empereur n'était pas assez puissant pour se faire obéir d'un raïa.

Nos voyageurs ont cru que le pouvoir arbitraire résidait essentiellement dans la personne des grands-mogols, parce qu'*Aurengzeb* avait tout asservi. Ils n'ont pas considéré que cette puissance, uniquement fondée sur le droit des armes, ne dure qu'autant qu'on est à la tête d'une armée, & que ce despotisme, qui détruit tout, se détruit enfin de lui-même. Il n'est pas une forme de gouvernement, mais une subversion de tout gouvernement; il admet le caprice pour toute règle; il ne s'appuie point sur des lois qui assurent sa durée, & ce colosse tombe par terre dès qu'il n'a plus le bras levé: il se forme de ses débris plusieurs petites tyrannies, & l'Etat ne reprend une forme constante que quand les lois règnent.

## C H A P I T R E C X C V.

*De la Chine, au dix-septième siècle, & au commencement du dix-huitième.*

**I**L vous est fort inutile, sans doute, de savoir que dans la dynastie chinoise, qui régna après la dynastie des Tartares de *Gengis-kan*, l'empereur *Quancum* succéda à *Kinkum*, & *Kicum* à *Quancum*. Il est bon que ces noms se trouvent dans les tables chronologiques;

Tribunaux  
gardiens des  
lois.

mais, vous attachant toujours aux événemens & aux mœurs, vous franchissez tous ces espaces vides pour venir aux temps marqués par de grandes choses. Cette même mollesse qui a perdu la Perse & l'Inde, fit à la Chine, dans le siècle passé, une révolution plus complète que celle de *Gengis-kan* & de ses petits-fils. L'Empire chinois était, au commencement du dix-septième siècle, bien plus heureux que l'Inde, la Perse & la Turquie. L'esprit humain ne peut certainement imaginer un gouvernement meilleur que celui où tout se décide par de grands tribunaux, subordonnés les uns aux autres, dont les membres ne sont reçus qu'après plusieurs examens sévères. Tout se règle à la Chine par ces tribunaux. Six cours souveraines sont à la tête de toutes les cours de l'Empire. La première veille sur tous les mandarins des provinces; la seconde dirige les finances; la troisième a l'intendance des rites, des sciences & des arts; la quatrième a l'intendance de la guerre; la cinquième préside aux juridictions chargées des affaires criminelles; la sixième a soin des ouvrages publics. Le résultat de toutes les affaires décidées à ces tribunaux est porté à un tribunal suprême. Sous ces tribunaux il y en a quarante-quatre subalternes qui résident à Pékin. Chaque mandarin, dans sa province, dans sa ville, est assisté d'un tribunal. Il est impossible que dans une telle administration l'empereur exerce un pouvoir arbitraire. Les lois générales émanent de lui: mais, par la constitution du gouvernement, il ne peut rien faire sans avoir consulté des hommes élevés dans les lois, & élus par les suffrages. Que l'on se prosterne devant l'empereur comme devant un Dieu, que le moindre

Avec tribu-  
naux peu de  
despotisme.

manque de respect à sa personne soit puni selon la loi comme un sacrilège, cela ne prouve certainement pas un gouvernement despotique & arbitraire. Le gouvernement despotique serait celui où le prince pourrait, sans contrevenir à la loi, ôter à un citoyen les biens ou la vie, sans forme & sans autre raison que sa volonté. Or s'il y eut jamais un Etat dans lequel la vie, l'honneur & les biens des hommes aient été protégés par les lois, c'est l'Empire de la Chine. Plus il y a de grands corps dépositaires de ces lois, moins l'administration est arbitraire; & si quelquefois le souverain abuse de son pouvoir contre le petit nombre d'hommes qui s'expose à être connu de lui, il ne peut en abuser contre la multitude qui lui est inconnue, & qui vit sous la protection des lois.

La culture des terres, poussée à un point de perfection dont on n'a pas encore approché en Europe, fait assez voir que le peuple n'était pas accablé de ces impôts qui gênent le cultivateur : le grand nombre d'hommes occupés de donner des plaisirs aux autres montre que les villes étaient florissantes, autant que les campagnes étaient fertiles. Il n'y avait point de cité dans l'Empire où les festins ne fussent accompagnés de spectacles. On n'allait point au théâtre, on faisait venir les théâtres dans sa maison; l'art de la tragédie, de la comédie était commun sans être perfectionné; car les Chinois n'ont perfectionné aucun des arts de l'esprit, mais ils jouissaient avec profusion de ce qu'ils connaissaient : & enfin ils étaient heureux autant que la nature humaine le comporte.

Conquête de  
la Chine.

Ce bonheur fut suivi, vers l'an 1630, de la plus terrible catastrophe, & de la désolation la plus générale.

La famille des conquérans tartares, descendans de *Gengis-kan*, avait fait ce que tous les conquérans ont tâché de faire ; elle avait affaibli la nation des vainqueurs, afin de ne pas craindre sur le trône des vaincus la même révolution qu'elle y avait faite. Cette dynastie des *Iven* ayant été enfin dépossédée par la dynastie *Ming*, les Tartares qui habitèrent au nord de la grande muraille ne furent plus regardés que comme des espèces de sauvages, dont il n'y avait rien ni à espérer ni à craindre. Au-delà de la grande muraille est le royaume de Léaotong, incorporé par la famille de *Gengis-kan* à l'Empire de la Chine, & devenu entièrement chinois. Au nord-est de Léaotong étaient quelques hordes de Tartares mantchoux, que le vice-roi de Léaotong traita durement. Ils firent des représentations hardies, telles qu'on nous dit que les Scythes en firent de tout temps depuis l'invasion de *Cyrus* ; car le génie des peuples est toujours le même, jusqu'à ce qu'une longue oppression les fasse dégénérer. Le gouverneur, pour toute réponse, fit brûler leurs cabanes, enleva leurs troupeaux, & voulut transplanter les habitans. Alors ces Tartares qui étaient libres se choisirent un chef pour faire la guerre. Ce chef, nommé *Taitsou*, se fit bientôt roi ; il battit les Chinois, entra victorieux dans le Léaotong, & prit d'affaut la capitale. 1622.

Cette guerre se fit comme toutes celles des temps les plus reculés. Les armes à feu étaient inconnues dans cette partie du monde. Les anciennes armes, comme la flèche, la lance, la massue, le cimenterre étaient en usage : On se servait peu de boucliers & de casque, encore moins de brassards & de bottines. Sans armes à feu.

de métal. Les fortifications consistaient en un fossé, un mur, des tours ; on sautait le mur, ou on montait à l'escalade. La seule force du corps devait donner la victoire ; & les Tartares, accoutumés à dormir en plein champ, devaient avoir l'avantage sur un peuple élevé dans une vie moins dure.

Le capitaine  
d'une horde,  
vainqueur de  
la Chine.

*Taitsou*, ce premier chef des hordes tartares étant mort, en 1626, dans le commencement de ses conquêtes, son fils, *Taitsong*, prit tout d'un coup le titre d'empereur des Tartares, & s'égala à l'empereur de la Chine. On dit qu'il savait lire & écrire, & il paraît qu'il reconnaissait un seul DIEU, comme les lettrés chinois ; il l'appelait *Tien*, comme eux. Il s'exprime ainsi dans une de ses lettres circulaires aux magistrats des provinces chinoises : *Le Tien élève qui lui plaît ; il m'a peut-être choisi pour devenir votre maître.* En effet, depuis l'année 1628, le *Tien* lui fit remporter victoire sur victoire. C'était un homme très-habile ; il poliçait son peuple féroce pour le rendre obéissant, & établissait des lois au milieu de la guerre. Il était toujours à la tête de ses troupes ; & l'empereur de la Chine, dont le nom est devenu obscur, & qui s'appelait *Hoaitfang*, restait dans son palais avec ses femmes & ses eunuques : aussi fut-il le dernier empereur du sang chinois ; il n'avait pas su empêcher que *Taitsong* & ses Tartares lui prissent ses provinces du nord ; il n'empêcha pas davantage qu'un mandarin rebelle, nommé *Lifching*, lui prît celles du midi. Tandis que les Tartares ravageaient l'orient & le septentrion de la Chine, ce *Lifching* s'emparait de presque tout le reste. On prétend qu'il avait six cents mille hommes de cavalerie &

quatre cents mille d'infanterie. Il vint avec l'élite de ses troupes aux portes de Pékin, & l'empereur ne sortit jamais de son palais; il ignorait une partie de ce qui se passait. *Lifching le rebelle* (on l'appelle ainsi parce qu'il ne réussit pas) renvoya à l'empereur deux de ses principaux eunuques faits prisonniers, avec une lettre fort courte, par laquelle il l'exhortait à abdiquer l'empire.

C'est ici qu'on voit bien ce que c'est que l'orgueil asiatique, & combien il s'accorde avec la mollesse. L'empereur ordonna qu'on coupât la tête aux deux eunuques, pour lui avoir apporté une lettre dans laquelle on lui manquait de respect. On eut beaucoup de peine à lui faire entendre que les têtes des princes du sang, & d'une foule de mandarins que *Lifching* avait entre ses mains, répondraient de celles de ses deux eunuques. Exemple  
d'orgueil.

Pendant que l'empereur délibérait sur la réponse, *Lifching* était déjà entré dans Pékin. L'impératrice eut le temps de faire sauver quelques-uns de ses enfans mâles; après quoi elle s'enferma dans sa chambre, & se pendit. L'empereur y accourut, & ayant fort approuvé cet exemple de fidélité, il exhorta quarante autres femmes qu'il avait à l'imiter. Le père de *Mailla*, jésuite, qui a écrit cette histoire dans Pékin même, au siècle passé, prétend que toutes ces femmes obéirent sans réplique; mais il se peut qu'il y en eût quelques-unes qu'il fallut aider. L'empereur, qu'il nous dépeint comme un très-bon prince, aperçut après cette exécution sa fille unique, âgée de quinze ans, que l'impératrice n'avait pas jugé à propos d'exposer à sortir du palais; il l'exhorta à se



pendre comme sa mère & ses belles-mères; mais la princesse n'en voulant rien faire, ce bon prince, ainsi que le dit *Mailla*, lui donna un grand coup de sabre, & la laissa pour morte. On s'attend qu'un tel père, un tel époux se tuera sur le corps de ses femmes & de sa fille; mais il alla dans un pavillon hors de la ville pour attendre des nouvelles; & enfin, ayant appris que tout était désespéré, & que *Lifching* était dans son palais, il s'étrangla, & mit fin à un empire & à une vie qu'il n'avait pas osé défendre. Cet étrange

Un empereur faible finit la dynastie chinoise.

événement arriva l'année 1641. C'est sous ce dernier empereur de la race chinoise que les jésuites avaient enfin pénétré dans la cour de Pékin. Le père *Adam Shall*, natif de Cologne, avait tellement réussi auprès de cet empereur, par ses connaissances en physique & en mathématique, qu'il était devenu mandarin. C'était lui qui le premier avait fondu du canon de bronze à la Chine: mais le peu qu'il y en avait à Pékin, & qu'on ne savait pas employer, ne sauva pas l'Empire. Le mandarin *Shall* quitta Pékin avant la révolution.

Suite de la conquête.

Après la mort de l'empereur, les Tartares & les rebelles se disputèrent la Chine. Les Tartares étaient unis & aguerris; les Chinois étaient divisés & indisciplinés. Il fallut petit à petit céder tout aux Tartares. Leur nation avait pris un caractère de supériorité qui ne dépendait pas de la conduite de leur chef. Il en était comme des Arabes de *Mahomet*, qui furent pendant plus de trois cents ans si redoutables par eux-mêmes.

La mort de l'empereur *Taitfong*, que les Tartares perdirent en ce temps-là, ne les empêcha pas de

pour suivre leurs conquêtes. Ils élurent un de ses neveux encore enfant ; c'est *Chang-ti*, père du célèbre *Cam-hi*, sous lequel la religion chrétienne a fait des progrès à la Chine. Ces peuples, qui avaient d'abord pris les armes pour défendre leur liberté, ne connaissaient pas le droit héréditaire. Nous voyons que tous les peuples ont commencé par élire des chefs pour la guerre ; ensuite ces chefs sont devenus absolus, excepté chez quelques nations d'Europe. Le droit héréditaire s'établit & devient sacré avec le temps.

Une minorité ruine presque toujours des conquérans, & ce fut pendant cette minorité de *Chang-ti* que les Tartares achevèrent de subjuguier la Chine. L'usurpateur *Lifching* fut tué par un autre usurpateur chinois qui prétendait venger le dernier empereur. On reconnut dans plusieurs provinces des enfans vrais ou faux du dernier prince détrôné & étranglé, comme on avait produit des *Demetri* en Russie. Des mandarins chinois tâchèrent d'usurper des provinces, & les grands usurpateurs tartares vinrent enfin à bout de tous les petits. Il y eut un général chinois qui arrêta quelques temps leurs progrès, parce qu'il avait quelques canons, soit qu'il les eût des Portugais de Macao, soit que le jésuite *Shall* les eût fait fondre. Il est très-remarquable que les Tartares dépourvus d'artillerie l'emportèrent à la fin sur ceux qui en avaient ; c'était le contraire de ce qui était arrivé dans le nouveau monde, & une preuve de la supériorité des peuples du Nord sur ceux du Midi.

Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que les Tartares conquièrent pied à pied tout ce vaste Empire de la Chine sous deux minorités ; car leur jeune

empereur *Chang-ti* étant mort, en 1661, à l'âge de vingt-quatre ans, avant que leur domination fût entièrement affermie, ils élurent son fils, *Cam-hi*, au même âge de huit ans auquel ils avaient élu son père, & ce *Cam-hi* a rétabli l'Empire de la Chine, ayant été assez sage & assez heureux pour se faire également obéir des Chinois & des Tartares. Les missionnaires qu'il fit mandarins l'ont loué comme un prince parfait. Quelques voyageurs, & surtout *le Gentil*, qui n'ont point été mandarins, disent qu'il était d'une avarice sordide & plein de caprices : mais ces détails personnels n'entrent point dans cette peinture générale du monde ; il suffit que l'Empire ait été heureux sous ce prince ; c'est par-là qu'il faut regarder & juger les rois.

Suite de la  
conquête.

Pendant le cours de cette révolution qui dura plus de trente ans, une des plus grandes mortifications que les Chinois éprouvèrent, fut que leurs vainqueurs les obligeaient à se couper les cheveux à la manière tartare. Il y en eut qui aimèrent mieux mourir que de renoncer à leur chevelure. Nous avons vu les Moscovites exciter quelques séditions, quand le czar *Pierre I* les a obligés à se couper leur barbe ; tant la coutume a de force sur le vulgaire.

Le temps n'a pas encore confondu la nation conquérante avec le peuple vaincu, comme il est arrivé dans nos Gaules, dans l'Angleterre & ailleurs. Mais les Tartares ayant adopté les lois, les usages & la religion des Chinois, les deux nations n'en composeront bientôt qu'une seule.

Sous le règne de ce *Cam-hi*, les missionnaires d'Europe jouirent d'une grande considération ; plusieurs furent

furent logés dans le palais impérial : ils bâtirent des églises ; ils eurent des maisons opulentes. Ils avaient réuffi en Amérique, en enseignant à des sauvages les arts nécessaires : ils réuffirent à la Chine, en enseignant les arts les plus relevés à une nation spirituelle. Mais bientôt la jalousie corrompit les fruits de leur sagesse, & cet esprit d'inquiétude & de contention, attaché en Europe aux connaissances & aux talens, renverfa les plus grands desseins.

On fut étonné à la Chine de voir des sages qui n'étaient pas d'accord sur ce qu'ils venaient enseigner, qui se persécutaient & s'anathématisaient réciproquement, qui s'intentaient des procès criminels à Rome, (a) & qui se faisaient décider dans des congrégations de cardinaux, si l'empereur de la Chine entendait aussi-bien sa langue que des missionnaires venus d'Italie & de France.

Querelles  
scandaleuses  
des mission-  
naires d'Eu-  
rope à la  
Chine.

Ces querelles allèrent si loin que l'on craignit dans la Chine, ou qu'on feignit de craindre les mêmes troubles qu'on avait essuyés au Japon. (b) Le successeur de *Cam-hi* défendit l'exercice de la religion chrétienne, tandis qu'on permettait la musulmane & les différentes sortes de bonzes. Mais cette même cour, sentant le besoin des mathématiques autant que le prétendu danger d'une religion nouvelle, conserva les mathématiciens, en leur imposant silence sur le reste, & en chassant les missionnaires. Cet empereur, nommé *Yontching*, leur dit ces propres paroles, qu'ils ont eu la bonne foi de rapporter dans leurs lettres intitulées *curieuses & édifiantes*.

(a) Voyez le chapitre des cérémonies chinoises, à la fin du *Siècle de Louis XIV.*

(b) Voyez le chapitre suivant concernant le Japon.

Belles paroles de l'empereur aux jésuites.

» Que diriez-vous si j'envoyais une troupe de  
 » bonzes & de lamas dans votre pays ? comment  
 » les recevriez-vous ? Si vous avez pu tromper mon  
 » père , n'espérez pas me tromper de même. Vous  
 » voulez que les Chinois embrassent votre loi.  
 » Votre culte n'en tolère point d'autre , je le fais :  
 » en ce cas que deviendrons-nous ? les sujets de vos  
 » princes. Les disciples que vous faites ne connaissent  
 » que vous. Dans un temps de trouble ils n'écou-  
 » teraient d'autre voix que la vôtre. Je fais bien  
 » qu'à présent il n'y a rien à craindre ; mais quand  
 » les vaisseaux viendront par milliers , il pourrait  
 » y avoir du désordre. »

Les mêmes jésuites qui rendent compte de ces paroles , avouent avec tous les autres que cet empereur était un des plus sages & des plus généreux princes qui aient jamais régné ; toujours occupé du soin de soulager les pauvres , & de les faire travailler , exact observateur des lois , réprimant l'ambition & le manège des bonzes , entretenant la paix & l'abondance , encourageant tous les arts utiles , & surtout la culture des terres. De son temps les édifices publics , les grands chemins , les canaux qui joignent tous les fleuves de ce grand Empire furent entretenus avec une magnificence & une économie qui n'a rien d'égal que chez les anciens Romains.

Ce qui mérite bien notre attention , c'est le tremblement de terre que la Chine essuya en 1699 , sous l'empereur *Cam-hi*. Ce phénomène fut plus funeste que celui qui de nos jours a détruit Lima & Lisbonne ; il fit périr , dit-on , environ quatre cents mille hommes. Ces secousses ont dû être fréquentes dans notre

globe : la quantité de volcans qui vomissent la fumée & la flamme font penser que la première écorce de la terre porte sur des gouffres , & qu'elle est remplie de matière inflammable. Il est vraisemblable que notre habitation a éprouvé autant de révolutions en physique que la rapacité & l'ambition en a causé parmi les peuples.

C H A P I T R E C X C V I.

*Du Japon , au dix-septième siècle , & de l'extinction de la religion chrétienne en ce pays.*

DANS la foule des révolutions que nous avons vues d'un bout de l'univers à l'autre , il paraît un enchaînement fatal des causes qui entraînent les hommes , comme les vents poussent les fables & les flots. Ce qui s'est passé au Japon en est une nouvelle preuve. Un prince portugais , sans puissance , sans richesses , imagine au quinzième siècle d'envoyer quelques vaisseaux sur les côtes d'Afrique. Bientôt après , les Portugais découvrent l'empire du Japon. L'Espagne , devenue pour un temps souveraine du Portugal , fait au Japon un commerce immense. La religion chrétienne y est portée à la faveur de ce commerce ; & à la faveur de cette tolérance de toutes les sectes admises si généralement dans l'Asie , elle s'y introduit , elle s'y établit. Trois princes japonais chrétiens viennent à Rome baiser les pieds du pape Grégoire XIII. Le christianisme allait devenir au Japon la religion dominante , & bientôt l'unique ,

Le Japon presque chrétien.



lorsque sa puissance même servit à le détruire. Nous avons déjà remarqué que les missionnaires y avaient beaucoup d'ennemis ; mais aussi ils s'y étaient fait un parti très-puissant. Les bonzes craignirent pour leurs anciennes possessions , & l'empereur enfin craignit pour l'Etat. Les Espagnols s'étaient rendus maîtres des Philippines voisines du Japon : on savait ce qu'ils avaient fait en Amérique ; il n'est pas étonnant que les Japonais fussent alarmés.

Christianif-  
me proscrit.

L'empereur du Japon, dès l'an 1586, proscrit la religion chrétienne ; l'exercice en fut défendu aux Japonais, sous peine de mort : mais comme on permettait toujours le commerce aux Portugais & aux Espagnols, leurs missionnaires faisaient dans le peuple autant de profélytes qu'on en condamnait aux supplices. Le gouvernement défendit aux marchands étrangers d'introduire des prêtres chrétiens dans le pays : malgré cette défense, le gouverneur des îles Philippines envoya des cordeliers en ambassade à l'empereur japonais. Ces ambassadeurs commencèrent par faire construire une chapelle publique dans la ville capitale, nommée Méaco ; ils furent chassés, & la persécution redoubla. Il y eut long-temps des alternatives de cruauté & d'indulgence. Il est évident que la raison d'Etat fut la seule cause des persécutions, & qu'on ne se déclara contre la religion chrétienne que par la crainte de la voir servir d'instrument aux entreprises des Espagnols. Car jamais on ne persécuta au Japon la religion de *Confucius*, quoiqu'apportée par un peuple dont les Japonais sont jaloux, & auquel ils ont souvent fait la guerre.

Le savant & judicieux observateur *Kempfer*, qui

## GUERRE POUR LE CHRISTIANISME. 339

a si long-temps été sur les lieux, nous dit que, l'an 1674, on fit le dénombrement des habitans de Méaco. Il y avait douze religions dans cette capitale, qui vivaient toutes en paix; & ces douze sectes composaient plus de quatre cents mille habitans, sans compter la cour nombreuse du daïri, souverain pontife. Il paraît que si les Portugais & les Espagnols s'étaient contentés de la liberté de conscience, ils auraient été aussi paisibles dans le Japon que ces douze religions. Ils y faisaient encore, en 1636, le commerce le plus avantageux; *Kempfer* dit qu'ils en rapportèrent à Macao deux mille trois cents cinquante caisses d'argent.

Toutes les sectes en paix au Japon.

Les Hollandais qui trafiquaient au Japon depuis 1600 étaient jaloux du commerce des Espagnols. Ils prirent, en 1637, vers le cap de Bonne-Espérance, un vaisseau espagnol, qui faisait voile du Japon à Lisbonne: ils y trouvèrent des lettres d'un officier portugais, nommé *Moro*, espèce de consul de la nation; ces lettres renfermaient le plan d'une conspiration des chrétiens du Japon contre l'empereur; on spécifiait le nombre des vaisseaux & des soldats qu'on attendait de l'Europe, & des établissemens d'Asie, pour faire réussir le projet. Les lettres furent envoyées à la cour du Japon: *Moro* reconnut son crime & fut brûlé publiquement.

Conspiration des mauvais chrétiens.

Alors le gouvernement aimait mieux renoncer à tout commerce avec les étrangers que se voir exposé à de telles entreprises. L'empereur *Jemits*, dans une assemblée de tous les grands, porta ce fameux édit; que désormais aucun Japonais ne pourrait sortir du pays, sous peine de mort; qu'aucun étranger ne serait

Le Japon fermé aux étrangers.

reçu dans l'empire, que tous les Espagnols ou Portugais seraient renvoyés, que tous les chrétiens du pays seraient mis en prison, & qu'on donnerait environ mille écus à quiconque découvrirait un prêtre chrétien. Ce parti extrême de se séparer tout d'un coup du reste du monde, & de renoncer à tous les avantages du commerce, ne permet pas de douter que la conspiration n'ait été véritable : mais ce qui rend la preuve complète, c'est qu'en effet les chrétiens du pays, avec quelques portugais à leur tête, s'assemblèrent en armes, au nombre de plus de trente mille. Ils furent battus, en 1638, & se retirèrent dans une forteresse sur le bord de la mer, dans le voisinage du port de Nangasaki.

Chrétiens  
battus.

Cependant toutes les nations étrangères étaient alors chassées du Japon; les Chinois mêmes étaient compris dans cette loi générale, parce que quelques missionnaires d'Europe s'étaient vantés au Japon d'être sur le point de convertir la Chine au christianisme. Les Hollandais eux-mêmes, qui avaient découvert la conspiration, étaient chassés comme les autres : on avait déjà démoli le comptoir qu'ils avaient à Firando; leurs vaisseaux étaient déjà partis : il en restait un que le gouvernement somma de tirer son canon contre la forteresse où les chrétiens étaient réfugiés. Le capitaine hollandais *Kokbeker* rendit ce funeste service : les chrétiens furent bientôt forcés, & périrent dans d'affreux supplices. Encore une fois, quand on se représente un capitaine portugais, nommé *Moro*, & un capitaine hollandais, nommé *Kokbeker*, suscitant dans le Japon de si étranges évènements, on reste convaincu de l'esprit

remuant des Européans , & de cette fatalité qui dispose des nations.

Le service odieux qu'avaient rendu les Hollandais <sup>Hollandais</sup> au Japon ne leur attira pas la grace qu'ils espé- <sup>seuls com-</sup> raient , d'y commercer & de s'y établir librement ; <sup>mercent au</sup> Japon. mais ils obtinrent la permission d'aborder dans une petite île nommée Désima , près du port de Nangazaki ; c'est là qu'il leur est permis d'apporter une quantité déterminée de marchandises.

Il fallut d'abord marcher sur la croix , renoncer <sup>Hollandais</sup> à toutes les marques du christianisme , & jurer qu'ils <sup>obligés de</sup> n'étaient pas de la religion des Portugais , pour <sup>marcher sur</sup> obtenir d'être reçus dans cette petite île , qui leur <sup>la croix.</sup> sert de prison dès qu'ils y arrivent ; on s'empare de leurs vaisseaux & de leurs marchandises , auxquelles on met le prix. Ils viennent chaque année subir cette prison pour gagner de l'argent ; ceux qui sont rois à Batavia & dans les Moluques , se laissent ainsi traiter en esclaves : on les conduit, il est vrai, de la petite île où ils sont retenus jusqu'à la cour de l'empereur ; & ils sont par-tout reçus avec civilité & avec honneur, mais gardés à vue & observés ; leurs conducteurs & leurs gardes font un serment par écrit signé de leur sang, qu'ils observeront toutes les démarches des Hollandais , & qu'ils en rendront un compte fidèle.

On a imprimé dans plusieurs livres qu'ils abjuraient le christianisme au Japon : cette opinion a sa source dans l'aventure d'un hollandais qui , s'étant échappé & vivant parmi les naturels du pays , fut bientôt reconnu ; il dit , pour sauver sa vie , qu'il

n'était pas chrétien , mais hollandais. Le gouvernement japonais a défendu depuis ce temps qu'on bâtît des vaisseaux qui pussent aller en haute mer. Ils ne veulent avoir que de longues barques à voiles & à rames , pour le commerce de leurs îles. La fréquentation des étrangers est devenue chez eux le plus grand des crimes ; il semble qu'ils les craignent encore après le danger qu'ils ont couru. Cette terreur ne s'accorde ni avec le courage de la nation , ni avec la grandeur de l'Empire ; mais l'horreur du passé a plus agi en eux que la crainte de l'avenir. Toute la conduite des Japonais a été celle d'un peuple généreux , facile , fier & extrême dans ses résolutions : ils reçurent d'abord les étrangers avec cordialité ; & quand ils se font crus outragés & trahis par eux , ils ont rompu avec eux sans retour.

Les Français veulent en vain commercer au Japon.

Lorsque le ministre *Colbert*, d'éternelle mémoire, établit le premier une compagnie des Indes en France , il voulut essayer d'introduire le commerce des Français au Japon , comptant se servir des seuls protestans qui pouvaient jurer qu'ils n'étaient pas de la religion des Portugais ; mais les Hollandais s'opposèrent à ce dessein , & les Japonais , contents de recevoir tous les ans chez eux une nation qu'ils font prisonnière , ne voulurent pas en recevoir deux.

Je ne parlerai point ici du royaume de Siam , qu'on nous représentait beaucoup plus vaste & plus opulent qu'il n'est ; on verra dans le *Siècle de Louis XIV* le peu qu'il est nécessaire d'en savoir. La Corée , la Cochinchine , le Tunquin , le Laos , Ava , Pégu , sont des pays dont on a peu de connaissance ; &

dans ce prodigieux nombre d'îles répandues aux extrémités de l'Asie, il n'y a guère que celle de Java, où les Hollandais ont établi le centre de leur domination & de leur commerce, qui puisse entrer dans le plan de cette histoire générale. Il en est ainsi de tous les peuples qui occupent le milieu de l'Afrique, & d'une infinité de peuplades dans le nouveau monde. Je remarquerai seulement qu'avant le seizième siècle, plus de la moitié du globe ignorait l'usage du pain & du vin; une grande partie de l'Amérique & de l'Afrique orientale l'ignore encore, & il faut y porter ces nourritures pour y célébrer les mystères de notre religion.

Les anthropophages sont beaucoup plus rares qu'on ne le dit, & depuis cinquante ans aucun de nos voyageurs n'en a vu. (14) Il y a beaucoup d'espèces d'hommes manifestement différentes les unes des autres. Plusieurs nations vivent encore dans l'état de la pure nature; &, tandis que nous faisons le tour du monde pour découvrir si leurs terres n'ont rien qui puisse assouvir notre cupidité, ces

(14) Depuis le temps où M. de *Voltaire* a écrit cette histoire, les voyageurs ont trouvé des anthropophages dans plusieurs îles de la mer du Sud. Il paraît résulter de leurs observations que cet usage s'abolit peu à peu chez ces peuples, à mesure que le temps amène quelques progrès dans leur civilisation. Les peuples qui mangent quelques-uns de leurs ennemis dans une espèce de fête barbare sont encore en assez grand nombre; mais il est très-rare d'en trouver qui tuent leurs ennemis pour les manger. Ce sont deux degrés de barbarie bien distincts, dont le premier a précédé l'autre qui paraît n'être qu'un reste de l'ancien usage. Au reste, on n'a trouvé chez aucun de ces peuples l'usage de faire brûler vivans les hommes qui ne sont pas de l'avis des autres, ni celui de faire mourir les prisonniers dans les supplices; ces coutumes paraissent appartenir exclusivement aux théologiens d'Europe & aux sauvages de l'Amérique septentrionale.



peuples ne s'informent pas s'il existe d'autres hommes qu'eux , & passent leurs jours dans une heureuse indolence qui serait un malheur pour nous.

Il reste beaucoup à découvrir pour notre vaine curiosité ; mais si l'on s'en tient à l'utile, on n'a que trop découvert.

## C H A P I T R E C X C V I I .

*Résumé de toute cette histoire , jusqu'au temps où commence le beau siècle de Louis XIV.*

**J'**AI parcouru ce vaste théâtre des révolutions depuis *Charlemagne* , & même en remontant souvent beaucoup plus haut , jusqu'au temps de *Louis XIV.* Quel sera le fruit de ce travail ? quel profit tirera-t-on de l'histoire ? On y a vu les faits & les mœurs ; voyons quel avantage nous produira la connaissance des uns & des autres.

FAITS HISTORIQUES.

Un lecteur sage s'apercevra aisément qu'il ne doit croire que les grands événemens qui ont quelque vraisemblance , & regarder en pitié toutes les fables dont le fanatisme , l'esprit romanesque & la crédulité ont chargé dans tous les temps la scène du monde.

*Constantin* triomphe de l'empereur *Maxence* ; mais certainement un *Labarum* ne lui apparut point dans les nuées , en Picardie , avec une inscription grecque.

*Clovis* fouillé d'affassinats se fait chrétien , & commet des affassinats nouveaux ; mais ni une

colombe ne lui apporte une ampoule pour son baptême , ni un ange ne descend du ciel pour lui donner un étendard.

Un moine de Clervaux peut prêcher une croisade ; mais il faut être imbécille pour écrire que DIEU fit des miracles par la main de ce moine , afin d'affurer le succès de cette croisade qui fut aussi malheureuse que follement entreprise & mal conduite.

Le roi *Louis VIII* peut mourir de phthisie , mais il n'y a qu'un fanatique ignorant qui puisse dire que les embrassemens d'une jeune fille l'auraient guéri , & qu'il mourut martyr de sa chasteté.

Chez toutes les nations l'histoire est défigurée par la fable , jusqu'à ce qu'enfin la philosophie vienne éclairer les hommes ; & lorsqu'enfin la philosophie arrive au milieu de ces ténèbres , elle trouve les esprits si aveuglés par des siècles d'erreurs , qu'elle peut à peine les détromper ; elle trouve des cérémonies , des faits , des monumens établis pour constater des mensonges.

Comment , par exemple , un philosophe aurait-il pu persuader à la populace , dans le temple de *Jupiter Stator* , que *Jupiter* n'était point descendu du ciel pour arrêter la fuite des Romains ? quel philosophe eût pu nier , dans le temple de *Castor* & de *Pollux* , que ces deux jumeaux avaient combattu à la tête des troupes ? ne lui aurait-on pas montré l'empreinte des pieds de ces dieux conservée sur le marbre ? Les prêtres de *Jupiter* et de *Pollux* n'auraient-ils pas dit à ce philosophe : Criminel incrédule , vous êtes obligé d'avouer , en voyant la colonne *rostrale* , que nous avons gagné une bataille navale dont cette colonne

est le monument : avouez donc que les Dieux sont descendus sur terre pour nous défendre , & ne blasphémez point nos miracles en présence des monumens qui les attestent. C'est ainsi que raisonnent dans tous les temps la fourberie & l'imbécillité.

Une princesse idiote bâtit une chapelle aux onze mille vierges ; le desservant de la chapelle ne doute pas que les onze mille vierges n'aient existé , & il fait lapider le sage qui en doute.

Les monumens ne prouvent les faits que quand ces faits vraisemblables nous sont transmis par des contemporains éclairés.

Les chroniques du temps de *Philippe-Auguste* , & l'abbaye de la Victoire sont des preuves de la bataille de Bovines. Mais quand vous verrez à Rome le groupe du *Laocoon* , croirez-vous pour cela la fable du cheval de Troie ? & quand vous verrez les hideuses statues d'un *S<sup>t</sup> Denis* sur le chemin de Paris , ces monumens de barbarie vous prouveront-ils que *S<sup>t</sup> Denis* , ayant eu le cou coupé , marcha une lieue entière , portant sa tête entre ses bras , & la baisant de temps en temps ?

La plupart des monumens , quand ils sont érigés long-temps après l'action , ne prouvent que des erreurs consacrées ; il faut même quelquefois se défier des médailles frappées dans le temps d'un événement. Nous avons vu les Anglais , trompés par une fausse nouvelle , graver sur l'exergue d'une médaille : *A l'amiral Vernon , vainqueur de Carthagène* ; & à peine cette médaille fut-elle frappée qu'on apprit que l'amiral *Vernon* avait levé le siège. Si une nation , dans laquelle il y a tant de philosophes , a pu hasarder

de tromper ainsi la postérité, que devons-nous penser des peuples & des temps abandonnés à la grossière ignorance ?

Croyons les événemens attestés par les registres publics, par le consentement des auteurs contemporains vivans dans une capitale, éclairés les uns par les autres, & écrivant sous les yeux des principaux de la nation. Mais pour tous ces petits faits obscurs & romanesques, écrits par des hommes obscurs, dans le fond de quelque province ignorante & barbare ; pour ces contes chargés de circonstances absurdes, pour ces prodiges qui déshonorent l'histoire au lieu de l'embellir, renvoyons-les à *Voraginé*, (a) au jésuite *Caussin*, à *Maimbourg*, & à leurs semblables.

Il est aisé de remarquer combien les mœurs ont changé dans presque toute la terre depuis les inondations des barbares jusqu'à nos jours. Les arts, qui adoucissent les esprits en les éclairant, commencèrent un peu à renaître dès le douzième siècle ; mais les plus lâches & les plus absurdes superstitions étouffant ce germe, abrutissaient presque tous les esprits, & ces superstitions, se répandant chez tous les peuples de l'Europe ignorans & féroces, mêlaient par-tout le ridicule à la barbarie. MOEURS.

Les Arabes polirent l'Asie, l'Afrique & une partie de l'Espagne, jusqu'au temps où ils furent subjugués par les Turcs, & enfin chassés par les Espagnols ; alors l'ignorance couvrit toutes ces belles parties de la terre ; des mœurs dures & sombres rendirent le genre humain farouche de Bagdad jusqu'à Rome.

(a) *Voraginé* est l'auteur de la *Légende dorée*.

Les papes ne furent élus, pendant plusieurs siècles, que les armes à la main, & les peuples, les princes même étaient si imbécilles, qu'un antipape reconnu par eux était dès ce moment vicaire de DIEU, & un homme infallible. Cet homme infallible était-il déposé, on révérait le caractère de la Divinité dans son successeur; & ces dieux sur terre, tantôt assassins, tantôt assassinés, empoisonneurs & empoisonnés tour à tour, enrichissant leurs bâtards, & donnant des décrets contre la fornication, anathématisant les tournois, & faisant la guerre, excommuniant, déposant les rois & vendant la rémission des péchés aux peuples, étaient à la fois le scandale, l'horreur & la divinité de l'Europe catholique.

Vous avez vu, aux douzième & treizième siècles, les moines devenir princes ainsi que les évêques; ces évêques & ces moines par-tout à la tête du gouvernement féodal. Ils établirent des coutumes ridicules, aussi grossières que leurs mœurs; le droit exclusif d'entrer dans une église avec un faucon sur le poing, le droit de faire battre les eaux des étangs par les cultivateurs pour empêcher les grenouilles d'interrompre le baron, le moine, ou le prélat; le droit de passer la première nuit avec les nouvelles mariées dans leurs domaines; le droit de rançonner les marchands forains, car alors il n'y avait point d'autres marchands.

Vous avez vu parmi ces barbaries ridicules les barbaries sanglantes des guerres de religion.

La querelle des pontifes avec les empereurs & les rois, commencée dès le temps de *Louis le faible*, n'a cessé entièrement en Allemagne qu'après *Charles-Quint*;

en Angleterre , que par la conſtance d'*Elifabeth* ; en France , que par la ſoumiſſion forcée de *Henri IV* à l'Egliſe romaine.

Une autre ſource qui a fait couler tant de ſang a été la fureur dogmatique ; elle a bouleverſé plus d'un Etat , depuis les maſſacres des Albigeois , au treizième ſiècle , juſqu'à la petite guerre des Cévènes , au commencement du dix-huitième. Le ſang a coulé dans les campagnes , & ſur les échafauds , pour des argumens de théologie , tantôt dans un pays , tantôt dans un autre , pendant cinq cents années , preſque ſans interruption ; & ce fléau n'a duré ſi long-temps que parce qu'on a toujours négligé la morale pour le dogme.

Il faut donc , encore une fois , avouer qu'en général toute cette hiſtoire eſt un ramas de crimes , de folies & de malheurs , parmi leſquels nous avons vu quelques vertus , quelques temps heureux , comme on découvre des habitations répandues çà & là dans des déferts ſauvages.

L'homme peut-être qui dans les temps groſſiers , SERVITUDE. qu'on nomme du moyen âge , mérita le plus du genre humain , fut le pape *Alexandre III*. Ce fut lui qui dans un concile , au douzième ſiècle , abolit autant qu'il le put la ſervitude. C'eſt ce même pape qui triompha dans Veniſe , par ſa ſageſſe , de la violence de l'empereur *Frédéric Barberouſſe* , & qui força *Henri II* , roi d'Angleterre , de demander pardon à DIEU & aux hommes du meurtre de *Thomas Becquet*. Il reſſuscita les droits des peuples , & réprima le crime dans les rois. Nous avons remarqué qu'avant ce temps toute l'Europe , excepté un petit nombre



de villes , était partagée entre deux sortes d'hommes , les seigneurs des terres , soit séculiers , soit ecclésiastiques , & les esclaves. Les hommes de loi qui affiliaient les chevaliers , les baillis , les maîtres-d'hôtel des fiefs dans leurs jugemens , n'étaient réellement que des serfs d'origine. Si les hommes sont rentrés dans leurs droits , c'est principalement au pape *Alexandre III* qu'ils en sont redevables ; c'est à lui que tant de villes doivent leur splendeur ; cependant nous avons vu que cette liberté ne s'est pas étendue par-tout. Elle n'a jamais pénétré en Pologne ; le cultivateur y est encore serf , attaché à la glèbe , ainsi qu'en Bohême , en Suabe , & dans plusieurs autres pays de l'Allemagne ; on voit même encore en France , dans quelques provinces éloignées de la capitale , des restes de cet esclavage. Il y a quelques chapitres , quelques moines , à qui les biens des payfans appartiennent.

Il n'y a chez les Asiatiques qu'une servitude domestique , & chez les chrétiens qu'une servitude civile. Le payfan polonais est serf dans la terre , & non esclave dans la maison de son seigneur. Nous n'achetons des esclaves domestiques que chez les Nègres. On nous reproche ce commerce : un peuple qui trafique de ses enfans est encore plus condamnable que l'acheteur : ce négoce démontre notre supériorité ; celui qui se donne un maître était né pour en avoir. (15)

(15) Cette expression doit s'entendre dans le même sens qu'*Aristote* disait qu'il y a des esclaves par nature. Mais celui qui profite de la faiblesse ou de la lâcheté d'un autre homme pour le réduire en servitude n'en est pas moins coupable. Si l'on peut dire que certains hommes méritent d'être esclaves ; c'est comme l'on dit quelquefois qu'un avare mérite d'être volé.

Plusieurs

Plusieurs princes , en délivrant les sujets des seigneurs , ont voulu réduire en une espèce de servitude les seigneurs mêmes ; & c'est ce qui a causé tant de guerres civiles.

On croirait sur la foi de quelques dissertateurs , qui accommodent tout à leurs idées , que les républiques furent plus vertueuses , plus heureuses que les monarchies : mais , sans compter les guerres opiniâtres que se firent si long-temps les Vénitiens & les Génois , à qui vendrait ses marchandises chez les mahométans , quels troubles Venise , Gènes , Florence , Pise n'éprouvèrent-elles pas ? combien de fois Gènes , Florence & Pise ont-elles changé de maîtres ? Si Venise n'en a jamais eu , elle ne doit cet avantage qu'à ses profonds marais appelés *lagunes*.

On peut demander comment , au milieu de tant de secousses , de guerres intestines , de conspirations , de crimes & de folies , il y a eu tant d'hommes qui aient cultivé les arts utiles & les arts agréables en Italie , & ensuite dans les autres Etats chrétiens ? C'est ce que nous ne voyons point sous la domination des Turcs.

Il faut que notre partie de l'Europe ait eu dans ses mœurs & dans son génie un caractère qui ne se trouve ni dans la Thrace où les Turcs ont établi le siège de leur empire , ni dans la Tartarie dont ils sortirent autrefois. Trois choses influent sans cesse

Certainement le roitelet nègre qui vend ses sujets , celui qui fait la guerre pour avoir des prisonniers à vendre , le père qui vend ses enfans , commettent un crime exécrable ; mais ces crimes sont l'ouvrage des Européens qui ont inspiré aux Noirs le désir de les commettre , & qui les paient pour les avoir commis. Les Nègres ne sont que les complices & les instrumens des Européens ; ceux-ci sont les vrais coupables.

sur l'esprit des hommes, le climat le gouvernement & la religion : c'est la seule manière d'expliquer l'énigme de ce monde.

MOEURS  
ASIATIQUES  
COMPARÉES  
AUXNOTRES.

On a pu remarquer dans le cours de tant de révolutions, qu'il s'est formé des peuples presque sauvages, tant en Europe qu'en Asie, dans les contrées autrefois les plus policées. Telle île de l'Archipel qui florissait autrefois, est réduite aujourd'hui au fort des bourgades de l'Amérique. Les pays où étaient les villes d'Artaxartes, de Tigranocertes, de Colchos, ne valent pas à beaucoup près nos colonies. Il y a dans quelques îles, dans quelques forêts, & sur quelques montagnes, au milieu de notre Europe, des portions de peuples qui n'ont nul avantage sur ceux du Canada ou des noirs de l'Afrique. Les Turcs sont plus policés, mais nous ne connaissons presque aucune ville bâtie par eux : ils ont laissé dépérir les plus beaux établissemens de l'antiquité ; ils règnent sur des ruines.

Il n'est rien dans l'Asie qui ressemble à la noblesse d'Europe : on ne trouve nulle part en Orient un ordre de citoyens distingué des autres par des titres héréditaires, par des exemptions & des droits attachés uniquement à la naissance. Les Tartares paraissent les seuls qui aient dans les races de leurs *Mirzas* quelque faible image de cette institution ; on ne voit ni en Turquie, ni en Perse, ni aux Indes, ni à la Chine, rien qui donne l'idée de ces corps de nobles qui forment une partie essentielle de chaque monarchie européenne. Il faut aller jusqu'au Malabar pour retrouver une apparence de cette constitution, encore est-elle très-différente ; c'est une tribu entière

qui est toute destinée aux armes , qui ne s'allie jamais aux autres tribus ou castes , qui ne daigne même avoir avec elles aucun commerce.

L'auteur de l'*Esprit des lois* dit qu'il n'y a point de républiques en Asie. Cependant cent hordes de Tartares , & des peuplades d'Arabes forment des républiques errantes. Il y eut autrefois des républiques très-florissantes & supérieures à celles de la Grèce , comme Tyr & Sidon. On n'en trouve plus de pareilles depuis leur chute. Les grands empires ont tout englouti. Le même auteur croit en voir une raison dans les vastes plaines de l'Asie. Il prétend que la liberté trouve plus d'asiles dans les montagnes ; mais il y a bien autant de pays montagneux en Asie qu'en Europe. La Pologne qui est une république est un pays de plaines. Venise & la Hollande ne sont point hérissées de montagnes. Les Suisses sont libres, à la vérité, dans une partie des Alpes ; mais leurs voisins sont assujettis de tout temps dans l'autre partie. Il est bien délicat de chercher les raisons physiques des gouvernemens, mais surtout il ne faut pas chercher la raison de ce qui n'est point.

La plus grande différence entre nous & les Orientaux est la manière dont nous traitons les femmes. Aucune n'a régné dans l'Orient , si ce n'est une princesse de Mingrèlie dont nous parle *Chardin*, par laquelle il dit qu'il fut volé. Les femmes, qui ne peuvent régner en France, y sont régentes; elles ont droit à tous les autres trônes, excepté à celui de l'Empire & de la Pologne.

Une autre différence qui naît de nos usages avec

les femmes , c'est cette coutume de mettre auprès d'elles des hommes dépouillés de leur virilité ; usage immémorial de l'Asie et de l'Afrique , quelquefois introduit en Europe chez les empereurs romains. Nous n'avons pas aujourd'hui dans notre Europe chrétienne trois cents eunuques pour les chapelles & pour les théâtres ; les sérails des Orientaux en sont remplis.

Tout diffère entre eux & nous ; religion , police , gouvernement , mœurs , nourriture , vêtemens , manière d'écrire , de s'exprimer , de penser. La plus grande ressemblance que nous ayons avec eux est cet esprit de guerre , de meurtre & de destruction qui a toujours dépeuplé la terre. Il faut avouer pourtant que cette fureur entre bien moins dans le caractère des peuples de l'Inde et de la Chine que dans le nôtre. Nous ne voyons surtout aucune guerre commencée par les Indiens ni par les Chinois contre les habitans du Nord : ils valent en cela mieux que nous ; mais leur vertu même , ou plutôt leur douceur les a perdus ; ils ont été subjugués.

Au milieu de ces saccagemens & de ces destructions que nous observons dans l'espace de neuf cents années , nous voyons un amour de l'ordre qui anime en secret le genre humain , & qui a prévenu sa ruine totale. C'est un des ressorts de la nature qui reprend toujours sa force ; c'est lui qui a formé le code des nations ; c'est par lui qu'on révère la loi & les ministres de la loi dans le Tunquin & dans l'île Formose , comme à Rome. Les enfans respectent leurs pères en tout pays ; et le fils en tout pays , quoi qu'on en dise , hérite de son père. Car si en Turquie le fils

n'a point l'héritage d'un timariot, ni dans l'Inde celui de la terre d'un omra, c'est que ces fonds n'appartenaient point au père. Ce qui est un bénéfice à vie n'est en aucun lieu du monde un héritage; mais dans la Perse, dans l'Inde, dans toute l'Asie, tout citoyen, & l'étranger même, de quelque religion qu'il soit, excepté au Japon, peut acheter une terre qui n'est point domaine de l'Etat, & la laisser à sa famille. J'apprends par des personnes dignes de foi qu'un français vient d'acheter une belle terre auprès de Damas, & qu'un anglais vient d'en acheter une dans le Bengale. (a)

C'est dans notre Europe qu'il y a encore quelques peuples dont la loi ne permet pas qu'un étranger achète un champ & un tombeau dans leur territoire. Le barbare droit d'aubaine, par lequel un étranger voit passer le bien de son père au fisc royal, subsiste encore dans tout les royaumes chrétiens, à moins qu'on n'y ait dérogé par des conventions particulières. (16)

Nous pensons encore que dans tout l'Orient les femmes sont esclaves, parce qu'elles sont attachées à une vie domestique. Si elles étaient esclaves, elles

(a) Ceci était écrit long-temps avant que les Anglais eussent conquis le Bengale.

(16) On proposa d'abolir en France le droit d'aubaine par une loi générale. Le chancelier d'Aguesseau s'y refusa, parce que c'était, disait-il, la loi la plus ancienne de la monarchie. Ce droit a été aboli depuis par des traités particuliers avec les puissances chez qui il était réciproque. Il subsiste encore avec l'Angleterre, parce que les Anglais ne l'ont pas établi chez eux, & que tous les inconvéniens de ce droit étant pour la nation qui l'exerce, l'Angleterre n'a aucun intérêt de le détruire en France.



seraient donc dans la mendicité à la mort de leurs maris ; c'est ce qui n'arrive point : elles ont par-tout une portion réglée par la loi , & elles obtiennent cette portion en cas de divorce. D'un bout du monde à l'autre vous trouvez des lois établies pour le maintien des familles.

Il y a par-tout un frein imposé au pouvoir arbitraire , par la loi , par les usages ou par les mœurs. Le sultan turc ne peut ni toucher à la monnaie , ni casser les janissaires , ni se mêler de l'intérieur des fêrails de ses sujets. L'empereur chinois ne promulgue pas un édit sans la sanction d'un tribunal. On effuie dans tous les Etats de rudes violences. Les grands visirs & les itimadquets exercent le meurtre & la rapine ; mais ils n'y sont pas plus autorisés par les lois que les Arabes & les Tartares vagabonds ne le sont à piller les caravanes.

La religion enseigne la même morale à tous les peuples , sans aucune exception : les cérémonies asiatiques sont bizarres , les croyances absurdes , mais les préceptes justes. Le derviche , le faquir , le bonze , le talapoin disent par-tout : Soyez équitables & bien-fefans. On reproche au bas peuple de la Chine beaucoup d'infidélités dans le négoce ; ce qui l'encourage peut-être dans ce vice , c'est qu'il achète de ses bonzes pour la plus vile monnaie l'expiation dont il croit avoir besoin. La morale qu'on lui inspire est bonne ; l'indulgence qu'on lui vend , pernicieuse.

En vain quelques voyageurs & quelques missionnaires nous ont représenté les prêtres d'Orient comme des prédicateurs de l'iniquité ; c'est calomnier la nature humaine : il n'est pas possible qu'il y ait

jamais une société religieuse instituée pour inviter au crime.

Si dans presque tous les pays du monde on a immolé autrefois des victimes humaines, ces cas ont été rares. C'est une barbarie abolie dans l'ancien monde; elle était encore en usage dans le nouveau. Mais cette superstition détestable n'est point un précepte religieux qui influe sur la société. Qu'on immole des captifs dans un temple chez les Mexicains, ou qu'on les étrangle chez les Romains dans une prison, après les avoir traînés derrière un char au capitolé, cela est fort égal, c'est la suite de la guerre; & quand la religion se joint à la guerre, ce mélange est le plus horrible des fléaux. Je dis seulement que jamais on n'a vu aucune société religieuse, aucun rite institué dans la vue d'encourager les hommes aux vices. On s'est servi dans toute la terre de la religion pour faire le mal, mais elle est par-tout instituée pour porter au bien; & si le dogme apporte le fanatisme & la guerre, la morale inspire par-tout la concorde.

On ne se trompe pas moins quand on croit que la religion des musulmans ne s'est établie que par les armes. Les mahométans ont eu leurs missionnaires aux Indes & à la Chine; & la secte d'*Omar* combat la secte d'*Aly* par la parole, jusque sur les côtes de Coromandel & de Malabar.

Il résulte de ce tableau que tout ce qui tient intimement à la nature humaine se ressemble d'un bout de l'univers à l'autre; que tout ce qui peut dépendre de la coutume est différent, & que c'est un hasard s'il se ressemble. L'empire de la coutume

est bien plus vaste que celui de la nature ; il s'étend sur les mœurs , sur tous les usages ; il répand la variété sur la scène de l'univers ; la nature y répand l'unité ; elle établit par-tout un petit nombre de principes invariables : ainsi le fonds est par-tout le même ; & la culture produit des fruits divers.

Puisque la nature a mis dans le cœur des hommes l'intérêt , l'orgueil & toutes les passions , il n'est pas étonnant que nous ayons vu , dans une période d'environ dix siècles , une suite presque continue de crimes & de défaits. Si nous remontons aux temps précédens , ils ne sont pas meilleurs. La coutume a fait que le mal a été opéré par-tout d'une manière différente.

Il est aisé de juger par le tableau que nous avons fait de l'Europe , depuis le temps de *Charlemagne* jusqu'à nos jours , que cette partie du monde est incomparablement plus peuplée , plus civilisée , plus riche , plus éclairée qu'elle ne l'était alors , & que même elle est beaucoup supérieure à ce qu'était l'empire romain , si vous en exceptez l'Italie.

C'est une idée digne seulement des plaisanteries des *Lettres persannes* , ou de ces nouveaux paradoxes , non moins frivoles , quoique débités d'un ton plus sérieux , de prétendre que l'Europe soit dépeuplée depuis le temps des anciens Romains.

Que l'on considère , depuis Pétersbourg jusqu'à Madrid , ce nombre prodigieux de villes superbes , bâties dans des lieux qui étaient des déserts il y a six cents ans ; qu'on fasse attention à ces forêts immenses qui couvraient la terre des bords du Danube à la mer Baltique , & jusqu'au milieu de

la France ; il est bien évident que , quand il y a beaucoup de terres défrichées , il y a beaucoup d'hommes. L'agriculture , quoi qu'on en dise , & le commerce ont été beaucoup plus en honneur qu'ils ne l'étaient auparavant.

Une des raisons qui ont contribué en général à la population de l'Europe , c'est que dans les guerres innombrables que toutes ces provinces ont essuyées , on n'a point transporté les nations vaincues.

*Charlemagne* dépeupla , à la vérité , les bords du Vêser ; mais c'est un petit canton qui s'est rétabli avec le temps. Les Turcs ont transporté beaucoup de familles hongroises & dalmatiennes ; aussi ces pays ne sont-ils pas assez peuplés : & la Pologne ne manque d'habitans que parce que le peuple y est encore esclave.

Dans quel état florissant ferait donc l'Europe , sans les guerres continuelles qui la troublent pour de très-légers intérêts , & souvent pour de petits caprices ? Quel degré de perfection n'aurait pas reçu la culture des terres , & combien les arts , qui manufacturent ces productions n'auraient-ils pas répandu encore plus de secours & d'aifance dans la vie civile , si on n'avait pas enterré dans les cloîtres ce nombre étonnant d'hommes & de femmes inutiles ! Une humanité nouvelle qu'on a introduite dans le fléau de la guerre , & qui en adoucit les horreurs , a contribué encore à sauver les peuples de la destruction qui semble les menacer à chaque instant. C'est un mal , à la vérité , très-déplorable , que cette multitude de soldats entretenus continuellement par tous les princes ; mais aussi , comme on l'a déjà

### 360 RÉSUMÉ DE CETTE HISTOIRE.

remarqué, ce mal produit un bien : les peuples ne se mêlent point de la guerre que font leurs maîtres ; les citoyens des villes assiégées passent souvent d'une domination à une autre, sans qu'il en ait coûté la vie à un seul habitant ; ils font seulement le prix de celui qui a eu le plus de soldats, de canons & d'argent.

Les guerres civiles ont très-long-temps déolé l'Allemagne, l'Angleterre, la France ; mais ces malheurs ont été bientôt réparés ; & l'état florissant de ces pays prouve que l'industrie des hommes a été beaucoup plus loin encore que leur fureur. Il n'en est pas ainsi de la Perse, par exemple, qui depuis quarante ans est en proie aux dévastations ; mais si elle se réunit sous un prince sage, elle reprendra sa confiance en moins de temps qu'elle ne l'a perdue.

Quand une nation connaît les arts, quand elle n'est point subjuguée & transportée par les étrangers, elle sort aisément de ses ruines, & se rétablit toujours.

*Fin de l'Essai sur les mœurs.*

# REMARQUES

*POUR SERVIR*

DE SUPPLEMENT

A L'ESSAI SUR LES MOEURS ET L'ESPRIT  
DES NATIONS, ET SUR LES PRINCIPAUX  
FAITS DE L'HISTOIRE DEPUIS CHARLE-  
MAGNE JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XIII.



1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This not only helps in tracking expenses but also ensures compliance with tax regulations.

2. In the second section, the author outlines the various methods used for data collection and analysis. It includes a detailed description of the survey process, from the selection of participants to the distribution and collection of questionnaires. The results of the survey are then analyzed using statistical software to identify trends and correlations.

3. The third section focuses on the implementation of the proposed system. It details the steps involved in the development and testing of the software, including the selection of a programming language and the choice of a database management system. The author also discusses the challenges faced during the implementation phase and how they were overcome.

4. Finally, the document concludes with a summary of the findings and a list of recommendations for future research. It suggests that further studies should be conducted to evaluate the long-term effectiveness of the proposed system and to explore its potential applications in other industries.

## PREMIERE REMARQUE.

*Comment, & pourquoi on entreprit cet Essai. Recherches sur quelques nations.*

PLUSIEURS personnes savent que l'*Essai sur l'histoire générale des mœurs, &c.* fut entrepris vers l'an 1740, pour réconcilier avec la science de l'histoire une dame illustre (a) qui possédait presque toutes les autres. Cette femme philosophe était rebutée de deux choses dans la plupart de nos compilations historiques, les détails ennuyeux & les mensonges révoltans : elle ne pouvait surmonter le dégoût que lui inspiraient les premiers temps de nos monarchies modernes, avant & après *Charlemagne* ; tout lui paraissait petit & sauvage.

Elle avait voulu lire l'histoire de France, d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie, & s'en était dégoûtée ; elle n'avait trouvé qu'un chaos, un entassement de faits inutiles, la plupart faux & mal digérés ; ce font, comme on l'a dit ailleurs, des actions barbares sous des noms barbares, des romans infipides rapportés par *Grégoire de Tours* ; nulle connaissance des mœurs, ni du gouvernement, ni des lois, ni des opinions ; ce qui n'est pas bien extraordinaire dans un temps où il n'y avait d'opinions que les légendes des moines, & de lois que celles du brigandage : telle est l'histoire de *Clovis* & de ses successeurs.

Quelle connaissance certaine & utile peut-on tirer des aventures imputées à *Caribert*, à *Chilperic* & à *Clotaire* ? Il ne reste de ces temps misérables que des

(a) Madame la marquise du Châtelet.

couvens fondés par des superstitieux , qui croyaient racheter leurs crimes en dotant l'oïfiveté.

Rien ne la révoltait plus que la puérilité de quelques écrivains qui pensent orner ces siècles de barbarie , & qui donnent le portrait d'*Agilulphe* & de *Grifon*, comme s'ils avaient *Scipion* & *César* à peindre. Elle ne put souffrir , dans *Daniel*, ces récits continuels de batailles, tandis qu'elle cherchait l'histoire des états-généraux , des parlemens , des lois municipales , de la chevalerie , de tous nos ufages , & surtout de la société autrefois sauvage , & aujourd'hui civilisée. Elle cherchait dans *Daniel* l'histoire du grand *Henri IV*, & elle y trouvait celle du jésuite *Coton* : elle voyait dans cet écrivain le père de *S<sup>t</sup> Louis* attaqué d'une maladie mortelle , ses courtisans lui proposant une jeune fille comme une guérison infailible , & ce prince mourant martyr de sa chasteté. Ce conte , tant de fois répété , rapporté long-temps auparavant de tant de princes , démenti par la médecine & par la raison , était gravé dans *Daniel*, au-devant de la vie de *Louis VIII*.

Elle ne pouvait comprendre comment un historien qui a du sens pouvait dire , après tant d'autres mal instruits , que les Mamelucs voulurent choisir en Egypte pour leur roi *S<sup>t</sup> Louis*, prince chrétien , leur ennemi , l'ennemi de leur religion , leur prisonnier , qui ne connaissait ni leur langue , ni leurs mœurs. On lui disait que ce fait est dans *Joinville*; mais il n'y est rapporté que comme un bruit populaire , & elle ne pouvait savoir que nous n'avons pas la véritable histoire de *Joinville*. (\*)

(\*) On en a retrouvé depuis , en 1748 , un manuscrit qui , par le style & les caractères , paraît du siècle de *Joinville*; il a été imprimé à l'imprimerie royale.

La fable du vieux de la montagne qui dépêchait deux dévots du mont Liban pour aller vîte assassiner *St Louis* dans Paris, & qui le lendemain, sur le bruit de ses vertus, en faisait partir deux autres pour arrêter la pieuse entreprise des deux premiers, lui paraissait fort au-dessous des *Mille & une nuits*.

Enfin, quand elle voyait que *Daniel*, après tous les autres chroniqueurs, donnait pour raison de la défaite de Créci, que les cordes de nos arbalètes avaient été mouillées par la pluie pendant la bataille, sans songer que les arbalètes anglaises devaient être mouillées aussi; quand elle lisait que le roi *Edouard III* accordait la paix parce qu'un orage l'avait épouvanté, & que la pluie décidait ainsi de la paix & de la guerre, elle jetait le livre.

Elle demandait si tout ce qu'on disait du prophète *Mahomet* & du conquérant *Mahomet II* était vrai; & lorsqu'on lui apprenait que nous imputions à *Mahomet II* d'avoir éventré quatorze de ses pages (comme si *Mahomet II* avait eu des pages,) pour avoir mangé un de ses melons, elle concevait le plus profond & le plus juste mépris pour nos histoires.

On lui fit lire un précis des observances religieuses des musulmans; elle fut étonnée de l'austérité de cette religion, de ce carême presque intolérable, de cette circoncision quelquefois mortelle, de cette obligation rigoureuse de prier cinq fois par jour, du commandement absolu de l'aumône, de l'abstinence du vin & du jeu; & en même temps elle fut indignée de la lâcheté imbécille avec laquelle les Grecs vaincus, & nos historiens leurs imitateurs, ont accusé *Mahomet*

d'avoir établi une religion toute sensuelle , par la seule raison qu'il a réduit à quatre femmes le nombre indéterminé , permis dans toute l'Asie , & surtout dans la loi judaïque.

Le peu qu'elle avait parcouru de l'histoire d'Espagne & de l'Italie lui paraissait encore plus dégoûtant. Elle cherchait une histoire qui parlât à la raison ; elle voulait la peinture des mœurs , les origines de tant de coutumes , des lois , des préjugés qui se combattent ; comment tant de peuples ont passé tour à tour de la politesse à la barbarie , quels arts se sont perdus , quels se sont conservés , quels autres sont nés dans les secousses de tant de révolutions. Ces objets étaient dignes de son esprit.

Elle lut enfin le discours de l'illustre *Bossuet* sur l'histoire universelle : son esprit fut frappé de l'éloquence avec laquelle cet écrivain célèbre peint les Egyptiens , les Grecs & les Romains ; elle voulut savoir s'il y avait autant de vérité que de génie dans cette peinture : elle fut bien surprise quand elle vit que les Egyptiens , tant vantés pour leurs lois , leurs connaissances & leurs pyramides , n'avaient presque jamais été qu'un peuple esclave , superstitieux & ignorant , dont tout le mérite avait consisté à élever des rangs inutiles de pierres les unes sur les autres par l'ordre de leurs tyrans ; qu'en bâtissant leurs palais superbes ils n'avaient jamais su seulement former une voûte ; qu'ils ignoraient la coupe des pierres ; que toute leur architecture consistait à poser de longues pierres plates sur des piliers sans proportion ; que l'ancienne Egypte n'a jamais eu une statue tolérable que de la main des Grecs ; que ni les Grecs ni les  
Romaines

Romains n'ont jamais daigné traduire un seul livre des Egyptiens ; que les élémens de géométrie composés dans Alexandrie le furent par un grec, &c. &c. Cette dame philosophe n'aperçut dans les lois de l'Egypte que celles d'un peuple très-borné : elle fut que depuis *Alexandre* cette nation fut toujours subjuguée par quiconque voulut la soumettre ; elle admira le pinceau de *Bossuet*, & trouva son tableau très-infidèle.

On a encore les remarques qu'elle mit aux marges de ce livre. On trouve à la page 341 ces propres mots : *Pourquoi l'auteur dit-il que Rome engloutit tous les Empires de l'univers ? la Russie seule est plus grande que tout l'Empire romain.*

Elle se plaignit qu'un homme si éloquent oubliât en effet l'univers dans une histoire universelle, & ne parlât que de trois ou quatre nations qui sont aujourd'hui disparues de la terre.

Ce qui la choqua le plus, ce fut de voir que ces trois ou quatre nations puissantes sont sacrifiées dans ce livre au petit peuple juif, qui occupe les trois quarts de l'ouvrage. On voit en marge à la fin du discours sur les juifs cette note de sa main : *On peut parler beaucoup de ce peuple en théologie, mais il mérite peu de place dans l'histoire.*

En effet, quelle attention peut s'attirer par elle-même une nation faible & barbare qui ne posséda jamais un pays comparable à une de nos provinces, qui ne fut célèbre ni par le commerce, ni par les arts, qui fut presque toujours féditieuse & esclave, jusqu'à ce qu'enfin les Romains la dispersèrent,



comme depuis les vainqueurs mahométans dispersèrent les Parfis , peuple si supérieur aux Juifs , longtemps leur souverain , & d'une antiquité beaucoup plus grande ?

Il semblerait surtout fort étrange que les mahométans , qui ont changé la face de l'Asie , de l'Afrique & de la plus belle partie de l'Europe , fussent oubliés dans l'histoire du monde. L'Inde , dont notre luxe a un si grand besoin , & où tant de nations puissantes de l'Europe se sont établies , ne devait pas être passée sous silence.

Enfin cette dame d'un esprit si solide & si éclairé ne pouvait pas souffrir qu'on s'étendît sur les habitans obscurs de la Palestine , & qu'on ne dît pas un mot du vaste empire de la Chine , le plus ancien du monde entier & le mieux policé sans doute , puisqu'il a été le plus durable. Elle désirait un supplément à cet ouvrage , lequel finit à *Charlemagne* , & on entreprit cette étude pour s'instruire avec elle.

## I I<sup>me</sup> REMARQUE.

*Grand objet de l'histoire depuis Charlemagne.*

L'OBJET était l'histoire de l'esprit humain , & non pas le détail des faits presque toujours défigurés : il ne s'agissait pas de rechercher , par exemple , de quelle famille était le seigneur de Puifet , ou le seigneur de Mont-lheri , qui firent la guerre à des rois de France ; mais de voir par quels degrés on est

parvenu de la rusticité barbare de ces temps à la politesse du nôtre.

On remarqua d'abord que depuis *Charlemagne*, dans la partie catholique de notre Europe chrétienne, la guerre de l'Empire & du sacerdoce fut, jusqu'à nos derniers temps, le principe de toutes les révolutions; c'est-là le fil qui conduit dans le labyrinthe de l'histoire moderne.

Les rois d'Allemagne, depuis *Othon I*, pensèrent avoir un droit incontestable sur tous les Etats possédés par les empereurs romains, & ils regardèrent tous les autres souverains comme les usurpateurs de leurs provinces: avec cette prétention & des armées l'empereur pouvait à peine conserver une partie de la Lombardie; & un simple prêtre, qui à peine obtient dans Rome les droits régaliens, dépourvu de soldats & d'argent, n'ayant pour armes que l'opinion, s'élève au-dessus des empereurs, les force à lui baiser les pieds, les dépose, les établit. Enfin, du royaume de Minorque au royaume de France, il n'est aucune souveraineté dans l'Europe catholique dont les papes n'aient disposé, ou réellement par des séditions, ou en idée par de simples bulles. Tel est le système d'une très-grande partie de l'Europe, jusqu'au règne de *Henri IV*, roi de France.

C'est donc l'histoire de l'opinion qu'il fallut écrire; & par-là ce chaos d'événemens, de factions, de révolutions & de crimes devenait digne d'être présenté aux regards des sages.

C'est cette opinion qui enfanta les funestes croisades des chrétiens contre des mahométans & contre des chrétiens mêmes. Il est clair que les pontifes de Rome

ne fuscitèrent ces croifades que pour leur intérêt. Si elles avoient réuffi , l'Eglife grecque leur eût été affervie. Ils commencèrent par donner à un cardinal le royaume de Jérufalem conquis par un héros. Ils auroient conféré toutes les principautés & tous les bénéfices de l'Asie mineure & de l'Afrique ; & Rome eût plus fait par la religion qu'elle ne fit autrefois par les vertus des *Scipions* & des *Paul Emile*.

### III<sup>me</sup> REMARQUE.

*L'histoire de l'esprit humain manquait.*

ON voit dans l'histoire ainfi conçue les erreurs & les préjugés fe fuccéder tour à tour , & chaffer la vérité & la raifon. On voit les habiles & les heureux enchaîner les imbécilles , & écraser les infortunés ; & encore ces habiles & ces heureux font eux-mêmes les jouets de la fortune ainfi que les esclaves qu'ils gouvernent. Enfin les hommes s'éclairent un peu par ce tableau de leurs malheurs & de leurs sottises. Les sociétés parviennent avec le temps à rectifier leurs idées ; les hommes apprennent à penfer.

On a donc bien moins fongé à recueillir une multitude énorme de faits , qui s'effacent tous les uns par les autres , qu'à rassembler les principaux & les plus avérés qui puiffent fervir à guider le lecteur , & à le faire juger par lui-même de l'extinction , de la renaissance & des progrès de l'esprit humain , à lui faire reconnaître les peuples par les ufages mêmes de ces peuples.

Cette méthode, la seule, ce me semble, qui puisse convenir à une histoire générale, a été aussitôt adoptée par le philosophe qui écrit l'histoire particulière d'Angleterre. M. l'abbé *Véti* & son savant continuateur en ont usé ainsi dans leur histoire de France; en quoi ils font, malgré leurs fautes, très-supérieurs à *Mézerai* & à *Daniel*.

### I V<sup>me</sup> REMARQUE.

*Des usages méprisables ne supposent pas toujours une nation méprisable.*

**I**L y a des cas où il ne faut pas juger d'une nation par les usages & par les superstitions populaires. Je suppose que *César*, après avoir conquis l'Égypte, voulant faire fleurir le commerce dans l'Empire romain, eût envoyé une ambassade à la Chine par le port d'Arfinoë, par la mer Rouge & par l'Océan indien. L'empereur *Iventi*, premier du nom, régnait alors; les annales de la Chine nous le représentent comme un prince très-sage & très-savant. Après avoir reçu les ambassadeurs de *César* avec toute la politesse chinoise, il s'informe secrètement, par ses interprètes, des usages, des sciences & de la religion de ce peuple romain, aussi célèbre dans l'Occident que le peuple chinois l'est dans l'Orient; il apprend d'abord que les pontifes de ce peuple ont réglé leurs années d'une manière si absurde, que le soleil est déjà entré dans les signes célestes du printemps, lorsque les Romains célèbrent les premières fêtes de l'hiver.

Il apprend que cette nation entretient à grands frais un collège de prêtres , qui savent au juste le temps où il faut s'embarquer , & où l'on doit donner bataille , par l'inspection du foie d'un bœuf , ou par la manière dont les poulets mangent de l'orge. Cette science sacrée fut apportée autrefois aux Romains par un petit dieu nommé *Tagès* , qui fortit de terre en Toscane.

Ces peuples adorent un DIEU suprême & unique, qu'ils appellent toujours *Dieu très-grand & très-bon* ; cependant ils ont bâti un temple à une courtisane nommée *Flora* , & les bonnes femmes de Rome ont presque toutes chez elles de petits dieux pénates hauts de quatre ou cinq pouces ; une de ces petites divinités est la déesse des tetons , l'autre celle des fesses ; il y a un pénate qu'on appelle le *Dieu Pet*. L'empereur se met à rire : les tribunaux de Nanquin pensent d'abord avec lui que les ambassadeurs romains sont des fous , ou des imposteurs , qui ont pris le titre d'envoyés de la république romaine : mais comme l'empereur est aussi juste que poli , il a des conversations particulières avec les ambassadeurs ; il apprend que les pontifes romains ont été très-ignorans , mais que *César* réforme actuellement le calendrier ; on lui avoue que le collège des augures a été établi dans les premiers temps de la barbarie , qu'on a laissé subsister une institution ridicule , devenue chère à un peuple long-temps grossier ; que tous les honnêtes gens se moquent des augures ; que *César* ne les a jamais consultés ; qu'au rapport d'un très-grand homme , nommé *Caton* , jamais un augure n'a pu parler à son camarade sans rire ; & qu'enfin *Cicéron* ,

le plus grand orateur & le meilleur philosophe de Rome, vient de faire contre les augures un petit ouvrage intitulé : *De la divination*, dans lequel il livre à un ridicule éternel tous les auspices, toutes les prédictions & tous les sortilèges dont la terre est infatuée. L'empereur de la Chine a la curiosité de lire ce livre de *Cicéron*; ses interprètes le traduisent; il admire le livre & la république romaine.

### V<sup>me</sup> REMARQUE.

*En quel cas les usages influent sur l'esprit des nations.*

**I**L y a d'autres cas où les superstitions, les préjugés populaires influent tellement sur toute une nation; que leur conduite est nécessairement absurde & leurs mœurs atroces, tant que ces opinions dominent.

Un brame philosophe arrive de l'Inde en Europe; il apprend qu'il y a un pontife en Italie qui a cinq à six cents mille hommes de troupes réglées, répandues chez quatre ou cinq peuples puissans. De ces troupes, les unes vont chaussées, les autres nues jambes; celles-ci barbues, celles-là rasées; les unes en capuchon, les autres en bonnet; toutes dévouées à ses ordres, toutes armées d'argumens & de miracles; elles soutiennent toutes que cet italien doit disposer de tous les royaumes. Son droit est fondé sur trois équivoques; par conséquent ce droit est reconnu par une foule qui ne raisonne point & par quelques gens adroits qui raisonnent.



La première équivoque , c'est qu'on a dit autrefois en Asie à un pêcheur , nommé *Pierre* : *Tu es pierre , & sur cette pierre je fonderai mon assemblée , & tu seras pêcheur d'hommes*. La seconde , c'est qu'on montre une lettre attribuée à ce *Pierre* , dans laquelle il dit qu'il est à Babylone ; & on a conclu que Babylone signifiait Rome. La troisième , c'est qu'en Galilée on trouva autrefois deux couteaux pendus à un plancher : de-là il a été démontré aux peuples que de ces deux couteaux il y en avait un qui appartenait à l'homme reconnu pour le successeur de *Pierre* , & que *Pierre* ayant pêché des hommes , son successeur devait avoir la terre entière dans ses filets.

Notre indien n'aura pas de peine à s'imaginer que les princes auront cru être de trop gros poissons pour se prendre dans les filets de cet homme , quelque respectable qu'il soit ; il jugera que ses prétentions doivent semer par-tout la discorde ; & s'il apprend ensuite toutes les révoltes , les assassinats , les empoisonnements , les guerres , les faccagemens que cette querelle a causés : Voilà , dira-t-il , un arbre qui devait nécessairement produire de tels fruits.

S'il apprend encore que dans les derniers siècles il s'est joint à ces querelles une animosité violente de prêtre contre prêtre & de peuple contre peuple , sur des matières de controverse absolument incompréhensibles ; alors , quand il verra un duc de *Guise* , un prince d'Orange , deux rois de France assassinés , un roi d'Angleterre mourant sur l'échafaud , la France , l'Allemagne , l'Angleterre , l'Irlande ruisselantes de sang , & quatre à cinq cents mille hommes égorgés

en différens temps au nom de DIEU, il frémit, mais il ne sera pas étonné.

Lorsqu'il aura lu ainsi l'histoire des tigres, s'il vient à des temps plus doux & plus éclairés, où un écrit qui insulte au bon sens produit plus de brochures que la Grèce & Rome ne nous ont laissé de livres, & où je ne fais quels billets mettent tout en rumeur, il croira lire l'histoire des finges. (1) Et dans tous ces différens cas, il verra évidemment pourquoi l'opinion n'a causé aucun trouble chez les nations de l'antiquité, & pourquoi elle en a produit de si affreux & de si ridicules chez presque toutes les nations modernes de l'Europe, & sur-tout chez une nation qui habite entre les Alpes & les Pyrénées.

## V<sup>Ime</sup> REMARQUE.

*Du pouvoir de l'opinion. Examen de la persévérance des mœurs chinoises.*

L'OPINION a donc changé une grande partie de la terre. Non-seulement des empires ont disparu sans laisser de trace; mais les religions ont été englouties dans ces vastes ruines. Le christianisme qui est, comme on fait, la vérité même, mais que nous considérons ici comme une opinion quant à ses effets, détruisit les religions grecque, romaine, syrienne, égyptienne, dans le siècle de *Théodose*. DIEU permit ensuite que l'opinion du mahométisme écrasât la

(1) L'auteur entend sans doute la bulle *Unigenitus* & les billets de confession, que l'Europe a regardés comme les deux plus impertinentes productions de ce siècle.

vérité chrétienne dans l'Orient, dans l'Afrique, dans la Grèce, qu'elle triomphât du judaïsme, de l'antique religion des mages, & du fabisme plus antique encore; qu'elle allât dans l'Inde porter un coup mortel à *Brama*, & qu'elle s'arrêtât à peine au Gange. Dans notre Europe chrétienne, l'opinion a séparé de Rome l'empire de Russie, la Suède, la Norvège, le Danemarck, l'Angleterre, les Provinces-Unies, la moitié de l'Allemagne, les trois quarts du pays helvétique.

Il y a sur la terre un exemple unique d'un vaste Empire que la force a subjugué deux fois, mais que l'opinion n'a changé jamais: c'est la Chine.

Les Chinois avaient de temps immémorial la même religion, la même morale qu'aujourd'hui, tandis que les Goths, les Hérules, les Vandales, les Francs n'avaient guère d'autre morale que celle des brigands qui font quelques lois pour assurer leurs usurpations.

On a prétendu, dans quelque coin de notre Europe, que le gouvernement chinois était athée; & qui sont ceux qui ont intenté cette étrange accusation? ce sont ceux-là même qui ont tant condamné *Bayle* pour avoir dit qu'une société d'athées pourrait subsister, qui ont tant écrit contre lui, qui ont tant crié que sa supposition était chimérique; ils se sont donc contredit évidemment, ainsi que tous ceux qui écrivent avec un esprit de parti. Ils se trompaient en disant qu'une société d'athées ne pouvait pas subsister, puisque les épicuriens qui subsistèrent si longtemps étaient une véritable société d'athées; car ne point admettre de Dieu, & n'admettre que des dieux

inutiles qui ne punissent ni ne récompensent , c'est précisément la même chose pour les conséquences.

Ils ne se trompaient pas moins en reprochant l'athéisme au gouvernement chinois. L'auteur de l'*Essai sur les mœurs , &c.* dit : „ Il faut être aussi „ inconfidérés que nous le sommes dans toutes nos „ disputes , pour avoir osé traiter d'athée un gou- „ vernement dont presque tous les édits parlent d'un „ Etre suprême , père des peuples , récompensant & „ punissant avec justice , qui a mis entre lui & „ l'homme une correspondance de prières & de bien- „ faits , de fautes & de châtimens. „

Quelques journalistes ont affecté de douter de ces édits ; mais ils n'ont qu'à lire le recueil des lettres des missionnaires , ils n'ont qu'à ouvrir le III<sup>e</sup> tome de l'histoire de la Chine , ils n'ont qu'à lire , à la page 41 , cette inscription : *Au vrai principe de toutes choses ; il est sans commencement & sans fin , il a produit tout , il gouverne tout , il est infiniment bon & infiniment juste , &c.*

Mais , dit-on , les Chinois croient DIEU matériel ; il serait bien plus pardonnable au peuple de la Chine de nous faire ce reproche , s'ils voyaient nos tableaux d'Eglise dans lesquels nous peignons DIEU avec une grande barbe , comme *Jupiter Olympien*. Nous insultons tous les jours les nations étrangères , sans songer combien nos usages peuvent leur paraître extravagans. Nous osons nous moquer d'un peuple qui professait la religion & la morale la plus pure , plus de deux mille ans avant que nous eussions commencé à sortir de notre état de sauvages , & dont les mœurs & les coutumes n'ont souffert aucune altération , tandis que tout a changé parmi nous.

VI<sup>me</sup> REMARQUE.

*Opinion, sujet de guerre en Europe.*

L'OPINION n'a guère causé de guerres civiles que chez les chrétiens ; car le schisme des Osmanlis & des Persans n'a jamais été qu'une affaire de politique. Ces guerres intestines de religion qui ont désolé une grande partie de l'Europe, sont plus exécra- bles que les autres , parce qu'elles sont nées du principe même qui devait prévenir toute guerre.

Il paraît que depuis environ cinquante ans , la raison , s'introduisant parmi nous par degrés , com- mence à détruire ce germe pestilentiel qui avait si long-temps infecté la terre. On méprise les disputes théologiques ; on laisse reposer le dogme , on n'an- nonce que la morale.

Il y a des opinions auxquelles on attache des signes publics , qui sont des étendards auxquels les nations se rallient : le dogme alors est la trompette qui sonne la charge. Je vénère des statues & tu les brises : tu reçois deux espèces , & moi une : tu n'ad- mets que deux sacremens , & moi sept : tu abats les signes de religion que j'élève : nous nous battons infailliblement ; & cette fureur durera jusqu'au temps où la raison viendra guérir nos esprits épuisés & lassés du fanatisme. Mais j'admets une grace versatile , & toi une grace concomitante : la tienne est efficace , à laquelle on peut résister ; la mienne suffisante , qui ne suffit pas. Nous écrirons les uns contre les autres

des livres ennuyeux & des lettres de cachet : nous troublerons quelques familles , nous fatiguerons le gouvernement ; mais nous ne pourrons exciter de guerres : & on finira par se moquer de nous.

L'opinion née des factions , change quand les factions sont apaisées : ainsi quand le lecteur en fera au siècle de *Louis XIV* , il verra qu'alors on ne pensa dans Paris rien de ce qu'on avait pensé du temps de la ligue & de la fronde. Mais il est nécessaire de transmettre le souvenir de ces égaremens , comme les médecins décrivent la peste de Marseille , quoiqu'elle soit guérie. Ceux qui diraient à un historien , ne parlez pas de nos extravagances passées , ressembleraient aux enfans des pestiférés , qui ne voudraient pas qu'on dît que leurs pères ont eu le charbon.

Les papiers publics , si multipliés dans l'Europe , produisent quelquefois un grand bien ; ils effraient le crime , ils arrêtent la main prête à le commettre. Plus d'un potentat a craint quelquefois de faire une mauvaise action qui serait enregistrée sur le champ dans toutes les archives de l'esprit humain.

On conte qu'un empereur chinois réprimanda un jour & menaça l'historien de l'Empire : Quoi , dit-il , vous avez le front d'écrire jour par jour mes fautes ! Tel est mon devoir , répondit le scribe du tribunal de l'histoire , & ce devoir m'ordonne d'écrire sur le champ les plaintes & les menaces que vous me faites. L'empereur rougit , se recueillit , & dit : Hé bien , allez , écrivez tout , & je tâcherai de ne rien faire que la postérité puisse me reprocher. S'il est vrai qu'un prince qui commandait à cent millions d'hommes ait ainsi respecté les droits de la vérité , que devra



faire la forbonne ? L'ordre des frères prêcheurs aura-t-il droit de se plaindre ? Le sénat de Rome lui-même aurait-il osé exiger qu'on trahît la vérité en sa faveur ?

## VIII<sup>me</sup> REMARQUE.

*De la poudre à canon.*

COMME il y a des opinions qui ont absolument changé la conduite des hommes, il y a des arts qui ont aussi tout changé dans le monde ; tel est celui de la poudre inflammable. Il est sûr que le bénédictin *Roger Bacon* n'enseigna point ce secret tel que nous l'avons ; mais c'est un autre bénédictin qui l'inventa vers le milieu du quatorzième siècle, & c'est un jésuite qui apprit aux Chinois à fondre du canon, au dix-septième. Ce mot de *Canon*, qui ne veut dire que *tuyau*, nous a, je crois, jetés long-temps dans l'erreur. On se servait, dès l'année 1338, de longs tuyaux de fer qui lançaient de grosses flèches enflammées, garnies de bitume & de soufre, dans les places assiégées. Ces engins diversifiés en mille façons faisaient partie de l'artillerie ; voilà pourquoi on a cru qu'au siège du château de Puisguillaume, en 1338, & à d'autres, on s'était servi de canons tels qu'on les fait aujourd'hui. Il faut des canons de vingt-quatre livres de balle pour battre de fortes murailles, & certainement on n'en avait point alors. C'est une erreur de croire que les Anglais firent jouer des pièces de canon à la bataille de Créci, en 1346 : il n'en est

aucun vestige dans les actes de la tour de Londres ; un tel fait n'eût pas été sans doute oublié.

On parle dans la nouvelle histoire de France d'un canon fondu, en 1301, dans la ville d'Amberg, lequel existe encore, avec cette date gravée sur la culasse. Cette singularité surprenante m'a paru digne d'être approfondie. M. le comte d'*Holnstein de Bavière* a été supplié de s'en informer ; on a tout vérifié sur les lieux ; ce prétendu canon n'existe pas ; la ville d'Amberg n'eut de fortifications qu'en 1326. Ce qui a donné lieu à cette méprise, est le tombeau d'un nommé *Mergue Martin*, mathématicien assez fameux pour son temps, & qui fondait des canons dans le haut Palatinat ; il a un canon sous ses pieds avec deux écussons, l'un représentant un griffon, & l'autre un petit canon monté sur un affût à deux roues. Son épitaphe porte qu'il mourut en 1501, le chiffre 1501 est très-bien fait, & je ne conçois pas comment on l'a pu prendre pour 1301. Si on approfondissait ainsi toutes les antiquités, ou plutôt tous les contes antiques dont on nous berce, on trouverait plus d'une vieille erreur à rectifier.

## IX<sup>me</sup> REMARQUE.

### *De Mahomet.*

LE plus grand changement que l'opinion ait produit sur notre globe, fut l'établissement de la religion de *Mahomet*. Ses musulmans, en moins d'un siècle, conquièrent un empire plus vaste que l'empire romain. Cette révolution, si grande pour nous, n'est, à la

vérité, que comme un atome qui a changé de place dans l'immensité des choses, & dans le nombre innombrable de mondes qui remplissent l'espace; mais c'est au moins un événement qu'on doit regarder comme une des roues de la machine de l'univers, & comme un effet nécessaire des lois éternelles & immuables : car peut-il arriver quelque chose qui n'ait été déterminé par le maître de toutes choses? Rien n'est que ce qui doit être.

Comment peut-on imaginer qu'il y ait un ordre, & que tout ne soit pas la suite de cet ordre? Comment l'éternel géomètre ayant fabriqué le monde, peut-il y avoir dans son ouvrage un seul point hors de la place assignée par cet artisan suprême? On peut dire des mots contraires à cette vérité, mais une opinion contraire, c'est ce que personne ne peut avoir quand il réfléchit.

Le comte de *Boulainvilliers* prétend que DIEU suscita *Mahomet* pour punir les chrétiens d'Orient qui fouillaient la terre de leurs querelles de religion, qui poussaient le culte des images jusqu'à la plus honteuse idolâtrie, & qui adoraient réellement *Marie* mère de JESUS, beaucoup plus qu'ils n'adoraient le SAINT-ESPRIT, qui n'avait en effet aucun temple, quoiqu'il fût la troisième personne de la Trinité : mais si DIEU voulait punir les chrétiens, il voulait donc punir aussi les Perses, les sectateurs de *Zoroastre*, à qui l'histoire ne reproche en aucun temps aucun trouble civil excité par leur théologie : DIEU voulait donc punir aussi les Sabéens; c'est lui supposer des vues partiales & particulières. Il paraît étrange d'imaginer que l'Être éternel & immuable change ses décrets généraux,

généraux, qu'il s'abaisse à de petits desseins, qu'il établisse le christianisme en Orient & en Afrique pour le détruire, qu'il sacrifie, par une providence particulière, la religion annoncée par son fils, à une religion fausse. Ou il a changé ses lois, ce qui ferait une inconstance inconcevable dans l'Être suprême; ou l'abolition du christianisme dans ces climats était une suite infaillible des lois générales.

Plusieurs autres savans hommes, & surtout M. Sale, auteur de la meilleure traduction de l'Alcoran, & des meilleurs commentaires, penchent vers l'opinion que Mahomet travailla en effet à la gloire de DIEU en détruisant le culte du soleil en Perse, & celui des étoiles en Arabie. Mais les mages n'adoraient point le soleil: ils le révéraient comme l'emblème de la Divinité; cela est hors de doute. On n'admit réellement les deux Principes en Perse que du temps de Manès. Les mages n'avaient jamais adoré ce que nous appelons le mauvais Principe; ils le regardaient précisément comme nous regardons le diable; c'est ce qui se voit expressément dans le *Sadder*, ancien commentaire du livre du *Zend*, le plus ancien de tous les livres: &, à tout prendre, la religion de Zoroastre valait mieux que celle de Mahomet, qui lui-même adopta plusieurs dogmes des Perses.

A l'égard des Arabes, il est vrai qu'ils rendaient un culte aux étoiles; mais c'était certainement un culte subordonné à celui d'un DIEU suprême, créateur, conservateur, vengeur & rémunérateur: on le voit par leur ancienne formule: *O Dieu! je me voue à ton service; je me voue à ton service, ô Dieu! tu n'as de compagnons que ceux dont tu es le maître absolu, tu es le*

*maître de tout ce qui existe.* L'unité de DIEU fut de temps immémorial reconnue chez les Arabes, quoiqu'ils admissent, ainsi que les Perses & les Chaldéens, un ennemi du genre humain, qu'ils nommaient *Satan*; l'unité de DIEU, & l'existence de ce *Satan* subordonné à DIEU, sont le fondement du livre de *Job*, qui vivait certainement sur les confins de l'Arabie, & que plusieurs savans croient avec raison antérieur à *Moïse* d'environ sept générations.

Si les mahométans écrasèrent la religion des mages & des Arabes, on ne voit pas quelle gloire en revint à DIEU. Les hommes ont toujours été portés à croire DIEU glorieux, parce qu'ils le font; car, ainsi qu'on l'a déjà dit, ils ont fait DIEU à leur image. Tous, excepté les sages, se sont représenté DIEU comme un prince rempli de vanité, qui se sent blessé quand on ne l'appelle pas *votre altesse*, & qu'on ne lui donne que de l'*excellence*, & qui se fâche quand on fait la révérence à d'autres qu'à lui en sa présence.

Le savant traducteur de l'Alcoran tombe un peu dans le faible que tout traducteur a pour son auteur; il ne s'éloigne pas de croire que *Mahomet* fut un fanatique de bonne foi. *Il est aisé de convenir*, dit-il, *qu'il pût regarder comme une œuvre méritoire, d'arracher les hommes à l'idolâtrie & à la superstition, & que par degrés, & avec le secours d'une imagination allumée, qui est le partage des Arabes, il se crût en effet destiné à réformer le monde.*

Bien des gens ne croiront pas qu'il y ait eu beaucoup de bonne foi dans un homme qui dit avoir reçu les feuilles de son livre par l'ange *Gabriel*, & qui prétend avoir été transporté de la Mecque à Jérusalem

en une nuit sur la jument *Borac* ; mais j'avoue qu'il est possible qu'un homme, rempli d'enthousiasme & de grands desseins, ait imaginé en songe qu'il était transporté de la Mecque à Jérusalem, & qu'il parlait aux anges : de telles fantaisies entrent dans la composition de la nature humaine. Le philosophe *Gassendi* rapporte qu'il rendit la raison à un pauvre homme qui se croyait forcier ; & voici comme il s'y prit : il lui persuada qu'il voulait être forcier comme lui ; il lui demanda de sa drogue, & feignit de s'en froter ; ils passèrent la nuit dans la même chambre : le forcier endormi s'agita & parla toute la nuit : à son réveil il embrassa *Gassendi*, & le félicita d'avoir été au sabbat ; il lui racontait tout ce que *Gassendi* & lui avaient fait avec le bouc. *Gassendi* lui montrant alors la drogue à laquelle il n'avait pas touché, lui fit voir qu'il avait passé la nuit à lire & à écrire. Il parvint enfin à tirer le forcier de son illusion.

Il est vraisemblable que *Mahomet* fut d'abord fanatique, ainsi que *Cromwell* le fut dans le commencement de la guerre civile : tous deux employèrent leur esprit & leur courage à faire réussir leur fanatisme ; mais *Mahomet* fit des choses infiniment plus grandes, parce qu'il vivait dans un temps & chez un peuple où l'on pouvait les faire. Ce fut certainement un très-grand homme, & qui forma de grands hommes. Il fallait qu'il fût martyr ou conquérant, il n'y avait pas de milieu. Il vainquit toujours, & toutes ses victoires furent remportées par le petit nombre sur le grand. Conquérant, législateur, monarque & pontife, il joua le plus grand rôle qu'on puisse jouer sur la terre aux yeux du commun des hommes ;



mais les sages lui préféreront toujours *Confutée*, précisément parce qu'il ne fut rien de tout cela , & qu'il se contenta d'enseigner la morale la plus pure à une nation plus ancienne, plus nombreuse & plus policée que la nation arabe.

### X<sup>me</sup> REMARQUE.

*De la grandeur temporelle des califes & des papes.*

L'OPINION & la guerre firent la grandeur des califes ; l'opinion & l'habileté firent la grandeur des papes. Nous ne comparons point ici religion à religion, église à mosquée, évêque à muphti, mais politique à politique, événemens à événemens.

Dans l'ordre ordinaire des choses, la guerre peut donner de grands Etats ; l'habileté n'en peut donner que de petits : ceux-ci durent plus long-temps ; la guerre, qui a fondé les autres, les détruit tôt ou tard. Ainsi les papes ont eu peu à peu cent milles italiques de pays en long & en large, & les califes qui en avaient eu plus de douze cents lieues, les perdirent par les armes. Les califes possédaient l'Espagne, l'Afrique, l'Egypte, la Syrie, une partie de l'Asie mineure & la Perse, au septième & au huitième siècles, quand les papes n'étaient que des évêques soumis à l'exarque de Ravenne. Le titre du pape alors était *vicaire de Pierre, évêque de Rome*. Il était élu par le peuple assemblé, comme l'étaient tous les autres évêques d'Orient & d'Occident. Le clergé romain demandait la confirmation de l'exarque en

ces termes : *Nous vous supplions , vous , chargé du ministère impérial , d'ordonner la consécration de notre père & pasteur.* Il écrivait au métropolitain de Ravenne : *Saint père , nous supplions votre béatitude d'obtenir du seigneur exarque l'ordination de celui que nous avons élu.* C'est ce qu'on voit encore dans l'ancien diurnal romain.

Il est donc constant que le pape était bien loin d'avoir aucune prétention sur la souveraineté de Rome , avant *Charlemagne*. Si l'on prétend que *Grégoire II* secoua le joug de son empereur , résidant à Constantinople , qu'était-il autre chose qu'un rebelle ?

*Charlemagne* étant devenu empereur romain , & ses successeurs ayant pris ce titre , il est encore évident que les papes n'étaient pas sous eux empereurs de Rome. Les *Othons* ne permirent certainement pas que l'Evêque fût souverain dans la ville qu'ils regardaient comme la capitale de leur Empire. *Grégoire VII*, en tenant l'empereur *Henri IV* pieds nus & en chemise , dans son antichambre , à Canosse , n'osa jamais prendre le titre de souverain de Rome , sous quelque dénomination que ce pût être.

Les princes normands , conquérans de Naples , en faisaient hommage au pape ; mais aucun historien n'a jamais produit aucun acte où l'on voie les rois de Naples faire cet hommage au pontife romain , comme monarque romain : la première investiture donnée aux princes normands , le fut par l'empereur *Henri III*, en 1047.

La seconde investiture est d'un genre différent , & mérite la plus grande attention. Le pape *Léon IX*,

ayant fait une espèce de croisade contre ces princes , fut battu & pris par eux ; ils traitèrent leur captif avec beaucoup d'humanité , chose assez rare dans ces temps-là ; & le pape *Léon* , en levant l'excommunication qu'il avait lancée contre eux , leur accorda tout ce qu'ils avaient pris & tout ce qu'ils pourraient prendre , en qualité de fief héréditaire de *S<sup>t</sup> Pierre* , *De sancto Petro hæreditatis feudo*.

A qui *Charles d'Anjou* fit-il hommage-lige pour Naples & Sicile ? fut-ce à la personne de *Clément IV* , souverain de Rome ? non ; ce fut à l'Eglise romaine & aux papes canoniquement élus , *pro regno Sicilia & aliis terris nobis ab Ecclesia romana concessis ; pour nos royaumes concédés par l'Eglise romaine*. Cet hommage-lige était donc au fond ce qu'il était dans son origine , une oblation à *S<sup>t</sup> Pierre* , un acte de dévotion , dont il résulta des meurtres , des affaffinats & des empoisonnemens. Le pape était alors si peu souverain de Rome , que la monnaie y avait été frappée au nom de *Charles d'Anjou* lui-même , quand il était sénateur unique. On a encore des écus de ce temps avec cette légende : *Karolus , senatus , populusque romanus* ; & sur le revers : *Roma caput mundi*. Il y a de pareilles monnaies frappées au nom des *Colonnes* & des *Urfins* ; il y a aussi des monnaies au nom des papes : mais jamais vous ne voyez sur ces pièces la souveraineté du pape exprimée : le mot *domnus* , dont on se servit très-rarement , était un titre honorifique que jamais aucun roi de France , d'Allemagne , d'Espagne , d'Angleterre , n'employa , si je ne me trompe ; & on ne trouve ce mot *domnus* sur aucune monnaie des papes.

Dans les sanglantes querelles de *Frédéric Barberousse*

avec le pape *Alexandre III*, jamais cet *Alexandre* ne se dit unique souverain de Rome : il avait beaucoup de terres d'une mer à l'autre ; mais assurément il ne possédait pas en propre la ville où l'empereur avait été sacré roi des Romains.

*Grégoire IX*, en accusant l'empereur *Frédéric II* de préférer *Mahomet* à JESUS-CHRIST, le dépose à la vérité de l'Empire, selon l'usage aussi insolent qu'absurde de ces temps-là ; mais il n'ose se mettre à sa place, il n'ose se dire prince temporel de Rome.

*Innocent IV* dépose encore le même empereur dans le concile de Lyon ; mais il ne prend point Rome pour lui-même ; l'empire romain subsistait toujours, ou était censé subsister. Les papes n'osaient s'appeler rois des Romains, mais ils l'étaient autant qu'ils le pouvaient. Les empereurs étaient nommés, sacrés, reconnus rois des Romains, & ne l'étaient pas en effet. Qu'était donc Rome ? une ville où l'évêque avait un très-grand crédit, où le peuple jouissait souvent de l'autorité municipale, & où l'empereur n'en avait aucune que lorsqu'il y venait à main armée, comme *Alaric*, ou *Totila*, ou *Arnoud*, ou les *Othons*.

Les papes regardaient non-seulement le royaume de Naples, mais ceux de Portugal, d'Arragon, de Grenade, de Sardaigne, de Corse, de Hongrie, & sur-tout d'Angleterre, comme feudataires, mais ils ne se disaient ni n'étaient les maîtres de ces pays. Ce n'était pas seulement l'opinion, la superstition qui soumettait ces royaumes au siège de Rome, c'était l'ambition. Un prince disputait une province ; il ne manquait pas d'accuser son compétiteur d'être hérétique ou fauteur d'hérétiques, ou d'avoir épousé sa

coufine au cinquième degré, ou d'avoir mangé gras le vendredi. On donnait de l'argent au pape qui en échange donnait la province par une bulle : cette bulle était l'étendard auquel les peuples se ralliaient, & le pape, qui ne possédait pas un pouce de terre dans Rome, donnait des royaumes ailleurs.

La même chose arriva aux califes dans leur décadence qu'aux papes dans leur élévation. Les sultans de l'Asie & de l'Égypte, & du reste de l'Afrique, les rois des provinces espagnoles prirent des investitures des califes qui ne possédaient plus rien. Tel a été le chaos où la terre fut long-temps plongée.

Les évêques allemands, dans l'anarchie de l'Empire, s'étaient déjà faits princes, & en prenaient le titre, quand les papes étaient bien moins puissans dans Rome qu'un évêque de Vurtzbourg en Allemagne. Les papes avaient à Rome si peu de pouvoir, qu'ils furent obligés de se réfugier dans Avignon pendant soixante & dix ans.

*Martin V*, élu au concile de Constance, est, je crois, le premier qui soit représenté sur les monnaies avec la triple couronne, inventée par *Boniface VIII*. Les papes n'ont été réellement les maîtres de Rome que quand ils ont eu le château Saint-Ange ; ce qui n'arriva qu'au quinzième siècle.

Enfin ils ont régné, mais sans jamais se dire rois de Rome ; & les empereurs, qui n'ont jamais cessé d'en être rois, n'ont osé jamais y demeurer. Le monde se gouverne par des contradictions ; & voilà sans doute la plus frappante : elle dure depuis *Charlemagne*.

*Charles-Quint*, roi de Rome, voulut bien la faccager ; mais d'y demeurer seulement trois mois, de prétendre y fixer le siège de son empire, c'est ce que ce prince victorieux n'osa point entreprendre.

Comment donc accorder la souveraineté du pape avec celle du roi des Romains ? c'est un problème que le temps a résolu insensiblement. Il semble que les empereurs & les papes soient convenus tacitement que les uns régneraient en Allemagne, & feraient rois de Rome de droit, tandis que les papes le feraient de fait. Ce partage ne nous étonne plus, parce que nous y sommes accoutumés ; mais il n'en est pas moins étrange.

Ce qui nous fait voir combien la destinée se joue de l'univers, c'est que celui qui affermit la souveraineté réelle des papes sur les fondemens les plus solides, fut cet *Alexandre VI*, coupable de tant d'horribles meurtres commis par les mains de son incestueux fils dans la Romagne, dans Imola, Forli, Faenza, Rimini, Cesène, Fano, Bertinoro, Urbino, Camerino, & surtout dans Rome. Quel était le titre de cet homme ? celui de *serviteur des serviteurs de DIEU* ; & quelle serait aujourd'hui dans Rome la prérogative de celui qui est intitulé roi des Romains ? il aurait l'honneur de tenir l'étrier du pape, & de servir de diacre à la grand'messe.



X I<sup>me</sup> REMARQUE.*Des moines.*

L'OPINION, plus que toute autre chose, a fait les moines, & c'était une opinion bien étrange, que celle qui dépeupla l'Égypte pour peupler quelque temps des déserts.

On a parlé des moines dans l'*Essai sur les mœurs*, quoique cette partie du genre humain ait été omise dans toutes les histoires qu'on appelle *profanes*. Après tout, ils sont hommes, & même dans ce corps si étranger au monde, il s'est trouvé de grands hommes. L'auteur a été beaucoup plus modéré envers eux, que le célèbre évêque du *Bellai*, & que tous les auteurs qui ne sont pas du rite romain. Il a parlé des jésuites avec impartialité; car c'est ainsi qu'un historien doit parler de tout.

Le bien public doit être préféré à toute société particulière, & l'État aux moines, on le fait assez. La société humaine s'est aperçue depuis long-temps combien ces familles éternelles, qui se perpétuent aux dépens de toutes les autres, nuisent à la population, à l'agriculture, aux arts nécessaires; combien elles sont dangereuses dans des temps de trouble. Il est certain qu'il est en Europe des provinces qui regorgent de moines, & qui manquent d'agriculteurs.

Un auteur de paradoxes a prétendu que les moines sont utiles, en ce que leurs terres, dit-il, sont toujours mieux cultivées que celles de la pauvre noblesse;

mais c'est précisément par cette raison que les moines font tort à l'Etat : leurs maisons sont bâties des débris des maisons de la noblesse ruinée. Il est démontré que cent gentilshommes, ayant chacun une terre de deux mille livres de revenu , rendraient plus de services au roi & à la nation , qu'un abbé qui possède deux cents mille livres de rente. L'exemple de Londres est frappant ; tel quartier de cette ville , habité autrefois par trente moines , l'est aujourd'hui par trois cents familles. On manque quelquefois d'agriculteurs , de soldats , de matelots , d'artisans ; ils sont dans les cloîtres , & ils y languissent.

La plupart sont des esclaves enchaînés sous un maître qu'ils se sont donné ; ils lui parlent à genoux , ils l'appellent *monseigneur* ; c'est la plus profonde humiliation devant le plus grand faste ; & encore , dans cet abaissement ils tirent une vanité secrète de la grandeur de leur despote.

Plusieurs religieux , il est vrai , détestent dans l'âge mûr les chaînes dont ils se sont garrottés dans l'âge où l'on ne devrait pas disposer de soi-même ; mais ils aiment leur institut , leur ordre ; & ces esclaves ont les yeux si fascinés , que la plupart ne voudraient pas de la liberté , si on la leur rendait ; ce sont les compagnons d'*Ulysse* qui refusent de reprendre la forme humaine. Ils se dédommagent de cet abrutissement en Italie, en Espagne, en donnant insolemment leurs mains à baiser aux femmes. Leurs abbés sont princes en Allemagne. On voit des moines grands officiers d'un prince moine , & son cloître est une cour qui nourrit l'ambition. Depuis que cet ouvrage a été écrit , tout est bien changé. Les hommes ont enfin ouvert les yeux.

Les moines, dans leur institut, sont hors du genre humain, & ils ont voulu gouverner le genre humain. Séculariens & errans dans leur origine, ils ont été incorporés dans la hiérarchie de l'Eglise grecque; mais ils ont été regardés comme les ennemis de la hiérarchie latine. On a proposé dans tous les pays catholiques de diminuer leur nombre, l'on n'a jamais pu y parvenir. Jusqu'à présent, dans les pays protestans, on a été forcé de les détruire tous.

On vient d'abolir les jésuites en France pour la seconde fois; (c) on leur reprochait des privilèges qu'ils ne tenaient que de Rome, & qui étaient incompatibles avec les lois de l'Etat; mais tous les autres religieux ont à peu-près les mêmes privilèges. Les jésuites ont été chassés du Portugal par des raisons de politique, & à l'occasion de l'assassinat du roi; ils ont été détruits en France pour avoir voulu dominer dans les belles-lettres, dans l'Etat & dans l'Eglise: c'est un avertissement pour tous les autres ordres religieux. Il en est un dont on envie les richesses, mais dont on respecte l'antiquité & les travaux littéraires; il en est une foule d'autres moins considérés.

Tout le monde convient qu'au lieu de ces retraites monastiques, où l'on fait serment à DIEU de vivre aux dépens d'autrui & d'être inutiles, il faut des asiles à la vieillesse qui ne peut plus travailler. Tout le monde voit que chaque profession a ses vieillards, ses invalides, que le nom d'hôpital effraie, & qui finiraient leurs jours sans rougir dans des communautés instituées sous un autre nom; tout le monde

(c) Voyez le *Précis du Siècle de Louis XIV.*

le dit , & personne n'a encore essayé de changer des monastères onéreux à l'Etat en ailes nécessaires.

Ce n'est pas assurément dans un esprit de censure que l'auteur de l'*Essai sur les mœurs* a été en ce point l'organe de la voix publique ; il a insinué , avec tous les bons citoyens , qu'on doit augmenter le nombre des hommes utiles , & diminuer celui des inutiles. Le jeune homme qui a des talens , & qui les ensevelit dans le cloître , fait tort au public & à soi-même. Qu'eût-ce été si *Corneille* , *Racine* , *Molière* , *la Fontaine* & tant d'autres avaient , dans l'âge où l'on ne peut se connaître , pris le parti de se faire théatins ou picpuces !

## XI<sup>me</sup> REMARQUE.

### *Des croisades.*

LES croisades ont été l'effet le plus mémorable de l'opinion. On persuada à des princes occidentaux , tous jaloux l'un de l'autre , qu'il fallait aller au bout de la Syrie. Un mauvais succès pouvait les faire tous exterminer ; & s'ils réussissaient , ils allaient s'exterminer les uns les autres.

De toutes ces croisades , celle que *S<sup>t</sup> Louis* fit en Egypte fut la plus mal conduite ; & celle qu'il fit en Afrique , la moins convenable ; elle n'avait aucun rapport au premier objet , qui était d'aller s'emparer de Jérusalem , ville d'ailleurs absolument indifférente aux intérêts de toutes les nations occidentales , ville dont elles pouvaient même détourner leurs pas avec

horreur , puisqu'on y avait fait mourir leur DIEU, ville dans laquelle ils ne pouvaient punir la race juive , coupable à leurs yeux de ce meurtre , puisque cette race n'y habitait plus ; pays d'ailleurs dépeuplé & stérile , dans lequel on n'aurait pas même combattu les Mufulmans , puisque les Tartares leur enlevaient alors ces contrées , ou du moins achevaient de les défoler par leurs incurfions ; pays enfin sur lequel les empereurs de Constantinople , dépouillés auparavant par les croifés mêmes , pouvaient feuls avoir quelques droits , & sur lequel les croifés n'avaient feulement pas l'apparence d'une prétention.

On a inféré dans la nouvelle hiftoire de France, par M. l'abbé *Véli* , un paffage dans lequel on accufe l'auteur de l'*Effai fur les mœurs* d'avoir inventé que *St Louis* entreprit la croifade contre Tunis pour feconder les vues ambitieufes & intéreffées de fon frère *Charles d'Anjou* , roi des deux Siciles. Il n'a point affûrément inventé ce fait qui eft très-précieux dans l'hiftoire de l'efprit humain ; ce fait fe trouve dans toutes les anciennes chroniques d'Italie ; il eft tranfcrit dans l'hiftoire univerfelle de *Delifle* , tome III, page 295. On le voit en propres mots dans *Mézerai* , fous l'année 1269. „ Quant au faint roi , dit-il , il „ tourna fon entreprife fur le royaume de Tunis ; „ par deux motifs ; l'un , qu'il lui femblait que la „ conquête de ce pays-là lui frayerait le chemin à „ celle de l'Egypte , fans laquelle il ne pouvait „ garder la Terre-fainte ; l'autre , que fon frère l'y „ portait , à deffein de rendre les côtes d'Afrique tributaires de fon royaume de Sicile , comme elles „ l'avaient été du temps de *Roger* , prince normand. „

*Rapin de Thoyras* dit expreffément la même chofe dans le règne de *Henri III* d'Angleterre.

Il n'eft donc que trop vrai que la fimplicité héroïque de *Louis* le rendit la victime de l'ambition de fon frère qui devait être de cette croifade : ce fut même une des raifons qui porta le barbare *Charles d'Anjou* à faire périr , par la main du bourreau , *Conradin* , héritier légitime des deux Siciles , le duc d'Autriche , fon coufin , & le prince *Conrad* , un des fils de l'empereur *Frédéric II* ; il crut qu'il était de fa politique de fe fouiller d'une action fi honteufe , afin de n'être point inquiété dans la Sicile quand il irait piller l'Afrique. Quels préparatifs pour un faint voyage ! Mais en quoi d'ailleurs était-il fi faint ? il n'était queftion que d'aller gagner des dépouilles & la peste fur les ruines de Carthage.

*S<sup>t</sup> Louis* partit fous ces funeftes aufpices , & fon frère n'arriva qu'après fa mort. Si le monarque de France prétendait aller de Tunis en Egypte , cette entreprife était beaucoup plus périlleufe que la première croifade , & fes troupes auraient péri dans les déferts de Barca , auffi aifément que fur les bords du Nil.

L'auteur de l'*Effai fur les mœurs* fait très-bien que *Guillaume de Nangis* , qui écrivait l'hiftoire comme on l'écrivait alors , prétend que le shérif , ou émir , ou bey , ou foldan de Tunis , avait grande envie de fe faire chrétien , & qu'il fit eférer au roi , par plufieurs lettres , fa converfion prochaine. Le même *Guillaume* croit bonnement que *S<sup>t</sup> Louis* alla vîte mettre à feu & à fang les Etats de ce prince mahométan , pour l'attirer , par cette douceur , à la religion chrétienne.



Si c'est-là une manière sûre de convertir , on s'en rapporte à tout lecteur éclairé. Apparemment que la maxime , *contrains-les d'entrer* , était admise dans la politique comme dans la théologie , & qu'on traitait les musulmans comme les Albigeois. On peut hardiment n'être pas de l'opinion de *Guillaume* ; non qu'on le regarde comme un historien infidèle , mais comme un esprit fort simple qui , quarante ans après la mort de *S<sup>t</sup> Louis* , écrivait sans discernement ce qu'il avait entendu dire. Un souverain de Tunis , qui veut se faire catholique romain , un roi de France qui vient assiéger sa ville pour l'aider à entrer au giron de l'Eglise , font des contes qu'on peut mettre avec les fables du Vieux de la montagne , & de la couronne d'Egypte présentée au roi de France. Les entreprises de ces temps-là étaient romanesques , mais il y avait plus de romanesque encore dans les historiens. Il faut convenir que *S<sup>t</sup> Louis* aurait bien mieux fait de gouverner en paix ses Etats , que d'aller exposer au fer des Américains & à la peste , sa fille , sa bru , sa belle-sœur & sa nièce , qui firent avec lui ce fatal voyage.

Qu'il soit permis de dire ici que l'abbé *Véli* , auquel on impute cet injuste reproche contre l'auteur de *l'Essai sur les mœurs* , l'a copié dans quelques endroits , & qu'il aurait pu le citer ; de même que le père *Barre* , dans son histoire d'Allemagne , a copié mot pour mot la valeur de cinquante pages de l'Histoire de *Charles XII* ; on est obligé d'en avertir , parce que , lorsque les historiens sont contemporains , il est difficile , au bout de quelque temps , de savoir qui est celui qui a pillé l'autre. Mais n'oublions pas combien le droit qu'on réclame est peu de chose.

XIII<sup>me</sup> REMARQUE.

*De Pierre de Castille , dit le cruel.*

**P**IERRE le cruel se vengeait avec barbarie , j'en tombe d'accord : mais je le vois trahi , persécuté par ses frères bâtards , par sa femme même ; soutenu à la vérité par le *Prince noir* , le premier homme de son temps , mais ayant nécessairement la France contre lui , puisqu'il était protégé par l'Anglais , opprimé enfin par un ramas de brigands , & assassiné par son frère bâtard ; car il fut tué étant désarmé , & ce *Henri de Translamare* , assassin & usurpateur , a été respecté des historiens , parce qu'il a été heureux.

A la bonne heure que ce *Pierre* ait emporté au tombeau le nom de *cruel* ; mais quel titre donnerons-nous au tyran qui fit périr *Conradin* & le duc d'Autriche sur l'échafaud ? Et comment nommer tant d'horribles attentats qui ont effrayé l'Europe ?

XIV<sup>me</sup> REMARQUE.

*De Charles de Navarre , dit le mauvais.*

**O**N convient que *Charles le mauvais* , roi de Navarre , comte d'Evreux , était très-mauvais ; que dom *Pedre* , roi de Castille , surnommé *le cruel* , méritait ce titre ; mais voyons si dans ces temps de la belle chevalerie , il y avait chez les princes tant de douceur

*Essai sur les mœurs, &c. Tome IV. C c*

& de générosité. Le roi de France, *Jean*, surnommé *le bon*, commença son règne par faire tuer le comte d'*Eu*, son connétable. Il donna l'épée de connétable au prince d'Espagne, dom *la Cerda*, son favori, & l'investit des terres qui appartenaient à son beau-frère *Charles*, roi de Navarre. Cette injustice pouvait-elle n'être pas vivement ressentie par un prince du sang souverain d'un beau royaume? On avait dépouillé son père des provinces de Champagne & de Brie; on donnait à un étranger l'Angoumois & d'autres terres qui étaient la dot de sa femme, sœur du roi de France. La colère lui fait commettre un crime atroce : il fait assassiner le connétable *la Cerda*; & ce qui est encore triste, c'est qu'il obtient par ce meurtre la justice qu'on lui avait refusée. Le roi transige avec lui sur toutes ses prétentions. Mais que fait *Jean le bon* après cette réconciliation publique? il court à Rouen, où il trouve le roi de Navarre à table avec le dauphin & quatre chevaliers; il fait saisir les chevaliers, on leur tranche la tête sans forme de procès; on met en prison le roi de Navarre sur le simple prétexte qu'il a fait un traité avec les Anglais; mais, comme roi de Navarre, n'était-il pas en droit de faire ce prétendu traité? Et, si en qualité de comte d'Evreux & de prince du sang, il ne pouvait sans félonie, négocier à l'insu du suzerain, qu'on me montre le grand vassal de la couronne qui n'a jamais fait de traités particuliers avec les puissances voisines? En quoi donc *Charles le mauvais* est-il jusqu'à présent plus mauvais que bien d'autres? Plût à DIEU que ce titre n'eût convenu qu'à lui!

On prétend qu'il a empoisonné *Charles V*; où en est la preuve? Qu'il est aisé de supposer de nouveaux crimes à ceux qui sont chargés de la haine d'un parti! Il avait, dit-on, engagé un médecin juif de l'île de Chypre à venir empoisonner le roi de France. On voit trop fréquemment dans nos histoires des rois empoisonnés par des médecins juifs, mais une constitution valétudinaire est plus dangereuse encore que les médecins.

## X V<sup>me</sup> REMARQUE.

### *Des querelles de religion.*

ON a vu que, depuis le pape *Grégoire VII* jusqu'à l'empereur *Charles-Quint*, les querelles de l'Empire & du sacerdoce ont bouleversé l'un & l'autre. Depuis *Charles-Quint* jusqu'à la paix de Westphalie, les querelles théologiques ont fait couler le sang en Allemagne: le même fléau a désolé l'Angleterre depuis *Henri VIII* jusqu'au temps du roi *Guillaume*, où la liberté de conscience fut pleinement établie.

La France a éprouvé des malheurs, s'il se peut, encore plus grands, depuis *François II* jusqu'à la mort de *Henri IV*; & cette mort toujours sensible aux cœurs bien faits, a été le fruit de ces querelles. Il est triste qu'un si bon arbre ait produit de si détestables fruits.

On a souvent agité si l'empereur *Henri IV* devait secouer le joug de la papauté, au lieu de rester pieds nus dans l'antichambre de *Grégoire VII*; si *Charles-Quint*, après avoir pris & saccagé Rome, devait régner

dans Rome, & se faire protestant; & si *Henri IV*, roi de France, pouvait se dispenser de faire abjuration. De bons esprits assurent qu'aucune de ces trois choses n'était possible.

L'empereur *Henri IV* avait un trop violent parti contre lui, & n'était pas un homme d'un assez grand génie pour faire une révolution. *Charles-Quint* l'était, mais il n'aurait rien gagné à renoncer à la religion catholique. (\*) Pour le roi de France, *Henri le grand*, il est vraisemblable qu'il ne pouvait prendre d'autre parti que celui qu'il embrassa, quelque humiliation qui y fût attachée. La reine *Elisabeth*, qui lui en fit des reproches si amers, pouvait bien lui donner des secours pour disputer le terrain de province en province, mais non pas pour conquérir le royaume de France. Il avait contre lui les trois quarts du pays, *Philippe II* & les papes; il fallut plier. La facilité de son caractère se joignit à la nécessité où il était réduit. Un *Charles XII*, un *Gustave-Adolphe* eussent été inflexibles; mais ces héros étaient plus soldats que politiques; & *Henri IV* avec ses faiblesses était aussi politique que soldat. Il paraissait impossible qu'il fût roi de France s'il ne se rangeait à la communion de Rome; de même qu'on ne pourrait aujourd'hui être roi de Suède ou d'Angleterre, si l'on n'était pas d'une communion opposée à Rome. *Henri IV* fut assassiné malgré son abjuration, comme *Henri III* malgré ses processions; tant la politique est impuissante contre le fanatisme.

La seule arme contre ce monstre, c'est la raison. La seule manière d'empêcher les hommes d'être

(\*) Voyez les notes de l'Essai sur les mœurs, &c.

absurdes & méchans , c'est de les éclairer. Pour rendre le fanatisme exécrationnable , il ne faut que le peindre. Il n'y a que des ennemis du genre humain qui puissent dire : *Vous éclairez trop les hommes , vous écrivez trop l'histoire de leurs erreurs.* Et comment peut-on corriger ces erreurs sans les montrer ? Quoi , vous dites que les temps du jacobin *Jacques Clément* ne reparaitront plus ? Je l'avais cru comme vous : mais nous avons vu depuis les *Malagrida* & les *Damiens*. Et ce *Damiens* (*d*) auquel personne ne s'attendait , qu'a-t-il répondu à son premier (*e*) interrogatoire ? ces propres mots : *C'est à cause de la religion :* qu'a-t-il déclaré à la question ? (*f*) *C'est ce que j'entendais dire à tous ces prêtres ; j'ai cru faire une œuvre méritoire pour le ciel.* Il est évident que ce furent les billets de confession qui produisirent ce parricide. Quels billets ! Mais ces horreurs n'arrivent pas tous les ans ? non : on n'a pas toujours commis un parricide par année ; mais qu'on me montre dans l'histoire , depuis *Constantin* , un seul mois où les disputes théologiques n'aient pas été funestes au monde.

(*d*) Voyez le *Précis du siècle de Louis XV.*

(*e*) Page 4 du procès de *Damiens* , in-4°.

(*f*) Page 405.



XVI<sup>me</sup> REMARQUE.

*Du protestantisme & de la guerre des Cévennes.*

DANS l'histoire de l'esprit humain , le protestantisme était un grand objet. On voit que c'est le pouvoir de l'opinion , soit vraie , soit fausse , soit fautive , soit réprouvée , qui a rempli la terre de carnage pendant tant de siècles. Quelques protestans ont reproché à l'auteur de l'*Essai sur les mœurs* de les avoir souvent condamnés ; & quelques catholiques ont chargé l'auteur d'avoir montré trop de compassion pour les protestans. Ces plaintes prouvent qu'il a gardé ce juste milieu qui ne satisfait que les esprits modérés.

Il est très-vrai que par-tout , & dans tous les temps où l'on a prêché une réforme , ceux qui la prêchèrent furent persécutés & livrés aux supplices. Ceux qui s'élevèrent en Europe contre l'Eglise de Rome comptèrent autant de martyrs de leur opinion , que les chrétiens du second siècle en comptèrent de la leur , quand ils s'élevèrent contre le culte de l'Empire romain. Les premiers chrétiens étaient de vrais martyrs ; les premiers réformés étaient , dit-on , de faux martyrs , à la bonne heure ; mais ils souffraient , ils mouraient véritablement les uns & les autres : ils étaient tous les victimes de leur persuasion. Les juges qui les envoyèrent à la mort avaient la même jurisprudence ; ils condamnaient par le même principe ; ils faisaient périr ceux qu'ils croyaient

ennemis des lois divines & humaines : tout est parfaitement égal dans cette conduite du plus fort contre le plus faible. Le sénat romain, le concile de Constance jugeaient de la même manière ; les condamnés marchaient au supplice avec la même intrépidité. *Jean Hus* & *Jérôme de Prague* en eurent autant que *S<sup>t</sup> Ignace* & *S<sup>t</sup> Polycarpe* ; il n'y a de différence entre eux que la cause ; & il y a cette différence en leurs juges, que les Romains n'étaient pas obligés par leur religion à épargner ceux qui voulaient détruire leurs Dieux, & que les chrétiens étaient obligés par leur religion à ne pas persécuter inhumainement des chrétiens, leurs frères, qui adoraient le même DIEU.

Si c'est la politique bien ou mal entendue qui a livré aux bourreaux les premiers chrétiens & les hérétiques d'entre les chrétiens, la chose est encore absolument égale de part & d'autre ; si c'est le zèle, ce zèle est encore égal des deux côtés. Si l'on regarde comme très-injustes les païens persécuteurs, on doit regarder aussi comme très-injustes les chrétiens persécuteurs. Ces maximes sont vraies, & il a fallu les développer pour le bien des hommes.

Il est constant que ceux qui se dirent réformés en France furent persécutés quarante ans avant qu'ils se révoltassent ; car ce ne fut qu'après le massacre de Vassy qu'ils prirent les armes.

On doit aussi avouer que la guerre qu'une populace sauvage fit vers les Cévennes, sous *Louis XIV*, fut le fruit de la persécution. Les camisards agirent en bêtes féroces : mais on leur avait enlevé leurs

femelles & leurs petits ; ils déchirèrent les chasseurs qui couraient après eux.

Les deux partis ne conviennent pas de l'origine de ces horreurs. Les uns disent que le meurtre de l'abbé du *Chaila*, chef des missions du Languedoc, fut commis pour reprendre une fille des mains de cet abbé ; les autres pour délivrer plusieurs enfans qu'il avait enlevés à leurs parens, afin de les instruire dans la foi catholique : ces deux causes peuvent avoir concouru, & l'on ne peut nier que la violence n'ait produit le soulèvement qui causa tant de crimes, & qui attira tant de supplices.

Après la paix de Ryfvick, Orange, où régnait encore la religion protestante, appartenant à *Louis XIV*, plusieurs habitans du Languedoc y allèrent chanter leurs psaumes, & prier DIEU dans leur jargon. A leur retour, on en prit cent trente, hommes & femmes, qu'on attacha deux à deux sur le chemin. Les plus robustes, au nombre de soixante & dix, furent envoyés aux galères.

Bientôt après, un prédicant, nommé *Marlié*, fut pendu avec ses trois enfans, convaincu d'avoir prêché sa religion, & d'avoir fait convoquer l'assemblée par ses fils. On fit feu sur plusieurs familles qui allaient au prêche, on en tua dix-huit dans le diocèse d'Uzès ; & trois femmes grosses étant du nombre des morts, on les éventra pour tuer leurs enfans dans leurs entrailles. Ces femmes grosses étaient dans leur tort, elles avaient en effet défobéi aux nouveaux édits ; mais, encore une fois, les premiers chrétiens ne défobéissaient-ils pas aux édits des empereurs quand ils prêchaient ? Il faut absolument

ou convenir que les juges romains firent très-bien de pendre les chrétiens, ou dire que les juges catholiques firent très-mal de pendre les protestans; car & protestans & premiers chrétiens étaient précisément dans les mêmes termes: on ne peut trop le répéter, ils étaient également innocens ou également coupables.

Enfin les chrétiens persécutés par *Maximin* égorgèrent après sa mort son fils, âgé de dix-huit ans; sa fille, âgée de sept, & noyèrent sa veuve dans l'*Oronte*. Les protestans, persécutés par l'abbé du *Chaila*, le massacrèrent. Ce fut-là l'origine de la guerre horrible des *Cévènes*. Il est même impossible que la révolte n'ait pas commencé par la persécution. Il n'est pas dans la nature humaine que le peuple se soulève contre ses magistrats & les égorge, quand il n'est pas poussé à bout. *Mahomet* lui-même ne fit d'abord la guerre que pour se défendre, & peut-être n'y aurait-il point de mahométans sur la terre si les *Mecquois* n'avaient pas voulu faire mourir *Mahomet*.

On ne peut, dans un *Essai sur les mœurs*, entrer dans le détail des horreurs qui ont dévasté tant de provinces. Le genre humain paraîtrait trop odieux si l'on avait tout dit.

Il fera utile que dans les histoires particulières on voie un détail de nos crimes, afin qu'on ne les commette plus. Les proscriptions de *Sylla* & d'*Octave*, par exemple, n'approchèrent pas des massacres des *Cévènes*, ni pour le nombre, ni pour la barbarie; elles sont seulement plus célèbres, parce que le nom de l'ancienne Rome doit faire plus d'impression que celui des villages & des cavernes d'*Anduze*; & *Sylla*,

*Antoine*, *Auguste* en imposent plus que *Ravanel* & *Castagnet*. Mais l'atrocité fut poussée plus loin dans les six années des troubles du Languedoc que dans les trois mois des proscriptions du triumvirat. On en peut juger par des lettres de l'éloquent *Fléchier*, qui était évêque de Nîmes dans ces temps funestes. Il écrit en 1704 : „ Plus de quatre mille catholiques „ ont été égorgés à la campagne, quatre-vingts „ prêtres massacrés, deux cents églises brûlées. „ Il ne parlait que de son diocèse : les autres étaient en proie aux mêmes calamités.

Jamais il n'y eut de plus grands crimes suivis de plus horribles supplices ; & les deux partis, tantôt assassins, tantôt assassinés, invoquaient également le nom du Seigneur. Nous verrons dans le *Siècle de Louis XIV* plus de quarante mille fanatiques périr par la roue & dans les flammes ; & ce qui est bien remarquable, il n'y en eut pas un seul qui ne mourût en bénissant DIEU, pas un qui montrât la moindre faiblesse : hommes, femmes, enfans, tous expirèrent avec le même courage.

Quelle a été la cause de cette guerre civile & de toutes celles de religion dont l'Europe a été ensanglantée ? point d'autre que le malheur d'avoir trop long-temps négligé la morale pour la controverse. L'autorité a voulu ordonner aux hommes d'être croyans, au lieu de leur commander simplement d'être justes. Elle a fourni des prétextes à l'opiniâtreté. Ceux qui sacrifient leur sang & leur vie ne sacrifient pas de même ce qu'ils appellent leur raison. Il est plus aisé de mener cent mille hommes au combat que de soumettre l'esprit d'un persuadé.

XVII<sup>me</sup> REMARQUE.*Des lois.*

L'OPINION a fait les lois. On a insinué assez dans l'*Essai sur les mœurs* que les lois sont presque par-tout incertaines, insuffisantes, contradictoires. Ce n'est pas seulement parce qu'elles ont été rédigées par des hommes ; car la géométrie inventée par les hommes est vraie dans toutes ses parties ; la physique expérimentale est vraie ; les premiers principes métaphysiques mêmes, sur lesquels la géométrie est fondée, sont d'une vérité incontestable, & rien de tout cela ne peut changer. Ce qui rend les lois variables, fautives, inconséquentes, c'est qu'elles ont été presque toutes établies sur des besoins passagers, comme des remèdes appliqués au hasard, qui ont guéri un malade, & qui en ont tué d'autres.

Plusieurs royaumes étant composés de provinces anciennement indépendantes, & ces provinces ayant encore été partagées en cantons non-seulement indépendans, mais ennemis l'un de l'autre ; toutes leurs lois ont été opposées, & le sont encore. Les marques de l'ancienne division subsistent dans le tout réuni ; ce qui est vrai & bon au-deçà d'une rivière est faux & mauvais au-delà ; & , comme on l'a déjà dit, on change de lois dans sa patrie en changeant de chevaux de poste. Le paysan de Brie se moque de son seigneur ; il est serf dans une partie de la Bourgogne, & les moines y ont des serfs. Il y a plusieurs



pays où les lois sont plus uniformes, mais il n'y en a peut-être pas un seul qui n'ait besoin d'une réforme; & cette réforme faite, il en faut une autre. Ce n'est guère que dans un petit Etat qu'on peut établir aisément des lois uniformes. (1) Les machines réussissent en petit, mais en grand les chocs les dérangent.

Enfin, quand on est parvenu à vivre sous une loi tolérable, la guerre vient qui confond toutes les bornes, qui abyme tout; & il faut recommencer comme des fourmis dont on a écrasé l'habitation.

Une des plus grandes turpitudes dans la législation d'un pays, a été de se conduire par des lois qui ne sont pas du pays. Le lecteur peut remarquer comment le divorce qui fut accordé à *Louis XII*, roi de France, par l'incestueux pape *Alexandre VI*, fut refusé par *Clément VII* au roi d'Angleterre *Henri VIII*; & l'on verra comment *Alexandre VII* permit au régent de Portugal, *Alfonse*, de ravir la femme de son frère, & de l'épouser du vivant de ce frère.

Tout se contredit donc, & nous voguons dans un vaisseau sans cesse agité par des vents contraires.

On a dit dans l'*Essai sur les mœurs*, qu'il n'y a point en rigueur de loi positive fondamentale; les hommes ne peuvent faire que des lois de convention. Il n'y a que l'auteur de la nature qui ait pu faire les lois

(1) Cette révolution serait facile & ne causerait aucun trouble dans une monarchie absolue, où le prince aurait une volonté soutenue de faire le bien de son peuple, & voudrait employer à ce grand ouvrage les hommes vraiment éclairés, dont le nombre est plus grand qu'on ne pense. C'est un très-grand avantage que les monarchies absolues ont sur les républiques, où la plupart de ces réformes utiles ne peuvent se faire tant que les lumières ne sont point devenues presque populaires.

éternelles de la nature. La seule loi fondamentale & immuable qui soit chez les hommes est celle-ci : Traite les autres comme tu voudrais être traité : c'est que cette loi est de la nature même : elle ne peut être arrachée du cœur humain : c'est de toutes les lois la plus mal exécutée ; mais elle s'élève toujours contre celui qui la transgresse ; il semble que DIEU l'ait mise dans l'homme pour servir de contre-poids à la loi du plus fort, & pour empêcher le genre humain de s'exterminer par la guerre, par la chicane & par la théologie scolastique.

## XVII<sup>me</sup> REMARQUE.

### *Du commerce & des finances.*

**L**A Hollande presque submergée, Gènes qui n'a que des rochers, Venise qui ne possédait que des lagunes pour terrain, eussent été des déserts, ou plutôt n'eussent point existé sans le commerce.

Venise, dès le quatorzième siècle, devint par cela seul une puissance formidable, & la Hollande l'a été de nos jours pendant quelque temps.

Que devait donc être l'Espagne sous *Philippe II*, qui avait à la fois le Mexique & le Pérou, & ses établissemens en Afrique & en Asie dans l'étendue d'environ trois mille lieues de côtes.

Il est presque incroyable, mais il est avéré que l'Espagne seule retira de l'Amérique, depuis la fin du quinzième siècle jusqu'au commencement du dix-huitième, la valeur de cinq milliards de piastres, en

or & en argent , qui font vingt-cinq milliards de nos livres. Il n'y a qu'à lire dom *Ustaris* & *Navarette* pour être convaincu de cette étonnante vérité. C'est beaucoup plus d'espèces qu'il n'y en avait dans le monde entier avant le voyage de *Christophe Colomb*. Tout pauvre homme de mérite qui saura penser peut faire là-dessus ses réflexions : il sera consolé quand il saura que de tous ces trésors d'Ophir , il ne reste pas aujourd'hui en Espagne cent millions de piaftres & autant en orfèvrerie. Que dira-t-il , quand il lira dans dom *Ustaris* que la daterie de Rome a englouti une partie de cet argent ? il croira peut-être que Rome la sainte est plus riche aujourd'hui que Rome la conquérante du temps des *Craffus* & des *Lucullus*. Elle a fait , il faut l'avouer , tout ce qu'elle a pu pour le devenir ; mais n'ayant pas su être commerçante quand toutes les nations de l'Europe ont su l'être , elle a perdu par son ignorance & par sa paresse tout cet argent que lui ont produit ses mines de la daterie , & sur-tout ce qu'elle pêchait si aisément avec les filets de *S<sup>t</sup> Pierre*.

L'Espagne ne laissa pas d'abord les autres nations entrer avec elle en partage des trésors de l'Amérique. *Philippe II* en jouit presque seul pendant plusieurs années. Les autres souverains de l'Europe , à commencer par l'empereur *Ferdinand*, son oncle , étaient devant lui à peu-près ce qu'étaient les Suiffes devant le duc de Bourgogne lorsqu'ils lui disaient : Tout ce que nous avons ne vaut pas les éperons de vos chevaliers. »

*Philippe II* devait avoir ce qu'on appelle la monarchie universelle , si on pouvait l'acheter avec de

l'or, & la faisir par l'intrigue. Mais une femme à peine affermie dans la moitié d'une île; un prince d'Orange, simple comte de l'Empire, & sujet du marquis de Malines; *Henri IV*, roi mal obéi d'une partie de la France, persécuté dans l'autre, manquant d'argent & ayant pour toute armée quelques gentilshommes & son courage, ruinèrent le dominateur des deux Indes.

Le commerce qui avait pris une nouvelle face à la découverte du cap de Bonne-Espérance, & à celle du nouveau monde, en prit encore une nouvelle quand les Hollandais, devenus libres par la tyrannie, s'emparèrent des îles qui produisent les épiceriers, & fondèrent Batavia. Les grandes puissances commerçantes furent alors la Hollande & l'Angleterre; la France, qui profite toujours tard des connaissances & des entreprises des autres nations, arriva la dernière aux deux Indes, & fut la plus mal partagée. Elle resta sans industrie jusqu'aux beaux jours du gouvernement de *Louis XIV*; il fit tout pour animer le commerce.

Les peuples de l'Europe, dans ce temps-là, commencèrent à connaître de nouveaux besoins, qui rendirent le commerce de quelques nations, & surtout celui de la France, très-défavorable. *Henri IV* déjeûnait avec un verre de vin & du pain blanc; il ne prenait ni thé, ni café, ni chocolat; il n'usait point de tabac; sa femme & ses maîtresses avaient très-peu de pierreries; elles ne portaient point d'étoffes de Perse, de la Chine & des Indes. Si l'on songe qu'aujourd'hui une bourgeoise porte à ses oreilles de plus beaux diamans que *Catherine de Médicis*;

que la Martinique, Moka & la Chine fournissent le déjeuner d'une servante, & que tous ces objets font fortir de France plus de cinquante millions tous les ans, on jugera qu'il faut d'autres branches de commerce bien avantageuses, pour réparer cette perte continuelle; on fait assez que la France s'est soutenue par ses vins, ses eaux-de-vie, son sel, ses manufactures.

Il lui fallait faire directement le commerce des Indes, non pas pour augmenter ses richesses, mais pour diminuer ses dépenses; car les hommes s'étant fait des besoins nouveaux, ceux qui ne possèdent pas les denrées demandées par ces besoins, doivent les acheter au meilleur compte qu'il soit possible; or ce qu'on achète aux Indes de la première main coûte moins sans doute que si les Anglais & les Hollandais venaient le revendre. Presque toutes ces denrées se payent en argent. Il ne s'agissait donc, en formant en France une compagnie des Indes, que de perdre moins, & de chercher à se dédommager, dans l'Allemagne & dans le Nord, des dépenses immenses qu'on se fait sur les côtes de Coromandel; mais les Hollandais avaient prévenu les Français dans l'Allemagne comme dans l'Inde; leur frugalité & leur industrie leur donnait par-tout l'avantage. Le grand inconvénient pour une nouvelle compagnie d'Europe qui s'établit dans l'Inde, c'est, comme on l'a dit, d'y arriver la dernière. Elle trouve des rivaux puissans déjà maîtres du commerce; il faut recevoir des affronts des nababs & des omrahs, & les payer ou les battre: aussi les Portugais, & après eux les Hollandais, ne purent acheter du poivre sans donner des batailles.

Si

Si la France a une guerre avec l'Angleterre ou la Hollande, en Europe, c'est alors à qui se détruira dans l'Inde. Les compagnies de commerce deviennent nécessairement des compagnies guerrières ; & il faut être oppresseur ou opprimé. Aussi nous verrons que, quand *Louis XIV* eut établi sa compagnie des Indes dans Pondichéri, les Hollandais prirent la ville & écrasèrent la compagnie. Elle renaquit des débris du système, & fit voir que la confusion pouvait quelquefois produire l'ordre. Mais toute la vigilance, toute la sagesse des directeurs n'ont pas empêché que les Anglais n'aient pris Pondichéri, & que la compagnie n'ait été presque détruite une seconde fois. Les Anglais ont rendu la ville à la paix ; mais on fait dans quel état on rend une place de commerce dont on est jaloux ; la compagnie est restée avec quelques vaisseaux, des magasins ruinés, des dettes, & point d'argent. (2)

Elle agissait dans l'Inde en souveraine, mais elle y a trouvé des souverains étrangers comme elle, & plus heureux. On doit convenir qu'il est un peu extraordinaire que le grand-mogol, qui est si puissant, laisse des négocians d'Europe se battre dans son empire, & en dévaster une partie. Si nous accordions le port de l'Orient à des Indiens, & celui de Baïonne à des Chinois, nous ne souffririons pas qu'ils se battissent chez nous.

(2) Elle a été supprimée en 1769, sous le ministère de M. d'Inoué ; il fut prouvé alors qu'elle ne s'était jamais soutenue qu'aux dépens du trésor royal, & qu'elle faisait le commerce à perte. Des négocians particuliers le firent les années suivantes ; ils y gagnèrent, & les denrées de l'Inde baissèrent de prix.



Quant aux finances, la France & l'Angleterre, pour s'être fait la guerre, se sont trouvées endettées chacune de trois milliards de nos livres. C'est beaucoup plus qu'il n'y a d'espèces dans ces deux Etats. C'est un des efforts de l'esprit humain dans ce dernier siècle, (3) d'avoir trouvé le secret de devoir plus qu'on ne possède, & de subsister comme si l'on ne devait rien.

Chaque Etat de l'Europe est ruiné après une guerre de sept ou huit années; c'est que chacun a plus fait que ses forces ordinaires ne comportent. Les Etats sont comme les particuliers qui s'endettent par ambition; chacun veut aller au-delà de son pouvoir. On a souvent demandé ce que deviennent tous ces trésors prodigués pendant la guerre; & on a répondu qu'ils sont ensevelis dans les coffres de deux ou trois mille particuliers qui ont profité du malheur public. Ces deux ou trois mille personnes jouissent en paix de leurs fortunes immenses, dans le temps que le reste des hommes est obligé de gémir sous de nouveaux impôts, pour payer une partie des dettes nationales.

L'Angleterre est le seul pays où des particuliers se soient enrichis par le sort des armes; ce que de simples armateurs ont gagné par des prises, ce que l'île de Cuba & les grandes Indes ont valu aux officiers-généraux, passe de bien loin tout l'argent comptant qui circulait en Angleterre, aux treizième & quatorzième siècles.

(3) On ne doit point réellement plus qu'on ne possède. Les intérêts de la dette nationale sont assignés sur la totalité du revenu des propriétaires de la nation, & sont loin, même en Angleterre, d'approcher de la somme de ce revenu.

Lorsque les fortunes de tant de particuliers se font répandues avec le temps chez leur nation par des mariages, par des partages de famille, & sur-tout par le luxe, devenu alors nécessaire, & qui remet dans le public tous ces trésors enfouis pendant quelques années, alors cette énorme disproportion cesse, & la circulation est à peu-près la même qu'elle était auparavant. Ainsi les richesses cachées dans la Perse, & enfouies pendant quarante années de guerres intestines, reparaitront après quelques années de calme, & rien ne sera perdu. Telle est dans tous les genres la vicissitude attachée aux choses humaines.

## XIX<sup>me</sup> REMARQUE.

### *De la population.*

**D**ANS une nouvelle histoire de France on prétend qu'il y avait huit millions de feux en France, dans le temps de *Philippe de Valois*; or on entend par *feu* une famille, & l'auteur entend par le mot de *France* ce royaume tel qu'il est aujourd'hui avec ses annexes. Cela ferait, à quatre personnes par feu, trente-deux millions d'habitans; car on ne peut donner à un feu moins de quatre personnes, l'un portant l'autre.

Le calcul de ces feux est fondé sur un état de subside, imposé en 1328. Cet état porte deux millions cinq cents mille feux dans les terres dépendantes de la couronne, qui n'étaient pas le tiers de ce que le royaume renferme aujourd'hui. Il aurait donc fallu ajouter deux tiers pour que le calcul de l'auteur fût

juste. Ainsi, suivant la supputation de l'auteur, le nombre des feux de la France, telle qu'elle est, aurait monté à sept millions cinq cents mille. A quoi ajoutant probablement cinq cents mille feux pour les ecclésiastiques & pour les personnes non comprises dans le dénombrement, on trouverait aisément les huit millions de feux, & au-delà. L'auteur réduit chaque feu à trois personnes; mais par le calcul que j'ai fait dans toutes les terres où j'ai été, & dans celle que j'habite, je compte quatre personnes & demie par feu.

Ainsi, supposé que l'état de 1328 soit juste, il faudra nécessairement conclure que la France, telle qu'elle est aujourd'hui, contenait, du temps de *Philippe de Valois*, trente-six millions d'habitans.

Or, dans le dernier dénombrement fait, en 1753, sur un relevé des tailles & autres impositions, on ne trouve aujourd'hui que trois millions cinq cents cinquante mille quatre cents quatre-vingt-neuf feux; ce qui, à quatre & demi par feu, ne donnerait que quinze millions neuf cents soixante & dix-sept mille deux cents habitans. A quoi il faudra ajouter les réguliers, les gens sans aveu, & sept cents mille âmes au moins que l'on suppose être dans Paris, dont le dénombrement a été fait suivant la capitulation, & non pas suivant le nombre des feux.

De quelque manière qu'on s'y prenne, soit qu'on porte, avec l'auteur de la nouvelle histoire de France, les feux à trois, à quatre ou à cinq personnes, il est clair que le nombre des habitans est diminué de plus de moitié depuis *Philippe de Valois*.

Il y a aujourd'hui environ quatre cents ans que le dénombrement de *Philippe de Valois* fut fait ; ainsi dans quatre cents ans , toutes choses égales , le nombre des Français serait réduit au quart , & dans huit cents ans au huitième ; ainsi dans huit cents ans la France n'aura qu'environ quatre millions d'habitans ; & , en suivant cette progression , dans neuf mille deux cents ans il ne restera qu'une seule personne mâle ou femelle avec fraction. Les autres nations ne feront sans doute pas mieux traitées que nous , & il faut espérer qu'alors viendra la fin du monde.

Tout ce que je puis dire pour consoler le genre humain , c'est que dans deux terres que je dois bien connaître , inféodées du temps du roi *Charles V* , j'ai trouvé la moitié plus de feux qu'il n'en est marqué dans l'acte d'inféodation : & cependant il s'est fait une émigration considérable dans ces terres à la révocation de l'édit de Nantes.

Le genre humain ne diminue ni n'augmente , comme on le croit , & il est très-probable qu'on se méprenait beaucoup du temps de *Philippe de Valois* , quand on comptait deux millions cinq cents mille feux dans ses domaines.

Au reste , j'ai toujours pensé que la France renferme , de nos jours , environ vingt millions d'habitans , & je les ai comptés à cinq par feu , l'un portant l'autre. Je me trouve d'accord dans ce calcul avec l'auteur de la *Dixme* attribuée au maréchal de *Vauban* , & sur-tout avec le détail des provinces donné par les intendans à la fin du dernier siècle. Si je me trompe , ce n'est que d'environ quatre millions , & c'est une bagatelle pour les auteurs.

*Hubner*, dans sa géographie, ne donne à l'Europe que trente millions d'habitans. Il peut s'être trompé aisément d'environ cent millions. Un calculateur, d'ailleurs exact, assure que la Chine ne possède que soixante & douze millions d'habitans; mais par le dernier dénombrement rapporté par le père du *Halde*, on compte ces soixante & douze millions, sans y comprendre les vieillards, les jeunes gens au-dessous de vingt ans, & les bonzes; ce qui doit aller à plus du double.

Il faut avouer que d'ordinaire nous peuplons & dépeuplons la terre un peu au hasard; tout le monde se conduit ainsi; nous ne sommes guère faits pour avoir une notion exacte des choses; l'*à-peu-près* est notre guide, & souvent ce guide égare beaucoup.

C'est encore bien pis quand on veut avoir un calcul juste. Nous allons voir des farces, & nous y rions; mais rit-on moins dans son cabinet quand on voit de graves auteurs supputer exactement combien il y avait d'hommes sur la terre deux cents quatre-vingt-cinq ans après le déluge universel? Il se trouve, selon le frère *Peteau*, jésuite, que la famille de *Noé* avait produit un bi-milliar, deux cents quarante-sept milliars, deux cents vingt-quatre millions, sept cents dix-sept mille habitans en trois cents ans. Le bon prêtre *Peteau* ne savait pas ce que c'est que de faire des enfans & de les élever. Comme il y va!

Selon *Cumberland* la famille ne provigna que jusqu'à trois milliars, trois cents trente millions, en trois cents quarante ans; & selon *Whilston*,

environ trois cents ans après le déluge, il n'y avait que soixante-cinq mille cinq cents trente-fix habitans.

Il est difficile d'accorder ces comptes & de les allouer. Voilà les excès où l'on tombe quand on veut concilier ce qui est inconciliable, & expliquer ce qui est inexplicable. Cette malheureuse entreprise a dérangé des cerveaux qui, d'ailleurs, auraient eu des lumières utiles aux hommes.

Les auteurs de l'histoire universelle d'Angleterre disent „ qu'on est généralement d'accord qu'il y a „ à présent environ quatre mille millions d'habitans „ sur la terre. „ Vous remarquerez que ces messieurs, dans ce nombre de citoyens & de citoyennes, ne comptent pas l'Amérique, qui comprend près de la moitié du globe : ils ajoutent que le genre humain en quatre cents ans augmente toujours du double, ce qui est bien contraire au relevé fait sous *Philippe de Valois*, qui fait diminuer la nation de moitié en quatre cents ans.

Pour moi, si au lieu de faire un roman ordinaire, je voulais me réjouir à supputer combien j'ai de frères sur ce malheureux petit globe, voici comme je m'y prendrais. Je verrais d'abord à peu-près combien ce globule contient de lieues quarrées habitées sur sa surface ; je dirais : la surface du globe est de vingt-sept millions de lieues quarrées ; ôtons-en d'abord les deux tiers au moins pour les mers, rivières, lacs, déserts, montagnes, & tout ce qui est inhabité : ce calcul est très-moderé, & nous donne neuf millions de lieues quarrées à faire valoir.



La France & l'Allemagne comptent six cents personnes par lieues quarrées, l'Espagne cent soixante, la Ruffie quinze, la Tartarie dix, la Chine environ mille; prenez un nombre moyen comme cent, vous aurez neuf cents millions de vos frères, soit basanés, soit nègres, soit rouges, soit jaunes, soit barbus, soit imberbes. Il n'est pas à croire que la terre ait en effet un si grand nombre d'habitans: & si l'on continue à faire des eunuques, à multiplier les moines, & à faire des guerres pour les plus petits intérêts, jugez si vous aurez les quatre mille millions que les auteurs anglais de l'histoire universelle vous donnent si libéralement. Et puis, qu'importe qu'il y ait beaucoup ou peu d'hommes sur la terre? l'essentiel est que cette pauvre espèce soit le moins malheureuse qu'il est possible. (4)

(4) Le nombre des hommes croît & diminue indéfiniment, en raison des subsistances, en faisant abstraction des accidens passagers; parce qu'un homme & une femme étant en état d'avoir des enfans pendant environ vingt-cinq ans, il doit, si ces enfans sont bien nourris, y en avoir, en prenant un terme moyen, beaucoup plus de deux par ménage qui vivent assez long-temps pour établir à leur tour une génération nouvelle. Il n'est donc pas étonnant que, dans un pays où les subsistances sont très-abondantes, le nombre des hommes double à chaque génération; c'est ce qu'on a observé depuis environ un siècle dans les colonies anglaises de l'Amérique. Cette progression s'arrête quand les subsistances deviennent moins communes; mais comme plus il y a d'hommes, plus ils cultivent, la progression doit seulement diminuer lorsque la totalité des terres d'une culture peu difficile est mise en valeur.

XX<sup>me</sup> REMARQUE.

*De la disette des bons livres, & de la multitude énorme des mauvais.*

L'HISTOIRE est décharnée jusqu'au seizième siècle, par la disette d'historiens ; elle est depuis ce temps étouffée par l'abondance. On trouve dans la bibliothèque de *le Long* dix-sept mille quatre cents quatre-vingt-sept ouvrages qui peuvent servir à la seule histoire de France. De ces ouvrages il y en a qui contiennent plus de cent volumes ; & depuis environ quarante ans que cette bibliothèque fut imprimée, il a paru encore un nombre prodigieux de livres sur cette matière.

Il en est à peu-près de même en Allemagne, en Angleterre & en Italie.

On se perd dans cette immensité ; heureusement la plupart de ces livres ne méritent pas d'être lus, de même que les petites choses qu'ils contiennent n'ont pas mérité d'être écrites. Dans cette foule d'histoires on ne trouve que trop de romans tels que ceux de *Gatien de Courtilz*. Les histoires secrètes, composées par ceux qui n'ont été dans aucun secret, sont assez nombreuses ; mais les auteurs qui ont gouverné l'Etat du fond de leur cabinet, le sont encore davantage : on peut compter parmi ces derniers ceux qui ont pris la peine de faire les testamens des princes, & ceux des hommes d'Etat ; c'est ainsi que nous avons eu les testamens du maréchal de

*Belle-Isle*, du cardinal *Albèroni*, du duc de Lorraine, des ministres *Colbert* & *Louvois*, du maréchal de *Vauban*, des cardinaux de *Mazarin* & de *Richelieu*.

Le public fut trompé long-temps sur le testament du cardinal de *Richelieu*; on crut le livre excellent, parce qu'on le crut d'un grand ministre. Très-peu d'hommes ont le temps de lire avec attention. Presque personne n'examina ni les méprises, ni les erreurs, ni les anachronismes, ni les indécentes, ni les contradictions, ni les incompatibilités dont le livre est rempli. On ne fit pas réflexion que ce livre n'avait été imprimé que plus de quarante ans après la mort du cardinal, qu'il est signé d'une manière dont le cardinal ne signait jamais. On oubliait qu'*Aubéri*, qui écrivait la vie du cardinal de *Richelieu*, par ordre de sa nièce, traita le testament de livre apocryphe & supposé, de livre indigne de son héros, indigne de toute croyance. *Aubéri* était à la source, il avait en main tous les papiers; il n'y a pas assurément de témoignage plus fort que le sien.

Le savant abbé *Richard*, l'auteur des mélanges de *Vigneul-Marville*, *Charles Ancillon*, la *Monnoie* pensèrent de même.

On trouve dans le chapitre intitulé, *les Mensonges imprimés*, toutes les raisons qui doivent faire penser que ce testament politique est l'ouvrage d'un faussaire.

Comment, en effet, un ministre tel que le cardinal de *Richelieu* eût-il laissé au roi, *Louis XIII*, un legs si important, sans qu'il eût été présenté par sa famille au monarque, sans qu'il eût été déposé dans les archives, sans qu'on en eût parlé, sans qu'on en eût la moindre connaissance? Est-il possible

qu'un premier ministre eût laissé à son roi un plan de conduite, & que dans ce plan il n'y eût pas un mot sur les affaires qui intéressaient alors le roi & toute l'Europe, rien sur la maison d'Autriche avec laquelle on était en guerre, rien sur le duc de *Veimar*, rien sur l'état présent des calvinistes en France, pas un mot sur l'éducation qu'il fallait donner au dauphin ?

On voit évidemment que l'ouvrage fut écrit après la paix de Munster, puisqu'on y suppose la paix faite ; & le cardinal était mort pendant la guerre.

On ne répétera point ici toutes les raisons déjà alléguées, qui vengent le cardinal de *Richelieu* de l'imputation d'un si mauvais ouvrage. (\*)

Il est bon que les opinions les plus vraisemblables soient combattues, parce qu'alors on les éclaircit mieux. Tout ce qu'a pu faire un homme judicieux & éclairé, qui se crut obligé d'écrire, il y a quelques années, contre notre opinion, s'est réduit à dire : *Je pense que le plan est du cardinal, mais qu'il est possible, & même vraisemblable, qu'il n'ait ni écrit ni dicté l'ouvrage.*

S'il ne l'a écrit ni dicté, il n'est donc point de lui ; & celui qui l'a signé d'une manière dont le cardinal de *Richelieu* ne signa jamais, n'était donc qu'un faussaire. Nous n'en voulons pas davantage ; se trompera qui voudra.

(\*) Voyez *Mélanges historiques*, tome II, pages 243 & suiv.

XXI<sup>me</sup> REMARQUE.*Questions sur l'histoire.*

I. L'HISTOIRE de chaque nation ne commence-t-elle pas par des fables ? Ces fables ne sont-elles pas inventées par l'oïfiveté , la superstition , ou l'intérêt ?

Tout ce qu'*Hérodote* nous conte des premiers rois d'Égypte & de Babylone , ce qu'on nous dit de la louve de *Romulus* & de *Rémus* , ce que les premiers écrivains barbares de notre pays ont imaginé de *Pharamond* & de *Childeric* , & d'une *Bazine* , femme d'un *Bazin* de Thuringe , & d'un capitaine romain , nommé *Giles* , élu roi de France avant qu'il y eût une France , & d'un écu coupé en deux dont on envoya la moitié à *Childeric* pour le faire revenir de Thuringe , &c. &c. &c. &c. ne sont-ce pas là des fables nées de l'oïfiveté ?

Les fables concernant les oracles , les divinations , les prodiges , ne sont-elles pas celles de la superstition ?

Les fables , comme la donation de *Constantin* au pape *Silvestre* , les fausses décrétales , la dernière loi du code théodosien , ne sont-elles pas dictées par l'intérêt ?

II. On me demande quel empereur institua les sept électeurs ? je réponds qu'aucun empereur ne les créa. Furent-ils donc créés par un pape ? encore

moins ; le pape n'y avait pas plus de droit que le grand-lama. Par qui furent-ils donc institués ? par eux-mêmes. Ce sont les sept premiers officiers de la couronne impériale, qui s'emparent au treizième siècle de ce droit négligé par les autres princes ; & c'est ainsi que presque tous les droits s'établissent : les lois & les temps les confirment jusqu'à ce que d'autres temps & d'autres lois les changent.

III. On demande pourquoi les cardinaux, qui étaient originairement des curés primitifs de Rome, se crurent avec le temps supérieurs aux électeurs, à tous les princes, & égaux aux rois : c'est demander pourquoi les hommes sont inconséquens. Je trouve, dans plusieurs histoires d'Allemagne, que le dauphin de France, qui fut depuis le roi *Charles V*, alla à Metz implorer vainement le secours de l'empereur *Charles IV*. Il fut précédé par le cardinal d'*Albe*, qui était le cardinal de Périgord, arrière-vassal du roi son père ; je dis arrière-vassal, car les Anglais avaient le Périgord. Ce cardinal passa avant le dauphin, à la diète de Metz, où la seconde partie de la bulle d'or fut promulguée ; il mangea seul à une table fort élevée avec l'empereur, *ob reverentiam pontificis*, comme dit *Trithème* dans sa chronique du monastère d'Hirsaug. Cela prouve que les princes ne doivent guère voyager hors de chez eux, & qu'un cardinal, légat du pape, était alors au moins la troisième personne de l'univers, & se croyait la seconde.

IV. On a écrit beaucoup sur la loi salique, sur la pairie, sur les droits du parlement ; on écrit encore tous les jours. C'est une preuve que ces origines



font fort obscures , comme toutes les origines le font. L'usage tient lieu de tout , & la force change quelquefois l'usage. Chacun allègue ses anciennes prérogatives comme des droits sacrés ; mais , si aujourd'hui le châtelet de Paris faisait pendre un bedeau de l'université qui aurait volé sur le grand chemin , cette université ferait-elle bien reçue à exiger que le prévôt de Paris détentrât lui-même le corps de son bedeau , demandât pardon aux deux corps , c'est-à-dire , à celui du bedeau & à celui de l'université , baisât le premier à la bouche , & payât une amende au second , comme la chose arriva du temps de *Charles VI*, en 1408 ?

Serait-elle aussi en droit d'aller prendre le lieutenant civil , & de lui donner le fouet , culottes bas , dans les écoles publiques , en présence de tous les écoliers , comme elle le requit à *Philippe-Auguste* ?

V. Dans quel temps le parlement de Paris commença-t-il à entrer en connaissance des finances du roi , dont la chambre des comptes était seule autrefois chargée ? Dans quelle année les barons , qui rendaient la justice dans le parlement de Paris , cessèrent-ils de s'y trouver , & abandonnèrent-ils la place aux hommes de loi ?

VI. Toutes les coutumes de la France ne viennent-elles pas originellement d'Italie & d'Allemagne ? A commencer par le sacre des rois de France , n'est-il pas évident que c'est une imitation du sacre des rois lombards ?

VII. Y a-t-il en France un seul usage ecclésiastique qui ne soit venu d'Italie ? & les lois féodales

n'ont-elles pas été apportées par les peuples septentrionaux qui subjuguèrent les Gaules & l'Italie? On prétend que la fête des fous, la fête de l'âne & semblables facéties sont d'origine française; mais ce ne sont point-là des usages ecclésiastiques; ce sont des abus de quelques églises; & d'ailleurs la fête de l'âne est originaire de Vérone, où l'on conserva l'âne qui y était venu de Jérusalem, & dont on fit la fête.

VIII. Toute industrie en France n'a-t-elle pas été très-tardive? & depuis le jeu des cartes, reconnu originaire d'Espagne par les noms de *spadilles*, de *manilles*, de *codilles*, jusqu'au compas de proportion, & à la machine pneumatique, y a-t-il un seul art qui ne lui soit étranger? Les arts, les coutumes, les opinions, les usages n'ont-ils pas fait le tour du monde?

*Fin du quatrième & dernier volume de l'Essai  
sur les mœurs.*

T A B L E  
D E S C H A P I T R E S  
E T R E M A R Q U E S

CONTENUS DANS CE VOLUME.

CHAP. CLXXIV.	<i>DE Henri IV.</i>	page 1
	<i>ADDITION au chapitre précédent.</i>	39
CHAP. CLXXV.	<i>De la France sous Louis XIII, jusqu'au ministère du cardinal de Richelieu. Etats-généraux tenus en France. Administration malheureuse. Le Maréchal d'Ancre assassiné; sa femme condamnée à être brûlée. Ministère du duc de Luynes. Guerres civiles. Comment le cardinal de Richelieu entra au conseil.</i>	49
CHAP. CLXXVI.	<i>Du ministère du cardinal de Richelieu.</i>	76
CHAP. CLXXVII.	<i>Du gouvernement &amp; des mœurs de l'Espagne, depuis Philippe II jusqu'à Charles II.</i>	125
CHAP. CLXXVIII.	<i>Des Allemands sous Rodolphe II, Mathias &amp; Ferdinand II. Des malheurs de Frédéric, électeur palatin. Des conquêtes de Gustave-Adolphe. Paix de Vestphalie, &amp;c.</i>	138
	CHAP.	

TABLE DES CHAPITRES. 431

CHAP. CLXXXIX.	<i>De l'Angleterre jusqu'à l'année 1641.</i>	157
CHAP. CLXXX.	<i>Des malheurs &amp; de la mort de Charles I.</i>	171
CHAP. CLXXXI.	<i>De Cromwell.</i>	192
CHAP. CLXXXII.	<i>De l'Angleterre sous Charles II.</i>	203
CHAP. CLXXXIII.	<i>De l'Italie, &amp; principalement de Rome, à la fin du seizième siècle. Du concile de Trente. De la réforme du calendrier, &amp;c.</i>	221
CHAP. CLXXXIV.	<i>De Sixte-Quint.</i>	232
CHAP. CLXXXV.	<i>Des successeurs de Sixte-Quint.</i>	240
CHAP. CLXXXVI.	<i>Suite de l'Italie, au dix-septième siècle.</i>	250
CH. CLXXXVII.	<i>De la Hollande, au dix-septième siècle.</i>	256
CH. CLXXXVIII.	<i>Du Danemarck, de la Suède &amp; de la Pologne, au dix-septième siècle.</i>	265
CH. CLXXXIX.	<i>De la Pologne, au dix-septième siècle, &amp; des jociniens ou unitaires.</i>	271
CHAP. CXC.	<i>De la Russie, aux seizième &amp; dix-septième siècles.</i>	277
CHAP. CXCI.	<i>De l'Empire ottoman, au dix-septième siècle. Siège de Candie. Faux messie.</i>	286

*Essai sur les mœurs, &c. Tome IV.* E e

432 TABLE DES CHAPITRES,

- CHAP. CXCII. *Progrès des Turcs. Siège de Vienne.* 302
- CHAP. CXCIII. *De la Perse, de ses mœurs, de sa dernière révolution & de Thamas Kouli-kan; ou Sha-Nadir.* 309
- CHAP. CXCIV. *Du Mogol.* 318
- CHAP. CXCV. *De la Chine, au dix-septième siècle, & au commencement du dix-huitième.* 326
- CHAP. CXCVI. *Du Japon, au dix-septième siècle, & de l'extinction de la religion chrétienne en ce pays.* 337
- CHAP. CXCVII. *Résumé de toute cette histoire, jusqu'au temps où commence le beau siècle de Louis XIV.* 344

Remarques pour servir de supplément à l'Essai sur les mœurs & l'esprit des nations, & sur les principaux faits de l'histoire depuis Charlemagne jusqu'à la mort de Louis XIII.

- PREMIERE REMARQUE. *Comment, & pourquoi on entreprit cet Essai. Recherches sur quelques nations.* 363
- II<sup>me</sup> REM. *Grand objet de l'histoire depuis Charlemagne.* 368
- III<sup>me</sup> REM. *L'histoire de l'esprit humain man-  
quait.* 370

ET REMARQUES. 433

IV<sup>me</sup> REM. *Des usages méprisables ne supposent pas toujours une nation méprisable.* 371

V<sup>me</sup> REM. *En quel cas les usages influent sur l'esprit des nations.* 373

VI<sup>me</sup> REM. *Du pouvoir de l'opinion. Examen de la persévérance des mœurs chinoises.* 375

VII<sup>me</sup> REM. *Opinion, sujet de guerre en Europe.* 378

VIII<sup>me</sup> REM. *De la poudre à canon.* 380

IX<sup>me</sup> REM. *De Mahomet.* 381

X<sup>me</sup> REM. *De la grandeur temporelle des califes & des papes.* 386

XI<sup>me</sup> REM. *Des moines.* 392

XII<sup>me</sup> REM. *Des croisades.* 395

XIII<sup>me</sup> REM. *De Pierre de Castille, dit le cruel.* 399

XIV<sup>me</sup> REM. *De Charles de Navarre, dit le mauvais.* ibid.

XV<sup>me</sup> REM. *Des querelles de religion.* 401

XVI<sup>me</sup> REM. *Du protestantisme & de la guerre des Cévénes.* 404

XVII<sup>me</sup> REM. *Des lois.* 409



434 TABLE DES REMARQUES.

XVIII<sup>me</sup> REM. *Du commerce & des finances.* 411

XIX<sup>me</sup> REM. *De la population.* 417

XX<sup>me</sup> REM. *De la disette des bons livres , & de la  
multitude énorme des mauvais.* 423

XXI<sup>me</sup> REM. *Questions sur l'histoire.* 426

Fin de la Table des chapitres du quatrième  
& dernier volume.

# TABLE GENERALE,

O U

## LISTE ALPHABETIQUE

*De tous les noms des personnes dont il est fait mention  
dans les quatre volumes de cet Essai.*

*L'on a compris sous un seul article différentes personnes du même nom ,  
dont il n'est dit qu'un mot dans cet ouvrage ; comme les quatre  
Théodora , les trois Irène , les deux rois André , les deux Bertrand ,  
Casimir , Duprat , d'Estrées , Gilles , Godescald , Hugues l'abbé ,  
Luna , Pérès , Ximenès , &c.*

*Le chiffre romain indique le tome , & le chiffre arabe la page où se  
trouve le nom que l'on cherche.*

### A.

- |  |                                       |
|--|---------------------------------------|
| <i>Aaron.</i> tome II, pag. 533.       | <i>Abougiasar-Almanzor.</i> I. 323.   |
| <i>Aaron-al-Raschild.</i> I. 289. 324. | <i>Abrabanel.</i> II. 533.            |
| 326. 406. 423. 485. 493.               | <i>Abraham ou Brama.</i> I. 21. 63.   |
| II. 105.                               | 67. 70. 74. 92. 179. 213.             |
| <i>Abdala.</i> I. 308-309. II. 10.     | 214. 306. 310. III. 174.              |
| <i>Abdalis.</i> I. 480.                | 273.                                  |
| <i>Abdérame.</i> I. 323. 481. 482.     | <i>Abubéker.</i> I. 316. 317. 320.    |
| 483. 488.                              | <i>Abulgazi.</i> I. 22. II. 175.      |
| <i>Abdias.</i> I. 341.                 | <i>Abutar.</i> I. 482.                |
| <i>Abélard.</i> II. 376.               | <i>Achab.</i> I. 21. 26. 183. 190.    |
| <i>Abénada.</i> II. 15.                | <i>Achas.</i> I. 192.                 |
| <i>Aben-Esra.</i> I. 177. II. 533.     | <i>Achille.</i> I. 146. 159.          |
| <i>Abgare.</i> I. 351. 359.            | <i>Achmet I sultan.</i> IV. 287. 288. |
| <i>Abid.</i> I. 314.                   | <i>Achmet Cuprogli.</i> IV. 293. 294. |
| <i>Abiron.</i> III. 512.               | 299. 302. 304.                        |

436 TABLE GÉNÉRALE,

- Achmet III.* IV. 307.  
*Acufilaüs.* I. 108.  
*Adam.* I. 11. 44. 214. 217.  
 339. 551. III. 514. 527.  
*Addifson.* IV. 226.  
*Adelbert.* I. 519.  
*Adémar Chabanois.* I. 542.  
*Adolphe II.* 514.  
*Adolphe de Nassau.* II. 210.  
 248.  
*Adonias.* I. 183.  
*Adrien empereur.* I. 133. 186.  
 187. 342. 343. 344. 353.  
 406. 489. 520. II. 114.  
*Adrien I pape.* I. 381. 384.  
 399. 401. 403. 406. 423.  
 425. 427. 428. 463. III.  
 127. 177.  
*Adrien II.* I. 498. 499.  
*Adrien IV.* I. 408. II. 52. 53.  
 56-59. IV. 233.  
*Adrien VI.* IV. 233.  
*Adrien cardinal.* III. 94. 113.  
 Voyez *Adrien I pape.*  
*Agag.* I. 161. III. 324.  
*Agamemnon.* I. 26. 203.  
*Aggée.* I. 153.  
*Agiluf.* IV. 366.  
*Agis roi de Lacédémone.* IV.  
 192.  
*Agobard.* I. 435.  
*Aiguillon.* (d') IV. 94.  
*Aimeri.* II. 314.  
*Aimoin.* I. 237.  
*Aikebard III.* 392.  
*Alain comte de Bretagne.* I. 561.  
*Alaric.* I. 230. 231. 368.  
 375. III. 123.  
*Albe.* (duc d') III. 430. 438.  
 441. 442. 454. IV. 222.  
 260. 261.  
*Albe.* (cardinal d') II. 266. IV.  
 425.  
*Albéroni cardinal.* IV. 421.  
*Albert roi de Suède.* III. 68.  
*Albert d'Autriche.* II. 210. 211.  
 228. 233. 234. 244. 245.  
 248. III. 78. 81. 82. 87.  
 88. 464. IV. 22.  
*Albert de Brandebourg.* III. 65.  
*Albert le grand.* II. 4. 212.  
 560.  
*Alboacen roi de Grenade.* II.  
 26.  
*Alboin.* I. 372. 375. III. 290.  
*Albret.* II. 346. III. 31. 112.  
 119. 504.  
*Albuquerque.* (Alfonse d') III.  
 56. 375. 297. 298.  
*Alcibiade.* I. 166. 167.  
*Alcinoüs.* I. 69.  
*Alcmène.* I. 144.  
*Alcméon.* I. 210.  
*Alcuin.* I. 422. 432. 437.  
*Aldobrandin.* II. 557.  
*Alexandre.* III. 166.  
*Alençon.* (duc d') III. 492.  
 506.  
*Alexandre le grand.* I. 23. 43. 65.  
 66. 68. 69. 79. 95. 113.  
 167. 184. 203. 204. 205.  
 223. 228. 229. 232. 244.  
 255. 279. 288. 288 bis.  
 294. 297. 298. 309. 318.  
 319. 514. II. 59. 61.  
 116. 130. 176. 418. 419.  
 423. 424. 434. 448. III.  
 11. 105. 274. 391. 392.  
 420. 449. IV. 2. 87. 228.  
 297. 321. 324.  
*Alexandre empereur.* I. 344.  
*Alexandre roi juif.* I. 186.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 437

- Alexandre II* pape. I. 562. 564. II. 31. 33. 57.  
*Alexandre III.* II. 59-61. 74. 97. 215. 368. 387. III. 255. 452. IV. 238. 350. 389.  
*Alexandre IV.* II. 189. 190. III. 242.  
*Alexandre V.* II. 275.  
*Alexandre VI.* II. 227. 294. 545. 549. 550-552. 556. 558. 562. III. 3-5. 9-16. 20. 148. 152. 154. 158. 163. 194. 200. 246. 342. 496. IV. 247.  
*Alexandre VII.* IV. 245. 409.  
*Alexandre Sévère.* I. 298. 512.  
*Alexis* czar. IV. 285.  
*Alexis.* (Manuel) II. 142.  
*Alexis.* (l'Ange) II. 142.  
*Alfonse d'Asturie.* I. 481. 483. 484.  
*Alfonse II* roi de Naples. II. 553.  
*Alfonse* roi de Portugal. II. 215. 523. III. 452. IV. 409.  
*Alfonse V* d'Aragon. II. 214. 216. 298. III. 3.  
*Alfonse V* roi de Léon. II. 10.  
*Alfonse VI* de Castille. II. 13-16.  
*Alfonse VIII* le noble, roi de Castille. II. 218.  
*Alfonse X* le sage, roi de Castille. I. 484. II. 221-224. 425. III. 141. 454. IV. 143.  
*Alfonse XI* roi de Castille. II. 327.  
*Alfonse de Translamare.* II. 521. 522.  
*Alfred le grand.* I. 473-475. 493. 536. 558. II. 330.  
*Alfrenas.* III. 545.  
*Algeram.* I. 429.  
*Ali* amiral. III. 418.  
*Ali* calife. I. 310. 316. 322. 337. III. 55. 398. 399. 401. IV. 315. 358.  
*Alix* Perse. II. 326.  
*Almagro.* (Diego d') III. 330. 335-337. 376.  
*Almamon.* I. 325. 485. 487. II. 13. 14. 105.  
*Almoadan.* II. 158.  
*Alvaredo.* III. 326.  
*Alvarès.* (dom Francisco) III. 295. 296.  
*Amadis.* IV. 83.  
*Amasias.* I. 183.  
*Amauri* roi. II. 132.  
*Amayoud.* III. 392.  
*Amayum.* III. 392. 393.  
*Amboise.* (Chaumont cardinal d') III. 17-19. 27. 93. 94.  
*Ambroise.* (Saint) I. 83. 289. 368. 455. 501. IV. 238.  
*Amédée VIII.* II. 411. 412.  
*Améric Vespuce.* III. 174. 303. 304. 344.  
*Amiot.* (Jacques) III. 520.  
*Ammien Marcellin.* I. 362.  
*Ammon.* I. 183. III. 201.  
*Amos.* I. 20. 21. 150. 196.  
*Amphitron.* I. 280.  
*Amurat I* sultan. II. 415. 416. 433.  
*Amurat II.* II. 421. 426-431. 433. 434. III. 339.  
*Amurat III.* IV. 286. 287.  
*Amurat IV.* II. 457. IV. 288. 302. 313.

438 TABLE GÉNÉRALE,

- Anaclet* pape. I. 556. 557. II. 51.  
*Ananie*. I. 190.  
*Anastase*. I. 382.  
*Ancre*. (Concini d') I. 155. IV. 54. 55. 56. 58. 59. 103.  
*Andelot* (d') III. 492.  
*Andouin*. (Corifande d') IV. 39. 47.  
*Andrado*. (d') III. 380.  
*André* roi. II. 147. 258. 259. III. 78. 79.  
*André* (Saint) I. 352. III. 545.  
*André Vega*. III. 516.  
*Andrehen*. (maréchal) II. 330.  
*Andronic*. (Comnène) II. 132.  
*Andronic*. II. 142. 414. 416. 503.  
*Anès* (Pierre d') III. 514.  
*Ange*. (cardinal Saint-) II. 203.  
*Anjou*. (d') I. 540. II. 299. 339. III. 445. 446. 449. 455. 480. 530. 535. Voyez *Charles d'Anjou*, & *Henri III* roi de France.  
*Anne d'Autriche*. IV. 73. 81. 82. 86. 105. 106. 117. 136. 137.  
*Anne* reine de France. I. 541.  
*Anne de Boulen*. III. 198. 199. 207-210. 470.  
*Anne de Bretagne*. II. 517. III. 4. 19. 32. 49.  
*Anne de Clèves*. III. 209.  
*Anne de Beaujeu*. II. 517.  
*Anne Dubourg*. III. 232. 488.  
*Annibal de Capoue*. IV. 272.  
*Anson* amiral. I. 268.  
*Antigone*. I. 186.  
*Antinoüs*. I. 344.  
*Antiochus*. I. 184. 185.  
*Antoine de Navarre*. III. 492. 498. 504.  
*Antoine de Crato*. III. 381. 383.  
*Antonin* empereur I. 82. 121. 203. 255. 343. 359. 406. 493. IV. 250.  
*Antraguët*. II. 515.  
*Aod*. I. 180. III. 499. IV. 215.  
*Apamée*. I. 201.  
*Apelles*. II. 434.  
*Apollonios* de Thyane. I. 148.  
*Apion*. I. 26. 111. 154. 200. 221.  
*Apulée*. I. 83. 106. 196. 289. II. 536.  
*Arc*. (Jeanne d') II. 356. 357. 358. 363. III. 37. 448.  
*Arcadius* empereur. I. 230.  
*Arcemboldi*. III. 71.  
*Archimède*. I. 178. III. 265. IV. 208.  
*Arcimboldo*. III. 510.  
*Aretin*. (Gui) II. 372. 375.  
*Argenson*. (d') II. 498. III. 521.  
*Arger*. IV. 29.  
*Arioste*. I. 321. 398. II. 372. 374. III. 99. 100. 149. 386.  
*Arioviste*. I. 247.  
*Aristarque*. I. 44.  
*Aristée*. I. 208.  
*Aristide*. I. 110.  
*Aristobule*. I. 185. 186.  
*Aristogiton*. II. 540.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 439

- Aristophane.* III. 99.  
*Aristote.* I. 114. 118. II. 205.  
 376. 440. III. 102. 162.  
 IV. 62.  
*Arius.* III. 191. IV. 172.  
*Armagnac.* (comte d') II. 343.  
 347. 348. 463. 465. 470.  
*Armin.* IV. 259.  
*Arminius.* I. 395.  
*Armoïses.* II. 359.  
*Arnaud de Brescia.* II. 52. 195.  
*Arnauld.* I. 115. 561.  
*Arnoud.* I. 524. II. 478.  
*Arnould empereur.* I. 464. 508.  
 509. 510. IV. 222. 390.  
*Arnout duc de Gueldre.* II. 514.  
*Arnoux jésuite.* IV. 58. 59.  
*Arrien.* I. 204.  
*Arfaces.* I. 297.  
*Artaxare.* I. 298.  
*Artuf roi.* II. 326.  
*Artus prince.* II. 77. III. 199.  
*Afa.* I. 183.  
*Ascelin.* I. 29.  
*Ascoli.* (prince d') III. 427.  
*Afras roi de Perse.* IV. 315.  
 316.  
*Affelín.* II. 183.
- Astiage.* I. 200.  
*Astolphe.* I. 373. 381. 383.  
 III. 290.  
*Astor.* III. 12.  
*Atabalipa.* III. 332-335.  
*Athalaric.* I. 371.  
*Athalie.* I. 183.  
*Athanase.* I. 358. 369. IV. 172.  
*Attale.* I. 368.  
*Attila.* I. 231. 368. 401.  
 513. II. 123. 425.  
*Aubéri.* IV. 422.  
*Aubri curé.* IV. 28.  
*Aubusson.* (Pierre d') II. 446.  
 447.  
*Audra.* II. 198. 199.  
*Auguste empereur.* I. 95. 138.  
 156. 231. 299. 326. 338.  
 406. 407. 521. II. 317.  
 III. 105. 128. IV. 246.  
 407.  
*Augustin.* (Saint) I. 376. 507.  
 II. 20. 21. III. 164.  
*Augustin moine.* I. 440. 441.  
*Aumont.* (d') IV. 43.  
*Aurélien.* I. 124.  
*Aurengzeb mogul.* IV. 289.  
 292. 319-321. 326.

B.

- Baasa.* I. 183.  
*Babar.* III. 391. 392.  
*Bacchus.* I. 23. 25. 76. 109.  
 110. 122-125. 176.  
*Bacon le chancelier.* I. 122.  
 IV. 144. 163. 208.  
*Bacon.* (Roger) II. 312. IV.  
 381.  
*Bajazet II.* II. 279. 342. 416.  
 417. 420-422. 426. 543.  
 550. 551. III. 23.
- Baillol roi d'Ecoffe.* II. 300.  
*Bailloni.* II. 544.  
*Bainham.* III. 206.  
*Balaam.* I. 189. 206. III. 513.  
*Baltus jésuite.* I. 133.  
*Baluze.* (Etienne) I. 444.  
*Bandini.* (Bernard) II. 543.  
*Bannier.* IV. 155.  
*Barbarigo.* III. 417.  
*Barbasan.* II. 350.  
*Barbe.* (Sainte) III. 172.



440 TABLE GÉNÉRALE,

- Barberin* cardinal. IV. 247.  
*Barberouffe*. (Chéredin) III. 98. 129. 136. 409. 420.  
*Barchochebas*. I. 187.  
*Barebone*. IV. 201.  
*Barnabé*. I. 350.  
*Barnevelt*. IV. 259-262.  
*Baronius* cardinal. I. 225. III. 507.  
*Barre*. (chevalier de la) II. 213.  
*Barre moine*. IV. 398.  
*Barrière*. (Pierre) IV. 28. 38.  
*Barthelemi Albici*. III. 240.  
*Barthelemi des Martyrs*. (dom) III. 515.  
*Bartole*. II. 263. 264. 493.  
*Baruch*. I. 131.  
*Basile* empereur. I. 493. 502-504. 527. II. 3.  
*Basile*. (Saint) III. 235. 236. 510.  
*Basque*. (le) III. 358.  
*Bassompierre*. IV. 94. 99.  
*Batou-kan*. I. 23. II. 182. 183. III. 390.  
*Battori*. IV. 141.  
*Baudouin*. II. 112. 112 bis. 117. 120. 126. 139. 142-145. 165.  
*Baudouin II*. II. 152. 166. 167. 228.  
*Baudouin IX*. II. 78.  
*Baudouin*. (seigneur de) II. 67.  
*Baudricourt*. II. 356.  
*Bayard*. III. 13. 28. 92. 117. 119.  
*Bayle*. I. 89. 121. 276. IV. 2. 377.  
*Bazin & Bazine*. I. 236. IV. 424.  
*Beaufort*. (de) IV. 294.  
*Beaumanoir*. II. 326.  
*Betsfort*. (duc de) II. 355-357.  
*Bedmar*. IV. 252. 253. Voyez *Gueva* (cardinal de la)  
*Behem*. (Martin) III. 301. 302.  
*Bélifaire*. I. 371. 372.  
*Bellarmin* jésuite. IV. 32.  
*Belle-Castel*. III. 542. IV. 41.  
*Belle-Ifle*. (de) III. 131. IV. 421.  
*Belley*. (cardinal du) III. 501.  
*Bellièvre*. III. 537.  
*Bellino*. (Gentilli) II. 434. 435.  
*Belus*. I. 46. 47.  
*Bembo* cardinal. III. 11. 15. 149. 513.  
*Benadat*. II. 15.  
*Ben-Honain* I. 325.  
*Benjamin*. III. 402.  
*Benjamin de Tudel*. I. 187.  
*Benigne*. (Saint) I. 507.  
*Ben-Johnson*. IV. 163.  
*Benoit*. (Saint) I. 371. III. 235. 236. 239. 248.  
*Benoit VI* pape. I. 527.  
*Benoit VIII*. I. 529.  
*Benoit IX*. I. 529. 530.  
*Benoit XII*. II. 211.  
*Benoit XIII*. II. 46. III. 237.  
*Bentivoglio*. II. 544. III. 26.  
*Benzoni*. IV. 295.  
*Bérenger* archidiacre. II. 22-24. 286. III. 158.  
*Bérenger de Frioul*. I. 508. 509. 519-523. II. 8.  
*Berg*. (comte de) III. 438.  
*Beringhen*. IV. 94. 98.  
*Bernard* roi d'Italie. I. 406. 448. 449. 452.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 441

- Bernard*, (Saint) I. 456. 457.  
 II. 52. 126-128. 131.  
 376.  
*Bernard évêque*, II. 14.  
*Bernard*, (Samuel) III. 354.  
*Bernier*, III. 394.  
*Bernini*, IV. 246.  
*Bérofe*, I. 45. 305.  
*Berthe* reine de France, I. 539.  
*Berthol*, II. 5.  
*Berthold*, (Schvartz) II. 312.  
*Bertrade*, I. 540.  
*Bertrand*, II. 124. 492.  
*Beuil*, (de) IV. 104.  
*Bèze*, (Théodore de) III. 496.  
 499. IV. 14.  
*Bibiena* cardinal, III. 99. 149.  
*Birague*, (cardinal de) III.  
 505.  
*Black*, IV. 264.  
*Blanche de Bourbon* reine de  
 Castille, II. 328.  
*Blanche de Castille* reine de  
 France, II. 91. 202. 203.  
 305.  
*Blois*, (comte de) II. 325.  
 326.  
*Blunt*, III. 199.  
*Boabdilla*, II. 524.  
*Bocace*, II. 374. 375.  
*Bochart*, I. 61. 62. 129.  
*Bogoris*, I. 504.  
*Boheïra*, I. 328.  
*Bohémond*, I. 553. 554. II.  
 115. 117-120.  
*Boisbourdon*, II. 348.  
*Bollandus*, I. 354. 356.  
*Bonaventure*, (Saint) III. 170.  
*Boniface VIII*, II. 210. 225-  
 228. 230-236. 257. 282.  
 372. 375. 381. 388. 389.  
 III. 78. IV. 391.  
*Boniface évêque*, I. 377. 418.  
*Boniface* marquis, II. 142.  
*Bonne de Savoie*, III. 42.  
*Bonnivet*, III. 117.  
*Borghèse* cardinal, IV. 245.  
*Borgia*, (César) III. 3-6. 11-  
 15. 20. 246.  
*Boris-Gudenou* czar, IV. 279.  
 280.  
*Bouffuet*, I. 244. IV. 368. 369.  
*Bothuel*, (comte de) III. 483.  
 484.  
*Boucicaut*, II. 342.  
*Bouillon*, (cardinal de) II. 552.  
*Bouillon*, (de) IV. 40. 54. 56.  
 67. 117. 118. 119. 120.  
*Boulainvilliers*, (comte de) II.  
 478. 480. IV. 15. 25.  
 383.  
*Bourbon*, (ducs de) II. 504.  
 513. 516. III. 116. 117.  
 123. 136. 153. Voyez  
*Charles de Bourbon*, *Montpen-*  
*sier*, & *Vendôme*.  
*Bourbon*, (cardinal de) IV. 238.  
*Bourdeilles*, (de) III. 493.  
*Bourgogne*, (ducs de) II. 67.  
 341. 342. 344. 345. 348-  
 351. 355.  
*Bourgoïn*, III. 347. IV. 26.  
*Boyardo*, (le) II. 374. III.  
 386.  
*Bozon*, I. 509.  
*Bozzo*, II. 550. 551.  
*Bradshaw*, IV. 206.  
*Bragadino*, III. 410. 418.  
*Bragance*, (duc de) IV. 131.  
 132.  
*Brama*, I. 71. 149. Voyez  
*Abraham*.

442 TABLE GÉNÉRALE,

- Bramante*. (le) I. 152.  
*Brandon*. III. 471. 473.  
*Brantôme*. III. 501.  
*Brienne*. (de) II. 95. 147.  
 151. 164. IV. 56.  
*Brigite*. (Sainte) II. 269.  
*Brilland*, ou *Brillaud*. III. 542.  
 IV. 42.  
*Briquemaui*. III. 508.  
*Briquesière*. IV. 43. 47.  
*Briffac*. IV. 16.  
*Briffonnet*. II. 550.  
*Brosse*. (la) II. 388. 453.  
 492.  
*Brunehaut*. I. 236. 237. 238.  
 409. 410.  
*Brunelleschi*. II. 375. IV. 236.  
*Brunswick*. IV. 147.  
*Brutus*. I. 526. II. 541.  
*Buci*. (de) II. 492.  
*Buckingham*. IV. 81-86. 88.  
 105. 161. 162. 164-166.  
*Buffon*. (de) I. 10.  
*Bullion*. IV. 104.  
*Buoncompagno*. III. 453.  
*Burnet*. III. 204. 217. IV. 249.  
*Busenbaum jésuite*. IV. 34.  
*Butred*. I. 473.

C.

- Cabral*. III. 343.  
*Cadige*. I. 309. 314.  
*Cadmus*. I. 105. 109. II. 445.  
*Cætan cardinal*. IV. 5.  
*Caiem calife*. II. 106.  
*Cajetan cardinal*. III. 246.  
*Cailus*. II. 515.  
*Cain*. I. 217.  
*Caiphe*. III. 513.  
*Calanus*. I. 288.  
*Calas*. II. 199.  
*Calchas*. I. 41. 133.  
*Calcondile*. II. 438. 446. 543.  
 III. 149.  
*Caligula*. I. 221. 527. II.  
 273. III. 15.  
*Callisthène*. I. 43. 86. 90.  
*Calvin*. III. 174. 188-195.  
 232. 347. 399. 438. 528.  
*Cambyse*. I. 94. 95.  
*Camhi*. I. 76. 85. IV. 333-  
 337.  
*Camille*. I. 235. IV. 248.  
*Campiam jésuite*. III. 480.  
*Canaa*. I. 190.  
*Candish*. III. 469.  
*Cange*. (du) I. 536. II.  
 380. 506. 508.  
*Cang-hi*. I. 260. 266. 272.  
*Canidia*. I. 156.  
*Cano*. (Sebastien) III. 339.  
*Cantacuzène*. (Jean) I. 379.  
 II. 415. 426.  
*Cantemir*. (Demetrius) II. 438.  
 440. 552. IV. 295.  
*Canut roi de Danemarck*. I.  
 559.  
*Capautet*. (Saint) III. 545.  
*Cappel*. III. 133.  
*Caracalla*. I. 344.  
*Caraccioli*. III. 265.  
*Carache*. (le) IV. 105.  
*Caraffa cardinal*. IV. 222.  
*Caraffa*. (Jean-Baptiste) II.  
 512.  
*Caramuru*. IV. 46.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 443

- Caribert.* I. 399. 496. IV. 365.  
*Carillo.* II. 521.  
*Carlile.* (de) IV. 285.  
*Carloman.* I. 377. 382. 391.  
 392. 463. 464. 508.  
*Carlos.* (dom) III. 433. 434.  
 466. 467. IV. 136. 137.  
 Voyez *Charles II.*  
*Carobert roi de Hongrie.* III.  
 78. 79.  
*Carrouge.* II. 512. III. 92.  
*Carver.* I. 40.  
*Casas.* (Barthelemi de las) III.  
 311. 318. 337. 339.  
*Casimir.* III. 64. 537. IV.  
 274.  
*Cassini.* III. 403.  
*Cassiodore.* I. 371.  
*Castagnet.* IV. 407.  
*Castalion.* III. 190.  
*Castor.* I. 24. 109.  
*Castracani.* II. 253. 294.  
*Catanoïse.* II. 258.  
*Catesbi.* IV. 158.  
*Catherine II czarine.* I. 67.  
 II. 505.  
*Catherine de Médicis.* III. 221.  
 455. 493. 495-498. 505.  
 506. 524. 532. 533. 546.  
 IV. 24. 45. 168. 412.  
*Catherine reine d'Angleterre.* II.  
 352.  
*Catherine d'Espagne.* III. 196.  
 200. 202. 207. 216. 471.  
*Catherine Howard.* III. 209.  
 210.  
*Catherine.* (Sainte) III. 172.  
*Catherine de Sienne.* (Sainte) II.  
 269.  
*Catherine Parr.* III. 210.  
*Catherine Bore.* III. 167.  
*Catherine de Saal.* III. 179.  
*Catherine.* II. 276. 385.  
*Catilina.* II. 295. III. 489.  
*Caton.* I. 89. 227. III. 174.  
 IV. 374.  
*Catrou jésuite.* III. 393.  
*Catulle.* I. 55.  
*Cavagnes.* III. 508.  
*Cauchon.* II. 358.  
*Cauffin jésuite.* IV. 115. 116.  
 348.  
*Caza.* III. 513.  
*Cécrops.* I. 110.  
*Célestin III pape.* II. 62. 76.  
*Célestin IV.* II. 183.  
*Célestin V.* II. 234. 235.  
*Celse.* I. 106. 164.  
*Cencius.* II. 35. 36.  
*Cerda.* (de la) II. 318. 453.  
 IV. 400.  
*César.* (Jules) I. 55. 95. 100.  
 248-250. 313. 494. II.  
 506. 542. III. 140. 432.  
 IV. 228-230. 365. 372.  
 374.  
*Césars.* (les) I. 227. 231. 342.  
 371. 376. 390. 391. 490.  
 510. 521. 527. II. 11. 30.  
 39. 49. 54. 93. 101. 102.  
 IV. 2. 234.  
*Céthura.* I. 69. III. 273.  
*Chaila.* (du) IV. 405. 406.  
*Chaise* (la) jésuite. IV. 211.  
*Chancelor.* III. 61.  
*Chang-ti.* IV. 333. 334.  
*Chanteloube.* IV. 110.  
*Chapelle-Marteau.* (la) IV. 45.  
*Chardin.* I. 79. III. 400. 401.  
 403. IV. 311. 354.  
*Charlemagne.* I. 238. 244.  
 254. 257. 258. 277. 278.

444 TABLE GENERALE,

281. 285. 287. 289. 324.  
 361. 371. 375. 380. 383.  
 391. 392. 394-409. 413-  
 439. 442. 443. 448. 449.  
 456. 465. 482. 488-490.  
 495. 496. 500. 508. 510-  
 517. 520-522. 528. 532.  
 534-538. 544. 548. 550.  
 II. 6. 19. 48. 55. 56.  
 84. 135. 173. 183. 195.  
 229. 233. 249. 253. 256.  
 267. 338. 362. 384. 459.  
 468. 478. 480. 483. 487.  
 490. 544. 553. III. 54.  
 70. 123. 127. 143. 227.  
 454. IV. 156. 315. 345.  
 359. 360. 365. 370. 388.  
 391.
- Charles I* roi d'Angleterre. I.  
 516. II. 521. III. 85.  
 367. IV. 77. 82. 86. 113.  
 162. 193. 195. 197. 200.  
 204. 206. 217. 262. 292.
- Charles II* dit le chauve. I. 449.  
 452. 453. 457-459. 461-  
 463. 467. 472. 496. 498.  
 507. 509. 511. II. 21.
- Charles II* roi d'Espagne. IV.  
 136. 137.
- Charles II* roi d'Angleterre. III.  
 48. 180. 211. 422. IV.  
 185. 193. 194. 196. 200.  
 203-219. 264. 285.
- Charles IV* empereur. II. 263.  
 264. 266. 267. 271. 286.  
 316. 465. 493. III. 86.  
 134. IV. 425.
- Charles-Quint*. I. 405. II. 331.  
 477. 505. 513. 525. III.  
 6. 18. 54-58. 65. 74. 76.  
 83. 91. 93. 94. 96. 98.
- 105-145. 165. 166. 183.  
 184. 197-203. 228. 232.  
 233. 262. 263. 307. 311.  
 325. 328-330. 333. 335-  
 337. 409. 416. 418-420.  
 425. 429. 430. 434. 438.  
 439. 443. 444. 465. 510-  
 513. 517-521. 523. 527.  
 IV. 64. 78. 130. 138.  
 139. 145. 149. 150. 152.  
 154. 254. 349. 391.
- Charles V* le sage, roi de France.  
 II. 261. 262. 271. 298.  
 312. 322. 326. 329. 331-  
 336. 338. 369. 385. 393.  
 394. 492. 496. 516. III.  
 121. 503. IV. 20. 400.  
 417. 425.
- Charles V* duc de Lorraine. IV.  
 305.
- Charles VI* roi de France. I.  
 516. II. 225. 235. 336.  
 338-340. 343. 351. 352.  
 357. 383-386. 401. 403.  
 417. 504. 510. 522. 532.  
 538. III. 34. 37. 41.  
 92. 182. 473. IV. 19.  
 315. 426.
- Charles VII* roi de France. II.  
 347. 356-364. 369. 388.  
 390. 392. 393. 401-403.  
 410. 411. 417. 458. 459.  
 462. 466. 468. 472. 493.  
 538. III. 26. 34. 50.  
 222. 448.
- Charles VIII* roi de France. II.  
 298. 312. 317. 516-518.  
 525. 539. 547-556. 559.  
 III. 4. 7. 8. 24. 29. 50.  
 51. 98. 112. 153. 222.  
 299. IV. 225.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 445

- Charles IX* roi de France. II. 504. III. 220. 322. 348. 415. 416. 490. 493. 500. 502. 505-507. 525. 531-534. IV. 3. 51. 227.
- Charles IX* roi de Suède. IV. 268.
- Charles X* roi de Suède. IV. 264. 270. 274.
- Charles XI* roi de Suède. IV. 270.
- Charles XII* roi de Suède. IV. 2. 270. 286. 398. 402.
- Charles-Martel*. I. 236. 323. 412. 416. 417. 432. 481. II. 483. III. 78. 127.
- Charles le gros*. I. 464. 468. 470. 471. 538. II. 478.
- Charles le simple*. I. 471. 509. 515. 537. II. 478.
- Charles lebel*. II. 302. 307. 453.
- Charles d'Autriche* roi d'Espagne. III. 107. 110. Voyez *Charles-Quint*.
- Charles le boiteux* roi de Naples. II. 211.
- Charles le mauvais de Navarre*. II. 318. 323. 332. IV. 399. 400.
- Charles le téméraire*. II. 472-476. 514. III. 52.
- Charles de Bourbon*. III. 109. 115-118.
- Charles d'Anjou*. I. 435. II. 161. 162. 188-193. 335. 369. 414. 512-513. III. 78. 111. IV. 388. 389. 397.
- Charles de Bourgogne*. II. 461. 462.
- Charles IV* duc de Lorraine. IV. 102. 107.
- Charles* duc de Brabant. I. 538.
- Charles de Valois*. II. 225. 228. 371. 385.
- Charles de Mantoue*. IV. 148.
- Charles de Blois*. II. 310.
- Charles Borromée*. (Saint) IV. 227.
- Charles Canutson*, bonde. III. 69. 71.
- Charles Ancillon*. IV. 422.
- Charnacé*. IV. 91.
- Charni*. II. 314.
- Charron*. I. 121.
- Chastelet*. (du) IV. 97. 365.
- Chataigneraye*. (la) II. 511.
- Châteaufort*. (seigneur de) II. 65.
- Châteauneuf*. IV. 97. 106.
- Châteaurenard*. IV. 14.
- Châtel*. (Jean) IV. 30-33. 35. 38.
- Chatelus*. II. 345.
- Châtillon* (de) III. 501. IV. 65. 70.
- Châtillon*. (cardinal de) III. 527.
- Chevreuse*. IV. 81. 106. 107. 117.
- Chicou*. I. 269.
- Chièvres*. III. 106.
- Chi-Hoangti*. I. 257.
- Childebert*. I. 236. 410. 432. 440.
- Childeric*. I. 236. IV. 424.
- Chilperic*. I. 236. 399. 410. 496. IV. 365.
- Chimène*. II. 12.
- Chircha*. III. 391. 392.
- Chram*. I. 410.
- Christiern I* roi de Danemarck III. 69.



446 TABLE GÉNÉRALE,

- Christiern II* roi de Danemarck. III. 70-75. 175. 176. IV. 265. 266.  
*Christiern IV.* IV. 148.  
*Christine* reine de Suède. IV. 152. 250. 269. 274.  
*Christine de Saxe.* III. 178.  
*Christine de Savoie.* IV. 116.  
*Christobule.* II. 440.  
*Christophe* roi de Danemarck. II. 211.  
*Chumontou.* I. 290. 292. 293.  
*Cicéron.* I. 22. 45. 104. 114. 121. 164. 227. 368. 506. 545. II. 107. 149. IV. 374.  
*Cid.* (le) II. 12-16. 214.  
*Cimmabué.* II. 375.  
*Cimon.* I. 110.  
*Cinq-Mars.* IV. 118-120. 273.  
*Claire-Eugénie.* IV. 9.  
*Clarence.* (duc de) III. 42. 44. 46.  
*Claude évêque.* II. 18. III. 158.  
*Clave* (de) IV. 62.  
*Clément.* (Saint) I. 350. 352.  
*Clément d'Alexandrie.* (Saint) I. 83. 102. 139. 155. 289.  
*Clément II* pape. I. 530.  
*Clément III.* II. 135.  
*Clément IV.* II. 162. 190-193. IV. 389.  
*Clément V.* II. 235. 238. 248. 268. III. 267. 268.  
*Clément VI.* II. 256. 257. 259. 267. 383. III. 267.  
*Clément VII.* II. 260. 261. 271-273. 285. III. 118. 122. 123. 199. 203. 206. 296. 429. 510. 516. 532. IV. 249. 409.  
*Clément VIII.* IV. 17. 241. 242.  
*Clément X.* IV. 211.  
*Clément.* (Jacques) III. 547-549. IV. 8. 29. 37. 239-340.  
*Cléopâtre.* III. 408.  
*Cléophas.* I. 353.  
*Clerc.* (le) I. 177.  
*Clet* pape. I. 340.  
*Cliffon.* II. 343. 466.  
*Clitus.* III. 105.  
*Clodomir.* I. 410.  
*Clotaire.* I. 236. 237. 410. IV. 365.  
*Clotilde.* I. 440.  
*Cloud.* (Saint) I. 410.  
*Clovis.* I. 236. 238. 253. 361. 370. 375. 376. 379. 410. 412. 440. 453. 494. 504. II. 18. 120. 463. 478. 480. III. 13. 226. IV. 345. 365.  
*Coastin.* (de) III. 251.  
*Cobham.* (baron de) II. 359.  
*Coblai-Kan* ou *Koublai.* II. 179-183. III. 382.  
*Codrus.* II. 314.  
*Cœur.* (Jacques) II. 363. 364.  
*Cœuvres.* (de) IV. 77.  
*Colbert.* I. 421. III. 354. IV. 343. 421.  
*Coleman* jésuite. IV. 212. 213.  
*Coligni.* III. 346. 348. 445. 450. 492. 498-504. 507. 508. 537. 538. IV. 65. 67. 70.  
*Colomban.* (Saint) I. 440.  
*Colombier* cardinal. II. 267.  
*Colombo.* (Barthelemi) III. 299.  
*Colomb.* (Christophe) I. 37.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 449

40. III. 174. 277. 299-304. 309. 310. 329. 339. 355. IV. 411.
- Colonna*. II. 234. 250. 282. 544. III. 11. 15. 199. 416. IV. 389.
- Comiers jésuite*. IV. 242.
- Comniène*. I. 553. II. 112. 113. 114-118. 129. 145. 433. 444. 445.
- Comte*. (le) jésuite. I. 272.
- Condé*. III. 116. 490-493. 495. 497-504. 506. 534. 536. 541-543. IV. 26. 42. 54. 56. 66. 84. 103. 113. 137. 155.
- Condottieri*. II. 268. 538. 549. IV. 147.
- Confutée*, *Confucius*. I. 88. 89. 121. 254. 261. 271. 274. 275. 288. II. 157. III. 280. 385. IV. 339. 386.
- Conrad I*. I. 380. 511. 513.
- Conrad II le salique*, empereur. I. 528. 530. III. 78.
- Conrad III*. II. 53. 128-131.
- Conrad IV*. II. 101. 185-188. 248. IV. 397.
- Conrad*, fils de l'empereur *Henri IV*. II. 46.
- Conradin*. II. 188. 192. 194. 464. IV. 397. 399.
- Constance impératrice*. II. 63. 64.
- Constance reine de France*. II. 17. 18.
- Constance Chlore*. I. 348. 349. 439.
- Constant empereur*. I. 489.
- Constantin empereur*. I. 489. 527. 553.
- Constantin I*. I. 140. 167. 232. 341. 346. 349. 357. 358. 360. 361. 363-365. 374. 385. 394. 402. 403. 419. 477. 495. 556. II. 199. 267. 278. 450. 474. III. 226. 494. 525. IV. 276. 345. 403. 424.
- Constantin Porphyrogénète*. I. 424. II. 107.
- Constantin Copronyme*. I. 374. 390. 490.
- Constantin Pogonat*. I. 489.
- Constantin Ponce*. III. 262. 263. 434.
- Contarini*. III. 511.
- Conti*. II. 544. IV. 38.
- Copernic*. I. 157. III. 103. IV. 144.
- Corario*. II. 274-277. 280. 282.
- Corasmin*. II. 153.
- Corbeil*. (baron de) II. 67.
- Cordato Mauro*. II. 440.
- Coré*. I. 181. III. 512.
- Cornaro*. II. 545. IV. 295.
- Corneille*. III. 105. IV. 123. 395.
- Corradin*. II. 148.
- Cortez* (Fernand) III. 56. 60. 321. 323 - 329. 333. 336.
- Cortusius*. II. 366.
- Cosme Ruggieri*. III. 533.
- Cosroès II*. I. 312.
- Coton jésuite*. IV. 1. 366.
- Cotta*. I. 114.
- Couci*. (fire de) II. 67.
- Cowper*. III. 180.

448 TABLE GÉNÉRALE,

- Courtin.* III. 546. IV. 57.  
*Cranmer.* III. 203. 212. 217.  
*Crassus.* IV. 411.  
*Crépi.* (comte de) I. 542.  
*Crescentius.* I. 526-528.  
*Crépus.* I. 27. IV. 321.  
*Créton jésuite.* III. 480.  
*Crillon.* IV. 5. 43.  
*Crispus.* I. 360.  
*Croix (la) jésuite.* IV. 34.  
*Cromwell.* (Henri) IV. 201.  
*Cromwell.* (Olivier) III. 357.  
 IV. 173. 182-206. 208.  
 210. 218. 262. 264. 292.  
 293. 356. 386.  
*Cromwell.* (Richard) IV. 202-  
 204.  
*Croui.* III. 152.  
*Crozat.* III. 354.  
*Cueva.* (cardinal de la) IV.  
 252.  
*Cugnières.* (Pierre) II. 317.  
*Cumberland.* IV. 419.  
*Cunégonde.* II. 28.  
*Curtius.* I. 233.  
*Cusan.* I. 180.  
*Cyprien.* (Saint) I. 344.  
*Cyriaque.* I. 307.  
*Cyrille.* (Saint) I. 44. 45.  
 368. 369.  
*Cyrille de Constantinople.* IV. 302.  
*Cyrus.* I. 21. 41. 51. 52. 58.  
 94. 205. 224. 245. II.  
 536. IV. 305. 330.

D.

- D***acier.* I. 130.  
*Dagobert roi de France.* I. 411.  
 412. 496. 536. II. 478.  
*Daguières.* II. 512.  
*Damase pape.* I. 341.  
*Damase II.* I. 7. 22.  
*Damberto.* II. 122.  
*Damby.* IV. 184.  
*Damiens.* IV. 405.  
*Dampierre.* III. 287. 318. 370.  
*Danaüs.* II. 445.  
*Daniel prophète.* I. 200. 201.  
*Daniel jésuite.* I. 370. 397.  
 II. 91. 198. 199. 206.  
 320. 463. III. 129. 131.  
 136. 139. 433. 506. 507.  
 IV. 1. 14. 15. 24. 28.  
 366. 372.  
*Dante.* (le) II. 371. 372.  
 557. 560. III. 271. 272.  
*Daout.* IV. 288.  
*Darius.* I. 192. 200-203. 279.  
 299. 318. IV. 321.  
*Darius Ochus.* II. 419.  
*Dathan.* III. 512.  
*David roi juif.* I. 140. 161.  
 170. 179. 183. 185. 318.  
 327. 343. 352. 353. 359.  
 II. 3. III. 201.  
*David roi d'Ethiopie.* III. 296.  
*David.* (Jean) III. 296.  
*David Rizzio.* III. 482. 483.  
*Debar.* II. 345.  
*Débora.* I. 181. 248.  
*Décus.* I. 345.  
*Demétrius de Phalère.* I. 222.  
*Démétrius.* (faux) III. 52. IV.  
 278-285. 334.  
*Démophilènes.* II. 378. III. 98.  
 105.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 449

- Denis le petit*. I. 435.  
*Denis roi de Portugal*. II. 242.  
*Dérar*. I. 321.  
*Derceto*. I. 126.  
*Descartes*. I. 121.  
*Deucalion*. I. 84. 107-109. 291.  
*Dévon*. (de) I. 474.  
*Devonshire Courtenay*. III. 472.  
*Diane de Poitiers*. III. 95.  
*Didier roi*. I. 392. 399-400.  
*Didier abbé*. II. 28.  
*Didon*. II. 163.  
*Digby*. IV. 174.  
*Dioclétien empereur*. I. 345. 348. 354. 366. 417. II. 199. 474. IV. 254.  
*Diodore de Sicile*. I. 50. 62. 73. 93. 158. 204. 235.  
*Diogène*. I. 193.  
*Dion Cassius*. I. 54. 342.  
*Dominique*. (Saint) II. 196. 201. III. 241. 514.  
*Dominique de Soto*. III. 516.  
*Dominique moine*. IV. 68.  
*Domitien*. I. 146. 226. 342. 343. 353. 459.  
*Doria*. III. 137. IV. 93.  
*Dormans*. (Guillaume de) II. 492. 494.  
*Dorothee*. I. 345.  
*Drack*. (François) III. 457. 469.  
*Drogon*. I. 546. 547.  
*Droguet*. II. 193.  
*Drusus*. I. 138.  
*Dubois chevalier*. II. 509.  
*Dubos*. III. 21.  
*Ducas*. II. 438. 439.  
*Duchefne*. I. 537.  
*Dumas*. I. 288.  
*Dunois*. II. 363. 460. 466.  
*Duperron cardinal*. IV. 52-53. 242.  
*Dupleix*. I. 288.  
*Dupleffis-Mornai*. IV. 69. 71.  
*Duprat*. III. 32. 93. 116. 222. 514.  
*Durazzo*. (Charles de) II. 259. 261. 272-275. 402. III. 79. 80.

E.

- E*bbon. I. 453.  
*Eboli*. (princesse d') III. 467.  
*Edithe reine d'Angleterre*. I. 559.  
*Edmon*. II. 190.  
*Edouard I*. II. 209. 229. 300. 301.  
*Edouard II*. II. 302. 303. 337. 338. 504. III. 37.  
*Edouard III*. I. 559-562. II. 271. 302. 303. 307-318. 323. 326. 329. 332. 334. 336. 337. 346. 383. 390. 394. 465. 486. 504. 513. III. 35. 37. 51. 85. 86. 120. 122. 141. 267. 468. IV. 367.  
*Edouard IV*. II. 463. 548. III. 40. 49. 51. 52.  
*Edouard V*. III. 47.  
*Edouard VI*. III. 138. 206. 210. 212. 216-218. 470. 471.

450 TABLE GÉNÉRALE.

- Edouard.* (Saint) I. 148. 559. 562. II. 71.  
*Egbert.* I. 472. 504.  
*Egilone.* I. 480.  
*Eginhard.* I. 380. 403. 422.  
*Eglon.* I. 180.  
*Egmont.* (comte d') III. 426. 432. 439. IV. 6. 260.  
*Ela.* I. 183.  
*Elbeuf.* (d') IV. 104.  
*Eleazar.* I. 21. 482.  
*Éléonore de Guienne.* II. 68. 69. 127. 130. 131. III. 503.  
*Éléonore de Gusman.* II. 327. 328.  
*Éléonore Galigai.* IV. 57.  
*Elie.* I. 191. 219. III. 239. IV. 296-298.  
*Elisabeth de France.* III. 467.  
*Elisabeth reine d'Angleterre.* III. 145. 208. 216. 218. 233. 347. 364. 415. 425. 433. 449. 452. 454. 457. 464. 465. 467. 489. 503. IV. 13. 14. 15. 18. 26. 31. 48. 138. 157. 163. 209. 217. 234. 238. 239. 349. 402.  
*Elisabeth reine de Hongrie.* II. 402.  
*Elisabeth czarine.* I. 66.  
*Elisabeth de Bosnie.* III. 80. 81.  
*Elisabeth Woodville.* III. 42.  
*Elisée.* I. 22. 191.  
*Elmacin.* II. 121.  
*Eloi.* (Saint) I. 411.  
*Emmanuel roi de Portugal.* III. 272. 451. 452.  
*Emerick Tekéli.* IV. 303. 306.
- Emery de Lusignan.* II. 147.  
*Emine.* I. 308.  
*Enghien.* III. 136. 137. 430. IV. 155. Voyez *Condé*.  
*Enoch ou Hénoc.* I. 217-219. 283. 351.  
*Entragues.* (Balfac d') IV. 37-38.  
*Epernon.* (d') III. 539. 545. IV. 37. 43. 49. 50. 58. 103.  
*Épistète.* I. 271. 273. 288 bis.  
*Epicure.* I. 270.  
*Epiphane.* (Saint) I. 389.  
*Erasme.* III. 155. 163.  
*Eratosthènes.* I. 73. 96.  
*Eric roi de Suède.* IV. 266. 268.  
*Eric roi de Danemarck.* I. 466.  
*Escale.* (l') II. 294.  
*Eschile.* III. 386.  
*Eschine.* III. 98.  
*Escovedo.* III. 428.  
*Esdras.* I. 124. 152. 200. III. 402.  
*Esnin.* II. 146.  
*Esopé ou Lockman.* I. 299. 305.  
*Essex.* (d') III. 464. 480. IV. 182. 184.  
*Est.* II. 296. 344. III. 3. 255. IV. 241. Voyez *Mathilde comtesse*.  
*Estrades.* (d') IV. 113. 168.  
*Etelvolft.* I. 530.  
*Étœcle.* I. 210.  
*Ethelbert.* I. 440. 472. III. 226.  
*Ethelrede I.* I. 473.  
*Etienne roi d'Angleterre.* II. 67. 72.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 451

- Etienne* roi de Hongrie. III. 77.  
*Etienne*. (Saint) I. 21. 150. IV. 225.  
*Etienne II* pape. I. 373.  
*Etienne III*. I. 377. 378. 380-383. 415. 463. 496.  
*Etienne IV*. I. 451.  
*Etienne VI* ou *VII*. I. 517. 518.  
*Etienne VIII*. I. 520. II. 98.  
*Etienne* prêtre. II. 17.  
*Etiennette*. I. 523.  
*Etoile*. (l') II. 504.  
*Etrées*. (d') IV. 2. 8. 14. 21. 56.  
*Eu*. (comte d') II. 318. IV. 400.  
*Eucher*. I. 347.  
*Euclide*. I. 266. 280. III. 403.  
*Eudes* ou *Odon* roi de France. I. 464. 468. 509. 537.  
*Eudes*, duc de Bourgogne. II. 78.  
*Eudes le Maire*. II. 492.  
*Eve*. I. 206. 214. 215. 219.  
*Eugène*, compétiteur de *Théodose*. I. 230.  
*Eugène III*. II. 52. 126. 215. IV. 307.  
*Eugène IV*. I. 504. II. 406. 407. 410-412. 427. 428.  
*Eugénie* infante. (Claire) III. 465. 561.  
*Euphémus*. I. 485. 491.  
*Eusèbe*. I. 60. 64. 98. 108. 341. 345. 346. 348. 349. 352. 358. 359. III. 191.  
*Eutychès*. I. 369.  
*Ezéchiel*. I. 190. 194. 195. III. 317.  
*Ezzelino d'Aromano*. II. 294.

F.

- F** *abius Pictor*. I. 233.  
*Fabricius*. I. 179.  
*Fairfax*. IV. 182. 184. 186. 188-191. 195. 196.  
*Farnèse*. III. 511. 513. 517. 518. 519 Voyez *Parme*. (Alexandre duc de)  
*Fatime*. I. 310. 316.  
*Faucher*. III. 266.  
*Favila*. I. 481.  
*Favre Véfois*. II. 462.  
*Fausta*. I. 360.  
*Fauste*. III. 102.  
*Fayette*. (de la) IV. 115. 116.  
*Fédor* czar. IV. 279.  
*Fédor Romanow* czar. IV. 283. 285.  
*Félicité*. (Sainte) I. 354.  
*Felton*. IV. 88. 166.  
*Fendilles*. II. 512.  
*Fénélon*. II. 399.  
*Ferdinand I* empereur. III. 94. 125. 141. 144. 183. 510. 521. 523. 525. IV. 138. 140. 153. 412.  
*Ferdinand II* empereur. III. 142. IV. 92. 98. 99. 145. 154. 269. 287. 303.



452 TABLE GENERALE,

- Ferdinand III.* III. 142. 303.  
IV. 155. 156.  
*Ferdinand III* roi de Castille.  
(Saint) II. 220-222. 384.  
*Ferdinand IV.* II. 224.  
*Ferdinand V* roi d'Aragon. II.  
11. 12. 279. 467. 469.  
472. 478. 522. 526. 548.  
553. 555. III. 9. 12. 18.  
19. 22. 25. 31. 32. 33.  
91. 112. 198. 257. 259.  
299-301. 307. 419. 423.  
433.  
*Fernando* roi de Naples. II.  
547. 553. 555.  
*Fernel.* III. 404.  
*Ferrand* comte de Flandre. II.  
81.  
*Ferrare.* (cardinal de) III. 496.  
*Ferrier.* III. 523. 525-527.  
*Ferrière.* (abbé de) I. 460.  
*Firmian.* (comte de) III. 265.  
*Fisher.* III. 205. 206.  
*Fitz-Othbern.* I. 562.  
*Flamma.* (la) II. 365. 366.  
*Flavio Goia.* III. 266.  
*Fléchier.* IV. 407.  
*Fleuri.* I. 398. 421. II. 24.  
42. 142.  
*Fleurimont.* IV. 46.  
*Flora.* IV. 373.  
*Florentin* moine. III. 375.  
*Florinde.* I. 479.  
*Fo-hi.* I. 86. 256. 257.  
*Foix.* (de) II. 459. 492. III.  
28. 113. 534.  
*Foix.* (de Saint) II. 351.  
*Fondanus.* I. 344.  
*Fonseca* évêque. III. 301. 329.  
*Fontaine.* (la) III. 105. IV.  
395.  
*Fontana.* IV. 235.  
*Fontenelle.* I. 121. 133.  
*Force.* (de la) IV. 67. 70.  
96.  
*Formose.* I. 509. 517. 518.  
*Fouquet* jésuite. I. 274.  
*François I.* II. 321. 401. 505.  
511. 513. III. 5. 7. 19.  
54. 56. 57. 70. 75. 84.  
86. 93. 95. 96. 98. 107.  
109. 115. 118. 142. 146.  
165. 190. 200. 203. 222.  
231. 499. 500. 511. 512.  
540. 545. IV. 20. 78.  
150.  
*François II.* III. 221. 232.  
233. 478. 490-493.  
502. 541. IV. 51. 140.  
401.  
*François* dauphin. III. 133.  
*François II* duc de Bretagne. II.  
517. III. 49.  
*François de Guise.* III. 143.  
*François d'Assise.* (Saint) II.  
148. 149. III. 239-240.  
375. 514.  
*François de Borgia.* III. 246.  
*Franklin.* III. 365.  
*Fra - Paolo Sarpi.* III. 510.  
520. 521. IV. 25. 244.  
245.  
*Frastade.* I. 433.  
*Frédégaire.* I. 236. 237. 375.  
*Frédéric I,* Barberousse, empe-  
reur. II. 53-62. 67. 97.  
98. 129. 132. 136. 137.  
163. 366. III. 98. IV.  
250. 389.  
*Frédéric II* empereur. II. 82.  
92-102. 151. 155. 167.  
185-187. 204. 207. 248.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 453

264. 265. 284. 294. 366. *Frédéric d'Autriche*. II. 192.  
 370. 386. 531. III. 254. *Frédéric le beau duc d'Autriche*.  
 255. IV. 389. 397. II. 251.  
*Frédéric II roi de Danemark*. *Frédéric de Holstein*. III. 73.  
 IV. 143. 74.  
*Frédéric III empereur*. II. 437. *Frédéric Palatin*. IV. 145-147.  
 473. 476. 519. III. 82. 178.  
 88. *Frédéric de Tolède*. IV. 85.  
*Frédéric le sage*. III. 159. 167. *Froissard*. II. 302.  
*Frédéric roi de Suède*. III. 65. *Fromenteau*. III. 33. 222.  
*Frédéric III roi de Danemarck*. *Frontenac*. IV. 295.  
 IV. 265. 271. *Fronton*. I. 354. 356.  
*Frédéric roi de Naples*. II. 555. *Fropan*. (George) II. 446.  
 III. 9. *Fulgentio*. IV. 25.

G.

- Galas*. (comte de) IV. 112. *Gaucher comte de Saint Paul*.  
*Galère Maximien*. I. 345. 346. II. 79.  
 348. *Gaveston*. II. 301.  
*Galien*. I. 325. *Gautier sans argent*. II. 113 bis.  
*Galilée*. III. 103. 104. *Geanguir*. III. 393.  
*Galles*. (prince de) III. 144. *Geanguir mogul*. IV. 318.  
*Gallicanus*. I. 364. *Geber*. I. 325.  
*Gallien empereur*. I. 344. *Gédéon*. I. 181.  
*Gallus*. II. 532. *Gelais*. (Saint) III. 139.  
*Gama*. III. 298. *Gengis*. I. 23. II. 123. 152.  
*Gandie*. (duc de) III. 246. 168. 185. 229. 418. 419.  
*Gannai*. (Jean de) II. 552. 423-425. III. 11. 126.  
*Garcie*. (dom) I. 484. II. 11. 277. 381-383. 389-391.  
*Garcilasso de la Véga*. III. 331. IV. 327. 329.  
 335. *Gennadius*. II. 441.  
*Garnet jésuite*. IV. 159. *Genferic*. I. 369.  
*Gassendi*. IV. 385. 386. *Gentil*. (le) IV. 334.  
*Gaston d'Orléans*. IV. 80. 84. 91. *Géofroi du Maine*. II. 510.  
 98. 101-104. 105. 107. *Géofroi de Viterbe*. I. 527. 528.  
 112. 113. 117. 118. 120. *George II roi d'Angleterre*. III.  
*Gatien de Courtils*. IV. 421. 363.  
*Gatimozin*. III. 327. 329. *Gerard*. (Balthazar) III. 447.  
*Gaubil*. I. 254. II. 173. 448. IV. 37.

- Gerardo.* (Pietro) II. 294.  
*Gerberge.* I. 515.  
*Gerbert.* I. 537. 539. 542.  
     Voyez *Sylvestre II.*  
*Germanicus.* I. 394.  
*Gerson.* II. 283. 284.  
*Giafar le Barmécide.* I. 326.  
*Gibelins.* II. 92. 94. 95. 226-  
     228. 249. 372. 374. 557.  
     III. 106. 255. IV. 67.  
*Giemshid.* I. 304.  
*Giles.* II. 149. III. 240. IV.  
     424.  
*Gilfort.* III. 471. 473.  
*Giotto.* (de) II. 375.  
*Girardon.* IV. 123.  
*Giselle.* II. 4.  
*Giustiniani.* II. 438. IV. 295.  
*Glocester.* (de) II. 359. 383.  
     III. 34. 35. 44. 48. Voyez  
     *Richard III.*  
*Godefroi de Bouillon.* II. 41.  
     112. 114. 117. 118. 122.  
     126. 139.  
*Godefroy prince danois.* I. 468.  
*Godegrand.* I. 536.  
*Godescalc.* I. 506. 507. II.  
     113. 116.  
*Gomar.* IV. 259.  
*Gomer.* I. 64. 247.  
*Gondebaut.* II. 506.  
*Gonsalve de Cordoue.* II. 555.  
     III. 9. 13. 16. 18.  
*Gontier.* I. 497. 498.  
*Gontran.* I. 399. 496.  
*Gonzague.* (de) II. 295. 544.  
     IV. 273.  
*Gonzalès d'Avilla.* III. 252.  
*Gordien.* I. 345.  
*Gorgonius.* I. 345.  
*Goslin.* I. 469. 487.  
*Gourgues.* (de) III. 349.  
*Gourville.* IV. 130.  
*Cracches.* II. 257.  
*Grammont.* (de) III. 542. IV.  
     39.  
*Grand.* (le) II. 371.  
*Grandson.* II. 334.  
*Grange.* (cardinal de la) II.  
     271. 369.  
*Granvelle cardinal.* III. 94.  
     438.  
*Gravina.* III. 11.  
*Gray.* III. 42.  
*Grégoire de Nazianze.* (Saint)  
     II. 377.  
*Grégoire de Nyffe.* (Saint) I.  
     428.  
*Grégoire I pape.* I. 307. 368.  
     422. 440. 441. 506. III.  
     236.  
*Grégoire II.* I. 390. 391. 416.  
     III. 178-180. IV. 388.  
*Grégoire III.* I. 376. 390.  
     391.  
*Grégoire IV.* I. 451. 495.  
*Grégoire V.* I. 528. 539.  
*Grégoire VI.* I. 530.  
*Grégoire VII.* I. 403. 540.  
     552. 566. II. 16. 32-44.  
     59. 63. 93. 116. 226. III.  
     160. 164. 342. 509. 518.  
     IV. 237. 241. 243. 388.  
     401.  
*Grégoire IX.* II. 94. 97. 155.  
     IV. 389.  
*Grégoire X.* II. 224.  
*Grégoire XI.* II. 268. 269.  
*Grégoire XIII.* III. 281. 452.  
     453. IV. 228. 230-232.  
     267. 338.  
*Grégoire XIV.* IV. 8. 240.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 455

- Grégoire de Tours*. I. 233. 236.  
360. 375. 399. IV. 305.  
*Gresham*. III. 459. 470.  
*Grifon*. IV. 366.  
*Grimoad*. I. 542.  
*Grifler*. II. 245.  
*Grotius*. II. 441. IV. 114.  
261.  
*Guarini*. III. 99.  
*Guébriant*. IV. 155.  
*Guèle*. (la) III. 349.  
*Guelfes*. II. 44. 45. 92. 94.  
95. 226. 249. 374. 557.  
III. 106. 255. IV. 67.  
*Guenée*. II. 110.  
*Gueret jésuite*. III. 248. IV.  
31. 32.  
*Guerin évêque*. II. 84. III.  
230. 231.  
*Guesclin*. (Bertrand du) II.  
329-331. 333. 334.  
*Gui vicomte de Limoges*. I.  
542.  
*Gui*. II. 239. 241.  
*Gui de Dampierre*. II. 79.  
*Gui de Spolète*. I. 508. 509.  
*Gübert*. II. 40.  
*Gülchardin*. I. 360. II. 192.  
552. 554. III. 13. 98.  
*Guiche*. (la) III. 507.  
*Guido*. I. 519.  
*Guignard*. (Mathieu) III. 248.  
*Guignard jésuite*. IV. 31-33.  
*Guillaume le conquérant*. I. 461.  
566. II. 67-69. 115. 507.  
*Guillaume III*. I. 148. 460.  
III. 411. IV. 219. 262.  
401.  
*Guillaume le Breton*. II. 306.  
*Guillaume fier-à-bras*. I. 546.  
547. II. 57.  
*Guillaume de Longchamp*. II. 85.  
*Guillaume moine*. II. 239.  
*Guillaume de Nangis*. IV. 397.  
*Guillaume le roux*. II. 115.  
*Guillaume de Tyr*. II. 112.  
*Guises*. (les) II. 212. III.  
430-432. 447. 477. 486.  
488-493. 495. 497. 502.  
506. 536. 537. 539-547.  
IV. 10. 15. 17. 38. 45.  
54. 67. 117. 118. 153.  
172. 238. 375. Voyez  
*Léon X, Catherine & Marie  
de Médicis*.  
*Guise*. (cardinal de) III. 544.  
545. IV. 45. 61. 153.  
238.  
*Guiton*. IV. 85. 88.  
*Gustave-Adolphe*. IV. 88. 91. 95.  
98. 101. 106. 149-154.  
268. 269. 272. 402.  
*Gustave-Vasa*. III. 54. 71-76.  
176. IV. 266. 267. 272.  
*Guttemberg*. I. 264.  
*Gyac*. II. 350.

H.

- Halde*. (du) I. 262. 270.  
IV. 418.  
*Halley*. III. 403.  
*Hallier*. (du) IV. 55.  
*Hamédi Kermani*. II. 424.  
*Hamilton*. IV. 169. 188. 193.

456 TABLE GÉNÉRALE,

- Haquin* roi de Norvège. II. 101. 499. 519. 545. IV. 150.  
*Harrisson*. IV. 199. 221.  
*Harlai*. III. 535. *Henri III* roi de France. II.  
*Harlot*. I. 561. 495. 504. 515. III. 7.  
*Harmodius*. II. 540. 33. 96. 248. 445-447.  
*Harold*. I. 562. 563. 455. 461. 480. 493. 503.  
*Harvey*. III. 190. 531-549. IV. 19. 28. 38.  
*Harville*. II. 445. 49. 51. 52. 64. 141.  
*Hastings*. III. 47. 142. 153. 221. 230. 238.  
*Hatucu*. III. 338. 239. 402.  
*Hay* jésuite. IV. 32. *Henri IV* roi de France. I.  
*Heaton* évêque. III. 474. 379. 438. II. 47. 313.  
*Hégésippe*. I. 341. 343. 359. 360. 361. 495. 514. III.  
*Hélène*. I. 349. 233. 248. 426. 428. 444.  
*Helgaut*. I. 147. 447. 462-465. 470. 479.  
*Héliogabale*. I. 344. 492. 498. 504. 506. 509.  
*Hénault*. II. 353. III. 27. 534. 536. 541-543. 549.  
*Henri I* empereur. I. 238. 394. IV. 1. 50. 52. 54-56. 60.  
 511. 513. 514. II. 500. 62-63. 80. 100. 104. 110.  
*Henri II* empereur. I. 529. II. 116. 117. 122. 127. 138.  
 4. 28. 140. 142. 144. 153. 157.  
*Henri III* empereur. I. 530. 161. 162. 176. 178. 193.  
 547. 548. II. 11. 31. 33. 234. 237. 241. 242. 245.  
 36. 42. IV. 388. 250. 349. 366. 371. 401.  
*Henri IV* empereur. I. 549. 412.  
 552. II. 31. 48. 58. 95. *Henri IV* roi d'Espagne. II.  
 122. III. 509. IV. 388. 520-523.  
 401. *Henri I* roi d'Angleterre. II.  
*Henri V* empereur. II. 47-50. 67. 71. 72.  
 55. *Henri II* roi d'Angleterre. II.  
*Henri VI* empereur. II. 62-64. 57. 58. 69. 72-76. 97.  
 82. 92. 138. 135. III. 85. 503. 521.  
*Henri VII* empereur. II. 249. IV. 350.  
 251. 263. III. 248. *Henri III* roi d'Angleterre. II.  
*Henri I* roi de France. I. 541. 89. 92. 155. 161. 187.  
 543. 189. 300. IV. 396.  
*Henri II* roi de France. II. *Henri IV* roi d'Angleterre. II.  
 504. 505. 511. 512. III. 338.  
 96. 141. 142. 227. 231. *Henri V* roi d'Angleterre. II.  
 346. 430. 434. 437. 489. 280. 338. 344-348. 350.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 457

352. 354-356. 390-392. *Hérés*. I. 145.  
 394. 401-403. III. 120. *Hermas*. I. 138. 429.  
 182. 468. 473. *Hermès*. I. 98. 239. 240.  
*Henri VI* roi d'Angleterre. II. *Herminigilde*. I. 477.  
 355. 362. III. 34. 45. *Hérode*. I. 153. 186. 210. 283.  
 49. 210. 267. II. 109. III. 548.  
*Henri VII* roi d'Angleterre. II. *Hérodote*. I. 5. 11. 51. 52. 54.  
 520. 548. III. 41. 51. 52. 55. 73. 94-96. 123. 149.  
 85. 199. 216. 299. 457. 150. 160. 192. 221. 233.  
 478. 236. 320. 367. III. 297.  
*Henri VIII* roi d'Angleterre. II. 406. IV. 424.  
 455. III. 31. 32. 53. 55. *Herrera*. III. 316. 334.  
 89. 93. 95. 96. 113. 118. *Herry*. IV. 202.  
 124. 137. 138. 142. 164. *Hervé* comte de Nevers. II. 78.  
 198-212. 216-219. 228. *Hervoig*. I. 479.  
 471. 476. 477. IV. 13. *Hervoique*. I. 454.  
 163. 401. 409. *Hescham*. I. 323.  
*Henri* roi des Romains. II. 95. *Hésiode*. I. 60. 62. 85. 170.  
*Henri* cardinal & roi. (dom) *Hiaja*. II. 13.  
 III. 452. *Hiao*. I. 253. 255.  
*Henri III* roi de Castille. II. 423. *Hilderic III*. I. 380.  
*Henri de Portugal*. (dom) II. *Hillu*. I. 158.  
 214. 529. III. 267-269. *Hincmar*. I. 379. 507.  
*Henri de Sicile*. II. 185. 186. *Hippocrate*. I. 325. II. 315.  
*Henri de Valois*. I. 362. *Hippolyte* cardinal. III. 516.  
*Henri le noir*. I. 403. *Hippolyte*. I. 145.  
*Henri de Transmare*. II. 329- *Hiram*. I. 149. 198. 222.  
 331. 520. 522. IV. 399. *Hircan*. I. 185. 186.  
*Henri Stuart*. III. 482. *Hire*. (la) II. 466.  
*Henriette de France*. II. 79. 85. *Histaspes*. I. 299.  
 162. 176. *Hoaitfang*. IV. 331.  
*Henriques*. II. 328. *Holbens*. III. 209.  
*Héracléonas* empereur. I. 489. *Holstein*. (de) IV. 285. 382.  
*Héraclius*. I. 312. 317. 321. *Holfenius*. I. 179.  
*Herbelade*. III. 545. *Holwell*. I. 80. 283.  
*Herbelot*. (d') I. 47. *Homère*. I. 16. 19. 26. 93.  
*Herbert*. III. 211. 113. 119. 133. 159. 166.  
*Hercule*. I. 23. 122. 123. 149. 170. 207. 262. 320. 321.  
 328. II. 445. III. 294. II. 500. III. 100.  
*Herem*. (Saint) III. 507. *Honorio*. I. 369.



458 TABLE GENERALE,

- Honorius empereur.* I. 229. 231. 368.  
*Honorius I pape.* I. 387.  
*Honorius II.* I. 564.  
*Honorius III.* II. 94. 166.  
*Horace.* I. 65. 131. 156. 236. 248. 545. II. 376. III. 13.  
*Hormisdas IV.* I. 318.  
*Horn.* (comte de) III. 439. IV. 260.  
*Hornac.* (comte de) III. 81.  
*Hortensius.* I. 368.  
*Hospital.* (del') I. 89. 121. III. 492. 494. 508. 524. 534.  
*Hotham.* IV. 176.  
*Hoved.* II. 264.  
*Houlacou.* II. 182.  
*Hubner.* IV. 418.  
*Huescar.* III. 332. 333.  
*Huet.* I. 64. 113. 123. 125.  
*Hugo.* I. 519. 520.  
*Hugonis docteur.* III. 526.  
*Hugues Capet.* I. 147. 380. 509. 515. 522. 536-538. II. 67. 214. 470. 478.  
*Hugues l'abbé.* I. 460. 537. II. 114. 118. 125.  
*Hume.* I. 237.  
*Humfroi.* I. 546. 549.  
*Huniade.* (Jean Corvin) II. 429. 437. 444. III. 82.  
*Hus.* (Jean) II. 287-291. 413. 428. III. 87. 166. 228. IV. 404.  
*Hyde.* I. 52. 79.

I.

- Ibna ou Ibnal Arabi.* I. 398. 482.  
*Ibrahim.* IV. 289-292.  
*Idamante.* I. 159.  
*Idoménée.* I. 159.  
*Iesid.* I. 321.  
*Ignace.* (Saint) I. 350. 353. IV. 404.  
*Ignace de Loyola.* (Saint) III. 243-245. 248. 376.  
*Ignace patriarche.* I. 501-503.  
*Illuminé.* II. 148.  
*Imbercourt.* II. 476.  
*Imiar.* I. 320.  
*Inachus.* I. 105.  
*Innocent II pape.* I. 556. 557. II. 49. 216.  
*Innocent III.* I. 378. 403. II. 65. 66. 79-81. 88. 140. 143. 195. 197. 202. 204. 219. 227. III. 254.  
*Innocent IV.* I. 23. II. 97-99. 102. 103. 167. 180. 181. 186-189. III. 518. IV. 389.  
*Innocent VI.* III. 86.  
*Innocent VIII.* II. 545. 551. 562.  
*Innocent X.* III. 247.  
*Iphigénie.* I. 159.  
*Irène.* I. 405. 424. 425. 427. 485. 490. 492. II. 426. 434.  
*Irénée.* I. 142.  
*Ireton.* IV. 190. 195. 206.  
*Isaac l'Ange.* II. 61. 136. 142.  
*Isabella Oforio.* (dona) III. 427.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 459

- Isabelle d' Aragon*. II. 522-526.  
529.  
*Isabelle de Bavière*, reine de France. II. 342. 352.  
*Isabelle de Castille*. II. 470. 478. 553. III. 91. 93. 198. 257. 259. 299-301. 307. 423. IV. 128.  
*Isabelle de France* reine d'Angleterre. II. 301. 302. 504.  
*Isabelle de France* reine d'Espagne. III. 427. 433.  
*Isabelle de Lorraine*. II. 502.  
*Isaïe*. I. 190. 192. 193. 216. 283. IV. 298.  
*Isoseth*. I. 183.  
*Isidore* cardinal. II. 437. 441.  
*Isidore Mercator*. I. 428.  
*Isis*. I. 23. 60. 105. 106. 128. 149. 164. 169. 189. 196. 357. 369. 535. 536.  
*Iste Adam*. (l') II. 445.  
*Iste*. (Belle-) IV. 421.  
*Iste*. (de l') IV. 396.  
*Ismaël*. I. 69. 332.  
*Ismaël Sophi*. III. 126. 399. 400. IV. 287. 312.  
*Israël*. I. 194. 221. 236. Voyez *Jacob*.  
*Istape*. I. 138.  
*Iven* ou *Iventi*. IV. 329. 372.

J.

- Jacob*. I. 21. 38. 63. 182. 207. 221. II. 533. Voyez *Israël*.  
*Jacques I* roi d'Ecosse. III. 47. 85. 364. IV. 146. 157. 164. 167. 179.  
*Jacques II*. III. 85. IV. 188. 201.  
*Jacques III*. III. 85.  
*Jacques IV*. III. 85.  
*Jacques V*. III. 85. 86.  
*Jacques VI*. III. 85. 483.  
*Jacques VII*. III. 85. 86.  
*Jacques IV* roi d'Aragon. II. 210. 225.  
*Jacques de Bourbon*. II. 298.  
*Jacques* cardinal. II. 96.  
*Jacques*. (Saint) I. 352.  
*Jacques d'Artevelt*. II. 308.  
*Jacques Pierre*. IV. 252.  
*Jaddus*. I. 204. 205.  
*Jaffier*. IV. 253.  
*Jagellons*. III. 63-66. 226.  
*Jahel*. IV. 215.  
*Jaldabast*. I. 139.  
*Jannès*. I. 155.  
*Janvier*. (Saint) IV. 225.  
*Japhet*. I. 245.  
*Jaraslau*. I. 541.  
*Jarnac*. II. 511.  
*Jars*. (de) IV. 106. 107.  
*Faurigni*. III. 447.  
*Jean-Baptiste*. (Saint) I. 338. III. 213. 402. IV. 225.  
*Jean*. (Saint) I. 142. 341. 350. III. 288.  
*Jean I* empereur. II. 417.  
*Jean II* empereur. II. 417.  
*Jean* roi de France. II. 266. 314. 318-326. 328. 336. 386. 453. 465. 472. 482. 492. 503. III. 41. 121. IV. 19. 400.

- Jean sans terre*, roi d'Angleterre. II. 77. 82. 86-89. 92.  
*Jean Sobieski* roi de Pologne. III. 418. IV. 274. 302. 305. 306.  
*Jean Basilowitz*, ou *Basilides* czar. III. 54. 59. 60. IV. 278-281. 283. 284.  
*Jean* roi de Suède. IV. 268-270.  
*Jean* roi de Danemarck. III. 60.  
*Jean* roi de Bohême. II. 251.  
*Jean II* roi de Castille. II. 279.  
*Jean I* roi de Portugal. III. 267.  
*Jean II* roi de Portugal. III. 271. 295. 299.  
*Jean II* pape. I. 371.  
*Jean VIII*. I. 462. 463. 503-506. 517.  
*Jean IX*. I. 518.  
*Jean X*. I. 518. 519. 526.  
*Jean XI*. I. 519. 520.  
*Jean XII*. I. 520-525. II. 97. III. 90.  
*Jean XIV*. I. 527.  
*Jean XVI*. I. 528.  
*Jean XVIII*. III. 77.  
*Jean XIX*. II. 529. III. 77.  
*Jean XXII*. II. 212. 251-255. III. 152. 255. IV. 233.  
*Jean XXIII*. II. 276. 277. 280. 282. 287. 290. 338. 407.  
*Jean* duc de Bourgogne. II. 341. 342. 348. 401. 402. 417. 459.  
*Jean de Bragance*. III. 262.  
*Jean* cardinal. I. 524.
- Jean Bermudes*. III. 297.  
*Jean de Bourbonnais*. III. 92.  
*Jean Chrysofome*. (Saint) I. 351.  
*Jean le Clerc*. III. 227.  
*Jean de Gand*. III. 49.  
*Jean de Gouge*. II. 324.  
*Jean de Leyde*. III. 184. 185.  
*Jean de Matha*. III. 249.  
*Jean moine*. II. 212.  
*Jean de Procida*. II. 193. 194.  
*Jean le Roi moine*. III. 549.  
*Jean de Salslad*. III. 69.  
*Jean de Vienne*. II. 314.  
*Jean Zimiscès*. II. 108.  
*Jeanne I* de Naples. II. 297. 299. 339. 371. 375. III. 488.  
*Jeanne II* de Naples. II. 204. 255. 257-262. 272. 297-298. III. 79.  
*Jeanne de Castille*. II. 331. 520. 522. 573. III. 144.  
*Jeanne de Navarre*. III. 428.  
*Jeanne de Seymour*. III. 207. 209. 212. 471.  
*Jeanne Gray*. III. 216. 471. 472.  
*Jeanné*. I. 186.  
*Jeannin*. III. 462.  
*Jéhu*. I. 183. 196.  
*Jéhud*. I. 158.  
*Jémis* empereur du Japon. IV. 340.  
*Jephthé*. I. 19. 161. 181. 248. III. 324.  
*Jérémie*. I. 20. 21. 161. 190. 194.  
*Jéroboam*. I. 183.  
*Jérombal*. I. 61.  
*Jérôme*. (Saint) I. 209. II. 108. III. 164. 311.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 461

- Jérôme de Prague.* II. 290. 291. 416. 418. 420. 426. 443. 413. III. 87. IV. 404. 444. IV. 137.  
*Jethro.* I. 162. 175. *Juba.* III. 420.  
*Jezraël.* I. 196. *Juda.* I. 236. II. 533. III. 402.  
*Joab.* I. 183. *Jude.* (Saint) I. 217. 220. 283. 343. 351. 353. 359.  
*Joas.* I. 183. *Judith.* III. 447. IV. 215.  
*Job.* I. 215. 219. 300. IV. 384. *Judith impératrice.* I. 450. 452. 453.  
*Joiadad.* I. 183. *Jules II pape.* II. 294. 447. 528. III. 15. 16. 20-32. 98. 106. 148. 150. 156. 199. IV. 236. 237. 250.  
*Joinville.* I. 438. II. 159. 164. III. 153. IV. 366. *Jules III.* III. 479. 480.  
*Jonathas.* I. 170. III. 526. *Jules africain.* I. 108.  
*Joram.* I. 183. 196. *Julien cardinal.* II. 413. 428-430. III. 64.  
*Jornandès.* I. 366. *Julien comte.* I. 479. 480. 484. II. 16.  
*Josaphat.* I. 190. *Julien empereur.* I. 44. 121. 248. 366. 493. 495.  
*Joseph patriarche.* I. 217. 351. *Justin.* (Saint) I. 138. 142. 328. 350. 359.  
*Joseph II empereur.* II. 98. III. 253. *Justine.* III. 180.  
*Josephe capucin.* IV. 75. 76. 99. *Justinien I empereur.* I. 261. 307. II. 315. 440. IV. 236.  
*Joseph Flavien.* I. 26. 111. 113. 132. 153. 154. 184. 185. 200-205. 215. 221-223. *Justinien II.* I. 490.  
*Josias.* I. 124. *Juvenal.* I. 104.  
*Josse empereur.* III. 87. *Juvenel.* (Jean) II. 343-345. 351.  
*Josué.* I. 61. 63. 98. 123. 162. 177-180. 221.  
*Jouvency jésuite.* IV. 8. 31. 32.  
*Joyeuse.* II. 504. III. 539.  
*Joyeuse.* (cardinal de) IV. 245.  
*Juan d'Autriche.* (dom) III.

K.

- Kaled.* I. 321. *Kicum.* IV. 327.  
*Kara Mustapha.* IV. 304-306. *Kincum.* IV. 327.  
*Kempfer.* III. 280. IV. 339. 340. *Kirker.* I. 99. 277.  
*Kepler.* IV. 143. 144. *Kokbeker.* IV. 341.  
*Kouli-Kan.* Voyez *Sha-Nadir.*

## L.

- Laboureur.* (le) III. 153.  
*Laflance.* I. 346. II. 199.  
*Ladislas roi de Hongrie & de Pologne.* II. 427-429. 519. III. 64. 82.  
*Ladislas Sigismond roi de Pologne.* IV. 273. 283. 284.  
*Ladislas Albert.* III. 82.  
*Ladislas de Bohême.* III. 83.  
*Lafiteau.* I. 37-39.  
*Laguette.* II. 453.  
*Lainès.* III. 246. 496. 526.  
*Lambert.* III. 206. IV. 205.  
*Lamp.* III. 380.  
*Lancastre.* (duc de) I. 516. II. 337. 338. III. 35. 39. 49. 51. 217. Voyez *Henri IV* roi d'Angleterre.  
*Lancelot roi de Naples.* II. 275-277. 279. 298.  
*Landino.* II. 543.  
*Landois.* III. 49.  
*Landon.* I. 518.  
*Lanfranc.* II. 23.  
*Langeai.* III. 229.  
*Langlois.* IV. 16.  
*Lanoy.* III. 117. 121.  
*Lansberge.* (Mathieu) I. 135.  
*Laokiun.* I. 274. 276.  
*Larcher.* II. 352.  
*Lare.* (dom Diègue de) II. 13.  
*Lascaris.* II. 146. 167. 414. 433. 543.  
*Law ou Lafs.* III. 354.  
*Laval.* (mademoiselle Gui de) II. 502.  
*Laud.* III. 307. IV. 169. 181.  
*Laure.* II. 373.  
*Lautrec.* III. 112. 113.  
*Legris.* II. 510. III. 92.  
*Leibnitz.* III. 303.  
*Leicestre.* (de) III. 449.  
*Lenox.* (de) III. 485.  
*Léon l'Arménien.* I. 490.  
*Léon l'Isaurien.* I. 389. 391. 424. 490.  
*Léon le philosophe.* I. 491. 493. II. 107.  
*Léon IV empereur.* I. 492.  
*Léon I pape.* (Saint) I. 369. III. 250. 384.  
*Léon III.* I. 401. 402. 463. III. 127.  
*Léon IV.* I. 486. 495.  
*Léon VIII.* I. 524. 525.  
*Léon IX.* I. 530. 548-550. 557. IV. 388.  
*Léon X.* III. 55. 71. 96. 107. 113. 145. 148-151. 155. 156. 158. 159. 164. 177. 195. 222. 225. 226. IV. 222. 237. 249. 510.  
*Léon juif.* I. 556.  
*Léon prêtre.* I. 517.  
*Léonce.* I. 490.  
*Léonidas.* II. 448.  
*Léopold empereur.* IV. 136. 138. 303-305.  
*Léopold archiduc.* IV. 142.  
*Lerme.* (cardinal de) IV. 128. 134. 135.  
*Lerme.* (duc de) IV. 161.  
*Lestiguières.* IV. 9. 63. 65. 66. 67. 71. 72. 84. 102.

Lévi.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 465

- Lévi*. III. 402.  
*Lewigilde*. I. 477.  
*Liceran*. IV. 44.  
*Licinien*. I. 360.  
*Licinius*. I. 360.  
*Licurgue*. I. 239. II. 449. III. 182. 375.  
*Lilio*. IV. 230.  
*Lin pape*. I. 340. 341.  
*Lindsey*. IV. 88.  
*Linna*. III. 267.  
*Lifching*. IV. 292. 331-333.  
*Livarot*. II. 515.  
*Liwa*. I. 477.  
*Locke*. I. 118. 122. 127. II. 562. III. 363. 378. 370.  
*Lognac*. III. 545.  
*Loiseau*. II. 479.  
*Long*. (le) IV. 421.  
*Longin*. I. 124.  
*Longueville*. (de) IV. 47.  
*Lopès de Vega*. III. 100.  
*Loredano*. III. 19.  
*Lorraine*. (cardinal de) II. 212. III. 151. 153. 232. 490. 491. 501. 525. 526. 529. 537.  
*Lot*. I. 74. 126. 213. 214.  
*Lothaires*. I. 445. 449. 452. 453. 454. 457. 458. 460. 462. 486. 495-500. 522. 556. 557. II. 50. 55. 56.  
*Louet*. II. 494.  
*Louis I le faible ou le débonnaire*, roi de France. I. 405. 406. 448-457. 478. 482. 483. 500. 522. 536. II. 36. 46. 105. 521. IV. 319. 349.  
*Louis II le bègue*. I. 463. 464.  
*Louis IV d'outremer*. I. 515. 532. 537.  
*Louis VI le gros*, roi de France. II. 67. 387. III. 473.  
*Louis VII le jeune*. I. 378. II. 68-70. 73. 127-131. 508.  
*Louis VIII*. II. 86-92. 137. 200. 202. 355. IV. 346. 366.  
*Louis IX*. (Saint) I. 560. II. 96. 97. 154-164. 166-168. 180. 185. 188. 191. 193. 202. 204. 206. 209. 220. 222. 225. 297. 339. 353. 384. 388. 392. 395. 401. 410. 414. 453. 492. 507. 512. 530. III. 78. 80. 121. 255. 405. 407. 408. IV. 366. 395-398.  
*Louis X Hutin*. II. 242. 304-307. 318. 387. 388.  
*Louis XI*. II. 362. 364. 400. 455. 458-472. 476. 482. 486. 518. 520. 525. 538. III. 4. 41. 45. 46. 91. 102. 103. 114. 242. 248. IV. 120.  
*Louis XII*. II. 295. 364. 298. 516. 555. 556. III. 4-20. 22-25. 88. 90-93. 96. 107. 110. 112. 130. 200. 222. 471. 473. 489. 504. IV. 20. 409.  
*Louis XIII*. I. 494. IV. 55. 58. 59. 60. 63. 65. 77. 79-81. 84-85. 87-88. 90. 93. 95. 100. 102. 105. 106. 107. 111. 115. 116. 117. 119. 122. 123. 128. 134. 147. 161. 162. 179. 250. 422.  
*Louis XIV*. I. 201. 299. 326. II. 83. 229. 339. 495.



466 TABLE GÉNÉRALE,

496. 505. 515. 553. III.  
 105. 124. 284. 348. 350.  
 353. 354. 364. 428. 442.  
 448. 456. IV. 38. 39. 51.  
 60. 64. 67. 95. 123. 124.  
 149. 212. 217. 220. 250.  
 257. 264. 292-294. 303.  
 346. 380-405. 407. 412.  
 413.  
*Louis XV.* I. 475. 560. IV.  
 39.  
*Louis XVI.* I. 560.  
*Louis II empereur.* I. 498.  
*Louis d'Anjou roi de Hongrie.*  
 II. 257-262. 276. 277.  
 III. 79. 80.  
*Louis de Bavière.* I. 456-461.  
 II. 251-254. 263. 264.  
 294. 309. 383. III. 255.  
*Louis de Germanie.* I. 462.  
*Louis de la Cerda.* III. 267.  
 268.  
*Louis de Tarente.* II. 258.  
*Louis le Maure.* II. 550. 553.  
 III. 5. 7. 8. 25. 29. 94.  
*Louis prince allemand.* I. 510.  
*Louis-Arnède.* IV. 116.  
*Louise de Savoie.* III. 115.  
*Louvois.* IV. 421.  
*Luc.* (Saint) I. 141. 350.  
 431. II. 69.  
*Luc d'Achéri.* II. 205.  
*Luc Gauric.* III. 533.  
*Lucius.* I. 106.  
*Lucius II.* II. 6. 51. 52.  
*Lucrece Borgia.* III. 3. 4.  
*Lucrece dame romaine.* I. 51.  
 479.  
*Lucrece poète.* I. 306. II. 376.  
 III. 215.  
*Lucullus.* IV. 411.  
*Ludlow.* IV. 86. 190. 191.  
 201.  
*Luines.* (de) IV. 55. 57. 58.  
 59. 64. 66. 67-69. 72.  
 161.  
*Luitprand.* I. 506. 521. 531.  
*Luna.* II. 273-275. 279. 280.  
 III. 523.  
*Lusignan.* (Gui de) II. 133.  
 134. 137.  
*Luther.* III. 107. 136. 157.  
 169. 174. 177-181. 183.  
 188-190. 205. 211 228.  
 239. 242. 259. 399.  
*Luxembourg.* (de) II. 470.  
*Lycæon.* I. 159.  
*Lysimaque.* I. 221.

M.

- Machabées.* I. 184. 185.  
*Machiavel.* I. 360. II. 253.  
 294. 541. 549. III. 16.  
 99. 149. 154. 505.  
*Madiès.* I. 294.  
*Maffredo.* II. 235.  
*Magellan.* III. 339-342. 369.  
*Maghmud roi de Perse.* IV. 314.  
 315.  
*Magnus roi de Suède.* II. 211.  
*Mahabad-Sha mogol.* IV. 321-  
 323.  
*Mahmoud.* III. 126. 389. IV.  
 307.  
*Mahomed-ben Joseph.* II. 218.  
*Mahomet.* (prophète) I. 67.  
 70. 135. 136. 175. 189.  
 296. 307-317. 319. 320.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 467

322. 325-334. II. 96.  
 105. 111. 116. 124. 149.  
 157. 168. 441. III. 11.  
 183. 398. 423. IV. 306.  
 333. 367. 382-386. 406.  
*Mahomet I* sultan. II. 422.  
 426.  
*Mahomet II*. I. 232. II. 141.  
 421. 428-430. 434-441.  
 444-448. 454. 550. 557.  
 III. 82. 257. 404. IV.  
 306. 307. 367.  
*Mahomet III*. IV. 286.  
*Mahomet IV*. IV. 293. 300.  
 302. 304. 306. 307.  
*Maigrot*. I. 89.  
*Mailla jésuite*. (de) IV. 332.  
*Maimbourg*. I. 389. II. 27. III.  
 230. 545. IV. 276. 348.  
*Maimonide*. I. 177. II. 533.  
*Majorien empereur*. III. 250.  
*Maitre*. (Jean le) II. 494.  
*Malagrida jésuite*. IV. 403.  
*Malandrins*. II. 329.  
*Malalesta*. II. 276. III. 255.  
*Malespina*. II. 193.  
*Malherbe*. IV. 62.  
*Mambres*. I. 155.  
*Manahem*. I. 183.  
*Manassé*. I. 183. 190.  
*Manchester*. IV. 182. 184.  
*Manco Capac*. I. 18. 23.  
*Mandog roi de Lithuanie*. II.  
 103.  
*Manès*. II. 17. IV. 384.  
*Manéthon*. I. 26. 60. 73. 85.  
 96. 98.  
*Manfredo ou Mainfroi*. I. 435.  
 II. 98. 102. 185-193.  
 544.  
*Mansfeld*. IV. 78. 147.  
*Manuel*. II. 141. 142. 423.  
*Marc*. (Saint.) I. 350. IV.  
 293.  
*Marc-Antoine*. I. 186.  
*Marc-Aurèle*. I. 288. 344.  
 366. 438. 493.  
*Marcel*. I. 341. II. 322.  
*Marcellus*. I. 138.  
*Marche*. (de la) III. 37. 39.  
*Marcillo Ficino*. II. 543.  
*Marcomir*. I. 342.  
*Marco Paolo ou Marc Paul*. I.  
 281. II. 179. 180. III.  
 277. 318.  
*Marculfe*. I. 431. 446.  
*Marguerite d'Anjou*. III. 34.  
 36-45.  
*Marguerite de Bourgogne*. II.  
 304.  
*Marguerite de Lorraine*. IV. 107.  
*Marguerite de Navarre*. III.  
 231. 541.  
*Marguerite de Parme*. III. 438.  
*Marguerite Waldemar reine*. III.  
 68.  
*Marguerite gouvernante des*  
*Pays-Bas*. III. 106.  
*Marguerite princesse*. III. 519.  
*Mariana jésuite*. III. 548. IV.  
 35.  
*Marie d'Angleterre*. III. 32. 95.  
 208. 216-219. 228. 307.  
 425. 429-432. 470-473.  
 480.  
*Marie d'Aragon*. II. 26. 27.  
 219.  
*Marie d'Autriche*. III. 265. IV.  
 136.  
*Marie de Bourgogne*. II. 476.  
 477. 482. 518. 520.  
*Marie de France*. III. 473.

- Marie de Hongrie.* III. 78. 80. 81.  
*Marie de Lorraine.* III. 86.  
*Marie de Médicis.* I. 494. IV. 37. 49. 50. 54. 55. 58. 59. 74. 80. 92. 94. 99. 100. 110. 168.  
*Marie reine de Naples.* II. 211.  
*Marie princesse d'Orange.* IV. 176.  
*Marie de Portugal.* III. 425.  
*Marie Stuart.* II. 465. III. 86. 138. 220. 221. 457. 458. 477. 478. 481-488. IV. 15. 26. 166. 191.  
*Marie.* (la belle) I. 312.  
*Marigny.* II. 352.  
*Marillac.* IV. 94. 95. 96. 105.  
*Marina.* (dona) III. 321. 325. 327.  
*Marion.* III. 371.  
*Marion Delorme.* IV. 74.  
*Marius.* I. 229. 367.  
*Mark.* (de la) II. 511.  
*Martic.* IV. 405.  
*Marot.* (Clément) III. 139. 231. 496.  
*Marozie.* I. 518-520. 526. 529.  
*Marquemont.* IV. 77.  
*Marigli.* II. 454. III. 410. IV. 288.  
*Mar-Thomas.* I. 485.  
*Martin IV* pape. II. 210. 512.  
*Martin V.* II. 282. 406. IV. 391.  
*Martin de Tours.* (Saint) II. 19.  
*Martine impératrice.* I. 489.  
*Martinusius cardinal.* III. 94. 510. 521. IV. 153.  
*Martorillo.* (François) II. 467. III. 242.  
*Massinissa.* III. 420.  
*Mathias* archiduc, puis empereur. III. 443. 445. 449. IV. 142. 145. 287.  
*Mathias Corvin.* III. 82.  
*Mathilde comtesse.* II. 31. 35. 38. 41. 44. 48. 50. 51. 60. 65. 98. 252. 268. 296. 544. IV. 241.  
*Matthieu.* (Saint) I. 186. 208. 350. II. 69.  
*Matthieu* anabaptiste. III. 184.  
*Matthieu* historiographe. III. 506. IV. 35. 36.  
*Matthieu* jésuite. IV. 6.  
*Matthieu Paris.* II. 190. 205.  
*Maugiron.* II. 515.  
*Mauregat.* I. 481. 482.  
*Maurice empereur.* I. 307. 489.  
*Maurice de Saxe.* III. 142. 519. 522.  
*Maurier.* (du) IV. 259.  
*Maxence.* I. 349. IV. 345.  
*Maximien.* I. 360.  
*Maximien-Hercule César.* I. 347.  
*Maximilien I* empereur. II. 295. 296. 316. 461. 462. 476. 477. 518. 520. 548. III. 5. 6. 19. 21. 23. 25. 28. 32. 70. 83. 88. 93. 106. 109. 144. 152. 159. 182. 290.  
*Maximilien II.* III. 416. IV. 140. 141. 223. 231.  
*Maximilien de Bavière.* IV. 145-148. 272.  
*Maximin.* I. 345. 362. IV. 407.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 469

- Mayenne.* (de) III. 461. 463.  
 547. IV. 5. 6. 9. 10. 17.  
 18. 40. 45.  
*Mazarin* cardinal. III. 116. IV.  
 64. 101. 137. 421.  
*Maupéou.* (chancelier de) III.  
 32.  
*Médée.* III. 407.  
*Médecis.* (les) I. 299. II.  
 353. 539-543. 550. 556.  
 558. III. 117. 119. 125.  
 142. 148. 199. 517. 522.  
 Voyez Léon X, Catherine &  
 Marie de Médecis.  
*Meffham.* II. 99.  
*Mégrin.* (Saint) III. 545.  
*Mélançon.* III. 130.  
*Melchior Luci.* III. 523.  
*Melchtad.* II. 244.  
*Mélesala.* II. 157. 158.  
*Méleséraph.* II. 165.  
*Mélédin.* II. 148. 149. 151.  
 152.  
*Méliorati.* II. 273.  
*Ménager.* II. 494.  
*Menès.* I. 149.  
*Mequines.* III. 410.  
*Merçaur.* (de) IV. 17.  
*Mergue Martin.* IV. 382.  
*Metezeau.* IV. 87.  
*Méton.* IV. 229.  
*Mézeraï.* I. 522. II. 305. 315.  
 354. III. 433. 507. IV.  
 3. 37. 372. 396.  
*Michée.* I. 190.  
*Michel-Ange.* I. 152. III. 284.  
 IV. 236. 246.  
*Michel le bègue* empereur. I.  
 485. 490. 491.  
*Michel Coribut* roi de Pologne.  
 IV. 274.  
*Michel Curopalate.* I. 490.  
*Michel Ducas* empereur. I. 553.  
*Michel Fédérovitz* czar. IV. 283.  
 285.  
*Michel le jeune.* I. 492. 493.  
 494. 501. 502.  
*Michel Paphlagonate.* II. 108.  
*Michon.* III. 546.  
*Miciflas* duc de Pologne. II. 4.  
*Middleton.* I. 177.  
*Milon.* II. 197.  
*Miltiade.* I. 110. II. 448.  
*Milton.* I. 283.  
*Ming.* III. 382. IV. 329.  
*Minos.* I. 105. 113. 114. 165.  
 239. 240.  
*Miphiboseth.* I. 183.  
*Mirabel.* IV. 78. 94.  
*Mirziflos.* II. 143. 145.  
*Mohammed le Carifnin.* II. 169.  
 174-176.  
*Mohavia.* I. 321.  
*Moine (le)* cardinal. II. 232.  
*Moïse.* I. 21. 98. 123. 125.  
 131. 155. 162. 172-177.  
 181. 208. 214. 220. 221.  
 248. 351. 388. II. 96.  
 131. III. 317. IV. 216.  
*Molay.* (Jean de) II. 239.  
*Molière.* IV. 395.  
*Molina* jésuite. IV. 32.  
*Molon.* I. 221.  
*Molucco.* III. 452.  
*Monaldefco.* (Ludovico) II. 253.  
*Monck.* IV. 205.  
*Moncornillon.* II. 212.  
*Mondar.* I. 312.  
*Montlouet.* (de) IV. 40.  
*Monnoye.* (la) IV. 422.  
*Mons.* III. 74.  
*Montagne.* I. 121.

470 TABLE GÉNÉRALE,

- Montagu.* II. 454.  
*Montbrun.* (Saint-André) IV. 293. 295.  
*Montéagle.* IV. 159.  
*Montchal.* IV. 74.  
*Montécuculi.* III. 133. IV. 303.  
*Monteil évêque.* II. 118.  
*Montemar.* (duc de) III. 424.  
*Montepulciano.* (Bernard Politien de) II. 250.  
*Montesquieu.* I. 121.  
*Montesquiou.* III. 503.  
*Montezuma.* III. 261.  
*Montfort.* (de) II. 91. 202. 310. 311. 325. III. 37.  
*Montigni.* III. 438. IV. 30.  
*Mont-lhéri.* (de) II. 67. IV. 370.  
*Montluc évêque.* III. 524.  
*Montmouth.* IV. 215. 216.  
*Montmorenci.* III. 102. 131. 135. 430. 438. 465. 473. 490. 495. 498-502. IV. 79. 80. 84. 93. 94. 102-105.  
*Montpensier.* II. 504. IV. 108. Voyez Bourbon.  
*Montrésor.* IV. 134.  
*Montros.* (de) IV. 194.  
*Montforau.* (dame de) II. 462.  
*Moret.* (de) IV. 104.  
*Morgan.* III. 358.  
*Morland.* IV. 15.  
*Morlas.* IV. 40.  
*Moro.* IV. 340. 341.  
*Morosini.* IV. 293-296. 306.  
*Mortimer.* II. 302. 303.  
*Morus* (Thomas) III. 205.  
*Motassém.* II. 105. 106.  
*Motézuma.* III. 322-325. 327. 331.  
*Mothe le Vayer.* (la) 121.  
*Motteville.* (de) IV. 105.  
*Mouchi.* III. 232.  
*Mouss.* II. 205.  
*Mulei Ismaël.* II. 149. III. 425. IV. 296.  
*Mulei-Mehemed.* III. 451.  
*Muncer.* III. 181-183.  
*Muratori.* II. 85.  
*Murray.* (comte de) III. 482-485.  
*Musa.* II. 421. 422.  
*Mussus.* II. 368.  
*Mustapha.* II. 420. IV. 288. 307.  
*Mustapha Kuproglı.* IV. 306. 307.  
*Muza-Sophi.* IV. 313.  
*Muzza.* I. 480.  
*Myri-Verroi de Perfe.* IV. 313. 314. 317.

N.

- Naaman.* I. 22.  
*Nabonassar.* I. 46. 48.  
*Nabuchodonosor.* I. 21. 94. 126. 152. 194. 205. II. 73. III. 402.  
*Nabusardam.* I. 152.  
*Nadab.* I. 183.  
*Nani.* IV. 56. 253.  
*Narfès.* I. 372. IV. 2.  
*Nassau.* (de) II. 518. III. 437-450. IV. 126. Voyez Adolphe de Nassau & Orange.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 471

- Nasser.* II. 174.  
*Nathan.* IV. 298.  
*Navailles.* (de) IV. 294.  
*Navarette moine.* I. 273. 277.  
 IV. 411.  
*Nectaire.* I. 436.  
*Néhémie.* I. 152. 153. 185.  
 III. 402.  
*Nemours.* (de) III. 13. IV. 45.  
*Néron.* I. 132. 167. 338. 341.  
 352. 527. II. 62. 273.  
 III. 15. IV. 32.  
*Nerva.* I. 343.  
*Nestorius.* I. 229. 369.  
*Nevers.* (de) IV. 54. 61.  
*Neuilli.* IV. 45.  
*Newton.* I. 122. 177. 178.  
 251. II. 562. III. 284.  
 303. 368. 403. IV. 230.  
*Nicéphore empereur.* I. 485.  
 490. 553.  
*Nicéphore Phocas.* I. 531. II.  
 108.  
*Nicetas Comiatae.* II. 111. 143.  
 144.  
*Nicolas I jésuite, roi.* III. 380.  
*Nicolas I pape.* I. 497-499.  
*Nicolas II.* I. 550. 554. II. 50.  
*Nicolas III.* II. 503.  
*Nicolas IV.* II. 210. III. 78.  
*Nicolas V.* II. 385. 412. III.  
 224. IV. 233. 236.  
*Niecamp.* I. 296.  
*Nigri jésuite.* IV. 8.  
*Ninus.* I. 47.  
*Nitard jésuite, cardinal.* IV.  
 136. 137.  
*Nitard.* II. 500.  
*Noailles.* II. 350. 351.  
*Noé.* I. 107. 112. 123. III.  
 302. IV. 418.  
*Noffo de Florentin.* II. 238.  
*Nogaret.* II. 234. 236.  
*Nogent.* II. 343.  
*Nonotte ex-jésuite.* I. 362. 364.  
*Noradin.* II. 134.  
*Norbert.* (Saint) III. 239.  
*Norfolck.* III. 471. 486.  
*Nostradamus.* I. 27. 137.  
*Novalien.* I. 386.  
*Noue.* (de la) IV. 47.  
*Noushirvan, ou Cofroès.* I. 307.  
*Nugnés.* I. 177.  
*Numa Pompilius.* I. 175. 239.  
 II. 536. III. 174. IV. 228.  
*Num.* I. 162.

O.

- O.** (marquis d') III. 539.  
*Obdam.* IV. 264.  
*Ochofias.* I. 183. 219.  
*Ochus.* I. 95.  
*Oëtaï-kan.* II. 179. 181. III.  
 382.  
*Oétave.* IV. 407.  
*Oétavien Sporco.* I. 520.  
*Odet Daidie.* II. 462.  
*Odet de Châtillon cardinal.* III.  
 500.  
*Odillon.* (Saint) II. 24. 30.  
*Odin.* I. 23. 439.  
*Oedipe.* I. 306.  
*Ogygès.* I. 107. 108. III.  
*Ojeda.* III. 303.  
*Oldecorn jésuite.* IV. 159.  
*Oliva jésuite.* IV. 211.



472 TABLE GENERALE,

- Oliuvarès.* IV. 81. 82. 83. 85.  
119. 129. 132. 135. 162.  
*Oliverotto.* III. 11.  
*Olonois.* (l') III. 357.  
*Olopuèn.* I. 277.  
*Omar.* I. 95. 100. 189. 311.  
318-322. 337. II. 111.  
III. 55. 391. 398. 462.  
IV. 315. 358.  
*Onias.* I. 184.  
*Ooliba.* I. 195.  
*Oolla.* I. 195.  
*Opas.* I. 479. 480. II. 16.  
*Oppède.* (Jean Meynier d') III.  
230. 231.  
*Orange.* (Princes d') II. 352.  
III. 426. 427. 462. 465.  
468. IV. 67. 95. 101. 126.  
140. 198. 259-262. 375.  
Voyez *Nassau*.  
*Orcan.* II. 415. 426.  
*Oreste.* I. 210. 315.  
*Origène.* I. 106. 164. 220. III.  
191. IV. 2.  
*Orléans* (Louis d') avocat. IV.  
11. 12.  
*Ornano.* IV. 80. 81.  
*Orphée.* I. 105. 114. 119. 123.  
166. 239. 288.  
*Orte.* (vicomted') III. 507.  
*Ortogrul-Beg.* II. 106.  
*Ofée.* I. 183. 190. 196. III.  
402.  
*Ofiander.* III. 161.  
*Ofiris.* I. 27. 158. 273. 306.  
II. 536.  
*Ofman prince.* IV. 288.  
*Ofman fultan.* IV. 272. 288.  
*Ottoman,* tige des *Osmanlis.* II.  
415. 441.  
*Ofsat.* (cardinal d') IV. 242.  
*Ofsone.* (d') IV. 252.  
*Othman.* I. 322.  
*Othons.* I. 404. 408. 506. 511.  
514. 515. 521-531. 534.  
539. 542. 544. 548. II. 8.  
26-28. 37. 54. 56. 57. 64.  
66. 82-84. 86. 92. 249.  
260. 267. 539. III. 90. 123.  
IV. 222. 370. 388. 390.  
*Othon III.* I. 404. II. 8. 296.  
*Othon de Brunswick.* II. 260. 261.  
*Ottocare.* II. 207. 208.  
*Ottoman moine.* IV. 290.  
*Ovide.* I. 122. 126. III. 386.  
*Ouin.* IV. 29. 38.  
*Oulougbeg.* II. 425.  
*Quraca.* II. 13.  
*Oxenstiern.* IV. 111. 153.  
*Ozias.* IV. 12.

P.

- Pachimère.* I. 284. 446.  
*Palafox.* (dom Jean) III. 247.  
*Palavicini.* III. 113. 510. 531.  
*Paléologue.* (Meffith) II. 446.  
553.  
*Paléologues.* I. 504. II. 167.  
407. 409. 414. 416. 417.  
426. 433. 553. III. 327.  
*Pallade.* I. 83. 289 bis.  
*Palliano.* (de) IV. 222.  
*Pandolfe.* II. 80.  
*Papebroc.* I. 356.  
*Parentin.* I. 266.  
*Parme.* (Alexandre duc de) I.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 473

204. III. 426. 444. 446.  
 449. 462. 479. IV. 8. 9.  
 112. 247. Voyez *Farnèse*.  
*Parménion*. I. 205.  
*Pascal*. (Blaise) II. 561.  
*Pascal II*. II. 48. 49. 95.  
*Paschase Ratbert*. II. 21. 22.  
 III. 161.  
*Pasquier*. (Etienne) I. 238. IV. 28.  
*Pastourel*. II. 492. 494.  
*Patarin chevalier*. II. 510.  
*Patrocle*. I. 159.  
*Paul-Emile*. I. 227. II. 326.  
*Paul*. (Saint) I. 139. 141. 209.  
 217. 341. 351. 363. 364.  
 369. 403. 431. III. 174.  
 225. 510. 512.  
*Paul III pape*. III. 127. 141.  
 206. 226. 244. 245. 444.  
 511-513. 516-518. IV.  
 227.  
*Paul IV*. III. 144. 264. 429.  
 434. 489. 496. IV. 221.  
 222.  
*Paul V*. IV. 24. 224. 242.  
 243. 245.  
*Paul-Jove*. II. 551. 552. III.  
 15. 27. IV. 249.  
*Paul-Orose*. I. 204.  
*Pausanias*. I. 114. 159. 168.  
 469.  
*Pax*. II. 366.  
*Payanotos*. IV. 295. 301.  
*Pazzi*. II. 541. 542. III. 490.  
*Pèdre de Tolède*. (dom) IV. 24.  
 252.  
*Pèdre le sévère*. (dom) II. 547.  
*Pélage*. (dom) II. 437.  
*Pélage Albano*. II. 150.  
*Pélage sectaire*. I. 440.  
*Pélage Teudomer*. I. 481. 483.  
*Pellevé*. (cardinal de) IV. 16.  
*Pélops*. I. 145.  
*Pelsart*. III. 287. 370.  
*Pembroke*. (comte de) II. 75.  
*Pen*. (Guillaume) III. 365.  
 366.  
*Pennington*. (Jean) IV. 86.  
*Pépin*. I. 375-384. 391. 392.  
 394. 398. 401. 406. 407.  
 412. 413. 415. 416. 425.  
 449. 456-458. 467. 495.  
 514. 522. 550. II. 48. 478.  
 483. III. 127.  
*Perci*. IV. 159. 160.  
*Pérefixe*. IV. 3.  
*Pères*. III. 300. 425. 428. 467.  
*Périclès*. III. 98.  
*Périgord*. (comtesse de) II. 249.  
*Périm Tomafel*. II. 273. 465.  
*Perkins*. III. 52.  
*Perfan*. IV. 55.  
*Perfée*. I. 23. 110. 125.  
*Pescaire*. III. 117.  
*Pesché*. (Saint-Chamans du)  
 II. 445.  
*Pétan*. I. 109. IV. 418. 419.  
*Petit*. (Jean) II. 284. 349.  
*Pétrarque*. II. 256. 371. 372.  
 374. 375. 378. 560.  
*Petrucci cardinal*. III. 150. IV.  
 222.  
*Phacée*. I. 183.  
*Phaceia*. I. 183.  
*Pharamond*. I. 342. 494. IV.  
 424.  
*Pharaon*. I. 73. 155. 172.  
*Phérecide*. I. 25. 26.  
*Philippe empereur*. I. 344. 345.  
 II. 64-66.  
*Philippe le magnanime*. III. 178.  
*Philippe II roi d'Espagne*. II.

474 TABLE GÉNÉRALE,

353. 505. 525. III. 124.  
 143-145. 218. 247. 262.  
 263. 266. 307. 337. 345.  
 393. 416-418. 424-469.  
 472. 473. 478. 486. 496.  
 520. 523. 529. 540. IV.  
 4. 8. 9. 12. 16. 17. 18.  
 25. 125. 133. 138. 157.  
 203. 221. 224. 231. 238.  
 240. 402. 410. 411.  
*Philippe III.* II. 492. III. 262.  
 263. 465. 469. IV. 24.  
 50. 111. 125. 126. 128.  
 137. 142. 161. 245. 252.  
*Philippe IV.* IV. 78. 89. 128.  
 137. 292.  
*Philippe V.* III. 424.  
*Philippe I roi de France.* I. 46.  
 379. 499. 538. 543. 565.  
 II. 34. 48. 114. 125. 492.  
*Philippe II Auguste.* I. 499. II.  
 76-80. 82-90. 92. 135.  
 137-139. 147. 161. 164.  
 IV. 22. 347. 426.  
*Philippe III le hardi.* II. 204.  
 383. 388. 492. 503. 512.  
*Philippe IV le bel.* II. 211. 212.  
 225-238. 242. 243. 301.  
 304. 305. 307. 367. 383.  
 385. 388. 389. 394-398.  
 400. 492. 493. 508.  
*Philippe V le long.* II. 251. 306.  
 396. 398.  
*Philippe VI de Valois.* II. 307-  
 313. 315-318. 321. 369.  
 383. 386. 391. 395. 470.  
 492. 509. 513. III. 41.  
 122. IV. 19. 416-419.  
*Philippe Bardanès.* I. 490.  
*Philippe le beau.* II. 331. 520.  
 III. 4. 88.  
*Philippe le bon.* II. 351. 360.  
 437. 459. 461. 486.  
*Philippe duc de Bourgogne.* II.  
 402.  
*Philippe de Comines.* II. 435.  
 464. 465. 474.  
*Philippe de Macédoine.* I. 514.  
*Philippe moine.* II. 128.  
*Philon.* I. 60. 221. 338.  
*Philostrate.* I. 148. 289.  
*Phocas.* I. 307. 489.  
*Phocion.* I. 110.  
*Photius.* I. 493. 501-506.  
 IV. 2.  
*Phryxus.* I. 146.  
*Pibrac.* III. 535.  
*Pic de la Mirandole.* II. 543.  
 544. 559-562.  
*Picard.* (chevalier Jean) II. 510.  
*Picatrix.* I. 157.  
*Pie II pape.* II. 412. III. 152.  
*Pie III.* III. 18.  
*Pie IV.* III. 264. 522. 524.  
 IV. 222. 223. 227.  
*Pie V.* III. 415. 418. 467.  
 479. 485. IV. 227. 232.  
*Pierre.* (Saint) I. 340-342.  
 363. 364. 369. 376. 382.  
 383. 403. 498. 531. II.  
 33. III. 512. 515. IV. 375.  
 387. 388. 411.  
*Pierre Aldobrandin.* II. 28.  
*Pierre Ameaux.* III. 194.  
*Pierre de Capoue.* II. 269.  
*Pierre de Castelnau.* II. 196.  
*Pierre de Courtenai.* II. 166.  
*Pierre Damien.* I. 540. II. 26.  
 382.  
*Pierre Dupui.* II. 243.  
*Pierre de Navarre.* III. 13. 419.  
*Pierre de Pise.* I. 422.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 475

- Pierre Flotte.* II. 230.  
*Pierre Hein.* IV. 263.  
*Pierre Kolb.* III. 273.  
*Pierre la Châtre.* II. 70.  
*Pierre le cruel de Castille.* II. 224.  
 327-331. IV. 399.  
*Pierre le grand czar.* I. 8. 66.  
 238. II. 353. 458. III.  
 269. 384. 466. IV. 275.  
 278. 285. 312. 335.  
*Pierre l'ermite.* II. 112. 114.  
 116. 118-121.  
*Pierre roi d'Aragon.* II. 193.  
 225. 512.  
*Pierre II roi d'Aragon.* II.  
 200. 219.  
*Pierre roi de Hongrie.* III.  
 77.  
*Pilade.* I. 315.  
*Pilate.* I. 350. 351. 359.  
*Pilet.* III. 425.  
*Pilpay.* I. 279. 280.  
*Pinzone.* III. 300.  
*Pirra.* I. 109.  
*Pirythois.* I. 315.  
*Pisistrate.* II. 540.  
*Pizarro.* III. 56. 276.  
*Pizarro.* (Francesco) III. 330.  
 333. 335-337.  
*Plan-Carpin.* II. 181.  
*Platon.* I. 17. 102. 117. 118.  
 121. 164. 213. 252. 280.  
 282. 288 bis. II. 19. 448.  
 III. 103. 191. 213. 332.  
*Plaute.* III. 99. 149.  
*Plelo.* (de) I. 475.  
*Pline.* I. 14. 146. 247. 343.  
 III. 266. 332.  
*Plutarque.* I. 30. 112. 158.  
 159. 166. III. 520.  
*Pvèt.* (marquis de) III. 194.  
*Poggio.* II. 290. 412.  
*Polentini.* II. 544.  
*Polinice.* I. 210.  
*Politiano.* II. 543. III. 149.  
*Pollion.* I. 138.  
*Pollux.* I. 24. 109.  
*Poltrot de Meré.* III. 447. 499.  
 548. IV. 38.  
*Polus cardinal.* III. 155. 206.  
*Polybe.* I. 235. 375.  
*Polycarpe.* (Saint) I. 354. IV.  
 404.  
*Pompe Targon.* IV. 87.  
*Pompée.* I. 156. 186.  
*Pomperan.* III. 120.  
*Pomponius Mela.* I. 93.  
*Pope.* I. 4.  
*Popilius.* II. 444.  
*Porcellets.* (des) II. 194.  
*Porphyre.* I. 61. 83. 289.  
*Porus.* III. 392.  
*Possevin jésuite.* IV. 267.  
*Poussin.* IV. 123.  
*Prétextat.* I. 365.  
*Prêtre-Jean.* II. 171. 172.  
*Preuilli.* (Géofroi de) II. 500.  
 III. 92.  
*Prince noir.* II. 310. 311. 320.  
 321. 323. 327. 330-333.  
 336. 357. IV. 399.  
*Priscillien.* II. 19.  
*Probus.* I. 512.  
*Procope.* I. 366. 393.  
*Procope le rasé.* II. 413.  
*Ptolomées.* I. 100. 103. 105.  
 111. 122. 154. 184. 222.  
 319. 325. II. 536. III.  
 266. 275. 403.  
*Puffendorf.* III. 70. 111. IV.  
 269.

476 TABLE GÉNÉRALE,

*Pulci.* (le) II. 374. *Pythagore.* I. 76. 102. 118.  
*Puiset.* (de) II. 65. IV. 370. 119. 266. 271. 279. 280.  
*Pyrrhus.* I. 228. 288.

Q.

*Quancum.* IV. 327. *Quinte-Curce.* I. 64-66. 204.  
*Quinault.* I. 122. 289. III. 392. IV. 87. 320.

R.

*Rabelais.* I. 157.  
*Racan.* IV. 62.  
*Rachis.* I. 391.  
*Racine.* III. 105. IV. 395.  
*Rafé.* I. 321.  
*Ragotski.* IV. 276. 303.  
*Rahab.* I. 162.  
*Raimond.* II. 13. 117. 121.  
 125. 130. 197-204. III.  
 23.  
*Rainier.* II. 196.  
*Raleig.* III. 347. 364. 469.  
*Rambouillet.* (de) IV. 40.  
*Ramire* (dom) roi d'Aragon.  
 II. 216.  
*Rooul.* II. 388. 492.  
*Raphaël.* III. 284. IV. 123.  
*Ratram.* II. 21. 24.  
*Ravaillac.* IV. 35. 37. 38.  
*Ravanel.* IV. 407.  
*Raulin.* (Nicolas) II. 352.  
*Raynal.* III. 365.  
*Réal.* (de Saint) IV. 251.  
*Reginus.* I. 462.  
*Régnier* corsaire. I. 466.  
*Régulus.* I. 235.  
*Remi.* (Saint) I. 378. 379.  
 412.  
*Remus.* IV. 424.  
*Renaud.* II. 79. IV. 253.  
*Renaud de Châtillon.* II. 133.  
*Renaudie.* (du Barri de la) III.  
 491.  
*Renaudot.* I. 270.  
*René d'Anjou.* II. 299. 501.  
 502. 504. III. 34. 42.  
*René de Lorraine.* II. 476.  
*Requesens.* III. 441. 442.  
*Retz.* (cardinal de) III. 505.  
 IV. 61. 73. 112. 118.  
*Retz.* (maréchal de) II. 359.  
 III. 345.  
*Riario.* II. 541.  
*Ribaumont.* II. 314.  
*Riberac.* II. 515.  
*Ricault.* II. 457.  
*Richard.* II. 164. 187.  
*Richard I cœur de lion,* roi d'An-  
 gleterre. II. 63. 76. 84.  
 137. 138. 194.  
*Richard II.* II. 336-339.  
*Richard III.* III. 44. 48-50.  
*Richard comte d'Averfe.* I. 549.  
 550.  
*Richard.* (l'abbé) IV. 422.  
*Richardot.* IV. 256.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 477

- Richelieu.* ( cardinal de ) I. 204. III. 352. 449. 549. IV. 57. 59. 64. 72-82. 84-99. 101. 103. 105. 110. 111. 112. 116. 118. 119. 122. 124. 125. 130. 132. 147. 150. 153. 157. 168. 170. 176. 421-423.
- Richemont.* II. 466. III. 50. Voyez *Henri VII* roi d'Angleterre.
- Richemont connétable.* II. 349. 356. 392.
- Ridicovi.* IV. 29.
- Rienzi.* ( Nicolas ou Cola ) II. 256. 259.
- Rimario.* II. 544.
- Robert Brufs* roi d'Ecoffe. II. 301.
- Robert cordelier.* II. 205. 206.
- Robert d'Artois.* II. 94. 158. 383.
- Robert de Clermont.* II. 322.
- Robert duc de Normandie.* I. 561. II. 71. 115.
- Robert palatin.* IV. 177. 178. 182.
- Robert roi de France.* I. 147. 499. 537. 539-543. II. 17-19. 25. 371.
- Robert roi de Naples.* II. 250. 258. 262.
- Robert Stuart* roi d'Ecoffe. II. 332.
- Robert Guiscard.* I. 547. 549. 550-554. II. 44. 115.
- Robert empereur.* II. 275. III. 87.
- Rocha.* ( Jean de ) II. 284.
- Rochefort.* ( Gui de ) III. 6.
- Rochevoucault.* ( cardinal de la ) IV. 74.
- Rodolphe I de Habsbourg.* II. 207. 208. 222. 244. 248. III. 78. 88. 140.
- Rodolphe II de Suabe.* II. 39-41. IV. 25. 141-145. 154. 272. 287.
- Rodrigue.* I. 479-481. II. 217.
- Roger de Sicile.* I. 551. 554-557. II. 51. 57. 63. IV. 255. 396.
- Roger évêque.* II. 72.
- Rohan.* ( de ) IV. 67. 69. 71. 78. 83. 84. 88. 89.
- Roland.* I. 398. 563. II. 84.
- Rollin.* I. 27. 204. 205.
- Rolon ou Raoul.* I. 470. 471
- Romain empereur.* II. 107. 108.
- Roméli.* I. 183.
- Romulus.* I. 23. 125. 226. 227. 232. II. 450. III. 357. IV. 424.
- Rose évêque.* IV. 45.
- Rofni.* IV. 13.
- Rotharis.* I. 477.
- Rovère.* ( Julien cardinal de la ) III. 16. IV. 247. Voyez *Jules II* pape.
- Rouffseau.* ( J. B. ) I. 289.
- Ruben.* I. 217.
- Rubruquis.* II. 180.
- Ruccellai.* III. 99.
- Rui Gomès.* III. 428.
- Ruinart.* ( dom ) I. 356.
- Ruis de Martanza.* ( dom ) II. 29.
- Ruffel.* I. 288.
- Ruth.* I. 178.
- Rutland.* III. 38.
- Ruyfch.* I. 8. III. 269.
- Ruyter.* IV. 209.



## S.

- Sa jésuite.* IV. 32.  
*Sabatei-Sevi.* IV. 296-300.  
*Sabellius.* III. 191.  
*Sacremore.* IV. 40.  
*Sadi.* II. 378.  
*Sadolet cardinal.* III. 149. 229.  
*Sagana.* I. 156.  
*Said Effendi.* I. 102.  
*Saintraille.* II. 466.  
*Saka.* III. 278.  
*Saladin.* II. 130. 133-139.  
     145. 147.  
*Salcède.* III. 447.  
*Sale.* I. 308. IV. 384.  
*Salluste.* IV. 251.  
*Salmanasar.* I. 183. III. 482.  
*Salmeron.* III. 246.  
*Salmeron jésuite.* IV. 32.  
*Salomon roi juif.* I. 131. 149.  
     153. 170. 183. 192. 210.  
     221. 280. 327. II. 111.  
     125. 526. III. 296.  
*Salomon roi de Bretagne.* I. 461.  
*Salomon roi de Hongrie.* II. 41.  
*Salviati.* II. 541.  
*Samon roi flavon.* I. 411. 412.  
*Samson.* I. 177. 181. 208.  
*Samuel.* I. 155. 161. 170. 377.  
     III. 324. IV. 325.  
*Samuel Pennia.* IV. 299.  
*Sancerre.* (de) III. 492.  
*Sanche (dom) roi de Castille.*  
     11. 222. 223.  
*Sanche le gros roi de Léon.*  
     II. 10.  
*Sanche (dom) roi de Navarre.*  
     II. 11-14. 217.  
*Sanche Garcie.* II. 10.  
*Sanchoniathon.* I. 45. 60. 62.  
     64. 85. 98. 99. 111. 158.  
     165.  
*Sanci.* III. 547.  
*Santa-Cruz.* (de) III. 456.  
*Saphadin.* II. 147. 148.  
*Sara.* I. 73. 219.  
*Sardanapale.* IV. 314.  
*Savelli.* II. 544. III. 11.  
*Saül.* I. 155. 161. 170. 181.  
     183. 377. III. 324.  
*Savonarole.* II. 556-559. 562.  
*Savoie.* (ducs de) II. 5. 100.  
     293. 411. III. 426. 430.  
     431. 561. 563. IV. 4. 9.  
     50. 64. 77. 91. 93. 112.  
     116. 117.  
*Saurid.* I. 92.  
*Scanderbeg.* II. 430-432. 437.  
     445. 447.  
*Scevola.* (Mutius) III. 217.  
*Schomberg.* II. 515. IV. 96.  
     104.  
*Scipion.* I. 225. 227. 231.  
     368. II. 50. 326. III. 140.  
     IV. 366. 371.  
*Scolastique.* I. 373.  
*Scot.* II. 21. 24. III. 241.  
*Sébastien roi de Portugal.* (dom)  
     III. 297. 416. 424. 451.  
     452.  
*Sédécias.* I. 190. III. 402.  
*Sédécias médecin.* I. 462.  
*Sédille.* II. 492.  
*Séguier.* IV. 117. 119.  
*Séguinal.* II. 350.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 479

- Séleucides*. I. 184. 277.  
*Sélim I.* I. 95. II. 439. 454.  
 III. 54. 57. 399. 408.  
 409. IV. 313.  
*Sélim II.* III. 409. 417. 419.  
 420. IV. 286. 307.  
*Sellum*. I. 183.  
*Sémiramis*. I. 46. 126. III. 68.  
*Sénèque*. I. 351. III. 271.  
*Sérapis*. I. 102. 147. II. 536.  
*Sergius moine*. I. 328.  
*Sergius II pape*. I. 460. 462.  
*Sergius III*. I. 518. 519.  
*Servet*. III. 190-194.  
*Sésac*. I. 289. 294.  
*Sésosthis*. I. 59. 94. 95. III.  
 406-408.  
*Seth*. I. 217.  
*Severa*. III. 182.  
*Sextus*. I. 156.  
*Sextus Empiricus*. I. 55. 301.  
*Seymour*. (Thomas & Edouard)  
 III. 471.  
*Sforze*. II. 293. 294. 298.  
 299. 538. 539. 544. III.  
 8. 29. 106. 107. 109. 125.  
 136. 517.  
*Sha-Abbas I*. I. 319. III. 400-  
 402. IV. 287. 312. 313.  
*Sha-Abbas II*. IV. 313.  
*Shaftersbury*. IV. 207.  
*Sha-Gean*. III. 397. IV. 289.  
 313. 318. 319.  
*Sha-Husseïn*. IV. 313-316.  
*Shakespeare*. III. 100. 469. IV.  
 163.  
*Shall jésuite*. (Adam) IV. 334.  
*Sha-Nadir*. I. 294. II. 419.  
 III. 405. IV. 316. 317.  
 321-323.  
*Sha-Ruflan*. III. 399.  
*Sha-Sophi*. IV. 313.  
*Shinner*. (Matthieu) III. 107.  
*Sigefroy*. I. 468. 469.  
*Sigibert*. I. 399. 410. 496.  
*Sigismond I empereur*. II. 262.  
 277. 279-281. 288. 291-  
 293. 391. 407. 417. III.  
 65. 81. 87. 134. 166.  
*Sigismond II roi de Pologne &  
 de Suède*. III. 416. IV. 149.  
 150. 268. 269. 272. 273.  
 282. 283.  
*Silléri*. (de) IV. 50. 76.  
*Silvère pape*. I. 371.  
*Siméon*. I. 353. IV. 46.  
*Simon*. (de Saint) IV. 115.  
*Simon de Montfort*. II. 145. 197.  
 198. 199-202. 219.  
*Simonetta*. II. 539.  
*Sincelle*. (George le) I. 43.  
*Sixte IV pape*. II. 541. 543.  
 IV. 237.  
*Sixte-Quint*. II. 455. III. 236.  
 415. 479. 540. 541. IV.  
 8. 26. 224. 232-240. 246.  
*Smerdis*. I. 41.  
*Socini*. (Lélio) III. 191. 193.  
*Socrate*. I. 118. 148. 226.  
 288. *bis*. II. 290. 291. III.  
 104.  
*Soiffons*. (de) IV. 80. 81. 103.  
 112. 113. 118. 119.  
*Soli cardinal*. III. 150.  
*Soliman*. I. 202. II. 108. 116.  
 122. 126. 127. 421. 422.  
 454. III. 54. 83. 124-126.  
 128. 129. 133. 136. 137.  
 143. 392. 399. 409. 419.  
 420. IV. 254. 313.  
*Soliman III*. IV. 307.  
*Solis*. (Antonio de) III. 327.

480 TABLE GÉNÉRALE,

- Sommerfet.* IV. 161.  
*Sophi.* III. 398-400. IV. 309.  
*Sophie de Bavière.* II. 287.  
*Sophocle.* II. 376. 448. III. 105.  
*Sorel.* (Agnès) III. 139.  
*Sofandre.* (Saint) I. 355.  
*Soubise.* IV. 65. 69. 70. 79.  
*Sourdis.* (cardinal de) IV. 111.  
*Sozigènes.* IV. 228. 230.  
*Spencer.* II. 302. 303. III. 469. IV. 163.  
*Spina.* II. 365.  
*Spinola.* (de) IV. 93. 256.  
*Squin de Florian.* II. 238.  
*Stafford.* IV. 214.  
*Stanley.* III. 50. 51.  
*Staremborg.* (de) IV. 304.  
*Stauffacher.* II. 244.  
*Stephano.* II. 541. 542.  
*Stenon Sture.* III. 71.  
*Sitilicon.* I. 230. 231.  
*Storck.* III. 181.  
*Strabon.* I. 54. 55. 83. 193. 288 bis. III. 62.  
*Strada jésuite.* III. 447.  
*Strafford.* IV. 169-171.  
*Stuarts.* III. 85.  
*Suabe.* (duc de) II. 137.  
*Suarès jésuite.* IV. 32.  
*Suétone.* I. 146.  
*Suffolck.* III. 35. 36.  
*Suger.* II. 126.  
*Sulli.* (Rosni duc de) III. 103. 506. IV. 3. 18. 20. 21. 23. 25. 26. 63.  
*Surville.* III. 371.  
*Suze.* (de) II. 100.  
*Sylla.* I. 137. 224. III. 140. IV. 407.  
*Sylvestre I pape.* IV. 424.  
*Sylvestre II.* I. 537. 542. III. 77.  
*Symmaque.* I. 371.  
*Symphorose.* (Sainte) I. 353.  
*Syphax.* III. 420.

T.

- Tachon écuyer.* II. 510.  
*Tacite.* I. 65. 250. 506.  
*Tadeo.* III. 380.  
*Taillefer.* I. 563.  
*Tais.* I. 298.  
*Taisong.* IV. 330. 331. 333.  
*Taisou.* III. 383. 384. IV. 330.  
*Tallerand-Chalais.* IV. 80. 81.  
*Tamerlan.* II. 184. 418-426. 443. 444. III. 11. 58. 126. 390. 391. 393. IV. 287.  
*Tancrede de Hauteville.* I. 546. 547. 550. 558. II. 62.  
*Tanneguy du Châtel.* II. 348. 351.  
*Taraise.* I. 425.  
*Tarif.* I. 480.  
*Tarquin.* I. 137. 146. 192.  
*Tasman.* III. 370.  
*Tasse.* (le) I. 321. 545. II. 372. 374. III. 99. 101.  
*Tassillon.* I. 512.  
*Tavanes.* (de) III. 503.  
*Tavernier.* III. 394. IV. 320. 325.  
*Taupin.* (Nicole) II. 492.  
*Taupins.* II. 493.

*Técuse.*

OU LISTE ALPHABETIQUE. 481

- Técuse.* (Sainte) I. 354-356. II. 72-75. 97. III. 204. 521. IV. 238. 350.  
*Tell.* (Guillaume) II. 245.  
*Tempesti moine.* IV. 233.  
*Termes.* (de) III. 432.  
*Terriot.* IV. 87.  
*Tertullien.* I. 142. 143. 168. 343. 359. II. 199.  
*Teutberge.* I. 445. 497. 499.  
*Thalès.* I. 117. 280.  
*Thamar.* III. 201.  
*Thamas.* III. 126. 399. 405. IV. 315-317.  
*Tharé.* I. 72. 73.  
*Thaut.* I. 98. 124. 175.  
*Thémines.* IV. 56.  
*Thémistocle.* I. 110. II. 449.  
*Théocrite.* III. 265.  
*Théodebert.* I. 393.  
*Théodeste.* I. 223.  
*Théodora.* I. 492. 494. 518. 529. II. 440.  
*Théodore.* I. 61.  
*Théodoric.* I. 371. 375. 401. II. 500.  
*Théodose I.* I. 362. 366-368. 409. 417. 430. 455. 490. II. 536. IV. 377.  
*Théodose II.* I. 141. 229-231. 317.  
*Théodote.* (Saint) I. 354-356.  
*Théophile empereur.* I. 491. 492.  
*Théopompe.* I. 222.  
*Thérèse de Léon.* II. 10.  
*Thésée.* I. 315.  
*Thibaud de Champagne.* II. 152.  
*Thierry.* I. 236. 416.  
*Thieste.* I. 306.  
*Thoiras.* (de) IV. 84. 396.  
*Thomas apôtre.* (Saint) I. 278. 285. III. 164. 175. 288.  
*Thomas de Cantorbéri.* (Saint) II. 72-75. 97. III. 204. 521. IV. 238. 350.  
*Thomas docteur.* (Saint) I. 438. III. 241. 514.  
*Thomas Vilquéfi.* IV. 14.  
*Thou.* (de) I. 237. II. 192. 353. III. 428. 534. 547. IV. 120. 261.  
*Thucydide.* I. 233. III. 98.  
*Tibère.* I. 338. 350. 351. 359. III. 426. 427.  
*Ticho-Brahé.* IV. 143. 144.  
*Tigrane.* III. 399.  
*Tilly.* IV. 148. 151. 156.  
*Tirrel.* III. 48.  
*Tissot.* I. 3.  
*Tite-Live.* I. 146. 235. 375. III. 154.  
*Titus.* I. 132. 153. 186. 200. 203. 255. 343. 359. 510. II. 433. III. 509.  
*Tobie.* I. 213. 219. 300.  
*Tolet jésuite.* IV. 32.  
*Toman-Bey.* III. 408.  
*Tomasi.* III. 15.  
*Tomoré.* III. 83.  
*Toris.* IV. 163. 217.  
*Torizo.* I. 479.  
*Torquemada.* III. 259.  
*Torstenfon.* IV. 155.  
*Tottila.* IV. 390.  
*Touchi.* II. 182.  
*Trajan.* I. 69. 186. 187. 203. 255. 320. 340. 343. 353. 359. 406. 489. 510. IV. 249.  
*Trimouille (la)* II. 466. 517. III. 8. 29. 30. 542. IV. 43. 65.  
*Triphon.* I. 142.  
*Triptolème.* I. 166.

482 TABLE GENERALE,

*Triffmo.* III. 99. *Tfedékia.* I. 190.  
*Tritheme.* IV. 425. *Tubal.* I. 64.  
*Trivolce.* III. 29. 109. *Tudor.* III. 473.  
*Troll.* III. 71. 72. 74. 175. *Turenne.* II. 333. IV. 40. 155.  
*Tromp.* IV. 264. 303.  
*Truchès.* (Gerhard de) IV. 143. *Turpin.* I. 398.  
*Truffel.* (Guillaume) II. 303. *Tuti.* II. 182.

U.

*Ulpus.* I. 133. 276. 412.  
*Ulyffe.* I. 16. IV. 295. 393. *Urbain VIII.* III. 515. IV. 77.  
*Urbain II* pape. I. 541. 555. 151. 246.  
 556. II. 14. 45. 46. 57. *Urie.* I. 193.  
 95. 112. 116. 122. *Urfins.* II. 250. 343. 544. III.  
*Urbain IV.* II. 190. 212. IV. 13. IV. 389.  
 233. *Uffum-Caffan.* II. 444. III.  
*Urbain V.* II. 285. 416. 503. 390. 398. IV. 287.  
*Urbain VI.* II. 260. 270-273. *Uftaris.* IV. 133. 411.

V.

*Vala.* I. 450. 453. *Valstein.* (de) IV. 148. 149.  
*Valdec.* III. 185. 152.  
*Valderios.* III. 380. *Valtherfurft.* I. 244.  
*Valdo.* (Pierre) III. 158. 228. *Valverde.* III. 333. 334.  
*Valdon.* I. 437. *Vamba.* I. 377. 454. 478. 479.  
*Valentine de Milan.* II. 340. *Vandale.* I. 64. 133.  
*Valentinien I.* III. 180. *Vanolles.* (de) III. 448.  
*Valentinien III.* I. 368. 369. *Vanoza.* II. 545.  
*Valette.* (cardinal de la) IV. 111. *Vaquerie.* (la) II. 517.  
*Valette.* (duc de la) IV. 111. *Varade jéfuite.* IV. 28.  
 113. 255. 256. *Varham.* III. 94.  
*Valid.* I. 322. *Varillas.* II. 353.  
*Valid Almanzor.* I. 480. *Varus.* I. 394. 395. III. 164.  
*Valrade.* I. 497. 499. *Vasco de Gama.* III. 273-275.  
*Vaflo.* (del) III. 136. 137.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 483

- Vaffor.* (le) IV. 26.  
*Vauban.* IV. 418. 421.  
*Veimar.* (de) IV. 112-114.  
 152-155. 423.  
*Velasquez.* III. 326. 336.  
*Véli.* I. 397. 402. IV. 372.  
 396. 398.  
*Venceflas.* II. 267. 268. 287.  
 291. 292. 338. 391. 405.  
 III. 36. 87.  
*Vendôme.* (de) IV. 4. 5. 54.  
 80. Voyez *Bourbon*.  
*Venier.* III. 417. 418.  
*Venti.* I. 268.  
*Verehin.* (de) II. 513.  
*Vérémond.* I. 482.  
*Vernon.* IV. 198. 347.  
*Vertot.* (de) II. 110. III. 70.  
*Vervins.* (chevalier de) II. 509.  
*Vesale.* III. 404.  
*Vespasien.* I. 132. 147. 189.  
 342. 343. II. 62. 433. IV.  
 246.  
*Victor II* pape. II. 59.  
*Vieuville.* (la) IV. 74. 76.  
*Vigan.* III. 171.  
*Vignes.* (chancelier des) II. 98.  
 100.  
*Vigneul-Marville.* IV. 422.  
*Vilaines.* (le Bégue de) II. 331.  
*Villani.* II. 255.  
*Villaret.* (de) II. 446.  
*Villegagnon.* III. 346. 347.  
*Villequier.* (de) III. 545.  
*Villiers l'Isle-Adam.* IV. 254.  
 255.  
*Virgile.* I. 130. 138. 140.  
 156. 208. 273. II. 25.  
 376. 456. III. 105.  
*Visconti.* II. 252. 267. 293.  
 294. 296. 538. III. 5. 255.  
*Vishnou ou Vishnou.* I. 77. 292.  
 III. 291.  
*Vitelli.* (Pagolo) III. 11.  
*Vitellius.* I. 527. III. 507. IV.  
 288.  
*Vith.* (de) III. 317. IV. 262.  
*Vitkind.* I. 395. 396.  
*Vitiza.* I. 478. 479.  
*Vitri.* (de) IV. 55. 56.  
*Vitrwe.* I. 50. 153.  
*Vitteric.* I. 478.  
*Volodimer.* II. 1.  
*Volfey* cardinal. III. 94. 96. 152.  
*Voraginé.* IV. 348.  
*Vossius.* I. 270.

W.

- W***aldemar III.* III. 68.  
*Walpole.* III. 45. 48.  
*Waller.* IV. 182. 490.  
*Warburton.* I. 60. 115. 166. 167.  
*Warwick.* III. 37. 39. 40.  
*Whigs.* IV. 163. 217.  
*Whilston.* IV. 419.  
*Wiclef.* (Jean) II. 286. 287.  
 289. 413. III. 228.  
*Wolf.* (Jérôme) II. 144.



## X.

**X**avier jésuite. III. 246.  
281. 375.  
Xénophon. I. 51. 233. III.  
98.  
Xerxès. II. 449. IV. 311.  
Ximènes. II. 220. 529. III.  
93. 151. 258. 424. 311.  
Xixoutrou. I. 43.

## Y.

**Y**eser. III. 171. 172.  
Yngtong. III. 384.  
Yo. I. 256.  
Yontching. I. 260. 272. IV.  
336.  
Yorck. (d') I. 516. III. 35-  
39. 51. 53. 217. IV. 210-  
213.  
Yu. I. 266.  
Yves de Chartres. II. 510.

## Z.

**Z**acharie pape. I. 376. 408.  
Zacharie prophète. I. 193.  
Zacharias roi juif. I. 183.  
Zagataï. II. 183.  
Zaid. II. 15.  
Zaleucus. I. 119. 120.  
Zamolxis. I. 240.  
Zarata. III. 334. 335.  
Ziska. (Jean) II. 292. 413.  
Zizim. II. 551. 552.  
Zoroastre. I. 22. 105. 106.  
125. 164. 175. 220. 290.  
299. 302. 305. 306. III.  
287. IV. 383. 384.  
Zorobabel. I. 201.  
Zozyme. I. 167.  
Zuingle. III. 169. 170. 174.  
189. 211. 228. 523.  
528.  
Zuski. IV. 281-283.

Fin de la Table des matières.

